CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La chasse au vol au fil des temps

Musée International de la Chasse - Gien

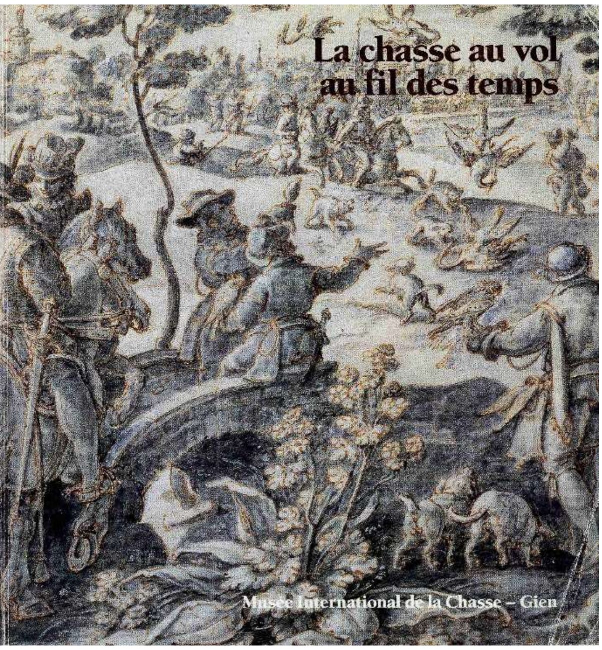

La chasse au vol au fil des temps

Musée International de la Chasse – Gien

La chasse au vol
au fil des temps

5 juin - 23 octobre 1994

Musée International de la Chasse - Gien

Cette exposition est organisée par le Musée International de la Chasse avec la participation de son personnel et des services techniques de la Ville de Gien.

Ce catalogue a été co-dirigé par Catherine Parpoil, Conservateur du Musée International de la Chasse - Gien, et par Thierry Vincent, Zoologiste au Muséum d'Histoire Naturelle - Le Havre.

Couverture :
Dessin de Jan van der Straet dit Stradanus (Bruges 1523 - Florence 1605).
Hérons chassés aux faucons (16e siècle) - détail.
Coll. Musée International de la Chasse - Gien.

© Édition du Musée International de la Chasse - Gien - 1994.

Ce catalogue est tiré à 1000 exemplaires.

Dès la création, en 1952, du Musée de la Chasse à Tir et de la Fauconnerie, car tel était le premier intitulé de notre musée, certains chasseurs et quelques autorités cynégétiques, passionnés par cette réalisation à Gien, envisagèrent notamment la création d'un petit parc zoologique réservé aux animaux de chasse et l'organisation de séances de chasse au vol.

Il aura fallu certes de grandes ambitions pour élever ce musée spécifique à la renommée internationale qu'il acquit ensuite, mais aucune de ces deux idées, dont le but didactique demeure louable, n'aura été concrétisée car à chacun ses compétences, et il fallait en priorité développer les collections de ce musée et instaurer un parcours muséographique cohérent.

Il n'aura pas été possible non plus d'accéder aux souhaits d'Abel Boyer qui fut le fondateur de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers. Ce grand fauconnier, qui ne cessa de défendre l'exercice de la chasse au vol et œuvra pour sa légalité, proposait, une fois à la retraite, de monter, en annexe du musée, une volerie avec ses oiseaux de chasse qu'il aurait volontiers présentés au public. A défaut de pouvoir assumer ces activités complémentaires dites à l'époque "vivantes", le musée présenta néanmoins très tôt une salle entièrement consacrée à la chasse au vol dont les traditions et les techniques demeurent encore de nos jours méconnues du grand public.

Cette exposition qui recueille, pour la première fois à Gien, le concours de collections publiques et privées, françaises et étrangères, présente une sélection d'œuvres, de documents et d'objets dont une grande partie n'aura jamais fait l'objet d'une présentation publique. Aussi pouvons-nous présager de son succès tant le sujet est vaste et renvoie notamment chacun de nous tous aux modes de vie en vigueur à l'époque médiévale et sous l'ancien régime.

Je remercie donc toutes les personnes qui ont permis de réaliser cette grande exposition ainsi que les nombreux auteurs européens qui ont accepté d'offrir leur précieux concours pour la rédaction de ce catalogue qui compte plusieurs textes inédits en France.

Le Sénateur-Maire de Gien
Docteur Louis Boyer

Remerciements

Cette importante exposition n'aurait pu être réalisée sans le soutien de la Ville de Gien, du Conseil Général, du Conseil Régional et de la Direction des Affaires Culturelles, et sans le concours de la Société des Amis du Musée International de la Chasse.

Elle aura bénéficié tout d'abord du concours de MM. et Mmes les Directeurs et Conservateurs des collections publiques françaises. Je remercie donc vivement chacun d'entre eux.

Arles, Médiathèque.
Bordeaux, Musée d'Aquitaine.
Bourges, Musée des Arts Décoratifs.
Caen, Musée des Beaux-Arts.
Châteaudun, Musée des Beaux-Arts et d'Histoire Naturelle.
Douai, Musée de la Chartreuse
Le Puy-en-Velay, Musée Crozatier.
Limoges, Musée National Adrien Dubouché.
Limoges, Musée Municipal.
Lyon, Musée des Tissus.
Niort, Musée des Beaux-Arts.
Orléans, Musée des Beaux-Arts.
Paris, Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle.
Paris, Musée National des Arts et Traditions Populaires.
Périgueux, Musée du Périgord.
Reims, Musée des Beaux-Arts.
Rennes, Musée des Beaux-Arts.
Riom, Musée Mandet.
Rodez, Musée Fenaille.
Rouen, Musée des Beaux-Arts.
Rouen, Bibliothèque Municipale
Saint-Denis, Unité d'Archéologie.
Sceaux, Musée de l'Ile-de-France.
Sèvres, Musée National de Céramique.
Versailles, Musée National.

J'exprime toute ma reconnaissance à M. Mercier-Baudrier, Chargé des Musées à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour m'avoir facilité la localisation, en France, des vervelles médiévales.

Cette exposition aura également bénéficié de très nombreux prêts privés français mais aussi belges, hollandais, italiens et saoudiens. Pour leur générosité et leur disponibilité, j'exprime donc toute ma reconnaissance aux collectionneurs qui auront parfois choisi l'anonymat. Je souhaiterais tout particulièrement remercier M. Francis Buysse grâce auquel les fauconniers belges se sont mobilisés rapidement et méthodiquement. C'est alors que je fis la connaissance de M. Charles Kruyfhooft qui a eu notamment l'extrême amabilité d'assurer le transport jusqu'à Gien de la plus grande partie des prêts émanant de Belgique. Quant à la Hollande, la personnalité de M. Pierre Tuijn, qui fut conservateur du Museum voor Wildbeheer - Het Nederlands Jachtmuseum (Doorwerth) et qui est, aujourd'hui, le secrétaire du Stichting Fonds Valkerijhistorie, donne à cette exposition ainsi qu'à son catalogue une ampleur originale, après de très longs mois de recherches. Je suis également reconnaissante à M. Ergert, Directeur du Deutsches Jagd-und Fischereimuseum de Munich, de confier pour la première fois en France de si nombreux prêts. Les pièces d'Asie Centrale confiées par le Musée d'Ethnographie de Russie - St-Pétersbourg permettent d'envisager pour l'avenir d'autres échanges : j'exprime donc toute ma gratitude à son directeur M. Doubov ainsi qu'à Mme Tchistiakova qui mena toutes les négociations*.

Que tous les peintres animaliers contemporains qui participent également à cette exposition soient également remerciés.

M. et Mme Aguttes, Blanzat.
A. Baudelocque, Yerres.
H. Beaufrère, Herisson.
J.L. Blanchard, Lelex.
F. Berille, Bléneau.
M. Dupont-Postic, Le Havre.
Th. Gilhodez, Sannois.
R. Heitz, Montalieu.
Hermès, Paris.
M. et Mme Isambert, Chartres.
J.L. Isambert, Anet.
J.J. Lambert, Castelnau-le-Lez.
F. Lebert, Nantes.
M. et Mme Leroux, Verneuil-sur-Avre.
M.O. Marchand, Le Touquet.
Mellerio dits Meller, Paris.
Mutuelles Régionales d'Assurances, Orléans.
G. Pinto, Montpellier.
P. Roussia, La Chapelle Thouarault.
P. Sirjean, Gien.
Société Nouvelle des Faïenceries, Gien.
P. Vanardois, Villeneuve-d'Ascq.
A. Vigny, Anet.
J.P. Vidal, Lyon.
F. Buysse, Belgique.
P. Van Ende, Belgique.
Taxandria Museum, Belgique.
Ch. Kruyfhooft, Belgique.
D. Garcia Llano, Espagne.
T. Sanchez-Pacheco, Espagne.
Stichting Fonds Valkerijhistorie, Hollande.
Dr. U. Caproni di Taliedo, Italie.
M. Giampero del Mastro Calvetti, Italie.
G. Pirrotta, Italie.
The Japanese Falconers Association, Japon.
M. Dubov, Russie.

La rédaction de ce catalogue aura été enrichie par tous les documents, ou bien les clichés photographiques gracieusement fournis, que MM. et Mmes les Conservateurs des Musées, MM. et Mmes les Directeurs des Archives Départementales, MM. et Mmes les Directeurs de Bibliothèques Municipales, MM. et Mmes les Conservateurs des Antiquités et Objets d'Art, et MM. et Mmes les Archivistes Municipaux, m'ont aimablement communiqués. Je leur témoigne, à tous, ma reconnaissance pour l'aide précieuse qu'ils m'ont apportée.

Albi, Archives du Tarn.
Alençon, Archives de l'Orne.
Amiens, Société des Antiquaires de Picardie.
Annecy, Archives de Haute-Savoie.
Angers, Archives de Maine-et-Loire.
Angers, Conservation des Antiquités et Objets d'Art de Maine-et-Loire.
Avignon, Archives de Vaucluse.
Bordeaux, Archives de Gironde.
Colmar, Archives du Haut-Rhin.
Colmar, Service de Recherche du Patrimoine Historique du Haut-Rhin.
Dammarie les Lys, Archives de Seine et Marne.
Dammarie-les-Lys, Conservation des Antiquités et Objets d'Art de Seine-et-Marne.
Dignes-les-Bains, Archives des Alpes-de-Haute-Provence.
Dijon, Bibliothèque Municipale.
Gien, Société Archéologique et Historique.
Le Mans, Conservation des Antiquités et Objets d'Art de la Sarthe.
Le Puy-en-Velay, Archives de Haute-Loire.
Le Puy-en-Velay, Conservation des Antiquités et Objets d'Art de Haute-Loire.
Lille, Archives du Nord.
Lille, Conservation des Antiquités et Objets d'Art.
Lille, Service Archéologique Municipal.
Mâcon, Archives de Saône-et-Loire.
Marseille, Archives des Bouches-du-Rhône.
Mende, Conservation des Antiquités et Objets d'Art de Lozère.
Millau, Archives Municipales.
Montpellier, Conservation des Antiquités et Objets d'Art.
Montpellier, Société Archéologique.
Orléans, Archives du Loiret.
Pau, Archives des Pyrénées-Atlantiques.
Paris, Musée du Louvre - Département des Sculptures, Département des Peintures.
Perpignan, Archives des Pyrénées-Orientales.
Rennes, Conservation des Antiquités et Objets

Le faucon, en vérité,
est un merveilleux
instrument de chasse.
Il n'a pas le froid du métal,
l'inertie de la balle,
la froideur de la mécanique.
Il a l'incomparable
mérite d'être vivant.
France Nespo, 1968

Remerciements (suite)

d'Art d'Ille-et-Vilaine.
Rodez, Archives de l'Aveyron.
Saint-Dizier, Archives de la Meuse.
Saint-Dizier, Conservation des Antiquités et Objets d'Art de la Meuse.
Saint-Étienne, Archives de la Loire.
Saint-Julien-les-Metz, Archives de Moselle.
Saumur, Musées du Château.
Tarbes, Archives des Hautes-Pyrénées.
Tulle, Archives de Corrèze.
Versailles, Archives des Yvelines.

Quant à l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers (A.N.F.A.) que préside M. Philippe Justeau, je lui sais gré d'avoir soutenu ce projet et d'y avoir contribué.

Que tous les fauconniers et autoursiers indépendants qui m'offrirent également leur aide soient remerciés.

Les recherches iconographiques auront été initialement possibles grâce à la banque de donnée Joconde et Carrare de la Direction des Musées de France.

Pas moins de 17 auteurs participent à ce catalogue. Je leur adresse mes plus vifs remerciements pour la confiance qu'ils m'accordèrent, et leur suis reconnaissante de me permettre de publier dans ce catalogue leurs études dont une partie est inédite en France. Chacun demeure responsable de son texte.

J.M. Bugniot, Japonologue et fauconnier, Vitry-sur-Seine.
B.E. Ergert, Directeur du Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich.
P. Van Ende, Maître d'Équipage du «Roussart», Waterloo.
E. Fougeron, Membre de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers.
S. Fuks, Hollande.
F. Garnier, Chercheur à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes/C.N.R.S.
J. Guerry, Docteur Vétérinaire, Salon-de-Provence.
P. Paillat, Bird Manager, National Wildlife Research Center, Taif - Arabie Saoudite.
L. Péru, Docteur en Biologie, Conservateur-Adjoint du Muséum, Orléans.
G. Pirrotta, Fauconnier et maroquinier d'art, Rome.
B. Prévost, Maître-fauconnier de la Base d'Istres.
X. Trias de Bes, Membre de «l'Asociación de Bibliófilos de Barcelona», et membre fondateur du «Circulo de Bibliofilia Venatoria», Madrid.
P. Tuijn, Secrétaire du Stichting Fonds Valkerijhistorie, Hollande.
B. Van den Abeele, Chargé de Recherche au Fonds National de la Recherche Scientifique, Université de Louvain-la-Neuve.
J.P. Vidal, Directeur de l'Équipage de Courzieu.
Th. Vincent, Zoologiste au Muséum d'Histoire Naturelle, Le Havre.

Certaines traductions auront été effectuées par M. et Mme Fabbri, Mme Dachs-Sirjean, et Mme Von Platen : je les en remercie très sincèrement.

Que les personnes qui ont accepté de prendre part à la rédaction des notices relatives aux œuvres, présentées ou non dans cette exposition, soient également vivement remerciées.

Jean-Michel Bugniot, Japonologue et fauconnier, Vitry-sur-Seine. J.M.B.
Isabelle Denis, Conservateur du Patrimoine, Inspecteur des Monuments Historiques, Paris. I.D.
Jean-Georges Lavit, Directeur-Conservateur du Musée de l'Ile-de-France et du Domaine de Sceaux. J.G.L.
Dominique Morel, Conservateur au Musée du Petit-Palais, Paris. D.M.
Véronique Notin, Conservateur du Musée Municipal de l'Évêché, Limoges. V.N.
Th. Vincent, Zoologiste, Muséum d'Histoire Naturelle, Le Havre. Th.V.

A l'heure où ce catalogue entre sous presse, le prêt accordé par le Musée National du Moyen-Âge - Paris n'aura pu être concrétisé : les notices des objets ont néanmoins été maintenues au Chapitre V ainsi que la reproduction de chacun d'entre eux.

Cette exposition et ce catalogue n'auraient pu voir le jour sans l'aide de généreux mécènes : je les remercie tous et salue la fidélité de ceux qui souhaitèrent réitérer leur soutien de 1992.

Atelier Charles Photo, Gien.
Assurances Immobilier Carole Dumais - AID. Gien.
M. Baert, Gien.
Mme Fontaine, Gien.
Caisse des Dépôts et Consignations, Orléans.
Centre Nucléaire de Production d'Electricité, Dampierre-en-Burly.
Crédit Agricole Mutuel du Loiret, Gien.
Crédit Mutuel, Gien.
Mlle Dowidar, Sully-sur-Loire.
Entreprise Meunier, Nogent-sur-Vernisson.
M. et Mme de Garambé, Gien.
Groupe Fidu Conseil, Gien.
Groupement des Industriels de la Région de Gien.
Hôtel-Restaurant Le Rivage, Gien.
Imprimerie 4M Impressions, Savigny-sur-Orge.
Imprimerie Centrale, Gien.
Journal de Gien.
Laprovet, Tours.
Librairie de Montbel, Paris.
Marie Pierre - Interflora, Gien.
M. et Mme Roullet, Gien.
Mme Sirjean, artisan relieur, Gien.

Enfin, pour cette entreprise qui aura nécessité deux années de travail, j'associe à son succès escompté l'ensemble du personnel du Musée International de la Chasse : Mme Breton pour le secrétariat; Mmes Boisson, Gasnier, Monnier et Talbordet, et M. Taillat, pour la rédaction du second *Petit Journal du Musée* édité gracieusement par le Journal de Gien, et enfin M. Doucet pour la partie technique.

---

*Le Musée de Céramique - Palais Pedralbes, Barcelone, nous confie également pour la première fois à Gien, de belles pièces : je remercie tout particulièrement Mme Sanchez-Pacheco et ses collaborateurs.

Sommaire

ZOOLOGIE

Présentation générale des oiseaux de proie. L. Péru 15
Nature des oiseaux de vol, leurs compétences. L. Péru 21
Les spécificités de l'aigle royal. J.P. Vidal 23
Approche médicale et chirurgicale : faucon et autour. J. Guerry 25
Inter-relation entre la migration et la capture des rapaces pour la fauconnerie. Th. Vincent 31
Reproduction en captivité des oiseaux de fauconnerie. B. Prévost 44

LA CHASSE AU VOL AUTREFOIS EN EUROPE

La chasse au vol médiévale. B. Van den Abeele 51
Heur et malheur de la vervelle à faucon ou l'erreur de Schlegel et Verster von Wulverhorst. Th. Vincent 72
Le «Traité de Fauconnerie» par Schlegel et Verster van Wulverhost. P. Tuijn 95
Le gerfaut d'Islande, prérogative royale. S. Fuks et C. Parpoil 109
La chasse au vol en France à l'époque médiévale et sous l'Ancien Régime. C. Parpoil 114
Les significations symboliques du faucon dans l'illustration des bibles moralisées de la première moitié du 13^e siècle. F. Garnier 135
En marge de la fauconnerie française : la cormoranerie et la pêche au cormoran. Th. Vincent 143
Quand les guépardiers rivalisaient de savoir-faire avec les fauconniers. Th. Vincent 153

La chasse au vol dans les quelques autres pays d'Europe, hier et aujourd'hui :

La fauconnerie en Belgique à travers les âges. P. Van Ende et C. Parpoil 163
La fauconnerie à «Het Loo», Hollande. P. Tuijn 167
La fauconnerie britannique au 19ᵉ siècle. C. Parpoil 170
La fauconnerie en Allemagne. B.E. Ergert 174
Espagne : La fauconnerie et sa bibliographie du 14ᵉ au 20ᵉ siècle. X. Trias de Bes 177
Fauconnier et Maroquinier d'art. G. Pirrotta 182

LA CHASSE AU VOL HORS DE L'EUROPE

La chasse au vol en Extrême-Orient. J.M. Bugniot 187
La fauconnerie arabe. P. Paillat 193

LA CHASSE AU VOL EN FRANCE DEPUIS LE 19ᵉ SIÈCLE

P.-A. Pichot, ardent défenseur de la chasse au vol en France. C. Parpoil 201
Jack Frost, fauconnier du Docteur Arbel. Th. Vincent et C. Parpoil 217
Chasse au vol d'aujourd'hui, chasse au vol de toujours. E. Fougeron 219
Utilisation de la fauconnerie sur les aérodromes. B. Prévost 224
Projet de lutte contre les nuisances aviaires. Th. Vincent 226

LA CHASSE AU VOL GRAND SUJET D'INSPIRATION ARTISTIQUE 233
Glossaire 266

Introduction

«La fauconnerie n'est autre chose qu'une chasse à courre qui se pratique avec l'aide d'oiseaux de proie dressés. L'oiseau devenu, par l'apprivoisement et le dressage, l'auxiliaire du chasseur, n'est pas guidé comme le chien par l'odorat pour trouver sa proie et la suivre ensuite, il ne peut compter que sur sa vue pour la découvrir et sur sa vitesse pour l'atteindre».

C'est ainsi que P.-A. Pichot, un des ardents défenseurs de la chasse au vol en France entre 1860 et 1921, définissait ce type de chasse qu'est la chasse au vol, dite également volerie, qui recouvre deux techniques fondamentalement différentes : la «haute volerie» plus communément appelée la Fauconnerie, et la «basse volerie» plus communément appelée l'Autourserie. Reposant l'une et l'autre sur des traditions ancestrales que complète un vocabulaire spécifique, et ayant autrefois contribué aux fastes des cours royales et princières du monde entier, l'art de la chasse au vol et de la vènerie reposent tous les deux sur un même principe : l'homme est assisté, pour chasser, d'un auxiliaire sans lequel il ne peut obtenir la prise d'un gibier sauvage en milieu naturel.

Sur le terrain, l'homme et l'oiseau, qui aura, lors de l'affaitage préalable (dressage), appris un certain nombre de réflexes et qui ne chassera que poussé par la faim, se trouvent seuls face à la nature avec le chien d'arrêt, unis par une extraordinaire complicité : l'art de la volerie procure d'incomparables émotions et offre un spectacle tout à fait particulier.

Pratiquer le *haut-vol* consiste à chasser à découvert à l'aide de faucons qui ont la particularité, après avoir été déchaperonnés et mis sur l'aile, d'évoluer à haute altitude, entre 60 mètres et 200 mètres, et de fondre sur leurs proies (à plumes) qu'ils buffètent et lient ensuite, ces proies ayant été auparavant mises à l'envol grâce au travail du chien spécialement dressé.

Le *bas-vol* se pratique à l'aide d'autours qui se distinguent notamment en milieu boisé et qui, partant du poing de l'autoursier, se lancent à la poursuite du gibier à plumes ou à poils. Ce vol s'effectue donc au *cul-levé* le plus près possible du gibier.

Alors que la chasse au vol en France n'est pas reconnue par la nouvelle loi de la police de la chasse promulguée le 3 mai 1844 (art. 9), il faudra attendre 1954 pour qu'elle soit légale au même titre que la vènerie et la chasse à tir. L'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers, créée en 1945 par Abel Boyer, pouvait donc être satisfaite de cette décision d'autant plus qu'il a toujours été prouvé que les prélèvements du gibier sont infimes et que les fauconniers et autoursiers représentent bien peu de chasseurs.

Les rapaces ayant été considérés comme des nuisibles jusque dans les années 1960, ils sont désormais protégés. Les arrêtés du 2 juillet 1974 et du 8 juillet 1975 accordèrent des mesures dérogatoires et posèrent ainsi les conditions de capture, de désairage, de transport et d'utilisation des rapaces "à des fins scientifiques ou éducatives et pour l'exercice de la chasse au vol". Il est évident que sans oiseaux, la chasse au vol ne peut se pratiquer, or les lois concernant la protection de la nature et ses décrets d'application mis en place entre 1973 et 1981, mettent en péril la pratique de cette chasse traditionnelle : les falconiformes bénéficient d'une protection intégrale, les espèces non domestiques sont contrôlées tant au niveau de leur commerce, de leur transport, de leur détention, de leur utilisation que de leur élevage.

Les fauconniers obtiendront néanmoins le 30 juillet 1981 une autorisation de détention, de transport et d'utilisation des rapaces. Les chasseurs valident chaque année cette autorisation nominative qui précise les caractéristiques des oiseaux ainsi que leur numéro d'enregistrement. De plus les chasseurs tiennent chaque jour un registre qui est susceptible d'être contrôlé de même que les volières et les véhicules employés... Cet arrêté fixe par ailleurs les conditions d'entraînement des oiseaux sur les espèces nuisibles et le gibier d'élevage marqué, en dehors de la période d'ouverture de la chasse. N'oublions pas l'arrêté du 31 janvier 1984 qui modifie le précédent et autorise notamment le désairage de deux espèces seulement : l'autour des palombes et les éperviers d'Europe. Les autorisations de détention et de désairage (ces dernières impliquant la pose systématique d'une bague inamovible) ne relevant pas de la même autorité, compliquent donc considérablement les démarches administratives que doivent entreprendre les intéressés, à moins qu'ils ne soient découragés en cours de dossier.

Il est important de noter que l'espoir de vaincre, un jour, les problèmes de reproduction en captivité de tous les oiseaux de vol, permet aux adeptes de la chasse au vol d'envisager l'avenir hors statut des rapaces, à moins que les toutes prochaines dispositions apportent un assouplissement des mesures qui auront le mérite de respecter cette chasse ancestrale, ce sport délicat et cet art subtil que pratiquent dans les règles de l'art, et en toute discrétion, un tout petit nombre de passionnés.

Depuis les deux grandes expositions internationales universelles organisées à Paris en 1889 et 1900, et depuis l'exposition réalisée en 1969 par le Musée de la Chasse et de la Nature, aucune grande manifestation culturelle n'a honoré, en France et hors de ses frontières, la chasse au vol. A un an du cinquantième anniversaire de la création de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers, et ayant eu notamment connaissance de plusieurs études en cours, dont celles de Baudoin Van den Abeele (Belgique), Pierre Tuijn (Hollande), Thierry Vincent et Jean-Michel Bugniot (France), il m'a semblé tout naturel que le Musée International de la Chasse auquel s'intéressa Abel Boyer dès sa création et dont les collections comptent quelques belles

La chasse au faucon (détail). Johannes Van der Bent (c. 1650-1690). Coll. Musée Municipal, Cambrai.
Cl. Giraudon.

La chasse au faucon

Etre empereur, c'est être, imperturbable,
prêt à tout surmonter dans l'accomplissement
d'actes secrets : lorsque le chancelier
pénétrait de nuit dans la tour,
il le trouvait, dictant au secrétaire

recueilli le hardi et princier
traité du noble leurre ;
n'avait-il maintes fois, en une
salle reculée, porté des nuits durant
l'animal encore inhabile,
encore étranger, neuf, effervescent?
Avait-il hésité à proscrire
les projets qui en lui surgissaient
ou l'intime chanson profonde
de tendres souvenirs, pour l'amour

du gerfaut épeuré dont il ne dédaignait
de comprendre le cœur et les craintes?
Aussi se sentait-il, lui aussi, enlevé
lorsque l'oiseau, par la dextre lancé,
étincelant, loué par les seigneurs,
dans l'aube vernale qu'il épousait,
sur un héron, tel un ange, fondait.

Poème de Rainer Maria Rilke
extrait des *Nouveaux Poèmes* - 1908.

pièces significatives, propose, cette année, cette grande exposition et ce catalogue exceptionnel : l'un et l'autre étant le fruit de deux années de recherches menées en parfaite harmonie avec toutes les autorités concernées françaises et étrangères. La mise en place de cette exposition aura permis non seulement d'affiner l'étude de certaines œuvres du musée mais aussi de regrouper plus de 300 œuvres d'art, documents et objets qui n'auront pu être rassemblés auparavant et dont une bonne partie n'aura jamais été présentée au public.

Ayant eu également le plaisir d'apprécier certains vols de qualité et d'observer plusieurs professionnels français et étrangers, ne cessant d'être admirative face aux évolutions de ces oiseaux de vol dont la puissance, l'adresse et l'acuité visuelle demeurent une des merveilles de la création, et toujours sensible à la patience et aux soins que leurs prodiguent quotidiennement leurs maîtres dévoués et élégants, je ne puis qu'émettre le vœu que se maintienne et se développe sur notre sol, pour le plus grand plaisir de chacun, cet art solitaire et raffiné.

Que chassent donc encore longtemps bien d'autres *Bourasque, Eclair, Foudre, Spinaway, Caprice ou Winifried*... et sans pennes !

ZOOLOGIE

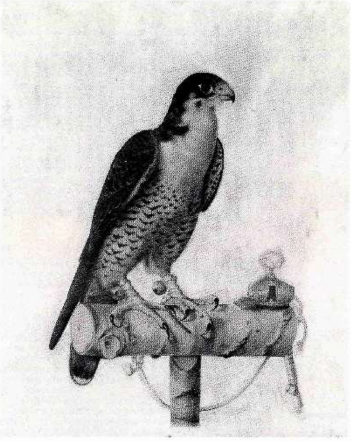

Faucon pèlerin adulte, Joris Hoefnagel (1542-1600),
Nationalmuseum - Stockholm.
Cliché Hans Thorwid - Statens Konstmuseer.

Présentation générale des oiseaux de proie

L. PÉRU

La plume, le bec et les serres

"Jurassic Park" déferle sur nos écrans de cinéma européens. Qu'importe si le *Tyrannosaurus* vivait au Crétacé et si le trop intelligent "Raptor" ouvre les portes : les enfants en redemandent. La *Dinosauromania* bat son plein, sorte d'hommage posthume du Singe nu quaternaire aux Reptiles géants du Secondaire. Personne ne s'y trompe : les Dinosaures ont disparu... et pourtant. Pourtant, vers la fin du Jurassique, un petit Dinosaure inventait la plume. Les cousins des grands Reptiles sont parmi nous, nombreux (8 500 espèces) et variés (du Colibri à l'Autruche), tous couverts de plumes. Si les scientifiques ont rangé les Oiseaux dans une classe particulière de Vertébrés aux côtés des Amphibiens, des Reptiles et des Mammifères, force est de reconnaître qu'il y a beaucoup de points communs entre Reptiles et Oiseaux (que certains n'hésitent pas à rassembler dans une même classe) et, par exemple, plus de ressemblances entre un Crocodile et un Oiseau qu'entre un Crocodile et une Tortue.

Bref, comme chez les géants du Secondaire, les Oiseaux ont leurs prédateurs, leurs animaux de proie. Comme le *Tyrannosaurus*, nous leur avons prêté un comportement sanguinaire et cruel, vorace et rapace. Le dernier qualificatif, fort peu objectif, leur est resté dans le langage courant. D'un autre côté, nous avons trouvé l'Aigle noble et nous l'avons reproduit sur nos blasons. Et la Chouette n'est-elle pas le symbole de la sagesse ? Le Pinson – nous dit Prévert – n'est ni gai, ni triste ; l'Aigle n'est ni plus fier, ni plus noble que le Moineau.

Profession : prédateur

Le statut écologique de prédateur chez les animaux a toujours fait naître des sentiments contradictoires dans notre esprit. Nous admirons et exploitons les techniques de chasse des animaux de proie, mais nous les pourchassons parce qu'ils nous spolient d'un bien (gibier, bétail ou oiseau de basse-cour) que nous considérons comme notre propriété. Chez tous les peuples, nous retrouvons cette situation plus ou moins conflictuelle entre l'homme et le prédateur.

Notre civilisation actuelle a mis du temps à se débarrasser des croyances stupides et personne ne cloue plus d'Effraies sur les portes de grange (tout au moins je l'espère). La notion de nuisible, quant à elle, perdure et de temps à autre, on entend dire que la Buse par exemple, ne mérite plus sa protection légale, que ses effectifs ont beaucoup trop augmenté, que ses ravages sur le gibier sont énormes et qu'ils ruinent les efforts des sociétés de chasse : autant d'arguments (?) incitant le moindre porteur de fusil à porter un regard peu amène sur l'Oiseau de proie.

La dynamique des populations animales est une chose complexe qui, quoique logique, ne relève pas du bon sens. Les Harfangs (*Nyctea scandiaca*), immenses Chouettes blanches du Grand Nord, se nourrissent principalement de Lemmings (ces petits Rongeurs connus pour leur déplorable habitude de se "suicider" en mer). S'il y a beaucoup de Lemmings, tout va bien : les Chouettes élèvent leurs jeunes en nombre maximum et la population de Chouette augmente. Si le nombre de Lemmings diminue, moins de jeunes Chouettes arrivent à maturité (les plus jeunes périssent de faim) et le nombre de Chouettes diminue (avec un décalage dans le temps). Supprimons les Chouettes : les lemmings pullulent, épuisent les ressources alimentaires et ne tardent pas à être décimés par les épidémies. Supprimons les Lemmings : les Chouettes disparaissent pour des cieux plus cléments. Bien qu'outrageusement simplifiée, ainsi va la prédation : les prédateurs, en se nourrissant des individus les plus faibles, des malades, des jeunes, limitent les pullulations et renforcent la vitalité de l'espèce proie.

En résumé, si les effectifs d'une espèce de prédateur sont importants c'est que les proies sont nombreuses (ce qui est le cas actuellement avec certains Rapaces indigènes se nourrissant principalement de Rongeurs en nette augmentation).

Autre affirmation inverse que l'on peut entendre et qui relève de cette même dynamique des populations : on écrase beaucoup de Chouettes effraies sur le bord des routes, donc les Chouettes vont disparaître. L'assertion est fausse : si on écrase régulièrement des animaux sur nos routes (Chouettes ou Hérissons), c'est que les effectifs sont importants et l'espèce en bonne santé globale (d'une année à l'autre les effectifs sont constants). Lorsqu'on n'écrasera plus d'Effraies, alors, paradoxalement, l'espèce sera en voie de régression.

Vol de nuit ou vol de jour ?

Les Rapaces possèdent tous un bec crochu et de puissantes serres, attributs qui les distinguent facilement des autres ordres d'Oiseaux. Les Rapaces diurnes (Aigles, Buses, Faucons, etc ...) et les Nocturnes (Chouettes et Hiboux) se ressemblent extérieurement. Sans entrer dans de fastidieux détails anatomiques, nous savons que les premiers (dénommés maintenant Falconiformes) sont très éloignés des seconds (ou Strigiformes), ces derniers étant apparentés aux Engoulevents. Leur allure proche résulte d'un phénomène d'évolution convergente, liée à leur mode de vie très proche de chasseur.

Spécialité : chasseur de jour (ordre des Falconiformes)

Les Rapaces diurnes chassent pour la plupart des Insectes, des Amphibiens et des Reptiles, de petits Oiseaux et des Micromammifères (Rongeurs, Insectivores). Seuls les plus grands d'entre eux, comme l'Aigle royal, s'attaquent à des proies plus grosses. Par contre les autres très grands Rapaces que sont les Vautours se nourrissent de charognes et d'animaux morts, goût partagé par d'autres espèces. En termes d'évolution, un prédateur doit, soit être de plus en plus malin (se spécialiser dans un type de proie), soit ne pas faire la fine bouche (rester généraliste et accepter un large éventail de proies). Quelques Rapaces diurnes sont très spécialisés. Ainsi l'Aigle des Singes (*Pithecophaga jefferyi*) des Philippines se nourrit principalement de Macaques. Le Balbuzard (*Pandion haliaetus*), les Pygargues (du genre *Haliaeetus*), la Buse pêcheuse d'Amérique du Sud (*Busarellus nigricollis*), capturent les Poissons. Les Buses des Coquillages (du genre *Rostrhamus*) et le Milan à bec crochu (*Chondrohierax uncinatus*), espèces américaines, exploitent les ressources alimentaires offertes par les Mollusques, notamment les Escargots.

Le nombre de familles et de sous-familles de Falconiformes varie quelque peu selon les spécialistes. Les Rapaces diurnes comptent un peu moins de 300 espèces répandues dans le monde entier.

Les *Vulturidae* (ou *Cathartidae*) sont les sept espèces de Vautours d'Amérique. Avec ses presque trois mètres d'envergure, l'espèce la plus majestueuse est le Condor des Andes (*Vultur gryphus*), le plus grand Oiseau volant actuel. On voit aussi des représentants de cette famille, les Urubus ou Vautours noirs, tourner dans les westerns (tout au moins ceux filmés en Amérique du Nord). Ce sont tous des charognards et leur odorat est excellent.

La famille des *Sagittaridae* ne comporte qu'une seule espèce de forte taille, le Secrétaire ou Grand Serpentaire (*Sagittarius serpentarius*). Cheminant sur ses hautes pattes dans les savanes africaines, il se nourrit de petits Mammifères, d'Insectes, mais surtout de Serpents, son plat favori.

Le Balbuzard (*Pandion haliaetus*) est également seul dans sa famille (*Pandionidae*). Ce spécialiste de la pêche se rencontre dans le monde entier. Il possède à l'intérieur de ses serres de petits piquants capables de retenir les Poissons. Pareille conformation se retrouve d'ailleurs chez les Hiboux pêcheurs.

Les 218 espèces d'*Accipitridae* sont réparties en moins d'un dizaine de sous-familles.

La sous-famille des *Accipitrinae* regroupent :

– les Autours, les Eperviers, les Autours chanteurs (une cinquantaine d'espèces). Ces Rapaces, représentés chez nous par l'Epervier d'Europe et l'Autour des Palombes, sont des chasseurs de vol aux pattes allongées et aux ailes larges. Plutôt forestiers, ils chassent à l'affût et fondent rapidement sur leurs proies, principalement d'autres Oiseaux, mais aussi des Reptiles ou des Insectes.

– une cinquantaine d'espèces de Buses au sens large, représentées chez nous par la Buse variable. Caractérisées par leur aptitude au vol plané, ces animaux sont souvent communs. Dans nos régions, le régime de la Buse variable est constitué à plus de 50% de Campagnols. A l'occasion, ces Oiseaux ne dédaignent pas les charognes. Ce groupe est réparti dans le monde entier, sauf en Australie.

– les Aigles au sens large, soit environ 35 espèces de Rapace de moyenne à grande taille. En France, on rencontre l'Aigle royal, l'Aigle de Bonelli et un visiteur d'été, l'Aigle botté. L'Uraète d'Australie (*Aquila audax*) remplit le rôle des Vautours, absents de ce continent. Les plus fantastiques des Aigles sont certainement les Harpies, Rapaces forestiers très puissants et reconnaissables à leur huppe double. Ces espèces ce sont spécialisées dans la capture de Mammifères de taille moyenne : les Macaques pour l'Aigle des Singes déjà évoqué ou des Dendrolagues (Kangourous arboricoles) pour l'Harpie de Nouvelle-Guinée (*Harpyopsis novaeguinae*). La Harpie féroce (*Harpia harpyja*) d'Amérique Centrale et du Sud, sans doute le Rapace le plus puissant du monde (jusqu'à 4,5 kg), peut s'attaquer à de nombreuses proies, du Paresseux au Porc-épic, en passant par les Chiens domestiques.

Les *Circaetinae* (une quinzaine d'espèces) sont des chasseurs de Reptiles. Le Circaète Jean-le-Blanc est un visiteur d'été de nos contrées où il traque Couleuvres et Vipères.

Une dizaine d'espèces de Busards (*Circinae*) se rencontrent dans les régions ouvertes, marais et cultures, du monde entier. Ils se nourrissent principalement de petits Rongeurs. Mâle et femelle diffèrent par la couleur, en général grisâtre chez le premier et brunâtre chez la seconde. Reconnaissables à leurs ailes très longues et à leur allure svelte, nos trois espèces de Busards (Busard des roseaux, Busard Saint–Martin et Busard cendré) volent en général très près du sol.

Les *Milvinae* (une vingtaine d'espèces du monde entier) comprennent un certain nombre de représentants consommant les cadavres et les ordures. C'est le cas chez nous des Milans (Milan noir et Milan royal). D'autres *Milvinae* sont des mangeurs de poissons comme les Pygargues ou Aigles pêcheurs (genre *Haliaeetus*). Les *Rostrhamus* américains se délectent de Mollusques d'eau douce et leur bec offre une conformation tout à fait particulière. D'autres espèces enfin se nourrissent d'Insectes.

Les Bondrées et apparentés (*Perninae* : une quinzaine d'espèces) sont en majorité friandes de larves de guêpes ou d'abeilles. La Bondrée apivore (assez semblable à la Buse pour le néophyte) est une visiteuse d'été. Le *Chondrohierax uncinatus* déjà évoqué consomme des Mollusques.

Les Elanions (*Elaninae* : 6 espèces) surtout tropicaux et sub-tropicaux chassent les petits Vertébrés et les gros Insectes.

La Buse des Chauve-souris (*Machaerhamphus alcinus*) est très particulière avec son bec largement fendu et ses gros yeux. Elle chasse au crépuscule Chauve-souris, Oiseaux et Insectes et elle est répandue de l'Afrique au Sud-Est asiatique en passant par Madagascar.

Les Vautours de l'ancien monde (*Aegypiinae*) sont de grands Oiseaux, équivalents écologiques des *Cathartidae* américains. En Europe, en Afrique et en Asie, il se nourrissent surtout de cadavres et de charognes. Le Vautour fauve (jusqu'à 2,80 m d'envergure) s'observe dans les Pyrénées. Le Gypaète barbu, rappelant davantage un gigantesque Faucon, est en nette régression en Europe. Le Percnoptère, de plus petite taille et quasi commensal de l'Homme en Afrique, est bien connu pour son comportement de casser les oeufs avec une pierre.

Les *Falconidae* sont divisés en trois sous-familles :

– les *Diaptrinae* ou Caracaras d'Amérique du Sud, de la taille d'une Buse et munis de longues pattes, considérés comme des charognards, mais aux habitudes alimentaires très larges.

– les *Herpetotherinae*, des forêts d'Amérique du Sud, avec le Faucon rieur (*Herpethotheres cachinnans*), grand prédateur de Serpents et 5 espèces de Faucons de forêts (genre *Micrastur*) qui chassent à la manière des Eperviers, quoique nettement plus habiles au sol.

– les Fauconnets (genres *Spiziapteryx* d'Amérique du Sud, *Polihierax* d'Afrique et *Microhierax* d'Asie : 9 espèces) et les Faucons (genre *Falco* : 38 espèces) constituent la sous-famille des *Falconinae*. Les Fauconnets sont de petits Rapaces (de la taille d'un Merle) se nourrissant d'Insectes. Les Faucons, présents dans le monde entier, varient beaucoup plus de taille. Assez grossièrement, on peut distinguer les Faucons "nobles" (grands Faucons, Faucons pèlerins, Hobereaux, Faucon d'Eléanore et Faucons émerillons) qui chassent au vol avec des piqués spectaculaires et les Faucons pratiquant le vol sur-place et capturant leurs proies au sol (Crécerelles, Faucons ardoisés et Faucon kobez). Les premiers s'attaquent aux Oiseaux en vol et sont les Rapaces les plus prisés en fauconnerie. Le Pèlerin (certainement l'Oiseau le plus rapide, chronométré à 300 km/h), l'Emerillon et le Hobereau sont nos principaux Faucons nobles indigènes. Les seconds, représenté par notre Crécerelle, sont des consommateurs de Micromammifères.

Spécialité : chasseur de nuit (ordre des Strigiformes)

Les Rapaces nocturnes se nourrissent surtout de Micromammifères et d'Insectes. Ils s'attaquent également aux Oiseaux, voire aux Poissons pour certains genres. Les plus grands des Strigiformes (les Grands Ducs) peuvent également capturer des proies plus grosses.

Il est à noter que si la biologie des Falconiformes est relativement bien connue (hormis quelques genres des forêts sud-américaines), de nombreux Rapaces nocturnes sont très mal connus et représentés par de rares spécimens dans les collections : *Xenoglaux loweryi* du Pérou (3 exemplaires), *Otus minimus* de Bolivie (un seul exemplaire), *Phodilus prigoginei* du Congo (un seul exemplaire), *Aegolius ridgwayi* du Guatemala (un seul exemplaire), *Bubo shelleyi* du Cameroun (quatre exemplaires), *Strix butleri* d'Asie du Sud–Est (trois exemplaires).

Les Strigiformes (environ 150 espèces) sont séparés en *Strigidae* qui possèdent des disques faciaux individualisés et en *Tytonidae* chez lesquels les disques se rejoignent en un masque en forme de coeur.

La famille des *Strigidae* est elle-même divisée en deux sous-familles, les *Buboninae* et les *Striginae*, peu commodes à distinguer.

Dans la première, on regroupe généralement :

– les Hiboux pêcheurs et Chouettes pêcheuses (genres *Ketupa* d'Asie et *Scotopelia* d'Afrique), qui se sont spécialisés dans la capture des Poissons. Les sept espèces ont des moeurs moins nocturnes que les autres et sont également actifs durant la journée.

– les Grands Ducs (13 espèces du genre *Bubo*) et les Petits Ducs ou Scops (43 espèces du genre *Otus*) Les représentants locaux sont le Grand Duc d'Europe, l'un des plus gros Rapaces nocturnes du monde (jusqu'à 2,5 kg), et le Petit Duc, minuscule Hibou d'une centaine de grammes, qui nous visite l'été. Le Grand Duc a un régime éclectique selon les conditions locales. Le Petit Duc est un consommateur d'Insectes.

– les Chouettes diurnes de l'Hémisphère Nord (genre *Surnia* et *Nyctea*). Le Harfang des neiges et la Chouette épervière fréquentent toutes les deux les toundras autour du pôle Nord et ne nourrissent presqu'exclusivement de Rongeurs. Bien évidemment, sous ses latitudes, ces Chouettes sont parfaitement actives la journée.

La sous–famille des *Striginae* comprend :

– les Chevêchettes (environ 18 espèces), minuscules Chouettes du monde entier, sauf l'Australie. Malgré sa petite taille, l'espèce européenne attaque les Micromammifères et les petits Oiseaux. Très redoutée par ces derniers, elle est souvent houspillée et harcelée durant la journée.

– les Ninoxes (une vingtaine d'espèces). Les Chouettes du genre *Ninox* ont la plupart du temps une répartition limitée à des îles du Sud–Est asiatique ou d'Australie. Une espèce vit cependant à Madagascar. *Ninox scutulata* a une répartition plus vaste et entreprend chaque année des migrations. Etroitement apparentées, *Uroglaux dimorpha* de Nouvelle-Guinée et la Chouette rieuse de Nouvelle-Zélande (*Sceloglaux albifacies*) sont extrêmement rares.

– les Chevêches (5 espèces). Les Chevêches (genre *Athene*) hantent dans de nombreux milieux. Notre espèce locale se rencontre même en ville et son répertoire vocal est aussi large que ses préférences alimentaires. La Chouette des terriers (*Speotyto cunicularia*) occupe une grande partie du continent américain.

– les Chats-Huants tropicaux du genre *Ciccaba*, à allure de Hulotte, dont les cinq espèces vivent en Amérique et en Afrique.

– les Hulottes (genre *Strix* et *Pulsatrix*) dont quinze espèces habitent le monde entier. Notre Hulotte ou Chat-huant est un Oiseau très répandu, nichant un peu partout. Ses chasses nocturnes portent principalement sur les Micromammifères et les Oiseaux, mais elle sait s'adapter à d'autres sources de nourriture (Vers de terre, Poissons...).

– les Hibous (genres *Asio*, *Pseudoscops* et *Nesasio*). Huit espèces de Hibous sont réparties dans le monde. Notre Hibou Moyen Duc, espèce totalement nocturne, chasse principalement les Campagnols. Une autre espèce à régime alimentaire comparable, mais à activité diurne est le Hibou brachyote, qu'on peut voir voler dans les zones marécageuses.

– les Nyctales du genre *Aegolius* qui sont un peu plus grosses que les Chevêches. Notre Chouette de Tengmalm se rencontre surtout dans les forêts de Conifères et chasse les Rongeurs. Les trois autres espèces sont américaines.

Les *Tytonidae* englobent les Effraies et les Chouettes baies. Les Effraies (une dizaine d'espèces du genre *Tyto*) se rencontrent dans le monde entier. Notre Effraie "locale" a une très vaste répartition (Amérique, Afrique, Asie, Australie) et elle s'adapte bien à la présence humaine puisqu'elle niche dans les bâtiments calmes. La nourriture consiste principalement en Micromammifères. Les Chouettes baies du genre *Phodilus* vivent dans la forêt vierge. L'espèce dite de Madagascar s'étend sur une grande partie du Sud-Est asiatique. Quant au *Phodilus prigoginei* du Congo, il n'a été découvert qu'en 1951.

Les Rapaces en sursis

Les Rapaces se sont révélés, malgré la chasse effrénée que leur a livré l'Homme, relativement résistants, certainement du fait de leur adaptabilité alimentaire. Beaucoup se sont réfugiés dans des zones difficiles d'accès où ils arrivent à survivre. Cependant de nombreuses espèces sont menacées surtout par la destruction de leur habitat et par les pesticides qui se concentrent le long de la chaîne alimentaire. C'est ce dernier phénomène qui est à l'origine de la raréfaction du Faucon pèlerin en Europe.

Les différents trafics, destinés à alimenter les parcs zoologiques et la fauconnerie, sont très limités. Le commerce international de tous Rapaces est maintenant soumis à la Convention de Washington. En France, tous les Rapaces sont protégés intégralement, hormis le désairage (dénichage) des jeunes, pratiqués par les autoursiers et fauconniers, qui est strictement réglementé.

Ont disparu définitivement la sous-espèce de Californie du Vautour pape (*Sarcorhamphus papa ssp. sacra*), la sous–espèce coréenne du Pygargue de Steller (*Haliaeetus pelagicus ssp. niger*), le Caracara de Guadeloupe (*Polyborus lutosus*) vers 1900, la Chouette de Blewitt d'Inde centrale (*Athene blewitti*) vers 1914. Des ossements d'espèces récemment disparus ont été également retrouvés : *Bubo leguati* et *Athene murivora* aux îles Rodriguez. *Tyto sauzieri* et *Tyto newtoni* à l'Île Maurice et *Tyto cavatica* à Port-Rico.

Sont très menacés d'extinction à court terme, sinon déjà éteints pour quelques-uns : le Condor de Californie (*Gymnogyps californianus*), l'Autour de l'île Christmas (*Accipiter fasciatus ssp. natalis*), l'Autour d'Anjouan aux Comores (*Accipiter francesii ssp. pusillus*), l'Epervier de Gundlach de Cuba (*Accipiter gundlachi*), l'Aigle des Singes des Philippines (*Pithecophaga jefferyi*), différentes sous-espèces de l'Aigle impérial (*Aquila heliaca*), le Busard de de la Réunion (*Circus maillardi ssp. maillardi*), le Pygargue malgache (*Haliaeetus vociferoides*), le Pygargue à tête blanche d'Amérique du Nord (*Haliaeetus leucocephalus*), la Buse des Coquillages des Evergleades (*Rostrhamus sociabilis ssp. plumbeus*), le Milan à bec crochu de Grenade (Chondrohierax uncinatus ssp. mirus), la Crécerelle de l'île Maurice (*Falco punctatus*), la Crécerelle des Seychelles (*Falco araea*), la Crécerelle des îles Aldabra (*Falco newtoni*), de nombreuses sous-espèces du Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), le Faucon des Moineaux de la Guadeloupe (*Falco sparverius ssp. guadalupensis*), le Petit Duc de Mahé aux Seychelles (*Otus insularis*), le Petit Duc d'Anjouan aux Comores (*Otus rutilus ssp. capnodes*), *le Petit Duc de Porto–Rico* (*Otus nudipes ssp. newtoni*), le Petit Duc des îles Palau (*Otus podarginus*), le Petit Duc du Kenya (*Otus irenaea*), la Chouette rieuse de Nouvelle-Zélande (*Sceloglaux albifacies*), l'Effraie de Madagascar (*Tyto soumagnei*).

Au vu de cette liste, on constate que beaucoup de Rapaces sont menacés dans un certain nombre d'îles où les conditions écologiques sont bouleversées soit par la déforestation, soit par l'introduction d'espèces animales concurrentes. Sur ces petits territoires, de nombreuses espèces sont d'ores et déjà condamnées.

La leçon de l'écologie

Rappelons-nous qu'avant d'être un mot d'ordre, l'écologie est une science, basée sur l'observation et l'expérimentation. Le leçon de l'écologie scientifique est simple : dans la nature, touchez à telle chose, vous aurez tels résultats (ce qui ne signifie pas qu'il ne faut pas toucher, mais qu'il faut toucher en connaissance de cause). Chaque acte à sa répercussion dans les écosystèmes complexes qui nous entourent. Traitez les pullulations d'Insectes avec du DDT : le DDT se concentre le long des chaînes alimentaires et nous le retrouvons dans notre alimentation. Supprimez les prédateurs des Rongeurs : les Rongeurs se multiplient. Et ainsi de suite.

L'intérêt des systèmes naturels, qui ont mis des éternités à se mettre en place, c'est qu'ils sont auto-régulateurs : un peu trop de Campagnols et hop ! un peu plus de Rapaces. Evidemment, si nous introduisons un gibier d'élevage, légèrement abruti, la Buse serait bien stupide de négliger cet extra, apporté sur un plateau. Mais pour un Faisan de "loisir", combien de Campagnols détruits ?

Il est assez loin le temps où chaque bec crochu prenait une volée de plombs, où des collectionneurs stupides escaladaient les rochers pour voler les œufs du Gypaète, où les pièges à poteaux fleurissaient et sectionnaient les pattes des Chouettes.

Nous devons vivre maintenant avec les Oiseaux de proie, collègues dans la prédation. Il y a encore de la place sur la planète Terre pour la biodiversité.

Nature des oiseaux de vol, leurs compétences

L. PÉRU

Jeune faucon pèlerin adulte, Joris Hoefnagel (1542-1600), Nationalmuseum - Stockholm.

Cliché Hans Thorwid - Statens Konstmuseer.

Le choix d'un animal de compagnie relève, dans notre société, de la sociologie, de la psychologie humaine et bien sûr (voire surtout) du marketing : les tout petits préfèrent le Lapin nain, la Gerbille ou le Hamster, les adolescents s'enflamment pour les Mygales et les Serpents, ou plus banalement pour le Rat blanc de laboratoire ; les adultes penchent plutôt vers les classiques (Chiens, Chats, Oiseaux de volière ou Poissons d'aquarium). Connaissez-vous quelqu'un qui possède un Renard, un Blaireau ou simplement une Corneille ? Connaissez-vous un fauconnier ? Outre les difficultés légales, l'apprivoisement d'un Mammifère ou d'un Oiseau prend du temps et nécessite une grande patience.

De par le passé et dans toutes les régions du monde, l'Homme a domestiqué des espèces animales "utilitaires", choisies sur des critères d'économie rurale. En effet, garder un animal en captivité suppose un plus par rapport au même animal dans la nature, où il est en général abondant et pas trop difficile à piéger ou à chasser. La plus-value en question est généralement représentée par des "prestations" liées à la vie en captivité : lait, oeufs, jeunes, laine... difficiles à se procurer régulièrement. De plus l'alimentation doit pouvoir être fournie toute l'année. La plupart des animaux domestiques sont donc des herbivores ou des omnivores. L'exception confirmant la règle, le Chien ne répond pas à ces critères : carnivore, il est le premier "compagnon" de l'Homme dans le sens originel du terme (partageant sa nourriture, après l'avoir volée), lui-même consommé à l'occasion. On peut imaginer que des enfants se prirent d'amitié pour de jeunes chiots orphelins... mais ceci est une autre histoire préhistorique.

Peu "utilitaires", les prédateurs n'ont été que rarement domestiqués et leur apparition régulière auprès de l'Homme remonte généralement à des périodes historiques, dans des sociétés déjà évoluées, où guerriers et chasseurs deviennent une caste particulière et privilégiée. Le prédateur est emblématique de puissance : on jette des Lions et des Ours sauvages dans les arènes et, dans la suite du noble, apparaissent Guépards et Faucons apprivoisés par de patients serviteurs.

Revenons donc à nos Faucons. De multiples traités ou articles (Guillaume Tardif en 1567, Charles d'Arcussia de Capre en 1615, Leroi dans la première Encyclopédie, Huber en 1784...) nous enseignent l'art de la fauconnerie, "l'affaitage" des oiseaux, l'éducation des "niais" et des "branchiers", l'utilisation des "filets saillans" pour capturer les adultes, la distribution du "pât"...

Ces anciens auteurs ont aussi distingué très tôt les Oiseaux de "haut vol" à ailes "rameuses" des Oiseaux de "bas vol" aux ailes "voilières", les Faucons des Autours et des Eperviers. Cette distinction est avant tout morphologique, basée principalement sur la structure de l'aile et celle des "mains" (les serres). Nous nous contenterons pour notre part d'une distinction écologique, car c'est la spécialisation à des modes de chasse à un même type de proies dans des milieux différents qui a induit, via l'évolution des espèces, ces divergences adaptatives si notables. Les Faucons "nobles" du genre Falco

sont des Oiseaux de milieux ouverts (steppes, prairies, cultures) au vol rapide, capables de piqués foudroyants sur des proies en mouvement. Autours et Eperviers sont des Rapaces forestiers au vol plus manœuvrier, aux ailes larges, à la queue beaucoup plus longue (un gouvernail plus efficace), chassant à l'affût ou à la surprise. L'Autour ne quitte guère les frondaisons, le Gerfaut s'élance dans l'azur : bas vol et haut vol.

A la lueur de nos connaissances actuelles en écologie, nous constatons que le choix (relativement ancien) de l'Homme a porté sur des espèces "ornithophages" (c'est-à-dire d'Oiseaux dont le régime alimentaire comporte au moins la moitié d'autres Oiseaux) : Gerfaut, Pèlerin, Hobereau, Emerillon, Autour, Epervier. Réfléchissons un peu sur ce choix pour l'activité de chasse.

Pour faire un bon Oiseau de fauconnerie au Moyen-âge, il nous aurait fallu bien sûr un Oiseau diurne, ce qui exclut nos Rapaces nocturnes, par ailleurs surtout consommateurs de Rongeurs (notons cependant que le Grand Duc fut utilisé en fauconnerie, mais pour capturer des Rapaces diurnes adultes). Il nous aurait fallu un Oiseau rapide, prompt à l'acte : les Buses, Busards et autres Milans, surtout planeurs, ne nous sont pas d'une grande utilité (de même pour les Aigles, bien encombrants, pas très vifs et plutôt rares). Et puis, il nous aurait fallu un Rapace chassant instinctivement des Oiseaux et des Mammifères d'une certaine taille : le Circaète ne s'attaque qu'aux serpents, le Vautour ne s'intéresse qu'aux charognes, le Balbuzard est un pêcheur, la Bondrée se nourrit d'Insectes et le petit Faucon crécerelle se repaît de Campagnols.

Voilà donc notre choix, judicieux certes, mais obligatoire. Spécialisés dans la prédation des autres Oiseaux, ne dédaignant pas un lapin pour les plus gros, nos Rapaces énumérés plus haut correspondent parfaitement à ce que l'Homme attendait d'eux dans l'acte de chasse : rapidité et efficacité, les uns dans les plaines, les autres dans les bois ou les bords d'étangs. Evidemment en termes de rapidité et d'efficacité, l'Homme a trouvé mieux depuis, mais en plus bruyant.

Ces Rapaces, symboles de puissance et de liberté, n'ont jamais été domestiqués et sont difficiles à élever. L'Oiseau doit etre déniché, apprivoisé, puis lentement conditionné aux réflexes qui feront de lui le compagnon du fauconnier. Les Pèlerins sont devenus très rares en France, victimes des pesticides, l'Autour ne s'aperçoit que furtivement dans les grandes forêts ; quant aux fauconniers, leur présence est encore signalée sur quelques aéroports où ils protègent de grands Oiseaux de métal. De l'inévitable débat sur le droit de l'Homme à disposer de l'Animal libre, ne reste qu'une question, dans nos villes de verre et de béton : Lapin nain ou Tortue de Floride ?

Les spécificités de l'aigle royal *(aquila chrysaetos)*

J.-P. VIDAL

Equipage de Courzieu.

Cliché Hervé Nègre

L'aigle royal est utilisé pour la chasse au vol depuis l'origine de la fauconnerie. L'Asie Centrale a conservé les traditions de ce type de chasse ainsi que quelques aigliers européens passionnés (Allemagne, Angleterre, Autriche, République tchèque, et France).

L'aigle royal pèse 4 à 6 kg suivant le sexe et mesure 2,10 m d'envergure. Sa puissance est impressionnante au moment de l'impact sur la proie, et la force de ses serres, avec l'avillon qui mesure 7 cm, exerce une pression supérieure à 150 kg au cm².

On l'utilise en France pour le vol du lièvre et du renard. En Asie, certains aigliers chassent encore le loup et le chevreuil. En Europe, sont employés les mâles (tiercelets) plus légers en poids (3 à 4 kg) pour voler le lièvre. Par contre, les aigliers d'Asie préfèrent les femelles (formes) plus fortes (4 à 5 kgs) pour des attaques plus difficiles concernant le renard, le chevreuil et le loup.

La difficulté de chasser en France avec des aigles est due :

– au nombre impressionnant de lignes électriques qui s'avèrent très dangereuses pour les oiseaux en raison de leur envergure.

– à l'absence de renard, sur un grand découvert, pour faire une attaque.

– à la difficulté d'affaiter un aigle royal, qui, en raison de sa force, demande un travail très délicat.

Pourquoi un aigle revient-il sur le poing de l'aiglier?

On peut utiliser, pour la compréhension de ce comportement, l'association de 3 mots clefs :

RECOMPENSE : l'aigle est toujours récompensé pour son travail. Il lui sera donc servi une nourriture diversifiée et de qualité : rats d'élevage, coquelets et cous de dinde.
COMPLICITE : l'art de l'aiglier est de parvenir à établir une harmonie avec son oiseau en décelant ses qualités et ses limites, tout en stoppant toute action d'agressivité de la part de l'oiseau.
CONFIANCE : l'aigle dans la nature a peur de l'homme. Il doit évoluer devant l'aiglier, à vue et sans crainte.

Combien de temps faut-il pour affaiter (dressage) un aigle ?

C'est très variable d'un aigle à l'autre, du fait du comportement d'un individu à un autre.

On peut dire que la règle impérative est *la lenteur*. Comme tout exercice d'éducation, il faut le lui inculquer pour qu'il la conserve toute sa vie. On ne peut avancer et obtenir les premiers résultats qu'après quelques semaines d'entraînement.

Pour comprendre l'affaitage, il faut savoir qu'il peut se décomposer en 4 phases :

La prise de contact :

elle s'effectue avec l'aiglier qui lui donne la nourriture au poing et obtient un parfait équilibre, sur le gant, pour le confort. Rappelons qu'une femelle peut peser plus de 4 kg et avoir une envergure de 2,10 m.

Les exercices en filière :

s'effectue pour le "réclame" sur le poing.

Celui-ci ne pose guère de problème au spécialiste, mais il se transforme vite en combat inutile pour le débutant, risquant de rendre l'oiseau non respectueux (agressif) et de le rendre inutilisable à vie !

Le lâché (introduction) :

s'effectue sans filière avec une parfaite connaissance du poids de vol (perte d'adiposité) : l'oiseau vient alors s'alimenter sur le poing en toute complicité.

La musculation :

c'est la partie la plus technique. Un aigle né en captivité devra découvrir son environnement (clôtures, arbres, animaux domestiques, véhicules etc.). L'aiglier est là pour lui apprendre à spatialiser son nouvel environnement, en le mettant en confiance : l'aigle royal est un timide et un anxieux.

L'aiglier entreprend de lui faire effectuer des exercices alternés, de vol battu et de vol plané, pour retrouver ces qualités en chasse. A ce stade de l'affaitage, des mois et des années seront nécessaires pour améliorer ses performances musculaires et ses techniques de vol.

L'idéal est de sortir en terrain accidenté (bois, taillis) avec son aigle, au moins une heure par jour, et de faire, avant l'ouverture de la chasse, du "training" avec une voiture roulant à 80 km/h à l'aide d'une longe de 100 m à laquelle est attachée une peau de renard.

Ainsi, il est possible de juger si l'oiseau est prêt pour chasser.

Le problème qui se pose est de "créancer" l'oiseau sur une proie. Un aigle peut avoir peur du renard, il faut donc le nourrir sur une dépouille de renard pour l'habituer à cette proie.

L'équipage de chasse au vol de Courzieu

L'équipage de Courzieu a été créé en 1984. Il se compose de cinq membres et s'est spécialisé notamment sur le bas-vol avec les aigles. Cet équipage compte 2 aigles royaux, 1 faucon lanier et 5 autours des palombes, et vole en Beauce, Champagne, Vercors et Hongrie. Il a eu la chance d'être formé et parrainé par Monsieur Josef Hiebeler du château de Rosenburg en Bavière, grand aiglier qui a accepté de partager son savoir et de nous initier.

Après les classes, il faut pratiquer, encore pratiquer... Seule la pratique de la chasse au vol permet d'obtenir une évolution technique dans la fauconnerie.

Bouton de l'Equipage de Courzieu.

Cliché du Musée International de la Chasse - Gien.

Approche médicale et chirurgicale : faucon et autour

J. GUERRY

Faucons et autours ont émerveillé l'homme de tout temps ; après les Egyptiens, les Incas, le Moyen-Age..., ils gardent une place dans l'imagier d'Epinal des français du 20e siècle finissant. Si ce sont leurs yeux, ou plutôt leur vue, et leur vol qui en sont surtout responsables, le biologiste et thérapeute ne peut que souligner l'évidente unité de fonctionnement de l'ensemble physiologique de ces "merveilleuses machines volantes et vivantes" ! Qui dit vivant, dit équilibre mais aussi parfois déséquilibres et nous nous proposons de relater quelques-uns de ces déséquilibres de santé, à titre d'exemples caractéristiques et spécifiques.

Ces rapaces "nobles" se singularisent par leur chasse très spécifique : leur mode de capture très spécialisé concerne une proie vivante et qui est elle-même en vol. Une telle capture représente une performance sportive qui met en jeu des aptitudes anatomiques et physiologiques remarquables dont le corollaire est inéluctablement une plus grande fragilité de cette "mécanique athlétique".

Il suffit, pour s'en persuader, de se laisser raconter par les spécialistes la grande sélection naturelle qui s'opère pendant la première année de vie de ces rapaces, bien supérieure à celle qui atteint les rapaces moins performants. Ceci se constate surtout chez les animaux sauvages mais aussi chez les oiseaux de volerie. Pour la nourriture le problème est beaucoup moins important chez ces derniers car la mise à disposition des aliments par l'homme les mettra souvent à l'abri du manque de nourriture du fait de leur inexpérience et de leur inaptitude à conserver leur proie convoitée par un congénère plus expérimenté !

Par contre les accidents tels que les plaies provoquées par des épines dans les buissons, des fentes ou fractures du bec, l'arrachage d'une serre et surtout de l'avillon, la fracture d'un rayon osseux, interviendront plus fréquemment chez des jeunes et pendant l'affaitage.

A propos des accidents de chasse elle-même, on peut s'étonner d'en constater relativement peu si l'on considère la puissance, la rapidité, la violence et la précision des gestes de ces grands chasseurs que sont les faucons et les autours.

Quelles forces subissent les articulations et les os des pattes et des doigts du pèlerin qui saisit sa proie en plein vol en fin d'un piqué chronométré entre 200 et 300 km/h ? Quelles tensions subissent les muscles du cou soumis à cette vitesse de chute parfaitement contrôlée quand le bec participe à la capture ? A quelle pression est soumis le brèchet qui semble bien avoir le rôle déterminant dans le choc initial de la proie ou buffetage ?

Certes l'anatomie semble parfaitement adaptée à ces mouvements telles la finesse et la longueur des doigts qui sont au contraire courts et robustes chez les charognards comme le vautour ; tel le brèchet trapu et étayé par des côtes plus rigides que chez les autres rapaces diurnes.

Les accidents au moment du buffetage ou du liage semblent peu nombreux, tout au moins en regard de l'exploit physique. Il faut cependant remarquer que des risques excessifs sont souvent écartés soit par l'instinct de l'acteur lui-même soit par le fauconnier ; un faucon qui ne se sent pas vraiment en forme s'abstiendra de chasser en haut vol et choisira pendant la mue, pendant les intempéries une technique plus simple. De même un faucon ou un autour qui s'écarte sensiblement de son poids de vol ou présente une quelconque anomalie ne sera pas lancé par son fauconnier.

Du fait de leur type de vol ces rapaces "nobles" sont beaucoup moins exposés aux accidents provoqués par les automobiles que les buses et les milans par exemple. Des sujets de ces deux espèces nous sont périodiquement présentés après ramassage sur le bord d'une route pour essayer de les ramener à une vie normale après de violents traumatismes contre un phare ou une calandre de voiture.

Les traumatismes des faucons et autours proviennent plutôt des lignes électriques et des chasseurs. Malgré une vision très performante, les rapaces heurtent de temps en temps des lignes à haute tension soit au niveau des fils soit au niveau des pylones ; l'électrocution ou les traumatismes sont généralement mortels mais se restreignent parfois à un traumatisme crânien mineur ou à des fractures d'une portion alaire. On explique mal de telles erreurs, sauf mauvaises conditions météorologiques avec visibilité très restreinte, chez des animaux doués d'une **vision exceptionnelle**.

L'œil des rapaces atteint un niveau de perception rare en comparaison des autres vertébrés. Chez le faucon la troisième paupière ou membrane nicritante, transparente, s'avère plus particulièrement utile pour protéger l'œil tout en conservant la vision pendant le vol en piqué. Comment ce chasseur atteindrait-il sa proie s'il devait fermer les paupières pendant son plongeon ou si la cornée se desséchait, troublant ainsi son image ?

Le système du myosis volontaire améliore encore l'acuité visuelle comme chez la plupart des oiseaux et eux seuls : la contraction centripète de l'iris ferme la pupille et, de la même façon que lors de la fermeture du diaphragme d'un appareil photographique, la profondeur de champ et la netteté d'un plan précis peuvent être réglées. Ce mécanisme, complémentaire de celui du cristallin et qui permet au rapace de bien cibler sa proie pendant l'attaque, n'existe pas, de façon volontaire, chez les mammifères, l'homme y compris.

On peut prolonger la chimère égyptienne HORUS, homme à tête de faucon, en chimère physiologique dans laquelle un œil de faucon serait relié aux voies visuelles d'un cerveau humain : l'association constituerait certainement "la machine vivante à voir" la plus performante qu'on puisse imaginer.

Membrane nictitante transparente de l'épervier qui peut être mobilisée sans mouvement des autres paupières.

Reproduction aimablement autorisée par M. Schimdt-Morand.

La nécessité d'une vision très précise de ces rapaces de haut vol explique leur vision panoramique très réduite (zone aveugle arrière très large) due à la position très frontale et non latérale des yeux sur le crâne et donc leur vision binoculaire bien développée. La vision panoramique réduite est compensée par une grande mobilité de la tête autour de l'axe du cou en dehors des périodes d'attaque. Le faucon sait ainsi très bien profiter de sa grande acuité visuelle pendant sa chasse en usant des limites visuelles de ses proies : il va les attaquer dans leur champ aveugle, par derrière et par-dessus ou par-dessous, en silence et en piqué.

L'excellente vision des faucons surtout mais aussi des autours et éperviers dépend également de la possibilité de désynchroniser les mouvements des yeux et donc d'avoir simultanément deux champs visuels différents.

Si la vision nocturne est l'apanage des rapaces nocturnes, la vision des couleurs est très développée chez les diurnes ; plusieurs expériences montrent que les falconinés sont trichromates, c'est-à-dire voient les trois couleurs fondamentales et leurs nuances.

Pour en revenir aux traumatismes dus aux lignes électriques, des progrès sensibles ont été obtenus ces dernières années : d'une part par l'utilisation du pistage des oiseaux par radio ou "radio-tracking" des oiseaux de volerie ; celui-ci permet, après implantation d'un petit émetteur sur les plumes de l'oiseau, de le suivre même quand on l'a perdu de vue et donc de pouvoir continuer à le guider.

Les chasseurs, vrais ou faux, c'est-à-dire les hommes armés d'un fusil de chasse, prennent parfois pour cibles les rapaces diurnes et, comme en témoigne la radiographie ci-contre, mettent en jeu leur vie de façon non exceptionnelle. Les radiographies qu'il nous arrive de pratiquer par simple contrôle ou tout au moins sans suspicion particulière de corps étranger dans le corps d'un rapace, nous fait découvrir maintes fois des petites taches blanches bien rondes...!!

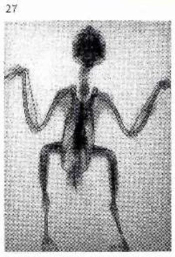

Positif de la radiographie d'un faucon "plombé".

Cliché de Julien Guerry.

Sur le plan des maladies des faucons et autours, nous avons sélectionné trois affections dominantes parmi les cas pathologiques rencontrés chez ces rapaces : ce sont le podagre, l'aspergillose respiratoire et le parasitisme.

Le PODAGRE présente des similitudes avec le podagre bien connu chez l'homme depuis le 13e siècle pour provoquer des enflures et des douleurs des articulations, surtout au niveau du pied ; on l'appelle aussi chez l'homme la "goutte".

Sa fréquence beaucoup plus grande chez les faucons et les aigles que les autours, les éperviers et les autres rapaces semble en relation avec la constitution de leur pied : os et peau écailleuse ne sont séparés que par quelques éléments indispensables à la vie des extrémités : vaisseaux sanguins, nerfs et tendons, sans tissu élastique ou graisseux pour l'amortissement. La pression prolongée sur ce carrefour des quatre doigts portant tout le poids du corps, surtout quand le faucon est "patte-en-plume", posé sur une seule patte, aboutit facilement à la formation de grosseurs dures et douloureuses. On ne peut s'empêcher de trouver une similitude avec les callosités du coude du rond-de-cuir ou les bursites indurées du genou du moine prieur !

Ce podagre se verra d'autant plus fréquemment que l'oiseau disposera d'une perche de diamètre inadapté à son pied pour le poser. Les pressions seront mal réparties, sur une trop petite surface, si les doigts ne participent pas à la stabilisation du corps.

La boule de tissu fibreux formée sous le carrefour des doigts, de diamètre parfois supérieur à celui d'un doigt de l'oiseau, révèle parfois la présence de microbes pathogènes aux examens de laboratoire. Ceci nous incitera plus encore à en faire une ablation chirurgicale si la correction de la perche : forme, diamètre, consistance superficielle, n'a pas suffi à la faire disparaître.

L'ASPERGILLOSE RESPIRATOIRE, particulièrement fréquente chez les jeunes autours, est due à la pullulation dans l'appareil respiratoire d'un champignon microscopique du type moisissure, dénommé *Aspergillus*. Il s'agit bien d'une pullulation car ce germe, en fait plus saprophyte que pathogène, est très souvent présent à l'état quiescent ou latent dans plusieurs parties du corps des rapaces : conduit auditif, fosses nasales, larynx, bronches, sacs aériens, plaies cutanées... Il ne se développe en nombreuses colonies que lors de mauvaises conditions d'hygiène alimentaire ou du logement (beaucoup de poussières contaminantes en suspension) ou lors d'un affaiblissement de l'état général de l'oiseau (maladie intercurrente, gros stress, immuno-dépression...).

Cette mycose opportuniste sera d'autant plus difficile à juguler dans l'appareil respiratoire que celui-ci présente une structure nettement plus étendue et complexe que chez les autres vertébrés supérieurs : aux bronches et poumons viennent s'ajouter des sacs aériens très étendus et répartis à la surface des cavités thoracique et abdominale et le long des vertèbres cervicales. Ces sacs aériens abaissent le poids de l'animal pendant le vol, participent à l'apport d'oxygène nécessité par la grande consommation énergétique musculaire du vol et contribuent à refroidir l'organisme ; en effet les oiseaux, ne suant pas par absence de glandes sudoripares, évacuent leur chaleur musculaire résiduelle par augmentation du flux respiratoire.

Tête en pinceau d'un *Aspergillus fumigatus* vu au microscope électronique.

Cliché aimablement fourni par Janssen Pharmaceutica - Belgique.

Ces volumineux réservoirs rendent plus difficiles les traitements visant à soigner les infections des sacs aériens (aspergillose, candidose, mycoplasmose, chlamydiose...) ou aéro-sacullites par inhalation ou même par voie orale ou injectable car ces culs-de-sac sont très peu irrigués.

Pire encore, ces sacs aériens se prolongent dans quelques os dits "os pneumatiques" dont la cavité centrale ou médullaire est une poche en relation directe avec le reste de l'appareil respiratoire. C'est ainsi qu'il nous est arrivé de constater une infection microbienne grave des sacs aériens après mise en place d'une broche sur la fracture accidentelle et souillée de l'humérus d'un faucon crécerelle.

La présence des sacs aériens n'est certainement pas étrangère, outre des processus physiologiques respiratoires spécifiques aux oiseaux, à leur grande sensibilité aux gaz délétères. De même que le canari est le premier à souffrir d'une augmentation de la teneur en ammoniac de l'air ambiant ou de la fuite de chauffage au gaz dans un appartement, il a été rapporté, en Suède en particulier, une augmentation énorme de la découverte de cadavres d'éperviers dans les heures et les jours qui suivaient l'épandage d'insecticides organo-chlorés agricoles par hélicoptère : la relation de cause à effet, à défaut de preuve, semble très probable.

Ce ne sont d'ailleurs pas là les seuls cas des effets de la pollution subis par les rapaces que l'on connaisse : on a, tout au moins partiellement, attribué la nette diminution de faucons pèlerins dans certaines régions des Etats-Unis à la toxicité des insecticides largement utilisés dans les années soixante : la dieldrine consommée avec des proies contaminées s'avère directement mortelle ; le D.D.T. provoque un amincissement important de la coquille des oeufs suivi de fréquentes mortalités des oisillons avant l'éclosion. Heureusement l'interdiction de certains insecticides vers 1970 et les efforts de nombreux biologistes et écologistes américains ont fait régresser ce problème.

Le PARASITISME externe et interne représente un problème quasi-constant chez nos oiseaux et fait donc l'objet d'une surveillance régulière de la part des fauconniers et autoursiers. Les parasites internes sont des agresseurs très fréquents auxquels sont particulièrement sensibles les jeunes oiseaux ; sans provoquer systématiquement de maladie aiguë et spécifique, ils affectent l'état général et le fonctionnement de l'organe ou l'appareil où ils vivent ; ils agissent surtout par :

– spoliation alimentaire : les parasites du tube digestif se nourrissent des matières les plus nobles du chyme de leur hôte : acides aminés essentiels, vitamines, oligo-éléments.

– irritation et destruction des tissus dans les organes où ils se logent, appareil digestif et appareil respiratoire principalement.

– toxicité de leurs déchets pour l'hôte.

Mais plus encore que dans d'autres domaines de la biologie, il ne s'agit pas là d'une loi du tout ou rien qui voudrait que s'il y a parasite, maladie ou même mort menacent, s'il n'y a pas parasite, la santé est parfaite. L'aspect quantitatif du parasitisme est primordial et il s'agit de déterminer la frontière, assez épaisse d'ailleurs, qui délimite un état d'équilibre toléré entre l'hôte et ses parasites quasi-obligatoires et un état de déséquilibre où l'excès de parasites est fortement préjudiciable à l'oiseau.

Ainsi les traitements anti–parasitaires seront décidés soit lors d'infestations importantes voire massives soit périodiquement, à titre préventif, pour éviter les pullulations parfois brutales. Ni l'une ni l'autre de ces techniques ne nous dispense d'une appréciation quantitative régulière du parasitisme par la coproscopie : recherche au microscope dans les fientes ou les pelotes d'oeufs et de larves microscopiques des parasites internes. L'évaluation quantitative et répétée de ces formes de reproduction des parasites internes digestifs donne une cinétique parasitaire beaucoup plus proche de la réalité et plus significative sur le plan médical qu'une valeur ponctuelle isolée.

Les principales parasitoses internes ont pour noms : capillariose, ascaridiose, syngamose, coccidiose, candidose, filariose... Là encore il est nécessaire de bien surveiller l'alimentation de ses rapaces ; ces parasitoses étant communes à presque tous les oiseaux, des poussins, des coeurs de pigeons et autres aliments aviaires peuvent contaminer les rapaces. Ce contrôle, d'ailleurs aussi valable pour les microbes que pour les parasites mais plus difficile, n'est évidemment pas réalisable sur les proies sauvages de chasse.

Les **parasites externes** se trouvent couramment sur la peau ou les plumes : poux et acariens principalement mais ne gênent véritablement les chasseurs de haut vol que s'ils s'y multiplient en grand nombre ; les porteurs, irrités, nerveux, passent alors une bonne partie de leurs journées à se becquer la peau et le plumage. Des traitements insecticides idoines viendront rapidement à bout de ces parasitoses à condition toutefois de traiter tous les oiseaux concernés ainsi que les repaires des parasites, c'est-à-dire les anfractuosités chaudes et humides du logement, pour casser le cycle de ré-infestation. Il faut également savoir que les insecticides organo-chlorés si employés ces dernières décennies sur les mammifères d'élevage et de compagnie sont très toxiques chez tous les oiseaux ; on fait habituellement appel aux carbamates, aux organo-phosphorés ou parfois aux vieux remèdes de bonne femme : fleur de soufre, nicotine... dont l'efficacité perdure.

Ces exemples d'accidents ou de maladies qui atteignent faucons et autours ne sont que quelques cas pratiques et réels choisis par un vétérinaire qui n'est pas un spécialiste de ces oiseaux mais qui s'y intéresse. Une liste exhaustive, tout au moins de la pathologie connue et recensée à ce jour, serait aussi longue et fastidieuse (et au-dessus des compétences de l'auteur!) que mal venue dans un tel cadre. Que de maladies virales (peste aviaire, herpès-virose...), que de maladies bactériennes (choléra, salmonelloses, tuberculose, mycoplasmoses...), que de maladies nutritionnelles ou métaboliques (crises convulsives de l'épervier par carence en vitamines B, rachitismes...) suscitent l'intérêt des vétérinaires, biologistes, écologistes, chercheurs, et la tristesse des fauconniers et autoursiers, pour connaître ces maladies elles-mêmes et leur incidence réelle sur la faune de haut vol, sauvage ou de volerie !

Ces diverses déviations par rapport à l'état de bonne santé se manifestent rarement par des signes importants et univoques pour l'observateur, même averti, de ces oiseaux. Les manifestations visibles des maladies sont souvent frustes et non spécifiques ; un mauvais état de santé s'extériorisera par des anomalies de posture ou de comportement assez stéréotypées et d'éventuels signes plus caractéristiques.

"Quelque chose ne va pas" si l'oiseau ne mange pas ou peu ou lentement ; s'il fait preuve d'une docilité inhabituelle ; si ses plumes sont ébouriffées donnant une forme globale plus ronde que d'habitude ; si la palpation ou la pesée révèle un amaigrissement ou une perte de poids inexpliqué ; si l'oiseau ne se tient plus patte-en-plume mais sur les deux pattes ou, pire, couché ; si la cire et les pattes pâlissent ou se déssèchent ; si les performances de vol sont médiocres ou si le temps de récupération après effort est allongé... ; parfois apparaîtront quelques signes plus évocateurs : liquide plus ou moins purulent sur les narines, les yeux ; fientes de consistance, couleur ou odeur inhabituelle...

On sera alors amené à faire quelques investigations plus médicales telles que l'ouverture du bec, l'auscultation pulmonaire au stéthoscope, la palpation abdominale, l'examen des membres, des plumes. Compléteront éventuellement ces manipulations des radiographies de l'appareil respiratoire, du squelette et des prélèvements à fin d'analyses de laboratoire : bactéries, champignons, parasites, sang.

Pour réaliser ces manipulations il faudra avant tout obtenir le consentement tacite de l'oiseau, c'est-à-dire son immobilité ; le chaperonner ne suffira en général plus et on aura alors recours à l'abattage ; abattage qui, chez les oiseaux de proie, ne signifie heureusement que le couchage sur le dos et le maintien dans cette position soporifique avec neutralisation des dangereuses serres. Encore une chose plus facile à décrire qu'à faire bien, sauf pour un fauconnier ou un autoursier bien sûr.

L'abattage ne permet pour autant que de petites manipulations courtes et pas très douloureuses sinon nous ne connaîtrions jamais les vives appréhensions de l'anesthésie générale de ces oiseaux. Nous y recourons en cas de nécessité absolue car soit par méconnaissance du métabolisme des anesthésiques dans leur organisme soit uniquement par manque de pratique de l'anesthésiste, les anesthésies générales, même par voie gazeuse ou inhalatoire, aboutissent à une proportion non négligeable d'accidents mortels. L'accident s'avère encore plus regrettable si l'anesthésie n'était pas véritablement indispensable. On l'utilisera essentiellement pour des soins importants (plaies graves et souillées avec curetage et parage), des pansements délicats telle que la contention d'une aile ou d'une patte cassée pour une longue durée, des opérations vraies telle qu'une réduction de fracture nécessitant une broche dans l'os.

Enfin, la pauvreté fréquente des signes apparents de maladies, les difficultés autres de diagnostic (manipulations des oiseaux, irrégularité de la surveillance de certains oiseaux, même non sauvages) nous poussent à pratiquer une autopsie dès que cela est possible : elle permettra souvent de confirmer, de préciser ou de faire un diagnostic qui pourra être utile, par des mesures préventives adaptées, aux autres individus de l'espèce.

Cette approche médicale des faucons et autours nous montre toutes les limites de l'extrapolation en médecine animale ; beaucoup de nos connaissances actuelles procèdent de la comparaison avec des oiseaux beaucoup plus médicalisés pour des raisons de nombre et de rentabilité : les volailles.

Mais grâce à la passion des fauconniers et autoursiers, au développement de l'écologie, à la collaboration de divers professionnels ou amateurs, nous progressons et progresserons bien davantage dans ce domaine spécifique. Même les historiens et les artistes y contribuent, en particulier grâce au Conservateur actuel du Musée International de la Chasse de Gien !

Inter-relation entre la migration et la capture des rapaces pour la fauconnerie.

L'exemple de l'Europe (Pays-Bas, France) et du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie).

Th. VINCENT

La zone biogéographique du paléarctique occidental couvre l'Europe, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Cet ensemble est partagé en 4 unités climatiques ; le climat arctique règne sur l'Islande et le nord de la Scandinavie ; quelques îles de l'Atlantique ont un climat plutôt tropical. La France, pratiquement située au centre du paléarctique occidental est, quant à elle, soumise aux alternances climatiques estivales et hivernales. Les populations animales qui peuplent son territoire et les contrées voisines vont donc adopter des stratégies différentes pour survivre durant les périodes froides. L'une d'entre-elles est la migration. Cette technique de repli a été employée avec succès par de nombreuses espèces aviaires dont les rapaces.

Une stratégie de survie bien adaptée

Déplacements erratiques et migrations sont essentiellement liés aux fluctuations des ressources alimentaires. La migration peut donc se définir comme le déplacement périodique d'une population animale entre une zone de reproduction et une aire d'hivernage (Dorst, 1956). Ces migrations, en particulier celles des rapaces et des grands échassiers, interviennent sur de longues distances (milliers de km) qui amènent les oiseaux à traverser plusieurs pays voire à changer de continent en abordant les contrées africaines.

Cette migration est parfois complétée par un nomadisme. D'après Brown (1977), le nomadisme peut être défini comme un mouvement irrégulier, sans direction particulière. C'est le cas, par exemple, de la buse pattue (*Buteo lagopus*) qui, complètement migratrice dans les steppes arctiques où elle niche, va hiverner en zone tempérée mais nomadise d'une région à l'autre en fonction de la richesse en micro-mammifères des territoires de chasse.

Malgré les conditions parfois sévères qui règnent dans les provinces nordiques, certains grands falconiformes (autours des palombes, gerfauts) n'abandonnent pas leur contrée tant que les populations de lagopèdes, leurs proies habituelles, se maintiennent en nombre suffisant. Par contre, les éperviers, les faucons pèlerins et les émerillons, dont le régime alimentaire est essentiellement ornithophage, suivent les passereaux granivores et insectivores lors de leur migration d'automne vers les contrées méridionales. C'est aussi le cas par exemple pour la bondrée apivore (*Pernis apivorus*), spécialisée dans le déterrage des nids d'hyménoptères (guêpes, frelons, bourdons) qui en hiver ne trouvent plus suffisamment de ressources et migrent en Afrique. C'est également l'entrée en hibernation des reptiles (serpents et lézards) qui pousse le circaète Jean-le-blanc (*Circaetus gallicus*) à abandonner le sud de la France au bénéfice de régions situées au sud du Sahara (Génsbol, 1988). Par contre, le faucon d'Eléonore (*Falco eleonorae*) qui niche aux Canaries et sur les îles de la Méditerrannée synchronise sa reproduction (août) avec la période de migration automnale des passereaux trans-sahariens qui constituent le fonds de son régime alimentaire, sans toutefois en menacer ni les mouvements ni la survie. Lui-même, plus tard en saison, gagnera ses quartiers d'hiver qui se trouvent à Madagascar.

Les phénomènes migratoires des rapaces, en particulier ceux d'automne, sont aisés à suivre car ils sont réguliers et prévisibles mais surtout très spectaculaires. Ainsi, en Suède, à Falsterbö, milans, bondrées, éperviers et buses se rassemblent chaque année entre août et octobre et migrent en direction du Danemark. En trois mois, de 22 000 à 36 000 rapaces empruntent cette voie (Dubois et Duquet, 1992). D'autres sites exceptionnels sont également à retenir : détroit de Bosphore, Malte, Cap Bon, Gibraltar (Cap Spartel) mais aussi plus proche de nous, Orgambideska dans les Pyrénées Atlantiques ou Leucate au pied des Pyrénées Orientales. Parmi l'ensemble des rapaces peuplant la zone paléarctique occidentale, 24 espèces sont migratrices (Génsbol, 1988). Toutes n'ont pas la même technique de vol migratoire, d'autant que les grands rapaces répugnent à voler au-dessus des vastes étendues d'eau telle que la Méditerranée.

Planeurs et rameurs

La morphologie du rapace est fonction de son mode de vie. Sa technique de chasse dépend de ses qualités physiques. Les autours et les éperviers sont amenés à produire de brusques envols et de rapides accélérations en vol battu afin de saisir la proie qui s'enfuit devant eux. Les grands vautours aux ailes larges, au contraire, doivent soutenir de longs vols planés, aidés par les vents portants et les ascendances thermiques. Enfin les faucons, avec leurs ailes fines et les rémiges longues, peuvent se déplacer en vol battu sur de grandes distances mais la technique de chasse les amène à surprendre la proie et à la saisir en vol à la suite d'un vertigineux piqué dont la vitesse peut atteindre 280 km/h.

L'efficacité du vol dépend des paramètres morphologiques de l'oiseau qui peuvent se chiffrer en un **coefficient d'aspect** (rapport entre largeur et longueur de l'aile) et en une **charge alaire** (poids supporté par unité de surface alaire) exprimé en Newton par m². Sachant, d'après Brown (1977), que la surface de l'aile varie avec le carré des dimensions linéaires du rapace et le poids supporté, avec le cube de ces mêmes dimensions, on aura donc pour une même forme alaire une charge d'autant plus élevée que le rapace sera grand. Plus la charge alaire est basse, plus la vitesse de sustentation de l'oiseau peut être faible ; par voie de conséquence, une haute charge alaire facilite les attaques en piqué, améliore les angles de glissade à haute vitesse et facilite les vols horizontaux (Oehmichen, 1920 ; Mouillard, 1923 ; Kerlinger, 1989).

La charge alaire est de 20 à 30 N/m² chez le busard, elle est de 70 N/m² pour un faucon. Sachant, enfin, que de cette valeur dépend aussi le rayon de virage, on comprend pourquoi un grand rapace planeur tel qu'un vautour est obligé d'attendre le matin, cloué au sol, que le soleil ait réchauffé l'atmosphère avant de pouvoir s'envoler et est également obligé d'atterrir avant la fin de l'après-midi sous peine de ne plus trouver dans l'air qui se refroidit la portance nécessaire à son vol.

Malgré le nombre croissant d'observateurs et la quantité de données accumulées, on sait encore peu de choses sur la migration de certains rapaces. Il est possible que quelques-uns migrent la nuit et échappent ainsi aux contrôles. De même, jeûne ou alimentation en déplacement dépendent de l'espèce ; par exemple, les crécerellettes et les hobereaux sont observés de très loin tandis qu'ils chassent des insectes. Plus étonnant est l'absence d'information sur l'aigle pomarin (*Aquila pomarina*), dont les données de migration sont bien connues jusqu'au-dessus du Bosphore puis deviennent inexistantes entre Suez et l'Afrique orientale où on le retrouve en hivernage (Curry-Lindahl, 1980 ; Génsbol, 1988 ; Brown, 1988).

Une hypothèse séduisante sur les stratégies migratoires, avancée par Brown (1988), peut se résumer ainsi : les grands rapaces planeurs jeûneraient plutôt durant leur migration. Le gain de poids dû à l'amaigrissement réduirait la charge alaire (10 à 20 %) puis aiderait à l'utilisation des petites montées thermiques et aux longs vols planés sans pertes excessives et dangereuses d'altitude. Au contraire, pour un rapace rapide, usant du vol battu, les besoins alimentaires sont plus grands. La prise de nourriture serait nécessaire pour contrebalancer les dépenses énergétiques dues au vol. La nécessité de voir les proies expliquerait aussi la migration principalement diurne de la plupart des falconiformes (Brown et Amadon, 1989).

L'ensemble de ces paramètres, a priori assez théoriques, est déterminant pour la survie des rapaces dont l'existence dépend de ces données physiques. La stratégie de vol a été définie par Kerlinger (1989) comme étant un ensemble de comportements, de caractères morphologiques et physiologiques ou d'adaptation qui sont la conséquence de la sélection naturelle.

Chasses et migrations sont donc directement dépendants de ces éléments tant physiques que mathématiques. Les fauconniers et les ornithologues savent les exploiter à leur profit ou les observer en se plaçant aux endroits stratégiques pour suivre les déplacements des rapaces lors des mouvements migratoires.

Rapaces et fauconniers : à la croisée des chemins et des siècles

Les fauconniers ont de tous temps employé différentes méthodes pour se procurer des oiseaux aptes à être affaités.

Le désairage était fréquent. En dehors des nids situés en forêt qui fournissaient soit des « niais » soit des « branchiers » (Belvallette, 1887), les falaises du Pays de Caux et de la vallée de la Seine, réputées à juste titre friables et dangereuses, abritaient l'une des plus fortes densités de faucons pèlerins (*Falco peregrinus*) reproducteurs (Géroudet, 1972 ; Boyer et Planiol, 1948). Elle a toutefois été réduite à néant, dans les années 1960, à la suite des traitements phytosanitaires par les organochlorés, par la destruction à la carabine des adultes nicheurs, sur demande des colombophiles, et par le désairage de jeunes, vendus aux fauconniers français et étrangers (Reynaud, 1969 ; Vincent, 1992). Un procédé classique pour se procurer des faucons consistait à capturer des rapaces migrateurs durant l'automne. Ces oiseaux appelés « passagers », étaient plus difficiles à dresser mais en contrepartie devenaient plus performants.

En France, dès l'époque de Ch. d'Arcussia (1598), la Crau et la Camargue sont réputées pour permettre la capture de laniers (*Falco biarmicus*). Certains de ces oiseaux, parce qu'ils ont une couleur et une morphologie comparables à celles des laniers de Tunisie, sont appelés « alphanet » (ill. a) ou même « alphanet tunisien » (Chenu et Des Murs, 1862). Dans les Landes ce sont les émerillons (*Falco columbarius*) qui se font prendre dans les tenderies à alouettes (Boyer et Planiol, 1948).

ill. a - Représentation d'un alphanet (lanier), d'après l'ouvrage de fauconnerie de Ch. d'Arcussia.
Édition de 1615–1619, coll. particulière.

Au 16ᵉ siècle, les rapaces dressés en France pour la fauconnerie proviennent de toutes les contrées proches ou lointaines. D'Arcussia dit avoir eu, par exemple, des oiseaux d'Inde, de Barbarie, de Malte, de Sicile, des Iles Canaries, Majorque et Corse, d'Alexandrie, d'Esclavonie etc. (Schlegel et Wulverhorst, 1853). Ceci suppose des relations diplomatiques et des échanges commerciaux importants avec ces pays parfois éloignés.

En Europe, la Suède et la Norvège sont appréciées pour leurs gerfauts du nord et l'Allemagne pour ses autours passagers. Au Moyen-Age, c'est le petit village d'Arendonk près de la ville de Turnhout en Belgique qui est le centre international de vente de rapaces passagers pour toute l'Europe (Cels, 1963). Dès le 17ᵉ siècle, les Pays-Bas deviennent le pays le plus réputé pour la qualité de ses oiseaux passagers.

Un court rappel historique doit permettre de mieux comprendre comment les fauconniers hollandais s'imposent progressivement dans le piégeage et l'affaitage des oiseaux de chasse, au point d'être demandés par de nombreux Rois et aristocrates des royaumes d'Europe.

Fauconnerie de France, d'Angleterre et de Hollande : un savant cocktail

Les captures et le dressage des faucons, qui se sont développés en particulier en Hollande à Valkenswaard, sont indissociables de l'histoire évènementielle qui secoua les pays européens durant un siècle, approximativement entre la Révolution Française et la fin du 19ᵉ siècle.

Louis XVI, ne s'intéressant plus que de loin à la fauconnerie, veut alléger les charges qui pèsent sur les finances de l'Etat et en profite pour démonter une partie de la Vénerie royale et supprimer la Grande Fauconnerie (Chabot, 1898). Seule subsistera la fauconnerie du Cabinet du Roi. De 1785 à 1792, c'est un fauconnier hollandais, M. Van den Heuvell, qui servit sous les ordres de M. de Pagès. Le 4 mai 1789, les officiers des équipages royaux, parmi lesquels figurent encore les fauconniers, participent à la procession qui précéda l'ouverture des Etats-Généraux (Dieulangard, 1971). La charge de Grand Fauconnier sera finalement supprimée par la tourmente révolutionnaire et les maîtres fauconniers sont congédiés en 1792. Ils se réfugient alors hors des frontières, en Angleterre, en Allemagne et en Hollande (Boyer et Planiol, 1948).

Le savoir-faire des Hollandais va alors se perpétuer au travers de la succession des maîtres et des élèves qui sauront faire survivre la volerie jusqu'à ce que les évènements leur permettent à nouveau de faire resplendir cet art. Les Pays-Bas doivent donc à François Van den Heuvell, Jean Daams, Jean Peels, pour ne citer que ces fauconniers, d'avoir développé la réputation de la fauconnerie hollandaise autour du site exceptionnel de Valkenswaard puis de celui du Loo où se tiendra bientôt, grâce à l'appui bienveillant des équipages du Baron d'Offémont et de Wortly Stuart, la volerie royale de si grande réputation.

Valkenswaard, plaque tournante de la fauconnerie européenne

Valkenswaard, petit village réputé depuis le 17ᵉ siècle pour sa position stratégique sur la voie migratoire des rapaces, est situé dans le nord du Brabant, à environ 15 km de Eindhoven (Harting, 1883). Bâti sur une lande de bruyères, ce village a, dit-on, été construit par des fauconniers. A peu de distance du village, une trentaine de huttes existaient encore, à la fin du 19ᵉ siècle, pour la capture des faucons passagers.

Les migrations d'automne et de printemps sont les seuls moments durant lesquels les rapaces, de passage au-dessus du territoire hollandais, peuvent être pris au filet.

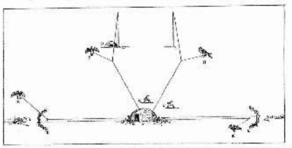

ill. b - Modèle de hutte hollandaise pour la capture du faucon passager. A : abri de l'oiseleur ; G : pie-grièche, H : faucon pèlerin captif ; P : pigeon-leurre ; D : abri du pigeon-leurre ; K : pigeon-proie ; E : filet à arceau ou tombereau (pour les explications, voir le chapitre 3-2).
D'après Harting, 1883.

La migration automnale est d'ailleurs plus propice que le remont. Plusieurs fauconniers s'occupent à prendre les oiseaux. Parmi ces oiseleurs, ne figurent que quelques professionnels tandis que la grande majorité des piégeurs est représentée par des amateurs qui ont pour nom celui de simples capteurs de faucons et non celui de réels fauconniers.

Les oiseaux, pris durant l'automne, sont vendus chaque jour, au plus offrant, sur la place publique du village. L'arrière saison voit donc affluer d'Allemagne, mais surtout d'Angleterre et de France tous les fauconniers accompagnés de leurs aides, désireux de se pourvoir en futurs oiseaux de volerie.

Dans une journée, à cause du vent, les rapaces migrent en suivant toujours la même voie. Les heures les plus propices pour la capture des oiseaux débutent à 8 h pour se terminer vers 15 h. Une perturbation météorologique peut modifier les conditions de migrations, les interrompre ou les accélérer.

Les huttes de piégeage, petits abris d'environ deux mètres de diamètre, semi-enterrés et recouverts d'herbe servant au camouflage, sont placées dans une plaine à moins de deux km à l'est du village (Harting, 1883). Chaque hutte dispose, en éventail, d'un ensemble de systèmes de repérage et de capture des faucons passagers (ill. b). Upton, (1980) la décrit ainsi :

– deux pie-grièches (G), dont la vue perçante signale au fauconnier l'arrivée d'un rapace. C'est par le comportement des passereaux que l'homme est prévenu du passage imminent d'un faucon au-dessus de la hutte (ill. c et d).

– un pigeon captif (P), qui va servir de leurre mais qui peut échapper aux serres du rapace en se réfugiant dans un abri proche (D), construit à cet effet.

– un faucon pèlerin affaité et captif (H) qui, par sa seule présence, pousse le rapace passager à attaquer le leurre, par provocation.

– deux pigeons captifs (K) disposés à l'opposé l'un de l'autre qui, en fonction du sens d'arrivée du faucon, servent de leurres et de proies vivantes au rapace. Ce dernier fond sur le pigeon et le lie. Un filet semi-circulaire (E) appelé tombereau ou encore filet à arceau (Boyer et Planiol, 1948), mû depuis la hutte, retombe alors sur le rapace qui est pris (ill. e).

Dès lors, le rapace privé de liberté est, soit enveloppé dans un linge pour être vendu, soit soumis aux premières phases de l'affaitage. Pour ce faire, il reçoit ses jets et porte un chaperon de rust, sans ornement, simplement destiné au dressage.

Un fauconnier hollandais professionnel excelle dans l'art de la capture et de l'affaitage des passagers ; il s'agit de Charles Th. Mollen. Il est le fils d'Adrien Mollen, fauconnier de l'équipage du Loo, issu lui-même d'une des familles de fauconniers les plus réputées de Valkenswaard. C'est à cette famille, par exemple, que l'on doit la création du chaperon type hollandais, maintenant si connu (Upton, 1987). Charle Th. Mollen possédait donc une hutte de capture et il expédiait à travers toute l'Europe les oiseaux qu'il piègeait ainsi que le matériel qu'il fabriquait (ill. f). Parmi ceux acquis par les fauconniers du « Old Hawking Club », certains passagers se sont illustrés par leur dynamisme et leur puissance tels que Elsa en 1891 ou Mary Rose en 1921, par exemple.

Quand les rapaces quittent le continent européen

La raison pour laquelle Valkenswaard était réputé pour ses faucons passagers réside dans le fait que ce village se trouve sur la voie de migration, principalement automnale, de l'avifaune, lorsque cette dernière abandonne les pays nordiques à l'approche de la mauvaise saison, pour les régions plus méridionales.

Beaucoup d'oiseaux, dont les rapaces, n'hésitent pas à changer de continent et se retrouvent donc soit en Afrique soit en Asie, selon leurs contrées d'origine, leurs chemins migratoires et leurs zones d'hivernage. La migration inter-continentale de plusieurs espèces a été étudiée au cours de ces dernières années, nous l'avons vu dans la première partie de cette étude.

Certains sites paraissent être particulièrement favorables à l'observation et à la capture des rapaces à des fins de fauconnerie. C'est le cas du Cap Bon, en Tunisie, dont le village d'El Haouaria peut s'enorgueillir de demeurer l'un des derniers bastions encore vivant de la fauconnerie de l'Afrique du Nord.

En effet, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, ont été des pays qui, chacun dans sa spécialité de chasse au vol et le savoir-faire de ses tribus, furent une formidable vitrine de la fauconnerie arabe.

Le Maroc et la chasse au vol

Fort peu de renseignements concernent la fauconnerie au Maroc. Cela est bien regrettable car la chasse au vol marocaine, actuellement au bord de la disparition, ne laissera guère de souvenirs ethnographiques lorsqu'elle aura complètement disparu.

Les fauconniers des Doukkala, qui semblent, au Maroc, être les meilleurs fauconniers, ne font remonter leur art qu'au 16ᵉ siècle. L. Mercier (1927) cite, à plusieurs reprises, un traité de fauconnerie en vers, de la main du chérif Abu Ishaq Ibrahim, fils de abdeljebbâr el Figgy, El Hassany, daté de 1589. Ce document est conservé à la Bibliothèque Nationale (ms. f. a. 3236). L'auteur du poème, originaire de Figuig, connaissait la fauconnerie pratiquée dans l'extrême-sud orano-marocain dont il décrit, en un bref exposé, les techniques d'affaitage.

ill. c - Pie-grièche, en position d'attente sur sa butte destinée à alerter par son agitation, l'oiseleur de l'approche d'un faucon.
D'après Harting, 1883.

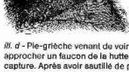

ill. d - Pie-grièche venant de voir approcher un faucon de la hutte de capture. Après avoir sautillé de perchoir en perchoir, au passage du faucon, le passereau se réfugie dans son abri.
D'après Harting, 1883.

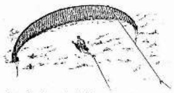

ill. e - Système de filet à arceau ou tombereau destiné à capturer le faucon qui a lié le pigeon-proie placé, à cet effet, à proximité du filet rabattant.
D'après Belvallette, 1887.

On peut penser comme le suggèrent A. Boyer et M. Planiol (1948) que la fauconnerie au Maghreb devait être pratiquée, de longue date, du Maroc à la Cyrénaïque sans oublier l'Algérie et la Tunisie. Pour Mercier, il faut donc placer le début de la fauconnerie marocaine au moins dix siècles avant ce que prétendent les doukkala.

Vers le début du 20e siècle, la quinzaine de fauconniers Doukkala, regroupés en une confrérie placée sous la protection de leur ancêtre et saint Sidi ali ben Belqâsem, recevaient plus ou moins régulièrement un petit avantage en nature du Gouvernement Chérifien pour leur pratique.

Puis la chasse au vol connut, dans les années 1910, une période de prospérité grâce au Caïd Si Aïssa ben Omar, fervent pratiquant de la chasse au vol, nommé Ministre du Sultan Mye Hafid. Vers 1912, une démonstration de volerie fut offerte au Général Bailloud, aux environs de Fez, sur les terrains de chasse de l'Oued Fes. Les cinq ou six fauconniers présentaient tous un faucon chaperonné sur le poing gauche, un sur la tête et un posé sur les tapis de selle qui couvraient la croupe des haridelles.

Contrairement aux pratiques d'Afrique du Nord, les fauconniers Doukkala ne remettent pas leurs oiseaux en liberté à la fin de la saison de chasse. Mercier pense que du fait de la relative clémence du climat, ils peuvent ainsi chasser toute l'année, ce qui ne peut être le cas dans les pays proches (Algérie, Tunisie par exemple) ou les Emirats du Moyen-Orient, écrasés par le soleil d'été qui indispose et même tue les rapaces captifs.

Tous les rapaces étaient utilisés pour la chasse au vol, en particulier les espèces locales de haute volerie (laniers) ou de passage (pèlerins). Doutté (1905) cite pour le Maroc méridional le *ibly* (que König (1895) a identifié comme étant l'autour des palombes) qui serait affaité d'octobre à juin et le *Barhy* qui est introduit pour chasser de juin à mars. Nous ne savons pas comment se pratiquait la capture des oiseaux passagers.

Cette grandeur qu'a connu la fauconnerie marocaine au début du 20e siècle ne fut que de courte durée. Le protectorat puis la Grande Guerre bousculent finalement les traditions de la chasse au vol.

Dans les années 1960, la fauconnerie et l'autourserie sont encore pratiquées au Maroc par des fauconniers marocains : citons Moulay Saïd, mais aussi par des amateurs français avec l'aide des fauconniers locaux.

En 1961 par exemple, M. R. Depoux séjourne pour raison professionnelle au Maroc et découvre la fauconnerie qu'il pratique alors avec deux amis français et les derniers fauconniers marocains de Khemis des Zemamra. Ils partiront au cours des huit années suivantes à la poursuite des oedicnèmes (*Burhinus oedicnemus*), limicoles eux aussi migrateurs appelés localement *Kourzets*, puis à la chasse des « cailles vertes », joli nom servant à désigner les cailles migratrices de printemps, à l'aide d'une forme de faucon de Barbarie (*Falco pelegrinoides*) et d'un lanier niais local (Depoux, 1985).

Autre exemple : M. R. Bonnaud, membre de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers Français, séjourne au Maroc et pratique régulièrement la chasse au vol. Il déclare toutefois en 1962 l'abandonner momentanément, étant donné le peu de gibier et de terrain disponible dont il dispose à proximité de Casablanca, son lieu de résidence (revue « Chasse au vol », 1962).

En 1964, R. Bonnaud est cependant revenu à la fauconnerie et a eu la chance de recapturer, avec son fauconnier marocain, un faucon de Barbarie qu'il avait perdu 2 ans auparavant.

Dans ces différents exemples, les oiseaux utilisés semblent être, majoritairement, des rapaces niais ou hagards locaux et rarement des passagers, ce qui n'exclue pas la capture et l'emploi de ceux-ci par les fauconniers marocains.

Actuellement la chasse au vol ne subsiste plus que sous la forme d'un simple artifice touristique dans les villes du nord du Maroc. Il n'est pas rare de voir dans les souks de Marrakech, par exemple, des hommes portant un faucon sur le poing ; nous sommes, dans ce cas, bien loin des nobles pratiques de la fauconnerie marocaine.

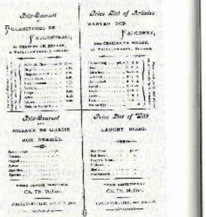

ill. f - prospectus bilingue des prix de vente des fournitures et oiseaux de fauconnerie de Ch. Th. Mollen de Valkenswaard (Pays-Bas).
Collection particulière.

Pour voir quelques équipages actifs et fiers de leur savoir-faire, il faut descendre dans le sud où la chasse du chacal à l'aigle est encore régulièrement pratiquée.

Mercier (1927) dit, concernant l'aigle ou *Oqâb*, que les maghrebins avaient très tôt apprécié les services de ce rapace mais que, progressivement, l'aigle avait été détrôné par les oiseaux de haute volerie. Il pourrait donc y avoir, dans cet affaitage de l'aigle par les aigliers du sud marocain, une transmission de très anciennes pratiques de volerie.

Parallèlement à la volerie des aigles, probablement y a-t-il également une fauconnerie de haut-vol à redécouvrir, non encore dégradée par la présence des touristes.

Nous conclurons sur la fauconnerie au Maroc, par une note d'espoir. En effet, grâce à la volonté de sa Majesté le Roi du Maroc, la fauconnerie connaît actuellement un regain d'intérêt.

Pour que cette initiative porte ses fruits, il faut que cela se traduise, sur le terrain, par une reprise rapide de la tradition. Il faut, concrètement, que les rares fauconniers marocains restants puissent de nouveau développer leur pratique et veillent à transmettre leurs connaissances aux générations suivantes.

Souhaitons que cette volonté royale assure au Maroc la possibilité de sauvegarder un aspect méconnu de son patrimoine national et la gloire de s'inscrire parmi les pays d'Afrique du Nord détenteurs d'un art plus que millénaire. Il faut souligner la sortie, en 1980, d'un timbre postal de valeur faciale 40 c., intitulé « chasse au faucon », représentant un faucon de Barbarie au poing. Ce fait distingue le Royaume du Maroc de ses voisins, Algérie et Tunisie, dépourvus d'un tel sujet dans leurs éditions philatéliques. Ce serait maintenant faire œuvre utile que de publier rapidement un ouvrage, moderne dans sa présentation, bilingue arabe-français, et très illustré, fixant les connaissances anciennes et présentes sur la fauconnerie marocaine. Ce document serait une base documentaire précieuse, pour les chercheurs actuels et à venir.

La fauconnerie en Algérie

La comparaison des pratiques tunisiennes et algériennes en matière de fauconnerie est, du fait des différences, particulièrement intéressante. En effet, au sein du Maghreb, ces pays présentent deux types de techniques bien distinctes dans la manière de se procurer les oiseaux et de chasser.

Commençons par nous intéresser à la fauconnerie en Algérie. Au 19e siècle, elle est le privilège de la vieille aristocratie arabe ou *Djouades*, habituée aux règles strictes qu'impose la tradition. Le Général Margueritte fut Capitaine des Spahis de 1855 à 1857 et commandant supérieur du cercle de Laghouat (Boyer et Planiol, 1948). C'est dans l'ouvrage qu'il a écrit en 1884 sur les chasses de l'Algérie que nous trouvons un grand nombre de détails sur la fauconnerie algérienne. Les grandes familles de la province d'Alger portent d'ailleurs le nom générique d'Hell-el-thiour, c'est-à-dire, littéralement « gens d'oiseaux ». Parmi les tribus les plus connues citons :

- Les *Oulad-Mokhtar* (Fauconniers : Mahiddine, Bou-Dissa et Lakhdar).
- Les Oulad-Chaïd (Fauconniers : les fils de Djedid)
- Les *Oulad-Nayls* (Fauconniers : Kouider-ben-Leghèche et Telli-ben-Lekhal)
- Les *Bou-Aïche* (Fauconniers : Slimen, Abd-el-selam et Rahmoun)
- Les *Oulad-Aïssa* (Fauconniers : Si-Djelloul et Si-ben-Salem)

Jules Gérard, le célèbre tueur de lions, Maréchal des logis au 3e Régiment des Spahis basé en Algérie, cite également les *Zmouls*, les *Righa* et les *Amers* de Sétif.

Ce sont les *Biâzes* (mot dérivé de l'arabe classique *bazy*), qui, en tant qu'oiseleurs, sont chargés de la capture des rapaces pour la fauconnerie (ill. g). On distingue deux types d'oiseaux, aussi intrépides chasseurs et courageux l'un et l'autre :

- Les faucons autochtones, en particulier les Laniers, qui pour Boyer et Planiol (1948) sont à peu près les seuls oiseaux employés en Algérie.
- Les faucons de passage, qui arrivent d'Europe ou d'Eurasie durant la période de migration et qui sont par exemple les pèlerins, les *burny*, ainsi qu'ils sont nommés à Constantine ou les *Bahri* (c'est-à-dire marins, car ils viennent de l'autre côté de la mer) et les sacres ou *çaqr*, beaucoup plus rares.

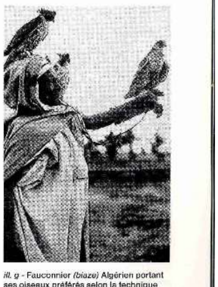

ill. g - Fauconnier *(biaze)* Algérien portant ses oiseaux préférés selon la technique nord-africaine traditionnelle : un sur le poing ganté, un sur l'épaule et un sur la tête.
D'après un document de 1935 ; collection de l'auteur.

Etchécopar et Hüe (1964) n'indiquent pas de nom particulier pour désigner le sacre en Afrique du Nord qu'ils disent dénommé du terme générique de *Taïr el Hourr*.

D'intéressantes recherches sur les appellations arabes des oiseaux de chasse ont été données par Mercier (1927) et par Boyer et Planiol (1948). Nous ne rentrerons donc pas dans la discussion sauf pour quelques cas particuliers.

On note concernant le faucon sacre (*Falco cherrug*) qu'il s'agit d'un représentant faunique de la zone mongolo-tibétaine, réparti irrégulièrement de l'Asie à l'Europe orientale (Suetens et Van Groenendael, 1968). Thiollay (1975) considère les sacres en Tunisie comme des oiseaux sur la voie de migration la plus occidentale. Etchécopar et Hüe (1964) indiquent que l'espèce en provenance d'Europe orientale hiverne probablement en Tunisie mais y est, de toutes façons, rare ; les auteurs ne mentionnent aucune observation ou capture de sacre pour l'Algérie mais précisent qu'il est souvent confondu avec le faucon lanier. Si le passage de l'espèce en Algérie était confirmé, quelques sacres hivernent d'ailleurs, de façon certaine, au Sénégal, cela serait particulièrement intéressant pour la connaissance des déplacements de ces rapaces.

En dehors de ces considérations ornithologiques, on se rend immédiatement compte que seule la haute volerie et les faucons, oiseaux nobles par excellence, sont, en Algérie, pris en considération. De plus, les connaisseurs préfèrent les faucons passagers qui semblent plus courageux et peuvent être créancés aussi bien sur la plume que sur le poil, contrairement aux oiseaux indigènes qui préfèrent la plume. Ceci va donc à l'encontre des assertions de Boyer et Planiol, rapportées ci-dessus.

Le Général Daumas (1862) indique que le prix des faucons peut atteindre des sommes très importantes, égales ou supérieures à celles d'un chameau ou d'un cheval.

Le meilleur moment durant lequel les faucons passagers peuvent être pris reste le commencement de l'automne. La technique de capture est simple et évoque celle qui est encore pratiquée au Moyen-Orient par les fauconniers d'Arabie Saoudite, du Koweït, des Emirats Arabes Unis, etc. Elle consiste à fixer sur le dos d'un pigeon ou d'une perdrix captive, qui servira de leurre et de proie, un petit cadre sur lequel est disposé un grand nombre de lacs aux boucles bien ouvertes. La proie est ensuite portée par le *biâze* sur une plaine dégagée afin que le leurre puisse être facilement repéré par le rapace, l'oiseleur restant en surveillance, à quelque distance. L'oiseau qui se débat en cherchant à fuir attire l'attention du rapace. Celui-ci plonge, attaque cette proie inespérée et, en faisant prise, se prend les doigts et les serres dans les boucles des lacs.

Le *biâze* s'empare du rapace avant que celui-ci ne parvienne à se libérer et le coiffe aussitôt d'un chaperon afin de le calmer. Les différentes phases d'affaitage suivent celles qui sont de règle en Europe.

Un mois environ (fin décembre) est nécessaire pour faire voler d'assurance, on dit aussi voler pour bon, un faucon passager sur les lièvres ou les outardes. Les Arabes du nord recherchent les lièvres et les perdrix, les Arabes du sud, le lièvre, parfois les gazelles, mais surtout les outardes.

A la fin de la période de chasse, c'est-à-dire fin février, les oiseaux sont remis en liberté. Celle-ci est considérée comme la récompense suprême à offrir à l'oiseau qui a fait preuve de courage ; la raison majeure en est que les grosses chaleurs d'été seraient fatales au rapace qui ne pourrait être de toutes façons conservé pour la saison de chasse suivante.

L'extinction de la fauconnerie en Algérie a été progressive. Les derniers lieux de pratique régulière ont été ceux qu'a connu le Général Margueritte, en l'occurence, Laghouat et Biskra. Cela est confirmé en 1924, par L. Lavauden, célèbre ornithologue ayant participé aux expéditions naturalistes de M. G. Babault en Tunisie qui ne retrouve toutefois plus, dans les pratiques de la fauconnerie algérienne, qu'une contrefaçon pour touristes. Mercier (1927) précise pour sa part qu'on trouverait peut-être encore des fauconniers dans la région de Djelfa et à Biskra, chez le Bach-Agha Bou Aziz Ben Gana.

Pour Boyer et Planiol (1948) la chasse au vol en Algérie est effectivement marquée du sceau de la décadence car il n'est fait aucune allusion à la chasse au vol à l'aide de chien, et le vol de la gazelle, dont les auteurs peuvent affirmer l'ancienne pratique en Algérie, semble avoir disparu.

En 1957-1958, la fauconnerie est toutefois encore pratiquée sur le Territoire de Ghardaïa par la noble famille des Ferhat de Laghouat ainsi que chez les bachagha Lahrech Ahmed de Djelfa. Les fauconniers parcourent alors les plaines des Larbaa et des Ouled Naïl à la recherche de lièvres et d'outardes que la sécheresse mettent à mal un peu plus chaque année (Ferry, 1958).

Grâce au caïd Bey Boumerac Djelloul, un certain nombre de renseignements sur la capture et l'affaitage des faucons en Algérie sont encore connus. On remarque d'ailleurs que ces techniques ne diffèrent guère des anciennes pratiques si ce n'est que, déjà à cette époque, les déplacements ne se font plus à cheval mais à l'aide d'une voiture. Les représentations du peintre Eugène Fromentin font donc bel et bien partie du passé.

Pourtant, en 1979, la chasse au vol persiste avec la compétence du Colonel Ben Chérif, Ministre de l'Environnement, Président du Conseil Supérieur Algérien de la Chasse et lui-même grand fauconnier (Capiod et Bourret, 1980).

Si les moyens traditionnels de chasse itinérante ont été définitivement abandonnés au bénéfice de véhicules confortables et plus rapides, ce procédé cynégétique tente cependant de survivre grâce à la volonté de quelques rares amateurs.

Fauconnerie en Tunisie : une heureuse renaissance

En Tunisie, la chasse au vol a pris, depuis une vingtaine d'années, une autre dimension et il semble qu'elle soit sauvée de l'oubli. Cette pratique aurait pour origine les techniques d'affaitage laissées par les envahisseurs venus d'Arabie et du Moyen-Orient, il y a plus de mille ans, ces invasions ayant connu leur apogée au 7e et 8e siècle de notre ère.

La volerie concerne essentiellement le territoire du Cap Bon qui appartient à la couronne beylicale. La chasse à l'épervier et la récolte du miel en ces lieux sont, semble-t-il, concédées depuis des siècles aux habitants.

J.F. Dejonghe indique (1980b) que la fauconnerie dans le Gouvernorat de Nabeul est la seule région de Tunisie où l'on pratique la chasse au vol.

Au début du 20ème siècle, cette longue tradition semble cependant bel et bien avoir disparu, ou plutôt, être tombée en sommeil durant une durée si longue que cela aurait pu lui être fatal.

L'ornithologue L. Lavauden (1924) qui a parcouru la Tunisie et tout spécialement le Cap Bon ne fait aucune allusion à la fauconnerie tunisienne. Il précise d'ailleurs que celle-ci a complètement disparu au point de ne même plus figurer comme animation pour touristes contrairement à ce qu'il a encore vu, en Algérie même si elle est réduite, dans ce pays, au triste degré de simple amusement pour les étrangers (voir ci-dessus).

De même, L. Mercier (1927) ne parle, à aucun moment, de la fauconnerie en Tunisie alors qu'il donne de nombreux détails concernant celle pratiquée en Algérie et au Maroc.

Pourtant nous-même avons retrouvé une carte postale datant des années 1905-1910 montrant un fauconnier tunisien et son oiseau (ill. h). On remarque d'ailleurs qu'il s'agit d'un faucon lanier, ce qui laisse supposer que le haut vol est aussi prisé qu'en Algérie. Nous rappelons qu'à l'époque de Ch. d' Arcussia (voir le chapitre 3), l'une des anciennes dénominations de certains laniers capturés en Camargue était « alphanet tunisien », par assimilation aux oiseaux de haut de vol originaires de ce pays. Il est à noter également que le lanier est porté, selon la pratique tunisienne, à main nue et non sur le poing gauche protégé par un gant à crispin, comme cela se fait au Maroc ou en Algérie (Mercier, 1927). De précieux détails nous manquent cependant, pour cette période charnière du début du siècle, sur la volerie en Tunisie.

ill. h - Fauconnier Tunisien, portant à main nue un faucon lanier déchaperonné (voir le chapitre 4-3).
D'après un document de 1905-1910 ; collection de l'auteur.

Boyer et Planiol (1948) citent un très intéressant rapport sur la fauconnerie au Cap Bon, envoyé vers 1936 par le Dr Mathis de l'Institut Pasteur de Tunis à l'Association des Fauconniers et Autoursiers Français, elle-même toute récente.

En 1947, grâce à l'action judicieuse du Directeur de l'Economie générale, un article (n° 5) vient éclairer les textes de l'arrêté visant à interdire la chasse de la caille au printemps en Tunisie :

« La chasse à tir de la caille de printemps est interdite. Le droit de chasse à l'aide de l'épervier ou du hobereau que les Tunisiens des cheikhats d'El Haouaria, de Kélibia et des Médeiffa (caïdat de Nabeul) tiennent de titres anciens et d'usages remontant à un temps immémorial continuera à s'exercer conformément aux traditions locales. Les cailles ainsi capturées ne pourront être ni colportées ni vendues en dehors des cheikhats susvisés pendant la période de la fermeture générale de la chasse ».

Le maintien de ce texte est dû à l'initiative de M. Poggi, brigadier-chef des Eaux et Forets au Cap Bon (Boyer et Planiol, 1948).

Autour des années 1947-48, au printemps, des dizaines d'autoursiers d'El Haouaria et de Kélibia portent leur épervier sur l'avant-bras. En 1952, le passage, lors de la migration de printemps, se fait encore régulièrement (Etchécopar et Hüe, 1964). On est donc surpris d'apprendre par les ornithologues qui fréquentent le Cap Bon dans les années 1970 que les éperviers ont vu leurs effectifs chuter de façon catastrophique (diminution de 95 %), en particulier à partir des années 1950-1955 (Brosset, 1971). On estime que l'ensemble des fauconniers du Cap Bon peut capturer, les très bonnes années, jusqu'à 50 % des migrateurs (Thiollay, 1975). Dans les années 1948, un millier d'éperviers était ainsi pris dans les filets des oiseleurs. Dans les années 1980, les prises annuelles ne sont plus que de 30 à 40 oiseaux.

En dépit de ces données alarmantes, la fauconnerie et l'esperveterie au Cap Bon, sont actuellement encore bien vivantes.

Quelques rares pratiquants se sont investis dans l'affaitage des pèlerins, des laniers ou des hobereaux. La chasse au vol la plus spectaculaire consiste en l'utilisation de pèlerins passagers appelés *borni*, pris durant leur migration d'automne, alors qu'ils rallient le continent africain après leur saison de reproduction en Europe. De tels oiseaux sont capables de chasser des proies assez grosses comme les perdrix par exemple, ou même les bécasses. Toutefois, la plupart des amateurs tunisiens se sont spécialisés dans l'affaitage des éperviers. Le fief de ces passionnés est le village d'El Haouaria.

Bien que Boyer et Planiol signalent des captures d'éperviers sur l'île de Pantellaria, entre Sicile et Afrique, lors de la migration d'automne, la chasse au vol en Tunisie est avant tout une pratique printanière. Elle débute avec le mouvement migratoire prénuptial des rapaces via le Cap Bon, la Sicile et l'Italie, vers l'Europe et l'Eurasie (Thiollay, 1975 ; 1977 ; Dejonghe, 1980a).

Une très ancienne méthode de piégeage des oiseaux concerne donc principalement les éperviers, appelés *sef* (pour les femelles), afin de les créancer sur les cailles. Notons que Mercier (1927) indique, d'après le Capitaine Loche, que les nord–Africains désignent le milan royal sous le nom de *saf* ; il y a là, un point à préciser, Etchécopar et Hüe (1964) disant d'ailleurs que les milans noirs et royaux, souvent confondus, sont désignés dans le Maghreb tunisien sous le nom de *saf el djebel*. L'oiseleur tire profit de la nécessaire concentration du flux migratoire des oiseaux, imposé par le contexte géographique du lieu (Thiollay, 1975). Les rapaces, mais aussi les passereaux, se concentrent en effet dans la forêt d'El Haouaria et sur les pentes du djebel Abiod, avant de se lancer au-dessus de la Méditerranée.

Deux méthodes de capture sont développées pour s'emparer des éperviers migrateurs, en particulier des femelles, plus fortes, et donc plus aptes, par la suite, à chasser la caille. L'une des techniques consiste tout d'abord à prendre, entre janvier et février, dans un filet mobile nommé *Callaba*, des bruants proyers ou *Zorris*, qui serviront de leurres vivants (Dejonghe, 1980b).

Deux bruants proyers (*Emberiza calendra*) sont ensuite placés, attachés à une baguette, derrière des filets mobiles, sorte de pantes appelés *Jayana*, dans lesquelles vient se prendre l'épervier qui a tenté de saisir les bruants. Boyer et Planiol comparent ce mode de capture à celui développé par les japonais en terrain découvert. Aussitôt après la capture de l'épervier, les deux bruants sont remis en liberté.

L'autre technique de capture du rapace consiste en un ensemble de filets fixes appelés *ghzoul*, placés entre le 15 mars et la fin avril dans la forêt du djebel Haouaria, sur les lieux de passage des oiseaux. Une vérification des filets toutes les deux ou trois heures permet bien vite de s'emparer d'un épervier venu s'aventurer dans les chemins barrés par les pièges des oiseleurs.

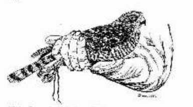

Ill. 1 - Représentation de la tenue traditionnelle à pleine main d'un épervier devant être jeté sur sa proie (pour les explications, voir le chapitre 4-3).
Dessin de l'auteur.

Le moment le plus favorable de la journée, pour la migration des rapaces et donc pour leur capture, s'étend de deux heures après le lever du soleil à deux heures avant son coucher (Thiollay, 1975). Il n'était pas rare, dans les années 1945, de voir les oiseleurs vendre les captures de la journée au plus offrant. L'autoursier intéressé devait juger très vite des qualités futures de son élève afin de l'acquérir. Le prix d'un épervier non affaité pouvait atteindre, à l'époque, un millier de francs. Il était du reste impossible de s'en procurer lorsque, créancés sur la caille, ils volaient pour bon (Boyer et Planiol, 1948).

Pour des raisons de nécessaires protections des migrateurs, mais aussi des cailles et des éperviers eux-mêmes, une sévère règlementation s'applique depuis quelques années à ce genre de pratique. Les amateurs, réunis au sein de l'Association des Fauconniers Tunisiens, s'y soumettent avec complaisance, sachant que le respect des lois est le gage de la survie voire du développement de leur sport préféré.

Le chasseur n'a le droit de détenir qu'un seul épervier par saison de chasse. La permission spéciale de détention est la seule autorisation légale.

L'affaitage de l'épervier dure une dizaine de jours. Il est ensuite amené à chasser la caille sauvage appelée *sommane* en compagnie du fauconnier. L'oiseau, bien que voilier saillant, ne part pas du poing. Il est couché, allongé dans la paume de la main droite, la queue et les pattes maintenues en arrière entre le pouce et l'index, les ongles en dessus (ill 1). Cette tenue de l'oiseau, qui est celle employée par les autoursiers d'Italie, d'Egypte et du Proche-Orient n'est pas sans rappeler celle développée en Inde. Les autoursiers indiens de la tribu de Birn dans l'Etat de Bihar, possèdent, en effet, un « hathana », sorte de petit carré de tissu, qu'ils portent attaché au poignet et qui vient protéger les plumes du ventre et les rémiges du rapace, du contact de la paume de la main lorsque l'oiseau est couché, pret à être jeté (Rosner, 1962). Les autoursiers tunisiens ne prennent visiblement pas cette précaution. Cette position particulière permet à l'autoursier de lancer son épervier, comme une pierre, en direction de la proie, lorsque celle-ci décolle. Grâce à ce gain de vitesse, l'épervier lie la caille après une course de quelques dizaines de mètres. Ces départs jetés évitent, au rapace, une fatigue excessive. Un bon oiseau peut, de ce fait, prendre 20 cailles dans sa journée (Noblet, 1980). Des tableaux de 30 à 40 cailles sont possibles. Des records avec 100 cailles liées par le même épervier sont rapportés par Boyer et Planiol (1948).

Depuis 1966, un festival est organisé, chaque année, à la fin mai, à El Haouaria. Cette fête de la chasse et de l'esperveterie permet à chacun des membres (ils étaient 70 en 1980) de montrer son savoir-faire en proposant des démonstrations de vol au cours desquelles le meilleur autoursier se trouvera sélectionné et récompensé. Des vols de faucons, d'aigles, et bien sûr d'éperviers sur caille d'escap sont proposés au cours des trois journées de réjouissance. Fauconniers, autoursiers, scientifiques, public jeune ou vieux et touristes se retrouvent, pris dans l'ambiance de cette fête. De gros efforts sont consentis par les participants pour sensibiliser la population à la nécessaire sauvegarde des rapaces et au respect de l'environnement.

A l'issue du festival, éperviers et faucons sont remis en liberté sous les yeux des autorités et des membres de l'Association Nationale des Fauconniers.

Conclusion

Il aurait été particulièrement intéressant, dans un cadre bio-géographique plus général, de prendre également en considération les migrations de rapaces en Moyen–Orient et de chercher, par exemple, leurs implications sur la fauconnerie dans les Emirats arabes. Cela est d'autant plus d'actualité que les populations de rapaces passagers traditionnellement capturés en Arabie pour la fauconnerie semblent être durement frappées par les dégradations écologiques que subissent les régions où se reproduisent les grands falconidés tant prisés pour leurs performances cynégétiques. Un colloque international s'est d'ailleurs tenu récemment (10-14 octobre 1989) à Veracruz (Mexique) au cours duquel les effets toxicologiques de certains essais ou de certains produits encore employés dans de grands pays proches de l'Europe, ont été mis en évidence. Des recherches vont d'ailleurs être entreprises à partir de juin prochain à la volerie de Rocamadour (Lot, France) avec l'appui des fauconniers d'Arabie Saoudite pour tenter de remédier au déficit populationnel enregistré ces dernières années chez les faucons sacres (R. Arnaut Directeur de la volerie, com. pers., mai 1993).

Toutefois, nous avons volontairement voulu limiter géographiquement notre étude aux rapaces de l'Europe occidentale et à la fauconnerie en Afrique du Nord, car nous pensons que ces espèces et ces pays parlent mieux à l'esprit du lecteur et que celui-ci est donc plus sensibilisé à l'implication étroite pouvant exister entre deux phénomènes a priori bien éloignés : migration et fauconnerie.

Aux difficultés de survie que la chasse au vol rencontre quotidiennement du fait du désintérêt, de la disparition des terrains de chasse et du gibier, elle doit également affronter indirectement les destructrices agressions écologiques auxquelles sont encore soumis les rapaces au plan international. Une autre menace d'autant plus sournoise que d'elle dépend en partie la survie des pays d'Afrique du Nord : le tourisme. Il risque d'avilir les pratiques de fauconnerie encore existantes et de les transformer en simple amusement pour promeneurs en mal d'exotisme et de curiosité. La menace est sérieuse car c'est ainsi que risque de se terminer la fauconnerie au Maroc.

Nous avons vu, au cours de ce texte, que de nombreuses questions concernant les chemins migratoires empruntés par les rapaces ou les détails relatifs aux pratiques d'affaitage, restaient encore sans réponse. Les recherches dans ces divers domaines demandent une présence effective du chercheur sur le terrain et une rencontre avec les ornithologues, les fauconniers locaux, les autoursiers ou aigliers pratiquants et les scientifiques.

De tels projets ne peuvent se concevoir isolément, c'est-à-dire sans l'aide bienveillante des associations de fauconniers de pays étrangers, et sans l'appui des autorités des pays concernés. Dans les années 1960 des Associations Nationales de Fauconniers existaient au Maroc et en Algérie (Revue « Chasse au vol », 1963). La Tunisie a bien compris que la sauvegarde de cet aspect particulier de son patrimoine passait donc par la création d'une association, mais aussi par l'existence d'un siège social actif au coeur d'un village phare (El Haouaria), par la mise sur pied d'une fête de la fauconnerie (le Festival de l'Epervier) et bien sûr par l'implication de la population dans la protection des espèces animales présentes sur son territoire ou le traversant à l'occasion de migrations. Sa Majesté le Roi du Maroc travaille également à la préservation des pratiques locales de fauconnerie. Nous ne pouvons que respectueusement approuver ce désir même si le chemin est long et semé de difficultés.

La fauconnerie en Afrique du Nord a peut-être été, il y a longtemps, comme elle l'est encore actuellement en Europe, moins le résultat d'une expression populaire que l'apanage d'une classe très aisée de la population. Elle est toutefois, au Maghreb, retournée dans le peuple. C'est donc lui qui, en tant que dépositaire d'un savoir-faire millénaire, a maintenant la responsabilité de le transmettre aux générations à venir.

BIBLIOGRAPHIE

ARCUSSIA (Ch. d') 1598. *La fauconnerie de Charles d'Arcussia, seigneur d'Esparron, de paillères, de Courmes, Gentilhomme Provençal*, divisée en trois livres. Jean Tholosan imp., Aix : 272 pp.

BELVALLETTE (A.) 1887. *Traité d'autourserie*. Librairie Pairault ed., Paris : 139 pp.

BOYER (A.) et PLANIOL (M.) 1948. *Traité de fauconnerie et d'autourserie*. Payot ed., Paris : 283 pp.

BROSSET (A.) 1971. *Quelques observations de printemps au Cap Bon* (Tunisie). *Alauda*, 39 : 223–226.

BROWN (L.) 1977. *Les oiseaux de proie. La vie et les moeurs des rapaces diurnes*. Elsevier Séquoia ed., Paris : 253 pp.

BROWN (L.) et AMADON (D.) 1989. *Eagles, Hawks and Falcons of the world*. 2 tomes en 1 volume. Wellfleet Press ed., Secaucus : 945 pp.

CAPIOD (J. A.) et BOURRET (J.–P.) 1980. « L'outarde au faucon en Algérie ». *Connaissance de la chasse*, n° 46, février 1980 : 56-63.

CELS (A.) 1963. « Les fauconniers d'Arendonk ». *Les Cahiers Historiques*, 3e série, n° 28 : 23-50.

CHABOT (Comte de) 1898. *La chasse à travers les âges. Histoire anecdotique chez les peuples anciens et en France depuis la conquête des Gaules jusqu'à nos jours*. Savaète ed., Paris : 407 pp.

Chasse au vol : revue trimestrielle. Bulletin de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers Français.

CHENU (J. C.) et DES MURS (O.) 1862. *La fauconnerie ancienne et moderne*. Hachette et Cie ed., Paris : 176 pp.

CURRY-LINDAHL (C.) 1980. *Les oiseaux migrateurs à travers mer et terre*. Delachaux et Niestlé ed., Paris : 240 pp.

DAUMAS (Général) 1862. *Les chevaux du Sahara et les moeurs du désert*. Nouvelle édition, revue et augmentée avec des commentaires par l'Emir Abd-el-Kader. L. Hachette et Cie, ed., Paris : 544 pp.

DEJONGHE (J.-F.) 1980a. « Analyse de la migration prénuptiale des Rapaces et des Cigognes au Cap Bon (Tunisie) ». *L'oiseau et R.F.O.*, n° 50 : 125–147.

DEJONGHE (J.-F.) 1980b. « Les autoursiers et le festival de l'Epervier d'El Haouaria (Tunisie) ». *Connaissance de la chasse*, n° 52 : 56-60.

DEJONGHE (J.-F.) 1989 « Importance, structure, origines, biométrie et dynamique de population des faucons crécerelles en migration prénuptiale au Cap Bon (Tunisie) ». *Alauda* 57 (1) : 17-45.

DEPOUX (R.) 1985. « La chasse au vol, vous connaissez ? » *Revue Nationale de la Chasse*, juin 1985 : 35-36.

DIEULANGARD (H.) 1971. « Une médaille sur la fauconnerie ». *Club français de la médaille*. Bulletin n° 33 (novembre 1971) : 66-69.

DORST (J.) 1956. *Les migrations des oiseaux*. Petite bibliothèque Payot. Payot ed., Paris : 430 pp.

DOUTTE (Ed.) 1905. *Marrakech*,. Comité du Maroc. Paris.

DUBOIS (Ph.-J.) et DUQUET (M.) 1992. *La passion des oiseaux*. Guide pratique de l'ornithologue et du birdwatcheur. Sang de la terre ed., Paris : 241 pp.

ECHECOPAR (R. D.) et HUE (F.) 1964. *Les oiseaux du Nord de l'Afrique, de la Mer Rouge aux Canaries*. Boubée et Cie ed., Paris : 606 pp.

FERRY (Lieutenant-Colonel) 1958. « La fauconnerie en Afrique du Nord. La fauconnerie dans le Territoire de ghardaïa ». Revue *Chasse au vol*, numéro spécial 1957–1958 : 9-12.

GENSBOL (B.) 1988. *Guide des rapaces diurnes*. Delachaux et Niestlé ed., Paris : 384 pp.

GERARD (J.) 1978. *La chasse au lion*. Coll. l'Algérie heureuse. Centre Français d'Edition et de Diffusion. Robert Laffont ed. Paris : 301 pp.

GEROUDET (P.) 1972. *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*. Coll. les Beautés de la nature, la vie des oiseaux. Delachaux et Niestlé ed., Lausanne : 426 pp.

HARTING (J. E.) 1883. *Essays on sport and natural history*. Horace Cox, « The field » office ed., London : 485 pp.

KERLINGER (P.) 1989. *Flight strategies of Migrating Hawks*. The University of Chicago Press ed., London : 375 pp.

KONIG (A.) 1895. *Reisen und Forschungen in Algerien*. Berburg, Druck von O. Dornblüth.

LAVAUDEN (L.) 1924. *Voyage de M. Guy Babault en Tunisie*. Résultats scientifiques : Oiseaux. Blondel La Rougery imp., Paris : 279 pp.

MARGUERITTE (Général A.). *Chasses de l'Algérie et notes sur les Arabes du sud*. Jouvet et Cie ed., Paris (3e édition) : 273 pp.

MERCIER (L.) 1927. *La chasse et les sports chez les Arabes*. Marcel Rivière ed., Paris : 256 pp.

MOUILLARD (L.-P.) 1923. *Le vol sans battement*. Edition aérienne, Paris : 480 pp.

NOBLET (N.) 1980. El Haouaria. « Au pays de la chasse à l'épervier ». *Revue Nationale de la Chasse*, septembre 1980 : 102-105.

OEHMICHEN (E.) 1920. *Nos maîtres les oiseaux*. Etude sur le vol animal et la récupération de l'énergie dans les fluides. Dunod ed., Paris : 190 pp.

REYNAUD (P.) 1969. « Ces bêtes que l'on prétend disparues : Des envoyés de Sa Majesté ont mis le capuchon sur les derniers faucons de La Roque ». Journal quotidien *Paris-Normandie* du 7 février 1969 : 13.

ROSNER (V.) 1962. « La pratique de la Fauconnerie par les tribus de Birn in Fauconnerie à l'étranger : en Inde » par R. S. Dharmakumarsinhji. Revue *Chasse au vol* n° 3 et 4 : 37-47.

SCHLEGEL (H.) et WULVERHORST (A. H. Vester de) 1853. *Traité de fauconnerie*. Arnz & Comp ed., Leiden et Düsseldorf : 90 pp.

SLETENS (W.) et VAN GROENENDAEL (P.) 1968. Notes sur deux oiseaux de proie de la Yougoslavie orientale : « Faucon Sacre, *Falco cherrug Gray* », et « Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla* (Linné) ». *Gerfaut*, 58/1–2 : 78–93.

THIOLLAY (J.-M.) 1975. « Migration de printemps au Cap Bon (Tunisie). » *Nos Oiseaux*, 33 : 109–121.

THIOLLAY (J.–M.) 1977. « Importance des populations de Rapaces migrateurs en Méditerranée occidentale ». *Alauda*, 45 : 115–121.

UPTON (R.) 1980. *A bird in the hand. Celebrated falconers of the past*. Debretts Peerage Limited ed., London : 160 pp.

UPTON (R.) 1987 *O for a Falconer's Voice*. Memories of the Old Hawking Club. The Crowood Press ed., Ramsbury : 208 pp.

VINCENT (Th.) 1992. Fauconnerie, autourserie et espervèterie en Normandie. *La chasse au vol à travers les siècles* et les livres in « *Histoire de chasse* » de Gaston Phébus à Guy de Maupassant : histoire de la chasse, histoire de chasseurs. Bibliothèque Municipale de Rouen ed. : 27-40.

Reproduction en captivité des oiseaux de fauconnerie

B. PREVOST

Depuis l'apparition de la chasse au vol, les fauconniers se procuraient leurs oiseaux de chasse par prélèvements dans la nature : les niais, jeunes oiseaux pris dans l'aire, les passagers et les hagards capturés à l'aide de divers pièges et filets.

La recherche des aires, leur surveillance ainsi que les différentes techniques de piégeage faisaient partie intégrante des activités des fauconniers.

La loi de 1976 sur la Protection de la Nature puis l'Arrêté du 17 avril 1981 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire allaient désormais interdire ces prélèvements. Afin de permettre l'exercice de la chasse au vol et grâce à l'action des responsables de l'A.N.F.A., le Ministre chargé de la Protection de la Nature accordait par l'Arrêté du 31 janvier 1984 la possibilité de prélever des Autours et des Eperviers après consultation et avis du C.N.P.N.. Ces prélèvements accordés au compte goutte après bien des complications et tracasseries administratives allaient néanmoins permettre une pratique raisonnable de la chasse de bas-vol. Pour les faucons, aucun prélèvement dans la nature n'était désormais possible.

C'est vers la fin des années 60 et au début des années 70 que l'idée de faire reproduire des faucons en captivité a commencé à prendre forme chez les fauconniers. En 1970, la création du Peregrine Fund aux Etats-Unis allait développer un intérêt de plus en plus grand pour les techniques de reproduction. Le Laboratoire d'Ornithologie de l'Université Cornell à Ithaca (N. Y.) construisait la même année un centre de reproduction des faucons pèlerins, suivi en 1974 par Fort Collins au Colorado puis par Santa Cruz. Ces projets étaient essentiellement orientés vers la réintroduction de faucons pèlerins dans la nature où les populations avaient pratiquement disparu à cause de l'utilisation massive des insecticides organo-chlorés par l'agriculture. La participation des fauconniers américains à ces différents projets a été déterminante. Un manuel consacré à la reproduction en captivité intitulé "Falcon Propagation" réalisé par James D. Weaver et Tom J. Cade, fauconniers et spécialistes de la reproduction à Cornell, allait permettre à de nombreux organismes et particuliers du monde entier de s'initier aux techniques de reproduction. Mais comme le précisent ses auteurs, il n'y a pas de formule magique ; le succès est proportionnel à la passion, à l'investissement personnel et à la quantité de travail fourni.

Le succès implique la réussite de toutes les étapes successives :
- l'obtention de pontes fécondées,
- l'incubation,
- l'éclosion,
- l'élevage des jeunes.

La reproduction naturelle

La maturité sexuelle est atteinte vers l'âge de trois ans pour le faucon pèlerin. Le couple est installé dans une volière spécialement adaptée et dans le meilleur cas, la femelle pondra de deux à quatre oeufs en mars. La copulation n'intervient qu'à l'issue de tout un processus de parades et d'offrandes de nourriture destinées en particulier à inhiber l'agressivité naturelle des oiseaux. Ceci signifie que l'absence de réponses de l'un ou l'autre des partenaires se soldera par l'absence de copulations donc par la ponte d'oeufs non fécondés.

L'insémination artificielle

Si des copulations n'interviennent pas à l'issue de la deuxième saison de ponte, ce qui est fréquemment le cas, il faudra avoir recours à l'insémination artificielle. La semence est prélevée sur un mâle adulte par massage puis déposée immédiatement dans l'oviducte de la femelle. Des intervalles de temps précis sont à respecter entre ponte et insémination pour réussir la fécondation des oeufs suivants. L'insémination est également utilisée pour la production d'hybrides particulièrement appréciés de certains fauconniers (ex. : faucon pèlerin X faucon gerfaut).

Incubation

Elle dure environ 32 jours chez le faucon pèlerin. Elle peut être menée naturellement par certains faucons, artificiellement dans des incubateurs ou encore par des poules naines. Il n'existe pas de solution miracle, chaque oeuf doit être suivi, pesé quotidiennement et incubé en choisissant la méthode qui semble apporter les meilleurs espoirs de réussite.

Eclosion

C'est une phase délicate qui réclame une surveillance particulière de la part de l'éleveur. Des interventions pour "aider" le poussin sont souvent nécessaires mais demandent une grande expérience.

L'élevage des jeunes

Les trois premiers jours sont les plus délicats ; il faut éviter les surnourrissages. Vers l'âge de 10 jours, les jeunes faucons nés en incubateur peuvent être confiés à une femelle adoptive, ce qui évitera l'imprégnation.

A l'âge de deux mois, le jeune faucon a atteint sa taille normale ; son plumage est entièrement allongé et l'affaitage peut commencer.

Les progrès enregistrés ces dernières années permettent de produire en captivité un nombre suffisant de faucons pour l'exercice de la chasse au vol. Malheureusement, comme toujours, la réglementation ne suit pas les progrès techniques. Ces oiseaux nés en captivité conservent toujours au regard de la législation le statut d'espèces sauvages avec toutes les contraintes qui en découlent (pas de commerce, autorisations de détention, etc...). Cette réglementation absurde entrave les échanges entre éleveurs et fauconniers, gâche l'avenir des oiseaux qui attendent des mois en volière la délivrance de certificats et autres autorisations.

Si la reproduction en captivité des faucons enregistre des résultats encourageants, il n'en va pas de même pour celle des Autours. Les réussites sont, pour le moment, beaucoup plus rares.

Gerfauts islandais, Ferdinand-Philipp de Hamilton (1664-1750).
Osterreichische Galerie, Vienne.

1
Faucon gerfaut *(Falco rusticolus)*
Variété blanche - Adulte
Coll. Musée International de la Chasse - Gien Inv. 74-10-1

2
Faucon gerfaut *(Falco rusticolus)*
Coll. Musée des Beaux-Arts et d'Histoire Naturelle - Châteaudun

Le gerfaut, Prince des faucons
Le gerfaut *(Falco rusticolus)*, le plus gros des falconiformes, est confiné aux régions septentrionales de l'hémisphère nord. Sa répartition circumpolaire lui a valu des études particulières de la part des systématiciens voyant, dans les tailles et les différentes colorations de son plumage, de nombreuses sous-espèces. L'espèce nominale a une longueur d'environ 60 cm, une envergure variant de 130 à 150 cm et un poids allant de 850 g à 1300 g chez le mâle et de 1400 g à 2000 g, parfois jusqu'à 2100 g chez la femelle. Actuellement, d'après la classification de Démétiev qui date de 1951, les gerfauts, entre les formes sombres et les blanches presque pures, sont répartis en six sous-espèces :
- *Falco r. rusticolus* : Nord de l'Europe (Scandinavie, Finlande, Laponie), et Asie jusqu'à la presqu'île de Kanin à l'est ;
- *Falco r. intermedius* : zone de l'Oural (oiseaux de petite taille avec un plumage gris pâle) ;
- *Falco r. Grebnitzkii* : est de la Sibérie (grands oiseaux gris parfois blancs) ;
- *Falco r. obsoletus* : nord-est du Canada et sud du Groënland (plumage brun foncé parfois quelques individus gris sombre) ;
- *Falco r. candicans* : nord du Groënland et extrême nord arctique (plumage blanc pur) ;
- *Falco r. islandus* : Islande (couleur du plumage gris).

Depuis très longtemps, le gerfaut, et tout spécialement les individus au plumage blanc, ont été convoités par les fauconniers. Ces oiseaux ont fait l'objet d'un commerce depuis le haut Moyen-Age.
C'est, en plus de sa couleur de plumage, son courage et sa persévérance à la chasse qui l'ont fait remarquer et apprécier des rois et des princes au point de faire de lui un présent d'ambassade des plus recherchés et un joyau dans les cours d'Europe et d'Asie.
Dans la nature, le gerfaut chasse préférentiellement les oiseaux (lagopèdes mais aussi laridés ou alcidés le long des côtes) mais il peut se contenter de petits mammifères (lemmings, campagnols), les capturant, en particulier, lors de leurs proliférations cycliques.
Le gerfaut adopte différentes techniques de chasse adaptées à la situation. Il s'élève en tournoyant dans les airs jusqu'à une hauteur de 300 m et plonge sur sa proie après une attaque en piqué ou bien il vole à faible altitude (10 à 20 m) et surprend sa victime par son buffetage éclair, au débouché d'un mouvement de terrain. Malgré ses performances en vol d'attaque, il ne dédaigne pas de chasser à l'affût ; parfois il s'associe à un congénère pour accroître les chances de capture.
Ses belles aptitudes à voler en association et à prendre la "plume" avec dextérité ont amené les fauconniers à le créancer sur différents gibiers : perdrix, faisans, canards etc. C'est toutefois avec le vol pour héron ou pour milan, dans un groupe de trois ayant chacun un rôle déterminant à tenir (hausse-pied, tombisseur et preneur) que le gerfaut a été le plus admiré par les praticiens de la chasse au vol.
Plus que toutes les autres espèces de faucons, le gerfaut a donc, depuis longtemps, souffert du pillage de ses aires par l'homme. Il faut ajouter à cela que, comme tous les falconiformes, ce faucon a vu ses effectifs décroître de façon alarmante, au cours des deux dernières décennies, du fait de l'emploi des pesticides. Actuellement le mouvement semble s'inverser et les effectifs augmentent doucement même si la limite de répartition de l'espèce a, globalement, reculé vers le nord, probablement du fait d'un changement climatique.
Sédentaire ou vagabond, il est difficile de dresser un portrait type de l'espèce. Les oiseaux nichant en Russie sont migrateurs, et les gerfauts de Scandinavie plutôt sédentaires. Quelques très rares oiseaux erratiques, le plus souvent de jeunes individus, sont observés très au sud de leur aire de répartition, jusqu'en Belgique, en France et en Suisse. L'espèce est, par contre, observée presque tous les ans en Ecosse et en Irlande (oiseaux de provenance du Groënland et d'Islande). Bien que cette espèce discrète ne se prête guère aux observations, il y aurait 600 à 1000 couples dans tout le Paléarctique occidental, Sibérie non comprise, mais le gerfaut y est naturellement rare et probablement en régression.

Th. V.

3
Faucon pèlerin *(Falco peregrinus)*
Coll. Musée des Beaux-Arts et d'Histoire Naturelle - Châteaudun

4
Faucon pèlerin *(Falco peregrinus)*
Coll. Muséum d'Histoire Naturelle - Le Havre Inv. 10 0075

5
Forme de faucon pèlerin *(Falco peregrinus)* Adulte
Coll. Musée International de la Chasse - Gien Inv. 53-14-1

6
Tiercelet de faucon pèlerin *(Falco peregrinus)* Adulte
Coll. Musée International de la Chasse - Gien Inv. 53-27-1

7
Faucon hobereau *(Falco subbuteo)*
Coll. Muséum d'Histoire Naturelle - Le Havre Inv. 10 0125

8
Faucon hobereau *(Falco subbuteo)* Immature
Coll. Musée International de la Chasse - Gien

9
Faucon émerillon *(Falco columbarius)*
Coll. Musée des Beaux-Arts et d'Histoire Naturelle - Châteaudun

10
Faucon émerillon *(Falco columbarius)* Adulte
Coll. Muséum d'Histoire Naturelle - Le Havre Inv. 10 0326

11
Tiercelet de faucon crécerelle *(Falco tinnunculus)* Immature
Coll. Musée International de la Chasse - Gien

12
Tiercelet de faucon crécerelle *(Falco tinnunculus)*
Coll. Musée International de la Chasse - Gien

13
Aigle royal *(Aquila chrysaëtos)*
Coll. Muséum d'Histoire Naturelle - Le Havre Inv. 10 0103

14
Aigle royal *(Aquila chrysaëtos)*
Coll. Equipage "Jean de Beaune"

15
Autour des Palombes *(Accipiter gentilis)*
Coll. Musée des Beaux-Arts et d'Histoire Naturelle - Châteaudun

16
Tiercelet d'épervier *(Accipiter nisus)*
Coll. Musée des Beaux-Arts et d'Histoire Naturelle - Châteaudun

17
Forme d'épervier *(Accipiter nisus)*
Coll. Musée des Beaux-Arts et d'Histoire Naturelle - Châteaudun

18
Forme d'épervier *(Accipiter nisus)* Adulte
Coll. Musée International de la Chasse - Gien Inv. 53-14-2

19
Epervier *(Accipiter nisus)*
Coll. Muséum d'Histoire Naturelle - Le Havre Inv. 100 268

20
Hibou grand-duc *(Bubo bubo)*
Coll. Musée des Beaux-Arts et d'Histoire Naturelle - Chateaudun

LA CHASSE AU VOL AUTREFOIS EN EUROPE

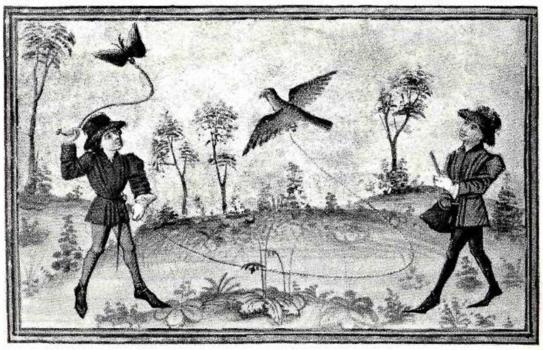

Ms. 10218, le livre du Roi Modus
et de la Reine Ratio, f° 63 V.

La chasse au vol médiévale*

B. VAN DEN ABEELE

Chevauchée galante, marges de la Bible d'Anjou, vers 1340 (ms. Malines, Grootseminarie, 1, f° 278, déposé à Leuven. Bibl. Théologie).

LES TRAITÉS DE FAUCONNERIE MÉDIÉVAUX : UN PANORAMA

Un genre littéraire médiéval

Un homme campé sur son palefroi, le faucon sur le poing et à ses côtés un chien bondissant : l'image classique du seigneur médiéval est bien présente dans les arts figuratifs de l'époque, et on en retrouve maints échos dans les romans et les poésies des trouvères. La fauconnerie est effectivement devenue progressivement un des loisirs favoris de l'aristocratie médiévale, qui y trouvait une activité grisante, subtile et fastueuse, une chasse de bonne compagnie tout autant qu'une marque de statut. Mais ce versant brillant ne doit pas attirer seul l'attention. Nombreux étaient les auxiliaires et les intermédiaires, depuis les lointains piégeurs des gerfauts scandinaves jusqu'aux fauconniers de cour, en passant par les bateliers et les porteurs de cages ou «cagiers», ou encore les fabricants de gants ou de sonnettes à faucons. Dans l'ensemble, c'est un pan de l'activité économique non négligeable, mais dont l'histoire reste à écrire. Trop peu d'historiens se sont attelés à débusquer les oiseaux de chasse dans les archives, les documents comptables, les registres de redevances, les correspondances, les listes de personnel.

Les pages qui suivent ne tenteront pas de combler la lacune, ce qui devrait se faire par une multitude d'enquêtes ponctuelles, comme l'ont fait Robin Oggins pour la cour d'Angleterre, ou Johannes Vincke pour la cour des rois de Catalogne-Aragon. Le but est plutôt ici de faire un panorama d'un type de document bien particulier, les traités de fauconnerie médiévaux. Ce sont des manuels destinés en principe au praticien, fauconnier ou autoursier, où il est question des divers oiseaux affaitables, de leur apprivoisement et leur introduction au vol et, surtout, de leurs maladies et des remèdes qui y sont appropriés. Bien des traités médiévaux se limitent en réalité à ce dernier aspect. Par commodité, on a coutume de parler de «traités de fauconnerie» pour des textes qui concernent tant la fauconnerie que l'autourserie, mais dans le détail il appartient d'être attentif à cette diversité. Les textes adoptent des formes littéraires variées : dialogue didactique, simple réceptaire ou recueil de remèdes, lettre d'instruction, traité systématique... Ils font partie de la littérature cynégétique, c'est-à-dire relative à la chasse, et qui comprend aussi les traités de vénerie, d'oisellerie et de piégeage, à vrai dire minoritaires au Moyen-Age : on a conservé bien plus de traités de fauconnerie, et ceux-ci précèdent de plusieurs siècles les premiers textes sur la chasse au gros gibier. Sans doute le soin des oiseaux de chasse était-il autrement délicat, et les multiples remèdes pour faucons, dont l'efficacité reste sujette à investigations, formaient-ils un savoir difficile à mémoriser. C'est en tout cas là que se situe l'amorce de cette littérature. Il semble bien que l'Antiquité classique n'ait pas pratiqué la fauconnerie, connue tout au plus par ouï-dire, si bien qu'il n'y avait pas de modèles antiques. Les traités de fauconnerie sont donc un genre d'origine médiévale. Qu'ils aient été écrits tout d'abord en latin n'étonne pas : le latin fut longtemps la seule langue écrite, ce qui n'implique évidemment pas que les fauconniers conversaient entre eux dans la langue de Cicéron. Il faut admettre qu'au besoin, des

---

*Cet exposé de l'histoire du genre condense les données du second chapitre du fascicule *La littérature cynégétique* à paraître prochainement dans la collection *Typologie des Sources du Moyen-Age Occidental* (Turhout : Brepols). A cet effet, nous tenons à remercier le Professeur René Noël, directeur de la collection (Louvain-la-Neuve). On aura recours à ce fascicule de la *Typologie* pour de plus amples références.

lettrés traduisaient les préceptes des traités, mais dans certains cas, ils n'ont sans doute guère pu être utilisés en situation. Par la suite, on a composé des traités de fauconnerie en langue vulgaire, ceci à partir du 13^e siècle ; ils resteront seuls en lice à la fin du Moyen-Age. Les principales langues européennes ont ainsi leur littérature de fauconnerie médiévale, mais le domaine roman domine largement le panorama. Si le genre est fort livresque, les ouvrages étant volontiers recopiés et mis en extraits, on y trouve néanmoins divers textes bien individualisés, où le plaisir de la chasse a été décrit avec justesse et non sans agrément. Les traités ont bien souvent conservé la fraîcheur des grands espaces.

L'esquisse historique qui suit ne se veut pas exhaustive, afin de ne pas s'alourdir d'une multitude de références ; elle est destinée à montrer la richesse du genre, avec ses ramifications dans diverses langues. Justement célèbres, les grands traités français du 14^e siècle, tels les *Livres du roi Modus et de la reine Ratio*, ne sont ni les premiers, ni les seuls. Une histoire des traités de fauconnerie ne pourra s'écrire qu'en tenant compte des fondements latins du genre, et de ses manifestations parallèles dans les littératures nationales. Afin de concrétiser le propos, ce tableau nécessairement quelque peu érudit est suivi d'un petit florilège, où sont traduits des extraits représentatifs. On a joint aussi un aperçu sur l'image littéraire de la fauconnerie, et sur son utilisation dans l'iconographie.

Page de calendrier d'un livre d'heures, Italie, XV^e s., ms. Avignon, Bibl. Mun., 111, f° 6.
Cliché I.R.H.T.

Les traités latins

La question des origines lointaines de la chasse au vol est controversée, et il n'y a pas lieu de s'y attarder ici. Rappelons seulement qu'en Europe occidentale, elle est connue à partir de la fin du 4^e siècle, importée de l'est par les Germains. Il faudra attendre quelques siècles pour voir apparaître des écrits didactiques sur cette pratique. Un premier réceptaire, ou recueil de remèdes pour le soin des oiseaux rapaces, datable du milieu du 10^e siècle, est conservé de façon fragmentaire dans deux pages de garde d'un volumineux manuscrit conservé à Vercelli dans le Piémont. Son édition par le grand paléographe allemand Berhard Bischoff en 1984 a causé une surprise, car on admettait jusqu'alors que le genre ne remontait pas au-delà du 12^e siècle. Cet «Anonyme de Vercelli» est constitué de brèves sections juxtaposant des recettes assez détaillées pour guérir les oiseaux de chasse, et semble avoir été rédigé en Italie. C'est peut-être le cas également du second texte latin de haute date, le *Liber accipitrum* d'un certain Grimaldus, conservé à Poitiers dans un manuscrit du 11^e siècle, mais probablement rédigé bien plus tôt.

Avec ces deux témoins, dont on a peine à imaginer qu'ils aient été isolés, le genre est bien ancré dans le haut Moyen-Age. Il n'est donc pas, comme il a parfois été dit, le produit des contacts avec le monde arabe, consécutifs aux Croisades. Il faut rappeler cependant que l'Orient a vu fleurir une littérature de fauconnerie plus ancienne. Le premier traité arabe conservé, celui de al-Gitrif, composé à Bagdad au dernier quart du 8^e siècle, fait lui-même état de sources diverses : byzantine, perse et turque. Si les travaux de Detlef Möller et de François Viré ont attiré l'attention sur la tradition arabe, dont quelques représentants ont été traduits en français ou en allemand, le domaine reste dans son ensemble mal accessible pour celui qui n'est pas arabisant. Par ailleurs, il manque d'études sur les traités médiévaux grecs. Tant que les débuts de la tradition cynégétique byzantine n'auront pas été éclaircis, il demeurera une incertitude sur l'autonomie de la première littérature de fauconnerie occidentale.

Après les timides débuts des 10^e et 11^e siècles, le genre des traités de fauconnerie latins s'affirme pleinement au 12^e siècle. Non moins de huit textes sont conservés, tous brefs, de contenu principalement thérapeutique. Les traités connus sous les noms de *Dancus Rex*, *Guillelmus falconarius* et *Gerardus falconarius* furent rédigés dans la Sicile normande, tandis que le *De avibus tractatus*, un dialogue sur l'autourserie, fut rédigé en Angleterre par Adélard de Bath, grande figure de l'histoire intellectuelle du 12^e siècle. D'autres ne sont pas localisables : les lettres de *Grisofus medicus* et d'*Alexander medicus*,

ou celle qui est placée sous l'autorité de trois traducteurs ayant travaillé à la Bible des Septante, soit l'*Epistola Aquile, Symachi et Theodotionis ad Ptolomeum regem Egypti*, ou encore une *Practica avium* qui circule parfois sous le nom d'Hippocrate. Notons au passage que ces textes sont volontiers attribués à des autorités fictives, mais prestigieuses, comme ce roi oriental Dancus que l'on cherchera en vain à identifier. Les brefs traités du 12^e siècle sont fondamentaux. Ce sont eux qui forment pour longtemps l'assise sur laquelle reposera la tradition, latine et vulgaire : des extraits se retrouvent à foison, et les textes vernaculaires transmettent leurs recettes jusqu'à la fin du Moyen-Age, voire au-delà.

La tradition latine culmine au milieu du 13^e siècle, à la cour sicilienne de Frédéric II de Hohenstaufen, empereur, roi de Sicile et de Jérusalem (1194-1250). En 1241, le souverain fait traduire un traité de fauconnerie arabe, le *Liber Moamin falconarii*, et sans doute aussi le *Ghatrif*, qui se dit d'origine persane. Tous deux seront largement diffusés, surtout le livre de Moamin, qui offre en cinq livres un solide exposé sur les prérequis de la chasse au vol et sur la délicate thérapeutique des oiseaux de chasse, et se termine par deux brefs livres sur les chiens. Frédéric II n'est pas seulement commanditaire, il est également auteur : on lui doit le traité de fauconnerie le plus complet et le plus original de son genre, le monumental *De arte venandi cum avibus* «De l'art de chasser avec des oiseaux». Sa mise en valeur a été le fait du médiéviste Carl Arnold Willemsen, qui en a donné une édition commentée, une traduction allemande et un fac-similé, outre diverses études frédériciennes. Au Moyen-Age, le texte a circulé en deux versions, dont il existe respectivement cinq et sept manuscrits. La version la plus complète, en six livres de forte taille, inclut une ornithologie générale (livre I), et un exposé détaillé sur toutes les phases de l'apprivoisement et de l'affaitage des faucons (II et III). Le texte enseigne ensuite comment chasser les grues à l'aide du faucon gerfaut (IV), le héron à l'aide du faucon sacre (V), et les canards et autres oiseaux d'eau avec le faucon pèlerin (VI). Une version remaniée des deux premiers livres, due au roi Manfred, fils de l'empereur, est conservée dans un somptueux manuscrit, illustré d'une foule d'oiseaux peints dans les marges (Vatican, Pal. lat. 1071). Cette version a été traduite en français à deux reprises au Moyen-Age. Le *De arte venandi* ne lasse pas d'intriguer par son isolement : en amont, rien n'est repris aux petits traités du 12^e siècle, qualifiés sans appel de «mensongers et d'une composition insuffisante»*, et les réminiscences du *Moamin* sont minimes ; en aval, il n'est jamais cité ni utilisé par les auteurs postérieurs, en dépit de ses qualités exceptionnelles. C'est en effet un livre d'un détail inépuisable, écrit en un style de haute tenue, un livre nourri d'années d'expérience et d'observation. Si le premier livre porte aussi la marque d'une lecture attentive d'Aristote, l'auteur ne manque pas de rectifier les dires du philosophe, fait singulier pour l'époque. Cette exposition de Gien est l'occasion bienvenue d'attirer à nouveau l'attention sur le *De arte venandi cum avibus*, en cette année qui marque le huitième centenaire de la naissance de Frédéric II.

Un manuscrit de luxe, Milan, 1459, ms. Chantilly, Musée Condé, lat. 368, f° 113.
Cliché Giraudon.

Les autres traités latins du 13^e siècle, et ceux du 14^e siècle se laissent quelque peu artificiellement répartir en deux groupes : des textes en partie ou en totalité originaux, et des compilations, soit des oeuvres où sont juxtaposés des extraits de traités antérieurs. Les premiers furent presque tous rédigés en Italie, tel le fort intéressant *Liber avium viventium de rapina* d'Egidius de Aquino, d'une influence féconde dans la Péninsule. Citons aussi le curieux poème d'Archibernardus, seul traité latin versifié, qui recourt dans ses 321 vers à un style poétique ampoulé. Les compilations, quant à elles, sont presque exclusivement constituées d'extraits des traités du 12^e siècle, donnés sans mention de source. Un exemple est la *Physica avium* conservée dans un manuscrit à Oxford (Bodleian Library, Lat. misc. c 73). Elle emprunte, par ordre d'importance décroissant, à Alexander, Adélard de Bath, l'*Epistola à Ptolémée*, Grisofus, Gerardus et au Pseudo-Hippocrate. Les compilations de ce type ont dû être nombreuses, car on en conserve au moins cinq autres. Elles portent témoignage du succès des divers petits textes du 12^e siècle.

Il faut citer enfin deux exposés sur la chasse intégrés dans des oeuvres de nature différente, mais qui se verront copiés ou traduits séparément, et qui influenceront certains traités de fauconnerie en langue vulgaire ; ils sont dès lors à considérer dans la tradition cynégétique. Dans son commentaire encyclopédique de l'oeuvre d'Aristote sur les animaux, le *De animalibus* (terminé dans les années 1260), Albert le Grand interrompt la série de notices alphabétiques qu'il consacre aux oiseaux par un véritable traité sur les faucons en 24 chapitres. Le second cas est Pierre de Crescenzi, juriste à Bologne, dont le *Liber ruralium commodorum* (1304-1309) est un manuel d'économie domestique et d'agronomie qui comporte un livre sur la chasse fort original, bien qu'il compte quelques emprunts.

Les traités vernaculaires

Traits généraux

Le passage à la langue vulgaire s'est opéré selon deux modalités. En un premier temps, qui s'amorce dans la première moitié du 13^e siècle, on a traduit certains textes latins de fauconnerie, ou composé des compilations sur le modèle des textes latins. En un deuxième temps s'est développée une littérature originale, et ceci à partir du deuxième quart du 14^e siècle.

Un manuscrit ordinaire, le *Liber de Universis passionibus*, du XIII^e s., ms. Cambridge, Univ. Libr., Ff. 6.13, f° 72 v°.

Dans cette seconde vague, le genre se modifie à plusieurs égards. En premier lieu, il est à présent question de littératures nationales, qui reflètent des pratiques liées à certaines régions et font allusion à des lieux ou à des personnages reconnaissables, ce qui n'était pratiquement jamais le cas dans les traités latins. Deuxièmement, les auteurs sortent plus souvent de l'ombre, et il y a moins de textes anonymes. Divers auteurs font partie des catégories sociales les plus en vue, et sont dès lors bien documentés. Autre trait à souligner, certains traités accèdent à un plus grand degré d'élaboration littéraire : alors que les textes latins maintiennent d'ordinaire un ton neutre et factuel, certains traités français mettent en oeuvre des procédés de la littérature de fiction. Pour les nobles et les cours princières, on compose des traités qui allient instruction et divertissement. La chasse est un art de vivre, dont il est agréable de parler entre connaisseurs, et les livres font place à l'anecdote, à l'avis personnel, voire à la moralisation. Du point de vue formel, on note un fréquent recours à la forme versifiée, ce qui affecte également les traductions des textes latins. Enfin, l'illustration joue un rôle bien plus important dans les textes vernaculaires : alors que l'on ne connaît que deux traités de fauconnerie latins dont le texte soit illustré dans l'un ou l'autre manuscrit (*Moamin*, et le *De arte venandi* de Frédéric II), à présent il est des auteurs qui prévoient d'entrée de jeu l'illustration. Ceci reflète le fait que la littérature cynégétique se diffuse désormais plutôt dans des manuscrits luxueux, destinés aux cours. Le genre tout entier manifeste en réalité une plus grande appartenance aristocratique dans les littératures nationales, du moins dans le domaine des langues romanes.

Textes espagnols, catalans et portugais

La tradition de fauconnerie est précoce dans la péninsule ibérique, et elle est bien répertoriée. On dispose depuis peu d'une bibliographie critique très utile publiée par J. M. Fradejas Rueda, qui fournit un accès commode aux textes, édités ou non, à leurs manuscrits et à la littérature secondaire. Les hispanistes se sont intéressés depuis le siècle passé aux textes de chasse médiévaux, et les traités majeurs ont été publiés. En réalité, parmi les littératures cynégétiques médiévales, celle de la péninsule ibérique semble bien être la seule à bénéficier d'une attention suivie à l'heure actuelle.

Les premiers traités conservés sont des traductions. L'*Epistola ad Ptolomeum* a été traduite en catalan, peut-être dès la jonction des 12^e et 13^e siècles, et la triade sicilienne du 12^e siècle, Dancus, Guillelmus et Gerardus a été traduite en espagnol au 13^e siècle, ainsi qu'en catalan et en portugais pour le premier des trois. Très importante est la volumineuse traduction espagnole du *Moamin*, réalisée vers 1250, non pas à partir du latin, mais à partir d'une version arabe plus complète. Ce *libro de los animales que cazan* servira plusieurs fois de source par la suite. Une littérature originale se développe à partir des années 1320, initiée par un texte remarquable. Le prince de sang royal Juan Manuel a laissé un *Libro de la caza* dédié tout entier à la chasse au vol, en deux parties : la description des oiseaux de chasse et l'exposé de leur affaitage et des soins qu'ils requièrent, et ensuite un minutieux inventaire de bons terrains pour la chasse au vol, à travers divers évêchés de l'Espagne chrétienne. Le *Libro de la caza* a une originalité bien marquée. On y saisit un auteur qui parle de première main, fier de son apport personnel, et qui jette un regard critique sur la pratique. Son pendant pour la vénerie est le *Libro de la monteria*, dont l'attribution - les rois Alphonse X ou Alphonse XI - est un sujet de controverse. Le portugais Pero Menino composa avant 1380 un *Livro de falcoaria* consacré principalement au soin des oiseaux malades. Ses préceptes serviront bientôt de source au chancelier Pero Lopez de Ayala, dont le *Libro de la caça de las aves* (1386) est cependant original dans ses parties ornithologiques et cynégétiques. On y relève d'intéressantes précisions, par exemple sur le commerce des oiseaux. Le 15^e siècle reste fécond, avec au moins sept oeuvres sur la chasse au vol, mais qui sont moins individualisées, car elles reprennent beaucoup de matériaux aux traités antérieurs. On citera parmi les plus détaillées le *Libro de las aves que cazan* de Juan de Sahagun. Signalons aussi comme curiosité littéraire le *Libro de cetreria* d'un certain Evangelista, une divertissante parodie de traité de fauconnerie que l'on date vers 1470. En somme, la péninsule ibérique se signale par une littérature créative précoce, mais qui semble s'essouffler vers la fin du 14^e siècle. Il faudrait cependant encore faire la lumière sur quelques textes ou réceptaires inédits, dont les filiations doivent être étudiées.

Textes français

Parmi les traditions nationales, celle des pays francophones a été la plus productive et la plus diffusée. En 1877, Hermann Werth publiait une étude détaillée, qui a servi de point de départ aux travaux ultérieurs. Sous l'impulsion du suédois Gunnar Tilander, qui édita de nombreux textes et anima dans les années cinquante et soixante une équipe de romanistes d'un grand rayonnement, de grands progrès ont été faits dans l'édition et la connaissance des textes individuels, mais une nouvelle étude d'ensemble n'a pas été entreprise. Ce qui suit n'en constitue qu'une amorce.

La littérature occitane est uniquement représentée par le *Dels auzels cassadors*, du poète Daude de Pradas, dont l'activité se situe vers le milieu du 13^e siècle. Comme dignitaire ecclésiastique, il fut au service de l'évêque de Rodez. Son traité est un poème didactique de 3792 vers, qui consiste en majeure partie en une succession d'extraits de textes latins du 12^e siècle, traduits en provençal. Un florilège dont on aurait supprimé les guillemets, car les sources sont, comme à l'accoutumée dans le genre cynégétique, passées sous silence. Daude considère les oiseaux de chasse, leur affaitage, et surtout leur médication. Son oeuvre est d'un exceptionnel intérêt lexicologique. La tradition anglo-normande commence également tôt. Avant le milieu du 13^e siècle, l'autourserie d'Adélard de Bath a été partiellement traduite en vers. Il existe aussi deux traités de chasse au vol anonymes inédits dans un manuscrit du 13^e siècle conservé à Cambridge.

Les plus anciens textes en français d'oïl sont anonymes et mal datables, si bien qu'il n'y a pas de certitude sur les premiers pas du genre. On connaît des traductions de la plupart des petits traités de fauconnerie latins du 12^e siècle, du *De falconibus* d'Albert le Grand ainsi que d'une partie du *De arte venandi* de Frédéric II. Très tôt, entre 1249 et 1272, fut réalisée pour Enzio, fils de Frédéric II et roi de Sardaigne, une traduction en franco-italien du *Moamin* latin, ainsi que du *Ghatrif* ; l'édition, très soignée, en a été procurée par Hakan Tjerneld, élève de Tilander.

En France, la grande période créative est la deuxième moitié du 14^e siècle. Une triade d'oeuvres rapprochées dans le temps se détache de l'ensemble par son originalité, son détail et son élaboration littéraire : les *Livres du Roy Modus et de la Royne Ratio* de Henri de Ferrières (1360-79), le *Roman des déduis* de Gace de la Buigne (terminé avant 1377), et le *Livre de Chasse* de Gaston Phébus (1387-89). Les deux premiers ont la particularité de combiner chasse au vol et vénerie, et fondent ainsi une petite tradition strictement française de débats sur les mérites respectifs de chacune des deux chasses, riche de trois autres textes brefs. Du troisième, il ne sera pas question ici, étant donné qu'il n'aborde pas la chasse au vol. Henri de Ferrières, membre d'une famille noble normande, a composé avec les *Livres du Roy Modus et de la Royne Ratio* une oeuvre double : le *Livre de chasse* proprement dit et le *Songe de Pestilence*, une allégorie littéraire sur les malheurs du temps, étrangère à notre propos. L'auteur place son traité de chasse dans un cadre d'exposition fictif, donnant la parole au roi Modus (la bonne manière) et à la reine Ratio (la sagesse, le commentaire), qui répondent à des *aprentis*, curieux de s'instruire sur toutes les formes de chasse. Avec tout le détail nécessaire, et de temps à autres une interprétation allégorique de la part de Ratio, le texte passe en revue la vénerie et le piégeage au gros gibier, puis la volerie, et enfin l'oisellerie. Entre les deux dernières parties est inséré un poème de 1044 vers qui met en scène le débat entre deux dames qui prennent parti l'une pour la vénerie, l'autre pour la volerie. Tout au long du texte, des miniatures étaient prévues par l'auteur, qui y fait allusion, et elles sont particulièrement précieuses pour les divers pièges, comme on peut le constater grâce au récent fac-similé du luxueux manuscrit exécuté pour Philippe le Bon (Bruxelles, B. R. 10218-19). Les *Livres du Roy Modus* sont devenus un classique : non moins de 32 copies ont survécu.

Une chasse au héron d'après les *livres du roy Modus*, de 1379, ms. Paris, B.N., fr. 12399, f° 63.

Le débat contradictoire dans *Modus* servira de modèle au *Roman des deduis* de Gace de la Buigne édité par un autre élève de G. Tilander, le romaniste Ake Blomqvist. C'est pendant la captivité en Angleterre de Jean le Bon que Gace, homme de cour et chapelain de quatre rois de France successifs, commença son ouvrage vers 1354, pour le terminer longtemps après, en 1377. Si le *Roman des déduis*, vaste poème de plus de 12000 vers, n'a pas la forme d'exposition d'un véritable traité, on y trouve cependant quantité de détails, dispersés et repris à travers l'oeuvre, entre des récits souvent divertissants, et qui jettent un vif éclairage sur les aspects sociaux de la chasse. Le poème commence par une mise en scène des vertus et des vices auxquels doit être attentif le chasseur, agrémentée d'anecdotes, et débouchant sur une vaste bataille des vices et des vertus. La suite est occupée par le débat opposant Amour de chiens, personnification du veneur passionné, et Amour d'oiseaux, qui représente la fauconnerie. Tenant de longs discours en faveur de l'une ou de l'autre forme de chasse, ils accumulent les arguments et les péripéties. Sous le vernis du poète précieux, recourant à la narration allégorique, l'on découvre un conteur plein de verve et un grand connaisseur de la chasse, comme il le confirme à la fin du texte, où il demande au lecteur de prier Dieu qu'il accorde son pardon à Gace, « car moult ama chiens et oyseaulx ».

A côté de ces deux monuments, d'autres traités français, tant au 14e qu'au 15e siècle, offrent un éclairage plus limité. On citera ici ceux d'un Grec de Rhodes, Ayme Cassian, et de deux chypriotes mal connus, Molopin et Michelin, ainsi que le livre d'Adam des Aigles, tous du 14e siècle. Les trois premiers ont servi de source à Jean de Francières, dont le *Livre de fauconnerie* (1458-64) fut fort répandu. A l'extrême fin de la période considérée ici, Guillaume Tardif rédige une compilation, *L'art de fauconnerie et des chiens de chasse* (1492), fondée principalement sur Francières et sur le Moamin. C'est une oeuvre de commande, sans grande originalité.

Les principaux textes français ont ainsi été cités. Dans l'ensemble, la tradition francophone comporte une petite trentaine d'oeuvres, nombre qui se laissera sans doute encore augmenter. Divers traités anonymes et réceptaires n'ont pas encore été abordés par la recherche. En marge de la tradition, signalons deux autres textes. L'exposé sur les oiseaux de chasse dans l'encyclopédie de Brunet Latin intitulée *Livre du Trésor* (vers 1260), reprend des matériaux à l'*Epistola ad Ptolomeum* et a été utilisé à son tour par des auteurs cynégétiques, mais il est très bref. En second lieu il y a l'exposé détaillé sur la chasse à l'épervier ou *espreveterie* contenu dans le *Ménagier de Paris*, sorte de manuel de vie domestique qu'un bourgeois de Paris rédigea en 1394 pour sa jeune épouse. On y trouve des renseignements absents ailleurs.

Textes italiens

L'italie réserve le plus de zones d'ombre pour un panorama de la littérature de fauconnerie. Le mouvement érudit avait pourtant commencé tôt, divers petits traités se voyant éditer dans la seconde moitié du 19e siècle (Mortara, Zambrini, etc.). Mais ces éditions, confidentielles et donc devenues rarissimes, n'ont aucun caractère critique, et elles n'ont guère donné lieu à des études par la suite. Quelques petits textes ont été édités depuis, mais il n'existe à ce jour aucune orientation d'ensemble ni aucun relevé.

De nombreux traités latins ont été traduits en italien, et l'on connaît quelques écrits originaux peu diffusés. Le premier est celui d'un certain Petrus de l'Astore : il pourrait remonter à l'époque frédéricienne. C'est un petit réceptaire mixtilingue pour le soin des faucons, quelques recettes latines y étant jointes. Après ce Petrus, on rencontre d'abord quelques *volgarizzamenti* dont les premiers manuscrits sont datables du début du 14e siècle. Des recueils combinent des traductions et des extraits de Dancus, Guillelmus, Gerardus, et Egidius de Aquino. Mentionnons aussi les deux versions toscanes et la version napolitaine du *Moamin*, qui viennent de faire l'objet de recherches détaillées par M. D. Glessgen. Le traité des faucons l'Albert le Grand fut également traduit, de même que l'exposé de Pierre de Crescenzi sur les oiseaux de volerie, mis en vers italiens par un auteur au service du futur duc de Milan Giangaleazzo Sforza. Quant aux textes originaux rédigés en italien, un long intervalle sépare Petrus de l'Astore du reste de la tradition, qui ne semble pas produire de nouveaux textes avant le 15e siècle, avec par exemple, le traité de fauconnerie de Iacobello Vitturi et la *Practica de citreria* de Mathias Mercader, écrite en italien pour les rois aragonais de Naples, tout comme les traités sur les oiseaux de chasse d'Ynnico d'Avalos. Il faudrait étudier aussi la compilation monumentale de Giovanni Belbasso da Vigevano, qui fait usage d'un grand nombre de sources latines, et quelques autres inédits. Le nombre restreint des textes en italien s'explique sans doute par une forte permanence de la tradition latine. Il a été dit plus haut que l'Italie occupe le devant de la scène en ce qui concerne la rédaction et la diffusion des traités de fauconnerie latins, qui y furent copiés jusqu'au 16e siècle.

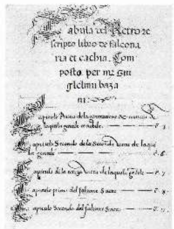

Une page du traité de Guglielmo Balzani, du XVe s., ms. Palerme, Bibl. Com., 209. C. 192, f° 186.

Textes allemands

La littérature cynégétique des pays germaniques est d'une ampleur plus modeste, sans être dépourvue d'individualité. Tout se passe comme si le mouvement littéraire, parti de l'Europe méridionale, se ralentissait à mesure que l'on remonte vers le nord. Alors que la pratique de la fauconnerie est en Europe une importation germanique, et que les termes romans relatifs à cet art ont souvent des racines dans les anciennes langues germaniques (par exemple, épervier, gerfaut, leurre), des traités médiévaux rédigés en allemand ne sont conservés que dans des manuscrits postérieurs au début du 15e siècle, bien que certains textes aient sans doute été rédigés au 14e siècle. Grâce aux travaux de Kurt Lindner, on dispose d'une bonne vue d'ensemble, et de diverses éditions critiques. Il faut souligner l'importance de ses publications pour le domaine de recherches qui nous intéresse.

A l'instar de ce qui s'observe dans les autres traditions nationales, c'est d'abord la volerie qui a bénéficié de l'attention des auteurs allemands. Mais à la différence des autres traditions, ce sont des ouvrages originaux qui ouvrent ici la marche, et non des traductions. Il est significatif qu'ils concernent la seule autourserie, la chasse qui se sert de l'autour, grand rapace de bas-vol habitué aux terrains couverts, et hôte indigène des forêts de l'Europe tempérée. C'était déjà l'oiseau privilégié des Germains, comme il apparaît de leurs lois coutumières, mises par écrit à partir du 6e siècle, et sa faveur ne se démentit pas au cours des siècles. Le texte nommé par K. Lindner *Ältere Deutsche Habichtslehre*, « Autourserie allemande ancienne », pourrait remonter à la première moitié du 14e siècle. Il décrit le soin et l'affaitage de l'autour, ses maladies, et le dressage du lévrier. Au début du 15e siècle, le *Beizbüchlein*, « Petit livre de la chasse au vol », en reprend les matériaux, augmentés de prescriptions thérapeutiques. Ce *Beizbüchlein* sera influent, et sa publication à Augsbourg par Anton Sorg en 1480 en fait le plus ancien livre de chasse imprimé. Au 15e siècle, divers traducteurs s'intéressèrent aux exposés cynégétiques d'Albert le Grand et de Pierre de Crescenzi, tandis que quelques réceptaires latins pour les oiseaux de chasse furent également traduits. Il faut signaler aussi un compilateur, Eberhard Hiefelt, dont le *Aucupatorium Herodiorum* puise à des sources peu utilisées ailleurs, comme le livre d'Adam des Aigles. La tradition allemande regroupe donc quelques textes spécialisés sans prétentions littéraires, oeuvres anonymes derrière lesquelles on devine l'homme de métier plus que l'auteur de cour.

Textes néerlandais

Le genre est embryonnaire en moyen néerlandais. Il y a certes une longue section sur les maux des faucons dans le livre des oiseaux du *Der naturen bloeme*, une vaste encyclopédie que Jacob van Maerlant composa en Flandre vers 1270. Mais l'exposé est réduit par rapport à la source traduite, le *De naturis rerum* du dominicain Thomas de Cantimpré, et ne manifeste aucun apport original. En revanche, aucun parallèle n'est connu pour l'unique traité d'autourserie en moyen néerlandais, rédigé selon toute vraisemblance au 15e siècle dans le Brabant. Publiée voici peu par L. Braekman, cette « Autourserie brabançonne » décrit en quatre sections l'affaitage des autours et éperviers, leurs maladies, leur nourriture, et le déroulement de la mue.

Textes anglais

Si l'on prend en considération les textes anglo-normands, l'Angleterre possède une littérature cynégétique précoce, mais ces écrits appartiennent tout autant au domaine roman. En langue anglaise, les traités sont peu nombreux. Comme en Allemagne et aux Pays-Bas, l'attention va à l'autour, avec le *Booke of Hawkyng after Prince Edwarde*, mal datable (avant le milieu du 15e siècle) et dont il existe deux versions. Il y a ensuite le livre d'autourserie inclus dans le *Boke of St. Albans*, un recueil de quatre textes didactiques imprimés en 1486 dans la petite ville de Saint Albans, non loin de Londres. Cet incunable contient également un livre de vénerie versifié, que l'on connaît sous le nom mystérieux de Dame Julians Barnes. Il existe un petit nombre de traductions de traités latins : les recettes de Dancus et Guillelmus circulaient en anglais, et des réminiscences de Gerardus et Alexander ont été identifiées. Mais les traités anglais sont encore mal inventoriés, et ont reçu peu d'attention durant les dernières décennies, si bien que le panorama comporte nécessairement des lacunes.

LES TRAITES MEDIEVAUX : QUELQUES EXTRAITS

Le portrait de l'autoursier et la façon de prendre des oiseaux niais selon le *De avibus* d'Adélard de Bath (vers 1130). Le texte adopte la forme d'un dialogue entre l'auteur et son neveu, curieux de s'instruire sur la science des oiseaux. (traduit du latin d'après le manuscrit Wolfenbuttel, Herzog August Bibliothek, 47.13.1 Aug 4°, chap. 1 et 2).

> « - Le neveu : En premier lieu j'aimerais entendre comment doivent être selon toi ceux qui s'adonnent à cette activité.
>
> - Adélard : Sobres, patients, d'odeur agréable, chastes, sans préoccupations.
>
> - Le neveu : Pourquoi ?
>
> - Adélard : L'ivresse est mère de l'oubli, la colère occasionne de mauvais traitements, la visite des prostituées fait que l'on transmet des parasites aux oiseaux en les touchant, une mauvaise haleine les fait se détourner de l'homme et les remplit d'air vicié, si bien qu'ils attrapent le rhume. Enfin, des préoccupations excessives font que l'on porte les oiseaux à travers les averses et les bourrasques, ou qu'ils soient traités avec violence, ou qu'ils ne soient pas portés assez souvent. Il est donc opportun que ces praticiens soient libres de préoccupations.
>
> - Le neveu : Voilà qui est assurément approprié, et comme ceci est suffisamment clair, nous devrions parler à présent de leur nature et de leur maniement. Afin de le faire dans le bon ordre, je crois que nous devrions commencer au nid, et poursuivre jusqu'à leur vieillesse.
>
> - Adélard : J'en conviens. Les oiseaux doivent être pris au nid après sept jours, pendant que les parents sont absents, à mains nues, au matin, et avec douceur.
>
> - Le neveu : Pourquoi ?
>
> - Adélard : Parce qu'après sept jours leurs sens se sont bien développés et leurs membres, complètement formés, peuvent être manipulés sans risques de les rompre. J'ai dit "pendant que les parents sont absents", car s'ils sont présents ils attaquent l'homme qui prend les jeunes, et ils en viennent à se désintéresser du nid. "A mains nues", j'ai dit, car de la sorte ils sont mieux maniés. Le matin, car leur estomac est alors vide, et ils ne souffrent pas de la grande chaleur du jour. Sous eux il faut mettre une litière d'herbes fraîches ou de joncs. S'il faut les transporter d'un lieu à un autre, il est bon également d'user de petites branches pour leur faire de l'ombre, car nous voyons souvent les parents leur faisant de l'ombre dans le nid. Ceux qui les portent doivent avancer à pas lents, pour ne pas mettre en danger leur fragilité par des mouvements excessifs. Une fois qu'ils arrivent à destination, et tant qu'ils sont faibles et ne peuvent se tenir sur une perche, il faut leur prévoir une petite pièce dépourvue de perche, que les gens appellent "ferme", car c'est là qu'ils acquièrent un plumage affermi. »

Quelques remèdes pour les faucons malades selon le *Dancus Rex* (milieu du 12e siècle). On y voit l'éventail des procédés utilisés, et la difficulté qu'il y a à identifier les maux dont il est question. Une thérapeutique élémentaire et péremptoire est à l'œuvre, mais dont certains éléments survivront. Ne lit-on pas dans le *Manuel de fauconnerie et d'autourserie* d'Abel Boyer et Marcel Planiol (1948) la recette de "poivrer" l'oiseau qui a les poux ? (Traduit du latin par G. Tilander, chap. 2, 8, 9 et 12).

> « *De l'inflammation de la tête.* Quand tu vois qu'il ouvre la bouche et remue les côtés et les flancs, tu peux savoir qu'il a la tête enflammée. Tu le traiteras ainsi : Prends une aiguille d'argent, passe-la dans le feu, cautérise-lui les narines et oinds-le avec de l'huile d'olive ; si tu ne peux en avoir, oinds-le avec du beurre.
>
> *Pour la crampe.* Pour guérir le faucon qui a la crampe dite grampha qui apparaît au-dehors, ce que tu sauras quand il met un pied sur l'autre et qu'il secoue le bec, tu dois lui ôter du sang de la veine qui se trouve entre le pied et la jambe, et il sera guéri.
>
> *Des poux.* Quand tu vois que les faucons ont les poux, tu les traiteras ainsi : Prends du vif argent en un vase, mets-y de la salive et des cendres et mêle tout jusqu'à ce que le vif-argent s'éteigne. Prends du vieux saindoux, mêle tout cela ensemble et oinds-en le sommet de la tête de l'oiseau. Prends un fil de laine, lie-le autour du cou de l'oiseau, et ainsi tu tueras les poux. Et si tu ne veux pas faire cela, prends du poivre et des grains de fusain, mets tout cela dans un pot neuf plein d'eau, et laves-en tout l'oiseau, et ainsi il sera guéri.
>
> *De la pierre.* Quand il ne peut émeutir, tu dois savoir qu'il a la pierre. Tu le guériras ainsi : Prends un coeur de porc et des soies de porc, coupe les soies et mêle-les avec la chair que tu lui donneras à manger au troisième jour, et il sera guéri. »

Le désairage en montagne selon Frédéric II, Italie du sud, XIIIe s., ms. Vatican, Bibl. Apost. Vat., pal. lat. 1071, f° 58 v°.

Reproduction avec l'autorisation de ADEVA, Graz.

L'état d'esprit du fauconnier selon le *De arte venandi cum avibus* de Frédéric II de Hohenstaufen (1240-1250). Le livre II consacre quelques chapitres au portrait idéal du fauconnier, et aux dispositions qui doivent guider son action. C'est l'état d'esprit de la chasse au vol dans les plus hautes sphères princières de l'époque, aux antipodes de toute motivation utilitaire. (Traduction A. Paulus et B. Van den Abeele d'après l'éd. C. A. Willemsen, t. I, p. 164).

> «Parmi ceux qui s'exercent avec les oiseaux rapaces, les justifications abondent et varient. Certains s'y adonnent pour pouvoir manger goulûment le gibier à plumes ou à poils qu'ils prennent avec leurs rapaces, ou pour trouver quelque autre profit. D'autres ne chassent pas pour ces raisons, mais parce qu'ils éprouvent une grande satisfaction à contempler de beaux vols. Il y a encore ceux qui chassent par vanité, pour se glorifier du nombre d'oiseaux qu'ils ont pris. D'autres enfin ne chassent ni par gourmandise ou par profit, ni pour le plaisir des yeux : ils désirent seulement détenir de bons rapaces, meilleurs que les autres, ce qui leur vaudra réputation et honneur supplémentaires. Leur plus grande satisfaction tient à la qualité de leurs oiseaux. L'intention des premiers est à proscrire, car ils contraignent et fatiguent à l'excès leurs rapaces pour jouir de leurs nombreuses prises : ils ne peuvent garder longtemps de bons oiseaux dans ces conditions. L'intention des seconds n'est pas meilleure. Voulant voir trop souvent le beau vol de leurs rapaces et ne pouvant réfréner cette envie, ils les soumettent à des exercices nombreux, insupportables et épuisants. Cette manière est puérile et indigne de l'art. On réprouve aussi la troisième attitude, où les chasseurs ne sont pas sérieux et exploitent leurs animaux outre mesure. L'intention des derniers, en revanche, est la plus honorable. Ils n'abusent pas des bons oiseaux qu'ils possèdent, mais les maintiennent longtemps en bonne santé, et appliquent les procédés les plus conformes à l'art, en faisant voler les oiseaux sans les mettre en péril et en les gardant avec tous les soins nécessaires.»

L'empereur ornithologue. Les diverses sortes de grues selon le *De arte venandi*. L'œuvre manifeste des connaissances exceptionnelles pour l'époque. Dans ce chapitre descriptif du livre IV, on reconnaît sans peine la Grue cendrée, la Demoiselle de Numidie, et même la très rare Grue nonne. Les Grues cendrées étaient le gibier de la chasse la plus spectaculaire, celle qui utilisait le prestigieux Faucon gerfaut, importé à grands frais de Scandinavie, en la lointaine Sicile où chassait l'empereur. Les faucons y étaient introduits progressivement, au moyen de grues capturées, dont les mouvements étaient handicapés. (Traduction A. Paulus et B. Van den Abeele d'après l'éd. C. A. Willemsen, t.II, p. 65).

> «Certaines sont plus grandes, ont le plumage gris cendré, du rouge au-dessus de la tête, qui est déplumée, le cri aigu et haut. Elles sont très bien connues, même du commun.
>
> Les autres grues, plus petites, de couleur cendrée sur le dos, ont les yeux rouges, de longues plumes au cou comme les hérons, elles ne sont pas rouges sur le sommet de la tête ni déplumées, mais ont aux joues des plumes blanches ; elles sont noires sur la poitrine, et ont devant la poitrine des plumes qui pendent comme des cheveux ; leur voix est rauque, et pour le reste elles ne diffèrent pas sensiblement de la grande espèce, pour ce qui est du plumage et de la forme.
>
> Il en existe encore de blanches, aussi grandes que les premières, et presque plus grandes qu'elles ; elles ont les extrémités des pennes noires aux ailes, le reste du plumage étant blanc.»

Quelques bons terrains de chasse dans la région de Murcie selon le *Libro de la caza* de Juan Manuel (vers 1320). La principale originalité de ce livre de fauconnerie est la description d'une centaine de régions de chasse dans l'Espagne chrétienne (traduit de l'espagnol d'après l'éd. J. M. Fradejas Rueda, chap. XII).

> «A Villena, il y a le meilleur endroit de chasse dans tout le Royaume de Murcie, et don Juan affirme qu'il a vu peu de lieux aussi appropriés pour toutes sortes de chasse, car du haut de l'Alcazar on verra chasser des hérons, des canards et des grues avec les faucons, et avec les autours ce seront des perdrix, des cailles et d'autres oiseaux que l'on nomme flamants ; ce sont de beaux oiseaux et très faciles à chasser, sauf qu'ils sont difficiles à faire lever de l'eau, car ils ne se tiennent qu'en de très grandes lagunes d'eau salée ; enfin, on y chasse des lièvres et des lapins. En plus, de cet Alcazar, on verra courir des troupes de sangliers, de cerfs, et de chèvres des montagnes. Toutes ces chasses, don Juan les a faites en restant en vue de l'Alcazar, et il dit qu'on chassait les sangliers tellement près, que depuis l'Alcazar on pouvait bien reconnaître à sa figure celui qui l'atteignait le premier. Et si ce n'était pour la présence de nombreux aigles, et les mauvais passages qu'il y a dans certaines parties de la campagne, il dirait bien que c'est le meilleur endroit de chasse qu'il ait vu. (...) A Carthagène, il n'y a d'autres pièces d'eau que le bord de la mer, et le canal qui irrigue la campagne, et ce canal abrite parfois des hérons, et là où il rejoint la mer il y a beaucoup de hérons ; ceux qui se tiennent le long du canal sont plus faciles à chasser au faucon, mais ceux qui sont le long de la mer ou de l'embouchure du canal ne peuvent se chasser au faucon, si ce n'est quand il y a un fort vent venant de la mer. Alors on met des hommes munis de tambourins dans des barques, et ils lèvent les hérons avec le vent arrière, vers la terre ; et quand ils se sont un peu élevés, ils leur lancent un faucon qui les fait monter. Et comme les hérons ont un plumage très fourni et souple, ils ne peuvent monter contre le vent, et montent donc au vent arrière. Et quand ils se sont élevés en deux ou trois tours, et si le vent est assez fort pour les porter si loin de la mer qu'ils ne peuvent y revenir, et quand ils seront aussi haut que le fauconnier estimera que son faucon pourra les chasser d'un vol assuré, qu'il le lance à ce moment-là. Et le héron, par peur du faucon, devra partir tellement loin de la mer, porté par le vent, qu'il pourra très bien être abattu à terre. C'est de cette façon que l'on peut voler les hérons à Carthagène, et d'aucune autre façon.»

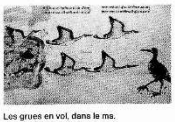
Les grues en vol, dans le ms. de Frédéric II, f° 6 v°.
Reproduction avec l'autorisation de ADEVA, Graz.

Les plaisirs de la chasse à l'épervier selon les *Livres du Roy Modus et de la Royne Ratio* d'Henri de Ferrières (1360-1379). C'est tout l'enthousiasme du chasseur qui ressort de cette description du "déduit", terme qui désigne le plaisir et la chasse tout à la fois. On y voit la fauconnerie comme activité de société, que dames et demoiselles peuvent pratiquer avec agrément (adapté en français moderne d'après l'éd. G. Tilander, chap. 116).

> «Et quand il sera bien entraîné à prendre des oiseaux et que tu verras qu'il n'aura pas tendance à les emporter, tu peux bien le voler aux alouettes. (...) Si un épervier est gouverné de telle manière, il sera bon et bien volant, et on doit bien aimer ce déduit pour quatre causes. La première est que c'est un bon déduit, et les vols sont beaux et plaisants. La seconde est que, quand on est en bonne compagnie et que l'on avance dans les champs, chacun ayant son épervier, on voit voler le sien et les autres, ce qui est bien plaisant, tant pour la bonne compagnie que pour le bon déduit. La tierce est que c'est un déduit auquel chacun peut s'adonner de son côté et les dames et demoiselles peuvent chacune avoir leur épervier et le voler au gibier. Et la dame doit avoir quelqu'un qui puisse lui rendre l'épervier quand il aura pris l'alouette ou la perdrix. Et on voit bien parfois qu'un épervier, quand il a pris une alouette, la rapporte sur le poing de son maître ou de sa maîtresse, et quand il manque son vol, il revient aussi, et de tels éperviers sont appelés "éperviers à dames". La quatrième cause est que la saison du gibier est belle et douce et plaisante, et elle n'est pas longue.
>
> Dieu, comme c'est un plaisant déduit que de voir prendre une alouette d'un vol agile par un bon épervier, quand il a chassé l'alouette en bas et en haut, et l'a mené si haut qu'on la perde de vue, et quand un autre épervier la convoite et qu'on le laisse aller ; il va à la poursuite d'un vol si rapide et en montant si vite, que c'est une belle chose à regarder. Et puis, quand il vient à elle, il pique vers elle et ne peut la prendre, et l'alouette plonge et vient fondre à terre, et l'épervier à sa suite, et elle se met entre les chevaux et espère se sauver, et l'épervier la prend enfin.»

Le mauvais fauconnier et ses valets selon le *Roman des déduis* de Gace de la Buigne (avant 1377). Dans la première partie de l'oeuvre, Gace met en scène les vices à éviter par le fauconnier, illustrant son propos de brèves narrations pleines d'entrain. C'est ici l'homme orgueilleux et félon qui est pris en point de mire. L'extrait fait ressortir quelques aspects des conventions sociales qui régissaient le déduit, dimension qui est d'ordinaire absente des traités. Transparaît aussi la dévalorisation du faucon lanier dans la France médiévale (adapté en français moderne d'après l'éd. A. Blomqvist, vers 200-284).

Un homme d'une belle apparence
Je ne sais si d'achat ou de don
A trois oiseaux en sa maison,
Et veut le matin aler
Avec les compagnons voler.
Le matin se sont assemblés
De fauconniers grande quantité.
Ils ont oiseaux sors* et mués,
Et ne sont pas tous usuriers,
Car gens qui aiment les oiseaux
Sont communément loyaux.
A la rivière sont venus
Les compagnons, grands et menus.
Les uns demeurèrent deçà,
Les autres passèrent delà.
Celui qui était si félon
Avait sur le poing un faucon,
Mais ne l'avait pas affaité.
Bientôt il sera courroucé.
Et avec lui il avait un valet
Qui portait un bon laneret*,
Et demeura de son côté.
Mais il fit bien grande folie,
Car bientôt se repentira
Que la rivière ne passa.
Il avait un autre valet,
Qui portait un lanier bien laid,
Bien vieux, glouton, et mauvais.
C'était un niais ; à cheval,
Il passa la rivière,
Car il savait fort la manière
De son maître et la félonie,
De son côté il ne voulait aller.
Un des fauconniers a vu
Les oiseaux et bien connu
Qu'ils sont gros et bons pour voler.
Vite il vient le signifier.
Tous les compagnons s'arrêtèrent,
Mais bien vite ils s'étonnèrent
De celui dont je vous ai parlé,
Car de suite son oiseau a jeté,
Sans demander qui volera,
L'orgueil se montre là.
Jamais orgueil et courtoisie
Ne feront bonne compagnie.
Le faucon va s'éloigner
Pour le change qu'il veut chasser.
Son maître se mit à huer,
Mais l'autre ne voulut pas retourner,
Car il désirait se repaître.
Vous auriez vu alors le maître
Rougir, pâlir de félonie,
Et jurer de Sainte Marie
En disant à son valet : «Jette
Ce lanier, jette, jette, jette,
Car plus vite reviendra
Le faucon quand il le verra».
Le valet a vite jeté
Le lanier, qui était mué,
Mais il n'a pas grand effort mis
A voler, car il s'est assis,
Et a pris une grande motte.
Voilà le maître en colère,
Qui dit : «Ribaud, va, et le chasse !»
L'autre commence donc la chasse.
De motte en motte va saillant,
Et leur maître de perdre le sens,
Car rien ne sert de le huer
Le faucon refuse de voler.
Il voit le lanier par delà,
Qui autre chose ne fera.
Et dit au valet près de lui :
«En avant, mauvais Ribaud étourdi,
Jette ce laneret en haut !»
Le valet, qui le redoute fort,
Parce qu'il doit se dépêcher
Avec la longe l'a jeté,
C'est ce que vit le lanier,
Qui de venir ne fut lanier*,
Si bien que le maître prit le valet
Et le lanier le laneret.
La mêlée commence des quatre,
Et le valet se fait bien battre,
De quoi les uns bien fort riaient
Et les autres s'étonnaient
Qu'il laissait tuer son oiseau
Pour battre à son valet la peau.

*jeunes

*mâle du lanier

*couard, réticent

Le dressage du lévrier, auxiliaire de l'autour, selon la *Deutsche Habichtslehre* (15e siècle). Ce traité d'autourserie bien charpenté se termine par quatre chapitres fort originaux sur le chien, qu'il fallait dresser pour qu'il agisse en parfaite intelligence avec l'oiseau (traduit d'après la version latine, du ms. Berlin, Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz, lat. 2°169).

> «Le lévrier approprié à l'oiseau doit être entraîné à l'âge d'un an afin qu'il soit plus facile à dresser. Il faut qu'il mange souvent sous l'autour, et qu'on l'instruise parfois à prendre adroitement sa nourriture entre les doigts de l'autour. Qu'il soit instruit à connaître l'autour par la vue et l'odorat, et qu'il ait pour lui une affection entière. Après ceci il faut le mener aux champs et l'entraîner à mordre une oie courant dans les champs. Pour aller aux champs prendre des oiseaux, qu'un homme conduise le lévrier, et un autre l'autour, et quand on jettera l'autour, il faut que le chien soit sous la main où se tient l'autour, tenu près du cheval par une laisse, de telle façon que sa tête ne passe pas plus loin que les genoux du cheval, afin qu'il ne fasse pas s'envoler l'oiseau. Quand l'autour aura pris l'oiseau, il faut rapidement le rejoindre et descendre de cheval à proximité de l'autour. Il faut tenir le chien en laisse, pour considérer s'il voudra mordre l'oiseau ou l'autour. S'il mord l'oiseau, il faut doucement le caresser de la main, et lui donner du fromage sur l'oiseau. Mais s'il veut mordre l'autour, il faut le retirer par la laisse et le réprimander sans violence, pour éviter qu'une prochaine fois il ne redoute d'approcher et de mordre l'oiseau. Il faut le faire aussi souvent qu'il sera nécessaire pour qu'au cours de la chasse il courre librement sous l'autour, sans laisse, et qu'il suive non pas l'oiseau mais l'autour, partout où il se dirige.»

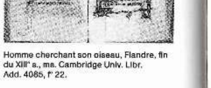
Homme cherchant son oiseau, Flandre, fin du XIIIe s., ms. Cambridge Univ. Libr. Add. 4085, f° 22.

LE REGARD LITTERAIRE

La volerie comme source d'inspiration

La fiction littéraire transforme le réel, lui impose sa logique, en fait l'objet d'un plaisir esthétique qui confine au jeu. Assurément, nul ne lira les romans arthuriens du 12e siècle avec l'espoir d'y trouver la véritable histoire du roi breton Arthur. S'agit-il des héros de l'Antiquité, les trouvères les campent lourdement armés sur des destriers, s'élançant pour des joutes qui n'ont rien d'antique. C'est précisément ce qui fait leur intérêt pour notre sujet, car on voit Alexandre partir à la chasse au faucon, ou offrir des oiseaux de vol à ses compagnons. Dans ces évocations du cadre de vie, les romanciers ont souvent transmis des détails bien observés sur la fauconnerie de leur époque, et les comparaisons et proverbes qui leur viennent à l'esprit peuvent être révélateurs. Que ce soit en français, italien ou espagnol ou dans les langues germaniques, les textes littéraires fournissent une moisson abondante de scènes de chasse au vol et d'allusions aux oiseaux rapaces. On y saisit des aspects que les traités de fauconnerie laissent de côté, comme la symbolique sociale ou érotique de l'oiseau rapace. En retour, le recours aux traités est précieux pour comprendre ces allusions, qui utilisent le vocabulaire du chasseur et décrivent des accessoires peu familiers. De la sorte, étude des manuels et enquête littéraire s'épaulent de façon bienvenue.

Ce sont les romans et les chansons de geste qui sont les plus riches, du 12e au 14e siècle. Imprégnés du mode de vie aristocratique, ils recourent à la chasse au vol pour peindre le cadre de vie des personnages, introduire une péripétie, caractériser l'amant courtois, voire donner un fil conducteur au récit. Au chevalier de passage, tel seigneur offre un épervier en signe d'amitié, si ce n'est pas en gage d'amour dans le cas où le don vient de la fille de l'hôte, comme on le lira dans l'extrait du *Roman de la Violette* traduit ci-dessous. Le messager se présentant avec un oiseau sur le poing manifeste ses intentions pacifiques, car on partait sans armes à la chasse au vol. De la sorte, attaquer un homme parti *en rivière* avec son faucon relève de la pure félonie, comme dans ce guet-apens tendu à Beuve de Hantone dans la chanson de geste qui porte son nom. La chasse est occasion de rencontres, de péripéties parfois divertissantes, tel cet épisode du roman *L'Atre périlleux* où le preux chevalier Gauvain, monté à l'arbre pour détacher l'épervier qu'une demoiselle a laissé voler avec la longe, se fait dérober sa monture par l'ami de la pucelle. Occasion aussi de stratégies inusitées : dans une chanson de geste inspirée des Croisades, la *Conquête de Jerusalem*, les Croisés interceptent des pigeons voyageurs lâchés par les païens en les rabattant à terre au moyen de faucons, et ils les relâchent avec de faux messages, scène qui se répète au retour des colombes. Mais l'oiseau de proie peut se charger d'épouvante, dans ce château hanté où l'autour maléfique, le *mal ostoir*, est nourri de chair humaine par son maître, que vaincra finalement le chevalier Waheriet : le roman intitulé *Les merveilles de Rigomer* donne

Rencontre de Tristan et de Brangien, dans un Lancelot italien du XVe s., ms. Florence, Bibl. Naz., Pal. 556, f° 60 v°.
Cliché Londres, Courtauld Institute.

ici dans l'insolite, car l'image de l'oiseau rapace est presque toujours hautement valorisée sous la plume des trouvères.

Ceci ressort aussi des multiples comparaisons auxquelles ils recourent : une enquête dans la littérature en ancien français en a livré non moins de 546. Ainsi, on compare l'élan du cavalier à celui du faucon dans son piqué, ou les yeux de la plus belle des dames à ceux d'un faucon mué. L'amant est exalté par sa ressemblance à l'oiseau noble, le gentil *oisel*, et les poètes donnent ici la pleine mesure de leur inventivité. C'est à l'épervier attiré au poing, qui *vient à reclain*, que Chrétien de Troyes compare Erec et Enide lors de leur nuit d'amour, tandis que l'amant captif de sa dame se voit assimilé au jeune épervier qui se fait piéger lors de ses premiers vols, dans une chanson anonyme du 13ᵉ siècle. Images parfois hardies, et qui supposent une parfaite familiarité du public avec la chasse au vol : le trouvère arrageois Névelon Amion dépeint le trouble jeté dans son esprit par l'amour, quand l'envahissent mille pensées contradictoires, à la livrée de l'épervier : au sortir de sa première mue, l'oiseau est entremué, gardant des traces du plumage brun de sa première année, le *sorage* :

Amours, plus sui entrepelés
Ke ne soit esperviers mués
Ki plenté* retient du sorage

* beaucoup

Mais encore, le mauvais combattant est assimilé au faucon lanier peu apprécié des chasseurs, dont le nom deviendra même un sobriquet, comme il apparaît de l'extrait de Gace de la Buigne cité plus haut. Ou au milan, *l'escoufle* des textes en ancien français, que sa nature de charognard rendait inapte à tout affaitage. Ces quelques exemples choisis parmi des centaines l'attestent : au temps de sa plus grande faveur dans l'Occident médiéval, la fauconnerie pénètre en profondeur dans la création artistique. Plutôt que de poursuivre cet exposé allusif, dont on trouvera ailleurs des développements plus complets, passons à un cas concret, qui permettra de saisir la richesse du regard littéraire.

Un cas : *Le Roman de la Violette* de Gerbert de Montreuil

C'est dans la première moitié du 13ᵉ siècle que se situe l'activité de cet auteur, né à Montreuil sur Mer dans le Pas-de-Calais. Son *Roman de la Violette* ou de *Gérard de Nevers*, écrit entre 1227 et 1229, est dédié à Marie, comtesse de Ponthieu. En 6654 vers, il conte une série d'aventures qui tournent autour du motif de la gageure, le pari sur la vertu d'une femme. Résumons le récit en nous arrêtant aux mentions d'oiseaux de chasse.

A la cour du roi de France Louis, une assemblée de ducs, de comtes et de châtelaines, mandée pour le temps de Pâques, se divertit en chansons. Le roi appelle le jeune comte de Nevers Gérart, bientôt remarqué :

Puis apiela un damoisiel,
Qui sor son puing tint un oisiel ;
Müés estoit de tierche mue.
Tous li sans fremist et remue
La dame* quant ele le voit,
Tant de biauté en lui avoit (vers 160-65).

* de la dame

Gérart y chantera la beauté de son amie absente Euriaut, restée à Nevers. Le comte de Forez Lisiard parie sa terre contre celle de Gérart qu'il peut séduire l'amie en une semaine, et le défi est engagé, malgré les réticences du roi. Arrivé à Nevers déguisé en pèlerin, Lisiart est reçu au château, mais ses avances sont repoussées par Euriaut. Par l'entremise de la servante Gondrée, il aperçoit cependant par fraude la marque de naissance que porte Euriaut, une violette sur le sein. De retour à la cour, Lisiart pourra donc prétendre avoir gagné, et Gérart, déshonoré, perdra ses terres et se séparera d'Euriaut en l'abandonnant dans une forêt. Par la suite, il apprend la vérité, et c'est l'errance qui

commence, à la recherche de son amie injustement accusée. Il arrive à Châlons, où il est reçu chez un bourgeois. Tombé malade et soigné par son hôte, il entend un jour chanter par Marote, la fille du bourgeois, une chanson qui contient le nom d'Euriaut, ce qui le décide à repartir. Il conte son histoire à Marote et, une fois guéri, prend congé. Elle refuse tout paiement, lui donne des habits neufs et un oiseau de chasse.

> « Sire, fait elle, je m'avise que vous n'avez pas grand avoir. Je n'agirais pas bien si je retenais vos gages, car vous êtez assez courtois et avisé pour le rendre si je vous le demande. Par amour je vous demande que vous emportiez mon épervier ; vous y trouverez plaisir, et ainsi vous vous souviendrez de votre hôte. Je ne crois pas qu'il y ait d'ici à Tôtes d'oiseau mieux volant et plus adroit. C'est ce que m'a assuré celui qui me l'a affaité ; vous l'emporterez pour votre déduit. » Elle courut alors à l'épervier - je ne crois pas que juqu'à Pithiviers ou Angers, il n'y en ait de mieux volant. L'épervier avait un jet richement orné et fort beau, et il avait des longes bien mesurées. Je vous dis bien que le touret était clair et luisant et orné d'un rubis rouge, à mon avis, plus qu'un charbon ardent. A Gérart elle a donné l'épervier, et lui a abandonné son amour sans vilenie. « Dame, si Dieu m'aide, vous m'avez donné et promis tant, que je serai votre ami pour toujours d'orénavant. » (vers 2445-76).

Le don de l'épervier à Gérart, dans un manuscrit du XVᵉ s., (ms. Paris, B.N., Fr. 24378, fᵒ 120).

Voici Gérart à nouveau en route, et il arrive à Cologne, où le reçoit avec tous les égards un bourgeois nommé Adam le Grec.

Molt ont par rechut liement*
Gerart, car l'ostes s'entremet
De lui servir et se li met
L'esprevier a la perche errant*
Et si fait establer ferrant*
Apriés sont au disner assis (v. 2519-24)

*avec joie

* de suite
* le cheval

Gérart apprend que les Saxons assiègent la ville, et il se propose de combattre. Pendant la bataille victorieuse, il sera remarqué par les filles du duc de Cologne Aiglente et Florentine, et invité au château. Par un breuvage magique la première gagne son amour, et Gérart reste donc à Cologne, oubliant Euriaut pendant plus d'un an. Un matin il part chasser au vol avec le duc, épisode clef où il est à nouveau question de l'épervier. Nous le traduisons également pour en faciliter la compréhension, en restant proche du texte avec ses variations dans l'emploi des temps.

> « Un jour il lui prit envie d'aller chasser pour se détendre, et pour mieux entraîner son épervier à prendre l'alouette et la caille ; déjà il excelle à prendre la pie, la sarcelle et le vanneau. Gérart sied sur son cheval rapide, et porte son épervier sur le poing. Il sortit de Cologne par une porte de la ville, son hôte chevauchant à sa droite. Aiglente se tenait à la fenêtre de la plus haute tour en pierre, et à ses côtés Florentine (...). Ils ont chevauché en descendant vers le Rhin. Gérart retint un peu son cheval, et entendit la voix d'une alouette qui avait étendu ses ailes et montait, et allait chantant bien clair. Gérart, entendant cette voix, de joie se dressa sur ses étriers, et l'amour l'envahit, si bien qu'il eut envie de chanter une chanson pour Aiglente en poitevin (...). Avant qu'il ait fini son chant, l'alouette joignit ses ailes et s'est assise. Gérart s'y dirige, et ôte à l'épervier les longes, les donnant à garder à son hôte. Et l'épervier, qui vit l'alouette de loin, se couche sur son poing. Il a lâché ses jets, et ce fut un beau vol à regarder, car l'alouette monta un peu, et l'épervier y vola vite, lui qui était adroit pour prendre la proie, et n'était pas ramage (*oiseau pris au sortir du nid et réputé plus difficile). Il saisit l'alouette et la mit au pied. Ce vol plut beaucoup à Gérart, qui y chevauche sans tarder, et descend avec adresse. Il laisse un peu l'oiseau, pour qu'il plume la proie et y prenne goût, puis prend l'alouette et l'épervier, qu'on ne pouvait blâmer. De la cervelle il le nourrit, puis il lui ôte la proie sans tarder. Quand il a ôté l'oiselet, il a aperçu un anneau autour de son cou. De suite il l'ôte, et il appelle son hôte, qui se dépêcha d'y venir. Gérart lui a montré l'anneau, qui était d'une grande beauté, orné d'une pierre toute vermeille. Gérart
>
>
>
> ne peut lever les yeux de l'anneau. Alors il se souvint et prit garde que c'était celui de son amie Euriaut » (v. 4146-4229).

Le romancier avait en effet conté auparavant qu'un jour à Metz, où elle avait été recueillie par le duc, Euriaut avait par mégarde passé l'anneau au cou de cette alouette qui lui tenait compagnie au château, et l'oiselet s'était envolé. Voici donc que l'anneau réveille chez Gérart le souvenir de son amie, et il décide de quitter Cologne sur-le-champ, en ayant soin de charger son hôte de porter à Aiglente l'épervier. Celui-ci s'était entre-temps débattu lorsque Gérart s'était relevé, et était allé se poser sur un arbre.

> « Alors il monte sur son rapide cheval, à son doigt il a passé l'anneau, qui était à celle qu'il aimait tant. Il a réclamé son épervier, et celui-ci vint volontiers à l'appel. "Bel hôte, à celle que j'aime, sans mauvaise pensée, vous porterez cet épervier et lui direz que Dieu apprécie les bienfaits qu'elle m'a faits. Qu'il me donne de voir le jour où j'aurais la possibilité de vous rendre vos services » (v. 4306-19).

Le message sera d'un effet immédiat, lorsque de sa tour Aiglente aura vu revenir son père sans Gérart. Le duc lui fait le récit de la chasse, et lui tend l'oiseau :

La seniestre* main a tendue,
L'esprevier prent ; ja l'ocesist*
  Se ses peres ne li tolist*
Qui molt le blasme durement :
« Ha ! fille, povre vengement,
Che m'est avis, averiés fait ;
L'espreviers n'y a riens meslait. » (v. 4369-75)

*gauche
*aurait tué
*avait pris

La suite du roman conte comment Gérart arrive à Metz, où Euriaut est menacée de mort suite à une fausse accusation de meurtre. Il se pose en champion de son amie, confond le calomniateur Lisiard, reprend possession du comté de Nevers et épouse Euriaut.

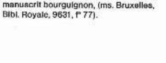

Gérart récupérant son épervier, dans un manuscrit bourguignon, (ms. Bruxelles, Bibl. Royale, 9631, fᵒ 77).

Le texte du *Roman de la Violette* est d'une grande richesse, de la plume d'un des meilleurs auteurs de "romans réalistes" du 13ᵉ siècle. La langue de Gerbert de Montreuil est précise et détaillée, il connaît parfaitement la volerie et ses accessoires, tel le touret, petit dispositif de deux anneaux pivotants qui fait le lien entre les jets et la longe. Il sait rendre des moments précis de l'action : l'épervier qui se couche sur le poing, le geste de lui ôter la longe, ou de le repaître de la cervelle d'alouette. On pourra sans peine comparer la description romancée de la chasse à l'épervier aux lignes enthousiastes qu'y consacre Henri de Ferrières, traduites ci-dessus. Au début du roman, l'oiseau mué de tierce mue - de toute évidence un oiseau de chasse - est à noter également : c'est le rapace déjà affaité et que l'on a réussi à garder trois ans, fait qui devait être relativement peu courant à l'époque, et qui en rehaussait de toute façon la valeur. Enfin, relevons au registre social qu'à Châlons Gérart reçoit un épervier d'une bourgeoise, ce qui va à l'encontre de l'idée communément admise d'une exclusivité aristocratique de cette pratique. On se rappellera ici que les conseils d'épervéterie du *Ménagier de Paris* sont destinés à une jeune bourgeoise, et que Pierre de Crescenzi est un juriste de Bologne. Il est certain que le « privilège » de la chasse au vol, souvent allégué sur une base insuffisante (l'ordonnance sur la chasse de Charles VI en 1396, qui ne mentionne pas la volerie) doit être nuancé : la réalité a varié dans le temps et dans l'espace. Si la chasse au vol a dû devenir en règle générale une pratique aristocratique, c'est bien plus par voie de fait que par quelque sanction de droit. Il a existé aussi la volerie de l'homme moyen, utilisant plutôt l'épervier et l'autour.

Mais il y a plus que le pittoresque ou l'intérêt documentaire dans les passages cités. Le motif de l'oiseau de chasse sert adroitement de lien entre des épisodes éloignés, et il ouvre sur la symbolique. Dans les mains de l'hôtesse à Châlons, l'épervier est un gage d'amour, qui est accepté avec reconnaissance. Ce motif n'est pas rare dans les textes en ancien français, et il nous rappelle l'association universelle de l'oiseau et de l'amour, et la valeur plus particulière du faucon ou de l'épervier dans l'imaginaire médiéval. Oiseau gardant sa nature sauvage, mais apprivoisé à force de patience et de compétence, il pouvait représenter idéalement l'amant courtois, qui y reconnaissait aussi les valeurs

d'énergie et d'audace nécessaires au chevalier. Or, dans le dernier épisode, le motif est inversé : lorsque Gérart envoie l'épervier à Aiglente, ce geste traditionnel d'affection devient le signe d'une rupture. D'où la colère de la fille. Gerbert de Montreuil renouvelle ainsi de façon heureuse un motif bien établi. C'est tout l'art du poète médiéval, « artisan des variations indéfinies » selon la belle formule de Jean-Charles Payen.

UN APERCU DE L'ICONOGRAPHIE

Chronologie et dominantes

Les artistes médiévaux ont aimé s'inspirer de la fauconnerie au temps de sa plus grande splendeur, du 12ᵉ au 15ᵉ siècle. En revanche, le haut Moyen-Age est étonnamment pauvre en scènes figurées, contrairement à ce que laisseraient espérer des textes comme les lois germaniques des 6ᵉ et 7ᵉ siècles. La seule représentation d'un oiseau de proie - pour autant qu'il soit reconnaissable - n'est pas suffisante pour le motif étudié ici : il faut que l'oiseau soit associé à l'homme ou à un gibier de chasse au vol, éventuellement avec un accessoire de fauconnerie. Dans ces limites, on connaît par exemple, les scènes célèbres de la tapisserie de Bayeux, quelques motifs d'orfèvrerie, telle la bourse de Sutton Hoo, de rares miniatures, quelques reliefs. Les pays scandinaves, et surtout la Suède, se signalent par la figuration de cavaliers et d'oiseaux de chasse sur stèles runiques, jusqu'au 11ᵉ siècle. C'est au 12ᵉ siècle que l'iconographie devient importante, bientôt foisonnante. Il est permis d'y voir le signe d'un nouvel essor de la pratique de la chasse au vol, ce dont témoigne aussi la multiplication des traités. Sans doute le contact avec la fauconnerie orientale, par le biais des Croisades, a-t-il donné une impulsion décisive à ce processus.

Oiseau de chasse armé de jets à anneaux et de sonnettes, détail des Devonshire Hunting Tapestries, vers 1420 (Londres, Victoria and Albert Museum).

De la peinture murale à la décoration d'objets utilitaires, tous les arts sont concernés. La fauconnerie ne constitue que rarement le sujet exclusif d'une oeuvre dans l'art médiéval : il y a généralement une intention seconde, ou un sujet plus large dans lequel elle prend place. Le Moyen-Age tardif a livré quelques peintures murales profanes d'un grand réalisme (par exemple, à la Chambre du Cerf du Palais des Papes d'Avignon, ou du Palazzo Schifanoia de Ferrare) et l'on a des attestations d'ensembles aujourd'hui disparus (Mantoue, Pavie). Si la peinture de chevalet, au 15ᵉ siècle, est relativement pauvre, la tapisserie de la fin du Moyen-Age, plus orientée vers les sujets de la vie courtoise, livre de nombreuses scènes où l'on note la présence d'oiseaux de chasse, bien en évidence ou de façon discrète. De tous les arts, la miniature fournit le plus d'exemples, que ce soit dans l'illustration des textes de fauconnerie ou d'histoire naturelle, dans les manuscrits d'oeuvres littéraires, dans les calendriers des psautiers ou des livres d'heures, dans les scènes allégoriques, ou dans d'innombrables décorations marginales où s'est déployée la fantaisie artistique. Certains manuscrits de traités de chasse sont parmi les plus beaux que le Moyen-Age nous ait légués, véritables joyaux de bibliothèques princières. En sculpture, il faut mentionner les cavaliers chevauchant le faucon au poing, qui illustrent le mois de mai (parfois avril) aux portails des cathédrales gothiques (Ile-de-France,

Le Dit des trois morts et des trois vifs, dans le Psautier De Lisle, vers 1310 (ms. Londres, British Lib., Ar.83, fᵒ 127, cliché Courtauld Institute).

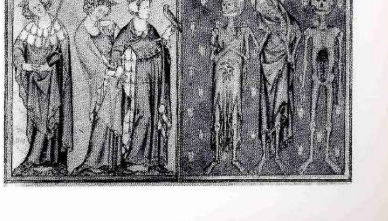

Italie du Nord), quelques fauconniers représentés sur des miséricordes (par exemple, aux stalles de Worcester, de Beverley Minster, de l'église St-Sauveur à Bruges), voire sur des manches de couteaux en os, et surtout les très nombreuses scènes galantes des coffrets, couvercles ou tablettes d'ivoire produits par les ateliers parisiens au 14ᵉ siècle : l'oiseau de chasse y figure parmi les éléments réguliers, voire stéréotypés. Les arts du métal livrent peu d'exemples : on connaît quelques scènes émaillées tel le coffret limousin conservé à la cathédrale de Vannes, quelques aquamaniles en forme de cavalier au faucon.

Composantes et connotations

Il est rare que l'on puisse identifier les oiseaux de chasse, ou seulement distinguer les oiseaux de fauconnerie ou d'autourserie. Le réalisme s'accroît dans quelques exemples tardifs : ainsi, on reconnaît deux faucons pèlerins et deux gerfauts dans les Heures de Giangaleazzo Visconti (Florence, B.N., ms. Banco rari 397), et un autour au bas de la fresque des Rois Mages de Benozzo Gozzoli au Palais Medici à Florence.

Les accessoires de fauconnerie sont souvent rendus de façon assez détaillée dans les arts graphiques. A partir du milieu du 13ᵉ siècle, l'oiseau de chasse a parfois la tête coiffée du chaperon, introduit en Occident par Frédéric II après la Croisade de 1228. Aux pieds des oiseaux, on remarque les sonnettes, ainsi que les jets, courtes lanières en cuir qui servent à retenir l'oiseau sur le poing. A leur extrémité est attachée au moyen du touret (deux anneaux pivotants) la longe, courroie plus longue servant à attacher l'oiseau à la perche ou au bloc. L'homme porte l'oiseau sur le poing, généralement le gauche dans l'Occident médiéval (contrairement à la pratique orientale), protégé d'un solide gant. On remarque souvent que l'homme lui présente le tiroir, une patte de poule ou d'un autre oiseau que le faucon peut mordiller. Pour rappeler le faucon, il se sert d'un leurre, sorte de simulacre d'oiseau fait de deux ailes d'oiseaux fixées à une courroie. C'est l'attribut le plus distinctif du fauconnier, que l'on représente souvent occupé à faire tournoyer le leurre pour attirer son faucon. Parfois on remarque un valet portant la chassoire, longue perche servant à battre les buissons pour faire lever le gibier. Tous ces objets ont très peu varié au cours des siècles.

Dans l'ensemble, on est frappé par la grande diversité des scènes de fauconnerie, souvent d'une grande qualité, même dans des contextes stéréotypés, tels les calendriers. Travaillant pour des milieux aisés, les artistes n'avaient aucune peine à trouver de l'inspiration autour d'eux.

Porté sur le poing, l'oiseau de chasse apparaît souvent comme une marque de statut social. Comme il a été dit, la fauconnerie est une composante essentielle du style de vie aristocratique dans l'Europe médiévale, bien que son exercice ne se limite pas à la seule noblesse. Mais l'iconographie a tendance à accentuer cet aspect. Ainsi, l'oiseau est dans certains manuscrits un attribut de la figure allégorique de Noblesse. Il est porté par des membres des assemblées de « aristocracie » et « royaume » opposées à « tymocracie » dans un manuscrit d'Aristote (Bruxelles, B.R., ms. 11201-2, f°2). Le faucon figure souvent dans les sceaux de nobles, bien qu'il soit très rare dans l'héraldique. Porté par un saint, il signale son ascendance aristocratique dans l'art du 15ᵉ siècle, à moins que sa présence ne s'explique par une légende (par exemple, S. Bavon de Gand). On remarque souvent des oiseaux quand est figurée la cour dans des manuscrits bourguignons ou français, à l'occasion des scènes de présentation qui ornent les frontispices.

Tout aussi fréquente est la présence de l'oiseau dans les scènes galantes. L'oiseau de chasse est un attribut caractéristique de l'amant courtois, conformément à son image littéraire. L'iconographie vient parfois compléter les textes : ainsi, dans plusieurs illustrations de la rencontre de Tristan et Yseut dans le verger, Tristan porte un oiseau de chasse, bien que la scène soit censée se dérouler la nuit.

Dans le domaine moral, l'oiseau de chasse est ambivalent. Parfois il est l'attribut de vertus telle l'espérance, la liberté, voire la sobriété. Pour un esprit de notre siècle, ce dernier emploi est à l'opposé des connotations qu'évoque le rapace. Or, pour le fauconnier, le contrôle sur le faucon passait par un régime strict : l'homme savait qu'un oiseau rassasié ne ferait pas une bonne chasse, et les traités décrivaient donc la mesure à donner pour que l'oiseau reste aigre, l'appétit et les sens aiguisés par une faim légère. Plus souvent cependant, l'oiseau de chasse accompagne des vices, et principalement l'orgueil ou l'envie.

Au registre religieux, l'oiseau est parfois attribut d'un saint, mais c'est un motif tardif, de même que son association au cortège des rois mages, fréquente surtout en Italie. Il figure dans les représentations du *Dit des Trois morts et des Trois vifs*, où il combine les sens social (le Dit parle de trois princes, dont la rencontre avec trois cadavres fournit le sujet de réflexion) et moral (le texte insiste sur l'orgueil des Trois vifs). Parfois aussi on le remarque dans les Danses macabres, où il représente les vaines occupations du siècle.

Au registre didactique, le rapace caractérise la jeunesse, ou plus rarement l'adolescence, dans les représentations des âges de la vie. A la fin du 15ᵉ siècle, on le trouve aussi comme attribut du tempérament sanguin (*Calendrier des bergers*). Un domaine privilégié pour les scènes de fauconnerie dans l'art médiéval est l'iconographie des mois, dans les calendriers peints ou sculptés. Après quelques rares exemples au haut Moyen-Age, la présence du faucon s'y généralise à partir du 12ᵉ siècle, et dans la grande majorité des cas il caractérise le mois de mai ; parfois c'est le mois d'avril. Les idées de jeunesse et de noblesse y sont associées. Dans certains exemples anglais, le motif illustre en revanche un mois d'automne, et le fameux calendrier des Très Riches Heures du Duc de Berry (Musée Condé de Chantilly) en fait l'occupation d'août.

Un dernier registre est celui de la parodie, et il se déploie dans nombre de décorations marginales de manuscrits. Un singe tenant un faucon ou un leurre, ou un personnage brandissant un hibou - oiseau nocturne inutile à la chasse - sont autant d'allusions ironiques.

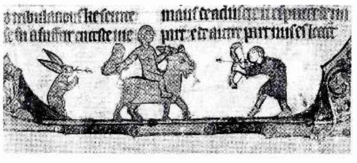

La fauconnerie en dérision, fin du XIIIᵉ s. (ms. Londres, Lambeth Palace, 75, f° 1. Cliché Courtauld Institute).

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

La liste des éditions de traités se veut une aide à qui voudra recourir aux oeuvres elles-mêmes et couvre donc l'ensemble des textes dont il a été question. Pour la littérature secondaire, les quelques titres alignés ici représentent uniquement une première orientation. On les complétera par ceux qui sont indiqués dans notre étude *La fauconnerie au Moyen-Age. Connaissance, affaitage et médecine des oiseaux de chasse d'après les traités latins*, Paris : Klincksieck, 1994 (collection Sapience).

1. Editions

BAIST, G., Juan Manuel. *Libro de la caza*, Halle, 1880 (réimpr. Hildesheim, 1984).
BISCHOFF, B., *Die älteste europäische Falkenmedizin (Mitte des zehnten Jhs.)*, dans *Anecdota novissima*, Stuttgart, 1984, p. 171-82.
BLOMQVIST, A., *Gace de la Buigne. Le roman des deduis*, Karlshamn, 1951 (Studia Romanica Holmiensia, 3).
BLOMQVIST, A., *Adam des Aigles, Traité de fauconnerie*, Karlshamn, 1966 (Studia Romanica Holmiensia, 5).
BRAEKMAN, W.L., *Uniek Nederlands traktaat over africhting en verzorging van jachtvogels (16e eeuw)*, dans *Verslagen en Mededelingen van de Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal- en Letterkunde*, N.R. (1981), p. 48-99.
CARDENAS, A.J., *The Text and concordance of Biblioteca Nacional Ms.RES. 270-217. Libro que es fecho de las animalias que caçan. The Book of Moamin*, Madison, 1987 (microfiches).
CERUTI, A., *Trattato di falconeria, testo di lingua inedito del secolo XIV*, dans *Il propugnatore*, 2-2 (1869).
CUMMINS, J., *Pero Lopez de Ayala, Tratado de la caza de las aves. El MS 16392 (British Library Londres)*, Londres, 1986.
DANIELSSON, B., *The Percy Poem on Falconry*, dans *Studies in Modern Philology*, (1967), p. 5-60.
DANIELSSON, B., *William Twiti, The Art of Hunting, 1327*, Stockholm, 1977 (Cynegetica Anglica, I).
FERRARO, G., *Il Libro del Gandolfo Persiano*, Bologne, 1887.
FRADEJAS RUEDA, J.M., *Tratado de cetreria: texto, gramatica y vocabulario (segun el MS 9 de la RAE)*, Madrid, 1983.
FRADEJAS RUEDA, J.M., *Antiguos tratados de cetreria castellanos*, Madrid, 1985 (Alcotan, 2).
FRADEJAS RUEDA, J.M., *Muhammad Ibn Abd Allah Ibn 'Umar al-Bayzar (Moamin). Libro de los animales que cazan (Kitab al-Yawarih)*, Madrid, 1987.
FRADEJAS RUEDA, J.M., *Principe Don Juan Manuel. Libro de la Caza (Cetreria)*, Madrid, 1990.
GRMEK, M.D., *The Medieval treatises on falconry and hippiatry of Jacobellus Vitturi from Trogir*, Zagreb, 1969.
HOLMER, G., *Traduction en vieux français du « De arte venandi cum avibus » de l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen*, Lund, 1960 (Studia Romanica Holmiensia, 4).
HOLMER, G. *Traduction en ancien italien de quelques chapitres du « Liber de Animalibus » d'Albert le Grand*, dans *Studia Neophilologica*, 38 (1966), p. 211-36.
HOLMER, G., *Le Débat du Faucon et du Lévrier*, Stockholm, 1978.
INNAMORATI, G., *Arte della caccia: Testi di falconeria, uccellagione e altre cacce*, 2 vol., Milan, 1965.
JULLIEN, E., *Le Livre de l'Art de faulconnerie et des chiens de chasse, par Guillaume Tardif, réimprimé sur l'édition de 1792*, Paris, 1882 (réimp., Genève, 1980).
LAPA, R., *Livro de falcoaria de Pero Menino*, Coimbre, 1931.
LINDNER, K., *Das Jagdbuch des Petrus de Crescentiis in deutschen Übersetzungen des 14. und 15. Jahrhunderts*, Berlin, 1957 (QSGJ, 4).
LINDNER, K., *Von Falken, Hunden und Pferden: Deutsche Albertus-Magnus-übersetzungen aus der ersten Hälfte des 15.Jhs.*, 2 vol., Berlin, 1962 (Quellen und Studien zur Geschichte der Jagd, 7).
LINDNER, K., *Die Deutsche Habichtslehre. Das Beizbüchlein und seine Quellen*, 2ᵉ éd., Berlin, 1964 (QSGJ, 2).
LUPIS, A., *Petrus de l'Astore, Edizione critica del trattato mistilingue con una traduzione in antico francese dal Ms. BN 2004*, Bari, 1979.
MALER, B., *Tratado de las enfermedades de las aves de caza*, Lund, 1957 (Filologiskt Arkiv, 4).
MANZANARES PALAREA, A., *« Libro de cetreria » de Juan de Sahagun*, Madrid, 1984.
MOLLER, D. et VIRE, F., *Al Gitrif ibn Qudama al-Gassani. Die Beizvögel (Kitab dawari at-tayr-, Ein arabisches Falknereibuch des 8. Jahrhunderts*, Hildesheim, Zurich, New York, 1988.
MORTARA, A., *Scritture antiche toscane di falconeria*, Prato, 1851.
PAZ Y MELIA, A., *Libro de cetreria de Evangelista y une profecia del mismo*, dans *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 1 (1877), p. 222-46.
SCHUTZ, A.H., *The Romance of Daude de Pradas called « Dels Auzels Cassadors »*, Columbus, 1945.
SPEZI, G., *Due trattati del governo e delle infirmità degli uccelli*, Rome, 1864.
STADLER, H. *Albertus Magnus. De animalibus libri XXVI. Nach der Kölner Urschrift*, dans *Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters*, 16 (1921), p. 1453-92.
SWAEN, A.E.H., *De cura accipitrum. A mediaeval latin treatise by Adelard of Bath*, Amsterdam, 1937.
SWAEN, A.E.H., *The « Booke of Hawkyng after Prince Edwarde Kyng of Englande » and its relation to the « Book of St. Albans »*, dans *Studia Neophilologica*, 16 (1943/44), p. 1-32.
TILANDER, G., *Les Livres du Roy Modus et de la Royne Ratio*, Paris, 1932 (SATF).
TILANDER, G., *Una traduçao portuguesa desconhecida do tratado de cetreria do rei Dancus*, dans *Boletim de Filologia*, 6 (1940), p. 439-57.
TILANDER, G., *Fragment d'un traité de fauconnerie anglo-normand en vers*, dans *Studier i Modern Sprakvetenskap*, 15 (1944), p. 26-44.
TILANDER, G., *Traduction anglaise de Dancus*, dans *Studia Neophilologica*, 22 (1949-50), p. 194-207.
TILANDER, G., *Dancus Rex, Guillelmus Falconarius, Gerardus Falconarius : Les plus anciens traités de fauconnerie de l'Occident*, Lund, 1963 (Cynegetica, 9).
TILANDER, G., *Sources inédites des Auzels Cassadors de Daude de Pradas. Grisofus medicus, Alexander Medicus. Deux traités latins de fauconnerie du XIIe s., Lund, 1964* (Cynegetica, 10).
TILANDER, G., *Traduction en vieux français de Dancus Rex et de Guillelmus Falconarius*, Karlshamn, 1965 (Cynegetica, 12).
TILANDER, G., *Traité de fauconnerie italien inconnu*, Karlshamn, 1966 (Cynegetica, 13).
TILANDER, G., *Traduccion española de Dancus Rex y Guillelmus Falconarius*, Karlshamn, 1966 (Cynegetica, 14).
TILANDER, G., *Livro que fez Enrique emperador d'Alemanha e Livro que fez o mui nobre rei d'Ancos, publicados con Phisica avium*, Karlshamn, 1966 (Cynegetica, 15).
TJERNELD, H., *Moamin et Ghatrif. Traités de fauconnerie et des chiens de chasse*, Lund, 1945 (Studia Romanica Holmiensia, 1).
TJERNELD, H., *Recetas castellanas para las aves de caza*, dans *Studier i Modern Sprakvetenskap*, 16 (1947), p. 142-48.
WERK, A., *Die angebliche « Practica avium et equorum » des Lanfrancus de Mediolano. Ein Beitrag zur Geschichte der Veterinärmedizin im 14.Jht.*, diss. Leipzig, 1909.
WILLEMSEN, C.A., *Friderici Romanorum Imperatoris Secundi De arte venandi cum avibus*, Leipzig, 1942.

WILLEMSEN, C.A., *Über die Kunst mit Vögeln zu jagen*, 2 vol., Frankfurt a.M., 1964.
WILLEMSEN, C.A., *Fredericus II. De arte venandi cum avibus, Ms. Pal. lat.1071, Bibliotheca Apostolica Vaticana*, Graz, 1969.
WOOD, C.A. et F.M.FYFE, *The art of falconry, being the "De arte venandi cum avibus" of Frederick II of Hohenstaufen*, Stanford (Cal.), 1943, rééd. 1957 et 1961.
ZAMBRINI, F., *Libro delle nature degli uccelli fatto per lo re Danchi, Testo antico Toscano*, Bologne, 1874.

2. Littérature secondaire.

a. Traités de fauconnerie.

La Chasse au Moyen Age. Actes du Colloque de Nice (22-24 juin 1979), Paris, 1980 (Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Nice, 20).
CUMMINS, J., *The hound and the hawk. The art of medieval hunting*, Londres, 1988.
FRADEJAS RUEDA, J.M., *Biblioteca cinegetica hispanica, bibliografia critica de los libros de cetreria y monteria hispano-portugueses anteriores a 1799*, Londres, 1991 (Research Bibliographies and Checklists, 50).
HASKINS, Ch. H., *Some early treatises on falconry*, dans *Romanic Review*, 13 (1922), p. 18-27 (réimpr. *Studies... Science*, p. 346-55).
LINDNER, K., *Fünfzig Jahre historische forschung auf den Gebiet der Falknerei*, dans *Deutscher Falkenorden, Jahrbuch* 1972-73, p. 12-18.
MÖLLER, D., *Studien zur mittelalterlichen arabischen Falknereiliteratur*, Berlin, 1965 (QSGJ, 10).
OGGINS, R.S., *The English Kings and their Hawks : Falconry in Medieval England to the Time of Edward I*, Diss. Chicago, 1967.
THIEBAUD, J., *Bibliographie des ouvrages français sur la chasse*, Paris, 1934.
TILANDER, G., *Gunnar Tilander Publications 1918-1973 : Bibliographie établie en l'honneur du 50e anniversaire de sa soutenance de Thèse*, éd. H. BOHRN, Stockholm, 1973 (Acta Bibliothecae Regiae Stockholmiensis, 15).
VAN DEN ABEELE, B., *Les traités de fauconnerie latins du XIIᵉ s. Manuscrits et perspectives*, dans *Scriptorium*, 44 (1990), p. 276-86.
VAN DEN ABEELE, B., *La littérature cynégétique*, à paraître dans la collection *Typologie des Sources du Moyen-Age Occidental*.
WERTH, H. *Altfranzösische Jagdlehrbücher nebst Handschriftenbibliographie der abendländischen Jagdliteratur überhaupt*, dans *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 12 (1889), p. 146-91 et 381-415, 13 (1889), p. 1-34 ; également publié séparément, 1989.
WILLEMSEN, C.A., *Bibliographie zur Geschichte Kaiser Friedrichs II. und der letzten Staufer*, Munich, 1986 (Monumenta Germaniae Historica, Hilfsmittel, 8).
WILLEMSEN, C.A., *Über die Kunst mit Vögeln zu jagen. Kommentar zur lateinischen und deutschen Ausgabe*, Frankfurt a.M., 1970.

b. Littérature.

BENOIST, J.O., *La chasse au vol. Techniques de chasse et valeur symbolique de la volerie*, dans *La chasse au Moyen-Age...*, Paris, 1980, p. 117-31.
LABAREE BUFFUM, D., *Le Roman de la Violette ou de Gérart de Nevers, par Gerbert de Montreuil*, Paris, 1928 (Société des anciens textes français).
VAN DEN ABEELE, B., *La fauconnerie dans les lettres françaises, du 12ᵉ au 14ᵉ siècle*, Louvain, 1990 (Mediaevalia Lovaniensia, XVIII).

Des références d'une trentaine d'articles sur l'utilisation littéraire de la fauconnerie sont données dans la bibliographie de l'ouvrage précédent, p. 331-35. Dans la *Biblioteca cinegetica hispanica* de J.M. Fradejas Rueda, on en trouvera 37 pour la littérature espagnole.

c. Iconographie.

AKERSTROM, G., *Falconry as a motif in early swedish art. Its historical and art historical significance*, dans *Les pays du Nord et Byzance*, éd. R. Zeitler, Uppsala, 1981, p. 263-93.
DE CHAMERLAT, C.A., *La fauconnerie et l'art*, Paris, 1986.
DE VAIVRE, J.B., *Chasse à l'oiseau et cour d'amour. Note sur deux tableaux de Versailles et de Dijon*, dans *Journal des Savants*, oct-déc. 1985, p. 313-39.
FRIEDMAN, M., *Hunting scenes in the art of the Middle Ages and the Renaissance*, thèse Tell Aviv, 1978.
PETERS, H., art. *Falke, Falkenjagd, Falkner und Falkenbuch*, dans *Reallexicon zur deutschen Kunstgeschichte*, VI, Munich, 1973, col. 1261-1366, (très nombreuses références).
YAPP, B., *Birds in medieval manuscripts*, Londres, 1981.

Heur et malheur de la vervelle à faucon ou l'erreur de Schlegel et Wulverhorst

TH. VINCENT

Et tout ainsi qu'on ne sçauroit lire
sans cognoistre les lettres ; de mesme
on ne peut estre fauconnier sans cognoistre
les Oyseaulx, ce qui est principe de cest art.
Ch. d'Arcussia, 1589.

Le fauconnier, Jan van Eyck (1390-1441), Städelsches Kunstinstitut, Francfort.

La possession d'un ou de plusieurs rapaces pour la chasse au vol, affaités et prenant proie, représente, dès la période médiévale, un bien financier non négligeable. La valeur attachée à chaque auxiliaire de chasse (chiens, faucons) a donc poussé le seigneur à en matérialiser sa propriété. Pour ce faire, il lui a apposé une marque visible et facilement reconnaissable.

Les vervelles, portant le nom ou les armoiries de la Maison dont le rapace est issu, sont donc le plus sûr moyen d'identification d'un oiseau de chasse. En août 1368, par exemple, le Duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, fait réaliser deux vervelles à un orfèvre parisien pour marquer de son sceau de propriété un faucon bon héronnier (Prost, 1902-04).

La récente découverte d'une vervelle, dans un champ labouré de la région de Libourne (Gironde), nous a poussé à reconsidérer l'histoire en apparence simple mais en réalité quelque peu embrouillée de la vervelle. En 1909 paraissait la remarquable étude de Cazalis de Fondouce sur les vervelles à chien et à faucon. En 1928, paraissait le second volume du «glossaire archéologique du Moyen-Age» de Victor Gay (oeuvre posthume publiée grâce à Henri Stein). Depuis 1968, date d'édition de la bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de France de G. Saffroy, le thème de la vervelle n'a fait l'objet d'aucune recherche particulière. Les informations concernant le sujet sont donc rares même si, au cours de ces dernières décennies, le hasard des découvertes a pu permettre à certains érudits locaux de publier, dans les colonnes des revues d'histoire régionale, de courtes notes, pour signaler leur trouvaille.

Le but de cette note n'est pas de faire le recensement de toutes les vervelles retrouvées depuis presque cent ans sur le sol de France. Nous nous contentons plus modestement, au travers de la présentation de quelques exemples, d'esquisser l'histoire de cet objet car, malgré l'existence de plusieurs dizaines de traités de fauconnerie et d'autourserie, aussi bien en français qu'en langues étrangères, et la récente publication de M. B. Van den Abeele (1993) consacrée au chaperon, l'étude détaillée de «l'attirail» du fauconnier - selon l'appellation du 15ᵉ siècle - et l'évolution du petit matériel de fauconnerie au fil des siècles restent à faire.

ÉTYMOLOGIE, DÉFINITION TYPE ET VARIANTES

Le mot «vervelle» aurait pour origine le mot féminin *vertibella* (d'après Chr. de Troyes, 12ᵉ siècle) qui serait issu du bas-latin *vertibelum*, proprement dit «vertèbre», dont la racine est *vertere*, tourner (Dauzat, 1938). Nous rappelons que le rôle de la vervelle, en fauconnerie, n'est pas de tourner, il y a en effet le touret pour cela, mais de permettre la réunion de la longe et des jets.

Du Cange (1610-1688) indique dans le *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis* à «vervelle» que ce mot provient de *vervilum*, bien qu'il n'en donne ni le sens ni la racine.

En revanche, le Commandant de Marolles (1922) précise que «vervelle», vient de *vervella*, petite vertèbre et désigne des anneaux.

On retrouve d'ailleurs cette notion d'anneau dans la publication de Greimas (1980) : «vervele» ou «vrevele» dérivant du mot vertevele employé en 1175 par Chr. de Troyes. Le mot *vertevele* correspond également à un anneau dans le glossaire rédigé par G. Tilander (1932) pour expliciter les termes employés par le Roi Modus et la Reine Ratio lorsqu'ils parlent des systèmes de fermeture des lacs ou collets.

En 1873, Etienne Charavay qui s'était intéressé à la chasse à l'oiseau au Moyen-Age à partir de certains documents des 14 et 15ᵉ siècles (en fait, des rééditions du *De arte venandi* de Frédéric II) indique, d'après le Ms 12400 de la B. N. folios 95 à 109, que la traduction de *tornettum* (sic) porte pour la première fois le véritable nom de tournet et ne donne plus, par la suite, que touret. Il n'y a donc aucune confusion possible entre touret et vervelle.

Récemment, Woodford (1987, d'après J.-F. Terrasse) cite comme terme français équivalent à «*tornettum*» les mots «vervelle» et «touret». Nous avons repris le texte original de l'Empereur Frédéric II de Hohenstaufen et ne partageons pas la traduction française qui a été faite du mot «*tornettum*». Il semble même raisonnable de penser que ce texte de Frédéric II ne fait à aucun moment allusion à la vervelle mais uniquement au touret dont l'auteur du traité donne une définition sans équivoque. Nous reviendrons sur l'erreur de traduction et sur les auteurs qui en sont responsables. Nous présentons en fin d'étude (annexe n° 1), le texte latin de Frédéric II de Hohenstaufen relatif au mot *tornettum*. Plusieurs remarques inédites y sont formulées qui éclairent l'emploi des entraves au 13ᵉ siècle.

Les définitions concernant les vervelles, d'une part, et le touret, d'autre part, permettent cependant de différencier, sans ambiguïté, les deux objets.

D'après le «*de arte venandi cum avibus*» le touret existe donc au 13ᵉ siècle et est employé en fauconnerie. Une description en est donnée : il s'agit de deux anneaux plats en fer, en airain, en argent ou en un autre métal, réunis l'un à l'autre à l'aide d'un petit clou qui en assure la libre rotation. Au 14ᵉ siècle, le touret ou tournet est encore constitué de deux anneaux de métal, deux mailles de haubert rivées ensemble par exemple, qui servent à réunir les jets à la longe empêchant l'oiseau de s'y entortiller les mains. Cette description est confirmée par celle donnée dans le Ménagier de Paris (rédigé vers 1393) ; le touret y est décrit comme un instrument de cuivre, quelquefois d'argent, composé de deux demi-anneaux en forme d'étriers réunis par une goupille qui traverse les deux côtés plats, lesquels, tournant l'un sur l'autre, sont destinés à empêcher la longe de se mêler.

La Borde (cité par Cazalis de Fondouce, 1909) fait état des premières citations de vervelles dans des actes comptables manuscrits des années 1350.

La vervelle, comparable à la fois à une carte d'identité et à une marque de propriété, est utilisée par paire. Elle va évoluer au fil des temps, devenant entre le 13ᵉ siècle, date de la plus ancienne vervelle que nous connaissions et la fin du 18ᵉ siècle, un objet morphologiquement très différent.

LES VERVELLES AU TRAVERS DES SIÈCLES

Il est intéressant à ce stade de la discussion de présenter un certain nombre de vervelles trouvées au hasard de fouilles ; un tableau récapitulatif (annexe n° 2) synthétise les données et complète les renseignements concernant ces objets. Nous recouperons ces découvertes grâce aux éléments dont il est fait mention dans des manuscrits ou comptes du Moyen-Age et dans des études spécialisées contemporaines. Nous citons également les vervelles visibles sur des gravures, des dessins ou des peintures et faisons allusion à celles ayant figuré ou encore conservées actuellement dans des collections d'antiquités privées ou publiques.

Un découpage par grandes périodes facilite la lecture tout en laissant une image fidèle de l'histoire, mais il fige les évènements. Ce chapitre s'appuie justement sur des faits difficiles à présenter sans les sérier ; c'est la raison pour laquelle, ne pouvant y échapper, nous avons adopté une présentation évènementielle structurée mais simple.

Le Moyen-Age

C'est la tapisserie dite de la «Reine Mathilde» conservée par la Bibliothèque Municipale de Bayeux qui permet de faire les premières observations concernant l'attirail employé en fauconnerie dans le dernier quart du 11ᵉ siècle puisque, d'après de récentes recherches, le travail de broderie a été exécuté entre 1066 et 1077 (S. Lemagnen, Comm. pers., déc. 1993). On remarque que les jets semblent démunis de vervelles ou d'anneaux à leurs extrémités mais paraissent terminés soit par un ornement en pompon soit par un «bouton» d'un modèle proche ou identique à celui visible à l'extrémité de la longe employée encore actuellement en fauconnerie (ill. a).

La même remarque semble pouvoir être formulée à propos des extrémités renflées des jets de l'oiseau de chasse porté par un cavalier ornant une lettrine du Manuscrit de Saint-Grégoire (*S. Gregorius Magnus, Moralia in Job*, Ms 173, f. 174, Cîteaux), ouvrage conservé à la Bibliothèque Municipale de Dijon (ill. b).

Cette originalité n'est d'ailleurs pas sans rappeler les «glands» qui terminent les jets des oiseaux de vol employés par les fauconniers de la région de Mazagan (Maroc). Ainsi que le fait remarquer R. Depoux (1962), auteur de l'observation, le touret, qui ne peut être fixé directement aux jets, est donc relié à un courtier muni d'une petite boucle complétée par une bague coulissante qui retient les jets grâce à leurs «boutons» terminaux.

La fin du 12ᵉ siècle et la première moitié du 13ᵉ siècle correspondent à une période obscure mais primordiale dans l'apparition probable des vervelles et leur utilisation. Ainsi que nous le disions dans l'introduction, l'un des plus anciens manuscrits de fauconnerie, le traité de l'Empereur Frédéric II de Hohenstaufen, ne parle pas encore en ces termes des petits anneaux qui figurent à l'extrémité des jets des oiseaux de vol. Toutefois, ces objets pourraient être, sans en porter encore le nom, les ancêtres des vervelles qui vont dès la seconde moitié du 13ᵉ siècle être employées en fauconnerie. Cette hypothèse est également proposée par M. Van den Abeele (1993). Pour notre part, nous proposons une interprétation nouvelle des textes de Frédéric ; elle est d'ailleurs donnée en annexe n° 1 de cette étude.

Cazalis de Fondouce (1909) signale que la collection de M. A. Ricard abrite une curieuse vervelle qu'il décrit comme étant un écu en bannière, arrondi vers le bas, forme que l'auteur estime être propre aux provinces méridionales. En fait, si le terme de bannière est assez expressif dans le langage commun, il ne correspond pas, en héraldique, à cette forme terminée par un fanon arrondi (M. J.-J. Lartigue, Comm. pers., nov. 1993). Il serait donc plus juste de simplement parler d'écu dit à l'ancienne. En revanche, Cazalis de Fondouce pense, probablement à juste titre, que cet objet, très ancien, pourrait remonter au milieu du 13ᵉ siècle et avoir appartenu à la famille des Trencavel dont il croit reconnaître le blason.

D'après les dernières recherches, les cinq vervelles de la collection Ricard sont actuellement introuvables (M. Pomarède, *in litt*, déc. 1993) et étaient déjà inconnues dans les années 70 (Mme C. Parpoil, *in litt*, janv. 1994).

Le Musée Crozatier (le Puy-en-Velay) possède une vervelle du 13-14ᵉ siècle (ill. c) aux armes des Mercoeur dont la famille s'est éteinte en 1321 (inventaire du musée, don Cortial, n° d'inv. : 37.1.210). La hauteur de la vervelle (33 mm), donnée dans le catalogue du musée peut prêter à confusion. La dimension réelle de l'écu (c'est-à-dire attache non comprise) est de 28 mm (M. Amprimoz, *in litt.*, nov. 1993), son épaisseur est de 2 mm et son poids de 8 g (voir annexe n° 2).

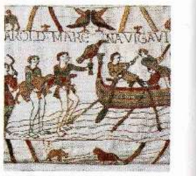

Ill. a - Vue partielle de la tapisserie dite de la Reine Mathilde (scène de l'embarquement d'Harold) montrant les jets des faucons de chasse aux extrémités ornées. Bayeux.

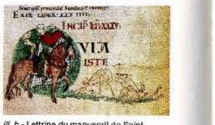

Ill. b - Lettrine du manuscrit de Saint-Grégoire montrant le cavalier porteur d'un faucon de chasse dont les jets se terminent par des boutons. Bibliothèque Municipale, Dijon. (S. Grégorius Magnus, Moralia in Job, MS 173 . 174 Cîteaux, XIIᵉ siècle).

Le bas Moyen-Age et la fin de l'époque médiévale

Les exemples de vervelles datant du 14ᵉ siècle sont rares. Une vervelle armoriée dont l'écu est par moitié de France ancien et de Bourgogne ancien datant du début du 14ᵉ est présentée par Cazalis de Fondouce (1909). La vervelle a appartenu à la Princesse Agnès de France qui épousa Robert II, Duc de Bourgogne, le 8 avril 1302.

Découverte à Talais (Gironde), une curieuse vervelle de cuivre rouge, discoïde (diam. : 20 mm), plate mais d'épaisseur irrégulière (1 à 2 mm) et comparable dans sa morphologie à une médaille, porte sur une seule de ses faces des armoiries en écu dans la forme dite anglaise, type du 14ᵉ siècle (ill. d). Ces armoiries se lisent, en l'absence des émaux et métaux : «[de... à la croix de... à la bordure de...». Leur appartenance n'a pu être trouvée (Charrol, 1911).

L'exposition consacrée à la fauconnerie et aux oiseaux de proie, réalisée entre le 6 janvier et le 15 mars 1969 au Musée de la Chasse et de la Nature (Hôtel de Guénégaud, Paris) par l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers, présentait (n° 33) une vervelle ornée de trois fleurs de lys sur fond d'émail champlevé de couleur bleue (coll. N. Landau). Il est dit (ANFA, 1969) que cet objet pourrait peut-être s'apparenter aux cinq douzaines de vervelles commandées en 1355 sur ordre du Roi (Gay, 1928, d'après Archiv. Nat., KK 8, fol. 202 V°).

Le Musée National du Moyen-Age - Thermes de Cluny (Paris) possède actuellement (visite du 26 nov. 1993) trois vervelles. Conservées en réserve, elles nous ont été présentées, pour étude, grâce à l'obligeance de M. P.-Y. Le Pogam. Nous ne parlerons, dans ce paragraphe, que de celles qui ont été datées comme étant du 14ᵉ siècle. Aucun de ces objets n'a fait l'objet d'une recherche particulière à partir de l'interprétation des armoiries. Les dossiers les concernant sont vides. Les renseignements doivent donc être recherchés dans le livre inventaire XIV (1914 à 1924), en prenant toutefois garde aux descriptions (armoiries, dimensions) qui s'avèrent être parfois fausses.

La première vervelle porte le n° cl 19996 (ill. e). Elle est décrite comme suit : «vervelle de faucon. XIVᵉ S. ; H : 0,036 ; L : 0,022. Vervelle en forme d'écu, en bronze. Ecu écartelé au 1 et 4 d'un étrier renversé (?) ; en haut anneau d'accrochement. Legs de Mme Piet-Lataudie».

Une plaquette placée près de l'objet permet de savoir que ce legs a eu lieu en 1914. Une petite étiquette collée au dos de l'objet porte, écrit à l'encre sur trois lignes différentes : 1393 ; vervelle pour faucon ; un mot illisible.

En réalité, la vervelle, dont une seule face est armoriée, est un écu arrondi vers le bas. Elle rappelle, par sa morphologie, celle de la collection Ricard, datée pour sa part du milieu du 13ᵉ siècle. Elle se lit ainsi, écartelé : aux 1 et 4) de... à un écu de... ; aux 2 et 3) de... à une croix tréflée de...

Cette vervelle, difficilement interprétable pourrait être celle de Marc de Herselaines, Chambellan du Roi Charles VI dit le Bien-Aimé (1380-1422) (M. J.-J. Lartigue, Comm. pers., déc. 1993). Il est fait allusion à ce Chambellan et à ses armoiries dans «La Cour Amoureuse» (n° 393). La vervelle, si elle lui appartient, se lirait donc ainsi, écartelé : aux 1 et 4) d'argent à un écu de sable, aux 2 et 3) d'or à une croix ancrée de gueules. La datation de cet objet, sur la fin du 14ᵉ siècle semble donc raisonnable ; le chiffre de 1393 inscrit derrière la vervelle serait assez en accord avec l'attribution.

Ses dimensions, après vérification, sont données dans le tableau en fin d'étude (voir annexe n° 2).

La seconde vervelle porte le n° cl 20275 (ill. f). Elle est décrite comme suit : «Emaux champlevés ; vervelle de faucon ; France ; XIVᵉ S. ; H : 0,045 ; L : 0,02. Vervelle de faucon montée sur charnière avec anneau d'accrochement : l'écu est écartelé un et quatre, d'or au lion passant de gueules. Les émaux sont défaits, la charnière est brisée (même don Richter)».

Une recherche dans le dossier contenant les clichés des vervelles et des annelets volants, objets photographiés vers 1905, a permis de constater que cette vervelle

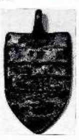

Ill. c - Vervelle aux armes de la famille de Mercoeur. Musée Crozatier, Le-Puy-en-Velay.

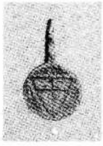

Ill. d - Vervelle, probablement anglaise, découverte à Talais (Gironde).

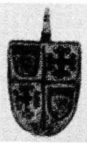

Ill. e - Vervelle ayant probablement appartenu à Marc de Herselaines (14ᵉ siècle). Musée national du Moyen Age Thermes de Cluny, Paris.
Cliché R.M.N.

possédait encore, au début de ce siècle, une partie de la belière permettant son accrochage, fragment d'attache qui, depuis, est perdu.

Une plaquette placée près de cette vervelle permet de savoir que cet objet a été offert en 1919 ; d'après l'inventaire , l'objet fait partie d'un ensemble de 16 pièces données par M. A. Richter, architecte à Saint-Denis. La vervelle ne présente qu'une seule face armoriée. En réalité, si l'émail est en partie absent, quelques traces permettent toutefois de reconnaître sans peine les couleurs. De plus, les armoiries permettent de voir nettement qu'il ne s'agit pas d'un lion mais d'un cerf. La vervelle se lit donc ainsi, écartelé : aux 1 et 4) d'or à un cerf rampant de gueules ; aux 2 et 3) d'or à 3 fasces de gueules. Ses dimensions, après vérification, sont portées dans le tableau en fin d'étude (voir annexe n° 2). Bien que cette vervelle soit relativement bien conservée, son attribution d'après les Marches d'armes de France n'a pu être faite (M. J. J. Lartigue, Comm. pers. nov. 1993). En dépit de l'indication «France» portée sur l'inventaire, il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'un objet étranger.

L'ouvrage posthume de V. Gay (1928), donne la représentation d'une troisième vervelle du 14e siècle (ill. g) qui, bien que dite, d'après la légende, appartenir au Musée de Cluny ne nous avait pas été présentée lors de notre passage au Musée en novembre 1993. Avec l'aide de Mme C. Duclos et de M. P.-Y. Le Pogam, nous avons donc recherché la trace de cet objet (déc. 1993) dans les inventaires 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, couvrant ainsi les années 1878 à 1929.

Nous avons tout spécialement contrôlé les enregistrements correspondant à 1909, année au cours de laquelle le Musée de Cluny hérita 521 objets provenant de la donation d'une partie de la collection privée de feu V. Gay, faite par un groupe d'anonymes, car parmi ces objets figure justement une rare sonnette à faucon du 15e siècle (n° inv. : cl 17869). Sauf erreur de notre part, nous n'avons trouvé trace de l'enregistrement de cette vervelle dans les collections du Musée, ni dans la donation Gay, ni ailleurs.

S'agit-il d'un mélange d'information et d'une regrettable erreur de légendage de l'illustration figurant dans le livre de V. Gay ? Cette hypothèse pourrait probablement facilement se vérifier car H. Stein a travaillé sur les fiches manuscrites de Gay pour la réalisation du second volume et ces fiches sont maintenant conservées au Louvre.

D'après l'illustration publiée en 1928, les armoiries se lisent très certainement ainsi : de gueules à 3 pals de vair, au chef d'or chargé de 2 lions léopardés et affrontés de...

L'attribution de ces armoiries, d'après les Marches d'armes, a pu être faite à la famille de Chatillon. En l'absence d'un lieu précis de découverte ou/et d'une couleur pour les lions, quatre possibilités sont à retenir : soit Le Vidame de Challons – cité par Le Blancq (160, à 2 lions de gueules contremarchant), Urfé (1117) et Chifflet-Prinet (109) –, soit le Seigneur de Dampierre qui d'après Le Blancq (170) a porté de Chatillon (à deux lions confrontés de sable), soit le Seigneur de Rolancourt qui, d'après Le Blancq (1460) a également porté de Chatillon (à 2 lions de sable confrontés au chef), soit enfin le Seigneur de Chatillon de Porcien (Bergshammar, 2655) (M. J.-J. Lartigue, Comm. pers., déc. 1993).

Une vervelle du 14e siècle, de la collection de M. A. Ricard, signalée par Cazalis de Fondouce (1909), a probablement appartenu, d'après l'auteur, à un membre de la famille d'Armagnac dont les armes figurent sur l'objet. M. J.-J. Lartigue, à qui nous avons soumis la problématique (nov. 1993) nous a fait remarquer que les armoiries des Comtes d'Armagnac, d'après les Marches d'armes, sont le plus souvent écartelées, ce qui rend peu probable (mais pas impossible) cette attribution.

Nous avons eu la chance d'acquérir récemment une vervelle (ill. h) à la patine verte, non émaillée ou ayant perdu son émail, qui se lit donc (en l'absence des couleurs) «de... au lion de...». Cette vervelle a été trouvée dans un champ près de Libourne (Gironde).

Une famille La Borde (La Barde) apparaît, dans les armoriaux médiévaux de Guyenne et Gascogne, comme ayant porté d'argent à 1 lion de gueules (Le Blancq n° 631 ; Aumeric n° 613).

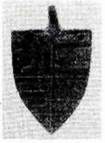

ill. f - Vervelle du 14e siècle . Musée national du Moyen Age Thermes de Cluny, Paris.
Cliché R.M.N.

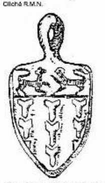

ill. g - Vervelle du 14e siècle ayant probablement appartenu à la famille de Chatillon.

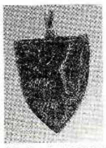

ill. h - Vervelle du 14e siècle ayant appartenu soit à la famille La Borde soit à la famille de Luxembourg.

M. J.-J. Lartigue nous fit d'autre part remarquer (Comm. pers., déc. 1993) que la queue du lion semblait fourchetée. Il est donc possible, à cause de cette particularité, qu'il s'agisse d'une vervelle ayant appartenu à la famille de Luxembourg, par exemple au Comte de Luxembourg-Saint-Paul. La vervelle se lirait donc de... à un lion de... à la queue fourchetée, mais cette hypothèse mériterait une vérification plus fine.

Dans l'introduction, nous avions signalé que, d'après les recherches faites par Prost (1902-04) sur des pièces comptables manuscrites des Ducs de Bourgogne, Philippe le Hardi règle le 29 août 1368 à Vinant de Couloigne, orfèvre et bourgeois de Paris, la somme de «14 FR pour l'or et façon de deux vervelles et un toret d'or, esmaillées des armes de Mgr, pour le bon faucon haironnier» (il s'agit bien, ici, de Francs car le règlement se fait en monnaie d'or). Le 23 décembre 1375 est émis, par le Duc, un ordonnancement de «4 FR 1/2 à Philippot le Chien, fauconnier de Mgr pour trois douzaines de vervelles armoiées des armes de Mgr, qu'il avoit achetées pour les faucons de Mgr». Les termes de vervelle et touret (ici, toret) sont employés en français dans le texte et insistent sur la distinction qui doit être faite entre ces deux objets.

Un acte, relevé par le même auteur, indique que Josset de Halle, orfèvre et valet de chambre de Philippe le Hardi, a été payé 23 florins et demi de Florence, soit 19 l., 11 s. et 8 d. pour 37 paires de vervelles d'argent dorées et armoriées à «3 gros vieux (8 s. 4 d. t.) la paire, et pour 10 tourez et 3 aiguillettes d'argent 5 florins (4 FR 35 s. 4 d. t.) le tout fait por lui pour les faucons et esperviers du duc du 16 octobre 1365 au 16 novembre 1371».

Les Archives Nationales détiennent un document de 1390 (KK 21, fol. 84) rédigé comme suit : «pour quatre grans vervelles d'argent doubles, qui fait huit vervelles, et quatre autres vervelles, qui font pour tout une douzaine de vervelles, qui fait pour tout une douzaine de vervelles d'argent dorées et esmaillees des armes de France pour les austouers du roy».

D'après V. Gay (1928), un second document daté de 1392 (Arch. Nat. KK 23, fol. 118) décrit une commande : «fait et forgié cinquante quatre vervelles en maniere d'annelés d'argent dorez et esmailliez par dehors, aux armes de France, pour les faucons dudit seigneur (le roi), et poisent 3 onces 15 est. d'argent, 11 l, 5 s. p.».

De ces renseignements, il est aisé, grâce aux correspondances de poids et mesures données par Machabey (1962), d'en déduire la valeur pondérale d'une vervelle. Nous arrivons, dans le cas présent, au chiffre de 2,23 g ou 2,12 g selon que l'on considère la livre à 15 ou à 16 onces, ce qui est bien léger en comparaison des poids que nous connaissons pour les vervelles citées dans ce travail (voir annexe n° 2). Il convient de noter toutefois que, dans le cas présent, il s'agit de vervelles en argent, peut-être plus fines et plus légères, du fait de la nature précieuse du métal, que celles en cuivre. D'autre part, des vervelles du 14e siècle (voir ci-dessus), en cuivre rouge, ont été trouvées, pesant environ 4 g (Charrol, 1911).

Les Archives Nationales conservent un ordre de paiement de 1394 (KK 24, fol. 85 V°) à Herman Ruissel pour son travail de forge de huit douzaines de vervelles d'argent doré et émaillées. Le document précise que ces objets se répartissent en deux lots ; l'un, à destination des faucons du Roi, compte 5 douzaines de vervelles aux armes de France sur lesquelles figure, en plus, la légende «Le roy» ; l'autre compte trois douzaines de vervelles aux armes de Monseigneur le Duc d'Orléans. Le prix de revient d'une vervelle est donc de 4 s. et 5 d. p. par pièce. Nous rappelons à titre comparatif que Taxin de Pierrefont, écuyer et fauconnier du Comte de Forez, perçoit, pour le mois de mai 1394 des gages journaliers de 6 s. t. (Fréminville, 1893) soit 4 s. 12 d. parisis.

Enfin, pour clore la série des vervelles du 14e siècle, Cazalis de Fondouce (1909) fait mention d'une vervelle de la collection de M. A. Ricard dont l'écu suggère à l'auteur son appartenance soit à la famille Port St-Vallier et Monteil du Port, soit à un des membres de la famille d'Arbaud, nobles et puissants Seigneurs de Provence à la fin du 14e et au début du 15e siècle.

Concernant le 15e siècle, V. Gay (1928), d'après un inventaire de Philippe le Bon datant de 1420, dit que ce seigneur possédait à ce moment une «sonnette d'or à faucon et deux vervelles escriptes de noir».

Une vervelle datée du 15e siècle est conservée au Musée National du Moyen-Age - Thermes de Cluny (Paris). Cet objet a figuré à l'exposition consacrée à la fauconnerie qui s'est tenue au début de l'année 1969 à l'Hôtel de Guénégaud (Paris). Cette vervelle, dite de faucon, porte le n° cl 19997 (ill. i). Le livre inventaire du Musée (tome XIV) permet de savoir qu'il s'agit d'un legs de Mme Piet-Lataudie datant de 1914. L'objet est ainsi détaillé : «vervelle de faucon XVe S. ; H : 0,039 ; L : 0,027 ; vervelle rectangulaire en bronze ciselé et doré, décoré d'un sautoir de quatre branches à feuilles stylisées avec bordure d'un rang de perles. En haut anneau d'accrochement».

L'objet, dont une seule face est ciselée (trace de dorure dans le coin supérieur droit) porte sur l'envers un chiffre rajouté récemment : 1409, qui pourrait être une date, mais nous ne savons pas à quoi cela correspond. En revanche les dimensions relevées sur l'objet (h = 25,3 mm ; l = 27,5 mm, épaisseur variant de 1 à 2,2 mm) mais surtout son poids (p = 10,5 g), nous a amené, dans un premier temps, à le considérer comme une vervelle à chien et non à faucon, comme cela a pu être dit. En fait, cette pièce, dont la ciselure n'est pas aux armes d'une famille mais présente un simple modèle décoratif, nous pousse à émettre l'hypothèse selon laquelle il s'agit plutôt de la partie mobile d'un annelet volant dont la forme, la dimension et l'ornementation sont proches de la partie d'objet avec laquelle nous serions en présence ici.

Pour les vervelles à faucon, Gay (1928), d'après Laborde, rapporte, dans son étude sur les Ducs de Bourgogne, qu'en 1421, une commande est transmise à Jehan de Zeelande, orfèvre, demeurant à Gand, pour «sept douzaines de tourez et vervelles d'argent dorées et esmaillees» aux nom et armes de Monseigneur pour ses oiseaux.

La Renaissance et la période moderne

C'est aux Archives Départementales du Nord que des documents manuscrits se révèlent être également riches en renseignements sur la fauconnerie des Ducs de Bourgogne. Ainsi, le 5 septembre 1460, Philippe le Bon fait établir un ordre de payement à Guillaume de Vlueten (ill. j), valet de chambre du Duc et orfèvre, pour la somme de 239 écus d'or, en règlement de 24 douzaines de vervelles d'argent doré, dont «la moitié tailliez et esmailliez des armes» de Philippe le Bon, l'autre moitié «aussi esmailliez et escript a l'entour de chacune "duc de Bourgogne et de Brabant"». Ces vervelles avaient été faites sur le commandement du Duc et «lesquelles vervelles avons délivré a noz fauloonniers et autres gens de nos oyseaulx de proye pour les employer et mettre a nosdits oyseaulx» (document B 2037/62.626). Cet ordre de payement est confirmé par la quittance de Guillaume de Vlueten qui reçut, en date du 12 septembre 1460, ses 239 écus d'or en échange des vervelles délivrées à Jacquot de Brégilles, valet de chambre et garde des joyaux du Duc (document B 2038/62.761). Sachant que l'écu d'or équivaut à 3 livres parisis , le prix de revient d'une vervelle est donc très élevé.

Un document provenant des comptes de la chambre du Roi (d'après Douët-d'Arcq, 1865) précise qu'une somme de 15 livres tournois est payée à Jehan Galant, orfèvre, en 1480 pour six vervelles d'argent, renforcées, dorées et émaillées à fleur de lys, pour fixer aux jets des oiseaux de volerie de la chambre du Roi Louis XI.

Un autre document, émanant de la même source, indique qu'une somme similaire de 15 l. t. est payée, également à Jehan Galant, mais cette fois pour six douzaines de vervelles d'argent, dorées, armoriées à fleurs de lys, et «escrites» pour servir aux oiseaux. Bien que n'ayant pu consulter les documents originaux, nous pensons que l'auteur a commis une erreur de copie et que le premier règlement concerne l'achat de six douzaines de vervelles, et non de 6 de ces objets, pour la somme de 15 livres.

Une vervelle datant du 15e siècle (ill. k) a été trouvée près du village de Blannay (Yonne). Cette vervelle de bronze, patinée en vert clair, se présente sous la forme d'un petit écu, armorié en creux sur une seule face. Un premier rapport de la pièce a été fait, en 1913, par H. Stein dans le bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques mais avec, semble-t-il, des dimensions et poids erronés (voir annexe n° 2). La description complète de la vervelle a été faite par l'abbé Poulaine en 1914. L'objet a probablement été porté par l'un des oiseaux de chasse de la famille d'Aulenay dont la seigneurie se situe dans la châtellenie de Ganay-sur-Loire.

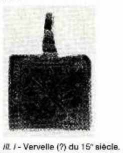

ill. i - Vervelle (?) du 15e siècle. Musée national du Moyen Age Thermes de Cluny, Paris.
Cliché R.M.N.

ill. j - Mandement de Philippe le Bon de payer à Guillaume de Vlueten la somme de 239 écus d'or pour 24 douzaines de vervelles d'argent doré, taillées et émaillées des armes ou écrites. Comptes des Ducs de Bourgogne. Document B 2037/62 626 (4 F I-168). Archives Départementales du Nord, Lille.
Cliché J.Y. Populu.

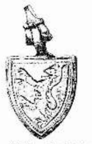

ill. k Vervelle du 15e siècle trouvée à Blannay (Yonne). Elle est attribuée à la famille d'Aulenay.

Le même article fait également référence à une autre vervelle trouvée à Etampes au cours d'une fouille organisée à la fin du 19e siècle. Cette vervelle, déposée au Musée de la ville mais perdue ou volée durant la Seconde Guerre Mondiale (Joubeaux, Comm. pers., juin 1993), heureusement décrite et publiée s'avère être une rare vervelle à chien et non à faucon (Prou, 1905 ; Legrand, 1907). Elle a probablement appartenu à Robinet de Mailly, Seigneur de l'Orsignol qui mourut en 1420 lors d'une expédition dans la région de Vitry en Champagne.

Enfin un motif décoratif semblable (une paire de vervelles probablement d'or ou d'argent doré), figure sur un oiseau de vol, armé, ornant la tapisserie dite de la «Dame à la licorne», oeuvre visible au Musée National du Moyen-Age - Thermes de Cluny (ill. l). Ces vervelles se présentent sous la forme de simples anneaux d'assez gros diamètre. D'après les spécialistes, la tapisserie serait datable de la fin du 15e siècle mais l'atelier de confection est difficilement identifiable.

Ces petits éléments de fauconnerie, intégrés à des tapisseries, laissent à penser que plusieurs modèles de vervelles existent durant cette période, peut-être en fonction des habitudes, des moyens financiers, et des circonstances dans lesquelles les nobles pratiquent la chasse au vol. Nous retrouverons d'ailleurs encore de telles simples vervelles, à la fin du siècle suivant, dans les descriptions de l'attirail de fauconnerie que Ch. d'Arcussia peut donner dans ses ouvrages.

Une découverte éclaire la période correspondant à la jonction des 15e et 16e siècles. M. Roman (1904) signale, dans la collection Chaper de Grenoble, une vervelle à faucon ayant vraisemblablement appartenu à Jean de Poitiers (né en 1475), Comte de Saint-Vallier, le père de Diane de Poitiers (1499-1566). Cette vervelle a la particularité de porter, sur les deux faces, les armes des Poitiers entourées de la légende «IE SVIS A M. DE ST. VALLIER». En 1909, Cazalis de Fondouce voulut obtenir des précisions (poids et dimensions) sur cet objet. Il interrogea A. Chaper, le fils du collectionneur, mais celui-ci, souffrant, ne put les lui fournir. Il ne se souvenait d'ailleurs plus de cette exceptionnelle vervelle.

La fin de la Renaissance

Quelques rares renseignements se rapportent aux vervelles du 16e siècle. Un détail relatif à l'emploi des vervelles concerne le début de ce siècle (Chabot, 1898, d'après une note de P.-A. Pichot). En effet, François, Duc de Valois (le futur François 1er) rédige une lettre d'Artois (camp d'Athies), datée du 15 octobre 1513, à Marguerite d'Autriche, dans laquelle il dit :

«Le Roy Louis XII m'avoit donné un couple de sacres qui portaient ses vervelles, desquels je passoiz quelquefois le temps ; j'en ai perdu ung, lequel, à ce que ay entendu, est tombé entre vos mains, dont ay esté très aise». Des informations sur l'achat de vervelles sont conservées dans les documents comptables du Roi. Ainsi un ordre de paiement est rédigé en 1536 au bénéfice de Pierre Mangot, orfèvre du Roi, pour quatre onces d'argent fin destinées à la fabrication de 100 vervelles «tant rondes que plattes pour partie des oyseaulx de fauconnerie dudit seigneur, 7 l. 10 s. t., plus 68 s. t. 3 d. pour dorer lesdites vervelles. 25 l. t. pour la façon desdites, et avoir escrit tout autour ces mots "au roy" et engravé les armes de France esmaillées d'azur, au pris de 5 s. t. pièce» (Arch. Nat., KK 91, fol. 93 V°, d'après Gay, 1928). Le prix de façonnage d'une vervelle est donc de 14 s. t. auquel il est rajouté 5 s. t. par pièce pour la dorure soit un prix de revient de 11 s. 5 d. p. par vervelle.

Un autre document datant de 1560, également détenu par les Archives Nationales

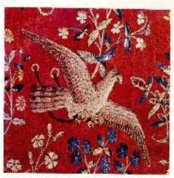

ill. l - Tapisserie de la «Dame à la Licorne». Les vervelles, à l'extrémité des jets sont aisément visibles. Dans ce cas, ce sont des anneaux, probablement d'or ou d'argent doré. Musée national du Moyen Age Thermes de Cluny, Paris.

(kk 126, fol. 52 d'après Gay, 1928) révèle l'achat de six douzaines de vervelles tant rondes que plates, aux armes de France pour servir aux oiseaux du Roi. Il est réglé la somme de 27 l. pour la dorure et façon de 72 vervelles aux armes de France, émaillées d'azur.

L'emploi et l'intérêt qu'il y a à utiliser des vervelles pour identifier les oiseaux nous est, en quelque sorte, confirmé par les écrits d'un Gentilhomme provençal, maître en fauconnerie.

Ch. d'Arcussia, vicomte d'Esparron, est né à Aix en 1547 ou 1550. Il meurt dans son domaine d'Esparron en 1628. Il publie un ouvrage de fauconnerie en 1598, suivi d'une réimpression l'année suivante, puis d'une autre encore en 1605. C'est dans cette édition que nous avons trouvé, page 136, un passage concernant les faucons ayant dérobé leurs sonnettes : « Il faut donner largement le vin à ceux qui les rapporteront ou vous en donneront des nouvelles et comme une fois le bruit de votre libéralité aura couru, tous les bergers et les paysans circumvoisins se mettront en quête pour vous, espérant d'en être récompensés. Là où vous aurez le bruit d'être avare, ils tueront autant de vos oiseaux qu'il leur en tombera entre les mains. Les vervelles sont bonnes à ceux qui se font aimer à leur voisins et préjudiciables à ceux qui font le contraire. Or il faut tenir des vervelles aux oiseaux là où sera escript votre nom et le lieu où vous faites résidence afin qu'on sache où les porter les ayant trouvés ».

Nous reviendrons sur le contenu des ouvrages que Ch. d'Arcussia publie plus tardivement au cours du 17ᵉ siècle et qui contiennent d'autres indications. Nous voudrions toutefois émettre, ici, une hypothèse pour expliquer la surprenante rareté des vervelles datant du 16ᵉ siècle. Ce siècle correspond à la période charnière à partir de laquelle les vervelles évoluent d'une pièce de métal supportant le blason du propriétaire de l'oiseau vers une simple paire d'anneaux plats sur lesquels sont gravés les noms du propriétaire de l'oiseau et celui du fauconnier ou parfois celui de l'oiseau de chasse. Ce genre d'objet à la fine gravure encore plus fragile que le premier type de vervelle a certainement été rapidement détérioré (gravure effacée), détruit ou perdu.

Cette évolution de la vervelle armoriée vers l'anneau gravé est d'ailleurs confirmée par la publication de C. de Morais (1683) qui précise que les vervelles sont des anneaux sur lesquels « on écrit le nom de ceux à qui sont les oiseaux ; si ce sont oiseaux du roy l'on écrit "Je suis au Roy", un tel me garde, si c'est un gentilhomme particulier il y met son nom ».

Une tapisserie du 16ᵉ siècle (ill. m), conservée au Musée des Arts Décoratifs de Saumur, témoigne à sa façon de cet emploi croissant du simple anneau en remplacement de la vervelle armoriée : il s'agit de « La chevauchée galante » dont un motif représente un faucon (un jet est visible au bout duquel se trouve une vervelle en métal doré) piquant sur un héron (Mme C. Parpoil, Comm. pers., déc. 1993).

Le siècle des grands talents

Le 17ᵉ siècle, est, en revanche, beaucoup plus riche en renseignements sur les vervelles, même si, dans les exemples étrangers auxquels nous allons faire référence, l'objet présente une forme originale : blason fixé sur un anneau dont la morphologie générale rappelle celle d'une bague.

Rodolphe II de Habsbourg (1552-1612), Archiduc d'Autriche, Roi de Hongrie, de Bohême et Empereur germanique, se passionne pour les Sciences et les Beaux-Arts. Il commande la réalisation d'un bestiaire qui sera exécuté entre 1600 et 1610.

Ce merveilleux document, propriété privée impériale, détenu actuellement par la Bibliothèque Nationale de Vienne (Autriche), connaît, depuis 1990, une diffusion française à la hauteur de sa beauté, grâce aux Editions Citadelles et Mazenod (Paris) qui en ont assuré la reproduction et la publication.

C'est la planche 97 qui retient notre attention (ill. n° 1). L'analyse codicologique qui en est faite ne relève pas ce qui nous semble, ici, important : la présence d'une paire de vervelles, fixées à l'extrémité des jets du gerfaut de chasse. L'une des deux vervelles est un anneau, l'autre porte un écu gravé (ill. n° 2). Le commentaire de la planche mentionne que l'anneau d'argent, gravé d'une figure héraldique, est attaché au gant. Aucun rapprochement avec l'attirail de fauconnerie n'est opéré et aucune interprétation des armoiries n'est donnée.

En fait, nous sommes, avec l'anneau et la petite « bague » armoriée, tous deux fixés aux jets par un noeud bouclé, en présence d'un rare et splendide exemple de vervelles. L'écu porte l'aigle bicéphale correspondant aux armes de l'Empire. Il est curieux de constater que la vervelle gravée ne semble pas porter les armoiries de Rodolphe II. L'exiguïté du dessin rend cependant assez difficile la lecture de l'écu. Le corps de l'aigle porte peut-être, en surimpression, les armoiries de l'Empereur. Un bon exemple du blasonnement complet est donné page 76 de l'ouvrage (fig 5) ; il figure sur le plat de la reliure du bestiaire.

En 1615, paraît en Angleterre un ouvrage de fauconnerie publié par Latham. Une seconde édition suit, en 1618 (ill. o). Sur la page de titre, est visible, en bas au centre, au milieu de l'attirail de fauconnerie, la figuration d'une paire de vervelles (l'une est un anneau simple, l'autre est un anneau portant un écu). La forme des deux vervelles est en tous points comparable à celles de Rodolphe II.

En 1619, encore en Angleterre, sort un autre livre, connu sous le titre de *Bert's Treatise of Hawks and Hawking*. Ce recueil, réimprimé en 1891 par les soins de M. Harting, présente lui aussi une reproduction de vervelle.

En France cette fois, E. Binet dans la neuvième édition de son *Essay des Merveilles de Nature* (édition lyonnaise de 1636 d'ailleurs citée ni par Thiébaud en 1934, ni par Mouchon en 1953) dit que la vervelle « est comme un anneau où sont les armoiries du Seigneur de l'oiseau, attaché au touret ou trou des jets ».

En 1674, paraît en Angleterre, un ouvrage de N. Cox, intitulé *The Gentleman's recreation*. Une des planches présente le fauconnier devant ses autours et ses faucons. Sur le côté se trouve l'attirail de fauconnerie. A l'arrangement près, il s'agit, visiblement, de celui présenté par Latham quelques 56 années auparavant. Une vervelle y est montrée, qui n'est qu'une médiocre copie de celle de Latham.

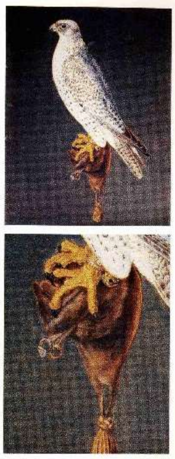

ill. n1, n2 - Bestiaire de Rodolphe II. Osterreichische Nationalbibliothek, Vienne. Planche 97 (Cod. min 130, f. 8r). Faucon gerfaut armé, portant à l'extrémité de ses jets une paire de vervelles retenues par des noeuds bouclés.

ill. m - Détail de la « Chevauchée Galante », tapisserie du 16ᵉ siècle. Musée des Arts Décoratifs, Château de Saumur.

C'est en France que paraît, en 1683, le petit ouvrage de M. de Sélincourt intitulé *Le parfait chasseur*. L'auteur, parlant des verveilles (sic), en donne, page 384, la définition suivante : petits anneaux de cuivre plat, placés au bout des jets, sur lesquels on écrit le nom du maître à qui appartient l'oiseau.

En 1690, Furetière précise dans son dictionnaire, en parlant de la vervelle, qu'il s'agit d'une espèce de petit anneau ou plaque qu'on attache aux pieds de l'oiseau de proie où il y a une empreinte des armes du seigneur à qui il appartient ou quelque autre marque qui le fait reconnaître.

Le siècle des lumières

Les exemples connus de vervelles du 18ᵉ siècle vont dans le sens de la simplification esquissée au siècle précédent.

M. de Boissoudan, lorsqu'il rédige son ouvrage de fauconnerie, dans la première partie du 18ᵉ siècle, donne, pages 24 et 25, un inventaire passionnant de l'attirail que doit contenir l'armoire d'un fauconnier. On note, entre autre matériel, 36 paires de sonnettes de différentes tailles, 12 porte-sonnettes, 12 longes, 12 tourets, 12 paires de jets et 12 paires de vervelles. L'auteur rédige deux chapitres spéciaux (25 et 43) sur le thème « Des Oyseaux perdus ». Il y mentionne que « ceux qui vous les rapportent doivent avoir une pistole s'ils font une journée de chemin, et ainsy a proportion d'ou ils viennent, et que les oyseaux ne soient pas gastez ».

C'est sur une oeuvre de Philipp Ferdinand von Hamilton (Bruxelles 1667 ; Vienne 1750), représentant un groupe de trois gerfauts duits sur le milan, que sont visibles des vervelles, en forme de petits anneaux, fixés à l'extrémité des jets du tombisseur, à gauche du tableau. Le peintre, attaché à la Cour de Joseph 1ᵉʳ puis de Charles VI est considéré comme un artiste soucieux du détail et de l'exactitude. Cette huile sur toile (inv. 4207), qui date de la première moitié du 18ᵉ siècle, est présentée à l'Osterreichische Galerie à Vienne. Une reproduction de ce tableau, attribué par erreur à Anton-Ignaz Hamilton (1696-1750), figure page 21 de l'ouvrage de M. de Chamerlat (1986).

Une belle représentation de vervelle est donnée dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (1750-1765) (ill. p), au chapitre chasse - fauconnerie, planches 9 (armure des oiseaux) et 10 (nourriture des oiseaux). La vervelle royale qui est présentée n'est qu'un simple anneau plat, en cuivre, gravé d'un côté de la phrase « JE SUIS AU ROY » et de l'autre, du nom du commandant de la fauconnerie, en l'occurence, Delavallière, soit, d'une manière plus explicite, le Grand Fauconnier sous Louis XV, César Le Blanc de La Baume, Duc de La Vallière.

On note également sur la planche 9, la représentation du touret, en cuivre, qui, selon la définition des auteurs sert avec la longe et plate-longe, à attacher l'oiseau sur la perche ou le gazon. Dans ce cas, la distinction est encore faite entre vervelle et touret, cette remarque est importante, nous y reviendrons.

Le *dictionnaire universel*, publié en 1751 par Aubert de la Chenaye des Bois, reprend la définition ancienne et générale pour parler de la vervelle (plaque armoriée ou anneau gravé).

C'est en 1769 que Goury de Champgrand édite son *Traité des chasses* dans lequel figure, en bonne place, la fauconnerie. La planche 30 présente un magnifique gerfaut dont la vervelle, un anneau plat comparable à celui de la planche de l'encyclopédie, permet de lire : « AV ROY » (ill. q). En dépit de cette représentation plutôt moderne de la vervelle, l'auteur en donne encore une définition vieillissante (anneaux ou plaques). Cet auteur ne se renouvelle pas beaucoup puisqu'en 1780, dans son *Manuel du chasseur* qui n'est autre que la réédition de l'*Almanach du chasseur*, il reprend, au terme « vervelle » de son lexique, mot pour mot la définition qu'il en avait donnée une décennie auparavant.

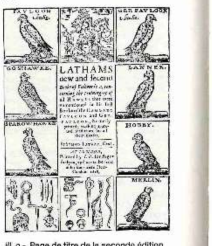

ill. o - Page de titre de la seconde édition du traité de fauconnerie rédigé par Latham et publié en 1618. Les deux gravures, au bas de la page, regroupent l'attirail de fauconnerie. L'illustration du centre-bas, entre la sonnette et le gant, montre une paire de vervelles dont l'un des anneaux porte un écu sur lequel les armes du seigneur, propriétaire de l'oiseau, peuvent être gravées.

La phase capitale

Le 19ᵉ siècle, indépendamment des malheurs que connut la fauconnerie durant les heures post-révolutionnaires, est l'héritier plus ou moins direct de la tradition des siècles passés. Quelques petites modifications sont cependant notables dans les pratiques. L'évolution peut également se noter dans le matériel ou les matériaux employés pour leur fabrication.

En 1810, paraît la seconde édition de l'ouvrage de Desgraviers intitulé *Le parfait chasseur ou l'art du valet de limier*. Elle est augmentée, selon ses propres termes, *d'un traité de Vénerie pour toutes les Chasses, même celle du vol*. C'est dans cette édition revue et complétée qu'apparaît la description de ce qu'est, dorénavant, la vervelle, c'est-à-dire un petit anneau placé au bout du jet où est gravé le nom du maître de l'oiseau.

C'est entre 1844 et 1851 qu'est publié un livre que le Commandant de Marolles (1922) qualifie d'« un des plus magnifiques et à la fois plus savants ouvrages de fauconnerie, qui ait été faits », c'est-à-dire, le *Traité de Fauconnerie* de H. Schlegel et A. H. Verster de Wulverhorst. Cet ouvrage est sorti pour glorifier la pratique de la fauconnerie par l'école hollandaise alors qu'elle renaît de ses cendres grâce à l'impulsion de fervents et fortunés amateurs français et anglais.

Nous serons, ici, volontairement provocateur, en affirmant, et en démontrant, qu'au-delà de la qualité d'impression du traité et de son incontestable caractère somptueux (voir à ce sujet la très riche étude de P. Tuijn, consacrée à cet ouvrage et publiée dans ce catalogue), Schlegel et de Wulverhorst doivent être considérés comme responsables de la méprise dans la définition des deux termes « vervelle » et « touret ». Ils s'accusent d'ailleurs involontairement eux-mêmes par l'intermédiaire de la note infrapaginale de la page 3 en disant de la vervelle que « dans l'ouvrage de l'empereur Frédéric les vervelles portent le nom de tornettum ». Nous invitons le lecteur à se référer à l'annexe n° 1, à la fin de cette étude, qui donne la copie du texte de Frédéric II.

Une présentation de l'attirail de fauconnerie, due aux talents conjoints de C. J. L. Portman et Van Wouw, est faite aux planches D et E du traité. C'est la planche E qui retient notre attention. Notre étonnement pourra être grand lorsque l'on aura remarqué que les entraves à autours (à gauche sur la planche) sont composées d'une paire de jets terminés par des vervelles auxquelles est relié un courtrier porteur du touret...

Si l'on prend la description des instruments de fauconnerie (pages 3 et 4 du traité) on note que Schlegel et Verster de Wulverhorst parlent effectivement bien des vervelles fixées au bout des jets destinés aux autours. Ils les décrivent sous la forme « d'un anneau mince de cuivre jaune » sans les nommer par leur vrai nom. En revanche, ils attribuent abusivement le terme de « vervelle » au touret, fixé à l'extrémité du courtrier.

Dans le même chapitre, les auteurs du texte explicatif indiquent que les vervelles constituent une pièce intermédiaire placée entre les jets et la longe sur les entraves destinées au faucon, ce qui a priori est juste. Ils précisent que les vervelles sont formées de « deux anneaux attachés l'un à l'autre par une cheville, autour de laquelle ils se tournent » ce qui est faux. Il s'agit là, de toute évidence, de la définition même du touret, nous en avons largement parlé dans la première partie de cette étude.

Salvin et Brodrick, deux fauconniers, auteurs d'une étude sur la fauconnerie (1855) dans les Iles Britanniques, n'hésitent pas dans leur introduction à décrier la fausse suprématie que l'école hollandaise de fauconnerie semble vouloir imposer à l'ensemble de l'Europe. Pour étayer leurs dires, ils se fondent sur un détail particulièrement intéressant ; ils disent page 5, « Pour preuve, cependant, que nous ne devons pas nos connaissances actuelles sur le sujet, exclusivement à cette "école hollandaise de fauconnerie" et que l'art n'a jamais été sans ses professeurs originels dans ce royaume, mais ne devons pas oublier que nous seuls utilisons les vervelles sur nos jets de faucons, ce que les hollandais n'ont jamais utilisé. Ces vervelles étaient des anneaux d'argent sur lesquels était gravée l'adresse du propriétaire. Les vervelles furent utilisées jusqu'à ce

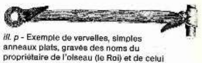

ill. p - Exemple de vervelles, simples anneaux plats, gravés des noms du propriétaire de l'oiseau (le Roi) et de celui du fauconnier (de La Vallière). Ces vervelles proviennent de la planche 9 de l'encyclopédie Diderot et d'Alembert. La présentation d'une vervelle au bout d'un jet (planche 10) permet de comprendre sa fixation à l'aide d'un noeud bouclé.

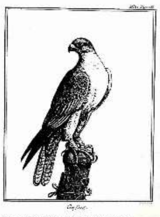

ill. q - Planche n° 30 provenant de l'ouvrage de Goury de Champgrand, représentant un faucon gerfaut. A l'extrémité de l'un des jets, on note la présence d'une vervelle (anneau plat) gravée des mots « au Roy », signifiant que l'oiseau provient de la fauconnerie royale.

que ces étrangers introduisent leur méthode d'attache avec des jets plus longs et un touret, technique qui fut par la suite adoptée».

Mais la renommée du traité de fauconnerie de Schlegel et de Wulverhorst est telle chez les fauconniers que les informations qu'il contient ne sont guère analysées et sont acceptées comme vérité. En France, la conséquence ne tarde pas à se manifester comme dans «la fauconnerie ancienne et moderne» de J.C. Chenu et O. des Murs (1869). La définition que les auteurs donnent au mot «vervelle» est presque une caricature de la méprise qui s'instaure: «Petits anneaux de cuivre réunis à un point de leur circonférence par un clou rivé qui leur permet de tourner l'un sur l'autre, de façon à empêcher l'enroulement de la longe. Ces anneaux sont aplatis sur les côtés et placés à l'extrémité des jets. D'un côté est gravé le nom du propriétaire ; de l'autre celui du fauconnier».

Il en est de même dans un article sur la chasse du lapin avec un autour dans lequel un dessin technique montre le système de fixation des jets sur le touret qui est toutefois considéré comme étant une vervelle (Achelle, 1885).

Nous retrouvons, encore actuellement, dans les plus grands dictionnaires français, le poids de ce grave faux sens. C'est ainsi, par exemple, que le «Grand Larousse encyclopédique» en dix volumes, indique comme synonyme de «vervelle», le mot «touret» et renvoie tout simplement à ce mot pour en obtenir une définition.

Pour la défense des auteurs précédemment cités et d'après nos recherches, il

ill. r - Peinture de A. Carrière intitulée «Le fauconnier». La présence de vervelles est visible à l'extrémité des jets du faucon. A ces vervelles est fixé un courtrier qui, lui-même, porte le touret dans l'anneau inférieur duquel est engagée la longe. Cette représentation traditionnelle est suffisamment rare au 19^e siècle, période à partir de laquelle l'emploi des vervelles est abandonné, pour qu'il soit fait état de ce tableau. Musée de la Chartreuse, Douai. Cliché Giraudon.

Le fauconnier, c. 1846, Thomas Couture (1815-1879), The Tolédo Museum of Art.

semble que ce soit Charavay (1873) qui, le premier, indique assez maladroitement: «c'est sur le touret que se gravait le nom du maître de l'oiseau». Rien toutefois, d'après les descriptions contenues dans les traités de fauconnerie, n'autorise à admettre ce fait. Les fauconniers Foye (1886) et Cerlon (1887) feront également l'erreur.

En revanche, A. Belvallette, dans le dictionnaire de son *Traité d'autourserie* (1887), rétablit la vérité et développe sa définition du mot vervelle: «On nomme ainsi deux petits anneaux fixés aux extrémités des jets des faucons. Autrefois, les vervelles étaient généralement plates; sur la face de l'une était gravé le nom de l'oiseau et, sur l'autre, celui de son propriétaire. Elles recevaient directement la longe. Elles suffisent pour les faucons qui, déchaperonnés, ne se débattent pas à la perche; mais pour les autours et les éperviers, qui s'agitent et tournent beaucoup plus sur eux-mêmes, on était, et l'on serait encore, si l'on voulait se servir de vervelles, dans l'obligation d'employer une pièce supplémentaire, nommée courtrier, qui réunit les vervelles au touret, pièce toujours indispensable à nos deux oiseaux de bas vol».

Belvallette produit à l'appui de ses propos une planche technique due au talent d'E. Orange. Développant ses dires dans le texte de son traité, Belvallette insiste sur l'intérêt, en fauconnerie, d'utiliser les vervelles qui permettent, selon lui, d'y enfiler prestement la longe mais précise qu'elles deviennent un inconvénient en autourserie à cause de la manie qu'ont les oiseaux de basse volerie de se débattre en vrillant leurs jets. Cela justifie donc, pour lui, l'abandon progressif des vervelles au bénéfice du touret, en particulier pour le bas vol. Des propos identiques sont tenus par un grand fauconnier anglais, The Hon. Gerald Lascelles (1892). Cet auteur précise d'ailleurs que, dans les temps anciens, les vervelles pouvaient être remplacées par des anneaux de cuivre, d'argent et même d'or.

Pour clore cette période, nous retiendrons un beau tableau intitulé «Le Fauconnier», fruit du talent d'Alphonse Carrière (ill. r). Cette peinture permet de noter la fidèle représentation des jets du faucon dont l'extrémité se termine par une paire de vervelles (anneaux) à laquelle est fixé un courtrier, lui-même porteur du touret dont l'anneau inférieur reçoit la longe.

LE 20^e SIÈCLE ET L'ENCOMBRANT HÉRITAGE DU SIÈCLE PASSÉ

Contrairement à ce que l'on pourrait penser et indépendamment du regrettable constat que l'on est amené à faire pour quelques dictionnaires par ailleurs renommés, les livres de fauconnerie imprimés au 20^e siècle ne participent pas trop activement au transfert du faux sens des mots «vervelles» et «touret». Certains ouvrages (de Chamerlat, 1959 et 1986) rectifient même l'erreur et montrent l'évolution actuelle vécue par ce petit ustensile. Ainsi le nom du propriétaire de l'oiseau est-il parfois gravé sur une petite plaque fixée sur le plat de l'un des deux jets. Le croquis que nous en donne A. de Chamerlat (ill. s) dans l'opuscule intitulé *premiers éléments de fauconnerie* (1959) est d'ailleurs assez explicite.

Woodford (1987, p. 40) donne un autre exemple de vervelle directement fixée au jet (type Aylmeri) alors que celui-ci est riveté autour du tarse de l'oiseau (ill. t).

En 1991, nous avons trouvé un intéressant exemple de vervelle «nouvelle version» lors de la sortie de l'édition française de l'ouvrage de Dan O'Brien *Rites d'automne - Le voyage d'un fauconnier à travers l'Ouest américain.*

Albin Michel S.A., l'éditeur de ce livre a eu la bonne idée d'offrir au lecteur une carte postale pouvant servir de marque-page dont le sujet est un gros plan sur les mains armées de «Dolly», la forme de faucon Pèlerin de Dan O'Brien, héros du livre. Or, au-dessus du jet gauche, apparaît nettement la vervelle gravée au nom du propriétaire de l'oiseau (ill. u). Seule la fixation, directement sur le tarse, à l'aide du «porte-sonnette», n'est pas conforme à la tradition.

Enfin, la photo de «Rio», une forme d'autour appartenant à D. Royer, membre de l'A.N.F.A., présentée sur la page de garde de l'annuaire 1992 de l'association, laisse voir que l'oiseau porte une vervelle, plaquette rectangulaire de métal léger, gravée et attachée au tarse droit par l'intermédiaire d'un petit anneau et d'un «porte-sonnette».

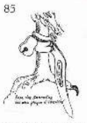

ill. s - Exemple contemporain d'un nouveau type de vervelle se présentant sous la forme d'une plaque d'identité en métal léger et gravé du nom et de l'adresse du propriétaire de l'oiseau de vol, directement fixé sur le plat du jet (d'après de Charmerlat, 1959).

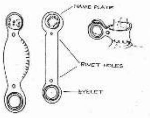

ill. t - Exemple contemporain et moderne d'une vervelle se présentant sous la forme d'une petite plaque de nom, type rivet, gravée et fixée aux jets (d'après Woodford, 1987).

ill. u - Exemple de vervelle actuelle, plaque de métal léger, gravé du nom du propriétaire de l'oiseau de vol. Dans le cas présent, la vervelle est directement attachée au tarse du faucon par l'intermédiaire de la lanière «porte-sonnette», sonnette que l'on aperçoit, d'ailleurs, au second plan.

DERNIÈRES REMARQUES ET CONCLUSION

Cazalis de Fondouce disait déjà en 1909, «il paraît ressortir que les Vervelles pour les faucons auraient commencé à être en usage dès le milieu du XIIIe siècle». Nous ne pouvons qu'approuver cette hypothèse, bien qu'une vervelle, classée parmi celles pour chien car un peu trop grande pour être une vervelle à faucon (h = 41 mm ; l = 33 mm), mais d'un poids (8 g) qui toutefois pourrait l'assimiler à cette dernière catégorie, ait été datée du début du 13^e siècle (Conil, 1911).

Grâce aux exemples donnés dans le chapitre 2, nous savons maintenant que les vervelles furent anciennement employées pour équiper aussi bien les faucons que les autours ou les éperviers. Cette remarque n'est pas sans intérêt lorsque l'on se souvient qu'une des causes qui fit abandonner les vervelles, au 19^e siècle, fut l'utilisation croissante des autours pour la chasse au vol.

Nous pensons d'ailleurs que l'évolution de la vervelle peut se résumer en sept périodes principales:

– Aux 11^e et 12^e siècles, les jets des oiseaux de vol semblent terminés par des glands ou des ornements dont il est assez difficile de préciser la forme et l'utilité;

– De la fin du 12^e au début du 13^e siècle, les vervelles, qui ne portent pas encore ce nom, sont certainement de simples anneaux liés à l'extrémité des jets (voir annexe n° 1); cette description s'accorderait d'ailleurs assez bien avec la représentation de ces anneaux qui en est faite dans la copie enluminée du *De Arte* de 1318, conservée à la Bibliothèque Nationale. Le terme de «vervelles», pour lequel la racine latine *vervella* inclut la notion d'anneau (voir chap. 1), sera donné ultérieurement à ces objets, mais nous ignorons sa date exacte d'apparition dans le parlé courant des fauconniers;

– Du milieu du 13^e au début du 16^e siècle environ, la vervelle devient une plaque de métal (cuivre, argent, cuivre argenté, or, or argenté) sur laquelle se trouvent gravées et souvent émaillées (sauf dans le cas de plaques en métal précieux), les armes du Seigneur propriétaire de l'oiseau de chasse;

– Puis, la vervelle évolue (approximativement à partir du milieu du 16^e siècle, si l'on s'en réfère aux écrits de d'Arcussia) pour redevenir un anneau. La vervelle, d'après les documents étrangers du 17^e siècle dont nous disposons, peut également être un grand anneau porteur d'un écu, ce qui rappelle, par certains côtés, la vervelle armoriée d'origine;

– Une tendance à la simplification se manifeste, en France, durant le 17^e siècle et les exemples dessinés de vervelles que l'on trouve dans les traités du 18^e siècle confirment l'adoption générale de l'anneau plat gravé;

– Avant-dernière évolution datant du 19^e siècle, la vervelle est purement et simplement abandonnée au bénéfice du touret, en particulier à cause de l'impulsion donnée par l'école hollandaise de fauconnerie;

– Actuellement, et ce, depuis les années 50, un modèle de vervelle sous forme d'une plaque gravée en métal très léger, fixée directement sur l'un des jets ou attachée sur le tarse de l'oiseau semble vouloir s'imposer.

Cette présentation synthétique de l'évolution de la vervelle appelle quelques remarques complémentaires. En effet, assez paradoxalement, ce sont les vervelles des 13^e, 14^e et 15^e siècles, qui sont les plus fréquemment rencontrées dans les collections alors que ces mêmes objets semblent particulièrement rares, voire même inexistants pour les 16^e, 17^e et 18^e siècles (une vervelle ou «anneau de fauconnerie» au nom de Pérénau de Granvelle aurait fait l'objet d'une description par A. Caraven-Cachin en 1878. Nous n'avons pu nous procurer à temps cette note afin de l'intégrer à la présente étude).

Il est raisonnable de penser qu'en comparaison de l'anneau plat (à la fine et fragile gravure), qui s'impose à partir du milieu du 16^e siècle, c'est la résistance du métal et de la gravure des vieilles vervelles qui nous permet d'en retrouver parfois encore quelques exemplaires, malencontreusement perdus lors de chasses anciennes.

A l'image de la remarque que nous formulions pour l'objet n° cl 19997 (paragraphe 2-B), nous attirons l'attention sur le risque qu'il y a à baptiser «vervelle» tout objet métallique ayant la forme d'un écu ou d'une figure géométrique simple (losange, carré, rectangle, disque). C'est à l'occasion de nos recherches au Musée National du Moyen-Age - Therme de Cluny, alors que nous regardions, avec M. P.-Y. Le Pogam, les annelets volants, que nous avons émis l'hypothèse que certaines pièces considérées comme des vervelles pouvaient n'être que les parties centrales et mobiles (mais brisées au niveau de leur point d'attache) de ces annelets. Une fois la partie mobile isolée de son annelet, rien ne semble permettre de faire la distinction; certains exemplaires sont, de plus, champlevés et émaillés, donc en tout point comparables (selon leurs dimensions et poids) à des vervelles pour faucon ou pour chien.

Pour ce qui est de la vervelle en forme de «bague», dont l'emploi est effectif à l'étranger au 17^e siècle (voir le bestiaire de Rodolphe II et Latham, 1618), mais qui curieusement semble faire défaut en France, il est possible qu'il s'agisse simplement d'un artéfact dû à une méconnaissance de l'objet par les détenteurs d'antiquités (assimilation à un bijou). Une prospection dans les collections détenues par les musées permettrait certainement d'affiner les connaissances dans ce domaine.

Une intéressante comparaison entre vervelles anglaises et françaises pourrait également être entreprise. Des exemples de vervelles anglaises sont visibles sur les tapisseries, entre autre les «Devonshire hunting tapestries» datant du 15^e siècle. Un dessin de détail est d'ailleurs donné par M. Van den Abeele (1993). Une vervelle avec un écu dit anglais, d'un modèle du 14^e siècle (voir chap. 2.-B), trouvée en Gironde, mériterait, comme le précise Charrol (1911), une recherche plus approfondie dans les armoriaux britanniques. De plus, le manuel de fauconnerie de M. H. Woodford (1987) fournit quelques pistes de recherches bibliographiques sur des modèles anciens employés Outre-Manche.

L'attache de la vervelle mériterait également que l'on s'y intéresse plus longuement; deux vers de G. Crétin (1526, d'après Ménage et coll, 1694), nous y invitent:

N'est-ce plaisir de voir un Espervier
Longes aux pieds, sonnettes et vervelles?

En effet, les vervelles retrouvées jusqu'à présent ne permettent pas d'en déduire leur mode de fixation. De plus, aucune représentation n'aide à comprendre comment cette petite plaque armoriée pouvait être fixée. Il faut donc s'en tenir aux descriptions écrites, souvent peu précises. Plusieurs possibilités s'offrent à l'analyse:

– la vervelle était attachée au tarse de l'oiseau.

Si la plupart des dictionnaires s'accordent à admettre cette version (Furetière, 1690; Langlois 1739; La Chesnaye des Bois, 1751; Izouard, 1769; Dictionnaire de l'Académie Françoise, 1778; Buch'oz, 1784; Boiste, 1851) aucun n'indique quel en est le mode de fixation.

– la vervelle est retenue au pied de l'oiseau à l'aide d'une petite chainette (Poulaine, 1914; Gay, 1928).

Les mains du faucon et ses tarses sont particulièrement fragiles. Si la paire de vervelles avait été effectivement attachée par une chaînette comme certains auteurs le disent, les risques de blessures auraient été très grands.

Comme hypothèse de travail, nous avançons une variante plus «douce»; elle dérive de la méthode précédente et s'appuie sur les exemples que nous donnent Woodford (1987) ou Dan O'Brien (1991):

– la vervelle est fixée directement au tarse de l'oiseau par l'intermédiaire d'une petite lanière de cuir, ainsi que cela se pratique pour le grelot, attaché au-dessus du jet à l'aide d'un porte-sonnette. La plaque peut être également fixée sur le même porte-sonnette que le grelot.

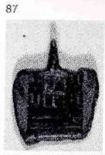

ill. v - Vervelle de faucon, époque médiévale, coll. G. Pinto,
cl. Musée International de la Chasse, Gien.

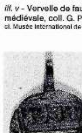

ill. w - Vervelle ou partie d'annelet volant, coll. G. Pinto,
cl. Musée International de la Chasse, Gien.

Ainsi que nous le disions précédemment, les tarses de l'oiseau, fragiles, sont sujets aux blessures. Charavay (1873), se référant à des documents des 14e et 15e siècles, qui ne sont que des réimpressions du livre de Frédéric II de Hohenstaufen, décrit les précautions à prendre afin de ne pas rendre un faucon podagre (par enflure de la main ou du tarse) et inutilisable. Les causes de blessures les plus fréquentes sont dues à la compression des tarses par les jets ou par les porte-sonnettes. Or, Ch. d'Arcussia (1605) qui traite également des blessures ne parle, à aucun moment, de celles qu'aurait pu provoquer l'emploi de chaînettes ou de lanières pour retenir les vervelles... Notre hypothèse de travail ne semble donc pas viable.

En revanche, d'Arcussia précise (1644, page 8) que les vervelles sont des plaques de métal mises autour des tarses des oiseaux de vol sur lesquelles sont gravées les armes ou le nom du propriétaire du rapace. Ceci évoque assez bien une bague telle que les ornithologues en emploient pour marquer les oiseaux sauvages et étudier leur migration ; malheureusement, aucun exemple de ce modèle de vervelle ne nous est connu. Roquefort (1808), pour sa part, se référant à un texte ancien, décrit la vervelle comme un large anneau sur lequel étaient gravés les armoiries et nom du seigneur. Cet anneau, passé au pied de l'oiseau, servait à retenir ce dernier.

A l'étranger, d'autres marques similaires étaient apposées sur les oiseaux de vol.

Au 13e siècle par exemple, Marco Polo rencontra les fauconniers de Kûbîlây (1214-1294), Grand Khan, petit-fils de Gengis Khan et Empereur Mongol entre 1260 et la fin de sa vie. Le vénitien remarque que de petites plaques d'argent sur lesquelles sont gravés les noms des princes à qui appartiennent les oiseaux de chasse sont attachées aux tarses des rapaces. Marco Polo précise que ces sortes de vervelles permettent de restituer à son propriétaire un oiseau égaré durant une chasse. Dans l'impossibilité de retrouver le fauconnier, l'oiseau peut être remis à des barons de l'Empereur appelés «Bularguci», ce qui littéralement veut dire «gardien des oiseaux perdus», afin qu'eux-mêmes le rétrocèdent à qui de droit (Muller, 1888).

Plus proche de nous, le Général A. Margueritte (1884) dit que les biazes (fauconniers) des tribus pratiquant la chasse au vol en Algérie, lorsqu'ils relâchent leurs faucons à la fin de la saison de chasse, fixent à l'une des serres des oiseaux les plus méritants, un anneau d'or ou d'argent marqué d'un chiffre ou d'un numéro, ceci afin qu'on puisse les identifier si le hasard les faisait recapturer la saison suivante.

De même, on rapporte qu'un faucon Sacre, de la fauconnerie du Roi Henry II (on dit parfois Henri IV), après avoir poursuivi une outarde canepetière et s'être égaré, a été repris quelques jours plus tard (on dit aussi dès le lendemain) sur son île d'origine - Chenu et des Murs (1862) précisent qu'il s'agit de Malte -. Reconnu grâce à une bague en or qu'il portait à une patte, il a été rétrocédé au Grand Fauconnier. Cette marque était-elle une vervelle, la remplaçait-elle ou faisait-elle double emploi avec elle ? Faute d'éléments plus précis, nous ne pouvons répondre à cette interrogation. Il en est hélas de même pour un faucon que d'Arcussia avait offert au Duc de Guise qui, ayant dérobé ses sonnettes durant une chasse près de Paris, fut capturé le même jour près de Clèves en Allemagne (Chenu et des Murs, 1862).

– Quelques auteurs de dictionnaires ou de traités de fauconnerie disent que les vervelles sont portées à l'extrémité des jets (Morais, 1683 ; Gaffet de la Brifardière, 1750 ; Desgraviers, 1810).

Cela semble confirmé par les dires de Rabelais (1564) qui, dans *Pantagruel* dit : «Et, d'iceulx les ungs porter jects aulx jambes bien beaulx et pretieux avec inscription aux vervelles, par laquelle qui mal y pensera est condemné d'estre soubdain tout conchié».

Nous ne voyons toutefois pas comment une plaque armoriée du type de celle employée entre les 13e et 15e siècles pouvait s'y fixer, sauf si le tenon placé en chef est complété d'une bélière permettant le passage des jets et leur fixation par un noeud bouclé. Un fragment d'attache évoquant ce principe est visible sur le dessin de la vervelle trouvée à Blannay (Stein, 1913 ; Poulaine, 1914), un autre figurait encore au

début du siècle sur la vervelle n° cl 20275 conservée au Musée National du Moyen-Age - Thermes de Cluny (voir paragraphe 2-B).

La fixation n'en reste pas moins beaucoup plus aisée lorsque, comme avec le modèle visible dans le bestiaire de Rodolphe II, la vervelle se présente sous la forme d'une «bague» rappelant le bijou.

La vervelle fixée à l'extrémité du jet est peut-être l'un des arguments qui fit abandonner son emploi. En effet, lorsque le faucon a manqué sa proie et va se percher (se bloque) ou, pour une raison quelconque, passe trop près de la végétation, la présence des vervelles au bout des jets risque de faire se prendre ces lanières de cuir dans les branchages en provoquant un accident irréparable (patte cassée, oiseau pendu, etc) (Cox et Lascelles, 1892, réédition 1986).

Enfin un argument majeur qui a probablement été déterminant dans l'abandon des vervelles est qu'à partir du 19e siècle, la chasse évolua progressivement de la grande et belle haute volerie vers la chasse à l'aide d'oiseaux de bas vol. Or souvenons-nous (Belvallette, 1887) que pour des raisons de sécurité pour l'oiseau, seuls les faucons pouvaient être armés de vervelles, les autours ou les éperviers, trop remuants, auraient risqué de se mêler les tarses dans la longe si celle-ci n'avait été munie d'un touret au niveau des jets.

Il ressort de cette rapide analyse que l'histoire de la vervelle est particulièrement riche en rebondissements. Les éléments dont nous disposons pour en redresser le cheminement ne sont pas toujours faciles à appréhender ; toutefois, plusieurs voies esquissées ici mériteraient d'être reprises et développées. Cette première approche, dont chaque lecteur a pu sentir la portée mais aussi, hélas, les limites, insiste, s'il est possible, sur l'intérêt qu'il y a à poursuivre les recherches lexicographiques en théreutique.

L'école hollandaise de fauconnerie, si l'on en croit les fauconniers anglais Salvin et Brodrick (1855), a largement influencé le changement du système d'attache des rapaces et provoqué l'abandon des vervelles. Parachevant l'oeuvre entreprise par leurs coreligionnaires, il est piquant de rappeler, en conclusion, que bien qu'également responsables des faux sens qui suivront la mauvaise traduction des mots «vervelles» et «touret», Schlegel et de Wulverhorst, les deux auteurs du «Traité de fauconnerie» paru aux Pays-Bas, disaient en page 3 du chapitre de présentation des termes techniques spécifiques à la fauconnerie :

«Les auteurs de fauconnerie se sont cependant peu souciés de donner des définitions précises de ces termes, et les personnes qui ont compilé les dictionnaires, n'ayant été nullement au fait de l'art dont nous nous occupons, il arrive souvent qu'elles ont omis quelques-uns de ces termes et donné de plusieurs autres des définitions inexactes».

Pour profiter pleinement de ce déduit difficile et emprunt de subtilité, héritage d'un savoir-faire ancestral, il convient donc d'être bon théoricien mais aussi excellent praticien, car rien ne remplace l'expérience vécue. Bien que nous ne soyons ni l'un ni l'autre, en une sorte d'hommage final au noble art de la fauconnerie ancienne, nous avons essayé, grâce à la compréhension d'un ami fauconnier, de renouer avec la tradition médiévale en nouant des vervelles armoriées à l'extrémité des jets d'un faucon. Pour notre bonheur mais aussi à notre grande surprise, nous avons constaté que les vervelles tournoyaient derrière l'oiseau de haut vol lorsque celui-ci, volant d'amont après avoir été jeté, descendait pour écumer et exécuter sa ressource ou faire prise en liant la proie. C'est alors que nous nous sommes souvenus que l'une des racines possibles du mot «vervelle» est vertere, c'est-à-dire tourner en rond ; nous l'avions, sur le moment, balayée d'un revers de main, la vervelle n'étant pas destinée à «tourner». C'était sans compter sur les multiples sens imagés que l'on peut prêter à ce mot... Voilà qui, assurément, mérite réflexion mais pourrait également relancer les débats et motiver de nouvelles recherches.

REMERCIEMENTS

Nous voudrions exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui ont rendu possible la présente recherche, en particulier, Mme C. Parpoil, Conservateur du Musée International de la Chasse de Gien, M. P.-Y. Le Pogam, Conservateur et Mme C. Duclos, Régisseur des collections au Musée National du Moyen-Age - Thermes de Cluny (Paris), M. H. Joubeaux, Conservateur du Musée d'Etampes, Mme F. Baligand, Conservateur du Musée de la Chartreuse de Douai, M. Amprimoz, Conservateur du Musée Crozatier du Puy-en-Velay pour les documents qu'ils nous ont communiqués, Mlle V. Neveu, Chartiste, Conservateur de la Bibliothèque de Rouen, pour son aide à la traduction de certains textes en latin médiéval, ainsi que Mme S. Locquet pour avoir assuré les traductions anglaises. Nous tenons également à remercier M. J.-J. Lartigue, Vice-Président du Conseil Français d'Héraldique, pour son aide dans les lectures et interprétations d'armoiries, Mme B. Coti des éditions Citadelles et Mazenod ainsi que Mme E. Irblich, Responsable du département des manuscrits et incunables à la Bibliothèque Nationale de Vienne pour nous avoir permis de reproduire l'une des planches du Bestiaire de Rodolphe II, Mlle S. Lemagnen, Conservateur de la Bibliothèque Municipale et de la Tapisserie de Bayeux pour les précisions qu'elle nous a apportées et pour avoir obtenu l'autorisation spéciale de la Ville de Bayeux de présenter ici une scène de la Tapisserie, M. Poirot, Directeur de la Bibliothèque Municipale de la Ville de Dijon et Mme E. Colombel, Bibliothécaire pour nous avoir accordé l'autorisation de reproduire ici l'enluminure d'une lettrine du manuscrit de Saint-Grégoire. Nous remercions aussi le Département des prêts et reproductions de la Bibliothèque Nationale de France pour les documents qu'ils nous ont permis de consulter. Enfin, nous tenons à exprimer tous nos remerciements à Mme F. Michel (Secrétariat Droits Annexes), pour la courtoisie dont la maison d'édition Albin Michel a fait preuve en nous permettant de reproduire la carte postale éditée lors de la publication en français de l'ouvrage «Rites d'automne» de Dan O'Brien.

BIBLIOGRAPHIE

A.N.F.A. 1969. L'exposition «La fauconnerie - Les oiseaux de proie». *Chasse au vol*, annuaire de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers : 27-36 (les photographies concernant l'exposition sont parues dans l'annuaire 1970).
ACHELLE 1885. La chasse du lapin avec l'autour. *Gazette des Chasseurs ; Chasse à courre et à tir*. Paris : 425-428.
ARCUSSIA (Ch. d') 1605. *La fauconnerie*. Troisième édition. Reveuë, corrigée & augmentée de toute la troisième partie, laquelle contient plusieurs avis, instructions utiles & receptes necessaires sur ce mesme subject. Au Magnanime Henry III. Chrestien Roy de France & de Navarre. Paris. Jean Houzé : 222 pp.
ARCUSSIA (Ch. d') 1644. *Conférence des fauconniers*. Reimprimé sur l'édition de 1644 par la Librairie des Bibliophiles. Paris (1883). Cabinet de vénerie n° VII.
AUBERT de LA CHENAYE des BOIS : voir à La Chenaye des Bois.
BELVALLETTE (A.) 1887. *Traité d'autourserie par Alfred Belvallette* ; illustré de vingt gravures et vignettes par Ernest Orange. Librairie Pairault, Bibliothèque cynégétique et sportive, Paris : P. 32, 127 et planche IX.
BERT (E.) 1619. *An Approved Treatise of Hawkes and Hawking*. Richard Moore ed., London : 109 pp.
BINET (E.) 1636. *Essay des Merveilles de nature et des plus nobles artifices*. Jean Aymé Candy, Lyon : chapitre 3, p 52.
BOISSOUDAN (J. E., seigneur de) 1864. *Méthode pour dresser et faire voler les oyseaux pour le vol de la perdrix*. Robin et L. Faure imp., Niort : 29 pp.
BOISTE (P. C. V.) 1851. *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin et l'étymologie*. 13e édition revue, corrigée, considérablement augmentée par Charles Nodier et Louis Barré. Firmin Didot frères Imp., Paris : 742.
BUC'HOZ (P.-J.) 1784. *Les Agrémens des Campagnards dans la chasse des oiseaux et le plaisir des Grands Seigneurs dans les oiseaux de fauconnerie*. Chez l'auteur, Paris : 272 pp.
CERFON (C.) 1887. *De la basse volerie et du dressage pratique de l'autour & de l'épervier*. Bibliothèque de l'Eleveur ed., Vincennes : 165 pp.
CHABOT (Comte de) 1898. *La chasse à travers les âges*. Histoire anecdotique de la chasse chez les peuples anciens et en France depuis la Conquête des Gaules jusqu'à nos jours. Savaëte ed., Paris : 407 pp.
CHAMERLAT (A. de) 1959. *Premiers éléments de fauconnerie*. Imprimé par S.G.C.T.M.A. pour le compte de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers Français : 29 pp.
CHAMERLAT (A. de) 1986. *La fauconnerie et l'art*. ACR Edition. Vilo, Paris : p. 67.
CHENU (J.C.) et DES MURS (O.) 1869. *La fauconnerie ancienne et moderne*. Supplément au tome deuxième des Leçons élémentaires sur l'Histoire Naturelle des oiseaux. Librairie hachette & Cie ed., Paris : 29-173.
CHARROL (M.) 1911. «Trois autres vervelles». *Bull. de la Soc. Archéo. de Bordeaux* ; tome 33, procès-verbaux n° 5, Mémoires, 2e partie : 124-126.
CONIL (P.-A.) 1911. «Vervelles». *Bull. de la Soc. Archéo. de Bordeaux* ; tome 33, procès-verbaux n° 5, Mémoires, 2e partie : 113-123.
COX (N.) 1674. *The Gentleman's recreation, in four parts* ; (viz.) hunting, hawking, fowling, fishing. By E. Flesher for Maurice Atkins and Nicholas Cox, London.
COX (H.) and LASCELLES (The Hon. G.) 1892. *Coursing and falconry*. Coursing by Harding Cox. Falconry by the Hon. Gerald Lascelles. The Field Library. Ashford Press Publishing, 1986, Southampton : 413 pp.
DAUZAT (A.) 1938. *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Librairie Larousse ed., Paris : 748.
DELISLE DE SALES : voir à Izouard.
DEPOUX (R.) 1962. Rubrique n° 7 - de Casablanca. *Chasse au vol*. Bulletin de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers Français et Belges, 1962 n° 1 : 12-13.
DESGRAVIERS 1810. *Le parfait chasseur ou l'art du valet de limier* augmenté d'un *Traité de Vénerie pour toutes les Chasses, même celle du Vol*. Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée ; enrichie de Gravures et d'Air de Chasse notés. s.d. : 298-300.
DICTIONNAIRE de l'ACADEMIE FRANÇOISE (1778). Pierre Beaume. imp., Nismes, Nelle édition, tome second.
DIDEROT et d'ALEMBERT (1750-1765) : *Encyclopédie* ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des arts et des métiers. Paris.
DOUET-d'ARCQ (L.) 1865. Comptes de l'Hôtel des rois de France au XIVe et au XVe siècles. Paris : 179-361.
FOYE (G.) 1886. *Manuel pratique du fauconnier au XIXe siècle* contenant tout ce qu'il faut savoir pour dresser les faucons et autours à la chasse au vol des perdreaux, faisans, canards, lièvres, lapins, etc. Librairie Pairault, Bibliothèque cynégétique et sportive, Paris : 112 pp.
FREDERIC II (Empereur) vers 1240. Reliqua librorum Friderici II, Imperatoris, *De arte venandi* cum avibus cum Manfred regis additionibus. Augustae Vindelicorum : apud Joannem Praetorium 1596.
FREMINVILLE (M. de) 1893. «La fauconnerie du Comte du Forez à la fin du XIVe et au commencement du XVe siècle». *Bull. Hist. et Phil. du Comité des Travaux Hist. et Sci.* (année 1892), n° 4 : 433-440.
FURETIERE (A.) 1690. *Dictionnaire universel contenant tous les mots français*. Arnout et Reinier ed., Leers, Lahaye, Rotterdam.
GAFFET de la BRIFARDIERE 1750. *Nouveau traité de vénerie* contenant la chasse du cerf, celles du chevreuil, du sanglier, du loup, du lièvre et du renard. Nelle édition. Nyon fils ed., Paris p. 385.
GAY (V.) 1928. *Glossaire archéologique du Moyen-Age et de la Renaissance*. Seconde partie revue par Henri Stein, Auguste Picard ed., Paris.
GOURY de CHAMPGRAND 1769. *Traité de Vénerie, et de Chasses*. Claude-Jean-Baptiste Hérissant Imp., Paris : seconde partie 110 pp.
GREIMAS (A.-J.) 1980. *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIVe siècle*. Librairie Larousse ed., Paris : 662.
IZOUARD (J. B. C.) 1769. *Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de pêche*. Musier et fils, lib., Paris. 2 tomes : 352, 419.
LA CHENAYE DES BOIS (F.-A. Aubert de) 1751. *Dictionnaire universel* d'Agriculture et de Jardinage, de Fauconnerie, Chasse, Pêche, Cuisine et Ménage, en deux parties. David le Jeune, Paris : vol 2, p. 457.
LANGLOIS (M.) 1739. *Dictionnaire des chasses* contenant l'explication des termes et les pièces des règlements sur cette matière. Prault père, Paris : 228 pp.
LASCELLES (The Hon. G.) 1892. *The Art of Falconry*. C. W. Daniel Compagny Limited ed., London : p. 21.
LATHAM (S.) 1618. New ans second booke of falconrie, concerning the training up of all Hawkes that were unmentioned in his first Booke of the Haggart Falcon and Gerlaulcon, formely printed ; teaching approved Medicines for all their deseases. Roger Jackson imp., London : 148 pp.
LEGRAND (M.) 1907. *Vervelle à chien trouvée à la tour de Guignette à Etampes*. Maurice Bourges imp., Fontainebleau : 9 pp.
MACHABEY (A., Jr) 1962. *La métrologie dans les musées de province et sa contribution à l'histoire des poids et mesures en France depuis le treizième siècle*. Publié avec le concours du C.N.R.S. : 512 pp.

MAROLLES (Commandant de) 1922. *Fauconnerie et vénerie*. Les éditions de l'éleveur, Paris : 13 et 27.
MARGUERITTE (Général A.) 1884. *Chasses de l'Algérie et notes sur les Arabes du sud*. Jouvet et Cie ed., Paris : 275 pp.
MENAGE (M.), CASENEUVE (M. de), BESNIER (P.) et CHASTELAIN (Abbé) 1694. *Dictionnaire étymologique ou origines de la langue françoise*. Anisson Jean, Imprimerie royale, Paris : 716.
MENAGIER de PARIS, *traité de morale et d'économie domestique* composé vers 1393 par un Bourgeois Parisien. Société des Bibliophiles François. Paris Crapelet (1846), deux vol.
MONTEIL (A.) 1847. *Histoire des Français de divers états*. W. Coquelet ed., Paris.
MORAIS (M. C. de) 1683. *Le véritable fauconnier*. Quinet Lib., Paris : 15.
MOUCHON (P.) 1953. *Supplément à la Bibliographie des ouvrages français sur la chasse* de J. Thiébaud. Librairie J. Thiébaud ed., Paris : 1360 pp.
MULLER (E.) 1888. *Deux voyages en Asie au XIIIe siècle* par Guill. de Rubruquis, envoyé de Saint-Louis et Marco Polo, marchand vénitien. Ch. Delagrave lib., Paris : 222-223.
O'BRIEN (D.) 1991. *Rites d'automne. Le voyage d'un fauconnier à travers l'Ouest américain*. Albin Michel ed., Paris : 221 pp.
POULAINE (Abbé F.) 1914. «Une vervelle à faucon trouvée à Blannay (Yonne)». *Bull. des Sciences de l'Yonne* (année 1914) : 181-183.
PROST (B.) 1902-1904. *Inventaires mobiliers et extrait des comptes des Ducs de Bourgogne de la Maison de Valois* (1363-1477), tomes 1 et 2. E. Leroux ed., Paris.
PROU (M.) 1905. «Vervelle trouvée à Etampes». *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*. Année 1905 : 310-312.
RODOLPHE II de HABSBOURG 1990. *Le bestiaire de Rodolphe II*. Cod. min. 129 et 130 de la Bibliothèque Nationale d'Autriche. Citadelles ed., Paris : 495 pp.
ROMAN (J.) 1904. «Communication concernant les vervelles». *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France* (année 1904) : 309-311.
ROQUEFORT (J. B.-B.) 1808. *Glossaire de la langue romane*. B. Warie ed., Paris : tome II, 706-707.
SAFFROY (G.) 1968. *Bibliographie Généalogique, Héraldique et Nobiliaire de la France*. Des origines à nos jours. Imprimés et manuscrits. tome 1, Généralités, n° 1 à 16008 ; librairie Gaston Saffroy ed., Paris : 112.
SALVIN (F. H.) et BRODRICK (W.) 1855. *Falconry in the British Isles*. John van Voorst, Paternoster row, ed., London : 5-31.
SCHLEGEL (H.) et WULVERHORST (A. H. Verster de) 1844-53. *Traité de fauconnerie*. Leiden et Düsseldorf. Chez Arnz & Comp. : 90 pp.
STEIN (H.) 1913. «Vervelle à faucon». *Bull. Archéo. du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*. Année 1913, 3e livraison : CLV-CLVI.
TERRASSE (J.-M) : voir à Woodford (M. H.) 1987.
THIEBAUD (J.) 1934. *Bibliographie des ouvrages français sur la chasse*. Librairie cynégétique, Emile Nourry ed., Paris : 1040 pp.
TILANDER (G.) 1932. *Les manuscrits des livres du Roi Modus et de la Reine Ratio*. Lund, Impr. Hakan Ohlsson : 126 pp.
VAN den ABEELE (B.) 1993. Aux origines du chaperon : les instruments du fauconnier d'après les traités médiévaux *in* enquêtes & Documents, compte-rendu du colloque «L'homme, l'animal domestique et l'environnement du Moyen-Age au XVIIIe siècle», Nantes 22-24 oct. 1992. Centre de Recherches sur l'Histoire du Monde Atlantique. Ouest éditions, Nantes : 279-290.
WOODFORD (M. H.) 1987. *A manual of falconry*. A & C Black. London, 4e édition : 210 pp.

ANNEXE n° 1

Reliqua librorum Friderici II, imperatoris.
De arte venandi cum avibus
cum Manfredi regis additionibus
(Augustae Vindelicorum : apud Joannem Praetorium, 1596)
(d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Municipale de Rouen, B.M.R. Petit 261)

Page 198 - *CAPITULUM XXXVIII*
De jactis qualiter fiant et quomodo apponendi sunt in tibiis falconum.
.../...

(p. 200)

Amplius habeantur duo annuli, seu maclae loricarum, et hi annuli sive sint ferrei, sive aenei, non curamus. Illa igitur extremitas jacti, quae non est perforata, et debet pendere inferius, ad posteriora pedum intromittatur per annulum, et quod intrabit per annulum de hac corrigia replicabitur, et suetur cum reliquo corrigiae, quod non transit, vel nodabitur. Sutura autem haec, seu nodus fiat tam prope annulum, quod annulus non possit discurrere huc et illuc, debet autem esse tanta distantia inter suturam quae continet annulum, et nodum prius factum prope tibiam falconis, quanta est longitudo digiti medii manus, quae longitudo mensurari debebit hoc modo : ponetur sutura distringens annulum super illam juncturam digiti qua jungitur cum palma a parte exteriore manus, et debet extendi digitus in longum super hanc corrigiam, ut extremitas ipsius digiti perringat usque ad nodum jacti prope pedem ; similiter fiat de alio annulo in alio jacto.

Page 202 - *CAPITULUM XXXXIX*
De longa qualiter fiat et ad quae est utilis
.../...

Est autem longa, quaedam corrigia qua ligantur et retinentur falcones ad sedem suam quamcunque, et haec sua longitudine comparata ad jactos, meretur dici longa : sit autem hoc modo : scinditur ex corio molli et forti, una corrigia longa, aequaliter stricta per totum, praeterquam in extremitate inferiori, in qua debet esse parum strictior, et tantum stricta quod possit transire sufficienter et large per ambos annulos jactorum : in extremitate vero superiori longae fiat nodus unus, qui non permittat longam totaliter annulos pertransire ex parte nodi, postquam facta est longa ut diximus, intromitti debet extremitas strictior per utrumque annulum jactorum et tantum introducatur de illa longa, quod quasi duae partes ejus pertranseant, in tertia parte residua versus nodum scindatur corrigia longae, et fiat ibi foramen unum oblongum, per quod intromittantur duae partes longuae strictiories usque ad annulos, ita quod ex hujusmodi immissione et recomplicatione, annuli jactorum firmius retineantur in longa, vel sic, et tunc ex utraque extremitate *longae fiat unus modus, retinens et distringens annulos jactorum, ligata longa ut diximus, dum portatur super manum falco, recolligantur ambae partes longae, revolvendo eas in plures aliquot revolutiones largas et longas, circa digitum breviorem, ut commodius portetur, et quando non portatur, ligabitur cum hac longa super sedem suam, ut docebimus infra.*

Page 204 - *CAPITULUM XI.*
De tornetto, qualiter factum sit, et ad quid sit utile Sequitur de tornetto. Est autem tornettum quiddam duobus annulis compositum, gyrantibus in se inuicem, et hoc modo est factum : sunt duo annuli ferrei, aut aenei, aut argentei, aut de alio metallo facti, magni ad quantitatem annulorum qui sunt in jactis : veruntamen circumferentia utriusque debet esse lata aliquantulum in aliqua sui parte, et in illa parte debet esse foramen, ita quod unum foramen erit in circumferentia unius annuli, et aliud in alia, et etiam unus clavellus intrans per foramen utriusque, ex utraque sui extremitate sic firmatus quod non possit exire neque, ex una parte neque ex altera, ex hac autem conjunctura sequitur, quod unus annulus innoluitur libere super circumferentiam alterius, quoties igitur timebitur, ne falco intorqueat se jactis, alligabitur hoc tornetum annulis jactorum, cum quadam corrigiola subtili et forti, quam prius poterit alligari cum annulo suo superiori, annulo vero ejus inferiori alligabitur longa, sicut alligabatur annulis duobus jactorum. Est autem utilitas torneti in hoc, quod falco non possit vexari per intortionem jactorum in pedibus suis.

De par les renseignements que Frédéric II de Hohenstaufen donne concernant les entraves, on apprend que des anneaux (*annuli*) en fer ou en airain, sont fixés à l'extrémité des jets (*jactis*).

Doit-on voir dans ces anneaux, comme le propose également M. Van den Abeele (1993), les ancêtres des vervelles ?

L'hypothèse est séduisante mais l'auteur n'emploie pas d'autres termes que celui d'anneaux (*annuli*) pour dénommer ces petits objets. Une représentation de ces anneaux est donnée dans une copie enluminée du traité de Frédéric II, datant de 1318. Une reproduction de quelques-unes des illustrations de ce manuscrit du tout début du 14e siècle est visible dans l'ouvrage de A. de Chamerlat (1986), pages 48 et 49.

Souvenons-nous par ailleurs que l'ouvrage *De arte venandi cum avibus* a, selon toute vraisemblance, été rédigé vers 1240. Or, un ordre de paiement de Philippe le Hardi, daté du 29 août 1368, mentionne en français les termes de vervelle et de touret (voir chapitre 2).

Par ailleurs, les premières vervelles en forme d'écu qui ont jusqu'à présent été trouvées datent de la seconde moitié du 13e siècle. Le concept de la vervelle semble donc évoluer durant cette période, passant de l'anneau (*annuli*) placé au bout du jet, à un objet plus sophistiqué auquel le simple terme d'anneau ne convient plus. C'est d'autre part, au plus tard du début du 14e siècle que date la belle vervelle conservée au Musée Crozatier du Puy-en-Velay. Eu égard à ces éléments, et en l'absence de données plus précises et plus nombreuses, nous pensons donc, que le mot «vervelle» (pour les faucons du moins, car pour les chiens il semble que cela soit un peu différent) a commencé à être utilisé entre la seconde moitié du 13e et le début du 14e siècle, parallèlement à l'emploi croissant de la vervelle armoriée en forme d'écu.

La longe (*longa* — l) est passée dans le touret (*tornetum* — t), constitué de deux anneaux reliés l'un à l'autre par une goupille et tournant librement l'un sur l'autre. Le touret est lui-même fixé aux deux anneaux (*annuli* = a) de métal (ancêtres des vervelles ?) terminant les jets (*jactis* — j) par l'intermédiaire d'une courte mais solide lanière de cuir (*corrigiola* — c), lanière qui porte maintenant le nom de courtrier.

D'après les descriptions de Frédéric II de Hohenstaufen concernant le matériel et les entraves, il est raisonnable de traduire le mot de *corrigiola* par celui de courtrier et non par celui de bride comme cela a été fait (Woodford, 1987) car ce terme est par trop imprécis et, dans le cas présent, inadapté. Cette traduction et l'interprétation inédite que nous proposons ici éclairent d'un jour nouveau le système d'attache des oiseaux de vol durant le Moyen-Age. En effet, un certain nombre d'auteurs considéraient jusqu'alors que le courtrier n'était pas utilisé durant les périodes anciennes et que le mot pour désigner cette courroie n'existait pas. Le texte de Frédéric II, rédigé vers 1240 environ, nous en donne la preuve contraire.

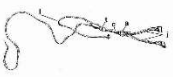

ANNEXE n° 2 Caractéristiques des différentes vervelles décrites dans la présente étude

Blasonnement Devise	Forme	Faux armoiriée	Mode de suspension	Dimension (hauteur ; largeur ; épaisseur en mm ; poids en g)	Collection ou lieu de conservation	Attribution	Datation	Source
d'or à 3 fasces de...	écu arrondi vers le bas	1	chef	20 ; 17 ; - ; 6,4	Coll. Ricard Soc. Archéo. Montpellier (égaré)	famille Trencavel	13e S. (1247)	Cazalis, 1909
de gueules à 3 fasces de vair	écu allongé	1	chef	28 ; 19 ; 2 ; 8 (voir texte)	Musée Crozatier Le Puy-en-Velay	famille Mercoeur	13e 14e S.	Musée Crozatier
écartelé : aux 1 et 4) d'argent à 1 écu de sable ; aux 2 et 3) d'or à 1 croix encrée de gueules	écu arrondi vers le bas	1	chef	- ; - ; - ; - 27,1 ; 21 ; 1,4 ; 5,8	Musée Cluny Paris ; n° cl 19996	Marc de Herselaines	14e S.	ANFA, 1969 cette étude
d'azur semé de fleurs de lys d'or. Bandé d'or et d'azur de 6 pièces, à la bordure de gueules	écu	1	chef	26,5 ; 21 ; - ; 7,9	Coll. Ricard Soc. Archéo. Montpellier (égaré)	Agnès de France	14e S.	Cazalis, 1909
d'azur à 3 fleurs de lys d'or 2 et 1	écu	1	chef	- ; - ; - ; -	Coll. Landau	Jean II le Bon	14e S. (1353)	ANFA, 1969
d'argent au lion de gueules	écu	1	chef	24 ; 20 ; - ; 5,45	Coll. Ricard Soc. Archéo. Montpellier (égaré)	famille d'Armagnac	14e S.	Cazalis, 1909 cette étude
d'argent à 1 lion de gueules ou de ... à 1 lion de ... à la queue fourchetée	écu	1	chef	27 ; 21 ; 1,3 ; 5,8	Coll. Vincent	familles La Borde ou de Luxembourg	14e S.	inédit
de ... à 3 pals de vair, au chef d'or, chargé de 2 lions léopardés et affrontés de ...	écu	1	chef		Musée Cluny, Paris (?) (voir texte)	famille de Chatillon (voir texte)	14e S.	Gay, 1928 cette étude
écartelé : aux 1 et 4) d'or à 1 cerf rampant de gueules ; aux 2 et 3) d'or à 3 fasces de gueules	écu	1	chef	- ; - ; - ; - 24,9 ; 18,9 ; 1,8 ; 4,9	Musée Cluny Paris ; n° cl. 20275	(voir texte)	14e S.	ANFA, 1969 cette étude
d'azur au griffon d'argent ou d'or au griffon de sable	écu	1	chef	24,5 ; 21 ; - ; 6,6	Coll. Ricard Soc. Archéo. Montpellier (égaré)	famille Port-st-Vallier et Monteil du Port ou d'Arbaud	14-15e S.	Cazalis, 1909
de ... à un lion armé (?) et lampassé de gueules avec couronne à la bordure de ...	écu	1	chef	28 ; 23 ; - ; 10 26 ; 22 ; 2 ; 8	Coll. Régnard à Blannay en 1914	famille d'Aulenay	15e S.	Stein, 1913 Poulaine 1914
d'azur à 6 bésants d'or au chef de même, entourées de la légende : "je suis à M. de St Vallier"	écu	2	chef	- ; - ; - ; -	Coll. Chaper à Grenoble (jusqu'en 1909)	Jean de Poitiers	15e S.	Roman, 1904 Cazalis, 1909

21
Vervelle (ill. c)
12e - 13e siècle - Armes famille Mercoeur
Forme d'écu
Cuivre champlevé - émail partiellement conservé
H. 28 mm ; L. 19 mm ; l. 2 mm ; Poids 8 g.
Coll. Musée Crozatier, Le Puy-en-Velay
Inv. 37-1-210
Bibl. Paul, Armorial, article Mercoeur

22
Vervelle de faucon (ill. h)
14e siècle - Armes famille La Borde ou de Luxembourg
Forme d'écu
Cuivre champlevé - émaillé à l'origine
H. 27 mm ; L. 21 mm ; l. 1,3 mm ;
Poids : 5,8 g.
Coll.Th. Vincent

23
Vervelle (ill. e)
14e siècle - Armes de Marc de Herselaines
Forme d'écu arrondi vers le bas
Bronze
H. 27,1 mm ; L. 21 mm ; l. 1,4 mm ;
poids 5,8 g.
Coll. Musée national du Moyen Age
Thermes de Cluny, Paris
Inv. Cl. 19996

24
Vervelle (ill. f)
14e siècle
Forme d'écu
Email champlevé
H. 24,9 mm ; L. 18,9 mm ; l. 1,8 mm ;
poids 4,9 g.
Coll. Musée national du Moyen Age
Thermes de Cluny, Paris
Inv. Cl. 20275

25
Vervelle
14e siècle, portant trois canettes
Forme d'écu
Bronze, émail disparu
H. 31 mm ; L. 22 mm ; L. 1 mm ;
poids 9,05 g.
Coll. Musée d'Aquitaine, Bordeaux
Prov. Fouilles de la place Camille Jullian - Bordeaux
Inv. 90-1-188

26
Vervelle
14e siècle, à l'écartelé de léopards et d'aigles
Forme d'écu
Bronze, émail disparu
H. 27 mm ; L. 20 mm ; L. 2 mm ;
poids 8,28 g.
Coll. Musée d'Aquitaine, Bordeaux
Prov. Fouilles de la place Camille Jullian - Bordeaux
Inv. 90-1-189

27
Vervelle de faucon (ill. v)
Epoque médiévale — Armes non identifiées.
Forme d'écu , partiellement conservée
Métal champlevé — émaillé à l'origine (rouge)
H. : 18 mm ; L. 20 mm ; l. 1,8 mm ;
Poids 3,34 g.
Coll. G. Pinto

28
Vervelle
Moyen-Age
Forme d'écu
Bronze gravé, émail partiellement conservé
H. 20 mm ; L. 30 mm ; poids 5 g.
Coll. Musée du Périgord, Périgueux
Prov. Legs Lespinas
Inv. A. 6482

29
Vervelle
Fin Moyen-Age
Forme d'écu
Cuivre rouge champlevé, émail disparu
H. 34 mm ; L. 19 mm
Coll. Musée du Périgord, Périgueux
Prov. Don F. Féaux, 3-05-1887
Inv. M. 465

30
Vervelle
Fin Moyen-Age, début Renaissance (associée à du mobilier archéologique (monnaies et poteries) fin 14e - début 15e siècle, avec cependant un pourcentage non négligeable d'éléments de la première moitié du 16e siècle).
Métal moulé, émaillage disparu
H. 3,6 mm ; L. 21,3 mm ; l. 2 à 3 mm ;
Poids 7 g.
Provenance : remplissage supérieur d'une cave réutilisée comme dépotoir domestique. Aire 16. Quartier au nord de la basilique de Saint-Denis.
Coll. Unité d'Archéologie, Ville de Saint-Denis Inv. 16-805-64

31
Vervelle
Fin Moyen-Age (ou postérieur)
Forme d'écu
Bronze gravé
H. 42 mm ; L. 25 mm ; poids 8 g.
Coll. Musée du Périgord, Périgueux
Inv. A. 7648

32
Vervelle
Non datée et origine inconnue
Forme d'écu
Bronze gravé
H. 25 mm ; L. 12 mm ; poids 5 g.
Coll. Musée du Périgord, Périgueux
Inv. A. 7647

33
Vervelle ou partie d'un annelet volant
(ill.i)
14e siècle
Forme d'écu
Email champlevé H. 25,3 mm ; L. 27,5 mm ;
l. 1 à 2,2 mm ; poids 10,5 g.
Coll. Musée national du Moyen Age
Thermes de Cluny, Paris
Inv. Cl. 19997

34
Vervelle ou partie d'un annelet volant
(ill. w)
Attribution : famille de Castelnau
Forme circulaire
Cuivre champlevé - émaillé à l'origine (rouge)
H. : 26 mm ; Diamètre : 26 mm ;
Poids : 6,04 g
Coll. G. Pinto

Le «Traité de Fauconnerie» par Schlegel et Verster van Wulverhorst

Notes sur l'histoire d'un chef-d'œuvre

P. TUIJN

Frontispice (détail). *Traité* de Schlegel. Coll. Musée International de la Chasse, Gien.

De nos jours, le *Traité de Fauconnerie* rédigé par H. Schlegel et A. H. Verster van Wulverhorst demeure l'un des ouvrages les plus appréciés par les fauconniers et bibliophiles avertis.

Bien que ce traité soit surtout réputé pour la qualité extraordinaire de ses illustrations et pour son format majestueux (gr. folio), le texte ne doit pas être pour autant négligé : il mérite une attention tout aussi importante.

Il s'agit en effet d'une analyse de la fauconnerie pratiquée aux Pays-Bas, au milieu du 19e siècle. Réalisée à partir des expériences de deux fauconniers de métier[1], cette analyse est complétée par un tour d'horizon de l'histoire de la chasse au vol dans le monde ainsi que par une bibliographie étendue.

Les auteurs le précisent dans leur *Avant-Propos* : L'ouvrage que nous offrons au public, doit son origine à l'établissement de la Société de fauconnerie au Loo, en Gueldre. Les auteurs, amis, compagnons d'études et tous deux grands amateurs de la chasse, se rencontrèrent, comme d'un commun accord, sur un terrain qui ne leur était connu que par la lecture d'écrits aussi nombreux que peu satisfaisants. En effet, une étude de quelques jours sur les lieux où s'exerce la chasse au vol leur suffisait pour arriver à la conclusion que nos fauconniers hollandais seuls possèdent à fond l'art de la fauconnerie. Force est de constater que les fauconniers hollandais étaient connus à travers toute l'Europe pour leurs compétences (Cox et Lascelles, 1892, cités également par P.-A. Pichot, 1903). Par exemple, Jan Bots (voir note 1) travailla en Angleterre avant d'être employé près de Compiègne, chez le Baron d'Offémont, un des fondateurs du «Loo Hawking Club» (van de Wall, 1986).

Depuis toujours, les Hollandais ont piégé, affaité et fait le négoce des faucons tant dans leur pays qu'à l'étranger. La capture desdits oiseaux s'effectuait chaque année, lors de leur migration, dans les landes du sud des Pays-Bas (y compris dans le nord de la Belgique actuelle) et plus précisément autour du célèbre village de Valkenswaard[2]. Au 16e siècle déjà, les fauconniers hollandais partaient pour la Scandinavie[3] et l'Islande afin d'y prendre des faucons (Simon Thomas, 1935 ; Swaen[4], 1937, 1939 ; van Oorschot, 1974). L'histoire de la fauconnerie au sein des cours de France, d'Allemagne, d'Autriche et du Portugal, ainsi que celle relative aux équipages privés, témoignent de la présence régulière de fauconniers hollandais. Il est à noter qu'aux Pays-Bas, la chasse au vol, comme la chasse en général, n'a jamais été pratiquée en grande pompe. C'est pour cette raison peut-être que, malgré les aptitudes de ces fauconniers, la littérature contemporaine aura laissé si peu de témoignages. Cependant des particularités intéressantes ont pu être relevées dans une compilation des lois (Merula, 1605 ; Dam, 1955), dans deux manuscrits du 17e siècle (Swaen, 1948 ; Braekman, 1981), ainsi que dans quelques publications du 19e siècle (Verster van Wulverhorst, 1840 ; Anon, 1840).

---

[1] - Jan Bots (1800-1864, ill. a) et Adriaan Mollen (1816-1895 ill. b) sont tous les deux entrés au service du «Loo Hawking club». Cette société regroupait tous les amateurs de fauconnerie qui pratiquèrent le vol du héron à Apeldoorn, près du palais royal «Het Loo» entre 1839 et 1855 (cf. van de Wall, 1986). Elle était placée sous le patronage du Prince Alexandre. Grâce aux contacts que Schlegel put établir avec le Prince Alexandre, deux gerfauts de Norvège furent présentés, en 1843, au Rijksmuseum van Natuurlijke Historie (cf. une lettre du 19 mars 1843 adressée par Sloet à Temminck au Algemeen Rijksarchief à La Haye, ARA 3.12.17/8). Jan Bots avait un frère, Arnoldus («Nol», 1795-1851), qui était aussi employé comme fauconnier au «L.H.C.». La littérature des dernières décennies du 19e siècle mentionne un troisième frère, Jacob ou James : à mon avis il s'agit tout simplement de Jan. En effet en Angleterre, Jan Bots (baptisé Jacobus Joannes) se faisait prénommer James qui est la traduction de Jacobus en anglais. Je me propose de publier sous peu les résultats des recherches à ce sujet. Adriaan Mollen a également travaillé au «L.H.C.» avec Paul, un de ses frères fauconnier (1821/c. 1890). Karel Theodoor Mollen (1854-1935), un des fils d'Adriaan, fut le dernier fauconnier professionnel des Pays-Bas : on se souviendra surtout de sa maîtrise à capturer et affaiter les faucons pèlerins, ainsi que des accessoires qu'il créait sur commande et faisait parvenir dans toute l'Europe (van Gerven, 1971).

[2] - S'y trouve maintenant le «Cultuur Historisch Museum» consacré à l'histoire de la fauconnerie et la fabrication des cigares (industrie importante des temps modernes).

ill. a - Jan Bots, aquarelle de Sonderland. Koninklijk Huisarchief, La Haye.

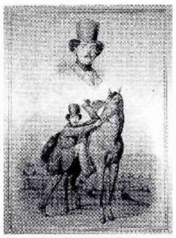

ill. b - Adriaan Mollen, aquarelle de Sonderland. Koninklijk Huisarchief, La Haye.

L'avant-propos du *Traité* précise les raisons pour lesquelles Schlegel et Verster van Wulverhorst publièrent cet ouvrage : «...en écrivant l'histoire de la fauconnerie, nous avons essayé de démontrer que la connaissance exacte d'un usage aussi remarquable transmis d'un peuple à l'autre, peut servir à jeter du jour sur leur vie, sur les rapports qu'il y a eu entre eux, sur leurs migrations, en un mot sur les points les plus obscurs de leur histoire. Et, pour finir : «...Puisse la publication de cet ouvrage contribuer à la conservation d'un art dont l'avenir a été, déjà plus d'une fois, assez douteux.

Les auteurs

Hermann Schlegel (ill. c) (G. Schlegel, 1844[5] ; A. Gijzen, 1938 ; G.A. Brouwer, 1954) est né en 1804 à Altenburg en Allemagne. Dès l'enfance, il s'intéresse au règne animal, et refuse donc de faire carrière dans l'usine de son père qui ne présente pour lui aucun intérêt. Après avoir donc assumé de modestes fonctions en Allemagne, il est employé au Cabinet Impérial d'Histoire Naturelle de Vienne. En 1825, C. Temminck, alors Directeur du Rijksmuseum van Natuurlijke Historie à Leiden, le fait venir aux Pays-Bas. Il y est d'abord nommé comme préparateur en vue d'une éventuelle expédition aux Indes Néerlandaises ; il devient en 1828 Conservateur (avec le titre d'Inspecteur) du département des vertébrés. A partir de 1830, il suit des cours de géologie, de botanique et de chimie à l'université où il apprend également le néerlandais et les mathématiques. Ses publications concerneront pour la plupart la taxonomie ornithologique. Toutes seront d'ailleurs illustrées par lui-même, car Schlegel est également un bon dessinateur[6]. 1858 est une année importante pour lui car il sera nommé non seulement Professeur de Faculté à l'Université de Leiden, mais aussi Directeur du Rijksmuseum van Natuurlijke Historie : il assumera ces deux fonctions jusqu'à sa mort en 1884.

---

3 - Linné, le fameux naturaliste, a visité le 20 juillet 1734, pendant son «Dalaresa», un territoire situé près de la frontière de la Suède et de la Norvège où des fauconniers avaient disposé une installation propre à la capture des faucons (Linné, 1960, pp.81-84). Il en donne une description et s'étonne de trouver sur place des fauconniers hollandais et français. Il est à noter que depuis cette période, la manière de capturer les faucons n'a guère été modifiée (Schlegel et Verster, 1973, pp. 43-44 ; van Nie, 1978 et 1989).

4 - A. Swaen (1863-1947) enseignait en tant que Professeur de Faculté à l'Université d'Amsterdam, la langue et la littérature anglaise. Il s'intéressait beaucoup à l'ornithologie ainsi qu'à l'histoire de la chasse et à celle de la fauconnerie. Il a su combiner ses obligations professionnelles avec son passe-temps : publier. Parmi ses ouvrages, deux sont importants : *L'histoire de la fauconnerie aux Pays-Bas* (1937), la transcription et l'adaptation avec plus de 500 notes de *Jacht Bedryff* (1948) : manuscrit (c. 1636) que conserve la Bibliothèque Royale de La Haye. Cet ouvrage ne fut publié qu'un an après sa mort et donne une vue d'ensemble de la faune, des méthodes de chasse, de la capture des oiseaux, de la législation etc.. Swaen a légué son fonds bibliographique concernant la fauconnerie à la Bibliothèque Royale de La Haye. En 1993, lui aura été consacrée une exposition (Knol et al., 1993) intitulée «Valkerij, een passie» soit «La Fauconnerie, une passion».

5 - Cette publication est, en partie, une traduction de l'allemand en néerlandais d'une autobiographie de H. Schlegel.

6 - Pour son oeuvre «Essai sur la physionomie des serpents» (1837), il dessina directement sur la pierre lithographique, sans esquisse préliminaire. Schlegel (1884, p. 38) précise que «cette méthode donne des résultats plus précis, et qu'elle prend moins de temps plutôt que de contrôler les artistes qui manquent d'expérience en ce domaine».

7 - Ce compagnon était J. Ch. Winckelmann, lithographe de profession (Colmi, 1964).

ill. c - Hermann Schlegel, aquarelle de Sonderland. Koninklijk Huisarchief, La Haye.

ill. d - Abraham Hendrik Verster van Wulverhorst, aquarelle de Sonderland. Koninklijk Huisarchief, La Haye

Abraham Hendrik Verster van Wulverhorst (cf. ill. d) (G.A. Brouwer, 1954) est né à Bois-le-Duc en 1796. Il se passionne durant toute sa vie pour la nature et la chasse. En raison de sa nomination en 1830 comme «Inspecteur van de jacht en visscherij in Zuid-Holland» (Inspecteur de la chasse et de la pêche dans la province du Zuid-Holland), il demeure à Noordwijk près de Leiden.

Verster est connu pour avoir été l'auteur de plusieurs publications ayant trait à l'histoire et à la terminologie de la chasse aux Pays-Bas. Il se sera également intéressé de très près à la législation en matière de chasse, de même qu'il lancera la première revue de chasse aux Pays-Bas («Nederlandsch Tijdschrift voor Jagtkunde devenue plus tard Nederlandsch Tijdschrift voor Liefhebbers van Jagt & Visscherij») ; Schlegel en fut d'ailleurs quelque temps le rédacteur et accompagna régulièrement Verster van Wulverhorst lors de ses excursions grâce auxquelles les collections du Museum d'Histoire Naturelle s'enrichirent. Verster van Wulverhorst décède en 1882 à Noordwijk.

L'éditeur

Heinrich Arnz commence sa carrière d'éditeur à Düsseldorf en Allemagne (Colmi, 1964). Il y fonde avec son frère Joseph un institut de lithographie qui sera ensuite plus connu sous le nom de Lithographische Anstalt Arnz & Comp.[7].

Par la qualité de ses lithographies, Arnz développe de multiples contacts avec les savants d'Histoire Naturelle, entre autres avec Philipp Franz von Siebold qui fait publier (1833-1866), précisément chez Arnz, sa *Fauna Japonica* (cf. Nissen, 1978). Participent à cet ouvrage également MM. Temminck et Schlegel : la rencontre de Arnz avec Schlegel se produira à cette occasion[8]. August Arnz, un des fils de Heinrich sera ensuite responsable à Leiden[9] d'une succursale de l'entreprise paternelle. En 1846, ce sera Otto Arnz, un des fils de Heinrich (Colmi, 1964, p.49) qui réalisera le portrait de Schlegel (Bungersdijk et Niermans, 1904, p.5, n°68 ; «... ad nat. in lap. del. 1846»). Durant ces années, Schlegel étudie la peinture à Düsseldorf où il développe ses liens avec la famille Arnz (G. Schlegel, 1884, p.45).

---

8 - La Bibliothèque de l'Université de Leiden conserve trois lettres de Arnz à Schlegel (BPL 2742). Elles traitent de la qualité de certaines illustrations (lettre du 2-X-1992 de Mme Dr. C. Berkvens-Stevelinck, Adjunct-Conservator Westerse Handschriften).

9 - Aux Archives du Rijksmuseum van Natuurlijke Historie, incorporées aux Archives Nationales de La Haye, se trouve une lettre datée du 30-04-1841 adressée par le Ministère de l'Intérieur à Temminck : il y est question de cette succursale et des affaires de Arnz (ARA 3.12.17/8).

L'édition

L'oeuvre est publiée en grand folio par Arnz et Cie à Leiden (et Düsseldorf) en trois livraisons[10] datant respectivement de 1845, 1847 et 1853. Dès l'achèvement de la troisième livraison, l'ouvrage entier est à vendre, en portefeuille, pour 100 florins.

Selon l'avant-propos du *Traité*, les planches ont été réalisées par Arnz tandis que la partie typographique a été confiée à «M. ten Hagen à La Haye», c'est-à-dire d'après Ovink (1965), J.W. Ten Hagen qui était un libraire et un typographe connu à l'époque[11].

A combien d'exemplaires cet ouvrage aura-t-il été tiré? Malheureusement il n'existe aucune information précise à ce sujet. Le *Traité* figure encore en 1858 au catalogue des ouvrages édités par Arnz. Selon van Es (1913), le tirage ne concernerait que 50 exemplaires. Hanlon, dans l'introduction de la réimpression du *Traité* (Schlegel et Verster, 1973) note précisement qu'il a localisé 50 exemplaires et que le tirage concerne moins de 100 exemplaires (cf. aussi Bridson, 1979).

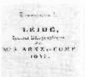

ill. e - Couverture de la deuxième livraison du *Traité*, détail. National Natuurhistorisch Museum, Leiden.

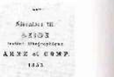

ill. f - Couverture de la troisième livraison du *Traité*, détail. National Natuurhistorisch Museum, Leiden.

Les dates de publication

D'après le frontispice et la plupart des bibliographies (à l'exception de celle de Souhart, 1886[12], et celle de Thieme-Becker, 1907), la première parution du *Traité* daterait de 1844. Or la consultation des archives de cette année 1844 pousse à faire la correction suivante : selon deux exemplaires publicitaires[13] et selon l'insertion dans un périodique professionnel[14], il était prévu de publier l'ouvrage «en trois livraisons dont la première paraîtra au mois d'octobre 1844 et les deux suivantes au cours de 1845». Les Archives Nationales conservent des documents irréfutables qui concernent justement :

— la date de souscription au *Traité* par le Ministère de l'Intérieur (12-VI-**1844**, n° 143),

— la date de réception au Ministère de la première livraison (20-XII-**1845**, n° 88),

— la lettre d'envoi de cette livraison à la Bibliothèque Royale - La Haye - (2-I-**1846**, n° 185)[15]. Notons également que le Koninklijk Huisarchief - La Haye conserve[16] la facture de la première livraison datée du 20-XII-1845 ; s'y trouve également une lettre de Arnz, datée du 7-I-1846, dans laquelle l'éditeur attire l'attention de sa Majesté le Roi des Pays-Bas sur cette première livraison. En réponse, le Roi ordonne la souscription pour trois exemplaires de l'ouvrage (lettre datée du 13-I-1846). Il est donc difficile de s'imaginer qu'un éditeur attende une année pour livrer effectivement les souscripteurs, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un Roi et d'un ministre. De surcroît, un éditeur, fier de son travail, ne tarde pas en principe à signaler une publication de ce type.

Donc cette première livraison aura été publiée non pas en octobre 1844, comme cela était initialement prévu, mais en décembre 1845. Hélas, les couvertures de cette livraison n'ont pas été retrouvées alors que celles des deux suivantes (respectivement 1847 et 1853) l'ont été.

La date de publication de cette première livraison a nourri quelques données divergentes. Engelmann (1846) la situe en 1846, tandis que Van Lidt de Jeude (1923) ainsi que Landwehr (1976) l'annoncent en 1847...

Pourquoi 1847 ? Il s'agit d'une erreur d'interprétation des deux auteurs précités, et en voici la preuve. En effet, le Museum d'Histoire Naturelle de Leiden conserve deux specimens du Traité dont l'un provient du legs J.P. van Wickevoort Crommelin. Il contient dans les feuilles de garde deux couvertures de livraisons collées (ill. e et f). Alors, une observation superficielle amène à lire sur la première couverture la livraison «I» (datée de 1847), et sur la seconde la livraison «III» (datée de 1853). Cependant, un regard vigilant constate que le chiffre romain de la première couverture a été modifié : les numéros de la livraison ont été imprimés en chiffres romains et le chiffre «II» est devenu «I». Quelle est la raison de cette modification ? Etait-il impensable de commencer l'ouvrage par le n° II ? Van Lidt de Jeude était en 1923 conservateur du Museum d'Histoire Naturelle de Leiden. Son analyse repose sur cet exemplaire de Wickevoort Crommelin. Quant à Landwehr (1974), son analyse repose également sur l'étude de cet exemplaire de Leiden : il cite d'ailleurs le texte intégral de sa couverture.

---

10 - Le contenu de chacune des livraisons n'est pas connu. Cependant les datations permettent d'affirmer que le texte, à compter de la page 53, fait partie de la troisième livraison. Quant aux planches, celles numérotées de I à VI, elles ne seront intégrées que dans la deuxième livraison, voire même seulement dans la troisième (lettre de J. Wolf à Schlegel datée du 15-09-1846).

11 - Les archives municipales de La Haye (Gemeentearchief) abritent les archives de l'imprimerie ten Hagen (Drukkerij ten Hagen BNR 264). Je n'ai pu y trouver trace du *Traité* que ce soit dans la correspondance ou bien encore dans les comptes.

12 - D'ailleurs, Souhart est le seul à citer les dates de publication de ces trois livraisons : 1845, 1847 et 1853. En 1851, un catalogue du fonds Arnz précise : «Schlegel, Traité de Fauconnerie, 2 livr., la 3^e et dernière paraîtra ... 66,00» (Archives de la Bibliotheek van de Vereniging ter Bevordering van de Belangen des Boekhandels, Amsterdam).

13 - L'un est daté «Leide, Avril 1844», et imprimé chez Léopold Loebenberg à la Haye. Il est conservé aux Archives Nationales de La Haye (Rijksarchief voor de Centrale Regeringsarchieven vanaf 1795) ainsi qu'à l'Archief Binnenlandse Zaken, afd. Onderwijs, 12 juni 1844, n° 143 (lettre de Mme Dr. F. van Anrooij, Hoofd van de Sectie Externe Dienstverlening, dd. 19-X-1992). L'autre, daté «Leide, Mai 1844» fut imprimé chez H. de Breuk à Leide. Ce sont les Archives Royales de La Haye qui le conservent (lettre du 18-1-1993 de M. Drs. B. Woelderink, Directeur). Cette dernière publication porte comme sous-titre «IIe Edition» et présente les corrections suivantes : la deuxième initiale de Verster, «H», est ajoutée ; les descriptions des planches (qui sont numérotées de I à XVII et incluent le frontispice, et dont l'ordre n'est pas conforme à celui donné dans l'«Explication des planches» du *Traité*) contiennent quelques modifications. La planche du Faucon blanc hagard annonce «sur le poing» et non pas «posé sur la main» ; celles du *Gerfaut sors*, du *Lanier hagard* et de l'émerillon précisent «Sonderland» au lieu de «Scheuren» qui réalisa les accessoires ; celles de l'Autour hagard et de l'Epervier précisent «Saal» au lieu de «Scheuren» ; les planches XVI et XVII (scènes de chasse au vol) affichent en plus : «gravées à l'aqua-tinta par M. Allais à Paris».

14 - Nieuwsblad voor den Boekhandel 11, n° 20, 16 Mai 1844.

15 - Cette lettre se trouve à la Bibliothèque Royale (lettre de Mme M. van Delft du 8-X-1992).

16 - «Reçu de M. Son Altess. royale le Prince d'Oranje/la somme de cent trente deux florins/ Montant correspondant à quatre exemplaires de la 1^re livraison/de l'ouvrage intitulé Traité de la Fauconnerie./Leide le 20 décembre 1845/f 132. (sign.) A. Arnz» (lettre de Drs. B. Woelderink du 21-XII-1992).

17 - Les Archives Nationales conservent (lettre de Mme van Anrooij dd. 4-XI-92) une lettre de présentation de la livraison III rédigée par H. Arnz. Il s'excuse de l'envoi différé en raison du décès de son fils August qui s'était initialement occupé de l'édition (Archief Afd. Onderwijs Ministerie van Binnenlandse Zaken exh. 9 août 1853 n° 74). Les Archives Royales (voir note 13) conservent la facture de la troisième livraison : «Ontvangen, 's Gravenhage/den dertigsten Augustus 1853, van/zijne Majesteit den Koning /uit het Fonds der Bibliotheek,/door de Heeren Arnz & Cie te leiden/de Som van Honderd twee/en dertig Gulden /voor vier exemplaren «Traité de/Fauconnerie, 3e aflevering, ad f33.-/het exemplaar./f132. (signé :) Arnz & Cie». Il faut noter que «Le Prince d'Oranje» dont il est fait état dans la facture de 1845 (voir note 16) est devenu Roi depuis 1849.

18 - «Rb» signifie peut-être «Rouble», ou bien probablement «Reichsthaler». Les commerçants disposent d'une sorte de carnet des cours du change (Nelcken Brechers «Taschenbuch für Münz-, Mass- und Gewichtkunde», 1832) : ces deux monnaies avaient sensiblement la même valeur. Pour chaque livraison, le coût aura été d'environ 34,20 florins (information de M. Drs. H. Jacobi, Koninklijk Penningkabinet à Leiden).

Pour affiner cette étude, il faut citer Schlegel (1849, p. 39) qui, au sujet des dessins des rapaces réalisés par Wolf, renvoie le lecteur à la note suivante : «H. Schlegel et Verster van Wulverhorst, Traité de Fauconnerie, Leiden, A. Arnz en Comp. , 1846, fol.». Comme Schlegel n'était pas toujours précis (sur la même page, il date la *Fauna Japonica* de 1846 bien que l'étude bibliographique de Sherborn et Jentink (1895, p.149) fixe les dates de 1844 et 1847), il y a tout lieu de penser que les livraisons du Traité ont bien été successivement effectuées en 1845, 1847 et 1853[17].

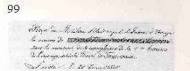

ill. g - Facture concernant la première livraison du *Traité*. Koninklijk Huisarchief, La Haye.

Prix

Les publicités[13-14] relatives à la vente du *Traité* annoncent 32 florins par livraison. En 1845, le prix est de 33 florins[16] (ill. g). Le montant donné par Engelmann (1846) est de «18 1/3 Rb»[18]. En 1851, les deux livraisons parues valent globalement 66 florins[19]. En 1853, l'œuvre complète en portefeuille[20] représente 100 florins. Swaen (1937) donne par contre un montant différent, soit 210 florins : confondant florins et francs, il s'est probablement basé sur un passage de la «Bibliotheca Accipitraria» rédigée par Harting (1891)[21]. Les prix chez Souhart correspondent à 100 florins[22]. Les catalogues de Arnz en 1854, 1857 et 1858[23] affichent toujours le prix de «56 Thlr. 20 Sgr.». Souhart affiche en 1886 un montant de 150 à 180 francs, alors qu'en 1869 lors de la vente publique de la collection J. Pichon, le prix est de 70 F.

Le catalogue de la vente de la Bibliothèque de Schlegel contient deux copies du Traité 24 ; l'Artis-Bibliotheek[25] - Amsterdam conserve un catalogue de cette vente sur lequel figurent plusieurs annotations dont celles des prix et de l'identité des acquéreurs. Ainsi, le lot n° 51 aura été adjugé 70 florins au nommé «Dulau», tandis que le lot 1364, en portefeuille, sera parti à 69 florins sans que l'on en connaisse l'acquéreur[26]. Selon Harting (1894), les prix en Angleterre étaient plus élevés.

En 1920, le fils de A.H. Verster qui était l'administrateur du «Rijksmuseum van Natuurlijke Historie» de 1859 à 1920 porte quelques ouvrages en vente publique : le lot 2055, un exemplaire du Traité, sera adjugé à plus de 110 florins et partira en Angleterre[27].

Les prix récents diffèrent énormément : entre 1980 et 1990, onze ventes publiques, en Europe et en Australie, auront vu passer le *Traité* qui aura été adjugé entre 10 000 à 63 000 florins[28] (soit de 35 000 à 220 000 F.) ; sans doute faut-il tenir compte alors de l'état des exemplaires et du hasard.

Frontispice

Le frontispice couvre entièrement la page (cf ill. en début de texte). Sonderland est l'auteur de la lithographie (cf. ci-dessous).

Outre le titre, les auteurs, l'éditeur, les lieux et les dates de publication, cette fort belle page présente, pour citer l'Explication des Planches,.. «une série de petits sujets relatifs à l'histoire du faucon et de la fauconnerie». En colonne sur la droite et la gauche du titre, chacune des scènes a son pendant, et chacune d'elles fait l'objet d'un bref descriptif au sein du *Traité*.

Dédicace

Succède au frontispice, la dédicace à sa Majesté Guillaume III. Selon la couverture de la seconde livraison, les auteurs avaient l'intention de dédier leur ouvrage au frère de Guillaume III, le Prince Alexandre[29] des Pays-Bas. La mort du Prince, en 1848, les obligea à modifier leur choix initial.

---

19 - Voir le catalogue du fonds (déc. 1851) au dossier «Personalia Arnz & Comp.» à la bibliothèque «Vereniging ter bevordering van de Belangen des Boekhandels» à Amsterdam.

20 - Algemeene KONST- en LETTERBODE voor het jaar 1853, II. DEEL. Haarlem, De erven Loosjes., p. 246.

21 - «The work was originally published in 3 parts, between 1844 and 1853, costing 55 th. (210 f., or l. 8 8s.), a value which it has ever since justly maintained.» (Harting 1891, p.97). Ce passage me semble paraphraser Souhart (1886, p. 424) : «... parue en 3 livraisons en 1845, 1847 et 1853 ; prix d'édition 55 thalers 16 S(ilber) gr.(oschen) soit environ 210 f.»

22 - Information de M. Jacobi (voir note 18).

23 - Dr Renger, Nordhein-Westfälisches Hauptarchiv - Düsseldorf, m'a fait parvenir les copies de plusieurs pages intéressantes (lettre du 19/XII/1989). La description de l'oeuvre me semble tirée des couvertures des livraisons. On y trouve encore : «J.T.» comme initiales de Verster au lieu de «A.H.» corrigés ensuite sur le frontispice ; «18 planches (ce nombre de 18 apparaît également dans l'annonce justifiée note 14) au lieu de "17" ; «Dédié à... Alexandre...» au lieu de «Guillaume II» (voir le paragraphe Dédicace ci-après).

24 - «Bibliothèque de feu M. le Dr. H. Schlegel... dont la vente publique aura lieu le samedi 11 octobre et jours suivants à la maison de E.J. Brill, Oude Rijn n° 33a, à Leide...», p.3, n° 51 et p.79, n° 1364. Notons qu'à cette époque, les appointements d'un fonctionnaire de musée étaient peu élevés, et que Schlegel avait l'habitude de vendre ses exemplaires d'auteur (voir Schlegel, 1884, p.72). La vente de deux exemplaires du Traité lui aura rapporté 150 florins.

25 - Il s'agit à l'origine de la bibliothèque du «Koninklijk Zoologisch Genootschap 'Natura Artis Magistra'» (le jardin zoologique d'Amsterdam). De nos jours, «Artis Bibliotheek» relève de l'Université d'Amsterdam. En matière d'histoire de la zoologie, cette bibliothèque abrite une collection très importante de livres, périodiques et dessins.

26 - Harting (1891,p.97) : ...«On the sale of Prof. Schlegel's books at Leiden after his death the present writer secured the author's own copy of this fine work,...». On pourrait supposer que le document original de Schlegel aura été relié : le n° 51. «Dulau» aurait alors été intercalé. Selon M. Christopher Swan (Wheldon & Wesley's, London) «Dulau» était un libraire connu à Londres à l'époque (lettre de M.C.E. Owen du 14/XII/1993).

27 - «Catalogue des livres provenant des bibliothèques de MM. F.A. Verster van Wulverhorst à Leyde... Vente du 15-25 mars 1920 chez MM. Burgersdijk & Niermans/Templum Salomonis/Leyde/1920». (Bibliotheek van de Vereniging ter Bevordering van de Belangen des Boekhandels, Amsterdam). Il est bien possible que le n° 2055 ait appartenu à A.H. Verster van Wulverhorst : aucune trace ne subsiste de la vente de sa bibliothèque après sa mort, en 1882. De plus, la vente de 1924, qui concernait une autre partie de la bibliothèque de F.A. Verster, contenait des ouvrages qui ont appartenu à son père (voir les numéros 3062 et 3185 du «Catalogue d'une belle collection de livres provenant des bibliothèques de feu MM... F.A. Verster van Wulverhorst ... dont la vente publique aura lieu du 10 au 19 mai 1924 à la salle des ventes de Van Stockum's Antiquariaat... La Haye/Van Stockum's Antiquariaat / J.B. Kerling/ Prinsengracht 15/1924»). C'est à cette vente que Schwerdt, le fameux collectionneur, a acquis plusieurs livres en néerlandais (voir Schwerdt, vol II, p. 283). Comme F.A. Verster se passionnait pour la chasse (voir van Lidt de Jeude, 1923, pl. L, LI, LIV ; voir également une lettre, conservée aux Archives du Nationaal Natuurhistorisch Museum à Leiden, adressée par Schlegel à F. Verster, et datée du 13 octobre 1849) : pendant la chasse Verster a tué un faucon rare, qu'il a offert au Museum et qui semble être un gerfaut de Norvège ... «égaré chez nous», il est clair que le fils Verster aura retenu la bibliothèque de son père.

28 - Lettre datée du 25-IX-1992 de Mme N. Franco, Antiquariaat J.L. Beijers B.V., Utrecht.

29 - Le Prince Alexandre était président du «Loo Hawking Club» et amateur passionné de fauconnerie, de chasse en général et de sports hippiques (van Es, 1913 ; van Everdingen, 1984 ; van de Wall, 1986).

30 - Notons que Palmer (1895) ne mentionne que onze planches illustrées par J. Wolf, le Lanier n'étant pas cité. Ces planches sont, à mon avis, injustement dites «auto lithographs» (Palmer, 1895, p.310) : dans ses lettres de 1843 (voir ci après), Wolf précise son désintérêt total pour la lithographie et donne donc des instructions pour que ses dessins puissent être reproduits. Mais, en raison des délais d'exécution du Traité, il est permis de songer que Wolf ait pu changer d'avis. Bridson (1979) pense également que Wolf n'a pas lithographié les planches et se justifie en précisant que la distance entre Leiden et Düsseldorf ne permettait pas à Wolf de suivre ce travail. Cette hypothèse pourrait être valable pour les six premières planches, bien que Wolf précise dans sa dernière lettre (de 1846) qu'il a l'intention de se rendre à Leiden pour la deuxième série. Je n'ai pas pu trouver, hélas, trace de ce déplacement. A propos des illustrations concernant l'histoire naturelle, Schlegel écrit (1849, p. 39) que les planches du Traité ont été lithographiées «par un autre dessinateur» : cette information est donc importante bien qu'il soit surprenant que Schlegel ne fasse ici état que d'un seul artiste puisque Wendel et Van Wouw ont reproduit ses dessins (voir ci-dessous Wendel, Wolf et van Wouw). Ceci pourrait signifier qu'en 1847 (année de la réponse de Schlegel à la question posée par «Teylers Stichting» et publiée seulement en 1849) les planches du Traité n'étaient pas toutes publiées.

31 - Pour de plus amples renseignements bibliographiques voir : Elzenga, 1986 ; Bénézit, 1953-57 ; Scheen, 1969-70 ; Thieme-Becker, 1907.

32 - Durant la réalisation du Traité, quelques modifications apparurent : pour la 2e édition du Prospectus (voir note 13), c'est «Allais à Paris» qui grave «à l'aqua-tinta» les scènes de chasse au vol, bien que ces deux planches soient signées «J. Dillman» ; c'est «Playmis» qui, pour la pl. XV, est associé à la réalisation des accessoires bien qu'il ne soit pas nommé.

33 - Il a réalisé, par exemple, les planches des poissons pour l'ouvrage de Von Siebold, *Fauna Japonica* (voir Nissen, 1978). Il est probable que les relations de Berghaus et Arnz datent de cette période.

34 - Se trouve maintenant à la Bibliothèque Centrale du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris (voir ci-dessous, Wolf).

35 - La légende est la suivante : «Le vol du héron/ dessiné au Loo en juillet 1843/dédié à son Altesse Royale le Prince Alexandre des Pays-Bas/esquisse faite d'après le tableau original de M.J.B. Sonderland destiné à accompagner le prospectus de l'ouvrage intitulé : Traité de Fauconnerie par MM. Schlegel et Verster van Wulverhorst/publié chez A. Arnz et Comp. à Leide.» (lettre datée du 3-XII-92 de Mme Drs. A.M.L.E. Erkelens, Rijksmuseum Paleis Het Loo). Van de Wall (1986, p.29) reproduit, sans légende, cette lithographie.

36 - Le Rijksmuseum Paleis Het Loo, Apeldoorn, en possède deux exemplaires (prêt du Vereniging Oranje Nassau Museum : lettre datée du 19-1-93 de Mme Drs. A. Erkelens, Rijksmuseum Paleis Het Loo). Le *Traité* qu'abrite la Koninklijke Bibliotheek de la Haye en compte également un. Nous savons que quelques collectionneurs privés en possèdent aussi.

37 - Selon Landwehr, 1976, Dillmann (sic) a lithographié toutes les planches, ce qui, à mon sens, est faux.

38 - Ces peintures à l'huile (reproduites par C. de Chamerlat, 1986, pp. 56, 57) font partie du Fonds Pichot et proviennent de la vente organisée par Frederik Muller en 1908 (Tuijn, 1988 ; voir aussi note 53). Le «Koninklijk Oudheidkundig Genootschap» abrite un autre portrait de «Zoé» qui provient de la collection du Prof. Dr. A. Swaen (reproduit par van de Wall, 1986, p.51).

39 - Un album, intitulé «Croquis de la Chasse/au/faucon/faite au Loo par les Membres du FALCON-CLUB/dessinés en 1842 sur ordre de/Son Altesse Royale le Prince/Alexandre/&&&/ par son très humble serviteur/P.L. Dubourcq», fait partie de la collection de Koninklijk Huisarchief de La Haye. On y trouve également les esquisses que Slijper (1988) a publiées. Van de Wall fit reproduire cet album (1986, pp. 86-96).

40 - Une oeuvre sur bois, prêtée par le Stichting Fonds Valkerijhistorie, se trouve actuellement au Rijksmuseum Paleis Het Loo à Apeldoorn. Un collectionneur privé en possède un second.

41 - Cette même planche X «L'Autour hagard» existe dans le Fonds Pichot. Cependant l'oiseau, grossièrement aquarellé, est curieusement détouré et collé sur un paysage délicatement peint. Cet assemblage reste une énigme : aurait-il servi de maquette ? ; le collage est-il postérieur au paysage ?

Les Planches

Dix sept planches illustrent le *Traité*. Elles concernent successivement le frontispice, deux scènes de chasse au vol, deux planches d'accessoires de fauconnerie, et enfin douze représentations de rapaces.

Il est à noter qu'une seule de ces planches d'oiseaux dessinées par J. Wolf, celle intitulée *Groënlandais, faucon blanc mué*, est en rapport avec la fauconnerie. En effet les onze autres représentent certes des oiseaux de proie, bien propres au vol, mais en aucun cas des oiseaux intégrés dans une scène de fauconnerie et munis de leur armement.

Table des planches

Selon la publicité :

I.	Titre de l'Ouvrage
II et III.	Instruments de Fauconnerie
IV.	Le Faucon blanc hagard
V.	Le Tiercelet hagard du Faucon d'Islande
VI.	Rocket, tiercelet de Gerfaut de deux mues
VII.	Le Gerfaut sors
VIII.	Le Sacre hagard
IX.	Le Lanier hagard
X.	Le Faucon hagard
XI.	Le Tiercelet sors de faucon, au plumage de Cresserelle
XII.	L'Emerillon sors et le Tiercelet hagard d'Emerillon
XIII.	L'Autour hagard
XIV.	Le Tiercelet sors de l'Autour
XV.	L'Epervier sors et le Mouchet hagard
XVI et XVII.	Deux grands tableaux représentant le vol du héron.

Selon l'«Explication des Planches» du «traité»

A.	Le Frontispice
B. et C.	Deux grands tableaux représentant le vol du Héron
D. et E.	Instruments de fauconnerie
I.	Le Groenlandais
II.	Le Tiercelet hagard du Faucon d'Islande
III.	Le Tiercelet hagard de Gerfaut
IV.	Le Gerfaut sors
V.	Le Sacre hagard
VI.	Le Lanier hagard
VII.	Le Faucon hagard
VIII.	Le Tiercelet sors de faucon, très jeune, dit au plumage de Cresserelle
IX.	L'Emerillon hagard, son Tiercelet et l'Emerillon sors
X.	L'Autour hagard
XI.	Le Tiercelet sors de l'Autour
XII.	L'Epervier sors et le Mouchet hagard

Artistes / illustrateurs

Plusieurs artistes[31] ont collaboré[32] à l'illustration de cet ouvrage :

1 - Johann Peter BERGHAUS (1810-1870) participe seulement à l'élaboration du *Traité*.

Dessinateur habile[33], sa gravure au frontispice du Prospectus (cf. note 13) s'inspire très largement du portrait du faucon «Zoé» réalisé par Dubourcq[34]. Il est, de plus, l'auteur de la lithographie dont le dessin original «Le Vol du Héron 1» est de Sonderland. Cette lithographie[35], dont quelques exemplaires sont encore connus de nos jours[36], faisait partie du Prospectus.

2 - Jakob F. DILLMAN (ou Dilmann, ou Dielman) (1809-1885)

Il aura lithographié[37] les deux dessins de Sonderland (Le vol du Héron 1 et 2). Tout comme Saal, Scheuren, et probablement Portman, il fut l'élève de J.W. Schirmer à l'Académie de Düsseldorf aux environs de 1840 que connut très certainement Arnz.

3 - Pierre-Louis DUBOURCQ (1815-1873)

Bien que son nom ne figure pas dans le Traité, cet artiste devrait être cité comme co-auteur de la planche I concernant le Groënlandais (cf. ci-dessous Wolf). Dubourcq était l'un des artistes qui travaillaient au Loo durant les activités du «Loo Hawking Club». Il y réalise le portrait de plusieurs faucons : «Zoé», «Rocket», «Marmion» et «Will-o-'the Wisp»[38] (ill. h). Les membres du club[39] lui inspirent quelques esquisses, de même que quelques chasses au vol[40] dont il effectuera des peintures à l'huile.

Ill. h - «Will o the Wisp / Tiercelet âgé de 3 ans / propriété de Mons. E.C. Newcome», peinture à l'huile de Dubourcq. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

---

42 - Le Prince Alexandre des Pays-Bas le charge d'exécuter une série de dessins représentant «Une journée pendant la saison de fauconnerie au Loo». Ces dessins, ainsi que les portraits des membres du club (la plupart de ces personnes ayant apposé leur signature) sont aujourd'hui conservés aux Archives Royales de La Haye. Van Everdingen (1984) et van de Wall (1986) en ont reproduit un certain nombre. La bibliothèque de l'Université de Leiden possède une lettre de Sonderland adressée à Schlegel : il lui demande de lui traduire le titre de l'album (allemand/français) pour le Prince Alexandre (voir Tuijn, sous presse). Ce frontispice, disparu des collections royales, présentait le texte suivant : LA CHASSE AU FAUCON/AU LOO/Tableaux de Fauconnerie, scènes/de chasse, portraits, paysages,/courses de chevaux, passe temps/Album/dessiné d'après nature/au Loo en Juin et Juillet 1843/par ordre de/SON ALTESSE ROYALE/LE PRINCE ALEXANDRE DES PAYS-BAS/par/J.B. Sonderland. (Van Es, 1913, p.82). Il y a peu de temps, l'étude de ce titre fut acquise par le musée de fauconnerie de Valkenswaard.

4 - Christiaan J.L. PORTMAN (1799-1865)

Non seulement les planches D et E ne font apparaître aucune initiale, mais ce patronyme se trouve être orthographié de différentes manières : Portman ou Portmann. Il est possible aussi qu'il s'agisse d'un autre Portman prénommé Wilhelm (1819-1893) qui pourrait être considéré comme l'un des collaborateurs du *Traité*. Il était en effet élève de Schirmer à Düsseldorf de 1842 à 1846. Par contre Christiaan a travaillé en Hollande avec van Wouw (cf. Scheen, 1969-1970), et les équipements de fauconnerie, identiques à ceux que représentent les planches, proviennent du «Loo Hawking Club» aux Pays-Bas. Ainsi est-il permis de penser que ces deux planches sont plutôt de la main de Christiaan et non pas de Wilhelm Portman : le premier étant sur place pour travailler et non pas à Düsseldorf.

5 - Georg E.O. SAAL (1810-1870)

Au bas des planches V, VI et X[41] apparaît l'inscription suivante : «accessoires par G. Saal». Selon Colmi (1964, p. 49), l'artiste était en relation avec Arnz.

6 - Caspar J.N. SCHEUREN (1810-1887)

En 1842, Scheuren travaillait déjà pour Arnz (Colmi, 1964, p. 65). Il est l'auteur des paysages qui figurent aux planches II, VII, VIII et XI.

7 - Johann B.W.A. SONDERLAND (1805-1873)

Sonderland est l'auteur du frontispice qu'il a dessiné et lithographié. Il réalise également pour les planches B et C les scènes de chasse au vol. Entré à l'âge de 12 ans, en 1817, dans l'entreprise de Arnz, il y restera jusqu'en 1858 (Colmi, 1964). Lorsque Schlegel et Verster van Wulverhorst se rendirent en 1843 à Apeldoorn (cf. Schlegel et Verster, 1853, «Avant-Propos» et «Explication des planches»), Sonderland les accompagnait. Il y effectua de nombreux croquis ainsi que plusieurs portraits des membres du «Loo Hawking Club»[42], et bien sûr celui des fauconniers... Le Vol du Héron 1 et 2 résultent de ces études et observations minutieuses. Notons que les fauconniers Bots et Mollen (ill. a et b) apparaissent respectivement dans *Vol du Héron 2 et 1*. Les portraits de Schlegel et Verster (ill. c et d) figurent dans *Vol du Héron 1* dans un style évidemment différent : Verster est à cheval pour des raisons de perspective probablement, et le rendu anatomique est maladroit (ill. i). Il faut noter qu'il existe dès 1889 (Pichot, 1890, pp. 21-22 ; Schlegel et Verster, repr. 1973, pp. VI, 116,118), deux planches dont les personnages apparaissent entourés et numérotés : il y a donc eu confusion : par exemple Verster deviendra le personnage n° 1 au lieu du n° 18, et Schlegel sera le n° 2 au lieu du 16 (ill. j).

Un croquis au crayon concernant le Vol du Héron 1 se trouve à Paris[34] (ill. k) : ce dessin était le lot 1365 de la vente de la Bibliothèque de Schlegel[24]. A ce jour, il figure sous la référence 93 de l'inventaire provisoire du Fonds Pichot, au Museum National d'Histoire Naturelle - Paris. Ce même Fonds Pichot contient également deux portraits de faucon (n° inv. 70 et 71) peints à l'huile sur carton ; ils proviennent de la vente organisée en 1908 par Frederik Muller[38 et 53] : «Prins van Oranje, Loo 1843, J.B. Sonderland fec.», et «Sultan, Three years old, The property of Mr. E.C. Newcome, Loo 1843, J.B. Sonderland fec.». Le «Koninklijk Huisarchief - La Haye» conserve quant à lui deux aquarelles faites à partir de ces mêmes faucons (Tuijn, 1988). Van de Wall les a reproduits (1986, pp. 48-49), et c'est d'après «Sultan» que P.-A. Pichot (1841-1921?) a fait lithographier une planche par Goupilgravure avec la mention suivante : «Sultan, Three years old, The property of Mr. E.C. Newcome, Loo, 1843 / to the members of The Old Hawking Club/this plate is inscribed by their devoted colleague/Pierre Amédée Pichot» (ill. l). La reproduction du bouton de l'équipage de P.-A. Pichot dont la devise était «Resurgam»[43] complète cette lithographie.

8 - Abraham Jacobus WENDEL (1826-1915)

Cet artiste, qui a travaillé comme dessinateur et lithographe à Leiden, a réalisé les lithographies des planches IX et XII.

9 - Josef (plus tard Joseph) WOLF (1820-1899)

Son nom est cité comme dessinateur des douze planches de rapaces (ill. m). Selon Palmer (1895), et d'autres auteurs - semble-t-il - tels que Gilbey (1900), Wolf a lithographié lui-même les planches[49]. D'après Bridson (1979), sept ou huit planches auraient été lithographiées par Van Wouw ; quant aux planches IX et XII, elles auraient été lithographiées par Wendel... Il est à noter cependant que Wolf était très jeune, comme Wendel, et qu'il n'avait donc pas beaucoup d'expérience ce qui explique l'aspect figé de ses oiseaux. Néanmoins, il faut noter que Wolf dut se plier aux souhaits de

Ill. i - Lithographie de Berghaus d'après le dessin de Sonderland pour le Vol du Héron I, détail. De droite à gauche : Verster van Wulverhorst, Dubourcq et Schlegel. Cf. les illustrations *c* et *d*. Rijksmuseum Paleis Het Loo.

---

43 - Le seul exemplaire de cette lithographie que je connaisse fait partie de la collection de M. Ten Bosch. C'est donc grâce à lui que je peux faire état de ce texte. Upton (1980, p.25) publie cette planche, sans ce texte : il est probable que l'original se trouve actuellement en Angleterre. Le nombre des tirages aura à peine dépassé celui des membres du Old Hawking Club. Selon Upton (1987), ce nombre n'aura jamais excédé, depuis 1908 (année durant laquelle Pichot achète à Amsterdam la peinture de Sonderland : voir note 53), le chiffre vingt, y compris les fauconniers professionnels et les membres d'honneur. Notons que le Fonds Pichot ne conserve pas un seul de ces exemplaires (lettre datée du 13-XII-1989 de Mme C. Hustache, Bibliothèque Centrale du Museum d'Histoire Naturelle de Paris). Par contre on y trouve une série de six cartes postales, en noir et blanc, d'après des portraits de faucons réalisés par Dubourcq et Sonderland qu'évoque Upton (1980, pp.106-107) dans une annotation datée du 1-X-1920 et parue dans le journal de G. Blaine.

44 - J. J.Kaup était alors Inspecteur au Museum d'Histoire Naturelle de Darmstadt (Allemagne). A son arrivée à Leiden en 1825, Schlegel fut en quelque sorte son successeur (Schlegel, 1884, p.24).

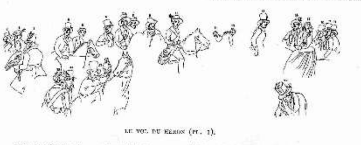
LE VOL DU HÉRON (PL. 1).
1 Verster von Wulverhorst.
2 Le Professeur Schlegel.
3 Fr. Van den Heuvel.
4 M. E.-C. Newcome.
5
6 M. Night.
7 Le duc de Leeds.
8 Lord Strathmore.
9 Le baron Stöt de Grotenburg.
10 S. A. R. le prince Alexandre.
11 Lord C. Hamilton.
12
13 Le baron Verschuer.
14 Le prince Hendrik.
15 Le baron Verschuer.
16
17
18
19 Jean Pells.
20 Paul Mollen.
21 Adrien Mollen.
22 P. Bekkers.

Ill. j - Table de détermination des personnages de la Planche B du *Traité* (Vol du Héron 1) par Sonderland.

Schlegel bien qu'il eût souhaité donner plus de mouvement à ses oiseaux (cf. lettre ci-dessous, n° 6 datée du 1-XII-1843). Il semble que Schlegel fit la connaissance de Wolf grâce à Kaup[44] qui lui présenta, à Leiden, un de ses albums de dessins, lors d'une conférence d'ornithologistes. Dès lors, Schlegel persuada Arnz de faire venir Wolf à Leiden : Wolf s'y rendra donc et demeurera chez l'éditeur durant toute une période. Qu'y fera-t-il ? Travaillera-t-il à la *Fauna japonica* (Schlegel, 1849) ? L'ordre des évènements reste obscur : selon Heldmann (1955), c'est uniquement en 1843 que Kaup se rend à Leiden pour une conférence d'ornithologistes. La période que Wolf passa à Leiden chez Arnz, dont il fait état dans sa lettre 7 (ci-dessous), dut précéder cette visite de Kaup. D'après la bibliographie de Joseph Wolf (1820-1899) rédigée par Palmer en 1895[45], il en ressort que Wolf, bénéficiant d'une grande mémoire visuelle, fut assurément un excellent observateur et bon naturaliste. Par contre, il n'est pas certain que Wolf ait eu connaissance de la pratique de la chasse au vol à l'époque où il travaillait pour le Traité, alors qu'il se sera intéressé plus tard à ce type de chasse.

La Bibliothèque de l'Université de Leiden conserve sept lettres, rédigées en allemand, que Wolf adressa à Schlegel[46] : ces sources sont capitales car elles donnent en partie l'historique de cette commande importante au sujet de laquelle subsistent encore quelques points d'interrogation. Les sept lettres écrites à Darmstadt sont datées successivement : 1- du 14 août 1843 ; 2- du 29 août 1843 ; 3- du 9 septembre 1843 ; 4- du 20 octobre 1843 ; 5- du 21 novembre 1843 ; 6- du 1er décembre 1843 ; 7- du 15 septembre 1846.

Wolf ne mentionne son adresse que deux fois : Hospital - Strasse (lettre 4) puis «bei Gsth. Schmitt» (lettre 7). Le contenu de ces courriers précise évidemment tous les accords concernant non seulement l'envoi des illustrations mais aussi leur prix. Schlegel les prenait en charge directement sans que Arnz s'en préoccupe. Bien que Wolf ait été très lié avec Arnz pour avoir logé chez lui assez longtemps[45], il recevait directement de Schlegel ses paiements (lettres 4, 5, 6). Par exemple chaque dessin lui était payé 22 florins (2 louis d'or)[47]. De plus, Wolf obtiendra la remise d'un exemplaire complet du Traité, ainsi que deux ou trois séries de lithographies non aquarellées (lettre 5).

Dans ses lettres 3, 5 et 6, Wolf précise ne connaître que le faucon pèlerin et l'émerillon. S'il n'évoque nulle part la fauconnerie, il dit avoir pris des émerillons et les avoir dessinés alors qu'ils étaient en captivité. Par contre, il ne précise pas de quelle manière il aura travaillé les pèlerins. Dans sa lettre 1, Wolf répète sa promesse d'envoyer un dessin toutes les deux semaines «de sorte que j'aurai fini votre commande à la mi-octobre». Le sixième dessin, qui sera le dernier effectué

---

45 - Bien que Palmer ait connu Wolf en Angleterre (il lui a montré son manuscrit), il a cependant commis, malgré lui, quelques inexactitudes à propos de la période qui couvre la réalisation du *Traité*. Une quarantaine d'années s'étant écoulées avant que Wolf ne raconte sa vie à Palmer, la véracité des faits se trouve quelque peu altérée et quelques souvenirs auront donc échappé à Wolf. Des lettres datées de Kaup (l'ornithologue allemand qui présenta Wolf à Schlegel) ainsi que de Wolf à Schlegel nous permettent de corriger ces inexactitudes (voir note 30 par ex.). Ainsi, c'est en 1843 seulement que Kaup (voir sa lettre du 5-06-1843) charge Wolf, à la demande de Schlegel, de dessiner l'autour. Palmer, et tous les auteurs qui s'en seront inspirés, relatent donc des faits qui ne correspondent pas à la réalité qui est à chercher dans ces seules correspondances conservées à Leiden.

46 - Van de Wall (1986) a, en partie, cité ces lettres, écrites à l'origine en caractère gothique. Le Musée de la Chasse de Doorwerth possède les transcriptions faites par Mme Eukdau-Lagendijk.

47 - A cette époque, 100 florins valaient environ 210 francs (voir les notes 18 et 22).

48 - La numérotation des planches étant inexistante, je n'en connais malheureusement pas l'ordre de publication (voir note 10). J'attire votre attention sur le fait que la mention des chiffres romains provient de l'«Explication des planches» du *Traité* et non pas du Prospectus (voir ci-dessus Table des planches).

49 - Voir note 30.

50 - Nous pouvons comparer cette phrase avec le contenu du Prospectus (de 1844) ; voir note 13) et constater qu'à cette époque, n'était prévue que la seule publication des douze planches relatives aux oiseaux de proie. Or, Wolf parle de 14 planches : les six dessins achevés en 1843 auxquels s'ajoutent, en 1846, huit autres dessins à faire dont *Le Gerfaut sors*, *Le Sacre hagard* et *Le Lanier hagard* qui seraient «lithographiés et aquarellés d'après le dessin de Mr. Wolf». Il était donc important de pouvoir alors faire confiance à Wolf.

51 - Cette exposition commémora le cinquantenaire du «Nederlands Valkeniersverbond Adriaan Mollen», la plus ancienne société de fauconniers néerlandais.

52 - M. Daendels est le Vice-Président de la Fondation défendant l'Histoire de la Fauconnerie aux Pays-Bas.

53 - «Vente de livres provenant de diverses successions ... La vente aura lieu les 7 et 12 décembre 1908 ... Amsterdam, Frederik Muller & Cie.» On y trouve : «n° 1183 A à K. Dessins d'oiseaux, etc. Collection S. ......, B. Faucons de la chasse du Prince Guillaume des Pays-Bas au château Het Loo ...». Jusqu'à présent, on ne connaît pas l'origine de la «Collection S.» (Tuijn, 1988).

durant cette période ci, a été achevé fin octobre ; il ne parviendra finalement à Leiden que le 21 novembre, ce que confirme la lettre 5. Cependant un tel délai demeure un exploit car Wolf, à cette époque, prenait des cours et n'avait surtout jamais dessiné de rapaces en grandeur nature.

L'achèvement des dessins en 1843, leur numérotation 48 et leur intitulé au sein du Traité, s'ordonnent de la manière suivante :

a - Habicht, pl. XI Tiercelet *sors de l'Autour* («... c'est le premier oiseau que je peins en grandeur nature»).
b - Abbildung von alten Weibchen der Wanderfalken, pl. VII *Le Faucon hagard*
c - Abbildung vom jungen Mènnchen der Wanderfalken, pl. VIII **Le Tiercelet sors de Faucon** («Faucon pèlerin, étudié d'après nature»).
d - Bild des Habichts (altes Weibchen), pl. X *L'autour hagard*
e - Sperbern und Merlinfalken, pl. XII **L'Epervier Sors et le Mouchet Hagard**, pl. IX L'Emerillon Hagard, Le Tiercelet sors et L'Emerillon hagard.

ill. k - Croquis au crayon de Sonderland pour le Vol du Héron 1. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

Dans sa lettre 6, Wolf remercie Schlegel pour cette commande et renouvelle ses offres pour une éventuelle seconde commande. Evidemment, Wolf pouvait dessiner d'autres oiseaux absents du *Traité* : «...Il me sera très précieux d'exécuter, non seulement quelques-uns, mais tous les dessins des oiseaux pour votre livre superbe...».

Hélas, plusieurs lettres jusqu'au 15 septembre 1846 ont été perdues. Elles faisaient sans doute état de la poursuite du travail de l'artiste, bien que nous n'en ayons pas la certitude. Evidemment Schlegel souhaite faire venir Wolf à Leiden le plus rapidement possible alors qu'il n'est pas disponible avant février 1847... : «même si, en ce cas là, il ne m'était pas permis de finir l'oeuvre entière»... «si on peut attendre jusqu'en février, je viendrai avec plaisir à Leiden[49] pour dessiner les huit livraisons»[50]. Finalement le projet aura été modifié ; seulement douze planches de rapaces auront été publiées. Au contraire de la première série, cette deuxième faite de six dessins ne comporte aucune planche avec plus d'un oiseau . Grâce à ces lettres datées, nous constatons aisément que trois années se sont écoulées entre l'achèvement de ces deux séries, et la différence de style est incontestable.

La planche la plus célèbre du «*Traité*» est sans doute celle du Gerfaut Blanc (*Groënlandais Blanc Mué*). Ce dessin aura été le plus reproduit de tous et le plus révélateur des compétences artistiques de Wolf. Depuis l'exposition «Een Vogel op de Hand» (un oiseau sur le poing), organisée au Musée de la Chasse aux Pays-Bas (1988/1989)[51], il n'aura cessé de susciter admiration et étonnement : Wolf a, semble-t-il, pu réaliser ce dessin assez rapidement. Lors des préparatifs de cette exposition, c'est H. Daendels[52] qui établit le rapport entre les reproductions des portraits de faucons du «Loo Hawking Club» (C. de Chamerlat, 1986, *La Fauconnerie et l'Art* - portraits dessinés d'une part par Sonderland et d'autre part par Dubourcq[38]) et un renvoi chez van Es (1913, De Valkerij in Europa sinds de Vroegste Tijden, p. 95). Cette dernière référence est capitale puisqu'il s'agit d'une vente publique, chez Frederik Muller à Amsterdam en 1908[53], au cours de laquelle ces portraits ont été vendus. Selon C. de Chamerlat, les oeuvres sont actuellement conservées à la Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris et font partie du célèbre Fonds Pichot du nom de son légataire (1921). Pierre-Amédée Pichot collectionna sa vie durant toutes les iconographies ou livres se rapportant à la fauconnerie. Il acquit en 1908 ces oeuvres de Sonderland et Dubourcq qui ont donc pu faire partie en 1988 de l'exposition précitée.

---

54 - La référence à la collection Schlegel se rapporte au catalogue «Bibliothèque de feu M. le Dr. H. Schlegel ... dont la vente publique aura lieu le samedi 11 octobre 1884 et jours suivants à la maison de E.J. Brill, Oude Rijn, n° 33a, à Leide ...». Le n° 1367 correspondait à «Trois planches du Traité de Fauconnerie dont un dessin original, un dessin aquarellé et un autre lithographié et aquarellé».
55 - Il faut rappeler que la numérotation contenue dans le Prospectus ne correspond pas à celle qu'affiche l'«Explication des Planches». Bien que l'ordre des planches relatives aux rapaces n'ait pas été modifié, le *Titre de l'Ouvrage* (dessiné et lithographié par J.B. Sonderland) ainsi que *Les Instruments de la Fauconnerie* (par Portman et van Wouw), numérotés respectivement I, II et III sur le Prospectus apparaissent aux lettres «A», «D» et «E» dans le *Traité* ; les «Deux grands Tableaux représentant le Vol du Héron» (également de la main de Sonderland) correspondent au classement XVI et XVII du Prospectus, alors que dans le Traité ils apparaissent en «B» et «C». Enfin, il faut remarquer qu'entre le «Prospectus» et l'«Explication des planches», l'intitulé du gerfaut diffère.

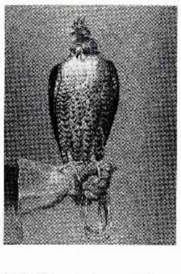
ill. l - D'après Sonderland : «Sultan three yeards old the property of Mr. E. C. Newcome. Loo. 1843. To the members of Old Hawking Club this plate is inscribed by their devoted colleague». Musée Goupil, Bordeaux.

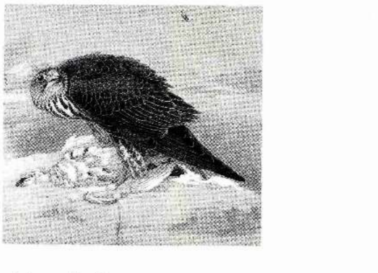
ill. m - Aquarelle de Wolf pour la Planche IV du *Traité*, le Gerfaut sors. Notez à l'arrière plan, à droite, le faucon chassant : détail manquant sur la planche lithographiée. Artis Bibliotheek, Amsterdam.

Aussi, comparer la peinture de Dubourcq intitulée «Zoë, gerfaut peint au Loo, 4 juillet 1842» (ill. n), avec la planche du *Traité* intitulée «Groënlandais Blanc Mué» permet de constater leur similitude. Si l'attitude des oiseaux ainsi que leur équipement sont pratiquement semblables, ces deux oeuvres présentent quelques différences importantes au niveau du pennage.

Le Fonds Pichot contient une lithographie réalisée sans équivoque d'après «Zoë» et dont les dimensions sont identiques à celles des planches du *Traité* (ill. o). Cette lithographie porte au dos l'inscription «Collection Schlegel (de Leyden) n° 1367, Lithographie non publiée du *Traité* coloriée par Wolf, Groënlandais sors»[54]. Ainsi, il est évident que Wolf aura bien connu le portrait de «Zoë» réalisé par Dubourcq.

Tout porte à croire que cette lithographie devait être insérée dans le *Traité*. La raison pour laquelle elle ne l'a pas été est à ce jour inexpliquée. On ne peut que supposer qu'elle ne fut pas reproduite pour des motifs purement esthétiques ou bien encore parce que Wolf devait réaliser toutes les planches, ce qu'il précise d'ailleurs dans sa lettre 6.

Le Prospectus que Arnz a publié en mai 1844, pour annoncer la prochaine parution du *Traité*[13] apporte quelques précisions intéressantes. Tout d'abord dans l'énumération[55] des planches se trouve la planche IV «*Le Faucon blanc hagard, muni d'entraves, de sonnettes et du chaperon, sur le poing du fauconnier. Cette planche couleur est lithographiée d'après les dessins de MM. Dubourcq et Wolf*»[56]. Puisque ce dessin de Dubourcq est identique à celui de «Zoë»[57], le dessin de Wolf doit se trouver également dans le Fonds Pichot à Paris. Le n° 96 de l'inventaire de cette collection est un dessin au crayon d'un gerfaut blanc, sur le poing, avec un chaperon (ill. p). En bas à droite se lit l'inscription suivante : Collection Schlegel de Leyde n° 1366, dessin original de Wolf pour le Groënlandais du Traité de Fauconnerie. Rappelons que la «Collection Schlegel» est passée en vente en 1884 (cf note 54)[58].

---

56 - Notons que selon sa correspondance, en septembre 1846 Wolf n'avait pas encore réalisé le dessin pour la planche IV du Prospectus daté de 1844 !
57 - Cette hypothèse est fort probable en raison des similitudes frappantes (attitude de l'oiseau et accessoires de fauconnerie). De plus, aucun dessin de Dubourcq qui représenterait un gerfaut blanc ne nous est connu.

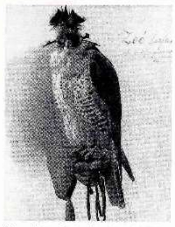
ill. n - «Zoé, gerfaut peint au Loo, 4 juillet 1842». Peinture à l'huile de Dubourcq. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

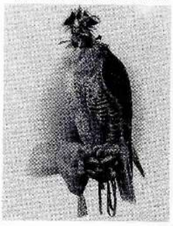
ill. o - Lithographie (aquatinte) de Wolf, d'après une peinture de Dubourcq (ill. m). Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

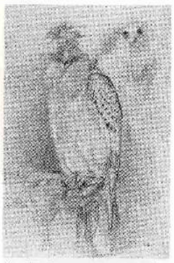
ill. p - Dessin au crayon de Wolf pour la Planche 1 du Traité, «Groënlandais Blanc Mué». Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

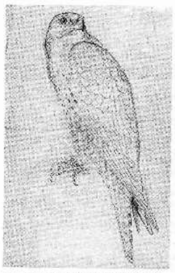
ill. q - Dessin au crayon de Schlegel d'un «Tiercelet hagard du faucon d'Islande». Artis Bibliotheek, Amsterdam.

---

58 - Le n° 1366 correspondait à : «Huit dessins de faucons, dont 5 sont color. imper. fol. En portef. Dessins originaux de M. Wolff (sic)».
59 - Dubourcq a réalisé une peinture d'après «Rocket». Elle fait partie du Fonds Pichot et provient de la vente faite par F. Muller en 1908 (cf. ci-dessus Dubourcq et les notes 38, 53).
60 - Cette planche est la seule à mentionner l'année d'exécution : 1843. Or, comme la correspondance de Wolf nous apprend qu'il n'a dessiné cet oiseau qu'après 1846, il est donc tout à fait possible que ce dessin ait été ultérieurement apposé sur le paysage déjà existant. Serait-ce également le cas de la planche X ? (voir note 41).

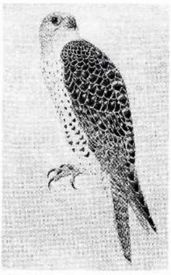
ill. r - Aquarelle par Schlegel d'un «Tiercelet hagard du faucon d'Islande». Artis Bibliotheek, Amsterdam.

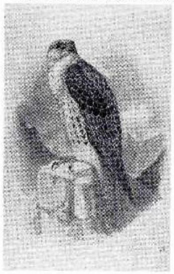
ill. s - Aquarelle par Schlegel d'un «Tiercelet hagard du faucon d'Islande». Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

De nos jours, il semble totalement injuste que le nom de Dubourcq ne soit plus cité dans le *Traité*. Par contre, il est intéressant de noter que, selon le même Prospectus, les planches V et VI (respectivement le *Tiercelet hagard du Faucon d'Islande* et Rocket, tiercelet du Gerfaut des deux mues), toutes les deux «lithographiées et coloriées d'après le dessin de M. H. Schlegel» devaient être publiées. Mais finalement les planches V et VI (numérotées II et III dans le Traité) ont été publiées d'après les dessins de Wolf...

L'Artis-Bibliotheek d'Amsterdam conserve à ce jour deux dessins originaux au crayon de Schlegel : le *Tiercelet hagard du Faucon d'Islande* (ill. q), et un dessin à la gouache qui porte l'inscription en hollandais «Dessin de H. Schlegel avant qu'il ait vu le dessin de Wolf»(ill. r).

Le Fonds Pichot conserve aussi un dessin gouaché (n° 97) qui provient du n° 1366 de la vente de la Collection Schlegel (ill. s) . Il est attribué à Wolf (cf note 58) alors que sa comparaison avec l'oeuvre précitée de Schlegel révèle une ressemblance incontestable. Un paysage hivernal que nous retrouvons dans le Traité (combiné avec le Tiercelet de Wolf, planche II) complète la composition. Scheuren en est l'auteur. Alors, le paysage existait probablement avant que Wolf dessinât l'oiseau (cf. notes 41 et 60). Où se trouve donc ce dessin de «Rocket» de la main de Schlegel [59] ?

10 - Willem B. Van Wouw (1822-1878)

Les planches D et E n'affichent que son nom sans ses initiales. Par contre, sa signature (W. Van Wouw) apparaît sur les paysages des planches III, IV, V[60], VI et XI.

REMERCIEMENTS

Au terme de cette étude, je désire exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont apporté leur collaboration durant cette passionnante enquête. Je remercie toutes les autorités administratives et scientifiques qui ont toujours, avec promptitude, répondu à mes demandes.

Je voudrais spécialement remercier Mme Florence Pieters, Bibliothécaire de l'Artis-Bibliotheek d' Amsterdam, qui m'a assuré de son intérêt constant pour cette étude en m'apportant de précieux renseignements.

Quant à la Bibliothèque Centrale du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, c'est à la Direction et à Madame Marie-Françoise Caby que j'adresse mes vifs remerciements pour m'avoir permis de consulter une partie du Fonds Pichot.

Enfin je ne puis oublier ma fille Marguerite I. Tuijn qui a effectué toutes les recherches biographiques et qui a donc ainsi beaucoup facilité mes recherches.

C'est un grand plaisir de remercier Madame Catherine Parpoil, conservateur du Musée International de la Chasse, ainsi que son secrétariat, pour la traduction et la rédaction de mon manuscrit.

BIBLIOGRAPHIE

(ANONYME) 1840. *La Fauconnerie* (chasse au vol). Quelques détails sur les Faucons et l'art de les dresser à la chasse, La Haye.

BÉNÉZIT (E.) 1953-1957. Dictionnaire critique et documentaire des Peintres, Sculpteurs, Dessinateurs et Graveurs de tous les temps et de tous les pays par un groupe d'écrivains spécialistes français et étrangers, Nouvelle Edition.

BRAEKMAN (W.L.) 1981. Uniek Nederlands traktaat over africhting en verzorging van jachtvogels (16e eeuw), Verslagen en Mededelingen van de Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal - en Letterkunde Jrg 1981 Afl. 1, Gent, 48-99.

BRIDSON, GAVIN 1979. An introduction to H. Schlegel and A.H. Verster van Wulverhorst, *Traité de Fauconnerie*, Pion Ltd, London, Johnson Reprint Corporation, New York.

BROUWER (G.A.) 1954. Historische gegevens over onze vroegere ornithologen en over de avifauna van Nederland, Leiden.

BURGERSDIJK & NIERMANS, (E.J.) Brill, libraires, 1904, catalogue de la bibliothèque ... de feu M. le Dr G. Schlegel... vente du 9-11 mai 1904, chez Burgersdijk & Niermans, «Templum Salomonis»..., Leyde.

CHAMERLAT (C.H. de) 1986. *La Fauconnerie et l'Art*, ACR Editions Internationales, Paris.

COLMI, ELSBET 1964. Glanz und Elend einer Lithographischen Anstalt, Arnz & Comp., Düsseldorf 1815-1858, dans : *Veröffentlichungen der Landes* - und Stadt - Bibliothek Düsseldorf, vol. 5, 44 - 67.

COX, HARDING, and HON. Gerald Lascelles, 1892. *Coursing and Falconry*, The Badminton Library, London.

DAM (J.H.) 1955. Paullus G.F.P.N. Merula's Vlught Bedryf uitgegeven en van aanteekeningen voorzien, Haarlem.

ELZENGA (E.) 1986. de Valkerij op Het Loo, The Loo Hawking Club 1839-1855. Catalogus bij de tentoonstelling in Rijksmuseum Paleis Het Loo, 23 november 1986-23 februari 1987, Apeldoorn.

ENGELMANN (Wilhelm) 1846. Bibliotheca Historico-Naturalis, I, 415.

ES, (N.J.A.P.H van) 1913. De Valkerij in Europa sinds de Vroegste Tijden, Arnhem.

EVERDINGEN (Louise van) 1984. Het Loo, de Oranjes en de jacht, Haarlem.

GERVEN (J. van) 1971. Uit Valkenswaards Familiebezit, dans : *Jaarboek* 1970 van het Nederlands Valkeniersverbond «Adriaan Mollen», p. 9-30.

GIJZEN (Agatha) 1938. 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820-1915, Rotterdam.

GILBEY (W.) 1900. Animal Painters in England, London.

HARTING (J.E.) 1891 (repro. 1964), Bibliotheca Accipitraria, London.

HELDMANN, 1955, Johann Jacob Kaup. Leben und Wirken des ersten Inspektors am Naturalien-Cabinet des Gross-herzoglichen Museums. 1803-1873, Darmstadt.

KNOL, HARRIE, et al., eindred., 1993. Valkerij, een passie. Boeken over valkerij uit de collectie van prof AEH Swaen, Den Haag.

LANDWEHR (John) 1976. Studies in Dutch books with coloured plates published 1662-1875, The Hague.

LIDT DE JEUDE (Th.W. van) 1923. F.A. Verster van Wulverhorst, Jaarboekje voor geschiedenis en oudheidkunde van Leiden en Rijnland (Leids Jaarboekje 1923), IL - LV.

LINNÉ (Carl von) 1960. Carl von Linnés Dalaresa, Iter Dalekarlicum, Stockholm.

MERULA, P.G.F.P.N., 1605. Plataten ende ordonnancien op 'tstuck vande Wildernissen, 's Gravenhage.

NIE (G.A. van) 1979. Gesprekken met tobbers, dans : *Jaarboek* 1978 van het Nederlands Valkeniersverbond «Adriaan Mollen», 8-16.

NIE (G.A. van) 1989. Hoe men wilde valken ving, dans : *Een vogel op de hand*, Doorwerth.

NISSEN (Claus) 1953. (Neudruck 1976), Die illustrierten Vogelbcher. Geschichte und Bibliographie, Stuttgart.

NISSEN (Claus) 1978. Die zoologische Buchillustration, Stuttgart.

OORSCHOT (J.M.P. van) 1974. Vorstelijke vliegers en Valkenswaardse valkeniers sedert de zeventiende eeuw, Tilburg.

OVINK (G.W.) 1965. Anderhalve eeuw boektypografie in Nederland, dans : *Anderhalve eeuw boektypografie*, 1815-1965, Nijmegen. Amsterdam, 331-408.

PALMER (A.H.) 1895. The Life of Joseph Wolf, Animal Painter, London.

PICHOT, P.-A., 1890, Exposition Universelle Internationale de 1889 à Paris. *Fauconnerie*. Catalogue illustré, Paris.

PICHOT (P. A.) 1903. Les Oiseaux de Sport, Paris.

SCHEEN (P.A.) 1969-1970. Lexicon van Nederlandse Beeldende Kunstenaars 1750-1950, Den Haag.

SCHLEGEL, G., 1884, Levensschets van Hermann Schlegel, Jaarboek Koninklijke Akademie van Wetenschappen, Levensberichten, 1-97, Amsterdam.

SCHLEGEL (H.) 1849. Antwoord op de vraag : welke vereischten eene natuurkundige teekening moet hebben, om zoowel den natuurkundige als den kunstkenner te voldoen ? Verhandel. Teyler's 2e Genootschap, XXVe Stuk, Erven Bohn, Haarlem.

SCHLEGEL (H.) *et* A.H. Verster de Wulverhorst, 1844-1853 (reprint 1973), *Traité de Fauconnerie*, (Translation Thomas J. Hanlon), Chasse publications, Denver, Colorado.

SCHWERDT, C.F.G.R. 1928-1937. Hunting, Hawking, Shooting, ...Catalogue..., 3 vol., London.

SHERBORN, C. DAVIES, and F.A. JENTINK, 1895. On the dates of the parts of Siebold's «Fauna Japonica» and Giebel's «Allgemeine Zoologie», Proceedings Zoological Society of London, London.

SIMON THOMAS (M.) 1935. Onze Ijslandvaarders in de 17e en 18e eeuw. Bijdrage tot de geschiedenis van de Nederlandsche handel en visscherij, Amsterdam.

SLIJPER (H.J.) 1988. De schetsen van de kunstschilder Dubourcq gemaakt voor het album «Croquis de la chasse», 50 jaar valkerij «Adriaan Mollen» 1938-1988 Nederlands Valkeniersverbond Adriaan Mollen, 81-98.

SOUHART (R.) 1886. (repr. 1971), Bibliographie Générale des Ouvrages sur la Chasse, la Vénerie & la Fauconnerie, Paris.

SWAEN (A.E.H.) 1937. De Valkerij in de Nederlanden, Zutphen.

SWAEN (A.E.H.) 1939. Holländische Falkner, Deutscher Falkenorden 1939 Hft 3/4, 105-107, Dortmund.

SWAEN, 1948. Jacht Bedryff. Leiden.

THIEME BECKER, 1907 , Allgemeines Lexikon der bildenden Knstler von der Antike bis zur Gegenwart, Leipzig.

TUIJN (P.) 1988. Goed bekeken. Een Vogel op de Hand, Doorwerth, 14-15.

TUIJN (P.) sous presse, Sonderland en de valkerij op Het Loo.

UPTON (R.) 1980. A Bird in the Hand. Celebrated falconers of the past, London.

UPTON (R.) 1987. O for a Falconer's Voice. Memories of The Old Hawking Club, Malborough.

VERSTER VAN WULVERHORST (A.H.) 1840. Geschiedkundige Aanteekeningen over het Jagtwezen, Amsterdam.

WALL (J.W.M. van de) 1986. De Valkerij op Het Loo. The Royal Loo Hawking Club 1839-1855, Haarlem.

Le gerfaut d'Islande, prérogative royale

S. FUKS ET C. PARPOIL

Gerfaut blanc. Evert Crynsz Maes (1577-1656). Notez le chaperon aux armes du Prince Maurice ou du Prince Frederic-Henri. Coll. Het Prinsenhof, Delft.

Peuplant les lointaines régions arctiques[1] et nichant notamment en Islande, sur cette île appelée «terre de feu» par les moines irlandais qui commencèrent à la peupler au 8ᵉ siècle, le gerfaut a toujours fasciné l'homme en raison de sa beauté pouvant être immaculée, sa puissance toujours très appréciée chez un oiseau de vol, et enfin sa rareté dans nos contrées. La conjuguaison de ces trois caractéristiques lui conférèrent une valeur appropriée, somme toute exorbitante.

A l'inverse du gerfaut originaire des autres pays nordiques qui peut se rapprocher de nos pays à l'occasion de la migration annuelle, et être alors capturé, le gerfaut d'Islande ne quitte que très rarement son territoire qui lui offre, toute l'année, le moyen de se nourrir et de se reproduire.

«Il est temps de convenir que l'Islande, patrie du gerfaut, n'est pas ce qu'on croyait jadis, en roc inhabitable (...), en un mot une terre de silence et de mort (...). C'est l'île sacrée de l'océan du Nord qui porte au front une couronne de feu, phare sans éclipses (...) pour éclaire la marche des innombrables tribus de migrateurs de tout règne qui sillonnent deux fois chaque année le dessus et le dessous des flots. L'Islande est la station obligée des nombreux oiseaux de passage qui font la traversée de l'Amérique du Nord en Europe (...)[2].»

Le gerfaut blanc a suscité en Europe, dès l'époque médiévale, bien des convoitises humaines. Qu'il soit maître du pouvoir temporel ou bien maître du pouvoir spirituel, l'homme a consacré des fortunes pour s'approprier, tel un joyau, ce bel oiseau lointain qui était, par ailleurs, le meilleur ambassadeur pour servir la diplomatie du moment. L'homme lui a donc de tout temps attribué une incomparable valeur ainsi qu'une symbolique originale. Associé à la notion de puissance sociale, et politique, le gerfaut blanc fut longtemps considéré comme une des meilleurs monnaies d'échange, et comme le plus fascinant des oiseaux de vol.

Les anciennes chroniques nordiques[3] rapportent qu'au 6ᵉ siècle, le roi Rolf Krake effectua une visite à Upsala pour y saluer le roi de Suède : il portait à cette occasion un faucon sur l'épaule. Nous apprenons également qu'un de ses successeurs, Harald Blaatand, percevait de Hakon Jarl, au 10ᵉ siècle, une redevance annuelle de 100 marks or et de 60 faucons ou buses, en contrepartie de laquelle ce dernier se voyait attribuer une partie de la Norvège.

Ayant rang de seigneur, comme tous ses pairs européens, Baldericus (918-977), archevêque d'Utrecht, obtient de l'empereur Otto I le «pagus forestensis»[4] sur le territoire de Drenthe : il y fit construire plusieurs églises dans les villages de Anlo, Beilen, Steenwijk[5] et Vries dont les habitants devaient lui verser, chaque année, un gerfaut blanc probablement capturé dans les environs. En 1359, cette redevance fut remplacée par le «Falkengeld» soit parce que les gerfauts ne survolèrent plus la région, soit parce que les villageois purent cesser ce devoir de capture. Les archives de l'archevêché de

---

[1] - Géroudet (P.) (1965-1984). - *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*. Ed. Delachaux & Niestlé, Lausanne, pp. 246-250.

[2] - Toussenel (A.) (1855). - *Le monde des oiseaux*, 3ᵉ partie, Paris, p. 101.

[3] - Tillisch (C.-G.) (1930). - Historique de la fauconnerie au Danemark, en Norvège et en Islande. Deutscher *Falkenorden*, p. 68.

[4] - Postema (Dr J.-P.-J.) (1989). - Officiel Orgaan van de Historische vereniging Steenwijk en Omstreken, 6e jaargang, n° 4/1989 cit. *Pagus forestensis*. Aartsbisschoppelijk Paleis te Utrecht. Blok, D.P., De vroege Middeleeuwen tot ca. 1150, geschiedenis van Drenthe Ed. Boompers, 1985, Meppel. Amsterdam, p. 141-170.
Jus forestensis, (DDO), n° 62) Ad. Fontes opstellen aangeboden aan professor C. van der Kieft, ter gelegenheid van zijn afscheid als hoogleraar in de Middeleeuwse Geschiedenis aan de Universiteit van Amsterdam, 1984, p. 61-67

[5] - Postema (Dr J.-P.-J.). - op. cit.

Steenwijk[6] conservent un manuscrit (c. 1500) dont les termes confirment le parallèle établi entre la valeur de l'oiseau et la toute puissance ecclésiastique.

Lorsque le sultan Bajazet Iᵉʳ (1347-1403) emporta la victoire de Nicopolis (1396) sur les chrétiens, et fit de nombreux prisonniers dont le comte de Nevers - le futur Jean sans Peur -, Philippe II le Hardi (1342-1404) dut verser une rançon considérable pour obtenir la libération de son fils : entre autres pièces de grande valeur, il aura remis 12 gerfauts blancs. Ce chiffre 12 évoque le nombre des apôtres et ne visait qu'à renforcer l'humiliation, déjà très sérieuse, qu'endossèrent les chrétiens[7]. Notons à titre indicatif que Philippe le Hardi donnait en 1375 la somme de 20 francs à Louis Salart, pour un gerfaut blanc[8] et qu'il se fournit, la même année, une arbalète pour seulement 6 francs auprès d'un «arbalestrier» de Gênes[9].

Tant que l'Islande n'est pas rattachée au royaume de Danemark, et compte tenu du fait que les gerfauts de ce lointain pays demeurent sédentaires, la capture et le commerce de ces oiseaux relevaient d'initiatives ponctuelles et indépendantes. Les commanditaires européens s'adressaient, par l'intermédiaire de leurs fauconniers, aux marchands d'oiseaux d'Europe du nord qui se chargeaient d'obtenir les gerfauts capturés auprès des chasseurs islandais.

Avant la première moitié du 16ᵉ siècle, le royaume de Danemark n'était pas en mesure de maîtriser cette intense activité. En proie à plusieurs crises politiques successives, le Danemark se trouvait de surcroît commercialement dominé par la toute puissance Hanse teutonique depuis le 14ᵉ siècle. A compter de 1536, ce royaume trouve une certaine stabilité. Il se rapproche de la Norvège et étend sa souveraineté au Groënland ainsi qu'à l'Islande que Frederik II (1559-1588) a pu reconquérir. Le Danemark devient alors une puissance commerciale importante auprès de la Hollande. Notons qu'à cette époque le port d'Anvers permet l'accès à l'océan atlantique, et conjugue alors les courants économiques les plus dynamiques établis tant sur mer que sur terre. Le Danemark qui prélève déjà une taxe sur le franchissement du détroit de Sund, s'impose progressivement dans le commerce des gerfauts et jugule ainsi cette hémorragie financière qui lui échappait jusqu'alors.

N'oublions pas qu'au 16ᵉ siècle, les commandes des cours européennes s'amplifient, et qu'à cette époque l'activité des marchands d'oiseaux, implantés notamment dans tous les grands ports de la mer du nord, est considérable et florissante. Les registres commerciaux de la ville de Hambourg (1559-1561) révèlent le nom de Mathias Hoep qui était non seulement marchand d'oiseaux mais aussi l'employeur de fauconniers chargés de se rendre en Islande pour capturer les gerfauts. Ainsi les frères Augustin, Marcus et Jochum Momme, originaires du Sleswig (Danemark), entreprirent, comme bien d'autres contemporains de cette région, un voyage en Islande (1585) pour le compte de M. Hoep[10].

Durant l'époque médiévale, le royaume de Danemark s'est passionné pour la chasse au vol. Quelques-uns de ces rois tels Waldemar I le Grand (1157-1182) et Waldemar Allerdag (1340-1375) entretinrent d'importantes fauconneries[11] avec tout le personnel et les frais que nécessite ce type d'équipage. Par contre, après cette période, il semble que la chasse au vol ait été modérément pratiquée, en tout cas avec moins d'ardeur qu'elle le fut dans d'autres pays. Frederic II entretenait dans la région de Schonen, à Barsebäck, un maître fauconnier pour diriger son équipage qui sera démonté un mois plus tard. Il faudra attendre le dauphin Christian, le futur roi Christian V (1670-1699), qui créera en 1664 un brillant équipage qui ne sera démonté qu'en 1811.

Au 16ᵉ siècle, le souverain du Danemark s'engage désormais dans le commerce des gerfauts dont il assure la promotion auprès de toutes les cours européennes. L'Allemagne, la Russie et le Portugal continueront d'ailleurs de s'approvisionner auprès du Danemark jusqu'au début du 19ᵉ siècle. Le maître fauconnier du Roi, le «Falkenmester», s'embarque donc chaque été pour Reykjavik. Nous savons qu'il est assisté d'un contremaître, de plusieurs valets et d'apprentis qui recevaient, en plus de leur salaire, leur tenue composée d'un habit, d'un gilet, d'une culotte, d'une paire de bas et d'un

---

[6] - Archives du Palais de l'Archevêché de Steenwijk. Cartularium, N° 1, f° 68v et 69.

[7] - Tillisch (C.-J.) (1949). - Falkenjagten og dens Historie, P. Haase & Sons Forlag, Copenhague, p. 85.

[8] - Prost (B) (1902-1913). - Inventaires mobiliers et extraits des comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, Paris, réf. 2305.

[9] - Prost (B), op. cit., réf. 2369.

[10] - D. Kanc. Registre over alle Lande, n° 7, 1559, f° 414, cit. Marie Simon Thomas, 1935, Onze Ijslandvaarders in de 17e en 18e eeuw, bijdrage tot de geschiedenis van de Nederlandse handel en visserij, Ed. N.V. uitgeversmaatschappij ENUM, Amsterdam, p.37.

[11] - Tillisch (C. J.) (1930). - Geschichtliches ber die Falknerei in Danemark, Norwegen und Island. Deutscher Falkenorden, p. 6.

chapeau[12]. Arrivé pour le 24 juin à Bessastadir, il se fait présenter au Falkenhus, par les chasseurs islandais, tous les oiseaux capturés. Durant une semaine, le maître fauconnier examine les dits oiseaux, les sélectionne et réserve les meilleurs pour son souverain. Les chasseurs islandais sont ensuite payés en fonction de la qualité des oiseaux et de leur couleur : 7 rixdales pour un gerfaut de couleur grise ; 13 à 15 rixdales pour un gerfaut de couleur «ventre de biche» ; et 15 à 20 rixdales pour un gerfaut de couleur blanche. Notons qu'en 1764, les chasseurs reçoivent 4 rixdales pour un faucon blanc, et 2 rixdales pour un faucon gris tandis qu'en 1787 les prix seront sensiblement les mêmes qu'au 16ᵉ siècle[13]. Le maître fauconnier réglait également la valeur nécessaire à la nourriture des oiseaux entre le 24 juin et le jour de l'embarquement pour Copenhague. Rappelons qu'au 18ᵉ siècle, le bétail se faisant rare en Islande, il fallut importer des boeufs et des moutons pour alimenter les oiseaux qui consommaient au Falkenhus 72 boeufs, 39 moutons et 65 agneaux[14].

Le rôle du maître fauconnier, qui est un grand professionnel, est déterminant. C'est lui qui est chargé non seulement des expéditions et des acquisitions des oiseaux en Islande, mais aussi c'est lui qui veille ensuite à leur affaitage. Enfin, c'est au maître fauconnier que revient la délicate charge de suggérer au roi quels peuvent être les oiseaux à adresser aux monarques et princes commanditaires. Ainsi pour l'année 1744, l'islandais W. Verhoeven aura présenté 173 oiseaux dont 6 blancs et 167 gris, et aura perçu la somme de 1342 rixdales : le gerfaut blanc valant en moyenne trois fois plus qu'un gerfaut gris. Ce même Verhoeven aura présenté, en 1767, 211 oiseaux dont seulement 4 blancs, et en 1787, 87 oiseaux dont 12 blancs. Cet extrait des comptes (1731-1795) dressé par le Dr. J. M. P. van Oorschot[15] permet de constater que, si le gerfaut blanc a toujours été plus rare que ses congénères gris ou couleur «ventre de biche», sa présence aura été irrégulière.

La présentation des oiseaux à la cour de France s'effectuait, aux 17ᵉ et 18ᵉ siècles, généralement à l'occasion des vœux de nouvelle année en présence du roi, des ambassadeurs, des princes de sang, des hauts dignitaires de la couronne, des fauconniers du roi et du maître fauconnier du roi de Danemark. Si Louis XIV et ses successeurs ne se passionnèrent pas pour la chasse au vol, ils conservèrent néanmoins la traditionnelle remise des «Oiseaux du nord» (une vingtaine), dans les jardins du château de Versailles. Le fauconnier danois remettait le plus bel oiseau au Grand Fauconnier du royaume de France qui était le seul, avec le Grand-Maître de l'Ordre de Malte, à avoir l'insigne privilège de remettre sur le poing du souverain, le faucon[16]. A partir de la seconde moitié du 18ᵉ siècle, plusieurs cours européennes réduirent progressivement, ou supprimèrent leur fauconnerie : le roi de Danemark, soucieux de ne pas faire les frais d'une remise inutile, pria les ambassadeurs de l'informer des besoins de leur souverain. Les différents équipages de vol de la fauconnerie royale française furent supprimés en 1787, c'est alors que cessèrent ces cérémonies fastueuses.

J. Anderson (1674-1743) nous enseigne[17] sur le type de piégeage traditionnellement employé pour capturer les oiseaux propres à la chasse au vol que les fauconniers campinois appelaient le «legge»[18] et ont utilisé jusqu'en 1927. Il s'agit de mettre en place des appelants (pie-grièche) dont les cris, à l'approche des rapaces, avertissent le chasseur caché qui lâche aussitôt un pigeon retenu par une ficelle. Le rapace aperçoit le pigeon, le plaque au sol, et c'est à ce moment qu'un filet s'abat sur lui et que la capture peut s'effectuer. Les fauconniers allemands procédaient sensiblement de la même manière (voir texte de M. Ergert dans ce chapitre).

Originaire d'une famille de négociants suédois, installés à Hambourg, J. Anderson connut un commerçant qui fit la traversée entre l'Islande et le Danemark sur un navire qui amenait précisément les faucons du Roi. Ces témoignages permettent donc de mieux appréhender les conditions dans lesquelles cette marchandise si délicate et si précieuse voyageait. Juste avant de hisser les voiles, il fallait tout d'abord tuer boeufs et moutons dont la viande allait ensuite être accrochée aux mâts et aux cordages des navires. Il fallait de plus prévoir du bétail vivant au cas où le navire ne pourrait aborder quel-

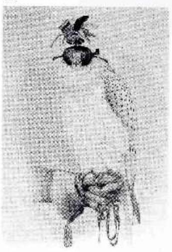

Le Groënlandais, Planche 1 du *Traité* de Schlegel. Coll. Musée International de la Chasse, Gien.

---

[12] - Oorschot (J.-M.-P.) (1974). - Vorstelijke vliegers en Valkenswaardse valkeniers sedert de zeventiende eeuw, Stichting Zuidelijk Historisch Contact, Tilburg, p 89.

[13] - Dementiew (G.P.) (1960). - Der Gerfalke, Aztemsen Verlag, Wittenberg Lutherstadt, pp. 52-54 ; Oorschot, op. cit., p. 91.

[14] - Tillisch, op. cit., p. 135 ; Oorschot, op. cit., p. 91.

[15] - Oorschot, op. cit., annexe E, p. 296.

[16] - Charliat (P.) (1929). - Les oiseaux du Nord et la fauconnerie royale. Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine et Oise, Librairie Léon Bernard, Versailles, pp. 121-122.

[17] - Anderson (J.) (1954). - *Histoire naturelle de l'Islande*, Ed. Michel Lambert, Paris.

[18] - Oorschot (Dr. J.-M.-P.). - op. cit., p.37.

qu'île en cours de route. Débarrassée de la graisse, la viande était coupée en filaments bien minces et mêlée avec de l'huile et des oeufs. Les soins apportés aux oiseaux étaient quotidiens et multiples tant ils suscitaient «une attention inimaginable pour les conserver». Chaperonnés, les oiseaux reposaient dans des châssis recouverts de minces lattes de bois tapissées de gazon pour éviter que «leurs jambes s'échauffent et deviennent sujettes à une espèce de goutte» ; le vide compris entre le chassis et les lattes était garni de cordes tendues afin qu'en cas de gite «les faucons trouvent où s'appuyer et que leur chute soit légère».

Après un voyage de 6 semaines, les faucons arrivaient à Copenhague. Les commanditaires avaient alors plusieurs possibilités pour les faire acheminer : soit ils envoyaient leur maître fauconnier à Copenhague pour choisir, acquérir et transporter les faucons, soit ils achetaient les services des fauconniers d'Europe du nord pour procéder aux transactions et aux expéditions. L'Espagne et le Portugal, très éloignés du Danemark, firent donc appel à ces intermédiaires dont Dionysius Bynen, Christian Verhoeven, et Jacobius Weymans qui étaient originaires du Brabant. Les oiseaux destinés à l'Angleterre, la Tunisie, le Maroc et le Portugal étaient acheminés par la marine marchande ou bien la marine de guerre[19]. Notons que ces fauconniers qui se rendaient ainsi à travers toute l'Europe, et séjournaient dans les cours étrangères, étaient à l'honneur et recevaient de confortables gratifications : il était par exemple d'usage à la cour de France, aux 17e et 18e siècles, de remettre 2000 livres au fauconnier du roi du Danemark. Notons que Louis XV décida d'offrir pour des raisons de susceptibilité diplomatique à Frédérik V 4000 bouteilles de vin de Champagne et de Bourgogne, et presque autant à ses ministres et au grand veneur[20].

Ces mesures mises en place par le royaume de Danemark ne sont pas encore suffisantes pour enrayer les captures sauvages ainsi que le commerce illégal de ces oiseaux de vol tant recherchés. Le roi Christian IV est donc amené en 1614 à instituer un monopole dont les termes obligent les fauconniers en partance pour l'Islande à : posséder un permis de capture délivré par le royaume, à voyager sur les navires de la compagnie d'Islande, et à présenter au retour, à Copenhague, tous les oiseaux aux autorités qui prélevaient une taxe sur chacun d'eux.

Ainsi la famille Mumme, précitée, qui avait émigré aux Pays-Bas et obtenu sa naturalisation (Mom), entre au service de Johan Verbrugge[21] (ou Van der Brugge), maître fauconnier du prince Maurits de Nassau (1567-1625). Le 31 décembre 1620, J. Verbrugge obtient précisément pour une durée de 12 années ce permis de capture qui sera ensuite reconduit, pour lui et son fils, jusqu'en 1644. Durant toute cette longue période, J. Verbrugge établit sa fortune, fixe le prix de vente des oiseaux que capture Marcus Mom, et prélève pour chaque oiseau une taxe de 11/2 rixdale. Marcus Mom échappera rapidement à sa vigilance et mènera un commerce parallèle avec l'Angleterre et l'Allemagne. Ambitieux, M. Mom achète, en 1637, la licence à vie de Willem Adams de Helsingör et construit, non sans problème avec la justice, son propre empire commercial. Aidé de ses fils Marcus et Johan, il parcourt toute l'Islande et y emploie des chasseurs locaux. Ne respectant pas les closes de capture établies par le royaume du Danemark, Mom utilisera les navires anglais pour acheminer les faucons et échapper ainsi au contrôle des autorités danoises : son permis lui sera supprimé entre 1643 et 1646. Grâce au prince d'Orange, Frederik Hendrik, il put recommencer ensuite son activité et repartir pour l'Islande sans pour autant songer à verser sa redevance à J. Verbrugge qui lui réclama pour la période de septembre 1641 à décembre 1648, plus de 767 florins : cette somme correspondait à la capture de 180 à 200 faucons. En 1648, Mom perdit pour la seconde fois son permis et poursuivit néanmoins son commerce illicite. En 1660, la guerre qui oppose le Danemark à la Suède lui permettra d'échapper, une fois de plus, au contrôle de la compagnie islandaise. Décédé en 1667 à Rotterdam où il avait acquis une maison appelé «De Witte Valk» (Le Faucon Blanc), Mom aura dominé, à sa manière, la capture des faucons en Islande que le Danemark interdit aux étrangers en 1662.

---

[19] - Tillisch, op. cit., pp. 334-641 ; van Oorschot, op. cit., p.98.

[20] - Charliat, op. cit., pp. 123-124.

[21] - Not. Laurens Keting, 19 juni 1612, n°4, f°93, Simon Thomas (Matte), op. cit., pp. 37-52.

Christian V (1670-1699) donnera au royaume danois le plus bel équipage d'oiseaux de vol qu'il n'ait jamais connu puisqu'il sera maintenu jusqu'en 1810. Installé à Frederiksberg, près de Copenhague, cet équipage était soigné dans le Falkengaarden que dirigeait le Grand Veneur, le Baron von Gram. Notons que la fauconnnerie danoise fut servie au 18e siècle par plusieurs professionnels hollandais : Martin Verbraken en 1704, Hendrik Verhagen de 1722-1755 et Verhoeven entre 1755-1777 (ou 1784).

Force est de constater que les fauconniers d'Europe du nord ont depuis l'époque médiévale acquis une solide réputation qui se confirmera jusqu'au 18e siècle. Installés sur le vaste plateau de la Campine, terre de landes à bruyères, que survolent deux fois par an les oiseaux migrateurs, les habitants s'organisent autour de cette activité, à défaut de pouvoir cultiver leur sol tourbeux impropre à la culture. Région successivement bourguignonne et espagnole, elle fut ensuite amputée, en 1609, de sa partie septentrionale qui fut cédée aux Provinces-Unies et qui abrita les protestants. La Belgique catholique vit donc ses fauconniers protestants fuir (voir texte de M.Van Ende dans ce chapitre) et s'installer à Valkenswaard devenue hollandaise. Ils y créèrent un centre fauconnier important et se firent apprécier dans l'Europe entière pour la capture et l'affaitage des oiseaux.

REMERCIEMENTS

Pour leurs aimables communications et avis, nous remercions MM. Niels H. Christensen (Danemark), Harrie Knol, et les Dr. van Oorschot, Postema et van de Wall.

La chasse au vol en France
à l'époque médiévale et sous l'ancien régime

C. PARPOIL

La chasse au faucon. Bas-relief, début 16e siècle. Musée Saint-Martin, Tours.
Cliché du Musée.

Nul n'ignore combien les rois et les princes de toute l'Europe médiévale et orientale aimèrent à s'entourer d'animaux les plus divers, sauvages et domestiques. Ils appréciaient vivre en leur compagnie au sein même du palais, à se déplacer avec eux, et à faire aménager dans les parcs quelques loges, enclos, volières, chenils et bassins pour contenir toute cette population animale qui ne manquait pas d'amuser la cour, de rehausser son prestige, et pour une part non négligeable de nourrir quotidiennement de fort belles chasses.

Ce résumé a pour objectif de mettre en valeur certains manuscrits méconnus qui n'auront pu, jusqu'à ce jour, être rassemblés et portés à la connaissance d'un large public.

Les manuscrits les plus anciens (les premiers datant du 12e siècle) ont été portés à notre connaissance par les Archives Départementales des Hautes-Pyrénées[1]. Elles concernent les fors de Bigorre, les fors de Béarn, les coutumes du Val d'Aran, les coutumes de la Barousse, et enfin le droit d'hébergement de l'Abbé de Saint-Pé à Clarac.

Les fors de Bigorre

Les *fors* de Bigorre, rédigés autour de 1110 sur l'ordre du comte Bernard se présentent comme une charte de paix et des anciennes coutumes en usage dans le comté de Bigorre au milieu du 11e siècle. Leur rédaction avait surtout pour but, semble-t-il, de faire connaître et de fixer les droits du comte vis à vis de ses vassaux, clercs, chevaliers, hommes libres ou non, et de remédier dans le cadre de la paix de Dieu à des abus et à des innovations venant perturber les rapports sociaux anciennement établis. Il s'agit d'un texte latin qui a été principalement conservé par deux cartulaires de Bigorre, copiés tous deux vers la fin du 13e siècle[2]. Parmi la cinquantaine d'articles[3] que comporte ce document, six concernent la chasse et la pêche dont les suivants :

— «qu'il n'y ait point de poule dans le moulin auprès duquel est porté le faucon : si un chevalier en trouve une, qu'il s'en empare s'il le veut» (f° 21).

— «que jamais le paysan ne pêche ni ne chasse pour son propre compte, mais seulement pour le compte des monastères ou chevaliers» (f° 21).

— «qu'il (le paysan, rusticus) n'ait ni épervier, ni faucon» (f° 21).

— «nous interdisons à tous la chasse, la pêche, le droit de tenir taverne, d'avoir faucon et épervier, excepté aux monastères et aux chevaliers qui suivent l'armée et rendent le service de plaid et de cour» (f° 21 v°).

Les fors de Béarn

Le *For général de Béarn*, tel qu'il nous est parvenu, est une compilation de dispositions juridiques rédigée en béarnais au 15e siècle dont les éléments les plus anciens remontent au 12e siècle. Il contient trois articles concernant la chasse et la pêche[4] dont celui-ci :

---

[1] - Correspondance de M. Le Nail, Directeur des Archives Départementales des Hautes-Pyrénées, le 23-02-94.

[2] - Le premier est conservé dans le Trésor des Chartes de Pau (Arch. Départ. des Hautes-Pyrénées, E 368).

[3] - La traduction est proposée par J. Fourgous et G. de Bezin, auteurs de l'ouvrage Les fors de Bigorre, in Bulletin de la Société Ramond, 1901, p. 180 sqq.

[4] - Publiés et traduits par P. Ourliac et M. Gilles, Les fors anciens de Béarn, Paris, C.N.R.S., 1990, 741 p., pp. 188-189.

Pierre tombale provenant de Javarzay, 12e siècle. Musée du Donjon, Niort.
Cliché du Musée.

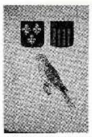

LE LIVRE DE L'EPERVIER, Copie Caylus, 17e siècle, Archives Municipales de Millau.

LE LIVRE DE L'EPERVIER a été rédigé en 1668. Considéré comme le livre d'or de la ville de Millau et le Cartulaire de la Commune, il s'agit d'une transcription d'un registre de la moitié du 14e siècle. L'entête du livre représente les armes de France et celles d'Aragon ainsi qu'un épervier qui donne son nom au registre pour la raison suivante. Selon ce registre, il est demandé que «le roi de tous les oiseaux de chasse, c'est-à-dire Monseigneur l'Epervier soit et doive être quitte des dits péages». L'épervier entrait donc dans la villa de Millau en franchise et en faisait profiter tous les oiseaux soit entièrement, soit par moitié, suivant qu'ils passaient derrière lui pour lui faire honneur ou simplement avec lui. Le Rouergue accordait donc à cette époque une importance toute particulière à la chasse au vol (L. Constans, Le livre de l'Epervier, Paris, Ed. Maisonneuve et Cie, Paris, 1882, introduction). A propos de cette franchise, nous savons que, le 13 janvier 1418, une saisie fut faite par le fermier de la leude (taxe sur la circulation des marchandises) del Volo (Le Boulou) sur un marchand de faucons allemand, se disant franc de tout leude parce qu'il avait un épervier sur la première de ses trois barres où reposaient 42 faucons qu'il voulait faire passer par le leudaire (Arch. Départ. des Pyrénées Orientales, 1 B 219, f° XVI). Il sembla donc que cet affranchissement n'ai pas été systématique à l'époque médiévale.

— «Peine de celui qui vole des oeufs d'autour ou d'épervier».

«Il est établi que personne ne doit voler des oeufs d'autour ou d'épervier : et s'il advenait que quelqu'un le fasse et qu'on puisse le prouver et le savoir de bonne science, que le vicomte en ait une amende de six sous» (81). Notons que cette même peine concernait la capture d'une perdrix rouge (82).

Les coutumes du Val d'Aran

Les coutumes de la vallée d'Aran, confirmée le 5 novembre 1298 par Arnau de Saint Marsal, lieutenant du roi de Majorque, contiennent un article concernant le droit de chasse des habitants de la vallée[5] :

«De plus, ils ont et possèdent les bois librement et sans aucune redevance ; ils doivent et peuvent chasser, tout gibier et en prendre éperviers, faucons, autours et autres espèces d'oiseaux».

Ces coutumes sont confirmées à Lerida le 23 août 1313 par le roi Jacques II d'Aragon dans des termes différents[6] :

«De plus nous accordons la disposition contenant qu'ils ont et possèdent en toute liberté les bois et les forêts, qu'ils peuvent y prendre du bois, des cercles, des poutres, des matériaux de couverture et toute sorte de bois pour leur usage et leur besoin. Ils peuvent aussi y chasser éperviers, autours et faucons, et celui qui le premier a trouvé des nids de ces rapaces peut les enlever du nid comme son propre bien, les vendre et les donner à qui il veut ...».

Notons au passage de le royaume de Majorque (1276-1344), dont Perpignan était la capitale, comprenait les îles Baléares, les comtés de Roussillon et de Cerdagne, ainsi que la seigneurie de Montpellier. Le fonds de la Procuration Royale de Majorque et celui de la Procuration Royale des Comtes de Roussillon et de Cerdagne témoignent de la volerie royale entre 1338 et 1345[7]. Ce royaume éphémère fut ensuite annexé au royaume d'Aragon : nous nous intéresserons au document suivant (rédigé à Perpignan et daté du 31 août 1456) qui relate un évènement hors du commun[8] : «Sequestre entre les mains de Petrus Bartholomei, hôtelier de Perpignan de dix-sept oiseaux (faucons, éperviers et autours) appartenant à Bernardus Mora, fauconnier de la ville de Valence, mort *ab intestat* à Durban, dans le royaume de France, pour les tenir au nom du roi d'Aragon et obtenir certificat des héritiers ou successeurs du défunt. Les oiseaux sont estimés 12 livres pièce (faucon)». Evidemment, sans autre document complémentaire concernant ce fauconnier qui n'est pas au service du roi d'Aragon, on ne peut que supposer qu'il effectuait un long déplacement avec ses nombreux oiseaux de haut-vol et de bas-vol. Venait-il de les acquérir dans le royaume de France pour ensuite les vendre en

---

[5] - Texte latin d'après l'édition de Ferran Valls Taberner, Privilegis i ordinacions de les valls pirenenques, I. Vall d'Aran, Barcelone, 1915, p. 12. Traduction des Archives Départementales des Hautes-Pyrénées.

[6] - Ibidem, p. 25.

[7] - Archives Départementales des Pyrénées Orientales. 1 B 95 (f° 3, 4 et 132) ; 1 B 97 (f° 37).

[8] - Document conservé aux Archives Départementales des Pyrénées Orientales, Chambres du Domaine de Roussillon et de Cerdagne, 1 B 406 (f° 138).

Aragon, ou bien les ayant capturés en Aragon, allait-il les vendre dans le royaume de France? «Pièces» de valeur, ces biens ne pouvaient être remis aux héritiers du défunt que sur présentation d'un certificat ; présumons alors que l'hôtelier, qui dût probablement assurer l'entretien de ces oiseaux précieux durant plusieurs jours avant de les remettre à leur nouveau propriétaire, hérita momentanément d'une délicate situation peu ordinaire.

Les coutumes de la Barousse

Les coutumes de la Barousse et de la baronnie de La Barthe, datées du 20 février 1398 (v. st.) sont insérées dans une vaste compilation rédigée au 18ᵉ siècle pour les besoins d'un procès sur la co-seigneurie de la Barousse, terre correspondant à peu près, aujourd'hui, au canton de Mauléon-Barousse dans le département des Hautes-Pyrénées[9] :

«De plus le seigneur de Bramevaque a ses zones d'aires d'oiseaux dans la vallée de Ferrère et le seigneur de Mauléon dans celle de Baralampla (il pourrait s'agir de la vallée de Sost) de sorte que dans les dites zones d'aires, l'un ne doit rien réclamer à l'autre. Chacun a ses faucons dans sa zone d'aires de sorte que personne d'autre ne doit rechercher ni prendre de faucons (...) ; et s'il s'agissait autrement, qu'il soit convaincu de vol». Notons que, la capture irrégulière des animaux sauvages que serait tenter de pratiquer sur ce territoire une personne, ni noble, ni clerc, entraîne le versement aux co-seigneurs du *lo servici*, c'est-à-dire une partie précise du corps de l'animal. S'il y a vol, l'intéressé paiera une amende de 60 sous et se verra confisquer le gibier. En était-il de même pour le vol des aires des oiseaux chasseurs, le Cartulaire de la Barousse ne le précise pas.

Le droit d'hébergement de l'abbé de Saint-Pé à Clarac

Un Cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pé de Generès contient la substance d'un acte du 11 novembre 1433, retenu à Nay et fixant les droits d'hébergement de l'abbé sur un casau (jardin) situé à Clarac[10] :

«Au *casau* du Péré, au bout du pont de Nay, avec toutes ses terres et dépendances (l'abbé possède un) droit d'hébergement avec sept cavaliers et leurs chevaux et avec trois piétons. Que le cheval de Monseigneur l'abbé ait un quartére d'avoine et les six autres chevaux une ration suffisante. Et si Monseigneur l'Abbé menait lévriers ou chiens, que tous aient suffisamment à manger ; et s'il a autour ou faucons ou éperviers, qu'il ait une poule ; et cela une fois dans l'année».

Si l'exercice de la chasse, quel qu'il soit, est à l'époque médiévale soumis non seulement à l'autorisation mais aussi aux redevances du seigneur souverain, et s'il est interdit théoriquement aux personnes non nobles, et notamment aux paysans qui pourraient en tirer un profit personnel, nous constatons que, dans les Pyrénées, ce droit seigneurial n'aura pas toujours été stictement appliqué et qu'il aura été étendu très tôt aux habitants du domaine concerné[11]. Notons que cet élargissement concernait les chasses aux pièges ainsi que pour la vénerie, alors que la chasse au vol n'aura fait l'objet d'aucune dérogation, comme d'ailleurs dans toutes les autres régions : il était donc interdit de posséder un autour, un épervier ou bien un faucon qui étaient des oiseaux seigneuriaux protégés et dont les aires étaient dûment surveillées. Nous verrons plus loin quelles ont été les dispositions que prirent les rois de France à l'égard des nids de ces oiseaux de prestige et de chasse.

Les ducs de Bourgogne

Les ducs de Bourgogne, et plus particulièrement Philippe le Hardi (1363-1404), accordèrent aux ménageries réparties sur l'ensemble du territoire ducal ainsi qu'aux divers plaisirs qu'ils en tiraient, un intérêt et des moyens considérables inégalés dans tous les autres châteaux de cette époque. Marguerite de Flandres jouait avec ses tourte-

«Le Bréviaire d'amour» (codex provencal) - Mai, Fauconnier à cheval (F° 58 v°). Maître Ermengol de Béziers, 13ᵉ siècle. Coll. Bibliothèque Royale, Escurial.
Cliché Giraudon.

Entrevous d'un plafond de l'Hôtel de Nèves (13ᵉ siècle). Coll. Société Archéologique de Montpellier.

---

[9] - Cette compilation forme un gros registre in-folio entièrement déreliè, conservé sans cote aux Arch. Départ. des Hautes-Pyrénées, et est connu sous le nom de Cartulaire de la Barousse.

[10] - Saint-Pé de Generès est aujourd'hui Saint-Pé de Bigorre. Ne subsiste qu'une copie du 18ᵉ siècle, publiée par Gaston Balencie, «Documents historiques relatifs à l'abbaye de Saint-Pé», Annuaire du Petit Séminaire de Saint-Pé, 1887, Bagnères, s.d., 462 p. Ce droit d'hébergement a été fixé par Monseigneur Raymond-Aymeric de Bazillac, abbé du monastère de Saint-Pé.

[11] - J.F. Le Nail, La mise en plan des structures économiques, Bigorre et Quatre Vallées, sous la direction de J.P. Soulet et J.F. Le Nail, Pau 1981, t.I, p. 79.

relles blanches et le marsouin que le Duc lui offrit ; la volière de son château de Hesdin était à l'époque la plus grande «cage à oiseaux du royaume». Des singes venus d'Inde côtoyaient quelques léopards, tandis que plusieurs paons se dressaient dans la salle d'apparat du palais. Rappelons également que le Comte Jehan, le futur Jean sans Peur, disposait d'un «garde des rossignols et oiseaux de chambre» : il était chargé de l'entretien des chardonnerets et autres oiseaux chanteurs que contenaient pas moins de 24 cages pendues au baldaquin de son jeune maître[12].

Les pièces d'archives provenant de la Chambre des Comptes des ducs de Bourgogne[13] attestent de cette passion pour le monde animal, bien avant donc celle que Louis XIV aura vécue avec la création de la ménagerie du château de Versailles. Ces manuscrits des 14ᵉ et 15ᵉ siècles prouvent également combien les ducs de Bourgogne se passionnèrent tant pour le déduits des chiens que pour celui des oiseaux. Voler les oiseaux et les servir étaient une jouissance quotidienne que dirigeait le maître fauconnier puis le grand fauconnier, à l'aide du personnel permanent maintenu dans les diverses propriétés du duché.

La quantité et parfois la rareté des oiseaux de vol, capturés sur place sous l'autorité du maître des tendues, ou bien acquis par les fauconniers auprès de marchands spécialisés, ou bien encore reçus en présent, ne manquaient pas de rehausser le prestige des ducs ainsi que le faste de leur brillante cour où magnifiscence rimait avec élégance. Cultivés, grands amateurs d'art, mécènes et veneurs, les ducs de Bourgogne possédaient une bibliothèque de grande valeur. N'est-ce pas pour Philippe le Hardi, prisonnier en Angleterre avec son père le Roi de France Jean le Bon, que Gace de la Bugne, chapelain du roi, rédigea le traité, sous forme de poème *Cy devise le jugement des chiens et des oyseaux lequel est plus beau deduit ?* N'est-ce pas sur ordre de Philippe le Bon que le *Livre des deduis du Roi Modus et de la Reine Ratio* fut enluminié ? N'est-ce pas enfin au duc que Phoebus dédicaça le *Livre de Chasse ?* Il y a tout lieu de penser que l'inventaire de la Bibliothèque de Bourgogne, dressé en 1467, contenait le *De arte venandi cum avibus* que rédigea vers 1240 l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen (1218-1250).

Héritier de la passion cynégétique de son père, nourri des exemples donnés à la cour de France par Philippe Auguste, Saint Louis et Philippe le Bel, Philippe le Hardi s'emploie à conserver à la cour de Bourgogne non seulement les équipages de vénerie mais aussi les équipages de chasse au vol mis en place par son prédécesseur Philippe de Rouvres (1349-1361).

Chasse au faucon. Fresque, 1343, Ecole d'Avignon. Palais des Papes.
Cl. Giraudon.

Effets du Bon Gouvernement à la campagne (détail) : départ pour la chasse au faucon. Fresque d'A. Lorenzetti, 1338, Palazzo Publico, Sienne.
Cliché Giraudon.

---

[12] - Loisel (G.) 1912. - *Histoire des ménageries de l'Antiquité à nos jours*, Ed. Doin, Paris, 3 vol.

[13] - Prost (B.) 1902-1913. - *Inventaires mobiliers et extraits des comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois*, Ed. Leroux, Paris, Tome I et II.

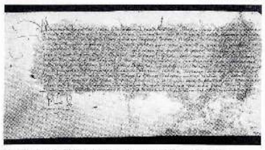

Mandement de Philippe le Bon de payer à Wisse de Le Gop, marchand d'oiseaux de proie, la somme de 700 salus d'or pour 5 gerfauts et 5 tiercelets de gerfauts de Norvège, dont Philippe le Bon en a gardé 2 par-devers lui et en a envoyé au roi d'Aragon. 8 novembre 1446. B 1992/59 634. Coll. Arch. Dép. Nord , Lille.
Cliché J.Y. Populu.

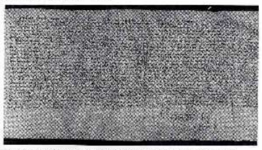

Mandement de payer à Jean d'Alennes, grand fauconnier et échanson de Philippe le Beau, la somme de 1640 livres pour sa pension annuelle et les gages des fauconniers à cheval et à pied et les fournitures nécessaires à savoir : ... 32 livres par an pour «sonnettes, chapperons, gans, gibesières, loires (leurres), picques et autres nécessitez à ce servans». 19 mai 1495. B 2125/70511. Coll. Arch. Dép. Nord, Lille.
Cliché J.Y. Populu.

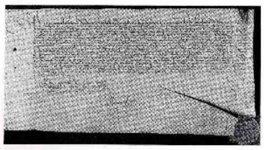

Mandement de Philippe le Beau de délivrer à Jean Van der Aa Le jeune la somme de 36 livres pour avoir fait porter 8 sacres de «Toulettes» en Espagne jusqu'à Malines pour 2 compagnons fauconniers à pied. 12 mars 1504. B 2186/73325. Coll. Arch. Dép. Nord, Lille.
Cliché J.Y. Populu.

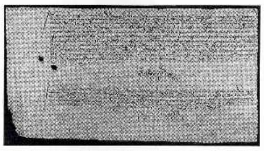

Quittance de Georges de Tasse, marchand de draps de laine de Bruxelles de 27 livres 2 sous 6 deniers pour «35 aulnes de drap noir doublé croix d'Ypres» pour habiller 6 fauconniers espagnols que le roi a nouvellement receu en son service par-dessus treize fauconniers estans en son service soubs monseigneur Floris d'Isselstein». B 2194/74242. Coll. Arch. Dép. Nord, Lille.
Cliché J.Y. Populu.

La volerie du duc était importante. Elle nécessitait donc des dépenses à la mesure de sa passion qu'il assouvissait dans ses propriétés qui s'étendaient jusqu'aux dix-sept provinces des Pays-Bas (de nos jours la Belgique et la Hollande).

Les dépenses de Philippe le Hardi, en matière de chasse au vol, concernent tant les frais inhérents aux gages de ses nombreux fauconniers, que l'entretien de tout le personnel auxiliaire, que l'obtention, la surveillance et l'armement des divers oiseaux de vol qu'il se procurait régulièrement soit pour grandir son vol, soit pour remplacer les pertes. Ajoutons qu'une part non négligeable est donnée aux dépenses liées aux tenues de chasse du duc et à celles de ses fauconniers qui l'accompagnaient dans tous ses déplacements. Aussi, en raison du rang que les fauconniers occupaient au sein même de la cour, Philippe le Hardi les gratifiait fréquemment et veillait à ce qu'ils soient parés des plus belles étoffes, et qu'ils soient dotés des fournitures les plus somptueuses qui ne pouvaient être que le reflet de sa puissance, de sa splendeur et de sa reconnaissance. Ainsi le 7 janvier 1365, le duc gratifie son fauconnier Guillaume de Bons de 4 deniers d'or franc, pour avoir un jupon et un houseau. Pour le mariage de Jean et de Marguerite de Bourgogne à Cambrai (1385), furent confectionnées 247 livrées de satin destinées aux écuyers, bourgeois, valets de chambre, fauconniers, ménetriers et autres officiers[14].

Le 25 août 1367, Geoffroy Poncin, «demourant à Paris» touche 6 fr. «qui lui estoient pour deux gibecières de soie, l'une pour Monseigneur et l'autre pour messire Guy de La Trimoille, chevallier, son chambellain, et pour 6 autres gibecières pour les fauconniers de Monseigneur, et pour 4 petits flacons pour mettre yeau (eau) pour les diz faucons[15]. Ce même marchand peaussier fournissait, en 1372, 7 autres «gibacières et 3 lorres (leurres) pour les fauconniers de Mgr[16].

Le 7 décembre 1367, le duc achète de Guillaume de Fueilloy, «ganthier et vallet de chambre du Roy : 2 paires de grans gans de chameau, les uns fourrés de martre et les autres de menu vair, 12 f. ; une autre paire de gans de chameu, fourrés d'escarlate vermeille, 3 fr. ; et 6 paires de petits gans de chameu la moitié fourré de menu vair et l'autre moitié de chevrotin, 9 fr.». Il faut encore payer le 21 décembre 1367, au même «ganthier pour 6 paires de gans de cerf pour les fauconniers de Monseigneur, et pour longes pour ses faucons, 14 fr.»[17].

Il est donc notable que le duc aimait porter des gants et en changer, et qu'il devait en user énormément lors de ses parties de chasse au vol. Petits ou grands, confectionnés dans des peaux diverses, ces gants lui servaient à bien d'autres plaisirs tel que le jeu de la paume. Le 15 mai 1368, il achète au même Guillaume de Fueilloy, «4 paires de gans pendans de louveteau, couvers de chevrotin et brodés de boutons d'or à 2 fr. la paire (...) et un gans senestre à fauconnier de 1 fr[18]. Le 6 février 1371, le duc «passe en compte 4 fr. payés à Lorent le Gantier, demourant à Lyon, pour 3 gans de serf à fauconnier et 2 peaulz de chameil à fair gans, bailliez et délivrés à Monseigneur[19]. En 1372, est payée à «Garnier de Beze, bourgoiz de Dijon, 12 gros et demi pour 2 aunes et demi de bureau, pour faire perches à fauconniers ; 23 gros et demi à Colart de Hedin pour 4 gans pour lesdiz fauconniers, six longes et pour cuir de cerf pour faire des giez (jets) pour les dix faucons»[20]. Le 28 août 1374, «Perrenelle, ganthière du Roy touche 36 fr. 5 s. savoir (...) 12 fr. pour 6 paires de gans de fauconniers de Mgr. ; 3 fr. pour 3 douzaines de longes et pour cuir à faire giez, bailliez aux fauconniers de Mgr.»[21]. Robin de Varennes, brodeur du Duc, réalise en 1373, 6 paires de longe de soie pour les «esperviers que il avait envoiez à Mgr.»[22].

A défaut de précisions quant à la nature du cuir employé pour la confection délicate des chaperons et celle des ornements complémentaires telles que les cornettes de plumes, alors que les comptes sont généralement d'une précision étonnante en ce qui concerne les gants, les jets et les longes, nous disposons néammoins de données quantitatives significatives. De tous les éléments de peau indispensables au fauconnier et à l'armement de l'oiseau, le chaperon est celui qui aura finalement entraîné le moins de dépenses à l'inverse des longes, des jets, des gants et des gibecières (fauconnières) qui étaient exposés régulièrement à l'usure et que le duc se devait de remplacer pratiquement chaque année. Un même chaperon (qui ne peut être en principe interchangeable, étant donnée la fragilité des yeux de l'oiseau - mais à ce sujet les archives ne livrent malheureusement aucune information -) était donc employé durant plusieurs années et le duc s'en fournissait par plusieurs douzaines. Ainsi Philippe le Hardi reçoit 16 chaperons en 1373 pour 1 fr[23]. Ce n'est qu'en 1375 qu'il s' en fournira ... 9 douzaines pour 3 fr. trois quart[24]. Son successeur Philippe le Bon procèdera de la même manière en 1465 : ses comptes[25] nous donnent par ailleurs une idée du coût de quelques-unes de ces fournitures puisque deux douzaines de gibecières valaient 6 écus, que deux douzaines de gants d'oiseaux et deux douzaines de leurres valaient respectivement 4 écus, alors que 18 douzaines de chaperons ne représentaient que ... 3 écus.

---

[14] - Prost (B.), op. cit., réf. 1213 ;

[15] - Prost (B.), op. cit., réf. 693 ;

[16] - 1575 ;

[17] - Prost (B.), op. cit., note 1 p. 124 ;

[18] - Prost (B.), op. cit., réf. 917 ;

[19] - Prost (B.), op. cit., réf. 1367 ;

[20] - Prost (B.), op. cit., réf. 1611 ;

[21] - Prost (B.), op. cit., réf. 2050 ;

[22] - Prost (B.), op. cit., réf 1857 ;

Il est une autre pièce indispensable à l'armement des oiseaux pour laquelle ces comptes nous apportent des précisions : il s'agit des vervelles. Ces plaques d'identification, fort légères pour ne pas alourdir l'oiseau en vol, et par paire pour ne pas le déséquilibrer, font l'objet à elles seules d'une étude au sein de ce catalogue tant le sujet le mérite.

La simple lecture de ces comptes livre, à la fois, la nature des oiseaux, leur provenance et leur entretien. Nous constatons d'emblée que les ducs de Bourgogne pratiquaient le haut-vol ainsi que le bas-vol avec néanmoins une préférence pour le vol d'amont puisque ce sont les gerfauts, les sacres et les faucons (sans autres précisions) qui prédominent par rapport aux aigles, autours et éperviers. Ces derniers bénéficiaient néanmoins d'une attention toute particulière : en 1373 Philippe le Hardi donne l'ordre de payer « 2 fr. et demi à Robin de Varennes brodeur de Mgr. pour 6 paires de longes de soie pour esperviers »[26]. Il reçoit en 1387 de la Reine de France des perles « pour garnir et estoffer les ges » de ses éperviers[27]. Notons également que la volerie ducale se composait surtout de formes : les oiseaux femelles étaient appréciées pour leur plus grande résistance et leur taille.

Comparativement à son successeur, Philippe le Hardi n'avait que 3 gerfauts dont un blanc. Il disposait en 1365 d'« un garde de nostre Jarfaut » (Robert Daridel) pour lequel il paya « 4 onces d'orpin », 2 chaperons et une gibecière ainsi que de la « char » (chair) pour 18 jours[28]. En 1375, Salart, fauconnier du Comte de Flandres, reçoit 20 fr. pour avoir présenté au Duc un gerfaut blanc[29]. Notons à titre indicatif que cette même année, le Duc acquit pour 6 fr. une arbalère auprès d'un arbalètrier génois[30], que le comte de Flandres, en 1377 lui fournit 2 sacres, un gerfaut et un tiercelet pour 30 fr.[31], et que quelques semaines plus tard le duc se fait présenter par le fauconnier du même comte de Flandres deux sacres pour lesquels il remettra une gratification de ... 1 fr.[32]. En 1375, « 9 douzaines de chaperons à faucons que Mgr. a fait acheter de lui », à Hennequin Brandin de Gand, valaient 3 fr. trois quart[33] ; pour 3 fr. le duc se fournissait, en 1377, « 7 cornez pour li et pour ses fauconniers »[34].

Toute proportion gardée, l'acquisition d'un gerfaut ne devait pas poser de problème pour Philippe le Hardi qui perd 31 florins or au jeu en 1365 et doit remettre en gage sa ceinture d'or. Le duc aimait à se parer des ceintures les plus précieuses. Une pièce comptable datée de 1379 précise qu'il remit sa ceinture d'argent blanc valant 32 fr. 3 d.t. , le 11e jour de février 1378, à un des fauconniers du pape Clément VII qui lui avait présenté deux faucons[35]. Le 8 septembre 1368, Hennequin le Chien, fauconnier du duc de 1367 à 1373, reçoit 6 fr. « pour aller de Compiègne à Roye acheter 3 oiseaux pour Mgr., appelés « turques »[36]. Le 14 février 1370, le duc ordonne de payer 4 fr. à « Guillemin de Chivres, escuer, faulconyer pour quérir et prouchacier diligenment un faucon, aient les narilles tintes, que le vicomte de Narbonne nagaires perdit auprès Champfurqueu (canton de Châlon-sur-Saône), en le portant à Mgr., pour lui donner led. faulcon »[37]. Le duc fit payer cette même année « 40 sols à un homme de Corberon pour 7 grosses aigles et un offraigne, qu'il prist sur l'estang de Grosbois (Côte-d'Or), en la Careyme (carême) 1369 »[38].

Rares sont les comptes liés à l'obtention d'un aigle. Notons que, tout comme le gerfaut du duc, ces manuscrits évoquent « l'aigle de Mgr. », et que ces deux oiseaux de vol, rares dans les équipages de la volerie ducale, ne sont jamais cités autrement. Si le

---

23 - Prost (B.), op. cit., réf 1877 ;
24 - Prost (B.), op. cit., réf 2360 ;
25 - Arch. Départ. Nord B 2055 / 63-952) ;
26 - Prost (B.), op. cit., réf. 1857 ;
27 - Prost (B.), op. cit , réf 1830 ;
28 - Prost (B.), op. cit., réf. 309 ;
29 - Prost (B.), op. cit , 2305) ;
30 - Prost (B.), op. cit., réf. 2369 ;
31 - Prost (B.), op. cit., réf. 3230 ;
32 - Prost (B.), op. cit., réf. 3247 ;
33 - Prost (B.), op. cit., réf 2369 ;
34 - Prost (B.), op. cit., réf 3214 ;
35 - Prost (B.), op.cit., réf. 322 ;
36 - Prost (B.), op. cit., réf. 946 ;
37 - Prost (B.), op. cit., réf. 1220 ;
38 - Prost (B.), op. cit., réf. 1221 ;

Duc passa commande de moult chaperons, il n'en acquit qu'un seul qui soit destiné à son aigle en décembre 1367[39]. Le 5 décembre 1371 seront payés « 3 fr. à un des ses messagiers à pié pour porter de par Mgr. à Piéret, son fauconnier à Grantpuis (Seine-et-Marne), pour apporter deça ses tiercellez (...) »[40]. Le 21 juillet 1372, la duchesse gratifie de 10 fr. « un fauconnier du Roi d'Espagne (Henri II, souverain de Castille) lequel avait présenté à Mgr. un taharot » ou tagarot[41]. Le 14 novembre 1372, « un varlet des faucons de Mgr. reçoit pour faire ses dépenses en alant de Dijon à Paris, devers Mgr. Gace de la Bigue, chapellain du Roy, quérir un des faucons de Mgr. qui il avait devers lui, et pour ycellui rapporter devers Madame en Bourgogne »[42].

Ainsi Philippe le Hardi (ses successeurs feront de même) se procure de diverses manières les oiseaux. En premier lieu il faisait appel à son « maître des tendues » qui organisait et surveillait le travail des « valets des tendues » au travers le pays. En 1390, ce sont plus de 10 « valets tendeurs » qui capturent au filet « les faucons et oiseaux de Mgr. »[43]. Bien que la charge « de tendeur d'oiseaux de proie de Monseigneur »[44] existât, il semble que le duc employait des tendeurs autant habilités à capturer les oiseaux de proie que les autres oiseaux dits de cage. Notons au sujet des tendues qui ont une grande importance car c'est la manière la plus aisée et la moins coûteuse de se procurer des oiseaux, et ce dans la mesure où lesdits oiseaux peuplent le territoire, que le Roi de France nommait en 1357 son fauconnier Jehan de Harlingues : « visiteur de toutes les tendues faites en Bourgogne aus faucons et autres oiseaux nobles ». Philippe le Hardi savait récompenser un fauconnier qui lui rapportait des « faucons sors » ainsi que des « faucons gentils » : chacun de ces jeunes oiseaux représentant la somme de 6 florins de Florence en 1366. A titre comparatif, rappelons que le duc versa pour 37 paires de vervelles d'argent doré et armoriées, 10 tourets et 3 aiguilettes d'argent la somme de 23 florins et demi[45]. C'est dire donc tous les moyens que se donnait le duc pour se procurer ces jeunes faucons. Notons, enfin, que le 7 octobre 1370 seront remis à Vauchié de Saint-Ceingne, près de la Perrière (Côte-d'Or), 3 florins pour « un tiercellot mué d'aie » pris dans les tendues d'Auxonne[46]. L'oisellier Guillaume Gornon recevra quant à lui, moins de deux mois plus tard, le double pour « un faucon mué de aie », c'est-à-dire une forme.

A défaut de pouvoir, en nombre suffisant et selon les besoins, dénicher sur place de jeunes oiseaux, capturer les oiseaux adultes, ou bien en acquérir, le duc avait donc, comme tous les rois et les princes de l'époque, recours aux « oiseliers » qui commercialisaient toutes sortes d'oiseaux, et surtout aux « marchands d'oiseaux de proie » établis, pour la majorité d'entre eux, dans l'actuelle Europe du nord ainsi que dans les pays méditerranéens.

On ne saurait passer sous silence le fait que tous ces rois et princes s'adressaient des oiseaux de vol, par l'intermédiaire de leurs fauconniers, expressément mandatés pour effectuer, à pied ou à cheval, ces missions de prestige. Fort beaux et de grand prix, ces oiseaux ambassadeurs auront ainsi servi la diplomatie du moment. Ainsi, parmi d'autres exemples relevés dans les archives des 14e,15e et 16e siècles, Philippe le Hardi aura reçu en 1372 d'Henri II, roi d'Espagne, un « taharot » (tagarot)[47] ; en 1446, le roi d'Aragon se fera remettre par Philippe le Bon 8 gerfauts et tiercelets de gerfauts de Norvège[48] ; Adolphe Van der Aa, écuyer et Grand-Fauconnier des Pays-Bas, aura été chargé en 1504 par Philippe le Beau de faire porter, 8 sacres de Tolède jusqu'à Malines, par deux compagnons fauconniers à pied[49]. Notons que ce Grand-Fauconnier fût envoyé, à plusieurs reprises, auprès de François 1er par la reine Marie de Hongrie pour lui présenter, au nom de son frère Charles V des faucons de grand prix dressés dans ses provinces[50]. Il avait à son service, de 1495 à 1502, au moins 12 fauconniers (dont 4 à cheval) et pourvoyait à l'entretien de 32 oiseaux. Philippe le Beau possédait donc un vol important que l'on sait employé en partie à la « fauconnerie des champs »[51] avec 15 oiseaux qui nécessitaient 5 fauconniers espagnols à cheval, 5 fauconniers « de noz pays de par-deçà » à cheval, et 2 fauconniers à pied, et à la « fauconnerie de rivière »[52] avec 3 fauconniers à cheval et 2 fauconniers à pied pour 10 oiseaux. Gerfauts, faucons et sacres, tous des oiseaux de haute-volerie explicitement mentionnés, composaient donc ce vol royal

---

39 - Prost (B.), op. cit., réf 721 ;
40 - Prost (B.), op. cit., réf. 1476 ;
41 - Prost (B.), op. cit., réf. 1579 ;
42 - Prost (B.), op. cit., réf. 1607 ;
43 - Prost (B.), op. cit., réf. 3549 ;
44 - Picard (E.) 1819. - La vénerie et la fauconnerie des ducs de Bourgogne d'après les documents inédits, Paris. 1881.
45 - Prost (B.), op. cit., réf 1471 ;
46 - Prost (B.), op. cit., réf 1232 ;
47 - Prost (B.), op. cit., réf 1579 ;
48 - Arch. Départ. Nord, B 1992 / 59.834 ;
49 - Arch. Départ. Nord, B 2186 / 73.325 ;
50 - Dunoyer de Noirmont (1982). - Histoire de la Chasse en France, T. III 40 - Arch. Départ. Nord, B 2186 / 73.369 ;
51 - Arch. Départ. Nord, B 2189 / 73.684 ;

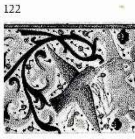

Bréviaire à l'usage de Lisieux. Ms. in-4°19. Bibliothèque Municipale, Caen.
Cliché de la Bibliothèque.

Nous ne pourrions conclure cet exposé sans constater que les mentions relatives aux chiens employés dans la volerie ducale sont très rares. Par contre nous savons que les fauconniers ducaux volaient à pied ou à cheval, et qu'enfin les ducs avaient une passion pour les « faucons héronniers » : en ce qui concerne Philippe le Hardi, il est question « du bon faucon héronnier de mond. Seigneur »[53] alors qu'il devait en voler plusieurs pour que ce type de proie puisse être liée. En 1469, Philippe le Bon fait acheter « pour en faire son bon plaisir » deux faucons héronniers pour la somme de 50 livres ainsi que deux laniers pour 60 livres[54].

Reprendre la liberté et ne plus revenir au leurre aura tenté plus d'un oiseau que les ducs de Bourgogne se seront empressés de faire rechercher, moyennant une forte récompense. Ainsi Philippe le Bon inclut dans le paiement qu'il doit à son grand-maître fauconnier, Louis de Blaesvelt, le 18 mai 1465, les frais « a cause d'aucuns de noz oiseaux qui ont été eschappez et rapportez en ses mains »[55].

Même si ces archives ne livrent aucun renseignement quant à la manière employée pour retrouver lesdits oiseaux, force est de constater que les vervelles pour lesquelles les ducs passèrent des commandes onéreuses très précises, tenant compte tant de la qualité des métaux précieux à utiliser que de leurs armoiries à reproduire, étaient non seulement empreintes d'une symbolique toute médiévale mais autorisaient, à elles seules, l'identification d'un oiseau de vol donc la restitution de celui-ci. Aujourd'hui disparues ou bien difficiles à localiser, ces vervelles demeurent très rares. Espérons qu'à la lecture de ce catalogue et qu'après la visite de cette exposition, la vervelle de l'époque médiévale retiendra l'attention de chacun.

Les Ducs d'Orléans

Les ducs d'Orléans possédaient une volerie importante à propos de laquelle les archives comptables nous enseignent assez précisément[56].

Nous constatons que Louis I d'Orléans (1372-1407), fils de Charles V, duc de Touraine (1386) puis duc d'Orléans (1391) avait à son service, à partir de 1390, pas moins de 6 fauconniers : Jehan de Lyon (premier fauconnier), Jehan de Fontenay, Perrot de Tretainville, Philippot de Grotail, Gavain Perdriz et Leproyn de Lyon (ou Proyn de Lyon). Ce dernier, cité comme « notre fauconnier », reçoit le 31 mai 1390 « la somme de 60 francs or. . pour la défense de noz faulcons et autres oiseaux tant comme ils seront en mue, pour ceste présente année »[57]. Jehan de Lyon, « fauconnier de Mons. le duc de Touraine » reçoit le 6 juin 1390 la somme de 60 francs pour « faire ceste année la mue de ses faulcons »[58]. Cet homme sera régulièrement chargé, les années suivantes, de surveiller la mue des faucons : il recevra notamment le 28 avril 1398 « de grace espécial par ces présentes pour et en récompense des fraiz et despens qu'il a faiz en l'année dernièrement passée pour la mue de noz faucons qui ont esté muez en son hostel »[59]. Le duc lui aura également demandé, en 1394, d'acheter quatre faucons pour 25 francs.

Jehan de Fontenay aura été dédommagé le 17 avril 1395 « sur ce qui puet lui estre deu à cause du muage des espreviers dudit seigneur » et aura perçu 10 livres tournois[60]. Notons que pour cette même année ses gages semestriels de fauconnier s'élevèrent à 72 livres et 8 sols parisis[61], et qu'il perçut le 3 août 1396 quelques 20 écus d'or pour la mue des éperviers du duc et la fournitures de gibecières (fauconnières)[62]. Nous savons qu'un faucon pouvait être acquis en 1399 pour la somme de 14 livres tournois[63], alors qu'en 1394 quatre faucons valaient 25 francs[64], et qu'en 1391, six faucons ont pu être acquis pour 20 écus d'or[65].

La duchesse d'Orléans possédait son propre équipage de bas-vol et ne manquait pas de se fournir les plus beaux accessoires destinés à l'armement de ses éperviers. Le 24 septembre 1398, le receveur des finances de la duchesse remet à Augustin Dappo, marchand à Paris, la somme de 100 sols parisis « pour cinquante paires de sonnettes de la façon de Milan pour espreviers, achetez de moy pour ma dicte dame ... »[66]. Soulignons

---

52 - Prost (B.), op. cit., réf. 933 ;
53 - Arch. Départ. Nord, B 2074 / 65.321 et 65.322 ;
54 - Arch. Départ. Nord, B 2055 / 63.952 ;
56 - Ces archives sont conservées au Musée International de la Chasse - Gien (M.I.C.)
57 - M.I.C. 558
58 - M.I.C. 559
59 - M.I.C. 564
60 - M.I.C. 561
61 - M.I.C. 562
62 - M.I.C. 563
63 - M.I.C. 567
64 - M.I.C. 557
65 - M.I.C. 552
66 - M.I.C. 566

---

au passage que la réputation des orfèvres milanais perdura puisque Henri III, roi de Navarre, se procura en 1578 également des sonnettes de Milan, mais pour un tout autre usage puisqu'elles étaient destinées à Thomiou, fou du roi[67]. Le 26 août 1400, la duchesse se procurait six tourets d'argent dorés et six longes de soie de plusieurs sortes, à gros boutons et franges de soie : il est permis alors de supposer que son équipage se composait de six éperviers[68].

Nous remarquerons que Charles d'Orléans, fils de Louis I d'Orléans, aura fait remettre, en 1412, à Jehan de Saint-Lubin, fauconnier du roi Charles VI, 30 livres tournois « pour honneur et révérence du Roy notre sire et pour considéracion du service et plaisir que le dit fauconnier et ses gens et compaignons ont fait à mon dit Seigneur le duc pour l'espace d'un mois ou environ qu'ilz ont esté en tour lui pour lui donner esbatement, et aussi pour reconpensacion d'un faucon héronnier et deux lanerez du Roy messire que mon dit seigneur a prins dudit faulconnier »[69]. Le duc recevra également de son proche voisin, Monseigneur d'Amboise, en 1413, un faucon : le duc remerciera généreusement son fauconnier et lui remettra 6 écus[70].

La duchesse d'Orléans, de Milan et de Valois reçoit en 1479 un épervier d'une valeur de 3 escus d'or que Louis II, duc d'Orléans (et roi de France en 1498) lui fit apporter. Cet oiseau lui avait été fourni par le fauconnier de François de Dunois, compagnon de Jeanne d'Arc[71]. Cette même année, Jehan Compaing, « maistre de la garde de Gommas es forestz d'Orléans », sera récompensé pour sa peine d'avoir gardé et fait garder deux aires de laniers[72]. Le duc, comme ses prédécesseurs et contemporains, appréciait tout particulièrement les oiseaux de haut-vol. Il remercia en 1484 le prêtre Robert Frallon et Johan Crépin qui lui apportèrent deux laniers de la part de Monsieur de Gribouval, et reçurent alors 68 sol tournois[73]. Le duc remettra, par contre, 7 livres et 10 sols tournois à Androisemont d'Ozemont, serviteur de Robert de la Marche le Jeune, qui lui apporta en 1484 deux gerfauts[74]. Notons que cette même année, le duc perdit un de ses oiseaux appelé « la Fleur » : Loys de Chandel, qui le lui rapporta, aura reçu quelques 10 livres et 4 sols tournois[75].

Louis II semble, à la lecture de ces archives, s'être préoccupé énormément du réassortiment de son équipage. En 1485, deux éperviers lui seront apportés de Châteauneuf à Blois et lui coûteront 2 écus[76]. Un des ses fauconniers sera envoyé de Verneuil à Champigny pour « quérir des oiseaulx »[77]. Le duc se procurait également des oiseaux de vol pour les offrir : Monseigneur d'Alençon reçut en 1484 deux sacres que le duc aura fait acquérir et livrer[78].

Le Comte du Forez

Proche du duché de Bourgogne, la petite cour comtale de Montbrison entretenait également un luxueux équipage de vol puisque les comptes[79] du duc de Bourbon, comte de Forez, (établis entre 1386 et 1403) précisent la présence de 9 fauconniers aidés chacun de 2 à 3 valets.

Le comte et son fils possédaient de 14 à 20 oiseaux dont des sacres et des laniers pour le vol des hérons, des grues, des canards et des lapins, ainsi que des faucons ordinaires et des tiercelets pour le vol des perdrix et des cailles.

Ces manuscrits insistent, comme du reste tous les autres comptes royaux, princiers et seigneuriaux de l'époque médiévale, sur le montant des gages versés aux fauconniers ainsi que sur la période de la mue, ses dépenses et tous les déplacements nécessaires.

Si le « vallet de pié des dix faucons du comte percevait 2 s.t. par jour, un fauconnier en déplacement percevait 5 s. parisis par jour (à demeure seulement 3 s. 4 d.t.), tandis qu' un écuyer et fauconnier percevait 6 s.t. par jour. « Pour leur alée de Montbrison à Paris, pour XII journées, car chascun jour il feront voler leurs faucons pour acesmer (perdre du poids), à chascun pour lui et son cheval », les fauconniers percevaient 5 s. parisis par jour.

LE TERRIER DE MARCOUSSIS

Dans la seconde moitié du 15e siècle, la belle seigneurie de Marcoussis (Essonne) était la propriété d'un puissant seigneur : l'amiral Malet de Graville (1438-1516). Il joua un rôle politique et militaire important sous les règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Il possédait aussi des terres en Normandie ; il était également seigneur de Chastres (l'ancien nom d'Arpajon) et d'autres lieux du sud de l'Ile-de-France. Ces puissants seigneurs, afin de protéger leur patrimoine foncier, surtout après la guerre de Cent-Ans, avaient pris l'habitude de faire inscrire avec certification par notaire, la liste des « cens » ou redevances dues par les habitants de tout ou partie de leurs terres, sur un registre appelé « Terrier ». C'est ce que fit faire vers 1493 l'amiral de Graville, notamment pour sa seigneurie de Marcoussis. Le terrier ainsi établi, est un fort volume (430 x 295 mm), relié cuir, recouvert de feuilles de parchemin, avec fermoir et angles renforcés par des encoignures de métal.

En général ces registres ont peu d'intérêt artistique, en dehors de la belle calligraphie que l'on trouve parfois. Mais celui de Marcoussis a une particularité qui fait de lui un document unique : il comporte une vingtaine de pages enluminées, reflet des activités du seigneur sur ses terres : chasse, travaux agricoles, etc. Enluminures qui n'avaient rien à envier, aux dires de ceux qui ont eu la chance de l'admirer en original, à celles des « Très riches heures du duc de Berry », du début du 15e siècle.

Ce document précieux pour l'histoire de l'Ile-de-France est pour l'Histoire, est resté dans la même famille durant près de quatre siècles, et dans les archives du château de Marcoussis. En 1928, il appartenait au marquis de La Baume-Pluvinel, membre de l'Académie des Sciences. A cette même époque, le précieux document était étudié par un érudit, membre de l'Institut (le comte Durrieu) et faisait l'objet d'une publication (245 exemplaires) avec la reproduction en noir et blanc (hélas) des dix-neuf enluminures... Depuis cette année 1928 on en a perdu la trace !

---

67 - Chambre des comptes de Pau (B.39) : ces archives sont conservées aux Archives Départementales des Pyrénées Atlantiques (série B).
68 - M.I.C. 568
69 - M.I.C. 590
70 - Archives Départementales du Loiret, 6 J 8, pièce 5
71 - M.I.C. 607
72 - M.I.C. 606
73 - M.I.C. 610
74 - M.I.C. 608
75 - M.I.C. 609
76 - M.I.C. 613
77 - M.I.C. 611
78 - M.I.C. 612
79 - Archives Départementales de la Loire, Chambre des Comptes de Montbrison, Cotes B 1914 et B 1928 ; Bulletin Historique et Philologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, N°4, Paris, 1892, pp. 433-440.

Terrier de Marcoussis, Pl. IV : la jeunesse du futur amiral Malet de Graville à Marcoussis.
Cliché Arch. Dép. des Yvelines, Versailles.

Terrier de Marcoussis, Pl. V : l'amiral Malet de Graville et sa femme devant leur château de Marcoussis. En costume court, l'amiral s'apprête à partir pour la chasse au vol avec ses fauconniers et ses valets de chiens.
Cliché Arch. Dép. des Yvelines, Versailles.

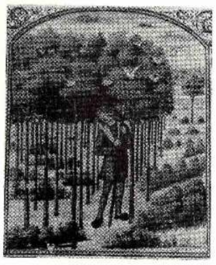

Terrier de Marcoussis, Pl VII : la héronnière de Marcoussis. Elle était très connue à l'époque.
Cliché Arch. Dép. des Yvelines, Versailles.

Terrier de Marcoussis, Pl. XII : la chasse aux hérons en présence de l'amiral de Graville à cheval, coiffé de son habituel chapeau blanc. Ce vol délicat nécessitait l'intervention de plusieurs faucons, dits héronniers, qui devaient survoler leur proie réputée pour sa vitesse et son long bec particulièrement tranchant. Ce vol ne pouvait se pratiquer qu'à l'aide de plusieurs valets et fauconniers dotés de fort belles fauconnières, pendant à la ceinture.
Cliché Arch. Dép. des Yvelines, Versailles.

Terrier de Marcoussis, Pl. XIX : l'amiral de Graville dans une cour de son château, caressant un de ses faucons qui lui est présenté.
Cliché Arch. Dép. des Yvelines, Versailles.

Terrier de Marcoussis, Pl. XXII : l'amiral de Graville venant visiter sa fauconnerie. Il s'agit plus exactement d'un enclos où reposent non attachés les oiseaux, sur de simples rondins de bois posés à même le sol. La volerie de l'amiral ne compte pas moins de 13 oiseaux ce qui est considérable : cet équipage témoigne de la puissance de la seigneurie de Marcoussis.
Cliché Arch. Dép. des Yvelines, Versailles.

Les mois. Juillet (détail). Fresque, 15e Italie. Coll. Musée National, Trente.
Cliché Giraudon.

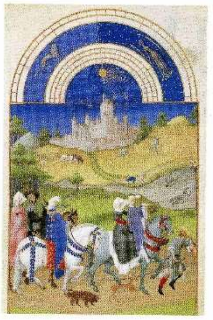

Les «Très Riches Heures du duc de Berry». Calendrier, Août : départ pour la chasse au faucon, château d'Estampes. Ms 65/1284, F° 8 v°. Musée Condé, Chantilly.
Cliché Giraudon.

Intervenant entre les mois de mai et de novembre de chaque année, la mue oblige l'oiseau au repos total, à l'isolement ainsi qu'à la quasi obscurité. Durant cette période, l'oiseau reçoit une nourriture appropriée pour reconstituer son pennage.

Les oiseaux du comte du Forez muaient tous au château de Montbrison qui rassemblait à cette occasion l'ensemble du personnel de la fauconnerie comtale : «Le 28e jour d'avril 1398, vindrent les fauconniers, pour tenir les faucons en mue et furent assignés de gelines si comme il s'ensuit» : le 29 avril, sur les prévôts de Lavieu et Marcilly, 120 gélines ; sur celui de Monsupt, 10 gélines ... L'alimentation des oiseaux constituée essentiellement de ces volailles était donc fournie aux fauconniers par tous les prévôts du territoire. Notons que pour la mue de 1399 furent nécessaires 734 gélines et demie ; en 1403, les 18 oiseaux du comte se nourrirent de 777 gélines ; les comptes de 1406 font apparaître que durant la mue, 7 fauconniers et 3 valets entretinrent 10 faucons, 2 sacrets, 1 laneret, 1 tiercelet et 4 laniers qui mangèrent 615 gélines du 16 mai au mois de novembre.

Remarquons qu'à cette époque l'oiseau ne vole pas durant la mue et qu'il reçoit de l'homme une nourriture abondante à base de volaille et de viande de mouton. Les frais de géline s'élève quotidiennement à 5 s. parisis, et ceux des trumeaux (gigot) de mouton à 8/14 livres par saison de mue. Cette méthode n'était pas sans risque car l'oiseau pouvait s'habituer à une nourriture obtenue sans effort et pouvait ensuite être tiré de mue avec des muscles affaiblis. Il fallait donc ensuite abaisser l'oiseau donc l'amener à retrouver ses réflexes de chasseur pour se nourrir.

Soulignons également que la fauconnerie comtale se composait essentiellement d'oiseaux de haut-vol et de formes.

Les comptes de Montbrison livrent un autre renseignement capital : en 1400, «Monseigneur mande au trésorier de Forez que il ordonne au prévosts des lieux et aux sergens qu'ilz alhent avecques Troisias ou Drouvet (fauconniers) ... par les coulonbiers pour prendre des pijons pour muer lesdiz faucons, pour le pris acoustumé». Le comte veillait à ce que ses oiseaux ne manquent de rien surtout en cette période délicate qu'est la mue et n'hésitait pas à prendre des sanctions : «... que les diz Troisias et Drouvet departeront les pijons et la char de la boucherie pour lesdiz oiseaux, et au cas qu'il y aurat aucun qui fut refusant... de bailher son cheval pour aler es coulonbiers, que ses gaiges lui soient rabattus pour la sepmaine toute ..., que ses oiseaux ne soient bien pensés que l'on lui rabate ses gaiges de tout le moys, et se il y a aucun qui face noyse, qu'il soit mis en prison»[81].

Cette référence aux colombiers mérite d'être relevée car le pigeon, ou colombin, présentait plusieurs avantages d'ordre économique. Les colombiers, qui n'appartenaient qu'aux seigneurs qui en avaient le privilège, servaient à l'élevage des pigeons domestiques à une époque où l'alimentation humaine était peu variée et reposait principalement sur les animaux de basse-cour. Présent sur tout le territoire, le pigeon s'élevait aisément et se reproduisait très rapidement. Il se nourrissait seul au travers la campagne environnante, et fournissait un engrais actif, la colombine, qui était précieusement récoltée pour l'enrichissement des sols cultivables. La chair du pigeon, assez grasse et tendre, convenait, de surcroît, parfaitement à l'alimentation des oiseaux de vol, lors de la mue.

Le comte du Forez veillait également au renouvellement de ses oiseaux qu'il pouvait éventuellement perdre. Entre 1387 et 1393, il achète pour 12 fr. un faucon et deux tiercelets au tendeur, Jenin Mondon[82]. Entre 1390 et 1392, Johannin Mondon et Michaud Mondon lui vendirent pour 16 l.t. deux «faucons gentils» alors qu'un «faucon» était vendu 8 l.t.[83]. Le fauconnier Colin aura été envoyé à Chypre durant plus d'un mois, entre 1394 et 1397, pour rapporter des faucons ; pour ses gages d'un mois, il aura perçu 100 s.t.. Durant la même période, «deux lanez et 1 lanier» auront été acquis pour 30 l.t.[84].

Notons que le même Michaud (ou Micho) Mondon était non seulement fauconnier du comte mais aussi celui de Madame : «... elle lui a donné (20 l.t. entre 1402 et 1403, c'est-à-dire peu avant son décès) ceste foiz tant pour le bon service que fait lui a par l'espace de XVI ans qu'il a été son fauconnier comme pour aide de ses noces». Combien d'oiseaux possédait la comtesse ? Aucun manuscrit d'ordre comptable ne semble le préciser. Nous savons néanmoins que le trésorier passait en compte toutes les dépenses de la comtesse et bien sûr toutes celles «pour les chaces et desduiz de madame». Il arriva même que la comtesse se vit remettre 60 l.t. par la duchesse de Bourbon «pour racheter certains joyaux engagiez pour sa necessitez». La comtesse disposait probablement d'un vol de 5 à 6 oiseaux compte tenu de l'ordre qu'elle transmet à son fauconnier en 1396 : «à Micho, le fauconnier de madame, qu'elle a ordonné muer ses faucons à Clepé ceste saison, avecques lui un autre fauconnier à cheval et un vallet de pié ...»[85].

L'étude des archives comptables a permis d'établir un tableau d'équivalence monétaire pour les dépenses ayant trait à l'acquisition des oiseaux de vol et leur entretien en France entre 1363 et 1670. Ces calculs, réalisés par Monsieur Guy Chevallier, Président de la Société Archéologique et Historique du Giennois, ont été faits en monnaie de compte suivant les tableaux d'équivalence de la livre tournois en grammes d'argent fin (1 livre = 20 sols ou 240 deniers) donnés par René Sédillot (Le Franc. Histoire d'une monnaie des origines à nos jours, Paris, 1953). Aura été consulté également le Manuel de Numismatique Française (A. Dieudonné, Paris, Ed. Auguste Picard, 1916, t. II, livre III, p. 203 et sqq). Le cours de l'argent fin en 1916 était à 0,222 F le gr. ; au 27 décembre 1993, le cours de l'argent fin étant de 1,035 F le gr.

Sceau. Robert de Grandpré, archidiacre de Verdun et prévôt de Montfaucon (1195). Arch. Dép. de la Moselle.

Sceau. Hedwige, comtesse de Deux-Ponts (c. 1220). Arch. Dép. de la Moselle.

---

[80] - Arch. Départ. de la Loire, Registre B 1913.
[81] - Bulletin Historique et Philologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, op. cit., p. 438
[82] - Arch. Départ. de la Loire, Registre B 1925.
[83] - Arch. Départ. de la Loire, Registre B 1928.
[84] - Arch. Départ. de la Loire, Registre B 1929.

Sceau. Henri, chantre de la Collégiale de Sarrebourg (1269). Arch. Dép. de la Moselle.

---

[85] - Arch. Départ. de la Loire, Registre B 1934.

Règne	Année	Nature de la dépense	Prix	Equivalence	Ordonnée par	A l'intention de
Jean II Le Bon	Juin 1363	4 éperviers et 1 «mouchet»	7 L. 4 s.p.	232,66 F	Charles V, duc de Normandie	Guillot Baudoin
Charles VI	Mai 1390	Plusieurs faucons et autres oiseaux «tant comme ils seront en mues cette présente année»	60 francs	12 363 F	Loys, fils de Roy de France	Proyn de Lyon, notre fauconnier
Charles VI	Juin 1390	Pour la mue de ses faucons durant une année	60 francs	12 363 F	Duc de Touraine	Jehan de Lyon, fauconnier
Charles VI	Février 1391	6 faucons	20 écus d'or	3681 F	Godefroy Lefèvre, garde des deniers du duc	Claux Dennecoste, fauconnier du «grand maistre de Pruce»
Charles VI	Février 1392	Pour la mue de ses faucons	40 livres t.	745,20 F	Duc d'Orléans	Jehan de Lyon, fauconnier
Charles VI	Décembre 1392	Pour 1 cheval	20 francs or	3493 F	Duc d'Orléans	Perrot de Trétainville
Charles VI	Février 1392	Gages pour fauconniers	60 francs or	10479 F	Duc d'Orléans	Jehan de Fontenay, Perrot de Trétainville, Philipot de Groteil, Gavain Perdrix
Charles VI	Mai 1394	4 faucons	25 francs	3834 F	Duc d'Orléans	Jehan de Lyon, fauconnier
Charles VI	Avril 1395	«Muage des espreviers»	10 livres t.	223,90 F	Duc d'Orléans	Jehan de Fontenay, fauconnier
Charles VI	Avril 1395	Mue des oiseaux de cette année	30 livres t.	671,70 F	Duc d'Orléans	Jehan de Lyon, 1er fauconnier
Charles VI	Octobre 1395	Gages de fauconnier - 6 mois	72 livres t.	1 612,08 F	Duc d'Orléans	Jehan de Fontenay
Charles VI	Août 1396	Mue de ses éperviers et gibecières	20 écus d'or	2 345 F	Duc d'Orléans	Jehan de Fontenay
Charles VI	Avril 1398	«Mue de noz faucons en son hostel»	40 francs	3 750 F	Duc d'Orléans	Jehan de Lyon «notre fauconnier»
Charles VI	Juillet 1398	Mue des éperviers de cette année	20 écus d'or	1 876 F	Jehan, seigneur du Roussay, Chambellan du duc	Jehan de Fontenay
Charles VI	Septembre 1398	Pour 50 paires de sonnettes de la façon de Milan pour éperviers	100 s.p.	67,30 F	Pierre Poquet, receveur des finances de la duchesse	Augustin Deppo, marchand à Paris
Charles VI	Avril 1399	1 faucon	14 livres	217,35 F	Duc d'Orléans	Philipot de Hersel
Charles VI	Août 1400	6 longes de soie de plusieurs sortes 6 thourez d'argent d'or	26 s.p. 32 s.p.	20,15 F 23,65 F	Pierre Poquet, receveur des finances de la duchesse	Anthonin de Saveterel, écuyer panetier de la duchesse
Charles VI	Décembre 1412	1 faucon héronnier et 2 lanerets du roi	20 livres	280 F	Duc d'Orléans	Jehan de Saint-Lubin fauconnier du Roi
Charles VII	Avril 1422	6 valets de fauconniers et «la penture» de 16 oiseaux	40 s.t./jour	18,65 F	Duc de Bedford	Jean Gernoni, fauconnier
Charles VII	Août 1436	«Une esglesse des maretz»	10 s.t.	7,25 F	Thomas Lodyngton, écuyer, vicomte de Pont-Audemer	Robin Dumont, Robin Julien
Louis XI	Mai 1479	«... pour avoir gardé 2 aires de laniers»	9 L. 12s. 6d.	266,84 F	Idem	Jehan Compaing, maître de la garde de Gommes en forêt d'Orléans
Louis XI	Août 1479	1 epervier	3 écus d'or	147,50 F	Loys Ruze, trésorier de la duchesse d'Orléans	Jacques Duvan, fauconnier de Mgr. de Dunois

Règne	Année	Nature de la dépense	Prix	Equivalence	Ordonnée par	A l'intention de
Charles VIII	Janvier 1484	2 laniers	68 s.t.	77,40 F	Jacques Hurault, trésorier du duc d'Orléans	Jehan Crépin et Robert Frallon, prêtre
Charles VIII	Août 1484	2 gerfauts	7 L. 10 s.t.	170,75 F	Idem	Androisemont d'Ozemont
Charles VIII	Novembre 1484	Pour avoir rapporté un oiseau perdu	10 L. 4 s.t.	232,25 F	Idem	Loys de Claudel
Charles VIII	Avril 1485	2 sacres	34 livres	774 F	Idem	Michel le Grec, fauconnier
Charles VIII	Juillet 1485	Transport de 2 éperviers	2 écus	79,70 F	Idem	Jehan Collemin de Châteauneuf
Charles VIII	Juin 1494	Gages de 3 mois et entretien des oiseaux	16 L. 10 s.t.	370,75 F	Idem	Jehan Le Maire, fauconnier
François 1er	Novembre 1519	Pour la garde des aires d'oiseaux	20 L. 18 s. 6 d.	368,45 F	Raoul Hurault, conseiller du roi	Denis Hurault, capitaine de la ville de Blois
François 1er	Avril 1538	Pour bons et agréables services rendus	50 écus d'or	5272 F	J. Laguette, conseiller du roi	Nicolas Herbere dit le More
François 1er	Octobre 1540	2 gerfauts sors et 1 hagard	50 écus d'or	5272 F	Jean Du Val, conseiller du roi	Pierre Deyorssel, marchand allemand d'oiseaux de leurre
François 1er	Juin 1547	4 laniers et 4 lanerets	108 livres	1738 F		Francisque Barroncell marchand oiselier
Charles IX	Février 1566	3 faucons et 1 tiercelet	100 livres	1449 F	Jehan Daillon, conseiller du roi	Anthoine Joly, fauconnier flamand
Henri IV	Juin 1596	Nomination de Me Philibert Bourlon et gage annuel du trésorier de la fauconnerie royale	566 écus	102 117 F	Roi	
Henri IV	Décembre 1600	1 gerfaut blanc	50 écus	9 021,30 F	Balthazar Gobelin, trésorier du roi	Hannibal Le Fèbvre, Cdt au vol pour milan sous la charge de M. le Maréchal de Brissac : Grd Fauconnier de France
Henri IV	Décembre 1605	8 faucons volants, 1 tiercelet de gerfaut volant, 1 tiercelet de faucon	45 L. pièce 75 livres 30 livres	3 726 F 776,25 F 310,50 F	Vincent Bouhier, trésorier du roi	Anthoine du Buisson, fauconnier
Henri IV	Décembre 1605	5 faucons volants 1 tiercelet de gerfaut volant 1 duc	45 L. pièce 75 livres 45 livres	603 F 1 005 F 603 F	Vincent Bouhier trésorier du roi	Adrian Crosle, marchand fauconnier flamand
Henri IV	Mars 1608	1 tagarot (1 « bagary ») 2 laniers 1 sacre 3 sacres hagards 2 sacres sors	90 livres 36 L. pièce 45 livres 54 L. pièce 45 L. pièce	1 206 F 984,80 F 603 F 2 170,80 F 1 206 F	Idem	Emmanuel de Marin, grec, pourvoyeur de la fauconnerie royale
Henri IV	Août 1609	1 tiercelet d'autour branché	18 livres	241,20 F	Raymon Phelypeaux, trésorier du roi	Morin La Hoz de Fiorimont, fauconnier allemand
Louis XIII	Janvier 1612	3 faucons sors 3 faucons hagards 1 tiercelet d'autour branché 1 autour sors 1 lanier	20 L. pièce 35 L. pièce 18 livres 18 livres 18 livres	1092 F 1311 F 218,50 F 218,50 F 218,50 F	Idem	Hieroeme Du Buisson, chef de vol pour rivière de la grande fauconnerie du roi
Louis XIII	Janvier 1612	20 tiercelets hagards 12 gerfauts hagards 8 tiercelets sors 2 gerfauts blancs	60 L. pièce 75 L. pièce 45 L. pièce 150 L. pièce	14 560 F 10 848 F 4368 F 3616 F	Idem	Jean Helme, marchand fauconnier flamand
Louis XIII	Février 1612	12 faucons hagards 10 tiercelets de faucon 12 faucons sors	36 L. pièce 21 L. pièce 30 L. pièce	4 464 F 2 170 F 3 726 F	Idem	Alexandre Serrouet, marchand fauconnier flamand
Louis XIII	Mars 1614	Pour avoir rapporté au roi 6 pièces pour les vols de grande fauconnerie	150 livres	1 791 F	Vincent Bouhier trésorier du roi	Henry Despains, fauconnier du Sr d'Houyne
Louis XIII	Novembre 1614	1 tagarot	60 livres	721 F	Idem	Christophe Guillot, fauconnier
Louis XIII	Septembre 1616	Pour aller chercher à pied de Paris aux Grisons « pays des suisses » des oiseaux de leurre	110 livres	1 307 F	Thomas Morant, trésorier du roi	Nicolas Asselyn et Jean Cochon
Louis XIII	Juin 1617	15 douzaines de « cerains communs »	90 livres	1049 F	Idem	Pierre Dominique, marchand d'oiseaux
Louis XIII	Mars 1619	Gages de l'année, nourriture des oiseaux, entretien d'1 garde-perche	500 livres 547 livres 273 livres	5 827,76 F 6 375,59 F 3 181,97 F	Philbert Bourlon, trésorier du roi	Jehan de Bourges, chef d'un vol pour corneille de la grande fauconnerie du roi
Louis XIII	Août 1626	3 faucons volants apportés d'Espagne à Nantes, pour le vol de la Chambre du roi	135 livres	1 416 F	Gabriel de Guénégaud, trésorier du roi	Bernard Conac, un des fauconniers du roi
Louis XIII	Novembre 1629	Achat de poules pour la nourriture des oiseaux de vol durant l'année	300 L. t.	2 850 F	Julien Quantin, trésorier des vèneries et fauconnerie du roi	Jean de Ligny, chef du vol pour héron de la grande fauconnerie du roi
Louis XIII	Novembre 1629	Idem	Idem	Idem	Idem	Charles de Trocy, chef d'un vol pour milan de la fauconnerie du roi
Louis XIII	avril 1630	Idem	150 L. t.	1425 F	Idem	M. de la Chelardye, chef d'un vol pour pie de la Chambre du roi
Louis XIII	1636	Pour l'achat des oiseaux pour remplir les vols de la grande fauconnerie royale	8 000 livres	46 872 F		Claude de Lorraine, Chef du vol pour corneille
Louis XIV	1670	Quittance pour l'achat de fournitures des oiseaux pour remplir les vols de la grande fauconnerie	6 000 livres	41 716 F	Trésorier du roi	Michel Dauvet des Marets grand fauconnier de France

Le royaume de France

Le tableau ci-dessus permet d'aborder non seulement les dépenses que les rois de France engagèrent pour leurs fauconneries durant les 16e et 17e siècles, mais aussi de saisir leur mode de fonctionnement qui reposait sur une hiérarchie constante renforcée par Louis XIII. Ce tableau permet également de comparer, sur pratiquement 3 siècles, le coût des oiseaux.

La fauconnerie royale se développe avec Charles VI qui institue la charge de « grand fauconnier ». L'homme qui en avait la charge était un officier de la maison du roi : le premier qui porta ce titre (1406) fut Eustache de Jaucourt, seigneur de Viry. Au même titre que la vénerie, et plus tard la chasse à tir, la chasse au vol fait l'objet d'une réglementation très stricte que les rois n'auront cessé de réaffirmer et de compléter.

« Aucun noble ou autre ne peut aller voler au gibier a quelconque oiseau, faisans, perdrix, allouettes ou autres oiseaux es garennes du Roi »[86].

« Ne peut aucun prendre es nids, es forets, ni es bois du Roi ni tendre sur sa terre, sans congé »[87].

« Aucun noble ou autre, si ce n'est Baron, ne peut prendre un héron vif, si ce n'est a faulcons ou autres oiseaux gentils, sur peine de 60 sols d'amende »[88].

« Nobles ou autres, de quelque état ne peuvent tendre ni prendre faulcons, aultours, ni lasniers (dit « le plus grand faucon de leurre ») ou grefaulx (gerfaut) si ce n'est par congé des gens du Roi, ou des Comtes, ou des Hauts-Justiciers et Barons en leurs terres »[89].

Pour exemple, nous faisons état de la permission suivante : les serviteurs du Seigneur d'Agès reçurent la permission de placer dans la seigneurie de Lège des lézards et serpents, pour prendre des faucons[90].

« Si ce n'est par congés du Roi, ils prennent aucun des oiseaux des susdits, ils doivent porter vers le Roi ou ses gens à qui ils appartiennent, dont ils doivent avoir le prix ancien et accoutumé ; c'est à dire d'un faucon dit grefaulx 10 livres tournois ; d'un tiercelet gentil ou d'un autour 100 sols tournois ; d'un lanier 50 sols tournois ; d'un lanneret et d'un tiercelet d'aultour 50 sols tournois »[91].

« Defendons pareillement de ne prendre en nos dites Forêts, Buissons, et Garennes, aires d'oiseaux, ni de tendre et chasser à bécasses, ramiers, pluviers, biziers et autres oiseaux de passage, sans notre congé et permission, ou de nos officiers ayant charges d'icelles »[92]. Cette ordonnance de Henri IV qui ne confirmait que celles de ses prédécesseurs fut complétée en juin 1601 : « Permettons à tous seigneurs, gentilshommes et nobles de chasser et faire chasser noblement à force de chiens et d'oiseaux par leurs receveurs, garenniers et serviteurs domestiques dans leurs Forêts, Buissons et Garennes à toute sorte de gibier (...) pourvu que ce ne soit qu'à trois lieues de nos Forêts »[93]. Cette autorisation sera ensuite étendue de la manière suivante : « ...s'ils (seigneurs, gentilshommes et nobles) sont éloignés d'une lieue des Plaisirs du Roi »[94]. Notons que « tous seigneurs » signifient « ceux qui possèdent des fiefs ; les seigneurs non nobles peuvent donc également chasser au vol. Par « nobles », le *Code des chasses* définit les « Docteurs, les Avocats et les Médecins ».

« Defense à tous ceux qui ont une habitation dans cette capitainerie (entendons les capitaineries en général) de quelque qualité et condition qu'elles soient d'avoir chez eux (...) aucuns oiseaux chasseurs, furets, collets, filets et autres choses semblables (...) à peine d'être punis d'une amende de 100 livres avec confiscation »[95].

Prérogative avant tout royale, mais aussi seigneuriale et nobiliaire, l'exercice de la chasse au vol impliquait la protection des aires d'oiseaux : « les sergens à garde ou se trouveront des aires d'oiseaux seront chargés de leur conservation, par acte particulier et en demeureront responsables »[96] Ainsi, Denis Hurault, capitaine de la ville de Blois aura été gratifié en novembre 1519 pour avoir gardé « les aires des oiseaux de la Reine en ses forêts de Monfrault, Boulloigne er Russi »[97].

---

[86] - Codes des Chasses, Paris, 1765, Tome I, Art. VIII, p. 101.

[87] - op. cit., Tome I, Art. XII, p. 103.

[88] - op. cit., Tome I, Art. VI, p. 101.

[89] - op. cit., Tome I, Art. XI, p. 104.

[90] - Allain, Ducaunnes, Duval, Gouget 1892. - *Inventaire sommaire des Archives Départementales de Gironde antérieures à 1790*, Registre G, 240, folio 253, p. 191.

[91] - op. cit., Tome I, Art. XI, p. 103.

[92] - op. cit., Tome I, Art. II, p. 195.

[93] - op. cit., Tome I, Art. IV, pp. 218-219.

[94] - op. cit., Tome I, Art. XIV, p. 357.

[95] - op. cit., Tome II, Art. XXXIII, p. 604.

[96] - op. cit. Tome I, Ch. IX, p. 339.

[97] - Collection du Musée International de la Chasse (M.I.C.), inv. 55-9-66.

De tous les rois de France, ce fut Louis XIII qui consacra le plus de temps et le plus de moyen à la fauconnerie. Dès l'âge de onze ans, le jeune prince, aux dires de son précepteur M. Le Fèvre, manifeste un goût très vif pour la chasse en général, et pour la chasse au vol en particulier, ce qui le distrait fâcheusement de l'étude des lettres pour lesquelles il est d'ailleurs peu doué, « ne pouvant lire ny prononcer qu'avec grandissime peine ». Son précepteur ajoute : « ... qu'on lui a laissé dresser une fauconnerie tout contre son cabinet laquelle le divertist totalement de l'Estude, que ceux qui en ont la charge ne manquent iamais de flatter son inclination quant il va ie vient de luy subministrer de nouveaux obiects pour se destourner de l'Estude ; (...) « qu'il faict souvent des présents à Haran ieune garçon qui luy garde ses oyseaux ... »[98]. Le roi aura à son service, comme ses prédécesseurs deux personnes d'une extrême importance pour la gestion de ses « Plaisirs » cynégétiques. La première est le « Trésorier, receveur et payeur des Vennerye, Thoille de chasse et Faulconnery » qui gère donc toutes les dépenses inhérentes aux chasses royales dont la fauconnerie. La seconde est élevée à la charge prestigieuse de « Grand Fauconnier de France » qui sera maintenue jusqu'à la Révolution comme celle de « Grand Veneur », alors que la fonction de Grand Louvetier n'aura pas bénéfécié de la même constance.

Henri IV, par lettre patente du 27 juin 1596, aura nommé à l'office de trésorier Phillebert (ou Philbert) Bourlon, fils d'un marchand bourgeois de Paris, qui aura donc fait l'objet d'une information « sur ces vies, moeurs, religion et fidélité au roi » avant de prêter serment ; sa mère aura déposé une caution de 1000 écus pour que son fils accède à cette haute fonction qu'il n'aura exercée « qu'à lâge de 25 années accomplies »[99]. Nous savons que Nicolas Bourlon assurait cet office en 1629, et qu'il recevait à ce titre, pour le premier trimestre, 15 000 livres dont 3 000 devaient être affectées à une partie des dépenses de la fauconnerie royale : les dépenses de la vénerie représentaient alors plus de 9 000 livres[100]. Jamais la fauconnerie n'atteindra le bugdet considérable de la vénerie dont les structures impliquaient l'entretien quotidien des meutes, celui des chevaux, celui des personnels appropriés et enfin celui de tous les bâtiments. Les oiseaux de chasse exigent peu de nourriture quotidienne ce dont ne sauraient se contenter bien sûr des chiens, et encore moins des chiens de vénerie. La grande fauconnerie royale comptait, en 1640, une centaine d'oiseaux alors qu'une centaine de chiens courants pouvait ne constituer qu'une seule meute de la vénerie royale.

Me Julien Quantin succède à Phillebert Bourlon en 1629. L'état des comptes de 1640 sera dressé par Me Pierre Bourlon. Gabriel de Guénégaud, conseiller du roi en son conseil d'Etat et trésorier de son épargne, signera l'ultime état que Louis XIII approuvera le 15 avril 1643, un mois avant sa mort[101].

Le grand fauconnier de France veille à l'organisation complète de la grande fauconnerie royale, et à son bon fonctionnement. Plusieurs équipages ou vols la constituent : le vol pour milan, le vol pour héron, le vol pour corneille, le vol pour les champs, le vol pour rivière, et le vol pour pie. Le grand fauconnier perçoit des gages annuels et dispose d'un budget pour entretenir ses propres pages et procéder à l'achat « des oyseaux pour remplir les volz de la grande fauconnerie »[102]. Le Maréchal de Brissac a été grand fauconnier de France sous Henri IV, tandis que le Duc de Chevreuse, aura dirigé la vénerie et la grande fauconnerie royales sous Louis XIII, entre 1631 et 1641. Le 15 décembre 1631, ses gages annuels s'élevaient à 1200 livres[103]. Le 6 octobre 1635, 4 000 livres furent affectées à l'entretien des 4 pages de fauconnerie, 3 000 livres à l'acquisition des « gibessières (fauconnières) et autres ustancilles » dont les gants, les chaperons, les sonnettes et les vervelles[104]. Le 8 novembre 1635, le duc de Chevreuse devient chef de vol pour corneille et perçoit à ce titre 700 livres de gages annuels. Il entretient alors pour ce vol, 3 garçons fauconniers et 4 gardes-perches qui ont la charge d'entretenir les 30 oiseaux[105]. L'état des comptes publié en 1912 par Eugène Griselle, *Ecurie, Vénerie, fauconnerie et Louveterie du Roi Louis XIII* permet de saisir plus précisément le fonctionnement de la grande fauconnerie royale que Louis XIII porta à son apogée. En 1640, le roi disposait, selon la formule consacrée « pour ses plaisirs et son service », de

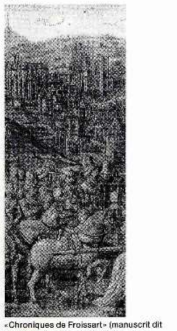

« Chroniques de Froissart » (manuscrit dit de Breslau), 1472. Détail : entrée de la reine Isabelle, femme de Charles VI, dans Paris, en 1389. Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz, Berlin.
Cliché Giraudon.

---

[98] - M.I.C., inv. 55-9-213.

[99] - M.I.C., inv. 55-9-170.

[100] - M.I.C., inv. 55-9-183.

[101] - M.I.C., inv. 55-9-223.

[102] - M.I.C., inv. 55-9-210.

[103] - M.I.C., inv. 55-9-207.

[104] - M.I.C., inv. 55-9-208.

[105] - M.I.C., inv. 55-9-209.

2 vols pour milan, d'1 vol pour héron, de 3 vols pour corneille, d'1 vol pour les champs, d'1 vol pour rivière, d'1 vol pour pie et enfin d'1 vol pour émerillon. Chaque chef de vol engageait, en fonction de l'importance de son équipage, un aide fauconnier généralement écuyer, 5 à 6 fauconniers, et 1 à 4 gardes-perches chargés d'entretenir les oiseaux. En 1640, les 2 vols pour milan comptaient chacun 10 oiseaux, le vol pour héron 12 oiseaux, les 3 vols pour corneille 36, 10 et 16 oiseaux, le vol pour pie 3 oiseaux, et enfin le vol pour émerillon 8 oiseaux. En plus de ce personnel spécialisé, la grande fauconnerie bénéficiait des services de plusieurs gentilshommes affectés à l'entourage immédiat du roi. En conclusion la grande fauconnerie royale abritait en 1640 une centaine d'oiseaux et nécessitait la présence constante de plus de cent personnes dont les piqueux, valets de chiens (épagneuls pour le vol des champs et levrettes pour le vol du héron), maréchaux-ferrands et palefreniers. Cette centaine d'oiseaux se nourrisaient de poules : pour chaque vol, l'acquisition de ces volailles représentait en 1640 de 3 à 7 000 livres, soit de 23 400 à 54 680 F. En plus de la grande fauconnerie, Louis XIII créa deux autres vols (pour héron, pour corneille) rassemblés sous l'autorité du Maître de la Garde-Robe et qui furent démontés en 1625 ; 3 vols (pour les champs, pour pie et pour rivière) que dirigeait le Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi ; et enfin le vol pour corneille et le vol pour émerillons placés sous l'autorité du Capitaine du Cabinet du Roi, M. de Luynes. Signalons que le 8 août 1626, Bernard Conac, « l'un des fauconniers du roi » remet à Louis XIII « 3 faulcons volans qu'il a apportez d'Espagne en la ville de Nantes pour servir au plaisir de sa Majesté, lesquelz elle a faict mettre au vol de sa Chambre »[106].

Nous avons vu précédemment que les oiseaux de vol destinés à remplir les fauconneries médiévales pouvaient être obtenus, hormis les présents diplomatiques, soit par désairage, soit par capture. Hormis toutes les autres archives qu'il est inutile de recenser car leur substance n'apporterait aucun renseignement complémentaire quant aux modalités de désairage, il existe, dans les comptes de la chatellenie d'Annecy[107], deux pièces dont le contenu mérite notre attention quant à la délicatesse du travail et quant aux risques que pouvaient être contraints de prendre les intéressés en certains lieux : « diverses personnes ayant vaqué pendant plusieurs jours à rechercher les jeunes faucons, dans les aires et notamment deux à la Pierre Mongéria et à la Pierre Rousse « auront reçu 21 sous au mois de mai 1347 ; auront été payé (en 1349-50) » les gages du bourreau de Gaillard, attaché, et projeté au bout d'une corde à la Pierre Mongéria pour y capturer des faucons (...) y compris à plusieurs personnes qui le tenaient par la corde (...) ».

Il semble alors que, durant cette longue période, les vols royaux, princiers et seigneuriaux ont pu être alimentés aisément par les fauconniers et maîtres des tendues autochtones. L'analyse des comptes royaux établis à partir de la fin du 15e siècle révèlent que les rois de France durent faire appel, et ce de manière régulière, aux services des marchands « oyseliers » et fauconniers étrangers, et durent aussi envoyer hors des frontières leurs propres fauconniers, de manière à obtenir tous les oiseaux nécessaires. Deux hypothèses peuvent être émises : les populations migratoires se seraient progressivement raréfiées ; le désairage serait devenu insuffisant. Claude de La Sengle (ou de La Sangle), Grand-Maître de l'Ordre de Malte (de 1553 à 1557), dans une lettre adressée le 11 novembre 1555 à Henri II, confirme la diminution des captures en ces termes : « Sire j'envoye par dela le chevalier de Chenillat vous présenter quatre sacres et autant de sacrets avec deux faulcons pelerins prins en ceste isle en ces moys de septembre et octobre. Il me desplait qu'il ny a plus grant nombre mais depuis quelques années, le passage des oyseaux par icy est fort amoindry... »[108].

Ces dispositions viennent en complément de celles qui concernent le maintien, tant que faire se peut, des captures sur le territoire. Nous citerons, par exemple, deux pièces de compte extraites des comptes communaux de Lourdes[109] : aura été versé « 1s. 6d. pour la collation baillée a un fauconnier du Roy estant venu avertir tous les passans d'arrester les faucons (f°2) » ; « 12s. (auront été) bailles au fils de Marterot estant allé a Morlas pour pourter une lettre au fauconier du Roy comme nous avions arresté quel-

Peinture murale (détail), 16e siècle. Eglise de Vissac. Conservation des Antiquitées et Objets d'Art de la Haute-Loire.
Cliché P. Burger.

Dame portant un faucon et une bannière. Vitrail, 16e siècle. Musée des Beaux-Arts, Dijon. Inventaire Général, Spadem.
Cliché M. Thierry.

---

[106] - M.I.C., inv. 55-9-206.

[107] - Les comptes de la châtellenie d'Annecy sont conservés aux Archives Départementales de Haute-Savoie (SA Inv. 57).

[108] - Archives Départementales du Loiret, 6 J 2, 104.

[109] - Les comptes communaux de Lourdes sont conservés aux Archives Communales de la ville (cote CC 170). Ont été publiés par E. Duviau, *Ville de Lourdes. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*, Lourdes, 1913, p. 103.

ques faucons» (f°4 v°). La surveillance des nids est renforcée par le Grand Maître des Eaux et Forêts qui la confie aux seigneurs locaux. Ainsi nous savons que, pour le comté de Comminges, une ordonnance de 1632 maintient à cette fonction, dans la haute vallée de la Garonne, Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazon[110]. Ce seigneur a «plain pouvoir et authorité pour la garde et conservation des ayres d'oiseaux de chasse qui se trouveront en tout le hault pais de Commenges (...) et pouvoir de fere informer contre toute sorte de personnes que luy doneront aulcung trouble et empechement a lad. garde conformément ausd. lectres de Sa Majesté».

A ces deux hypothèses s'ajoute une réalité : les fauconneries du royaume ne cessèrent de se développer aux 16ᵉ et 17ᵉ siècle et nécéssitèrent alors une quantité d'oiseaux importante pour tous les vols spécialisés. Non seulement ces vols pouvaient être doublés, mais il fallait veiller à leur renouvellement en fonction des maladies, des blessures, des morts, ou bien encore des disparitions. En 1579, Henri III, roi de Navarre faisait remettre à un paysan deux écus pour avoir rapporté un faucon perdu[111] ; cette gratification (environ 360 francs actuels) était sans aucun doute bien plaisante pour cet homme, nous remarquerons cependant que les arquebuses royales étaient plus onéreuses (30 livres) et surtout que le roi se fit livrer un panache de plumes d'oiseau de paradis pour 300 livres (environ 4300 francs actuels) en 1580[112]. Notons également que toutes les autres cours européennes s'adonnaient à la chasse au vol, et entretenaient des fauconneries luxueuses : ces passions royales et princières firent donc apparaître un vaste commerce européen dont devinrent maîtres les fauconniers flamands, allemands, puis hollandais. Ces professionnels vendirent non seulement les oiseaux mais aussi leur savoir-faire à travers toute l'Europe des 16ᵉ et 17ᵉ siècle (cf. textes à venir de ce chapitre).

Les oiseaux de vol adressés au rois de France étaient principalement des oiseaux de haut-vol (gerfauts, sacres, laniers) et surtout des formes (femelles). Le manuscrit de Jean du Tillet (16ᵉ siècle) intitulé *Du rang des Grands de France* précise (folio 42, recto) à propos des chasses royales et des oiseaux de prix : »... or sera-t-il facile de juger sur quelle estime le roi Charles le 8ᵉ aimait la volerie qand on lira qu'il ascheta un faucon la somme de huit cens escus» : il ne fait aucun doute que ce faucon devait être un gerfaut, de surcroît blanc, tant le prix payé est exhorbitant (plus de 30000 francs actuels). Le 15 octobre 1540, François 1ᵉʳ obtient de Pierre Deyerssel, «allemant, marchand d'oyseaux de leurre» deux gerfauts sors et un hagard pour la somme de 50 écus d'or qui auront été «livrés et faicts mettre en notre fauconnerie afin de les faire leurrer et rendre prestz à voller pour nous en donner cy après récréation et passetemps à la Vollerye» : ces faucons, par contre, ne devaient pas être blancs, sinon la valeur aurait été beaucoup plus importante et les comptes n' auraient pas manqué de le mentionner[113].

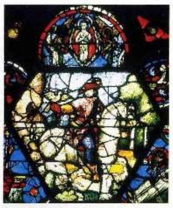
Légende de Saint Julien de Brioude, Verrière (vers 1530), détail de la baie n° 15 : fauconnier à cheval. Collégiale Saint Pierre, Saint Julien du Sault. Inventaire Général, Spadem,
Cliché M. Thierry.

Chasse au héron. David Teniers dit le Jeune (1610-1690). Musée du Louvre, Paris.
Cliché Giraudon.

Portrait équestre du jeune Louis XIV partant pour la chasse (1647). Musée Condé, Chantilly.
Cliché Giraudon.

François 1ᵉʳ, «qui préférait ouvertement la vénerie à la chasse au vol, n'en faisait pas moins des dépenses énormes pour sa fauconnerie, qui était des plus magnifiques»[114], demanda le 23 avril 1538 au receveur général de ses finances extraordinaires de payer «a nostre cher et bien aimé Nicolas Herbere dict Le More, notre faulconier, la somme de 50 escus d'or (...) en faveur des bons et agréables services qu'il nous a par cy devant faicts en notre dite faulconnerie»[115]. Notons que ce fauconnier tant apprécié fait partie en 1567 des gentilshommes de la fauconnerie royale, de même que son fils Regnault. Anthony Joly, «faulconnier flament» aura remis à Charles IX «trois faulcons (formes) et un tiercelet de faulcon que le dit Seigneur a faict prendre de ses caiges et dont luy mesme a faict le prix et le marché[116]. Les prix étaient donc fixés par le roi en personne. En 1605, le royaume fait appel aux services d'Adrian Crosle, «marchand fauconnier allemand»[117] ; cette appellation est intéressante puisqu'elle annonce la spécialisation de ces hommes du nord qui étaient non seulement des fauconniers mais aussi des marchands d'oiseaux chasseurs. L'hellène Emanuel de Marin est dit «pourvoyeur de la fauconnerie royale» en 1608[118] : Henri IV obtiendra donc ses oiseaux non seulement de cet autre fauconnier étranger attitré mais aussi de Morin La Roz de Florimont, fauconnier allemand également cité dans le comptes de 1608[119].

Nous savons que la charge de grand fauconnier consistait notamment à remplir tous les vols de la fauconnerie royale et que le titulaire du titre disposait à cet effet un budget approprié. Or, nous constatons que l'acquisition des oiseaux de vol n'était pas exclusivement assuré par le grand fauconnier et que cette responsabilité était étendue aux chefs de vol dont les dépenses étaient prises en compte individuellement. Louis XIII se levait de grand matin et après avoir déjeuné montait à son Cabinet des oiseaux. Il chassait au vol au moins cinq fois la semaine, et plus souvent quand ses affaires et ses autres chasses lui en laissaient le loisir.

Il n'en sera pas de même pour Louis XIV qui maintient néanmoins le budget de la grande fauconnerie, celui du cabinet et de la chambre puisque le grand fauconnier bénéficiait, en 1670 et 1675, d'un budget de 6000 livres égal à celui de l'année 1636[120]. L'administration royale remettait à cette époque des certificats ou brevets officialisant ainsi les différentes responsabilités au sein de la fauconnerie : Nicolas Dauver des Maretz, grand fauconnier, rédigea en 1654, un brevet de la charge d'aide au vol des oiseaux du cabinet pour Charles Prévost, écuyer, seigneur de la Grange et de La Tour[121] ; René Prouvère, seigneur de La Cressonnière reçu en 1652 un certificat annuel de piqueur au vol pour corneille[122], fonction qu'il assurait encore en 1675.

Louis XV maintient la fauconnerie royale surtout pour son faste et le prestige de la cour alors que sa pratique passait de mode progressivement. Le perfectionnement des armes à feu, le prix toujours croissant des oiseaux et leur rareté, la difficulté de trouver de bons fauconniers contribuèrent à sa disparition.

La chasse au vol tombera en désuétude sous le règne de Louis XVI et tous les équipages royaux seront démontés en 1787[123]. Pierre Merlet, écuyer «se disant maitre fauconnier du vol pour le héron de la Grande Fauconnerie de France» se verra intenter un procès, en 1754 : si la fauconnerie royale était moribonde, les juges n'en firent pas moins respecter la grandeur de ses offices et par delà même, la qualité de ses serviteurs toujours loyaux[124].

S'achèvent donc ainsi, comme d'ailleurs dans tout le reste de l'Europe, les fastes des fauconneries royales, princières et seigneuriales ainsi que la pratique d'une technique de chasse qui ne réapparaîtra en France que vers 1830/50.

---

[110] - Cette letre du réformateur des Eaux et Forêts se trouve dans les archives de la famille d'Astorg.
[111] - Chambre des comptes de Pau et de Nérac : Archives départementales des Pyrénées Atlantiques (série B), B 2375.
[112] - idem, B.54.
[113] - M.I.C., inv. 55-9-88.
[114] - Dunoyer de Noirmont (1982). - Histoire de la Chasse en France, T. III, p. 93.
[115] - M.I.C., inv. 55-9-87.
[116] - M.I.C., inv. 55-9-103.
[117] - M.I.C., inv. 55-9-151.
[118] - M.I.C., inv. 55-9-153.
[119] - M.I.C., inv. 55-9-157.
[120] - M.I.C., inv. 55-9-237.
[121] - M.I.C., inv. 55-9-234.
[122] - M.I.C., inv. 55-9-235.
[123] - Dunoyer de Noirmont, op. cit., p. 109.
[124] - Brutails (A.) 1901. - *Inventaire sommaire des Archives Départementales de la Gironde antérieures à 1790*, Série G, Tome II, Registre 2303, folio 26.

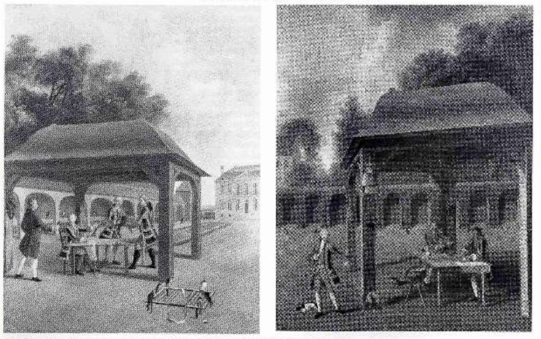

Deux vues de La Grande Fauconnerie (18e siècle). Coll. Château de Versailles. Cliché R.M.N.

Cette iconographie est la seule que nous connaissions à ce sujet. Nous remarquerons donc la beauté de l'espace et le caractère des bâtiments qui étaient réservés aux nombreux oiseaux, au bloc, sur perche à l'abri des arcades, ou bien chaperonnés et prêts à partir avec la porte-cage.
Le personnel est revêtu d'une tenue richement parée de passementerie que complète un tricorne ; un homme, que nous supposons être un valet, porte une livrée plus sobre et apporte des plumes ; un autre muni d'une canne, et repartant, pourrait être le grand-fauconnier. Le personnel est occupé, sous un pavillon central, à la préparation des leurres ou bien à l'armement des oiseaux.

Sceau. Prise d'un lièvre par un autour.
Coll. et cliché privés.

Les significations symboliques du faucon dans l'illustration des bibles moralisées de la première moitié du 13e siècle

F. GARNIER

«L'adoration des mages», détail du volet gauche du triptyque : donateur suivi de son fauconnier. Coll. Château de Prague.
Cliché M. Boskova.

Les positions officielles de l'Eglise sur les problèmes de la chasse doivent être cherchées principalement dans les textes juridiques. H. Gourdon de Genouillac[1] n'a pas manqué de recourir à ces documents canoniques, mais il n'en donne pas toujours les références exactes. Son étude enrichit la présentation des positions théoriques de l'Eglise de quantité d'informations cynégétiques et historiques, dont les sources ne sont pas non plus indiquées avec une précision qui en faciliterait la consultation. Non seulement les hommes d'Eglise ont pratiqué la chasse au vol en dépit de certaines restrictions imposées, mais certains ont été passionnés par ce divertissement au point de rédiger des ouvrages sur ce sujet. On en limitera ici la liste à quelques exemples.

Denys dit le Grand, évêque de Senlis mort vers 1354, a composé un livre de la *Chasse au faucon*. Le poète Philippe de Vitri, nommé évêque de Meaux en 1340 a «consacré sa muse à célébrer la chasse». Guillaume Crétin, chanoine, écrit, à la fin du 15e siècle un *Débat de deux dames sur le passe-temps de la chasse des chiens et oyseaux*. Gace de la Buigne, premier chapelain de Jean II le Bon et de Charles V le Sage, rédige de 1359 à 1377 un poème de 12 210 octosyllabes, le *Roman de deduis*, dont la plus grande partie est consacrée à la chasse. Jean de Franchières, chevalier de Rhodes, commandeur de Choisy et grand prieur d'Aquitaine écrit à la fin du 15e siècle *La Faulconnerie recueillie des livres des trois maistres, ensemble le déduit des chiens de chasse*, ouvrage imprimé en 1511.

L'exploitation d'autres sources documentaires, associant des illustrations à des commentaires moraux, peut compléter les textes, canoniques, littéraires et historiques. L'étude iconographique de Bibles moralisées de la première moitié du 13e siècle se révèle particulièrement intéressante par le nombre des figurations de faucons liées à des appréciations religieuses et morales.

Une *Bible moralisée* en français conservée à Vienne (Bibliothèque Nationale d'Autriche, codex Vindobonensis 2554) résume et traduit à sa façon trois versets du Lévitique concernant les oiseaux qu'il est interdit de manger: «Ici vient Moyses et maudist par le commandement Deu et hairons et grifons et corbeau et faucon et aigle et huppe et toz oiseaus qi vivent de rapine.» (fol. 28v). Le commentaire voit dans ces animaux rapaces les symboles des gloutons, de ceux qui prennent par la force, les usuriers et même «les évêques qui font leur nid dans la boue du monde». Cet amalgame de turpitudes est très longuement développé et analysé, tant par l'image que le texte qui en explicite la signification dans les Bibles moralisées en latin.

Le volume conservé à Oxford (Bodleian Library, ms. 270b) contient au moins 17 représentations de faucon alors qu'elle n'a que 224 pages. Les autres volumes de ce très beau manuscrit sont moins riches en figures de ce rapace utilisé pour la chasse au vol : 6 dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale de Paris (ms. latin 11560), autant que pour celui du British Museum de Londres (ms. Harley 1526-1527)[2]. Il n'est pas question de retenir toutes les images et tous les textes. Une typologie sommaire des figures et de leurs significations permettra d'accéder à des synthèses mettant en scène des relations plus complexes et subtiles, inspirées par des réflexions mystiques ou morales, mais toujours situées dans un contexte historique bien précis.

I - TYPOLOGIE SOMMAIRE DES FIGURATIONS DU FAUCON ASSOCIÉ A D'AUTRES ÉLÉMENTS AVEC LEURS SIGNIFICATIONS SYMBOLIQUES :

La passion partagée du faucon

«Ceux qui possèdent en abondance les choses temporelles.» (Ox., 74). Un personnage tient le **faucon**, un autre le touche.

Le faucon associé à l'avarice

«La propriété des choses de ce monde et la félicité qu'elles procurent.» (Ox., 19v). Figuration du **faucon** et d'une bourse.

Le faucon associé à la gourmandise

«Le peuple païen dépense ses biens pour assouvir des désirs charnels.» (Londres, 34v). Bien qu'en train de manger, le personnage porte un **faucon**.

Le faucon associé au jeu et à l'argent

«Le monde dont s'éloignent et qu'abandonnent les bons chrétiens.» (Ox., 15). A côté de la table de jeu et/ou de change, sur laquelle sont posées deux coupes, un homme portant un faucon.

Le faucon associé à la luxure

«A peine un défunt inhumé, l'homme essaie de l'oublier.» (Ox.,217v). A l'étreinte d'une femme s'ajoute la présence d'un **faucon**.

Le faucon associé à la luxure chez un clerc

«Celui qui voit une femme et jette les yeux sur elle avec concupiscence.» (Paris, 172). Le caractère pernicieux de la démarche est indiqué par un **faucon**.

Les vices du mauvais roi symbolisés par un faucon

«Facilement il se précipite de vice en vice comme l'aigle descend vers la terre pour remplir son ventre.» (Ox., 214). Le rapace figuré semble être un **faucon** car il est en tout semblable aux autres oiseaux de ce type figurés dans les Bibles moralisées, à l'exception du gros oiseau perché dans un arbre (Paris, 218). Quant au roi, les deux mains sur les cuisses, les coudes rejetés vers l'avant, il est plein d'orgueil (cf. F.G. L II p. 127-140).

Le faucon associé à la prostitution et à l'avarice sous l'impulsion du diable

«Les tentations qui assaillent les clercs inspirés par le diable.» (Ox., 20). Le diable présente un édifice, symbole des bénéfices ecclésiastiques. Une courtisane brandit un miroir. Au premier plan, un homme porte un **faucon**.

Le faucon et les tentations du diable

«Le diable assaille chaque jour ceux qui sont dans l'église et ils les trompent par des plaisirs.» (Ox., 118). Un diable vole à un clerc un livre, symbole de ses préoccupations spirituelles. En échange, il lui remet une bourse et un **faucon**.

II - LA HIÉRARCHIE DES VALEURS : LE BIEN ET LE MAL

Une typologie des passions mauvaises, telles qu'elles sont figurées dans les Bibles moralisées associe la chasse au vol, par la figuration du **faucon**, à différents autres vices, considérés comme les péchés capitaux. On connaît la signification des symboles de la luxure, de l'avarice, de la gourmandise parce que les images contiennent des éléments ou des gestes qui correspondent à la réalité. D'autres évocations sont plus symboliques, comme les mains sur les hanches pour l'affirmation orgueilleuse du pouvoir (F.G. L II p. 127-140).

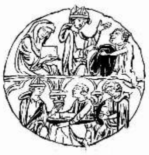

La hiérarchie des valeurs : traduction symbolique de la création du second jour

«Et Dieu fit le firmament, il sépara les eaux qui sont au-dessous du firmament d'avec les eaux qui sont au-dessus du firmament. Et Dieu appela le firmament ciel. Et il y eut un soir et un matin, le second jour.» (Ox., 2).

L'application moralisée de ces versets de la Genèse (I, 7-8) est énoncée en quelques mots. Voici la traduction littérale : «La séparation des eaux d'avec les eaux figure la séparation des bons et des mauvais.» L'illustrateur concrétise cette idée en multipliant les éléments, dans une composition qui utilise les relations typiques du langage de l'image médiévale. Situés au-dessus, les bons sont au nombre de trois. Droit dans le diamètre vertical du médaillon, le bon évêque remet un vêtement à un pauvre. Celui-ci a le visage de profil, position qui montre simplement sa place dans la hiérarchie sociale. Derrière le prélat, le personnage assis tient un livre, symbole ici du comportement spirituel. Au-dessous du diamètre horizontal, matérialisé par une barre, trois personnages montrent des passions pour les plaisirs coupables. L'évêque porte sur son poing un **faucon.** Le personnage central lui présente un poisson, sa tête de profil a ici une connotation péjorative, car l'offrande du poisson dans ce contexte signifie l'orgueil du pouvoir (F.G. I. II, p. 246-249). Le troisième homme offre un vase d'or, symbole de la richesse.

---

[1] – Gourdon de Genouillac (H.) 1886. L'Eglise et la Chasse, Librairie des Bibliophiles, Paris.

[2] - Pour simplifier les nombreuses références aux divers volumes des Bibles moralisées, on utilisera des abréviations, en indiquant seulement le lieu de conservation (Ox., pour Oxford) suivi du chiffre précisant le folio (Paris, 172 – Paris Bibl. Nat., lat. 11560, fol. 172). De même cette étude utilisant fréquemment l'aboutissement de recherches exposées dans François Garnier, *Le Langage de l'Image au Moyen-Age*, Ed. Le Léopard d'Or, 1982, Paris, et *Le langage de l'Image au Moyen Age II*, 1989, les références principales à ces publications seront formulées dans le texte à l'aide d'abréviations : F.G.L.I et F.G.L.II

L'opposition entre la chair et l'esprit

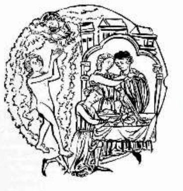

Une anecdote, une scène de ménage entre Tobit et sa femme Anne, à propos d'un chevreau dont le mari aveugle se demande s'il ne s'agit pas d'un animal volé (Tobie II 19-23), est le prétexte pour le commentateur de la Bible d'Oxford à un commentaire original, dont l'illustrateur donne une version figurée fort intéressante (Ox., 190).

Le texte du commentaire commence par une citation de saint Paul : « Ceci figure ce que dit l'apôtre *La chair convoite contre l'esprit, et l'esprit en vérité contre la chair* (Epître aux Galates, V, 17). Par Tobit est signifié l'Esprit, et par Anne la Chair, qui toujours s'oppose à lui. »

L'enlumineur a juxtaposé deux scènes. La première, à droite du diamètre vertical du médaillon, situation habituelle du bien, est délimitée par un demi cercle dessiné par une nuée continuant le ciel, placé comme il convient au-dessus de l'ensemble. Le buste de Dieu, nimbé de l'auréole christique « issant » de la nuée céleste se penche vers un grand personnage complètement nu, les mains levées vers le Seigneur qu'il regarde comme s'il était l'unique objet de ses désirs. Cet être actif représente la créature dans l'état d'innocence, l'homme spirituel qui cherche Dieu (F.G. I. II, p. 272-274).

Placés derrière une table déjà chargée de mets, un homme et une femme s'étreignent, pendant qu'un serviteur zélé apporte un plat. La luxure, l'orgueil des maîtres et la gourmandise sont associés. Le **faucon** que l'amoureux porte sur son poing gauche ajoute aux vices traditionnels la passion pour la chasse au vol.

L'âme pécheresse et ceux qui se livrent aux plaisirs mondains

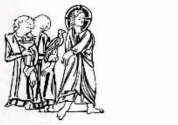

Commentant la résurrection de la fille de Jaïre (Marc V, 38-43), le théologien écrit : «Cette jeune fille représente l'âme pécheresse, ceux qui se moquent parce qu'ils ne croyaient pas à la résurrection s'adonnent avec grand vacarme aux plaisirs mondains...» (Londres, 28v). Jésus, la tête tournée en arrière et la main pendant en pronation dans le geste du refus (F.G. I. I p. 147 et 175-179) rejette le péché. Les deux personnages incarnant le mal sont des praticiens de la chasse au vol. Le premier tient un **faucon**, le second en plus de la coupe évoquant la gourmandise, tient un **gant de fauconnier.**

Le procès des mauvais docteurs

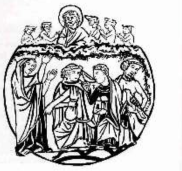

Les lamentations sont des poèmes où s'expriment toutes les formes de la douleur. La Bible moralisée (Paris, 158) donne une interprétation et une application originale du verset 11 du ch. I : «Ton peuple gémit, en quête de pain ; ils donnent leurs objets précieux pour de la nourriture, qui leur donnera la vie. Vois, Seigneur, et regarde combien je suis avilie.»

Le texte du commentaire, ainsi que son illustration, enrichissent l'énoncé de l'Ecriture, à la lumière de données théologiques et morales : « Le Christ est le pain qui est descendu du ciel. L'Eglise demande ce pain aux docteurs, et elle ne le trouve pas parce que ces clercs abandonnent les réalités célestes pour les terrestres et les éternelles pour les transitoires. »

L'illustrateur a placé le Seigneur au milieu du ciel figuré par une nuée horizontale. Dans cet espace qui domine ce qui se passe sur terre, de petits corps nus portant la « couronne de gloire » adorent, les mains jointes celui qui garantit leur félicité éternelle.

L'imagier insiste sur la leçon qu'il donne aux profiteurs des plaisirs terrestres. L'Eglise, allégorie couronnée, a beau lever les mains vers le ciel, source et fin de toutes les

valeurs, les trois docteurs, identifiables à leur grande tonsure, s'adonnent dans la dissipation à leurs passions coupables. L'un tient une bourse, symbole de l'avarice, et pointe le doigt vers le bas, vers la terre en laquelle il place ses appétits. Le second, la tête de profil, position péjorative, boit dans une coupe d'or et tient un édifice. Cela signifie à la fois culte des richesses et éventuellement ivrognerie. Le troisième s'adonne aux plaisirs de la chasse dont le faucon qu'il tient est le signe évident. De plus, il détourne la tête avec désinvolture.

Le prudhomme orgueilleux trompé par les artifices du diable

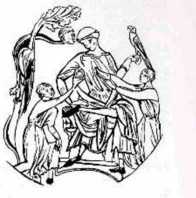

«Ici vient la fame Butifar et apele ioseph, et ioseph vient a li» (Gen. 39, 7).

Commentaire de la Bible de Vienne (fol. 8v) : « La fame qui apela ioseph pour lui conchier et decevoir senefie le serpent, qi engigna adan, qi vult engignier chascun preudome et trair et decevoir. »

Le prudhomme assis sur une sorte de trône croise une jambe sur l'autre, comme le roi ou tout personnage appelé à formuler une sentence en justice. Il appuie sa main droite sur sa cuisse, position d'affirmation du pouvoir. Le serpent qui le tente a une tête humaine, qu'il tient en arrière près de l'oreille de sa victime, comme tous les mauvais conseillers (F.G. I. I, p. 107-109). Le **faucon** qu'il tient sur sa main gauche caractérise également son goût pour les plaisirs du monde, comme l'offrande de l'anneau d'or et surtout du poisson. On retrouve l'offrande simultanée du **faucon** et du poisson à David, dans l'exemplaire d'Oxford, fol. 160 (F.G. I. II, p. 245-251, dessin 349). Ainsi les termes abstraits caractérisant l'action du serpent tentateur, « tromper, trahir, décevoir » sont traduits par des éléments et des comportements spécifiques.

La fumée du monde aveugle les mauvais princes

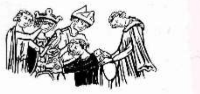

Le commentateur de la deuxième plaie d'Egypte, l'invasion de grenouilles dans le palais de Pharaon, compare cette calamité à «la fumée du monde par laquelle les mauvais princes et les prélats futiles sont aveuglés» (Ox., 44). L'illustrateur traduit littéralement, en la concrétisant de façon originale, une partie de la métaphore : un personnage portant un faucon place sa main devant les yeux du roi.

III - LES ÉVÊQUES ET LA CHASSE AU VOL - LES MAUVAIS PRÉLATS

La virulence des commentateurs des Bibles moralisées est particulièrement satirique lorsqu'ils vitupèrent contre les mauvais évêques. S'ils ne mentionnent jamais la chasse au vol en tant que telle, les illustrateurs multiplient les représentations où ces mauvais prélats portent un **faucon.**

Evêque à cheval partant à la chasse avec un faucon

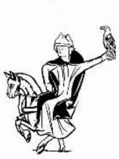

Le dessin met bien en valeur la passion pour la **chasse au faucon** de l'évêque qui ne suit que de loin le Christ, comme saint Pierre au moment de la Passion, car il lui préfère les biens temporels (Londres, 54).

Les mauvais prélats tentateurs

Il y a deux représentations du faucon dans l'illustration du commentaire d'un épisode de la Passion (Londres, 53v) : « Et Anne le renvoya ligoté au pontife Caïphe, il était en effet le beau-père de Caïphe qui était un grand prêtre cette année là. »

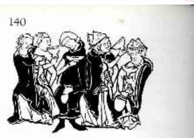

« Cela signifie que les mauvais prélats de l'église... par amour du monde et par le mauvais exemple corrompent les bons chrétiens qui ne peuvent accomplir d'œuvres méritoires. »

Deux évêques, situés à gauche du diamètre vertical du médaillon, tiennent différents symboles de vices : la bourse de l'avarice, des coupes pour la gourmandise, le faucon avec le poing posé sur la cuisse pour l'orgueil et la passion futile de la chasse. De l'autre côté de cette image, les « bons chrétiens » victimes du mauvais exemple reproduisent exactement les comportements des prélats tentateurs. On notera en particulier la réplique de la tenue du faucon.

L'imagier insiste sur la leçon qu'il donne aux profiteurs des plaisirs terrestres. L'Eglise, allégorie couronnée, a beau lever les mains vers le ciel, source et fin de toutes les valeurs, les trois docteurs, identifiables à leur grande tonsure, s'adonnent dans la dissipation à leurs passions coupables. L'un tient une bourse, symbole de l'avarice, et pointe le doigt vers le bas, vers la terre en laquelle il place ses appétits. Le second, la tête de profils, position péjorative, boit dans une coupe d'or et tient un édifice. Cela signifie à la fois culte des richesses et éventuellement ivrognerie. Le troisième s'adonne aux plaisirs de la chasse dont la faucon qu'il tient est le signe évident. De plus, il détourne la tête avec désinvolture.

Les mauvais princes de l'Eglise tentent de corrompre les bons clercs

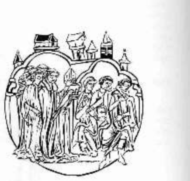

La Bible moralisée résume pour n'en garder que quelques métaphores essentielles l'apologue de Joatham (Juges IX, 7-15), où des arbres se récusent lorsque les autres veulent donner la royauté à l'un d'entre eux. L'application du commentaire concerne la vie de l'Eglise au 13^e siècle : « Les arbres qui appelèrent l'olivier, le figuier et la vigne pour être leur roi, et le fait que tous refusèrent, figurent les mauvais princes de l'église qui viennent vers les bons clercs, pleins de la grâce de Dieu, figurée par l'éclat de l'olivier, la douceur du figuier et la joie de la vigne. On leur présente une mître pour qu'ils gouvernent les autres. Afin de ne pas devenir de mauvais pasteurs, ils refusent le bâton pastoral. » (Ox., fol. 111v).

L'illustrateur ne qualifie de mauvais ceux qui tentent de corrompre leurs frères qu'en plaçant un **faucon** sur le poignet du premier des princes de l'église, juste au-dessous de la mître qu'il brandit pour la proposer aux bons clercs. Ceux-ci détournent la tête. Ce qu'on leur propose ne leur convient pas. Le clerc assis entre les deux autres tient un livre en présentation, symbole de ses préoccupations spirituelles. Son bras gauche tendu, la main pendant en pronation le dos opposé au **faucon**, traduit un refus énergique.

La négligence du devoir

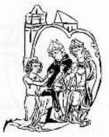

La colère et les menaces de Gédéon contre ceux qui ne veulent pas l'aider à poursuivre les rois de Madian (Juges, 8, 7) se transforment en réquisitoire contre les évêques négligents. « Ceci figure ceux qui savent prêcher mais ne veulent pas le faire. Ils sont anéantis par les épines, c'est-à-dire les sollicitations du monde qui les piquent, et les démangeaisons charnelles et les motivations vicieuses » (Ox., 109v). L'illustrateur de cette critique montre deux évêques assis côte à côte. L'un tient de sa main gauche un livre ouvert dont on voit le dos. Il possède le savoir religieux mais le garde pour lui. L'autre porte un **faucon**, seul symbole du mal pour traduire les termes très durs du commentaire. Un laïc supplie les prélats de communiquer la bonne parole, mais ils n'en font rien.

IV - LE REFUS DU MAL - CONVERSION ET PÉNITENCE

Le modèle : Jésus-Christ

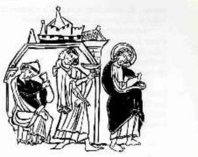

« Moïse qui quitte Pharaon, sa fille et sa famille figure Jésus-Christ qui abandonne les délices et les richesses du monde et la prospérité de la chair. » (Ox, 39v).

L'illustration de ce commentaire n'a aucun rapport avec les récits évangéliques. Elle est intégralement composée à partir des réalités du contexte historique médiéval, figurées avec les éléments symboliques et la gestuelle de l'époque. Dans l'édifice que fuit Jésus sont accumulés les signes de servitudes matérielles. L'un des personnages tient une bourse, symbole de l'avarice ; l'autre brandit une coupe instrument des plaisirs de la gourmandise. Sur son poignet gauche, juste au centre du médaillon un faucon estampille de la marque du mal tous les comportements. Les deux pécheurs ont la main gauche posée sur la cuisse, le coude nettement rejeté vers l'avant, signe typique de leur endurcissement orgueilleux dans le vice.

Quant à Jésus-Christ, il s'éloigne en lisant un livre, un codex ouvert tel qu'il n'en existait pas de son temps. C'est le symbole de l'attention prêtée aux réalités spirituelles, opposées aux biens matériels.

La conversion : de la séduction des biens matériels à l'humilité de l'état religieux

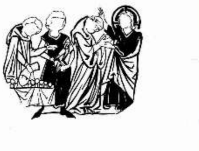

« Un publicain du nom de Zachée désirait voir Jésus. Mais comme il était de petite taille, il ne pouvait pas à cause de la foule. Il monta donc dans un arbre afin de le voir passer. » Dans l'application spirituelle de cet événement au contexte historique, résumé d'après Luc 19, 2-4, la Bible moralisée néglige les détails de la narration et en transpose l'interprétation (Londres, 38v). « Cet homme signifie ceux qui par la vertu d'humilité abandonnent tous les biens terrestres et temporels, à cause du Christ, et montent dans l'arbre, c'est-à-dire la hauteur des vertus. Et ils se portent vers la religion pour pouvoir contempler plus clairement et plus évidemment les réalités célestes. » L'image néglige l'idée de monter. Elle traduit l'abandon des *terrena et temporalia* par la figuration de l'avarice et de la passion pour la chasse, symbolisée par un **faucon.** Le religieux, humble et soumis, la tête baissée, marche vers le Christ qui lui saisit les mains et le bénit.

Le cloître forteresse où se protéger du monde

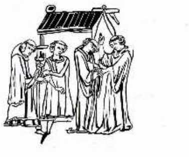

« Sur l'ordre de Dieu Josué fit prendre douze pierres du milieu du Jourdain, sur lesquelles s'étaient tenus les prêtres portant l'arche, et il les plaça sur la terre sèche ; c'est là qu'ils fixèrent leurs tentes cette nuit là. » (Josué, IV, 3).

« Par les pierres retirées du fleuve et posées en un endroit sec sont figurés ceux qui quittant les flots du siècle entrent dans la solidité du cloître » (Ox., 96). Les constructions en pierre, quelles que soient leurs destinations, jouent un grand rôle dans la vie médiévale. A la réalité de l'abri qu'elles offraient contre les agressions extérieures de toutes natures, s'attache une valeur symbolique que les imagiers, comme les écrivains, exploitent avec une grande variété d'applications. L'illustrateur de la Bible d'Oxford montre quatre personnages dont les démarches se lisent de gauche à droite. Le premier clerc tient un **faucon** sur son poignet droit, sa main tenant un **gant de fauconnier** que rejette le second en abandonnant le « flux du monde ». Le troisième, dont l'habit religieux touche le sol, joint ses mains saisies par un autre religieux qui l'accueille et le bénit. La toiture dont les extrémités portent des boules concrétise la « solidité du cloître ».

La pénitence retardée jusqu'au dernier moment

« Ce peuple dit : le temps n'est pas encore venu de rebâtir la maison de Dieu. » (Aggée, 1, 2). Commentaire : « Ceci signifie que les pécheurs diffèrent le jour de la pénitence... ils attendent jusqu'à la cinquième semaine du carême, jusqu'à Pâques pour enfin accéder avec peine à la confession » (Paris, 218).

La continuité dans la soumission au vice est figurée par l'étreinte d'un homme et d'une femme pour la luxure. Le pécheur qui s'accuse devant le prêtre pour recevoir l'absolution porte un **faucon** sur son poing gauche et désigne de son autre main, **gantée**, un **énorme rapace** perché dans un arbre. La dimension et la situation de cet oiseau montrent l'emprise de la **passion de la chasse au vol** que le pénitent doit se reprocher.

Les commentaires des Bibles moralisées étudiés utilisent des termes abstraits pour villipender les comportements répréhensibles des laïcs et des hommes d'Eglise. Les imagiers traduisent ce vocabulaire des défauts et des vices en représentant de façon réaliste des pratiques dont ils constatent les méfaits dans le monde où ils vivent. Leur témoignage est le reflet d'une opinion dont il est difficile d'estimer l'importance au 13e siècle. S'agit-il seulement d'une appréciation religieuse et morale portée par une catégorie de clercs réguliers ? Cette illustration critique et satirique donne-t-elle l'écho d'une opinion plus largement répandue ? Quelles que soient les sources d'inspiration et les motivations des illustrateurs des Bibles moralisées, ces représentations sont un fait dont l'étude des mentalités doit tenir compte.

Les dessins qui illustrent ce texte ont été réalisés par Denis Tremeault.

En marge de la fauconnerie française : la cormorannerie et la pêche au cormoran.

Th. VINCENT

Il est un sport qui, à l'égal de la fauconnerie, a passionné, au cours des siècles passés, la grande noblesse des Royaumes d'Europe dont, bien sûr, celle de France : il s'agit de la pêche au cormoran.

Dans ses principes de dressage, l'éducation des cormorans n'est pas sans rappeler l'affaitage des rapaces. La chasse au vol et la « cormorannerie » (nous nous expliquerons sur ce néologisme un peu plus loin) sont parfois si intimement liées que l'amateur se sent bien souvent en terrain de connaissance lorsqu'il découvre les techniques d'apprentissage appliquées aux cormorans. On remarquera d'ailleurs qu'au 19e siècle, les fauconniers relanceront eux-mêmes l'intérêt pour ce mode de pêche, oublié depuis le début du 18e siècle.

Quels souvenirs nous sont parvenus concernant cette pratique?

A vrai dire, rares sont les éléments historiques dont le chercheur dispose lorsqu'il veut redresser le parcours de cette originale activité.

Après avoir présenté succinctement les principes de la pêche à l'aide de cormorans dressés, en Extrême-Orient, nous verrons comment cet art fit son apparition en Europe en général et en France, en particulier, au 17e siècle. Au terme d'un itinéraire qui a fait coexister, durant près d'un siècle et demi, la fauconnerie et la pêche au cormoran dans les divertissements royaux, nous comprendrons probablement mieux les fondements du renouveau qu'a connu ce mode de pêche en France, au 19e siècle, sous l'impulsion de fervents et fortunés amateurs.

La pêche au cormoran en Extrême-Orient

La chasse à l'aide d'animaux dressés a, le plus souvent, l'Orient pour origine. La haute volerie ou la chasse à l'aide de guépards dressés nous en donnent de vivants exemples. La pêche n'échappe pas à la règle. L'Inde, la Chine ou le Japon sont des contrées où il est aisé de voir, chez les pêcheurs, des loutres apprivoisées ou des cormorans dressés. Ces habiles serviteurs aquatiques furent d'ailleurs très vite remarqués par les missionnaires et les voyageurs occidentaux, venus explorer ou évangéliser ces contrées lointaines (ill. a).

La pêche au cormoran, au même titre que la fauconnerie, est un art qui consiste à dresser un oiseau plongeur à s'emparer de poissons qui évoluent dans des canaux, des rivières, des étangs ou des viviers. Il le fait pour le compte du pêcheur qui reste sur la berge ou s'embarque à bord d'une petite plate en bambou (Harting, 1883). En Extrême-Orient, cette méthode de pêche est un moyen de survie pour beaucoup de pêcheurs et non un simple amusement comme cela sera le cas en Europe lorsque les rois connaîtront ce divertissement.

Pour Harting (1883 et 1897, d'après Eden, 1577), la relation la plus ancienne sur la pêche au cormoran en Chine remonte au milieu du 16e siècle et concerne les observations de G. Pereira, qui fut détenu prisonnier dans l'Empire Céleste.

En 1793, Macartney, durant son périple en Chine, put contempler, sur le canal impérial, à sa confluence avec la rivière Luen, ses premiers cormorans dressés. Chaque

ill. a - Pêche aux cormorans en Chine. Les filières attachées aux pattes des oiseaux sont nettement visibles. Dessin d'après P. Kauffmann (La chasse illustrée n° 21, mai 1878).

barque avait à son bord une douzaine de volatiles, servis par un homme chargé de les surveiller. L'explorateur rapporte que bien dressés, il n'est pas nécessaire de leur passer un anneau autour du cou pour les empêcher d'avaler le poisson et que les cormorans reviennent docilement à la barque à chaque prise pour se décharger de leur fardeau.

En 1842 Robert Fortune, après la première guerre entre la Chine, la France et l'Angleterre, observa lui aussi ce genre de pêche à l'embouchure de la rivière Foo-Choo-Foo et il assure qu'elle est encore pratiquée à son époque dans les lacs des environs de Shanghaï (Le Couteulx de Canteleu, 1870).

Le Père Huc, missionnaire français qui visita la Chine dans les années 1860, rencontra lui aussi des pêcheurs et leurs cormorans sur la rivière Ping-Hou (Anonyme, 1874). Les Chinois prenaient la précaution de passer un anneau de fer autour du cou de leurs aides afin de les décourager d'avaler leurs prises. Pour le dressage, les Chinois avaient l'habitude de prendre les cormorans très jeunes, voire même d'aller chercher des oeufs dans les nids construits dans le golfe de Pé-Ché-Li afin de les faire couver par des canes (L. D., 1868). Pour S. W. Williams (d'après Le Couteulx de Canteleu, 1870), les oeufs sont confiés à une poule et les jeunes, une fois éclos, sont nourris d'un mélange de sang d'anguille et de hachis de poisson. L. D. précise, quant à lui, que le choix de la couveuse est important et que les jeunes durant 15 à 21 jours sont élevés à l'aide de petites boules de riz pétri de jaune d'oeuf que le pêcheur chinois lance dans un baquet rempli de 10 à 12 cm d'eau. Le régime passe ensuite à des morceaux de poissons tandis que la profondeur d'eau augmente. Lorsque les jeunes cormorans ont des plumes, on remplace les dés de poissons par du menu fretin puis par des proies de plus en plus grosses jusqu'à la fin du dressage.

Enfin, pour nous limiter à ces seules données exotiques, terminons par l'observation que P.-A. Pichot, célèbre fauconnier français du 19e siècle, rapporte dans un article publié dans la « Revue Britannique ». Au Japon en juillet, de grandes pêches nocturnes, au lamparo et aux cormorans, sont organisées à Gifu, préfecture située à une heure de chemin de fer de Nagoya, Province d'Owari. Belvallette (1903), parlant de la même école de dressage des cormorans, dit que la ville est située dans le Nagara Kawa. Chaque embarcation, munie à l'avant de son brasier, est dirigée par 4 pêcheurs dont 2 maîtres de pêche responsables de 12 cormorans chacun. Chaque cormoran est armé d'une filière fixée à la patte et d'un anneau autour du cou. Chaque pêcheur a pour mission de démêler les cordelettes, au fur et à mesure de l'évolution des oiseaux, et de faire recracher les prises aux cormorans lorsque leur gorge est pleine. Cette pêche, qui dure 45 minutes environ, permet de prendre des « haï », sorte de petites truites blanches qui sont ensuite vendues sur les marchés.

La cormorannerie en Europe

Ce sont, semble-t-il, les Hollandais qui, à l'occasion de leurs relations commerciales avec l'Extrême-Orient, introduisirent les premiers la pêche au cormoran en Europe au 16e siècle ou au tout début du 17e (Le Couteulx de Canteleu, 1870 ; Harting, 1883).

La présence de grands cormorans nicheurs (*Phalacrocorax carbo*) le long du littoral de la Mer du Nord permit aux Hollandais une judicieuse adaptation locale de l'auxiliaire de pêche car, en Orient, c'étaient les cormorans chinois (*Phalacrocorax sinensis*) qui faisaient l'objet d'une éducation halieutique au service de l'homme.

La pêche au cormoran fut probablement présentée, de façon concomitante, à la cour du Roi de France et à celle du Roi d'Angleterre.

En ce qui concerne la fière Albion, Harting (1898) précise que c'est en 1611, sous le règne de Jacques 1er (1566-1625), que fut créée la charge de Maître des cormorans dont John Wood bénéficia en avril de cette année là, avec un traitement de 30 livres pour avoir fourni et dressé des cormorans. En 1618, le Roi était si intéressé par ce sport qu'il décida la construction d'une résidence à Westminster, pour ses cormorans, ses balbuzards fluviatiles et ses loutres. Le Roi se divertit beaucoup de voir pêcher les loutres et les cormorans. Lord Danvers loua même à sa Majesté une prairie, pour la somme annuelle de 7 livres. Ce terrain situé dans le Vine Garden, près de l'Abbaye de Westminster, servit à creuser 9 viviers pour y élever des carpes, des tanches, des barbeaux etc. Le tout était alimenté en eau en provenance de la Tamise grâce à un canal dont le débit était réglé par un vannage en orme. Le logement des cormorans serait approximativement situé à la place qu'occupent actuellement les Maisons du Parlement (Harting, 1883).

Le Couteulx de Canteleu, recopiant les informations fournies par Pennant, indique qu'à la cour de Charles 1er (1600-1649), une des charges les plus importantes était justement celle de Maître des Cormorans du Roi. Il semble toutefois que la pêche au cormoran disparut de ce royaume à la chute des Stuart, en 1688. Pour Planiol (1948), elle fut supprimée par Cromwell. Elle n'y refera de toutes façons son apparition, nous le verrons, qu'au 19e siècle.

Plusieurs sources de renseignements concernent les essais dans le Royaume de France. Déjà sous Henri IV (1553-1610), on pêchait, dit-on, au cormoran devant le Roi et sa cour, sur les canaux de Fontainebleau. Harting (1898) précise qu'en 1609, Louis XIII, qui n'était pas encore Roi de France à cette époque, fut le témoin de ces essais. Le Couteulx de Canteleu, reprenant le journal du Dr Héroard, premier Médecin de Louis XIII, précise que le 24 septembre 1609, Le Dauphin et leurs Majestés furent conduits près des canaux des jardins de Fontainebleau pour y voir pêcher un cormoran dressé. Il en est de même le jour suivant. Legrand d'Aussy, dans son ouvrage sur l'Histoire de la vie des Français rapporte que ce fut sous Louis XIII (1601-1643) que l'on employa pour la première fois des cormorans (La Rouvière, 1868).

Ces données sont partiellement confirmées grâce au traité de fauconnerie de Ch. d'Arcussia. Dans sa «Conférence des fauconniers» publiée en 1644, d'Arcussia, Seigneur d'Esparon, indique que lorsqu'il était à la cour du Roi de France (et il y fut, d'après Jullien (1883), entre octobre 1614 et mars 1615), il vit arriver un Flamand qui avait dressé deux cormorans. Il assista lui-même au moins à une démonstration de pêche car il note le plaisir qu'il éprouva à voir les cormorans poursuivre le poisson depuis le bord jusqu'au plus profond du marais ou du vivier, rapportant à leur maître des prises pesant jusqu'à quatre livres. Bien que ces données aient été largement utilisées par tous les thèreuticographes ayant écrit au 19e siècle sur le sujet, on doit la découverte de ces renseignements au Baron Dunoyer de Noirmont qui, le premier, les publia dans son «Histoire de la chasse en France» (1867-68).

En 1618, à l'identique de ce qui s'était passé en Angleterre sept années auparavant, une charge de Garde des cormorans fut créée. La résidence de cet important personnage était Fontainebleau.

En 1625, à Fontainebleau encore, des cormorans dressés furent présentés au Roi de France probablement par Jacques 1er, Roi d'Angleterre, en présence du Cardinal Légat F. Barberini (Harting, 1883).

Malgré le coût d'entretien probablement assez élevé des oiseaux et les émoluments payés au Garde, aucun compte particulier n'apparaît concernant les frais engagés pour les cormorans du Roi dans l'analyse des finances nécessaires aux écuries, à la vénerie, à la fauconnerie et à la louveterie du Roi Louis XIII pour les années 1631, 1640, 1641 (Griselle, 1912).

On sait d'après le Mercure de France d'octobre 1713 que, toujours dans le canal de Fontainebleau, des pêches au cormoran étaient organisées deux fois par semaine, en concordance avec les promenades royales. Louis XIV et la cour pouvaient ainsi admirer le spectacle magnifique qui accompagnait ces démonstrations.

Sous le règne de Louis XV (1715-1774), le Chef des cormorans était François Sevin de la Penaye. Il logeait à la résidence royale de Fontainebleau (Belvallette, 1903). La charge de garde des cormorans fut maintenue jusqu'en 1736 (Le Couteulx de Canteleu, 1870).

C'est probablement à partir du second tiers du 18e siècle que se perd en France la

ill. b - Le Capitaine Salvin encourageant ses cormorans à la pêche dans un étang. Dessin d'après E. B. de Villiers (Belvallette, 1903).

pratique de la pêche au cormoran. Elle était disparue d'Angleterre depuis de nombreuses années déjà et ne se maintint probablement qu'aux Pays-Bas mais de façon très discrète. C'est là que les fauconniers anglais la redécouvriront, au hasard de leur voyage au château du Loo où avaient régulièrement lieu des rencontres entre les fauconniers de plusieurs pays d'Europe.

Le renouveau de la pêche au cormoran du 19e siècle

Tandis que la fauconnerie avait disparu du sol de France depuis la fin du 18e siècle, un certain nombre d'aristocrates anglais, bientôt suivis puis rejoints par des Français, se passionnent, au début du 19e siècle, pour ce mode de chasse.

C'est aux Pays-Bas qu'ils réacquièrent les rudiments nécessaires à la relance de cette pratique. Ce faisant, les amateurs anglais redécouvrent en même temps l'art de la pêche au cormoran. Dès 1846, E. C. Newcome, qui résidait à Feltwell Hall dans le Norfolk, fit venir de Hollande un cormoran dressé. Ce mode de pêche doit toutefois sa gloire au Capitaine F. H. Salvin, bien connu comme fauconnier accompli. C'est en effet lui qui, le premier, se lança, à partir de 1847, dans le dressage des cormorans (Harting, 1883). Ce ne sera finalement qu'en 1867 que ce sport se développera réellement, en Angleterre.

On trouve dans les colonnes de la «Chasse illustrée» sous la plume de Des Baumettes, une description de l'équipage du Capitaine Salvin. Deux hommes sont chargés de porter en palanquin les boîtes contenant les cormorans. Le chef du groupe, M. Salvin, Maître des cormorans est, quant à lui, habillé d'un veston court, chaussé de grandes bottes de marais et armé d'un fouet (ill. b).

Le Capitaine Salvin disposait, à l'époque, de 5 cormorans ayant chacun un nom auquel ils répondaient individuellement : Detective, Artful dodger, Pick pocket, Kas-Wang et enfin Hobble-Gobble. On note pour la petite histoire que Kas-Wang ou plutôt Kao-Wang, si l'on en croit Harting (1883), vécut 19 ans et demi. Durant le printemps 1882, elle (car c'était une femelle) s'associa à Sub-Inspector (ill. c), un autre cormoran du groupe et pondit 3 oeufs qu'elle couva jusqu'à donner naissance à deux jeunes dont l'un devint Water Nymph, l'un des meilleurs cormorans de pêche que dressa le Capitaine Salvin.

Arrivé près de l'étang, le cérémonial peut commencer. Afin de donner libre cours aux ébats de ses disciples, le Maître entre dans l'eau et ouvre les boîtes dans lesquelles se tiennent les oiseaux déjà munis de leur collier d'argent. Le Capitaine fait travailler ses oiseaux par paire (ill. b). Lorsque la pêche est finie, les cormorans sont placés au repos sur leurs boîtes retournées qui leur servent de blocs, afin qu'ils sèchent leur plumage, avant de réintégrer leur boîte respective.

Devant les succès remportés par le Capitaine Salvin, plusieurs fauconniers de ses amis se mirent à l'imiter, en particulier M.T. Evans de Sawston dans le Cambridgeshire dont les oiseaux étaient entraînés par John Barr (Harting, 1883).

Un certain nombre de Français, désireux de pratiquer de nouveau la fauconnerie dans le pays qui en fit un art et lui donna son prestige, ne manquèrent pas d'entrer en relation avec les fauconniers anglais. C'est ainsi que le Comte Le Couteulx de Canteleu, Pierre-Amédée Pichot, Alfred Belvallette, A. de la Re et M. de Grandmaison vont se passionner pour la chasse au vol.

En 1865, Le Couteulx de Canteleu et P.-A. Pichot s'associent pour faire venir d'Angleterre le fauconnier écossais John Barr et lui confier la responsabilité de la fauconnerie champenoise. Durant trois années, les plus belles chasses au vol ont lieu avec l'équipage dirigé par J. Barr, dont M. de Grandmaison s'est rendu propriétaire.

John Barr profite de son séjour en France pour montrer le dressage des cormorans aux adeptes de la haute volerie (de La Re, 1872). La graine était semée et allait rapidement se développer. M. de Grandmaison éleva d'excellents cormorans à son château des Souches en Sologne (Pichot, 1875), puis vers 1867-68, ce fut au tour du Comte Le Couteulx de Canteleu d'être conquis. Il transforma sa résidence de Saint-Martin (Eure) en un lieu de rencontres pour fauconniers et pêcheurs au cormoran. Excellent praticien lui-même après avoir appris les subtilités de cet affaitage auprès de J. Barr, il fit de son valet de chien, la Jeunesse, un bon Maître des cormorans et se procura un oiseau qui, sous le nom de Tobie, gagna, à l'époque, une célébrité bien méritée (ill. d).

Ill. c - «Sub-Inspector» cormoran dressé du Capitaine Salvin, au repos sur sa boîte de transport transformée pour l'occasion en bloc (Harting, 1897).

Ill. d - «La Jeunesse», valet de chien et Maître des cormorans du Comte Le Couteulx de Canteleu. Dessin d'après E. B. de Villiers (Belvallette, 1903).

P.-A. Pichot se lança à son tour avec bonheur dans ce sport halieutique. Il en fut de même pour A. de La Re, Inspecteur des forêts à Corbeil (ill. e). Il avait obtenu 4 cormorans de son ami Pichot, en déplacement en Hollande, trois mois avant la guerre de 1870. Aussitôt, il installa ses pensionnaires dans son domaine près de la forêt de Villefermoy, dans la Brie. Ce remarquable chasseur, qui maîtrisait aussi bien l'art de la fauconnerie que celui du maniement des fusils, consacra toutes ses heures de liberté à l'éducation de ses 4 cormorans dénommés *Tom, Hubert, Wild* et *Tobie* (en souvenir de celui du Comte Le Couteulx). Ses oiseaux, bien créancés et habitués à voir *Médor*, un griffon, fils de *Thug* le chien du Marquis de Cherville, revenaient à leur nom sur le poing de leur propriétaire. Par la suite, de La Re dressa *Red*. Associé à *Tom*, les oiseaux firent des pêches remarquables, en particulier dans les étangs proches de la Fauconnière, propriété de l'Inspecteur, sise sur la route de Saint-Germain (Cherville, 1879) et le long des rives de l'Essonne (ill. f). La connivence aurait pu durer encore longtemps si, parti en villégiature en 1874 dans les environs de Nice avec ses oiseaux, un nemrod provençal n'avait assassiné les cormorans qui s'ébattaient sur une pièce d'eau. Au total, M. de La Re dressa toutefois plus d'une vingtaine de cormorans et sut, avec les loutres qu'il dressait également à la pêche, en retirer bien des joies, ainsi qu'il avait déjà eu le bonheur de le faire avec la fauconnerie (Pairault, 1885).

D'autres pratiquants s'adonnèrent encore à ce mode de pêche original comme par exemple G. Sourbets et C. de St Marc, qui montèrent un équipage à Mont-de-Marsan (Landes) (Belvallette, 1903). Ces deux passionnés, par ailleurs également fauconniers, publieront, en 1887, un précis de fauconnerie suivi de l'éducation du cormoran qui n'a été tiré en tout qu'à 150 exemplaires. Des démonstrations de pêche pour le grand public avaient lieu, enfin, dans le jardin d'acclimatation de Paris. Les promeneurs pouvaient alors admirer les faucons de chasse et les cormorans du Colonel Dugmore, dressés par J. Barr. A. Belvallette, le célèbre industriel, constructeur de calèches, fauconnier et autoursier pratiquant, rédigea un traité de fauconnerie suivi d'une étude sur le dressage des cormorans qu'il publia en 1903. Il imitait en cela le fauconnier P.-A. Pichot qui, 28 ans auparavant, avait publié un ouvrage sur les «oiseaux de sport» dans lequel la fauconnerie et la pêche au cormoran figurent en bonne place. On notera, non sans une pointe d'humour, que M. Pichot, la même année, procéda à une seconde édition considérablement complétée (206 pages au lieu de 48 !) et très illustrée (51 gravures au lieu de 14) de son ouvrage sur les «oiseaux de sport». En dépit de ces petites rivalités d'auteurs, il n'en demeure pas moins qu'avec le travail que Le Couteulx de Canteleu publia en 1870, c'est par ces rares écrits que l'on connaît aujourd'hui les secrets du dressage des cormorans.

Il ne semble d'ailleurs guère y avoir de difficulté à pratiquer cet art puisque, en 3 semaines, A. de La Rûe habituait ses cormorans à obéir ; A. Belvallette parle de 8 à 15 jours et 3 jours suffisaient à John Barr pour créancer les siens.

Pour le dressage, le grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) semble le plus couramment employé (Pichot, 1875 ; Belvallette, 1903). On peut éduquer des oiseaux déjà volants mais on peut aussi se procurer, comme le font les Chinois, de très jeunes cormorans (L. D., 1868 ; Harting, 1897). Pour ce faire, il faut les faire dénicher dans les falaises de Bretagne ou de Normandie, alors qu'ils sont encore «niais». On peut aussi s'en faire expédier de Hollande ou s'en procurer, nous dit Belvallette, pour la somme de 25 à 30 Francs, auprès des jardins zoologiques et des marchands d'oiseaux d'Allemagne ou d'Autriche.

Une fois les pensionnaires réceptionnés, on a soin de leur fixer aux pattes, comme pour les rapaces, des «jets» de cuir dont le noeud est celui du fauconnier (Belvallette, 1903). Le Maître doit procéder lui-même au nourrissage et se tenir durant plusieurs heures, plusieurs fois par jour, dans l'enclos qui leur est réservé afin de les habituer à la présence humaine (de La Rûe, 1872). Belvallette recommande un petit nourrissage toutes les heures durant les 2 ou 3 premiers jours de captivité.

Ill. e - Scène de pêche aux cormorans en étang à l'aide des oiseaux dressés par A. de La Rûe. On note que curieusement le Maître porte son cormoran sur le poing droit. Dessin d'après E. Yon (*La chasse illustrée* n° 52, décembre 1872).

Il. f - Pêche aux cormorans à la Fauconnière, propriété de A. de La Re, avec Tom et Red, les deux oiseaux célèbres. On voit le Maître des cormorans en train de récompenser un de ses élèves. Les deux boîtes de transport des oiseaux sont encore sur le chariot. Dessin d'après Huyot (*La chasse illustrée*, n° 33, août 1879).

Il faut soumettre les cormorans au port du collier de cuir verni, de métal ou de bois qui enserre leur cou, les empêchant d'avaler les proies qu'ils capturent (ill. g). Il faut également les habituer à monter sur le poing ganté et à se tenir tranquilles durant la promenade jusqu'au futur lieu de pêche (ill. h). Les récompenses fréquentes aident à la mémorisation des actes correctement exécutés. Au bout de quelques jours, un bon Maître des cormorans, dès qu'il entre dans l'enclos, doit être suivi par le cortège de ses disciples. Les oiseaux peuvent dès lors s'ébattre au bord d'un étang. Les premiers bains se font à l'aide d'une filière fixée aux jets. Cette sécurité pourra, par la suite, être supprimée, et les jets seront raccourcis.

M. de La Rûe aimait à avoir des oiseaux de plein vol mais Belvallette (1903) et Harting (1883) recommandent de couper les rémiges de l'aile gauche à l'aide d'un ciseau. Le choix de l'aile est important car, porté sur le poing ganté gauche, le cormoran en ouvrant ses ailes risquerait de blesser dangereusement son dresseur s'il avait les rémiges droites raccourcies.

Pour A. Belvallette et le Comte Le Couteulx, un cormoran qui ne travaille pas doit être alimenté de 3 ou 4 harengs par jour. Ce régime passe à 5 ou 6 s'il pêche quotidiennement. A noter que le poisson salé est mortel pour les oiseaux.

Un cormoran doit être habitué au poing et à la voix de son Maître. Il est bien créancé si, au bout de 8 à 15 jours, il revient sans se faire prier, «au réclam», comme un oiseau de haut vol, lorsqu'on lui présente un leurre à la main sous la forme d'un petit poisson.

Contrairement au faucon, le cormoran doit apporter lui-même sa proie jusqu'à son dresseur, ce qu'il n'hésite pas à faire pour obtenir une récompense. Si le cormoran est bien confirmé, on peut dès lors lui retirer ses jets, mais à l'opposé de ce qui se passe en Chine, il n'est pas recommandé de lui ôter le collier qui l'empêche d'avaler ses proies, sous peine de voir disparaître les prises dans le gosier de cet auxiliaire goulu.

E. Martin, fauconnier et maître des cormorans, au siècle du nucléaire

Cette pratique de la pêche au cormoran malgré l'intérêt que lui portèrent des membres actifs de l'aristocratie française du 19e siècle ne tarda pas à s'essouffler.

Le dressage des cormorans s'est toutefois maintenu jusque vers 1928 grâce à la volonté et au savoir-faire d'un homme, un certain Eugène Martin, implanté dans la commune de Rabastens (Tarn), sur la rivière qui donna son nom au département. Bien connu dans les milieux cynégétiques, il élevait et dressait des faucons de chasse et des cormorans. Il les proposait aux fervents et fortunés amateurs du moment et était réputé dans tous les pays d'Europe aussi bien qu'aux Etats-Unis.

Deux modèles de cartes postales publicitaires qui montrent le fauconnier avec des oiseaux de haut vol, pour l'une et des cormorans pour l'autre (ill. i) témoignent encore de ses activités et de sa passion pour les animaux.

Eugène Martin, le dernier des fauconniers professionnels de son époque, avait connu tous les grands amateurs de ce début du siècle. C'est d'ailleurs M. Cerlon, Lieutenant de louveterie de son état, chez qui il était employé comme piqueur en la propriété d'Elbeuf - il chassait alors le sanglier aux chiens et à l'épieu, de nuit avec une lanterne sourde -, qui lui apprit les principes de l'affaitage des autours. Par la suite, il devint, de par ses grandes connaissances et sa personnalité alliée à une grande simplicité et à une parfaite franchise, l'ami de tous les fauconniers tels que, par exemple, A. Belvallette, Pierre-Amédée Pichot, le Docteur Arhel, le Comte Alphonse de Toulouse-Lautrec (le père du peintre) ou encore Abel Boyer, son dernier disciple (Mme Cadaux-Martin, Com. Pers., Juillet 1993).

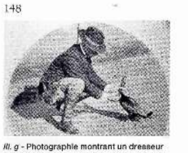
Ill. g - Photographie montrant un dresseur en train de mettre un collier au cou de l'un de ses cormorans avant la pêche (Belvallette, 1903). Le maître des cormorans, visible sur cette illustration, ainsi que sur les *ill. h* et *k*, est Félix Bourguignon, fauconnier de M. A. Belvalette. Il passa ensuite au service de L. Noël, fauconnier à Imbermais.

Ill. h - Cormoran habitué à être porté sur le poing jusqu'au lieu de pêche. La pochette visible sur le côté droit du dresseur, sert à mettre le pât, pour la récompense des cormorans (Belvallette, 1903).

Sa passion pour le dressage des cormorans lui était venue spontanément parce qu'en plus d'être veneur accompli et excellent fauconnier, il aimait également la pêche. De là à dresser des cormorans, il n'y avait qu'un pas qu'il franchit avec succès, puisqu'il éduqua ces oiseaux aquatiques durant plus de 24 années.

Il faisait venir ses grands cormorans de Bretagne mais aussi de Hollande. Dans ce dernier pays, il s'adressait en particulier à la Maison d'exportation de faisans et palmipèdes Mariahuize Sloterdijk près d'Amsterdam. Fin novembre 1912, par exemple, le Directeur informait E. Martin qu'il pouvait lui procurer des cormorans et les 30 canards colverts qu'il lui avait commandés (contre la somme de 150 francs).

Dès le début du siècle, il passe déjà pour l'un des meilleurs spécialistes du dressage de ces palmipèdes. C'est ainsi qu'en mai 1904, le neveu du Comte A. de Toulouse-Lautrec, M. Tapié de Céleyran, résidant en sa propriété près de Salles d'Aude, s'adresse à lui pour obtenir deux cormorans parfaitement éduqués.

En plus des démonstrations de fauconnerie et de pêche au cormoran qui avaient assez régulièrement lieu au Jardin d'Acclimatation, à Paris, le grand public put admirer, durant l'automne 1906, parmi les attractions de l'exposition de la Société Nationale d'Aviculture, les oiseaux de vol de M. E. Martin. Ils furent également à même de juger le parfait dressage de Carême et de Vacuum-cleaner les deux cormorans du Comte Raoul de Najac (H. L. A. B., 1906). Ces oiseaux avaient d'ailleurs été fournis par M. Martin à M. de Najac, quelques semaines auparavant (Mme Cadaux-Martin, Com. Pers., Sept. 1993).

En juillet 1907, Pierre-Amédée Pichot écrit à E. Martin pour lui demander qu'il lui fournisse quelques photographies caractéristiques des différentes phases de dressage des cormorans qui pourront servir à illustrer un article que Pichot veut rédiger concernant, selon son expression, les sports modernes. E. Martin ne possédant pas ces documents, il devra réaliser les photos demandées lors d'un prochain dressage.

Bientôt la réputation de fauconnier et de dresseur de cormorans de E. Martin vola par-dessus les frontières. C'est tout d'abord de Belgique que lui viennent certaines propositions d'achat d'oiseaux en la personne du Baron Jean. Au mois de mai 1909, le Vicomte Le Hardÿ de Beaulieu, servant d'intermédiaire au Baron Jean, propose à E. Martin de lui acheter 2 cormorans dressés pour 300 frs, et 200 frs pour un troisième qu'il veut céder à un ami. D'autres demandes, datées de novembre de la même année, parviennent à E. Martin en provenance d'Italie, plus précisément de Trévise (Administrazione de M. de Reali) pour l'achat d'oiseaux (pèlerins et émerillons) dressés.

En 1910, le Vicomte Le Hardÿ de Beaulieu reprenant contact avec E. Martin l'informe que les organisateurs de l'exposition de Bruxelles comptent développer la section de la chasse par une présentation consacrée à la fauconnerie. Le projet fit son chemin ; en plus des oiseaux de chasse que E. Martin fit voler, des cormorans furent également présentés au public. Les démonstrations, appréciées par les visiteurs, impressionnèrent fortement le Roi.

Le dressage des cormorans se poursuivit donc au rythme des possibilités de vente et des démonstrations sportives dans les différentes villes d'Europe. C'est en 1913 que E. Martin se fâcha sérieusement avec Paul Mégnin, Directeur de la revue l'Eleveur à propos des cormorans dressés par les chinois (Mme Cadaux-Martin, Com. Pers., sept. 1993). Pour le maître fauconnier, les médiocres réussites auxquelles il était parfois confronté résidaient dans la pauvreté en poissons de nos rivières françaises. Pour P. Mégnin, c'étaient les oiseaux chinois qui étaient meilleurs et...peut-être mieux dressés bien que retenus par un fil fixé à la patte !... Paul Mégnin ne pardonna jamais à E. Martin cette divergence de vues pourtant bénine.

E. Martin éduqua jusqu'à quatre cormorans ensemble ; c'est d'ailleurs avec trois de ces oiseaux qu'il est photographié, dans sa barque sur le Tarn, durant l'été 1923, pour l'un des sujets illustrant sa carte postale (ill. j). Les oiseaux répondaient tous à des noms d'hommes ou de lieux célèbres tel que «Jean Bart» par exemple ou «Togo». Un jour, alors que trois cormorans presque complètement dressés avaient été laissés au repos dans une

Ill. i - Carte postale publicitaire réalisée vers 1925 par le fauconnier professionnel E. Martin, pour la promotion de ses cormorans dressés (collection privée).

Ill. j - M. E. Martin dans sa barque sur le Tarn, avec ses cormorans dressés pour la pêche. Cette photographie, réalisée en 1924, a servi pour l'une des illustrations de la carte postale publicitaire du fauconnier professionnel présentée avec la fig. n° 9 (collection privée).

remise, quelle ne fut pas la surprise d'E. Martin de constater, quelques moments plus tard, la disparition de ses élèves. Ceux-ci s'étaient tout simplement envolés pour rejoindre, sur le Tarn, le planiol où ils avaient, durant leur dressage, l'habitude de s'ébattre. Cette escapade leur valut, lors de leur retour au bercail, d'avoir les plumes de l'aile gauche rognées... (Mme Cadaux-Martin, Com. Pers., Juillet 1993).

Contrairement aux faucons dont le vol passionnait la jeune Alice, la fille de M. E. Martin, et qui vibre encore à l'évocation de la montée à l'essor de «Rafale», «Jupiter» mais surtout de «Brunette» une forme de pèlerin, les cormorans, au comportement parfois imprévisible, ne provoquaient que crainte et prudence de la part de l'adolescente qu'elle était au moment. Eugène Martin lui-même se méfiait de ses élèves dont le bec coupant et crochu passait quelquefois bien près des yeux ou du nez du dresseur. Comme M. Barrachin pour l'affaitage de ses aigles, E. Martin, durant toute la durée du dressage, se protégeait la face à l'aide d'un masque d'escrime (ill. k). Par la suite, il prenait la précaution de tenir le cormoran sur son poing ganté en l'éloignant le plus possible de son visage.

Les cormorans avaient donc su retenir l'attention de plusieurs des amis du fauconnier (ill. l). En dépit des plaisirs que les participants retiraient du spectacle, les évocations relatives à cet animal n'étaient pas toujours très gaies. Mme A. Cadaux-Martin (1992) rapporte d'ailleurs elle-même la triste anecdote du Comte Alphonse de Toulouse-Lautrec qui, un certain jour de l'année 1910, arriva chez E. Martin en lui disant que son fils, Henri de Toulouse-Lautrec, en villégiature en Bretagne, pêchait aux cormorans. Henri était décédé depuis 9 ans déjà...mais son père n'avait pu encore accepter cette idée du trépas de son fils.

Un groupe de trois cormorans dressés fut livré par E. Martin, en 1914 au Prince de Pless (Paillat, 1969). Cette dénomination allemande de «Pless» est celle adoptée en remplacement de celle de «Pszczyna» qui désignait l'apanage dont ce Prince était doté en Haute-Silésie (voïévodie de Katovice), à la veille de la Grande Guerre. E. Martin avait fait la connaissance du Prince alors qu'il se trouvait à la Turbie, près de la frontière Italienne. Le fauconnier, accompagné de son fils Etienne, avait emmené avec lui 4 formes et 2 tiercelets de faucons pèlerins ainsi qu'un autour en cours d'affaitage. Le séjour dura un mois durant lequel on ne fit qu'une seule chasse. Le Prince de Pless, fauconnier lui-même et enthousiasmé par les oiseaux, lui commanda un faucon, qu'il paya d'avance, et des cormorans. Il invita également E. Martin à venir lui rendre visite en Allemagne mais celui-ci déclina l'offre. Les cormorans étaient, en fait un cadeau que le Prince voulait faire à son fils âgé de 15 ans et qui s'intéressait à ce sport. C'est ainsi que certains de ces palmipèdes partirent en Allemagne, alors que les relations entre la France et son voisin germanique se tendaient tous les jours un peu plus (Mme Cadaux-Martin, in litt., Sept 1993). La Grande Guerre éclata finalement broyant tout sur son passage et fauchant sous la mitraille les forces vives de tous les pays européens engagés dans l'affrontement.

Les lendemains de la Première Guerre Mondiale furent assez peu favorables à la reprise rapide de la vente des faucons affaités et des cormorans dressés. Grâce à Sacrest Dusol, un fauconnier espagnol débutant avec qui E. Martin était entré en relation en 1920, il parvient à vendre un cormoran qu'il apportera lui-même, avec des faucons dressés, à Gerone en Catalogne, en octobre 1921. Reprenant une idée d'avant la guerre, avec l'aide d'un autre de ses clients fauconniers qui se trouve à Gênes, il essaie également, en septembre 1921, d'organiser une démonstration de chasse au vol et de pêche au cormoran sur l'hippodrome de Milan mais sa prestation est onéreuse et le change n'est pas favorable aux Italiens.

A cette époque, déjà, les cormorans n'avaient pas bonne presse auprès des pêcheurs. Or, M. E. Martin, qui désirait conserver de bonnes relations de voisinage avec ses amis pêcheurs du village, évitait de perturber leurs loisirs par des démonstrations trop agitées. Il choisissait donc, autant que faire se pouvait, des lieux retirés et calmes sur la rivière, car là où les cormorans étaient passés, il n'y avait guère d'espoir de revoir rapidement du poisson. Devant les risques croissants d'animosité, E. Martin se résolut finalement à n'aller pêcher que dans des étangs et des viviers privés, mais ces prestations étaient incomparablement moins belles qu'en pleine nature. La pose du collier de cuir, que E. Martin préférait à celui de métal, représentait, pour les oiseaux, la promesse d'une sortie prochaine. C'est finalement sur invitation que le fauconnier continua à faire évoluer ses oiseaux, dans les propriétés où il était convié.

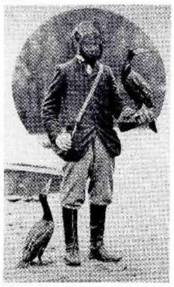

Ill. k - Maître des cormorans portant un masque d'escrime pour se protéger le visage durant le dressage des oiseaux (Belvallette, 1903).

Ill. l - Cormoran dressé portant son collier de pêche en cuir verni, fixé à la base de son cou (Harting, 1883).

L'occasion se présente en juillet 1922. M. Darblay lui demande en effet s'il est possible de faire des pêches amusantes avec un cormoran dans les marais. Lui-même possède un étang dans sa propriété de La Motte à Sonzay (Indre et Loire) qui regorge de gardons et il se souvenait du plaisir qu'il avait pu prendre avant la guerre à voir pêcher sa loutre dressée. E. Martin, qui se ferait accompagner par son fils Etienne, lui propose, par retour de courrier, de se déplacer avec ses oiseaux de fauconnerie et ses cormorans. La proposition enthousiasme M. Darblay. Il informe ses voisins de cette expérience inédite pour la région. La semaine choisie fut celle du 27 août au 3 septembre. Le séjour se passa bien et M. Darblay, bon fauconnier et propriétaire d'autours de chasse, acheta même un cormoran.

En juillet 1924, Darblay propose à Etienne Martin de rentrer à son service en tant que fauconnier, maître des cormorans et aide pour le vautrait qui se monte sur la propriété. Etienne y restera deux années avant de revenir sous le toit familial.

Des cormorans dressés par E. Martin furent encore employés jusqu'en 1928 par M. Raoul Fages, l'un des grands amis du fauconnier qui résidait à Toulouse. Profitant d'une propriété qu'il avait à Luchon, R. Fages les faisait pêcher, avec succès, dans des lacs poissonneux des environs (Mme Cadaux-Martin, Com. Pers., Septembre 1993).

Ce sera là toutefois, une des dernières prestations de Eugène Martin en matière de dressage de cormorans. La passion manquait déjà depuis longtemps et les amateurs devenaient trop rares pour maintenir la pratique.

La pêche au cormoran, après une éclipse de presque un siècle entre le 18^e et le 19^e siècle retrouva, au même titre que la fauconnerie, et grâce aux mêmes fervents amateurs, quelques éphémères heures de gloire.

Dans les années 60, quelques rares amateurs furent tentés pas une reprise de ce sport. M. D. Meininger, par exemple, membre de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers dressa, durant l'été 1962, un cormoran déniché à Oléron. L'année d'après il devait en éduquer deux, simultanément (Meininger, 1962). Ces tentatives restèrent toutefois sans réel lendemain.

Actuellement, et indépendamment des questions relatives à la nécessaire protection des espèces, il n'y a plus aucun équipage de pêche au cormoran en France pas plus d'ailleurs qu'il n'existe de pêcheurs agissant avec des loutres dressées, spectacles qui ravissaient tant les rois de France et d'Angleterre au 17^e siècle.

En parallèle de la pêche au cormoran, une allusion est faite dans cette étude, à l'affaitage des balbuzards fluviatiles. La Rouvière (1868) pose d'ailleurs clairement la question et s'étonne de ne pas voir plus souvent des balbuzards dressés à la pêche. Les fauconniers anglais du règne de Jacques 1^{er}, John Wood en tête, s'essayèrent à cet affaitage mais ne rencontrèrent guère de succès. Harting (1883) rapportant les propos du Capitaine Salvin dit que c'est la manie qu'a l'oiseau de «chartier» et de se percher au faîte d'un arbre, après avoir fait prise, qui est source de toutes les déconvenues. Cette affirmation est, par contre, bien divergente des renseignements donnés par Pairault en 1885 dans son «Nouveau dictionnaire des chasses» qui affirme que cette espèce de rapace peut être éduquée et dressée à la pêche. Ceci est partiellement confirmé par M. Planiol qui, en 1948, indique que le balbuzard «a été employé à voler le saumon». Il conclue toutefois, qu'à cause de son défaut d'emporter sa proie, «il n'y a pas grand chose à en tirer». Les cormorans, et les loutres, restent donc les seuls animaux pêcheurs dont l'instinct a pu être canalisé au profit de l'homme grâce à un dressage approprié.

John Barr et le Capitaine Salvin pour l'Angleterre, le Comte Le Couteulx de Canteleu, A. de La Rüe et E. Martin pour la France, resteront les personnalités qui ont le plus agi en faveur de la remise en valeur de l'art de la pêche au cormoran aux 19^e et 20^e siècles. S'il est encore possible, aujourd'hui, de manifester notre intérêt pour cette originale pratique, accordons donc au célèbre inspecteur des forêts de la Couronne, M. A. de La Rüe, la reconnaissance d'un néologisme, qu'il construisit en 1872 à partir de substantif *cormoran*, une création de bon aloi lorsque ce savant parle de la pêche au cormoran : **la cormorannerie.**

REMERCIEMENTS

Je remercie toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation de cette étude, en particulier M. Moncerée du Syndicat d'Initiative de Rabastens qui a grandement facilité mes contacts avec les descendants du fauconnier E. Martin : Melle Rose, Conservateur de la Bibliothèque Municipale de Rouen ainsi que Melle Braherz, Bibliothécaire, pour leur disponibilité lors de mes recherches dans le fonds documentaire ; je remercie également les collectionneurs de documents et vieux papiers, tout spécialement M. R. Chevallier, cartophile passionné, spécialisé sur la chasse et la nature, qui m'a ouvert ses collections. Enfin je voudrais exprimer toute ma gratitude à Monsieur Cadaux et à Mme Cadaux-Martin, son épouse, fille de M. E. Martin. Malgré leur grand âge, ils n'ont pas hésité, avec une extrême gentillesse, à me recevoir et à faire revivre la mémoire du dernier fauconnier professionnel de France.

BIBLIOGRAPHIE

ANONYME 1874. - «La pêche aux cormorans en Chine». *La Mosaïque*, revue pittoresque illustrée de tous les temps et de tous les pays. 2^e année : page 388 (avec une illustration).

ARCUSSIA (Ch. d', Seigneur d'Esparron) 1644. - «La fauconnerie du Roy». Avec la conférence des Fauconniers. Rouen : chez François Vaultier et Jacques Besongne. Réimprimé en 1883 sur l'édition de 1644. *Cabinet de vénerie* n° 7, par la Librairie des Bibliophiles, Paris.

BELVALLETTE (A.) 1903. - *Traité de fauconnerie et d'autourserie* ; suivi d'une *Etude sur la pêche au cormoran*. Imp. C. Herissey, Evreux : 270 pp.

BOYER (A.) et PLANIOL (M.) 1948. - *Traité de fauconnerie et autourserie*. Payot ed., Paris : 283 pp.

CADAUX-MARTIN (A.) 1992. - «Le Comte et le fauconnier». *L'Echo de Rabastens*. Bull. Trim. des veillées rabastinoises. N° 179, 45^e année, 4^e trim. 1992 : 21-24.

CHERVILLE (Marquis G. de) 1879. - «Une visite à la Fauconnière». *La chasse illustrée*, journal des chasseurs et la vie à la campagne. 12^e *année*, n° 33 (16 août 1879) : 257-259.

DES BEAUMETTES 1867. - «Les cormorans pêcheurs». *La chasse illustrée*, journal des plaisirs, de la ferme et du château 1^{re} année, n° 9 : 66-67.

DUNOYER de NOIRMONT (Baron) 1867-68. - *Histoire de la chasse en France*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution. Ve Bouchard-Huzard ed. , Paris : 3 vol.

EDEN (R.) 1577. - The History of Trauayle in the West and East Indies and other countreys lying eyther way towards the fruitfull and ryche Moluccaes. Sm 4to. London (cité par Harting, 1883 et 1898).

GRISELLE (E.) 1912. - *Ecurie, vénerie, fauconnerie et louveterie du roi Louis XIII*. Editions des documents d'histoire, Paris : 66 pp.

HARTING (J. E.) 1883. - Essays on sport and natural history. Horace Cox, The field office, London : Fishing with cormorants : 423-440.

HARTING (J.E.) 1897. - «Cormorant» (*Phalacrocorax carbo*) in *The encyclopedia of sport* par Hedley Peek et F. G. Aflalo. Lawrence and Bullen Ltd, London. Vol 1 : 197-199.

H. L. A. B. 1906. - «Les attractions de l'exposition d'Aviculture». *La Chasse Illustrée et la Vie Rurale et Sportive* n° 24 (parution du 15 décembre 1906) : 496-497.

JULIEN 1883. - voir à Arcussia

L. D. 1868. - La pêche à l'aide des cormorans. La chasse illustrée, journal des plaisirs, de la ferme et du château. 2^e année, n° 1 : 4-6 (avec une illustration).

LA ROUVIERE (L. de) 1868. - «Les cormorans pêcheurs». *La chasse illustrée*, journal des plaisirs, de la ferme et du château. 2^e année, n° 23 : 182.

LA RUE (A. de) 1872. - «La pêche au cormoran». *La chasse illustrée*, journal des chasseurs et la vie à la campagne. 5^e année, n° 52 (28 septembre 1872) : 410-411.

LE COUTEULX de CANTELEU (Comte E.) 1870. - «La pêche au cormoran». *Revue Britannique*, Paris : 67 pp.

MEININGER (D.) 1962. - «Une expérience avec le grand cormoran». *Annuaire de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers* (année 1962), Numéro spécial : 25-27.

PAIRAULT (A.) 1885. - *Nouveau dictionnaire des chasses*, vocabulaire complet des termes de chasse anciens et modernes. Bibliothèque cynégétique et sportive. Librairie Pairault ed., Paris : 427 pp.

PAILLAT (P.) 1969. - «Les Maîtres fauconniers ; Eugène Martin». Quelques traits de la vie d'un grand fauconnier. *Annuaire de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers* (année 1969) : 107-114.

PICHOT (P.-A.) 1873. - *Les oiseaux de sport*. Librairie du Jardin d'Acclimatation ed., Paris : 48 pp.

PICHOT (P.-A.) 1903. - *Les oiseaux de sport*. Lecaplain et Vidal ed., Paris : 206 pp.

PLANIOL 1948 : voir à Boyer (A.) et Planiol (M.)

SOURBETS (G.) et SAINT-MARC (C. de) 1887. - *Précis de fauconnerie* contenant les indications nécessaires pour affaiter et gouverner les principaux oiseaux de vol : suivi de l'Education du Cormoran. Clouzot ed., Niort : 123 pp.

Quand les guépardiers rivalisaient de savoir-faire avec les fauconniers

Th. VINCENT

La chasse avec des Guépards dressés a, très tôt, retenu l'attention des nobles de l'Occident médiéval. C'est donc tout naturellement que l'on voit paraître de tels félins à la cour de France, d'Italie, d'Angleterre, etc. Ce n'est toutefois pas tant l'intérêt que les rois manifestent pour cet auxiliaire de chasse - bien que certains s'y passionnent - que son élégance naturelle et le luxe entourant le Guépard et sa suite qui provoquent l'admiration des grands pour ce fauve.

Avec l'adoption du Guépard comme animal de chasse ou de compagnie et au travers de sa cohabitation forcée et polie mais prudente voire méfiante envers la fauconnerie, se devinent déjà toutes les rivalités qui sont nées de ce voisinage et toutes les luttes d'influence que le climat social et politique des cours royales ne font qu'attiser.

C'est l'histoire de ce fauve docile que nous nous proposons de présenter ici. Deux raisons nous y invitent :

- Son parcours qui lui fit connaître et partager le luxe des plus puissants seigneurs d'Europe puisqu'il est, en partie du moins, comparable à celui suivi par la fauconnerie ;
- Son dressage qui présente de grandes similitudes avec l'affaitage de l'oiseau de haut vol dont il empreinte le matériel mais aussi, alternativement la fermeté et la douceur du dresseur.

Evoquer la guéparderie permet donc d'aborder un aspect un peu particulier et inhabituel des liens unissant cet art à celui de la fauconnerie. Traiter la question ainsi n'est cependant pas chose facile car, synthétiser 4 000 ans d'une activité cynégétique implique de n'en brosser l'histoire évènementielle qu'à grands traits, en mettant en évidence, autant que faire se peut, les relations existant avec la chasse au vol, car peu de monde s'est intéressé au sujet dans cette perspective.

Tenter de redresser le cheminement que connut l'art du guépardier en Europe revient, en fait, à étudier le savoir-faire oriental et à tenter de comprendre les raisons de l'engouement qui poussa la haute noblesse de l'Occident chrétien à aimer ce sport au point d'ébranler l'image de grande richesse et le symbole de puissance politique que donnait, par ailleurs, la fauconnerie.

Le Guépard : un fauve en voie de disparition

Avant de présenter le dressage du Guépard en vue de son utilisation à la chasse, il convient de rappeler ici quelques notions de zoologie et d'écologie qui aideront à mieux comprendre les qualités physiques et la distribution géographique de cet animal.

Les Félidés sont les mieux adaptés des prédateurs carnassiers. Cette famille comprend plusieurs genres parmi lesquels figure celui des *Acinonyx* ne comptant que l'espèce *jubatus* : le Guépard.

Bien que très souvent considéré comme un Félidé, le Guépard présente plusieurs caractères qui le rapprochent plutôt des Canidés comme par exemple les griffes non rétractiles et un complexe nidorien qui permet une reconnaissance individuelle olfactive impliquant des relations sociales complexes entre les membres d'un même groupe. Ceci explique que certains systématiciens aient créé une famille spéciale (Acinonychinés) pour classer les Guépards qu'ils considèrent comme une sorte de «chaînon intermédiaire» entre les Félidés au sens strict (Léopards, Lions...) et les Canidés (Loup, Chien, Coyote...).

La méthode de chasse des Guépards est particulière puisqu'elle implique la prise de la proie après une course rapide mais de courte durée. Le félin atteint, en effet, la vitesse de 70 km/h en deux secondes environ ; il peut réaliser une pointe à 110 ou 120 km/h mais ne peut courir sur plus de 500 mètres. En Afrique de l'Est, Léopards et Guépards chassent pratiquement les mêmes espèces de gibiers mais leurs méthodes de capture, différentes, font que ces prédateurs n'entrent pratiquement pas en concurrence.

En ce qui concerne la répartition biogéographique ancienne de l'espèce, les chercheurs disent que les Guépards étaient abondants en Europe (France, Italie, Autriche, etc.) il y a deux millions d'années environ. Ils s'y sont maintenus jusqu'au Pleistocène moyen avant de se replier progressivement vers le Sud-Est. C'est au cours de la dernière période glaciaire que les Guépards ont probablement pénétré en Inde, par la Perse et le Baloutchistan pour s'étendre ensuite à l'Est jusqu'au Pakistan et au Sud vers le plateau du Deccan. En fonction des conditions écologiques locales, les Guépards ont colonisé toutes les zones de savanes et de steppes semi-arides d'Afrique, du Moyen-Orient et du Sud-Ouest asiatique, du Turkestan à l'Inde (ill. a).

La grande unité générique du Guépard ne permet guère, au dire des scientifiques, une adaptation et une évolution rapide des populations ni des individus. De plus, un phénomène de consanguinité guette les rares adultes reproducteurs. La forte anthropisation des différents biotopes fréquentés par l'espèce la pousse inexorablement, depuis plusieurs décennies, sur la voie d'une forte régression et même vers une disparition complète. C'est probablement le cas pour les Guépards de la zone asiatique en particulier pour les populations indiennes où l'espèce était encore fréquente au 19e siècle ; on ne signale toutefois plus de Guépards sauvages, en Inde, depuis 1935. Les derniers spécimens auraient été vus en 1948 et tués par braconnage. Les Guépards survivraient en très petit nombre en Afghanistan, au Turkménistan et une petite population serait encore présente dans les Emirats arabes, à Oman et en Arabie Saoudite (Dorst et Dandelot, 1976 ; Dallet, 1992). L'espèce, bien que très menacée, est encore assez fréquente dans le Sud-Est de l'Afrique (ill. a). Leur relative abondance en Namibie, au Botswana, au Malawi et en Zambie justifie toutefois pleinement l'inscription de l'espèce à l'annexe I de la Convention de Washington réglementant le commerce international des espèces sauvages, animales et végétales en danger.

L'art du guépardier oriental

Si les origines de la fauconnerie se perdent dans la nuit des temps et reposent essentiellement sur des présomptions, l'histoire des guépardiers et de leur art semble, à première vue, mieux connue. En l'absence de documents écrits, peut-être est-ce présomptueux, comme le prétendent Boyer et Planiol (1948), de vouloir faire remonter le dressage du Guépard à 12 ou 15 siècles avant l'art de la fauconnerie. Nous nous bornerons, ici, à rappeler les faits principaux qui marquèrent l'histoire du dressage des Guépards pour la chasse.

C'est dans les bas-reliefs assyriens que l'on trouve les représentations les plus significatives d'un premier apprivoisement de Guépards par les hommes (Harting, 1897). Il en est de même avec les représentations figurant sur les murs de certains monuments égyptiens de Thèbes datant des 17e et 18e dynasties, soit environ 1 700 ans avant notre ère (de Puigaudeau, 1948 d'après Prisse d'Avennes). Les deux Guépards figurant sur un bas-relief sont manifestement habitués à porter le collier dont leurs cous sont ornés (ill. b).

La trace de ces animaux se perd ensuite quelque peu dans les guerres de conquête qui émaillèrent cette période lointaine de l'histoire. On retrouve pourtant, dit-on, les

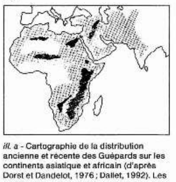

ill. a - Cartographie de la distribution ancienne et récente des Guépards sur les continents asiatique et africain (d'après Dorst et Dandelot, 1976 ; Dallet, 1992). Les surfaces en grisé matérialisent les zones d'où les Guépards ont disparu et celles en rayures noires les espaces où les Guépards survivent encore actuellement.

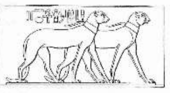

ill. b - Guépards apprivoisés par les Egyptiens, portant un large collier (d'après une frise relevée à Thèbes par Prisse d'Avennes ; de Puigaudeau, 1948).

Guépards comme animaux de parade dans les défilés organisés entre 360 et 279 avant Jésus-Christ sous les règnes successifs de Sôter Ier et de Ptolémée Kéraunos, son fils, Roi de Thrace et de Macédoine.

Appolonios de Tyane, nom qui lui venait de son lieu de naissance en Cappadoce, s'étonne, en tant que philosophe néo-pythagoricien, de la technique de dressage appliquée aux Guépards. Le juste équilibre entre une douce familiarité et la menace donne de bons résultats en ce premier siècle de notre ère.

L'histoire plus récente du dressage de ces animaux est plus riche de détails et d'enseignement bien que la poésie orientale enjolive parfois la réalité.

D'après El Faghy (rapporté par Mercier, 1927), c'est Kuleib des Wa'il qui aurait découvert l'art du dressage du Guépard pour la chasse, mais il est possible que cela soit plutôt Hamman fils de Wabira, le musicien. On doit par contre à Mo'awiya qui vécut au 7e siècle le secret de la monte en croupe du Guépard sur le cheval.

Pour en arriver à ce degré de familiarité, le félin devait avoir été pris jeune mais assez âgé toutefois pour avoir déjà chassé des proies vivantes avec sa mère. Des Guépards adultes étaient également recherchés pour leur qualité de chasseur. La technique de capture du félin consistait à le forcer à cheval jusqu'à ce qu'essoufflé, il se laisse prendre sans résistance (Mercier, 1927 ; Boyer et Planiol, 1948). Le Guépard sauvage était alors immobilisé à l'aide d'un filet prestement jeté par le cavalier et était aussitôt enfermé dans un manteau pour lui éviter de se débattre. Le dresseur lui passait ensuite un collier autour du cou et des entraves aux pattes pour l'immobiliser. Il lui recouvrait également les yeux d'un chaperon. Déposé en un lieu où séjournaient les femmes, leurs incessants bavardages associés à la privation de nourriture et de sommeil avaient bientôt raison de la fierté de l'animal. Les liens étaient alors relâchés petit à petit afin de permettre au Guépard de manger en se redressant légèrement. Une fois l'animal habitué à manger debout, le guépardier lui présentait sa nourriture sur un banc sur lequel le félin devait sauter pour se repaître. Ce stratagème le familiarisait avec la planche de bois qui, sous peu, lui servirait de plateforme sur la croupe du cheval. Contrairement à ce qu'indique Thévenon (1992), la brutalité n'est pas de mise pour le dressage du Guépard. Enfin, le félin étant rompu à se tenir chaperonné, fermement assis derrière le cavalier et ce, aux trois allures, le guépardier pouvait se concentrer sur le gibier car le dressage était achevé. Les proies recherchées étaient alors les gazelles dont, en Inde, l'antilope Cervicapre, et les petits cervidés (ill. c).

Boyer et Planiol (1948) rapportent qu'au 12e siècle, l'Emir Ousama ben Mounkidh, en Syrie du Nord, disposait d'une fauconnerie et d'une guéparderie remarquables. Les Guépards de chasse étaient tenus sur la croupe du cheval. Ceci avait pour avantage, contrairement à ce qui se pratiquait bien avant, où l'animal était placé devant le cavalier, de décharger l'avant main du cheval ; dans cette nouvelle position, le guépardier rencontre par contre des difficultés pour déchaperonner rapidement son auxiliaire, à la vue des proies.

Une autre technique de transport du Guépard, plus pratique, consistait à acheminer l'animal et son dresseur, jusqu'au terrain de chasse, sur un chariot au plateau assez bas, traîné par deux zébus trotteurs. Ce type de charrette, usité en Chine dès le 13e siècle (de Puigaudeau, 1948), était encore employé en Inde au 19e et début du 20e siècle, pays de très riches Maharadjah où la chasse au Guépard avait trouvé son apogée (Harting, 1897 ; Chollet et Coll., s. d. ; Loisel, 1912 ; Boyer et Planiol, 1948). Le char porte, dans l'Etat de Baroda, le nom de «bullov cart» (du Bourg de Bozas, 1903).

En plus des Guépards, il semble d'après Mercier (1927) que l'on ait également dressé l'Once. Cette Panthère, originaire d'Asie Centrale et d'Iran, n'aurait été employée qu'associée au Gerfaut dans la chasse du chevreuil : pendant que le faucon harcelait la proie dans des attaques en piqué, le cavalier avait le temps de se rapprocher du gibier afin de lancer son fauve de tout près. L'Once se saisissait alors du Chevreuil en lui sautant à la gorge.

Cette association du félin et du rapace s'applique aussi pour le Guépard.

ill. c - Guépard renversant une antilope Cervicapre mâle à l'issue d'une poursuite (d'après un dessin de R. Reboussin, 1947 in Boyer et Planiol, 1948).

Il. d - Guépard de chasse transporté sur un chariot spécial et revêtu de sa chemise brodée (d'après un dessin de M. W. Friedrich in Chollet et Coll., s. d.).

El Mangali, polygraphe Syrien du 10e siècle (cité par Harting, 1883), rapporte à ce propos qu'un Guépard dressé, habitué à chasser de concert avec un faucon, est d'un prix inestimable.

Un autre félin a, de toute évidence, été employé avec succès à la chasse par les Orientaux, il s'agit du Caracal, désigné par les Anglais sous le nom de «Lynx du désert» (ill. e). Ce petit carnassier appelé localement «Tuffa» est effectivement, dans ses proportions, comparable au Lynx d'Europe. Il porte aussi parfois le nom arabe de «Anaq el 'ard» à cause de la couleur sable de sa robe qui le rend difficilement visible sur les terrains où il chasse. Il est caractérisé par des oreilles foncées, prolongées par une touffe de longs poils noirs en pinceau, ce qui lui valut la dénomination turque de «Qaraqulaq» soit littéralement «oreilles noires» qui est à l'origine de «Caracal» (Mercier, 1927). Son aptitude physique le destine, par nature, à chasser des oiseaux, des Francolins, des Perdrix ou des Outardes et de petits animaux tels que les Lièvres ou les Lapins. R. Reboussin l'a d'ailleurs admirablement représenté en 1947, en mouvement, pour illustrer l'un des chapitres du «traité de fauconnerie et autourserie» de M. A. Boyer et M. Planiol (ill. f). C'est tout naturellement sur ces proies qu'il fut spécialisé en Inde où il était encore possible d'en voir avec leurs dresseurs, au début du siècle, chez le Rajah de Baroda (Chollet et Coll. s. d. ; Loisel, 1912) (ill. g). D'après Boyer et Planiol, le Caracal serait cité, avec le Guépard, l'Autour et le faucon Pèlerin comme animal de chasse dès le 11e siècle, dans le «Livre des Rois» l'un des plus anciens joyaux de la littérature persane.

Pour en revenir au Guépard, plusieurs remarques peuvent être faites concernant le petit matériel employé pour son éducation et la chasse.

Mercier précise, par exemple, que d'après tous les traités qu'il a consultés, le dressage du félin passe par la pose du chaperon sur les yeux du Guépard, le dresseur l'ôtant par instant, pour que, selon la tradition, l'animal ne s'ennuie pas trop. Or, dit-il, «rien n'indique la forme ni la matière en laquelle était fait ce masque, ni la façon de l'assujettir. Il semble que ce fut un simple voile d'étoffe opaque.»

Nous avons eu la chance de retrouver dans une publication de J. E. Harting, le grand fauconnier anglais, la rarissime représentation d'un chaperon pour Guépard tel que ce type de coiffe était fabriqué dans le Nord-Ouest de l'Inde (ill. h). Ce même auteur montre d'ailleurs, dans le même ouvrage, un Guépardier tenant à la main le chaperon qu'il vient d'ôter de la tête de son élève tenu à la laisse (ill. i). Grâce aux indications de taille, nous savons que le chaperon pour Caracal est plus petit de 9 cm. Nous avons également retrouvé la photographie d'un autre chaperon pour Guépard, nous en parlons ci-dessous.

Quant à Boyer et Planiol (1948), ils donnent eux-mêmes la méthode pour coiffer le félin : «le chaperon du Guépard ne se glisse pas par-dessus le nez comme pour les faucons, mais se noue sous la gorge comme un béguin de petit enfant.»

Une autre remarque concerne le collier du Guépard. Si la plupart des représentations montrent le félin, porteur d'un collier plus ou moins large, et ce depuis les temps très reculés de l'Egypte ancienne, un autre type d'attache consiste plutôt en un corset placé autour du ventre de l'animal comme nous le montre la photographie d'un Guépard du Maharadjah de Baroda prise par le Docteur Arbel en 1901 : nous rappelons que le Docteur Arbel, fauconnier émérite apprécié Outre-Manche pour ses connaissances en fauconnerie, était, au dire de M. Belvallette, propriétaire d'un fort bel équipage de volerie qu'il entretenait à Vadencourt près de St-Quentin. Il profita d'ailleurs de son voyage aux Indes pour rapporter un Shahin, faucon rarement vu en France dont A. Belvallette publia la photographie dans son ouvrage de fauconnerie (1903). Boyer et Planiol (1948), citant M. Lockwood Kipling, indiquent que la ceinture est employée au cours des premiers temps du dressage puis remplacée ensuite par un collier normal (ill. j).

Sur la même photographie, prise par le Dr Arbel, il est possible de voir, rabattue sur la nuque du Guépard, une autre forme de chaperon qui semble plutôt s'apparenter à un masque facial (ill. j). Ce type de chaperon, porté par les Guépards du Maharadjah de

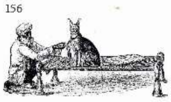

Ill. e - Caracal de chasse, tenu au repos sur son lit par son dresseur (d'après Harting, 1883).

Ill. f - Caracal capturant une perdrix Bartavelle au vol (d'après un dessin de R. Reboussin, 1947 in Boyer et Planiol, 1948).

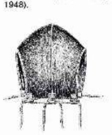

Ill. h - Modèle de chaperon pour Guépard utilisé dans le nord-ouest de l'Inde (d'après Harting, 1883).

Baroda (Etat de Gujerat) diffère de celui représenté par Harting (1883) provenant pourtant d'un autre Etat proche. La Comtesse du Bourg de Bozas (1903) qui assista à une chasse au Guépard à Baroda en 1900 rapporte que le félin a les yeux recouverts d'un simple bandeau.

Afin que le Guépard ne soit pas incommodé par les mouches ou la chaleur et qu'il se présente sous ses plus beaux atours, une chemise en soie brodée était parfois jetée sur les épaules du félin. Il est possible de voir un Guépard de chasse d'Hydérabad (capitale de l'Etat de l'Andhra Pradesh, dans le Deccan) ainsi paré, sur un dessin réalisé au début du siècle par M. W. Friedrich (ill. d).

Les Guépards à la conquête de l'Occident

On pense que c'est Charles Ier le Grand, dit Charlemagne (768-814) qui, le premier, fit entrer des Léopards dans les équipages de vénerie (La Curne de Sainte-Palaye, 1781). Son désir d'imiter le faste des empereurs d'Orient le poussa à constituer ses chasses sur le modèle des leurs. De plus, à partir de 774, il règne sur l'Italie du Nord, organise l'administration de son empire et reprend les échanges commerciaux avec l'Orient ce qui n'est certainement pas étranger à sa passion pour les déduits.

C'est cependant à l'occasion des croisades des 11e et 12e siècles que les Princes et les nobles de l'Europe chrétienne apprennent à mieux connaître, parfois à leurs dépens, les félins dressés que les Turcs lancent contre eux. Durant la 1ère croisade par exemple, les croisés lombards, nous dit O. de Puigaudeau, virent surgir de Constantinople qu'ils assiégeaient des Lions et des Léopards.

Léopards ou Guépards ? La question mérite d'être posée mais elle n'aura certainement jamais de réponse car, en ces temps reculés, même s'il existe des noms différents pour les désigner, on ne fait pas de distinction nette, chez l'animal vivant, entre Guépards et Panthères ou Léopards.

Ainsi, «pard» au 12e siècle est emprunté au grec *pardos* et désigne la Panthère mâle. «Guépard» ne fut employé qu'au 18e siècle. Valmont de Bomare et Coll. (1776) désignent le Guépard sous le nom de Loup-tigre et le Lynx d'Europe sous celui de Loup-cervier, disant que le terme de Guépard est plutôt employé par les fourreurs. Ce mot de Guépard, avec toutes les variantes possibles tel que «gapard» par exemple, viendrait de la déformation de l'italien «gatto-pardo». Car l'Italie connaît très tôt la venue d'animaux exotiques, le Sud de l'Europe étant soumis à une forte influence arabe.

La chasse n'échappe pas à cet état de fait. La fauconnerie pratiquée dans le bassin méditerranéen, par exemple, resplendit de toute la grandeur que lui confère le savoir-faire oriental. Lorsque les Normands s'implantent en Sicile, ils seront donc plongés dans un univers cynégétique bien différent du leur. Ils découvrent des techniques nouvelles et apprennent à apprécier de nouvelles formes de chasse dont peut-être la chasse au Guépard, bien que, dans un premier temps, seules la vénerie avec des chiens courants et la fauconnerie soient mentionnées en Sicile (Bresc, 1980).

La fauconnerie ou plutôt, le port du faucon sur le poing ganté, reste cependant, pour les Rois normands un «signe distinctif de l'aristocratie», ainsi que l'a bien montré Ch. de Mérindol (1990) dans son analyse fine portant sur la tapisserie de Bayeux.

Doit-on voir dans l'adoption des deux Léopards figurant dans les armoiries de la Normandie, un souvenir de l'influence orientale du temps où les Normands étaient en Sicile ?

L'hypothèse est plaisante lorsque l'on sait que pour les anglo-saxons, qui possèdent eux aussi des Léopards dans leurs armoiries, le Guépard dressé à chasser pour l'homme porte le nom de «Léopard de chasse», qualificatif sous lequel le félin sera également désigné dans le Royaume de France.

Après la présentation de ces faits, on est cependant amené à s'interroger sur l'intérêt réel des Normands pour la chasse au Guépard, lorsque l'on sait, d'une part, que la fauconnerie, avec la chasse du cerf, reste l'activité favorite de la chevalerie du 12e siècle

ill. g - Caracal de chasse porté par son dresseur indien (d'après un dessin de M. W. Friedrich).

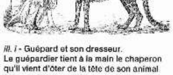

ill. i - Guépard et son dresseur. Le guépardier tient à la main le chaperon qu'il vient d'ôter de la tête de son animal (d'après Harting, 1883).

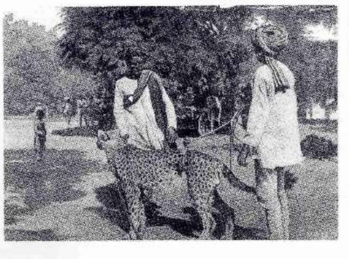

Ill. j - Guépard de chasse du Maharadjah de Baroda portant son chaperon, repoussé sur sa nuque. La laisse est un corset de dressage fixé au niveau du ventre (d'après une photographie du Dr Arbel ; Loisel, 1912).

et corrélativement que les traités de chasse, comme le « Livre du Roi Dancus », rédigé, croit-on, au début du 12ᵉ siècle à la cour des Rois normands de Sicile, n'abordent que la fauconnerie (de Mérindol, 1990).

Comme le dit O. de Puigaudeau (1948), avec l'effondrement progressif de la puissance normande, les Sarrazins, redevenus influents en Italie méridionale ont probablement pesé sur l'art chrétien comme semblent en témoigner les ornements de l'église de Montevergine près d'Avellino ou le motif central de la porte de Trani aux décors de Guépards au repos ou en chasse.

C'est avec Frédéric II que l'on voit s'épanouir la guéparderie en Occident. Lui, Roi de Sicile et Empereur de Germanie, se plait à chasser au vol et à l'aide de Guépards. Pourtant, contrairement à ce que dit E. Thévenon (1992), s'il rédige un traité sur la fauconnerie vers la fin de sa vie, il ne dira rien ou presque sur l'art du guépardier. C'est grâce à son « *Registrum* » que nous est toutefois révélé son amour pour les Guépards de chasse. O. de Puigaudeau, citant une lettre que Frédéric II rédigea à l'attention de Renaldino de Palerme en 1240, relève la phrase clef : « choisis trois des léopards qui te sont confiés, les meilleurs et les mieux dressés, et trois autres non complètement apprivoisés qui sachent cependant monter à cheval ». Cette phrase en latin « *qui tamen siant equitare* » est caractéristique de la technique arabe de chasse au Guépard.

C'est plus tard mais toujours en Italie, que renaît la passion pour les Guépards. Un certain Jean-Galéas Visconti obtint de l'Empereur en 1397 le titre de Duc de Milan et de Lombardie. Passionné par la chasse il possédait les plus belles meutes ; il voulut également des « Léopards de chasse » et donna une chasse de ce genre, aux environs de Milan, pour amuser le Duc de Clèves et les ambassadeurs du Duc de Bourgogne. Mathieu de Couci rapporte à ce sujet que des petits chiens levaient les lièvres dont le relais était aussitôt pris par des félins jusqu'alors tenus à cheval derrière les cavaliers (La Curne de Sainte-Palaye, 1781). Valentine, la fille de Galéas, épousa Louis, Duc d'Orléans. Cette indication, en plus du fait que des Guépards figuraient comme hôtes d'honneur au dîner de noce, n'est pas sans importance, nous verrons bientôt pourquoi.

En cette fin du 14ᵉ siècle, le Guépard était essentiellement employé pour la chasse du Lièvre et du Cerf. Sur la demande de Francesco Sforza (1401-1466), conquis par la rapidité du Guépard, le félin fut créancé sur le Chevreuil que sa petite corpulence permettait de terrasser plus facilement que le Cerf (de Montbrison et Coll., 1972). Pour notre part, nous voyons avec cette volonté, les prémices d'une forme de modernisme et un désir de rompre avec le passé qui voulait que seul le courre du Cerf soit une chasse digne des nobles. Ce changement de comportement s'inscrirait d'ailleurs assez bien dans le bouleversement qui, né en Italie, s'instaure en Europe à partir du 15ᵉ siècle, passage progressif d'une forme de féodalité, encore très pesante à une Renaissance culturelle.

La peinture nous donne peut-être un exemple encore plus évident de ce changement. La fresque que Benozzo Gozzoli va peindre entre 1495 et 1497, dans le palais des Médicis-Riccardi à Florence, retiendra notre attention (de Chimay et Coll., 1970). Ce décor mural représente le jeune Julien de Médicis chassant avec des Guépards. C'est la première fois que l'on voit apparaître cette famille associée aux Guépards. Elle le restera, en Italie aussi bien qu'en France durant plus d'un siècle. La fresque montre que Julien, qui porte en croupe son Guépard de chasse assis sur un tapis brodé, le retient par une chaînette attachée au collier. Un second Guépard, debout au pied du cheval de Julien, est retenu par le guépardier qui vient juste de descendre de sa monture. L'homme contrôle son animal à l'aide d'une corde, nouée à l'une des extrémités autour de son biceps et par l'autre simplement tenue à la main, après que le lien ait été passé dans un anneau du collier de l'animal. Ce type d'attache permet de libérer rapidement le félin à la vue du gibier sans risquer de perdre la laisse. On remarque, juste à côté de ce Guépard, la présence d'une splendide forme d'Autour des palombes, le bas vol étant encore, à cette époque, aussi prisé que la guéparderie, par les Médicis. La représentation d'un Autour au pied de Julien, qui s'en désintéresse, n'est certainement pas là par hasard. L'attitude de Julien, de même que le regard froid et la mimique agressive du Guépard debout, au pied du cheval du jeune cavalier, rappelle de façon évidente la lutte qui vient de s'engager, chez les Médicis mais aussi plus généralement en Italie, entre l'autourserie - représentant la vieille tradition nobilière - et la guéparderie - symbolisant la nouvelle puissance financière et politique -. Il s'agit là d'une analyse inédite et d'une hypothèse personnelle qui nous semble s'appuyer sur la conception nouvelle du quotidien qui se fait jour, en Italie, à cette époque. Une remarque identique peut être formulée avec Louis XII (voir ci-dessous).

Revenons maintenant en France pour y suivre le déroulement de l'histoire. Charles VIII était le fils de Louis XI et de Charlotte de Savoie. Contrairement à son père, qui le tint séquestré dans le château d'Amboise, il n'aimait guère la vénerie mais se passionna pour la fauconnerie. Ses desseins politiques l'amenèrent à agir contre le Royaume de Naples mais son expédition de 1497 fut un échec. A son retour d'Italie il voulut cependant chasser les Lièvres et les Chevreuils avec des « Léopards » comme probablement il l'avait vu faire dans le Sud de l'Europe. Le Comte de Chabot (1898) indique que les premières chasses de ce genre eurent lieu à Amboise, dans un fossé qui existait encore à son époque près de la porte aux lions.

Louis XII, devenu Roi de France à la mort du monarque, avait déjà voyagé en Italie pour y combattre entre 1494 et 1495, alors qu'il s'était rallié à Charles VIII. Louis XII trouva le temps de se consacrer à la chasse et aima la vénerie et la fauconnerie, mais la politique le reprit bien vite. L'année suivante, en tant que petit fils de Valentine Visconti, il revendiqua le Milanais et le conquit. Ce faisant, il ramena en France les « Léopards de chasse » de Ludovic Sforza Le More, Duc de Milan (Chollet et Coll., s. d. ; Chabot, 1898 ; de Puigaudeau, 1948).

Louis XII fit casser son mariage avec Jeanne, la fille de Louis XI pour épouser, en 1499, Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII, afin que ce duché n'échappe pas à la couronne de France. A l'occasion de son mariage, le Roi fit organiser, entre autres divertissements cynégétiques, une chasse au « Léopard ». Mais l'animal sauta sur un faucon qui venait de porter à terre un héron. Le fauconnier voulut défendre son oiseau, le meilleur de la volerie du Roi. Le félin lui lacéra le bras. La Reine s'évanouit. Cet accident détermina le Roi, dit-on, à ne plus chasser avec des félins (Chabot, 1898).

Il semble toutefois que la chasse au Guépard continua d'être appréciée du Roi. La Curne de Sainte-Palaye dit, dans ses Mémoires sur l'ancienne chevalerie, qu'en 1510, Louis XII, ayant reçu l'Evêque de Gurce, ambassadeur de Marguerite d'Autriche, à Amboise, le mena à la chasse dans le parc et prit un lièvre avec un « Léopard » et que le lendemain après-midi, deux chevreuils furent capturés par un félin. L'auteur précise que Louis XII avait une passion si grande pour la chasse que quelquefois, elle le détournait des affaires.

Faut-il voir dans ce spectacle de chasses aux guépards, là aussi, une inflexion du prestige de la fauconnerie qui voulait jusqu'alors, que l'oiseau de haut vol soit à l'honneur lors de la réception d'un ambassadeur ? La valeur symbolique de la volerie a été clairement démontrée par J.-O. Benoist (1980) dans une recherche portant sur la fauconnerie au moyen âge. En préférant les guépards aux faucons, Louis XII trahit, peut-être inconsciemment, son attirance pour la modernité qui commence à s'insinuer dans toutes les cours d'Europe.

Boutés hors d'Italie à la suite de plusieurs guerres, les Français après avoir tenté de conquérir des possessions sur le sol étranger, durent à leur tour résister à l'invasion des Espagnols, des Suisses, des troupes d'Henri VIII et de celles de Maximilien qui battirent les Français à Guinegatte. L'avènement du Pape Léon X, qui n'était autre que Jean de Médicis, permit à Louis XII de faire la paix. La passion pour la chasse au Guépard dépassa les calculs diplomatiques du Roi de France. Ce fut Manuel du Portugal dit Le Fortuné qui offrit un félin au Pape ; ce cadeau va de soi, pour nous qui connaissons, depuis l'épisode de 1493, la passion des Médicis pour les Guépards de chasse (de Montbrisson et Coll., 1972).

François 1ᵉʳ eut, dit-on, des Guépards. Harting (1897, d'après Gesner), précise qu'il devait y avoir dans les équipages, deux espèces de félins dont l'une pourrait avoir été des Guépards et l'autre des Lynx d'Europe. Ceci justifierait la remarque faite par R. Delort (1990) qui voit déjà dans certaines descriptions ou certaines enluminures de manuscrits du moyen-âge, des félins dressés rappelant le Lynx.

Henri II succéda à François 1ᵉʳ à partir de 1547. Son union avec Catherine de Médicis n'est peut-être pas étrangère au maintien des équipages de Guépards à la cour de France (Harting, 1897). De ce mariage naquirent Henri III et Charles IX, les futurs Rois de France.

On connaît les penchants de Charles IX pour la vénerie mais l'histoire n'a retenu aucune anecdote particulière concernant l'emploi éventuel de Guépards à la chasse. On s'attardera toutefois sur une gravure de Jan van der Straet, dit Stradanus ou Stradan (1523-1605), attaché à la cour du Duc Cosme de Médicis (ou Cosimo de Medici), qui vers 1570 représenta une chasse aux lièvres à l'aide de Guépards de chasse (Cat. 109). Le document figure parmi les collections du Musée de la Chasse et de la Nature de Paris, dans les documents thérentiques offerts par feu M. F. Sommer. Sur la représentation, on voit nettement un Guépard portant à terre un lièvre tandis qu'au premier plan un guépardier à cheval tient fermement la laisse de son félin encore assis sur un coffre recouvert d'un tapis, ces deux pièces protégeant la croupe du cheval. Dans un autre esprit, on notera aussi le projet de frontispice, toujours de Stradan, incorporant les armes des Medicis, dans lequel le Guépard de chasse figure en bonne place. Le dessin préparatoire, peint par Stradan au lavis bleu et gravé par Philippe Galle en 1578, a été reproduit sous le n° 515 à la page 440 du catalogue de vente de la bibliothèque Marcel Jeanson (1987).

On doit au Baron Dunoyer de Noirmont (1867-68) la description de la reprise du Guépard lorsque le félin a fait prise : « Le veneur s'avance à reculons et, présentant un morceau de viande au Léopard, le saisit et le remonte sur son coussin. »

A la mort de Charles IX en 1574, Henri III prit la succession. Nous n'avons guère de renseignements sur la chasse aux Guépards à cette époque.

C'est finalement sous le règne de Henri IV que l'on retrouve mention de Guépards dans les chasses royales. Marié dans un premier temps (1572) à Marguerite de Valois, fille de Henri II, il épousa en secondes noces (1600) Marie de Médicis (née à Florence en 1573) qui donna naissance en 1601 au futur Louis XIII. Ces détails politiques de l'histoire de France permettent de comprendre comment des Guépards de chasse évoluèrent encore en 1601 à la cour de France, puisqu'ils furent achetés et ramenés de Florence pour la Reine.

Après cette date, le Baron Dunoyer de Noirmont note que les Guépards se font de plus en plus rares aussi bien à la cour de France qu'en Italie.

Avec le règne de Louis XIII c'est la fauconnerie qui redevient puissante ; on connaît d'ailleurs la passion de ce Roi pour la volerie. Toutefois, peu de documents nous sont parvenus concernant les dépenses de vénerie et de fauconnerie, faites pour les plaisirs du Roi, qui pourraient nous fournir des détails sur la chasse au Guépard (Griselle, 1912). De toute façon, ainsi que le dit le Comte de Chabot (1898), la passion pour ce mode de chasse au Guépard, encore en honneur en France jusqu'à Louis XIII, disparut ensuite des équipages royaux.

C'est finalement en Allemagne, mais plus tardivement vers la fin du 17ᵉ ou le tout début du 18ᵉ siècle, sous le règne de Léopold 1ᵉʳ, que les Guépards connurent de nouveau une gloire éphémère (Harting, 1897 ; de Puigaudeau, 1948). Selon les éléments qui nous sont parvenus, le Roi possédait deux de ces félins. Extrêmement dociles, ces animaux, lors des départs en chasse sautaient sur la croupe du cheval du Roi, pour l'un et sur celle de la monture d'un courtisan, pour l'autre. Lorsqu'un gibier était levé, les deux Guépards chassaient de concert et, la prise faite, revenaient d'eux-mêmes reprendre leur place sur la croupe de leurs destriers respectifs (d'Orbigny, 1842).

Un unique essai de chasse au Guépard eut lieu en Angleterre, plus précisément à Windsor en 1799, sous l'impulsion du Duc de Cumberland, frère du Roi Georges IV, qui obtint un ou deux félins de Tipoo Sahib, Sultan du Mysore, vaincu par les Anglais (Harting, 1897). La chasse se caractérisa par une course des Guépards derrière un daim au milieu des spectateurs affolés et se termina, malgré tout, par la prise du gibier.

Cet épisode conclut définitivement en défaveur de la présence de Guépards dans les équipages de chasse de la grande noblesse européenne. On ne parla plus de guépardiers, comme on ne parlait quasiment plus non plus d'ailleurs, de fauconnerie ni d'autourserie. Seule la vénerie sut tirer son épingle d'un jeu qui voulait que la chasse subisse dès lors de profondes et irréversibles modifications.

Au travers d'un ensemble d'éléments extraits de l'histoire de plusieurs pays d'Europe, nous avons pu suivre l'itinéraire emprunté par les Guépards pour conquérir le coeur de la grande noblesse des royaumes occidentaux.

Nous avons vu également que ce parcours ne s'est pas passé sans heurt, en particulier lorsque les chemins de la fauconnerie et de la guéparderie se croisaient. Les joutes verbales chez les pratiquants de déduits n'étaient pas nouvelles puisque déjà vers 1359, Gace de la Bigne avait composé un poème ayant pour thème la querelle existant entre les fauconniers et les veneurs. Cette dispute se perpétua durant plus de 150 ans, jusque sous le règne de François 1ᵉʳ, au sein même de la vénerie et de la fauconnerie du « père des veneurs ». La fauconnerie et plus encore la grande vénerie, dans les moments les plus difficiles, réussirent toutefois à se maintenir. Le meilleur exemple en est qu'après une éclipse de 70 ans environ, la chasse au vol est pratiquée actuellement par des amateurs, et ce, dans tous les pays européens, tandis que la guéparderie, encore plus dispendieuse que la fauconnerie, a définitivement disparu d'Europe, depuis plus de 200 ans.

Les rapports concernant l'art du guépardier et la chasse au vol n'avaient pas encore été mis en évidence. Indépendamment donc du travail de Van Marle (1971), ce sujet n'avait jusqu'alors fait l'objet d'aucune synthèse. Afin de compléter cette recherche, il conviendrait maintenant d'étudier, de comparer et de hiérarchiser les motifs théreutiques apparaissant dans les tapisseries de chasse qui ornaient les murs de tous les grands domaines. Un essai de classification des décors à thèmes cynégétiques a récemment été présenté par Nicole de Reyniès (1990) qui laisse entrevoir de nouvelles et passionnantes pistes de recherche. Connu dans ses grandes lignes, avec des renseignements moultes fois recopiés d'un auteur cynégétique sur l'autre sans prendre la précaution de vérifier les sources, l'art du dressage des Guépards pour la chasse risque bien de garder encore longtemps les secrets de son originalité qui l'a fait évoluer durant près d'un demi millénaire au côté des plus grands. Une véritable histoire de la guéparderie en Europe, faisant simultanément appel à des sources manuscrites inédites, mais également à une documentation imprimée, picturale, gravée, dessinée, brodée et tissée, reste donc à écrire.

BIBLIOGRAPHIE

BENOIST (J.-O.) 1980. La chasse au vol. Techniques de chasse et valeur symbolique de la volerie in La chasse au Moyen Age. Actes du colloque de Nice, 22-24 juin 1979: 117-131.

BOURG de BOZAS (Comtesse du) 1903. *Mon tour du monde.* Les Indes-La Chine-Le Japon. Librairie Plon ed., Paris; chapitre 12, une chasse à la cheetar: 128-141.

BOYER (A.) et PLANIOL (M.) 1948. *Traité de fauconnerie et autourserie.* Payot ed., Paris: 170-181.

BRESC (H.) 1980. La chasse en Sicile (XIIe-XVe siècles) in La chasse au Moyen Age. Actes du colloque de Nice, 22-24 juin 1979: 201-217.

CHABOT (Comte de) 1898. *La chasse à travers les âges.* Histoire anecdotique de la Chasse chez les Peuples anciens et en France depuis la conquête des Gaules jusqu'à nos jours. Savaète ed., Paris: 62-63.

CHOLLET (Lieutenant), DAYOT (A.), NEUVILLE (H.), SCHALCK de LA FAVERIE (A.) et BEHRING (Dr) (s. d.). Les animaux dans la légende, dans la science, dans l'art, dans le travail. Leur utilisation et leur exploitation par l'homme. Bong et Cie ed., Paris; tome 1: 396-399.

DALLET (R.) 1992. *Les félins.* Nathan ed., Paris: 189 pp.

DELORT (R.) 1990. Quels animaux les seigneurs chassaient-il dans les forêts à la fin du Moyen-Age. In Le château, la chasse et la forêt. Les cahiers de Commarque. Sud-Ouest ed.: 165-171.

DORST (J.). et DANDELOT (P.) 1976. *Guide des grands mammifères d'Afrique.* Delachaux et Niestlé ed., Neuchâtel: 286 pp.

DUNOYER de NOIRMONT (Baron) 1867-68. *Histoire de la chasse en France,* depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution. Ve Bouchard-Huzard ed., Paris: 3 vol.

GRISELLE (E.) 1912. - *Ecurie, vénerie, fauconnerie et louveterie du roi Louis XIII.* Editions de documents d'histoire, Paris: 66 pp.

HARTING (J.E.) 1883. Essays on sport and Natural History. Horace Cox, «The Field» office ed., London: 363-370.

HARTING (J.E.) 1897. Cheetah in *The Encyclopedia of sport.* The earl of suffolk ans Bershire Hedley Peek and F. G. Aflalo. Lawrence and Bullen LTD. London. vol 1: 187-189.

JEANSON (Marcel) 1987. Catalogue de vente de la bibliothèque Marcel Jeanson. Sotheby's Monaco - 28 février et 1er mars 1987: 515 pp.

LA CURNE de SAINTE-PALAYE 1781. *Mémoire sur l'ancienne chevalerie.* Tome 3, Mémoire historique sur la chasse. Duchesne ed., Paris: 165-419.

LOISEL (G.) 1912. *Histoire des ménageries de l'Antiquité à nos jours.* Octave Doin et Fils ed., Paris: Vol III, Epoque contemporaine, Chapitre II, «Les ménageries de Princes en Asie et en Afrique»: 16-20.

MERINDOL (Ch. de) 1990. De la hiérarchie et de la symbolique des chasses à la fin du Moyen-Age. Emblématique et art. *in* Le château, la chasse et la forêt. Les cahiers de Commarque. Sud-Ouest ed.: 143-161.

MONTBRISSON (A. de), et Coll. 1972. Le grand livre de la chasse. Edito-service S.A. ed., Genève: 112.

ORBIGNY (Ch. d') et Coll. 1842. Dictionnaire d'Histoire Naturelle. Bureau principal de l'Editeur, Renouard imp., Paris: tome second, 406-408.

PUIGAUDEAU (O. de) 1948. Mon ami Rachid, guépard. Albin Michel ed., Paris: 171-208.

REYNIES (N. de) 1990. Tapisseries de chasse. Les cahiers de Commarque. Sud-Ouest ed.: 217-231.

THEVENON (E.) 1992. L'infortuné jouet des princes. Sciences et nature n° 24, juillet-août 1992: 44-46.

VALMONT de BOMARE 1776. Dictionnaire raisonné d'Histoire Naturelle contenant l'histoire des Animaux des Végétaux et des Minéraux. Troisième édition. Bruyset Père et Fils ed., Lyon: tome cinquième: 200.

VAN MARLE (R.) 1971. Iconographie de l'art propre au Moyen-Age et à la Renaissance. New-York. Vol 1: La vie quotidienne, chap. V, chasse et pêche: 197-278.

La fauconnerie en Belgique à travers les âges

P. VAN ENDE

Dans les années 1170 et suivantes, les sceaux des ducs de Brabant, Jean I, Jean II et Jean III représentent ces princes à cheval, le faucon sur le poing, accompagnés d'un chien, donc en action de chasse. Aucun document, à ma connaissance, ne nous renseigne sur l'importance de la fauconnerie à cette époque. Par contre, certains textes des 15e et 16e siècles permettent de relever quelques-unes des dépenses et traditions en vigueur.

Il existait, par exemple, une coutume[1] qui obligeait certains officiers de justice à offrir au duc, chaque année, le jour de la Saint-Laurent, un épervier affaité. Nous savons qu'une prérogative bien établie[2] permettait au personnel ducal de prélever une poule chez chaque fermier possédant des chevaux pour nourrir les oiseaux princiers; ces personnes bénéficiaient par ailleurs du droit de gîte dans les abbayes du duché. Une ordonnance[3] d'Antoine de Bourgogne, datée de 1407, cite les noms de 3 fauconniers en exercice: Machefoin, Petit Berton et Tostée. Ils étaient aidés chacun d'un valet et possédaient chacun un cheval. Philippe le Bon (duc de 1419 à 1467) disposait d'un maître fauconnier et des tendues qui avait sous sa responsabilité pas moins de 24 fauconniers, 12 aides, 24 valets, 12 valets de faucons, 6 tendeurs d'oiseaux de proie et enfin 12 valets de rivière. Ceci permet de comprendre toute l'importance que le duc accordait à ses différents équipages de vol, à leur entretien et à leur réassortiment puisque que bon nombre de ses oiseaux de vol étaient des passagers capturés. Charles le Téméraire (duc de 1467 à 1477), également passionné de fauconnerie dut restreindre[4] ce train de vie: s'il avait à son service également un maître fauconnier, il n'entretenait que 6 valets, 4 chevaux, 14 oiseaux et 2 chiens. Par contre nous savons qu'il offrait un prix[5] élevé pour les oiseaux de vol destinés à compléter son équipage: il acquit, par exemple, pour 14 livres 7 sous, 2 faucons sors; pour 30 livres, 1 faucon hagard pour le vol du héron; et pour 108 livres, 4 faucons et 1 lévrier. Notons que ces oiseaux de prix pouvaient être offerts comme récompense aux chevaliers vainqueurs des tournois. La fille de Charles le Téméraire, **Marie de Bourgogne**, mourut à Bruges en 1482 des suites d'une chute de cheval, lors d'une partie de chasse au vol à Wynendaele. Son mari, Maximilien d'Autriche avait, en 1488, comme maître fauconnier, Hans van Teissel dont les gages s'élevaient à 100 livres[6]. Charles Quint (Prince des Pays-Bas de 1516 à 1555) entretenait une cour somptueuse dont faisait partie, en 1540, le grand fauconnier[7] messire Adolphe Van der Aa: la reine Marie de Hongrie l'envoya à diverses reprises auprès de François 1er (roi de France de 1515 à 1547) afin de lui présenter, au nom de son frère, des faucons du plus grand prix affaités dans notre pays. Dans le traité[8] que Charles Quint conclut en 1535, avec Muley-Assan, roi de Tunis (qu'il avait remis sur le trône), il était précisé que ce prince devait, en tant que vassal, offrir chaque année, à son protecteur, six chevaux et six faucons. La sœur de Charles Quint, Marie de Hongrie, entretenait une correspondance[9] régulière avec les différents princes allemands qui lui adressaient des oiseaux de vol. Ainsi la Prusse, le Holstein, le Hesse, le Wurtemberg lui faisaient parvenir des faucons qui étaient ensuite affaités chez nous. Notons que Marie de Hongrie se procura auprès de l'évêque de Neutra (Hongrie) une douzaine de faucons à pieds bleus.

---

[1] - Galesloot (A.) 1854. *Recherches historiques sur la Maison de chasse des ducs de Brabant.* Kisling, Sennée et Cie, Bruxelles et Leipzig, p. 188.

[2] - Galesloot (A.). op. cit., p.189.

[3] - Galesloot (A.). op. cit., p.189.

[4] - Galesloot (A.). op. cit., p.190.

[5] - Galesloot (A.). op. cit., p.191.

[6] - Galesloot (A.). op. cit., p.191.

[7] - Galesloot (A.). op. cit., p.191.

[8] - Galesloot (A.). op. cit., p.191.

[9] - Galesloot (A.). op. cit., p.192: conservée aux Archives Royales dans les archives allemandes de la Secrétairerie du Nord.

Il est important de rappeler que les grands fauconniers de toutes les cours européennes du moment jouissaient de prérogatives importantes. Aussi les fauconniers du pays étaient obligés de leur porter les faucons qu'ils prenaient. Les prix fixés par le roi[10] étaient les suivants: 1 gerfaut valait 30 phillipus d'or; 1 tiercelet de gerfaut 15; 1 faucon sors 6; 1 faucon hagard 11; un tiercelet de faucon 4 florins; 1 sacre 16 écus; 1 sacret 8 écus; 1 autour 3 écus; 1 épervier 2 florins; 1 laneret 3 écus; et enfin 1 lanier 3 écus.

Notons également que sous le duc d'Albe - Fernando Alvarez de Tolède - (gouverneur des Flandres de 1567 à 1573), toute personne qui vendait des oiseaux sans les avoir auparavant présentés au grand fauconnier du pays, était punie d'une forte amende[11]. La fauconnerie ducale, comme celle d'ailleurs du royaume de France, comptaient plusieurs officiers qui avaient la charge de faire guetter annuellement toutes les aires des oiseaux de proie, « de poing ou de loire », qui se trouvaient dans les garennes franches. Les oiseaux étaient alors capturés par « expres fauconnier » sous le contrôle de ces officiers.

La renommée des faucons de chez nous était si grande, en ce temps, qu'il fallait en acheminer continuellement à travers l'Europe, et plus particulièrement à la cour de Madrid. Une lettre [12] du 20 février 1595 de Philippe II (roi d'Espagne de 1556 à 1598), adressée à l'archiduc Ernest, précise: «... Je n'ai voulu laisser de vous donner advertence par ce mot. Comme les faulcons et autres oiseaux servant à la volerie sont naguaire renduz par deca, sans inconvénients et que l'on les a trouvés fort bons, je désire que tenez la main que, par chaque an, me soyent envoyez de semblables ... ». Cet usage fut conservé jusqu'au 17e siècle[13]. Chaque année partaient pour Madrid 4 fauconniers et 32 faucons. La qualité d'affaitage de ces oiseaux traduisait le savoir faire incontestable des fauconniers brabançons, dont la famille Robrecht, et c'était un grand honneur pour eux de servir ainsi le roi d'Espagne qui abandonnera en 1609 la partie septentrionale de cette région aux Provinces Unies, aujourd'hui la Hollande.

La cour de Bruxelles envoyait chaque année ses fauconniers chercher des oiseaux dans les pays du nord, ainsi que dans le Milanais, le royaume de Naples, en Sicile et en Grèce de manière à compléter les différentes voleries que la seule capture des oiseaux passagers ne suffisait plus à remplir. Il n'est donc pas étonnant que la fauconnerie belge ait joui d'une si grande célébrité dans les pays voisins. Nous savons également que, sous Louis XIII, les Français[14] envoyaient leurs fauconniers chez nous pour y perfectionner leur art; la Campine était réputée pour l'habileté de ses fauconniers.

Ce territoire de la Campine couvre un territoire qui s'étend de l'est d'Anvers à la frontière actuelle hollandaise. Dotée d'un sol très pauvre où aucune culture ne pousse, couverte de marais, de jachères et de bruyères, la Campine se situe sur la trajectoire des rapaces migrateurs venus du nord-est. La pénurie rend ingénieux: les campinois devinrent, de générations en générations, des maîtres piégeurs, et à force de travail et d'observations, des maîtres affaiteurs, y découvrant une richesse qui récompensera durant des siècles leur courage physique et leur intelligence. Cette région propice au piégage auquel ce catalogue consacre une notice dans ce même chapitre, avait pour centre Turnhout et Arendonck et couvrait les environs de Kasterlee, Mol, Postel, Geel, Lommel, Dessel, Herspelt, Overpelt, Popel, Rijkevorsel, ainsi que Weerkensweert dans sa partie orientale. Sous le règne de Philippe II d'Espagne, nous fut envoyé un cadeau empoisonné en la personne du duc d'Albe. Il eut, chez nous, en effet les pleins pouvoirs pour «réduire» le protestantisme, et sa répression fut telle que, de 1567 à 1578, il fit trucider plus de 6000 protestants. Emigrèrent 100 à 130 000 personnes pour sauver leur tête: les couteliers partirent en Angleterre où ils inventèrent le canif; les forgerons s'expatrièrent en Suède où ils créèrent l'industrie du fer avant de revenir plus tard pour fonder l'armurerie liégeoise. Les intellectuels partirent en Hollande, ainsi que tous les fauconniers qui s'installèrent à Weerkensweert, qui devint Valkenswaard, où ils allèrent renforcer leurs adroits compagnons, à 5 kilomètres de chez eux mais protégés par cette frontière née de cette guerre de religion qui ensanglanta l'Europe du nord à la fin du 16e siècle. C'est ainsi que cette région pauvre, qui était notre Brabant septentrional, possédant à Turnhout son tribunal de fauconnerie (détruit il y a environ 40 ans), se vit amputée de son aile orientale (Valkenswaard) par le jeu de la politique et des successions. Nos fauconniers huguenots y firent souche et renforcèrent les familles locales, et ce pour la plus grande renommée du lieu. Les fauconniers restant dans les provinces catholiques espagnoles, puis autrichiennes, continuèrent à conserver leur grande réputation auprès des cours étrangères, jusqu'au Portugal où nous trouvons un maître fauconnier, un de mes ancêtres, cité en 1753[15].

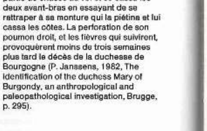

La mort de Marie de Bourgogne. 1849. Camille J.B. Van Camp (1834-1981). Institut Royal du Patrimoine Artistique (IRPA-KIK), Bruxelles. La duchesse de Bourgogne fut jetée à terre lors d'une partie de chasse au vol et se cassa les deux avant-bras en essayant de se rattraper à sa monture qui la piétina et lui cassa les côtes. La perforation de son poumon droit, et les fièvres qui suivirent, provoquèrent moins de trois semaines plus tard le décès de la duchesse de Bourgogne (P. Janssens, 1982, The identification of the duchess Mary of Burgondy, an anthropological and paleopathological investigation, Brugge, p. 295).

---

[10] - Galesloot (A.). op. cit., p. 194 et 240; prix publiés dans la requête adressée par le grand Fauconnier, Messire Paul de mol, à Don Louis de Requesens.

[11] - Galesloot (A.). op. cit., p. 241, note 166; «à peine et confiscation des oiseaux et de vingt royaulx d'amende».

[12] - Galesloot (A.). op. cit., p. 196 et 242. Cette lettre, signée du Roi, se trouve aux Archives Royales.

[13] - Galesloot (A.). op. cit., p.197.

[14] - Galesloot (A.). op. cit., p.198.

Nos campinois étaient donc les fauconniers attitrés des princes étrangers, et notamment français, qui entretenaient de somptueux équipages. François 1er dépensait[16] plus de 30 000 florins par an pour ses équipages de vol. Louis XIII possédait en permanence plus de 40 oiseaux et au moins 40 fauconniers[17]. Ajoutons que les maîtres fauconniers campinois avaient rang d'Ecuyer, comme tous les autres d'ailleurs, au sein de la cour des rois de France. Sous Louis XIV, partaient chaque année de Turnhout pour Versailles, 6 maîtres fauconniers et 24 valets de faucons[18]. Notons que Louis XVIII envoya encore un officier de sa cour chercher à Arendonck son unique et dernier maître fauconnier, Jean Claessen[19]. Ceci nous mène vers 1820.

Les vicomtes Le Hardÿ de Beaulieu, veneurs passionnés font la connaissance d'un fauconnier chevronné français habitant Rabastens dans le département du Tarn, Monsieur Eugène Martin. Ainsi, de 1898 à 1927, Eugène Martin se sera rendu chaque année en train au château de la Bawette à Wavre, et au château de Bièvre en Ardennes. Eugène Martin, son fils Albert et «Saute au bois» portent la livrée de fauconnier des Le Hardÿ de Beaulieu à savoir: une tenue feuille morte, à parements bleus galonnés d'or, un chapeau Louis XI, aigrette de héron, et le bouton portant la devise «Hardy à l'essor». Voulant voler la perdrix dans le Brabant, Eugène Martin se fixe à Bièvre en 1912 pour voler finalement pies et corneilles. En 1913, il réussit à lier 77 corneilles et pies, en 6 semaines, à l'aide de 5 formes et 3 tiercelets de pèlerin. L'équipage fut démonté en 1927, à la demande d'Eugène Martin devenu trop âgé. Notons qu'Eugène Martin fut invité à faire partie de la première association française, devenue l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers.

Vers 1935, un bruxellois, Paul-Louis Dupont, docteur en sciences naturelles et en chimie, se voit offrir un poste de chimiste au laboratoire de recherche des Poudreries de Belgique à Arendonck dont il deviendra quelques années plus tard le directeur. Son chef comptable, Jan Goris, se plonge dans les archives arendonckoises et entame une recherche sur l'histoire des fauconniers locaux. Ainsi P.-L. Dupont se passionne pour cette entreprise et s'adonne à la pratique de la chasse au vol. A cette époque, la seule possibilité de se former à la fauconnerie consistait à se tourner vers les professionnels anglais; il se lie donc d'amitié avec le club de fauconnerie d'outre-atlantique qui lui envoie des oiseaux et l'initie sur place aux connaissances nécessaires. Du reste, il est aisé pour Monsieur Dupont de se perfectionner et de se rendre en Angleterre parce qu'une autre passion l'anime: les orchidées.

En 1937-38, deux jeunes gens de Turnhout viennent le trouver et lui demandent de les initier à la chasse au vol: ce sont le Baron de Vicq de Cumthich et Charles Kruyfhooft. Monsieur Dupont cessera la chasse au vol en 1940 en raison de la seconde guerre mondiale et reprendra en 1944 jusque vers les années 1950. Charles Kruyfhooft découvre la fauconnerie à l'âge de 15 ans en 1937, et s'y adonne encore de nos jours, en volant la corneille à l'aide d'un faucon pèlerin. Fauconnier légendaire dans sa région et justement honoré par les fauconniers de haut-vol, il est le doyen des fauconniers belges et aura contribué à la transmission de cet art.

La chaîne continue maintenant sans interruption. Deux jeunes gens, curieux autant que passionnés, vont un jour le trouver, très intimidés, et font voler leur oiseau. C'est ainsi que Patrick Morel et Gilles Lafosse se font adopter par l'ancien qui les encourage. Ils deviennent à leur tour de très bons fauconniers de haut vol. Un club national et deux petits clubs existent. Parmi les quelques 25 personnes sérieuses qui chassent, on trouve les noms de Francis Buysse, Charles Martin, Rodrigue Van Nuffel et quelques autres de bonne réputation qui ont l'humilité d'un savoir, souvent très étendu.

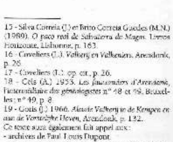

Venatio. Raphaël I Sadeler (1560-1632). Gravure d'après Jan Van der Straet. Coll. Charles Kruyfhooft.

---

[15] - Silva Correia (J.) et Brito Correia Guedes (M.N.) (1989). *O paco real de Salvaterra de Magos.* Livros Horizonte, Lisbonne, p. 163.

[16] - Cuveliers (J.). *Valkerij en Valkeniers.* Arendonk, p. 26.

[17] - Cuveliers (J.). op. cit., p. 26.

[18] - Cels (A.) 1953. *Les fauconniers d'Arendonk,* l'intermédiaire des généalogistes n° 48 et 49, Bruxelles; n° 49, p. 8.

[19] - Goris (J.) 1966. *Almaie Valkerij in de Kempen en aan de Vorstelijke Hoven,* Arendonk, p. 132.

Ce texte aura également fait appel aux:

- archives de Paul-Louis Dupont.
- mémoires de Charles Kruyfhooft à Turnhout.
- n° 203, 206, 207 et 210 de la revue *Vie à la Campagne.*

Ms. 10218, le livre du Roi Modus et de la Reine Ratio, f° 90 V.

Ce texte honore la Belgique et ses fauconniers qui, jadis, servirent les voleries européennes et contribuèrent à faire du site hollandais de Valkenswaard le centre fauconnier le plus important de toute l'Europe. Héritiers d'un passé hors du commun et d'un savoir-faire incontesté, les fauconniers belges d'aujourd'hui vivent la même passion que leurs prédécesseurs et préservent les traditions de la volerie qu'ils transmettent au travers différents clubs.

Souhaitant livrer aux lecteurs de ce catalogue des informations les plus complètes possibles, nous citerons donc, sans toutefois pouvoir nommer tous les fauconniers qui le mériteraient, le club national - le Club Marie de Bourgogne - fondé en 1967, ainsi que deux autres club fédéraux créés ultérieurement : Le Belgische Vereniging der Vlaamse Valkeniers en Havikeniers (B.V.V.V.H.) et le Vluchtbedrijf de Valkenier. Ajoutons enfin que Monsieur Christian de Coune, président du Club Marie de Bourgogne, préside également l'Association Internationale de la Fauconnerie et de la Conservation des Oiseaux de Proie (I.A.F.) dont la devise est la suivante : quod totum procedit ex amore. L'I.A.F. est une association d'associations de fauconnerie. Elle représente à ce jour les 20 pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Géorgie, Grande-Bretagne, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Japon, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Suisse, Tunisie, Zimbawe. Les objets statutaires sont les suivants :

- maintenir les traditions de l'art de la chasse au vol, son enseignement et son perfectionnement ;
- encourager, au plan écologique et vétérinaire, la recherche sur les oiseaux de proie, et promouvoir, sous l'égide scientifique, l'élevage en captivité pour la fauconnerie ou d'autres buts ;
- harmoniser les législations nationales et les pratiques concernant cet art en veillant au respect des principes fondamentaux qui constituent le Code de Comportement commun à tous les adhérents ;
- protéger les oiseaux de proie en fixant des règles internationales concernant leur capture, leur commercialisation et leur utilisation rationnelle ;
- donner au public une image de la fauconnerie qui ne soit pas déformée par les moyens modernes d'information.

Tout comme les associations nationales représentent les intérêts de leurs membres auprès des autorités nationales, politiques ou scientifiques, l'I.A.F. représente les intérêts des fauconniers auprès d' autorités internationales politiques et scientifiques. Les décisions étant prises de plus en plus au niveau international, la nécessité d'un porte-parole international s'impose. C'est ainsi que l'I.A.F. est présente aux réunions de la plupart des organisations internationales gouvernementales ou non-gouvernementales pour veiller à ce que les intérêts de la fauconnerie ne soient pas lésés, même involontairement. Enfin l'I.A.F. peut intervenir auprès d'instances nationales pour autant de l'association-membre de ce pays en fasse la demande explicite.

C.P.

REMERCIEMENTS

Pour le soutien généreux qu'il m'apporta tant dans la rédaction de ce catalogue que dans la concrétisation des prêts émanant de Belgique, j'adresse à Monsieur Francis Buysse mes plus sincères remerciements. Je remercie également Monsieur Christian de Coune pour son généreux concours.

La fauconnerie à «Het Loo» Hollande

P. TUIJN

C'est une tâche difficile de résumer en quelques pages les résultats des recherches menées par les auteurs tels que van Everdingen, van Oorschot et van de Wall, recherches qui représentent des années de travail passées à dépouiller les archives. Leurs publications n'étant rédigées qu'en néerlandais, il me faut présenter une synthèse de ce que fut la fauconnerie à Het Loo qu'honore cette exposition au travers la présentation de plusieurs œuvres dignes d'intérêt.

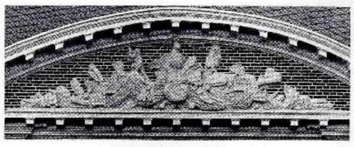

Ill. a - Tympan de la façade nord du pavillon est du Palais Royal Het Loo. Cl. Arnold Meine Jansen.

Un peu d'histoire

Lorsque l'on traite de la fauconnerie à Het Loo, on ne parle que d'une seule forme de la fauconnerie : le haut-vol. Il s'agit de la chasse des hérons (et des milans que l'on ne trouve que très rarement aux Pays-Bas) qui tentent d'échapper aux faucons en montant toujours le plus haut possible. C'est ce spectacle même, et non pas l'espoir d'une proie éventuelle, qui est essentiel pour le fauconnier. Pour pratiquer le haut-vol, il faut disposer d'un équipage important comptant plusieurs fauconniers, faucons et chevaux, sans oublier les vastes territoires qui autorisent le suivi, à cheval, de ce type de vol.

Quoique la période de 1839 à 1855 fût, sans aucun doute, la plus importante pour la fauconnerie pratiquée dans les environs du Palais Royal Het Loo, les fauconniers profitèrent plus tôt des possibilités de cette région, qui comptait une héronnière et était riche en bruyères étendues.

Conçu pour être un pavillon de chasse, Het Loo fut construit en 1685 par l'architecte Jacob Roman (1614-1716) pour Guillaume III (1650-1702), prince d'Orange, Comte de Nassau, stadhouder des Provinces-Unies et roi d'Angleterre. De toutes les chasses, Guillaume III préférait la vénerie et la fauconnerie. Les six tympans des façades du corps de logis et des pavillons sont ornés de sculptures qui représentent les différents modes de chasse : une d'entre elles est consacrée à la fauconnerie associée à la capture au filet des oiseaux (ill. a).

Le stadhouder Guillaume V (1748-1806) se passionna particulièrement pour la fauconnerie qu'il pratiqua aux environs de Het Loo : une gravure contemporaine en fait état (van Everdingen, p. 114).

Ce fut Louis Napoléon (1778-1846), roi de Hollande (1806-1810) qui réorganisa la chasse et la fauconnerie, très négligée durant la période de la République Batave (1795-1806). Il fit donc venir pour la fauconnerie Jan Daems qui était depuis 1772, en

tant que fauconnier, au service de Lord Orford en Angleterre. A cette époque, l'équipage comptait quatre fauconniers et une trentaine d'oiseaux de chasse : des pèlerins et quelques autours. En 1810, Louis Napoléon abdiqua. Comme cet équipage était à peu près unique en son genre en Europe, il fut déplacé à Versailles. En raison du manque d'enthousiasme de l'Empereur Napoléon à l'égard de ce type de chasse, la «Fauconnerie Impériale» dut être démontée en 1813.

Ill. b - Chasse au faucon, avec le «Royal Loo Hawking Club», dans les environs de La Haye. Charles Rochussen (1824-1894). Coll. Musée International de la Chasse, Gien.

L'origine du «Royal Loo Hawking Club»

Pour sauver le «haut-vol» en Angleterre, fut fondé, vers 1772, «The Confederate Hawks of Great Britain», plus tard connu sous l'intitulé «Falconer's Club». Outre Jan Daems, précité, étaient employés un grand nombre de fauconniers, experts en haut-vol, dont Francis van den Heuvel, Jan Peels, Jan Bots, son frère Arnoldus, et Adriaan Mollen. Tous les ans, ces fauconniers apportaient de Valkenswaard, leur village natal, des faucons capturés lors des migrations. Déjà, vers 1830, les milans et les hérons se faisaient rares en Angleterre en raison des drainages et des défrichements ; le Falconer's Club dut finalement cesser son activité en 1838.

Parmi ses membres figuraient Charles Stuart-Wortley et le baron Auguste d'Ollémont[1]. Ces deux hommes peuvent être considérés comme les initiateurs de la société qui prendra le nom de «Royal Loo Hawking Club» car, à l'expiration du «Falconer's Club», ils s'employèrent à faire en sorte que le haut-vol ne disparaisse pas.

Je ne crois pouvoir faire mieux que de citer ici Schlegel et Verster (1853, p. 89) : «...en 1838... l'hon. Wortly Stuart et M. le baron d'Ollémont, se rendirent, au mois de juillet, en Hollande, dans le but de visiter les environs du château royal du Loo, que le fauconnier J. Bots leur avait indiqué comme présentant les conditions les plus favorables pour le vol du héron. Contents de cette visite au delà de leur attente, les deux gentilshommes... se réunirent en 1839 avec le duc de Leeds et M. Newcome, pour aller voler le héron dans ces lieux, après avoir obtenu la permission de Sa Majesté le roi des Pays-Bas. Ils avaient en leur service le fauconnier J. Bots et deux aides fauconniers, A. Bots et J. van den Boom ; ...».

Durant cette première saison, ils prirent 104 hérons avec une vingtaine de faucons ! Aussitôt fut demandée (et obtenue) la permission de continuer la chasse la saison suivante. Il est probable que l'intérêt du prince Alexandre (1818-1848), très sportif et chasseur lui-même, aura influencé la décision de son grand-père, le roi Guillaume I.

L'intérêt pour le haut-vol à Het Loo était important. Déjà, en 1839, se constitua une société appelée «Koninklijk Nederlandsch Valkeniers-Gezelschap». Le Baron Tindal en était le premier président ; lui succéda le prince Alexandre. A son décès, la société fut placée sous le patronage de son frère, le roi Guillaume III. M. Newcome était alors le secrétaire. Les boutons de l'équipage portaient la devise : « Mon espoir Est En Pennes ». Le règlement définitif de la société ne fut publié qu'en 1849[2]. La plupart des membres étaient hollandais ou bien anglais, et faire partie de cette société n'était possible qu'après ballotage. Nous réalisons que les membres étaient plutôt spectateurs que fauconniers. Il y avait quelques exceptions comme par exemple M. Newcome qui avait l'habitude d'amener ses propres faucons d'Angleterre et d'en prendre soin dans sa chambre d'hôtel.

A partir de 1841, la société employait deux maitres fauconniers : Jan Bots et Adriaan Mollen qui étaient responsables de l'entretien des oiseaux et des chevaux, mais aussi du travail de leurs assistants.

Le vol du Héron

Généralement, le héron était chassé à l'aide de faucons pèlerins, pris aux environs de Valkenswaard lors de leur migration. Auront été néanmoins employés à plusieurs

reprises des gerfauts, pris en Norvège, bien que les fauconniers professionnels aient préféré voler avec des pèlerins.

La chasse proprement dite ne commençait que vers quatre heures de l'après-midi : c'est précisément à cette heure que les hérons regagnent leur héronnière avant la nuit. Comme les faucons montent de préférence au vent, les fauconniers se mettaient judicieusement en place. La distance, depuis la héronnière jusqu'au lieu de rendez-vous de l'assemblée des fauconniers et spectateurs, pouvait s'étaler entre cinq cents mètres et plusieurs kilomètres, selon le caractère du terrain et sa végétation. Sur une carte de l'époque, ces points de rendez-vous («verenigingspunt voor de valkenjacht») ont été inscrits à l'endroit où se trouvait précisément une simple remise (Daendels, p.7).

Ordinairement, les fauconniers faisaient voler en couple les faucons qui montraient le plus d'aptitude à chasser ensemble. Dès qu'un héron passait au-dessus des fauconniers, ces deux faucons étaient déchaperonnés et mis sur l'aile. Evoluant en cercle, ils s'efforçaient de gagner de l'altitude et de surmonter le héron, car telle était la seule possibilité pour eux ensuite d'amorcer un piqué pour attaquer leur proie. Quant au héron, il avait deux possibilités d'échapper à ses prédateurs : soit il s'élançait vers la héronnière, soit il essayait de dominer en altitude les faucons. En ce cas, les oiseaux donnent un spectacle magnifique. Le résultat d'une telle lutte est toujours incertain : il s'agit alors d'un sport véritable. Même lorsque les faucons parviennent à lier un héron, il ne sera tué qu'à terre. Intervient alors la maîtrise des fauconniers qui, sur place, leurrent leurs oiseaux et les font revenir au poing, évitant ainsi que les faucons soient blessés par le bec particulièrement tranchant du héron qui tentera toujours de se débattre. Le héron sortira fréquemment intact de cette prise et sera donc ensuite relâché après avoir été doté d'une bague de laiton qui porte l'inscription : «Hawking Club Loo», un numéro et la date de l'année en cours. Les fauconniers auront donc repris, plus d'une fois, des hérons bagués.

L'ordre du jour pendant la saison de chasse

Puisque le vol du héron ne commençait que l'après-midi, et comme il était totalement impossible de voler par mauvais temps, les membres devaient chercher d'autres occupations. A ce sujet, les archives royales, mais surtout des dessins, aquarelles et peintures réalisés par Dubourcq, Sonderland, van Loon et Rochussen (ill.b)[3], nous sont précieuses. Sans parler des activités officielles, comme les courses hippiques qui étaient organisées régulièrement près de Het Loo («oude renbaan» et «nieuwe renbaan») et le dîner quotidien qui était obligatoire au Palais, il n'était pas difficile de passer le temps. On faisait alors la grasse matinée, on lisait les journaux, et on allait rendre visite aux fauconniers qui préparaient les oiseaux. Une lettre, datée du 19 juin 1840, du prince Alexandre à son père, nous donne également des informations intéressantes : «Les matinées sont employées à la pêche et au tir sur cible, à voir dresser les cormorans[4] et les jeunes faucons, ce qui est fort drôle et amusant».

La fin du «Royal Loo Hawking Club»

La société dut cesser son activité pour plusieurs raisons en 1855.

A partir de 1847, les défrichements commencèrent dans les environs de Het Loo et les hérons se firent donc plus rares. De plus les dépenses de la société devenaient trop importantes pour les membres dont le nombre régressait régulièrement, à l'époque où le roi Guillaume III prit personnellement (dès 1850) la responsabilité de l'équipage dirigé par Adriaan Mollen. En décembre 1855, les salaires de l'équipage furent donc une dernière fois versés. Ce fut donc une triste fin pour cet équipage royal de haut-vol.

Finalement on peut conclure de cette manière. La fauconnerie de Het Loo aura été à son apogée, entre 1839 et 1848, grâce à l'enthousiasme inspiré du prince Alexandre qui sut porter le «Royal Loo Hawking Club»[5] à un niveau de qualité très élevé.

BIBLIOGRAPHIE

DAENDELS (H.A.) 1988. Valkerij in het veld, in *Een Vogel op de Hand*, 7-9, Doorwerth.
EVERDINGEN (L. van) 1984. Het Loo, de Oranjes en de jacht, Haarlem.
OORSCHOT (J.M.P. van) 1974. Vorstelijke Vliegers en Valkenswaardse Valkeniers sedert de Zeventiende Eeuw, Tilburg.
SCHLEGEL (H.) et VERSTER VAN WULVERHORST (A.-H.) 1845-1853. Traité de Fauconnerie, Leiden & Düsseldorf.
TUIJN (P.) 1988. Variaties op een thema, in Een Vogel op de hand, p. 4-6, Doorwerth
UPTON (R.) 1980. A bird in the Hand. Celebrated falconers of the past, London.
UPTON (R.) 1987. O for a Falconer's Voice. Memories of The Old Hawking Club, Ramsbury, Malborough.
WALL (J.W.M. van de) 1986. De Valkerij op Het Loo. The Royal Loo Hawking Club 1839-1855, Haarlem.

---

[1] - Le baron Auguste d'Offémont habitait le château d'«Offémont», dans l'Oise, près de Compiègne. Il pratiquait la fauconnerie et l'autourserie et se procurait ses oiseaux à Valkenswaard. De 1818 à 1833, il employa le fauconnier Jan Bots qui amena son élève Adriaan Mollen.

[2] - Parmi les articles principaux : le club se composera de membres qui paieront annuellement la somme de cent florins, ou davantage, destinés à l'entretien de la fauconnerie. La chasse au vol commencera chaque année le 25 mai et se poursuivra jusque vers le 10 juillet. Les chevaux, appartenant au club, sont exclusivement réservés à l'usage des fauconniers. Pour devenir membre du club, il est indispensable de se faire parrainer.

[3] - Les Archives Royales de La Haye conservent des albums dessinés par Dubourcq et Sonderland sur ordre du prince Alexandre, représentant les membres et leurs activités. En outre, Dubourcq a peint des portraits de faucons du «R.L.H.C.». Sonderland réalisa une partie des illustrations du «Traité de Fauconnerie». De Rochussen, on connaît au moins une dizaine de peintures qui représentent la fauconnerie à Het Loo (Tuijn, 1988). Une de ses oeuvres est conservée au Musée International de la Chasse à Gien (cf. ill. b), une autre est présentée au Musée de la Chasse à Doorwerth (Hollande). L'exposition devrait, en définitive, présenter trois de ses oeuvres.

[4] - Autant que je sache, on n'a jamais pratiqué la cormoranerie aux Pays-Bas (il se dit par contre qu'elle aurait été pratiquée durant la Seconde Guerre Mondiale sur les étangs de Loosdrecht). Les cormorans que le prince Alexandre a vus appartenaient probablement à certains membres anglais.

[5] - «... to a pitch of excellence never before achieved» (Lascelles, 1892, in *Coursing and Falconry*, London).

Fauconnerie britannique au 19e siècle

C. PARPOIL

Les deux textes précèdents révèlent, une fois de plus, toute l'importance qu'occupèrent en Europe les fauconniers professionnels de Valkenswaard entre les 17e et 19e siècles. Leur maîtrise, en matière de capture des oiseaux passagers qui survolent leur territoire deux fois par an, et plus précisément celle des faucons pèlerins, ainsi que leur aptitude incontestée à pouvoir obtenir un affaitage de haut niveau, firent de ces hommes des spécialistes respectés et recherchés. Ils fournirent à l'Europe entière des oiseaux de qualité pour le haut-vol, dirigèrent eux-mêmes de nombreux équipages étrangers, et transmirent leur savoir.

Au 19e siècle, jamais la fauconnerie française n'aurait pu connaître le regain d'intérêt (que nous découvrirons au chapitre suivant) sans l'aide notamment des fauconniers anglais qui se seront eux-mêmes inspirés de leurs confrères hollandais. Le meilleur exemple de cette relation européenne, et de cette communion autour d'une même passion, excellente pour le maintien de la chasse au vol en Europe mais aussi novatrice - à une époque où les rois et les princes se sont généralement désintéressés de ce sport - aura été sans aucun doute celui du Falconer's Club (voir texte précédent de M. Tuijn).

Cette suprématie technique hollandaise ne doit cependant pas estomper le savoir-faire des britanniques, c'est-à-dire celui des écossais et des anglais. Si les britanniques ont pu voler, améliorer et maintenir leurs équipages, c'est bien parce qu'une même passion les anima régulièrement. Depuis l'époque saxonne semble-t-il, ils pratiquèrent la fauconnerie et respectèrent ses traditions, les spécificités géographiques de leur territoire favorisant d'une part le désairage et d'autre part le vol au travers de vastes étendues découvertes. Les Ecossais s'imposèrent alors dans l'élevage des faucons niais tandis que les hollandais, chez eux, maîtrisèrent la capture et l'affaitage des oiseaux sauvages. La fauconnerie anglaise des 18e et 19e siècles est une synthèse des ces deux courants, ou écoles - ce qui prouve combien les habitudes des uns et des autres étaient bien établies - et privilégie la technique du haut-vol sur les hérons, les corneilles et les pies. Il va sans dire que les anglais qui auront donc été préalablement initiés par leurs voisins les écossais, opteront progressivement pour les faucons passagers et rechercheront alors la complicité des professionnels hollandais dont ils observeront et assimileront les méthodes d'affaitage.

Si personne ne sait précisément à quelle période la fauconnerie fut introduite sur le territoire, car l'étude des textes anciens reste à faire (voir dans ce chapitre le texte de B. van den Abeele), il est néanmoins à peu près certain qu'elle existat dès l'époque saxonne. James Edmund Harting[1], qui était membre du Old Hawking Club, fait état de plusieurs manuscrits datant des 8e 9e et 10e siècles dont un (821) qui précise que les moines de Abingdon décidèrent de demander au roi d'établir une charte pour restreindre la fauconnerie durant la moisson, afin que les récoltes ne soient pas endommagées. C'est au 16e siècle que la chasse au vol connaîtra les plus grands fastes et qu'elle sera à son apogée, grâce à Henri VIII (roi de 1509 à 1547) et surtout à Elisabeth 1re (reine de 1558 à 1603) qui en répandit la mode à travers le royaume. Holbein immortalisa le grand fauconnier d'Henri VIII, Robert Cheseman[2] ; quant à celui d'Elisabeth 1re, Sir Ralph Sadler, il aura laissé son empreinte dans toute une région - celle du Wiltshire - puisque le « Old Hawking Club » décida de s'y implanter au 19e siècle. Jacques 1er, roi d'Ecosse (1567-1625), roi d'Angleterre et d'Irlande (1603-1625), appréciait tout particulièrement la chasse au vol pour laquelle il dépensait des sommes considérables : Sir Thomas Mouson, le successeur de Sir Ralph Sadler, aurait payé une paire de faucons 1 000 livres[3].

Les Stuarts, qui réunirent au 17e siècle les royaumes d'Ecosse et d'Angleterre, ont maintenu cet art et le pratiquèrent passionnément jusqu'à la Restauration. Par contre, les guerres civiles qui suivirent provoquèrent le déclin de la fauconnerie qui se heurta par ailleurs au réaménagement du territoire. La clôture des terres et la culture des marais allaient être autant d'obstacles préjudiciables pour la pratique normale de cette chasse : l'étendue initiale se trouvait alors réduite à un espace inadapté aux exigences du haut-vol ; la disparition des marais entraînait fatalement celle des hérons dont le vol était tant prisé. Pratiquée dans des sites isolés et morcelés, la fauconnerie sera néanmoins maintenue par quelques passionnés et connaîtra un regain d'intérêt vers les années 1870.

C'est alors que G. Lascelles[4] peut affirmer : « En Grande Bretagne, la fauconnerie n'a jamais cessé de vivre ne serait-ce qu'une heure. Et aujourd'hui, on affaite encore plus de faucons - en professionnel ou en simple amateur - qu'au début de ce siècle (19e) ».

Portrait de Robert Cheseman à l'âge de quarante-huit ans. 1533. Hans Holbein (1497-1543). Haags Gemeentemuseum (La Haye).

Cliché Giraudon.

Les fauconniers écossais

Le pays compte au 18e siècle un célèbre fauconnier écossais : John Anderson (1745-1833) qui forme les Ballantyne, père et fils. Le fils Peter (1798-1884) entre, en 1832, sous les ordres de John Pells : ce fauconnier, né en Angleterre, n'est autre que le fils du hollandais Jan Peels qui appartenait au « Falconer's Club », fondé vers 1772. Peter Ballantyne apprendra l'affaitage des faucons, tant niais que passagers, ainsi que la fabrication des chaperons avant de devenir lui-même un fauconnier réputé et de servir jusqu'à sa mort plusieurs équipages privés britanniques.

La famille Barr aura également nourri l'histoire de la fauconnerie britannique : le père, William, qui avait appris à élever les faucons niais et à les faire chasser correctement, forma ses trois fils. L'aîné William se distingua pour ses démonstrations avant d'émigrer en Australie en 1853 ; le benjamin, Robert[5], initié par ses deux frères, entrera au service du maharajah Dhuleep Singh[6] et intègrera le prestigieux Old Hawking Club ; c'est surtout John (1841-1880), le cadet, qui retiendra notre attention car il assimila, au cours de ses très nombreux déplacements toutes les techniques alors en vigueur. Initié tout d'abord aux méthodes écossaises, il part ensuite en Italie et en Syrie avec le maharajah Dhuleep Singh pour lequel il travaille de 1857 à 1865 : à cette époque, il entraîne tous les types de faucons propres au vol. Etabli ensuite en France[7] quelque temps, au service de la « Fauconnerie de Champagne », il prouvera sa maîtrise et volera les corneilles, les pies et les hérons. Après la disparition de la « Fauconnerie de Champagne », il part en Islande avec son neveu, James Barr, et en revient avec 33 gerfauts capturés. Il devient en 1872, chef fauconnier du « Old Hawking Club » puis entre au service du Falconry Club, créé par le Capitaine Dugmore, pour lequel il fera une expédition en Norvège. Une fois de plus John Barr prouvera ses compétences et rapportera moult oiseaux.

Avec la disparition prématurée de John Barr à l'âge de 39 ans, s'éteindra la lignée des fauconniers écossais[8].

Les fauconniers hollandais

Jan Daams que nous évoquons plus loin forma très jeune Frank van der Heuvel (1766-1845) qui entra, entre 1780 et 1785, au service de l'électeur de Hesse avant de partir pour Versailles où il travaillera jusqu'en 1792. De 1794 à 1799, il rejoint le colonel Thornton, avant de se mettre au service de deux fauconniers privés et surtout du Falconer's Club (1820-1828) que dirigeait alors le colonel Wilson. Notons qu'en 1840, ce grand professionnel, alors âgé de 79 ans, servira le « Loo Hawking Club » jusqu'à son décès.

Portrait d'un homme âgé de vingt cinq ans, tenant un faucon. 1542. Hans Holbein (1497-1543). Haags Gemeentemuseum (La Haye).

Cliché Giraudon.

Jan Daams eut un autre élève : Jan Peels (décédé en 1838). Egalement natif de Valkenswaard, ce fauconnier voyage régulièrement entre la Hollande et l'Angleterre. Il entrera d'abord au Falconer's Club. En 1814, il a pour mission de trouver des faucons héronniers et ne travaillera finalement que pour le compte de passionnés individuels jusqu'à sa mort.

Son élève, Jan Lambert Daankers, qui découvre l'Angleterre en sa compagnie en 1815, forme à son tour Jan Boots qui fut en premier lieu, en 1821, l'assistant de Frank van der Heuvell. Après avoir servi entre 1828 et 1838 le Falconer's Club, il entre chez le baron d'Offémont[9] puis travaille au Royal Loo Hawking Club de 1840 à 1852. Son frère Arnold l'accompagnera durant tous ses voyages et sera également fauconnier au Loo. James, son troisième frère, suivra pratiquement le même chemin, en terminant également son activité au Palais du Loo.

John Pells, né en Angleterre, opte pour la nationalité britannique et succède à son père précité. Il rapportera d'Islande 8 gerfauts en 1845, et aura été jusqu'à sa mort (1883) un professionnel très estimé de ses confrères ainsi que des fauconniers qu'il ne manqua pas de former.

Jan Bots initiera Adriaan Mollen qui travaille, en 1837, à Vienne. Il retourne en 1841 en Hollande où il devient maître fauconnier du roi. Il faisait alors voler ses faucons au Loo en compagnie des fauconniers du Loo Hawking Club. Ses deux fils qu'il formera l'aideront ensuite à la capture des oiseaux sauvages. Son frère Paul était sous ses ordres à la cour de Hollande et travaillera ensuite au jardin zoologique d'Anvers avant de se mettre au service de Lord Lilford qui possédait alors une des plus belles fauconneries privées.

Sir John Sebright, auteur de *Observations upon Hawking* (Londres, 1826) évoque cette lignée de fauconniers hors du commun et les dit être « de simples et de bons travailleurs, d'hommes sérieux »[10].

Quelques vols individuels ont été menés par des aristocrates qui affaitaient eux-mêmes leurs oiseaux. Ainsi Lord Orford engagea, en 1772, le hollandais Jan Daams, originaire de Valkenswaard (1744-1829), qui retournait tous les ans dans son pays pour se procurer les faucons sauvages nécessaires. Ce fauconnier aura ensuite servi le colonel Wilson dans le Norfolk, puis, après un intermède (1808-1810) de deux ans au Palais du Loo à la demande de Louis Bonaparte, la fauconnerie impériale à Versailles jusqu'en 1813. Lord Lilford qui engagea Paul Mollen vers 1860, et M. Newcome que nous évoquons ci-dessous, jouèrent également un rôle important dans la maintenance de la chasse au vol dans le pays.

La fauconnerie s'est pratiquée aux 18e et 19e siècles au sein de plusieurs clubs qui contribuèrent à son développement compte tenu de la personnalité de leurs dirigeants, de leurs fauconniers et de leurs membres. L'une de ces toutes premières institutions fut le Renfrewshire Subscription Hawks qui était installé au château de Barrochan. Le fauconnier écossais précité, John Anderson, y travailla jusqu'à sa mort.

Le Falconer's Club fonctionnait sensiblement à la même époque. Le colonel Thornton[11] (1757-1823) le dirigea de 1772 à 1781. Plus important et plus structuré que le précédent, ce club se distingua pour ses prises de hérons et de milans, et se maintint jusqu'en 1838, période à laquelle il dut malheureusement cesser ses activités (voir texte précédent de M. Tuijn). Lorsque le Royal Loo Hakwing Club cessa à son tour de fonctionner, la survivance de la fauconnerie en Grande-Bretagne ne fut assurée que grâce aux efforts de M. Newcome qui entreprit lui-même de former les débutants et de perfectionner ceux qui la pratiquaient déjà. C'est en 1863 que « ce fauconnier amateur le plus habile de ce siècle »[12] pourra de nouveau mettre à profit ses compétences au sein d'un club : le Old Hawking Club qui est en fait, à l'origine, un projet personnel dont l'initiateur, M. Duncombe, ne put mener la gestion tout seul. Ce club volera les corneilles sur les collines du Wiltshire, et dans une moindre mesure le héron dans le Norfolk. Le décès de M. Newcome, en 1871, affecte le Old Hawking Club qui sera ensuite réaménagé grâce au fauconnier John Barr : en plus des vols traditionnels dans le Wiltshire, furent désormais organisés des vols quotidiens dans les plaines de Salisbury. Invité dans tout le pays et au travers le monde, le Old Hawking Club aura à son actif de fort belles prises, tant en haut-vol, qu'en bas-vol. Ce club aura eu constamment le souci de promouvoir la chasse au vol en la pratiquant, en initiant les débutants, et enfin en organisant des démonstrations.

En 1878, apparut le Falconry Club que lança le Capitaine Dugmore. Installé au Palais Alexandra, près de Londres, ce club avait pour vocation première l'organisation de vol pour le grand public. J.E. Harting en était le secrétaire. S'il pratiquait le vol des corneilles dans la vallée d'Epsom, ce club n'aura duré que très peu de temps, tant le projet d'introduire des oiseaux dans pratiquement tous les pays d'Europe était vaste, difficile à gérer et fort coûteux.

La fauconnerie du Major Fisher passe, pour être, selon G. Lascelles, la plus importante et la plus ancienne d'Angleterre. Se passionnant pour l'affaitage des oiseaux niais, cet homme pratiquera tant le haut-vol que le bas-vol.

L'Angleterre aura compté quelques amateurs renommés. L'un d'eux, le capitaine Salvin rédigea d'ailleurs en 1855, avec W. Brodrick, *Falconry in the British Isles* : cet ouvrage est considéré comme le meilleur de l'époque, et son confrère, J.E. Harting, également passionné de fauconnerie et auteur, le recommande « à tous ceux qui souhaiteraient s'instruire et en connaître davantage sur ce sport »[13].

Ce bref exposé ne peut être qu'un survol. Il aura néanmoins tenté d'insister sur le professionnalisme et l'extraordinaire mobilité historique des fauconniers hollandais que les britanniques mirent à profit pour assurer la maintenance et la promotion de la fauconnerie, non seulement dans leur pays, mais aussi en France qui luttait alors, au 19e siècle, contre sa disparition.

---

[1] - Harting (J.-E.) 1891. Bibliotheca Accipitraria a Catalogue of Books ancient and modern relating to Falconry. Ed. Bernard Quaritch, Londres, Introduction XIV. L'auteur recense en 1891 pas moins de 378 titres, en 19 langues, consacrés à la fauconnerie ; Schlegel, moins de 30 ans auparavant, en cite 135.

[2] - Robert Cheseman 1485-1547 était le fils et l'héritier d'Edward Cheseman, gardien de la garde-robe des gens de la maison de Henri VII. Il semble qu'il n'ait pas rempli cette fonction durant toute sa vie et qu'il ait été remplacé par Henry Norris en 1536.

[3] - Harting (J.E.), op. cit., Introduction XVI.

[4] - Lascelles (G.) 1899. Falconry, in *Coursing and Falconry*, Ed. Longmans, Greens, and Co, Londres et Bombay, p. 236.

[5] - Le 8-11-1865, le Centaure évoque son expérience ainsi : « (Robert Barr) affaite des émerillons qui nichent dans les bruyères et les landes du nord de l'Angleterre et de l'Ecosse. Le désairage s'effectue peu avant leur envol vers le 16/20 juin. Il les leurre avec un moineau ou une alouette et les habitue à porter le chaperon ».

[6] - P.-A. Pichot évoque dans *La fauconnerie* (Paris, 1865) l'équipage du maharajah ainsi : « le plus considérable de la Grande Bretagne est sans contredit celui de l'ancien roi du Punjab, le maharajah Dhuleep Singh ». Fuyant l'Inde en 1849, il s'installa dans le Suffolk et monte une fauconnerie qu'entretiennent de nombreux indiens. Il démontera une partie de son équipage en 1864 et son chef fauconnier J. Barr, qui devra partir, recevra une dizaine d'oiseaux. J. Barr pourra finalement s'installer en France grâce à P.-A. Pichot et ses amis. Il contribuera alors à la renaissance de la fauconnerie de notre pays.

[7] - « Le plus célèbre fauconnier du monde, John Forster, vient de mourir à Londres. Il était l'élève favori de John Bayr (Barr) qui vint, il y a 18 ans, à Paris où il donna sur les pelouses du Jardin d'Acclimatation des séances de fauconnerie qui attirèrent la foule élégante » (Le Gaulois 23-10-1890).

[8] - P.-A. Pichot fait un état beaucoup plus complet des fauconniers écossais dans Les oiseaux de Sport (Paris, 1875).

[9] - Voir la réédition (1991) de l'ouvrage de Paul Guynemer, La Seigneurie d'Offémont, Compiègne, 1912, p. 78. Il s'agit d'Auguste René Cornuau d'Offémont, décédé en 1868.

[10] - Lascelles (G), op. cit., p. 350.

[11] - Le colonel Thornton est l'auteur de *A sporting tour through the Northern Parts of England and great part of the Highland of Scotland* (Londres, 1804). Cet ouvrage contient de nombreuses informations et détails en ce qui concerne le vol de la grouse.

[12] - Lascelles (G.), op. cit., p. 337.

[13] - Harting (J.-E.), op. cit., p. 40. Harting aura publié 6 autres ouvrages entre 1871 et 1889 dont *Hints on the Management of Hawks* (Londres, 1884) qui fait état des expériences personnelles de J. Barr et d'A. Mollen.

La fauconnerie en Allemagne

B. E. ERGERT

«Aucupium», Allégorie de la «Beizjagd», 1613. Peter Candid (1548-1628). Bayerisches Nationalmuseum. Foto-Archiv Deutsches Jagd- und Fischereimuseum, Munich.
Cliché R. Braunmiller.

De arte venandi cum avibus (L'art de chasser avec des oiseaux), tel est le titre du traité que rédigea, probablement à la fin de sa vie, l'Empereur Frederic II de Hohenstaufen (1194-1250). Ce traité est avec le *Bücher von der Natur der Vögel und der Falkenerei* (Livre de la nature et de la fauconnerie) l'ouvrage de référence allemand en matière de fauconnerie. A la différence des publications contemporaines, cette monographie témoigne des expériences et des observations personnelles de l'auteur.

En effet, Frédéric II s'intéresse aux oiseaux en zoologue, et ce qu'il a découvert n'a, en grande partie, jamais été découvert et jamais écrit auparavant. Il décrit la technique spécifique de la chasse au vol ainsi que les différentes espèces de faucons propres à ce type de chasse, de même qu'il traite des accessoires utiles tel que le chaperon dont l'introduction en Occident est en rapport direct avec les peuples arabes. Sans doute, l'Empereur aura-t-il reçu de précieux conseils lors de sa rencontre avec le monde islamique au cours de la croisade qu'il effectua (c.1229).

La pratique de la fauconnerie en Allemagne est antérieure à cette influence arabe. En effet, on estime que la fauconnerie est arrivée en Europe grâce aux migrations des peuples d'Asie durant le 1^er^ siècle de notre ère. Les *Leges Barbarorum*, qui constituent, entre le 5^e^ et le 9^e^ siècle, les premiers textes des peuplades germaniques, nous apprennent que la fauconnerie avait autant d'importance que la vénerie.

Par ailleurs les premières lois *(Lex Salica et Lex Baiuvariorum)* précisent déjà : «... Qui dérobe un «chronoch-ari» (aigle-grue) doit payer six Soldi, une «gangshapuch» (autour-oie) trois Soldi, un anot-hapuch» (autour-canard) et un épervier un Soldus...». Dans tous les cas, l'oiseau doit être remplacé par un semblable.

Naturellement jusqu'à la fin du siècle dernier, la chasse au vol était presque exclusivement réservée aux familles nobles. Les ducs s'offraient souvent entre eux des gerfauts (*Falco rusticolus*) coûteux dont la variété blanche était particulièrement prisée. Des expéditions maritimes étaient même organisées vers l'Islande (cf. texte de S. Fuks dans ce chapitre) et le Groenland de manière à se procurer de magnifiques faucons polaires blancs très convoités ; sinon, ces oiseaux de vol venus des pays nordiques étaient acquis dans le pays à des prix très élevés. Les présents d'oiseaux de vol affaités avaient un sens particulier quand, venant du Grand Maître de l'Ordre des Chevaliers Allemands, ils étaient destinés, pour des raisons politiques, à des souverains influents ainsi qu'à d'autres nobles d'Europe.

Les principaux lieux de capture se trouvaient en bordure de la Baltique. Les captures s'effectuaient pour la plupart lors de la migration automnale, et dans une moindre mesure durant la migration de printemps. Ainsi apparurent sur ces lieux des écoles dont le but était d'affaiter les oiseaux avant de les expédier à leurs commanditaires. Ces écoles appartenaient au Falkenorder (ordre de la fauconnerie). Elles adressaient aux cours européennes ces oiseaux dans des cages spéciales, tapissées de toile ou de drap. Le fait que ces écoles fournissaient les rois et princes européens, et que ces derniers faisaient venir des fauconniers de Prusse, témoigne de la grande qualité des oiseaux de vol prussiens et du savoir-faire de tout le personnel de ces fauconneries.

La quantité des faucons livrés annuellement dépendait évidemment des conditions climatiques, des captures et de la situation politique. D'après les archives, nous apprenons qu'une centaine d'oiseaux quittaient chaque année les écoles du Falkenorder, et que, par exemple, Paul von Rusdorf livra 3 gerfauts, 149 faucons et 9 autours.

L'ouvrage de Dahms intitulé *La chasse au vol dans l'ancienne Prusse* précise qu'il existait à cette époque deux sortes de capture. La première consistait à attacher un pigeon blanc lesté sur un support, ses pattes étant maintenues par un tissu englué qui l'empêchait de s'envoler. Notons que cette méthode était peu courante. La seconde était la suivante : caché, le fauconnier tenait un fil d'environ 100 mètres au bout duquel était attaché un pigeon, déposé bien en évidence. Le fil passait à travers un piquet de bois, situé à une quarantaine de mètres du fauconnier. A côté de ce piquet était disposé un filet mobile. Lorsqu'un faucon était en vue, le fauconnier tirait sur le fil pour faire envoler le pigeon sur lequel s'abattait alors le faucon. Il suffisait ensuite, en tirant sur le fil, d'amener les deux animaux jusqu'au piquet et le filet se refermait sur eux.

La chasse au vol connut un essor particulier chez les Habsbourger, anoblis par l'Empereur, et chez les rois, durant des siècles. Sous le règne de Maximilien I (règne 1493-1519), la fauconnerie était bien plus importante que la chasse au chamois. La cour n'entretenait pas moins de 15 maîtres fauconniers et 60 aide-fauconniers.

De multiples documents émanant de Vienne prouvent que les successeurs de Maximilien I continuèrent de porter à cette chasse un grand intérêt. Ainsi, une lettre en provenance de Nancy, adressée à Maximilien II par le duc Charles de Lorraine après la réception de quatre oiseaux le 26 novembre 1573 précise : «Monseigneur, J'ai reçu les quatre oiseaux qu'il a pleu a votre maieste m'envoyer par ce porteur, desquelz je remercie treshumblement votre maieste, estant tresmarri que presentement je n'ai choses rares et dignes pour me revencher, suppliant tres-humblement votre maieste me faire cest honneur que de croire, que non seulement en telz endroits mais en tous aultres ou il plaira a votre maieste me commander, je lui rendray toute ma vie les services et obeyssances que lui doive. Mais ce sera de tres bon coeur duquel je supplie a Dieu conserver et maintenir votre maieste...».

Jusqu'au 18^e^ siècle, la fauconnerie constituait en Allemagne un élément essentiel de la chasse dite «chasse noble». Auprès des landgraves de Hesse, c'étaient surtout l'électeur Clemens August (1700-1761) Wittelsbacher, archevêque de Cologne, et le margrave Carl Wilhelm Friedrich de Brandenbourg-Ansbach qui possédaient les fauconneries les plus importantes. Clemens August organisait des chasses au vol, avec des hérons, dans la vallée du Rhin, près de Brühl et de Bonn. Son petit château «Falkenlust» (Plaisir du faucon), construit de 1729 à 1733 à Brühl, témoigne de la grande passion de ce prince de l'Eglise. Un inventaire de «Falkenlust» nous renseigne sur la qualité des accessoires utilisés pour la chasse au vol en 1760 : un carnier de velours vert brodé de fils d'argent avec un fermoir et des crochets en argent ainsi que des boucles argentées ; une sacoche de velours vert avec des bordures argentées, appelée anciennement «Luder» (charogne - leurre) à utiliser avec un fil de soie vert argenté et un anneau d'argent ; deux gants dont l'un était entièrement brodé d'argent, et l'autre simplement orné de bordures brodées d'argent ; deux chaperons avec une boîte de pât en argent et une boîte pour contenir l'eau.

Le margrave, Carl Wilhelm Friedrich de Brandenbourg-Ansbach (1712-1757) a conduit sa principauté au bord de la faillite en raison de sa coûteuse passion pour la fauconnerie. Le prince entretenait en effet le plus grand équipage de vol de son temps à travers l'empire germanique : cet équipage employait plus de 50 fauconniers. Durant ses 25 ans de règne, ses oiseaux firent prise 34 429 fois.

«Unterricht von der Falcknerey». 1716. Anonyme. Coll. Deutaches Jagd- und Fischereimuseum, Munich.
Cliché Carl Dohn.

Port-cage. 1752. Christophe Anton Hirsch (1707-1760), peintre à la cour de Brandebourg-Ansbach. Cette cour disposait durant le règne du margrave, Carl Wilhelm Friedrich (Charles Guillaume Frédéric, 1729-1757), d'une des plus importantes fauconneries de l'empire allemand. Margrafenmuseum Ansbach.

A la moitié du 18^e^ siècle, la pratique de la chasse au vol tomba pratiquement en désuétude.

La fondation du Falkenorder en 1923 à Leipzig permit de redonner à la chasse au vol une certaine considération. L'artiste-peintre de Düsseldorf, et Grand Maître de la fauconnerie, Renz WALLER (1895-1979), créa une association qui fut ensuite intégrée au Falkenorder. La naissance du permis de chasse au vol, la reconnaissance des statuts du Falkenorder par le maître des chasses impériales, et finalement la création d'une cour impériale des faucons, donnaient à Renz Waller, et à quelques autres fauconniers passionnés, l'impulsion nécessaire qui devait s'étendre à l'Europe entière.

La réalisation la plus importante de Renz Waller date de 1942 : il éleva en captivité un faucon pèlerin. Ce fut une première mondiale. Notons également que Renz Waller aura été le premier à approfondir les connaissances scientifiques dans le domaine des rapaces et de leur protection. Il aura donc, à sa façon, contribué à la conservation de ce précieux rapace.

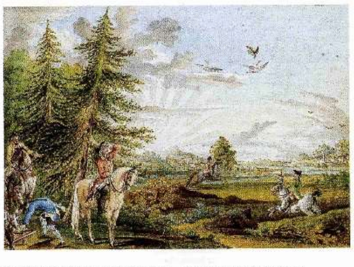

Beizjagd. Aquarelle, 18^e^ siècle. Coll. Deutsches Jagd- und Fischereimuseum, Munich.

Sous le terme de «Beizjagd», les allemands définissent le fait de chasser à l'aide d'un oiseau de vol (Beizvogel), ainsi que les techniques de vol et l'élevage des oiseaux. Il existe de nos jours, en Allemagne environ 2 000 fauconniers. Environ 800 fauconniers relèvent du Falkenorder (D.F.O.) qui est la plus grande et la plus ancienne association de fauconnerie dans le pays. Y est associée l'association allemande de la protection de la chasse. 200 fauconiers appartiennent à l'Ordre des Fauconniers Allemands (O.D.F.) tandis que 200 autres relèvent de l'Association des Fauconniers Allemands (V.D.F.) qui a été créée en 1990 dans les nouveaux Länder (ex-Allemagne de l'est).

Pour exercer la chasse au vol en Allemagne et pour œuvrer à la conservation des oiseaux de proie, chaque fauconnier doit être en possession d'un permis de chasse. La délivrance de ce permis n'est effective que si le candidat à l'exercice de ce type de chasse est titulaire du diplôme d'état de la chasse. C'est le D.F.O. qui organise la formation des futurs fauconniers, en collaboration avec les écoles régionales de la chasse. L'épreuve se déroule devant les autorités officielles des Länder. Ensuite, le futur fauconnier doit travailler avec un fauconnier expérimenté auprès duquel il acquiert progressivement le savoir-faire nécessaire. Un fauconnier allemand ne peut posséder que deux oiseaux de vol (autour, aigle ou faucon pèlerin). Au delà de ce nombre, il doit se plier aux instructions de protection des animaux pour assurer la bonne maintenance des oiseaux.

La chasse au bas-vol se pratique avec les autours (90%) qui sont prélevés dans la nature avec l'autorisation de l'administration de l'environnement. Notons que quelques espèces proviennent d'élevages. Pour chasser le renard ainsi que le lièvre, le fauconnier emploie un aigle royal. Plus rare est l'utilisation des buses à queue rouge et des buses royales. Les chiens d'arrêt qui participent au bas-vol sont généralement des épagneuls ; ceux qui participent au haut-vol sont traditionnellement des chiens rapides dotés d'un flair très développé tel que le pointer.

REMERCIEMENTS

J'assure de toute ma gratitude Mme Brigitte von Platen qui assura la traduction de ce texte.

Espagne : la fauconnerie et sa bibliographie du 14^e^ au 20^e^ siècle

X. TRIAS DE BES

Chapiteau, Monastère de Sainte-Marie de l'Estany (Catalogne).
Cliché F. Catala-Roca.

L'art de la fauconnerie occupe une place d'honneur dans l'histoire de la chasse en Espagne. Un regard superficiel en littérature, en peinture, en sculpture... suffit pour réaliser l'importance que cette noble activité acquit dans notre pays. Il est indispensable de préciser d'ores et déjà que ce fut durant le Moyen-Age et la Renaissance que la fauconnerie forgea sa gloire. Au cours des siècles suivants, elle vécut, en effet, des rentes d'une splendeur passée et ce, de manière pas toujours très digne.

Quelle est l'époque historique qui vit naître la fauconnerie en Espagne ? Qu'est-ce qui lui permit de venir s'y implanter ? Je crois qu'il est généralement admis, que deux voies d'accès favorisèrent son entrée dans la péninsule : elle arriva du nord par les peuples germaniques et du sud par l'invasion islamique. C'est justement du nord que proviennent les premières informations historiques sur la pratique de la fauconnerie dans notre patrie. Ce sont des informations succinctes qui nous renvoient au 9^e^ siècle et qui ne parlent que des autours puisque la première fauconnerie à se pratiquer, d'origine wisigothe, se limitait à la chasse au bas-vol. Cela «car les terres couvertes de forêts, habitées par les tribus germaniques, ne se prêtaient pas au haut-vol de sorte que ces peuples ignoraient l'usage du chaperon, indispensable à une utilisation adéquate des faucons»[1].

L'influence arabe

La culture arabe laissa une trace importante et pluridisciplinaire qui, pour la fauconnerie, se concrétisa dans «l'altaneria» ou chasse au haut-vol, devenue une vraie récréation de l'esprit, transmise en plein air et par de précieux manuscrits, dont certains d'une extraordinaire valeur historique et philologique comme le *Libro de los animales que cazan*. Celui-ci fut dicté par Moamin, fauconnier arabe du 9^e^ siècle, dont la version castillane (la première en langue romane) date du 13^e^ siècle et s'inscrit dans le mouvement de rénovation et de diffusion culturelles promu par Alphonse X Le Sage (1221-1284). L'influence arabe dans l'apparition de la fauconnerie en Europe occidentale et par conséquent dans notre pays, ne fut guère fortuite car il faut tenir compte de ce que la civilisation chrétienne et musulmane, aussi paradoxal que cela puisse paraître, coïncidèrent en de nombreuses occasions, accentuant les phénomènes de transgression et de délimitation de l'une et l'autre culture : «L'influence des maures «latinisés» ou des chrétiens «arabisés» fut un véhicule de transmission de cultures important»[2]. C'est pourquoi il n'est pas surprenant de trouver dans le Libro de la caza[3] du prince Don Juan Manuel (1282-1349) de nombreux orientalismes ainsi que de multiples références aux connaissances musulmanes. Ce traité inaugura la bibliographie hispanique consacrée à la fauconnerie. Philosophe, politique, militaire, Don Juan Manuel, dont la prose en langue castillane est sans doute la meilleure du 14^e^ siècle, est l'une des figures les plus représentatives de son époque. Le Libro de la caza parle des oiseaux chasseurs, des régions les plus adaptées à la pratique de la fauconnerie, du

---

1 - Rodriguez de la Fuente (F.) 1965,1970. El Arte de Cetreria, Barcelone, Editions Nauta : (1986) Mexico, Librairie Noriega.

2 - Castro y Calvo (J. M.) 1945,1947. Don Juan Manuel, Libro de la Caza, Barcelone, C.S.I.C.

3 - Don Juan Manuel (Prince) 1990. Libro de la Caza (Introduction, version et notes de José Manuel Fradejas Rueda),Madrid, Edition Casariego. (1880). Libro de la Caza, Ed. de G. Baist Halle, Niemeyer, (reimp. 1984, Georg Olms,Hildesheim).

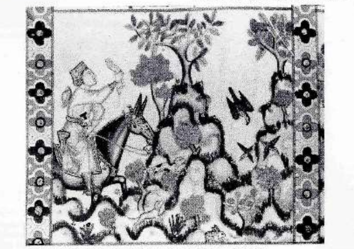

«Les cantiques de Sainte-Marie» - Chasse au faucon (F°64 r°), Alfonse le Sage, 13e siècle. Bibliothèque Royale, Escurial. Cliché Giraudon.

Libro de Acetreria y Monteria, par Mossèn Juan Vallés, 1556. Edition de 1947, Barcelone. Coll. privée. Cliché F. Catala-Roca.

Libro de Cetreria de Caça de Acor, Salamanque, 1565, par Fadrique de Zuniga y Sotomayor. Edition de 1953, Madrid. Coll. privée. Cliché F. Catala-Roca.

dressage et des soins à porter aux faucons ainsi que de leur classification. Il s'agit déjà d'un traité d'un authentique spécialiste ; l'enseignement d'un art cynégétique qui donna naissance à une véritable littérature de spécialistes surgis, pour des raisons de culture et de pouvoir, de cet univers élitiste composé de souverains, de princes et hauts dignitaires auxquels il faut ajouter les maîtres fauconniers à leur service. La préférence du faucon, chez Don Juan Manuel, est manifeste et peut être résumée par cette réflexion : «Et comme dans tout ce qui procure du plaisir, plus cela dure et plus le plaisir est grand, la chasse au vol avec les faucons a plus noble prestance que celle avec les autours parce que le plaisir y est plus intense»[4].

AYALA, le maître

Ambassadeur en France des rois de Castille, Jean Ier (1358-1390) et de Henri III (1379-1406), et grand chancelier de Castille, Pero Lopez de Ayala (1332-1407) nous montre, outre ses talents militaires et politiques, l'étendue de ses connaissances d'humaniste et la tournure sérieuse de son esprit. Son *Libro de la Caza de las Aves y sus plumages, dolencias y melecinamientos*[5] écrit en 1386, est considéré comme l'œuvre la plus complète écrite sur le sujet jusqu'à cette date. Il y aborde, dans les quarante-sept chapitres qui le composent, la connaissance, la description, l'estimation et le dressage des faucons ; les enseignements nécessaires au traitement et à la reconnaissance des maladies internes dont ils peuvent souffrir ; les blessures qu'ils peuvent se provoquer en chassant ; la mue de tous les oiseaux chasseurs ; la technique de la greffe des plumes brisées ; les remèdes que doit avoir sur lui tout fauconnier responsable... Ayala n'hésite pas à avouer qu'il s'est servi d'expériences d'autrui, qu'il a vérifiées ou lues. C'est du reste du fauconnier portugais Pero Menino qu'il s'inspire le plus, puisant largement dans son *Livro de falcoaria*. Malgré cela, «la partie originale de son livre suffit à le placer au

---

[4] - «Y como en todas cosas en que hay placer cuanto mas duran son de mayor placer por eso es de mayor placer esta caza con los halcones que con los azores y por eso mismo es mas apuesta».

[5] - Sept manuscrits du 15e siècle sont conservés : deux à la Bibliothèque du Palais Royal, deux à la Bibliothèque Nationale de Madrid, un à la Royale Académie d'Histoire, un à la Bibliothèque Nationale de Paris et un autre au British Museum de Londres (il existe également 20 manuscrits du 16e au 18e siècle).

premier rang parmi les maîtres de la fauconnerie»[6]. Les caractéristiques didactiques de son livre respectent le modèle des traités médiévaux, à savoir, clarté d'expression pour en faciliter la mise en pratique et compréhension facile.

Comme le souligne le médiéviste Fradejas Lebrero «i Don Juan Manuel est très proche de la culture arabe, Ayala mêle cet arabisme (laconique et énumératif en fauconnerie) à un «européanisme» (conscient et descriptif) dû à son éducation (Avignon ?) ainsi qu'à ses voyages et séjours répétés en France du fait de sa fonction publique». Bon connaisseur de la fauconnerie française, il intègre quelques-unes de ses expressions dans la dénomination des oiseaux et mentionne d'illustres personnages tels que le Duc de Bourgogne, le Comte de Tancarville, le Comte de Flandres et d'Artois, Mestre Bureau, avec lesquels il entretient une instructive relation de fauconnerie. Et, bien qu'il ne le cite point, il est fort probable qu'il ait connu le lorrain Gace de la Bugne, auteur de l'inestimable *Roman des oiseaux* (1373) achevé treize ans avant qu'Ayala termine son traité. Je fonde mon hypothèse sur le fait que, contemporain d'Ayala, Gace de la Bugne, humaniste et homme politique lui aussi, est à cette époque-là chapelain et conseiller de Charles Quint qui contribue à faire sortir le politique castillan de sa prison portugaise (château de Obidos, en 1388). Il me semble opportun d'évoquer l'allusion que fait, à la fin de son poème, Gace de la Bugne à Jean de Tancarville, noble fauconnier qui, je le rappelle, fut en relation avec Lopez de Ayala. D'autre part, une curieuse coïncidence : l'auteur français tout comme l'auteur castillan écrivirent leurs oeuvres respectives durant leur période de captivité, avec la différence qu'Ayala termina la sienne avant de sortir de Obidos tandis que Gace de la Bugne, libéré de la prison de Nottingham, n'acheva la sienne que quatorze ans plus tard, à Paris.

Ayala savait quel était, pour lui, le meilleur faucon. C'est le faucon pèlerin qu'il définit comme «le plus noble et le meilleur de tous les oiseaux de chasse et qui prendrait bien soin du pèlerin, saurait s'occuper de tous les autres oiseaux»[7].

Les épigones d'Ayala

L'œuvre d'Ayala, véritable «best-seller» conserve un extraordinaire intérêt jusqu'à la fin du 17e siècle. Vingt manuscrits ont été conservés ; deux à l'étranger (dont l'un à la Bibliothèque Nationale de Paris). Elle influence également d'autres œuvres sur la fauconnerie ce qui ne leur enlève ni leur valeur cynégétique ni leur propre talent. Ainsi Johan de Sant Fagun, fauconnier de Jean II de Castille (1406-1454), est l'auteur d'un *Libro de Cetreria*[8] (c. 1450) divisé en trois traités qui recouvrent cent vingt chapitres. Selon Sanz Egana[9], il s'agit d'un «éminent traité des pathologies d'accipitridés» dont le style descriptif n'est pas sans intérêt.

Au milieu du 16e siècle, en pleine Renaissance, deux oeuvres méritoires apparaissent, constituant une preuve certaine de l'expansion que vit encore la fauconnerie. Le *Libro de Acetreria y Monteria* (1556) de Mossèn Juan Vallés[10] et le *Libro de Cetreria de caza de Azor* (1565) de Fadrique de Zuniga y Sotomayor[11]. «L'effet Ayala» est évident dans l'un et l'autre mais se trouve contrebalancé par le riche bagage de deux longues expériences en fauconnerie. Juan Vallés, navarrais, haut fonctionnaire du Conseil royal au royaume de Navarre, érudit inquiet, esprit très Renaissance, est le premier auteur «civil» (Il n'est ni prince, ni militaire, ni noble, ni fauconnier royal) à écrire non seulement un traité de chasse mais aussi un ouvrage qui associe la fauconnerie et la vénerie. Celui-ci est composé de six livres : 1 - Des autours et éperviers ; 2 - Des faucons, émerillons et lanerets ; 3 - De comment élever un oiseau de fauconnerie pour qu'il soit toujours sain et gracieux ; 4 - De comment greffer les plumes qui se cassent et autres choses que doivent savoir les fauconniers ; 5 - De la vénerie ; 6 - Des chiens de chasse, leurs maladies et les remèdes. La partie vénerie présente beaucoup moins d'intérêt étant donné que Vallés n'est point expert en la matière et qu'il s'appuye certainement sur les témoignages de tierces personnes. En revanche, les pages consacrées aux chiens, à leurs maladies et aux remèdes font preuve de plus d'originalité. Quant au livre précédemment cité,

---

[6] - Lopez de Ayala (P.). Libro de la Caza de las Aves (texte en version intégrale du Dr José Fradejas Lebrero) ; éditorial Castalia, «Odres Nuevos», Valence, 1959 et Madrid, 1969.

[7] - «La mas noble y mejor de todas los aves de caza y quien buen cuidado tuviese con el nebli, en todas las otras aves podrá tener buen cuidado».

[8] - Sant Fagu (J. de). Libro de Cetreria (trois manuscrits à la Bibliothèque Nationale de Madrid et un autre à la Bibliothèque du Palais Royal) in La Ilustración Venatoria, Gutierrez de la Vega, Madrid, 1885. (1984). - Alcotán, Madrid, Editions Cairel.

[9] - Sanz Egana (C.) 1935. Noticias acerca de la medicina de los animales de la Espana Cristiana en la Edad Media, Madrid.

[10] - Vallés (J.) 1947. Libro de Acetreria y Monteria, Bibliófilos Sevillanos, Séville, (édition originale transcrite du ms. n° 3.127 de la Bibliothèque Nationale de Madrid, mais incomplète puisque ne comportant que les deux premiers livres sur les six que comporte l'oeuvre). Meliófilo de Provenza (pseudonyme de Xavier Trias de Bes) (1990). - Libro de Acetreria et Monteria de Mossèn Juan Vallés, in Trofeo, n° 238, Madrid. En préparation, l'édition complète (ms. n° 3.382 de la B.N.M. avec introduction et notes du professeur J.M. Fradejas Rueda) : à charge del Circulo de Bibliofilia Venatoria

[11] - Zuniga et Sotomayor (F. de). - Libro de Cetreria de Caça de Acor... en Salamanque / Dans la maison de Juan de Canova / Année MDLXV. (1953). - Libro de Cetreria de Caza de Azor, Edition Dámaso Gutiérrez Arrese, Madrid, Société de Bibliophiles Espagnols.

[12] - Gutiérrez Arrese (D.) 1953. Prologue du Libro de Cetreria de Caza de Azor.

[13] - Arias de Avila Portocarrero (J.) - Discurso del falcon..., (1855). - Ilustracion Venatoria, Madrid et 1984, Cairel Editions, Madrid.

[14] - Identification possible avec Marti Onofre I (décédé en 1567), Vicomte de Rocaberti et Comte de Perelada in Trofeo, n° 276, Madrid, 1993, par Melizófilo de Provenza, (psd de Xavier Trias de Bes).

du noble Fadrique de Zuniga originaire d'Extrémadure, il révèle, de l'avis de Gutiérrez Arrese, «une observation cultivée et une grande rigueur dans l'exposé de minutieux détails sur l'éducation, la conservation et les soins des rapaces qu'il utilisait, les autours étant ses préférés»[12]. L'oeuvre est composée de deux traités, l'un de cinquante deux chapitres et l'autre de vingt neuf.

Dans la première moitié du 16e siècle, Juan Arias de Avila Portocarrero, Comte de Punonrostro, écrit un petit livre intitulé *Discurso del falcon que vulgarmente se dice Esmerejón, y en que modo se hará gallinero, y perdicero y garcero*[13]. Son ouvrage est dédié au Duc de Frias, connétable de Castille. On conserve un manuscrit de cet ouvrage portant le numéro 1.318, dans l'ancienne Bibliothèque du Palais d'Orient. Il s'agit surtout d'un amusant traité (en 11 chapitres) sur le dressage du petit émerillon pour la chasse du héron et de la perdrix.

A la même époque, en Catalogne, le Vicomte de Rocaberti[14] dicte en catalan son *Llibre de Cetreria*. A ma connaissance, nous n'en conservons que deux manuscrits, dont l'un provient de la célèbre bibliothèque cynégétique Schwerdt qui est aujourd'hui la propriété d'un collectionneur privé : il s'agit de l'original puisqu'il contient des ratures. On en fit une édition limitée de deux cents exemplaires en 1951[15]. Si l'auteur fait preuve d'originalité lors de la brève et curieuse description des faucons, le modèle d'Ayala (et d'une certaine manière de Pero Menino) est presque omniprésent dans la partie qui concerne les maladies auxquelles ils sont sujets et les remèdes dont ils ont besoin. La remarque suivante du patricien catalan peut paraître un peu fantasque : «les faucons «astars» proviennent de la Haute Allemagne et on les croisera avec les faucons sacres et les faucons provençaux, mais la femelle doit être une forme de faucon sacre et le mâle un tiercelet de faucon provençal. Ils sont très bons et avantageux, et ne sont nullement malades».

On peut considérer que le Vicomte de Rocaberti consulta aussi le *Traciat de Cetreria* (fin du 14e siècle) : un manuscrit méconnu, écrit par Antonio de Vilaragut, docte et influent majordome du roi Jean I d'Aragon et de Catalogne (1350-1396), monarque d'esprit raffiné et passionné par la chasse à courre et la fauconnerie. Le Vicomte reprend presque tous les écrits de Vilaragut pour la présentation de son traité et l'énoncé de quelques concepts médicaux (au sujet des maladies des faucons) qui ne sont pas exactement dans l'esprit de ce que fit Ayala.

Toujours en Catalogne, permettez-moi de remonter au 13e siècle et de citer *Lo libre del nudriment he de cura dels ocels los quals se pertanye a cassa*[16], un exquis traité catalan sur les différentes catégories de faucons, leurs maladies et le traitement de celles-ci. Son importance fut telle qu'Alberto Magno le cite dans son livre *De falconibus*. Le poème provençal Romans dels Aucels Cassadors de Duedes de Prades, belle illustration en octosyllabe de la poésie lyrique provençale (si apparentée à la poésie lyrique catalane) qui eut une énorme influence sur toutes les poésies lyriques européennes, date de la même époque.

Revenons au 16e siècle, plus particulièrement en 1583, date à laquelle Luis Zapata acheva son *Libro de Cetreria*[17], écrit dans un style élégant et en vers en décasyllabes. Dans quelques-uns des cent cinquante neuf chapitres qui le composent, Ayala y est copié presque textuellement. On y trouve également d'autres influences. Phénomène normal étant donné que ce noble cultivé d'Estrémadure put consulter l'abondante littérature existant déjà sur la fauconnerie. Le faucon est le protagoniste de son oeuvre et lui, un fauconnier averti : «... des gens aux mille talents, il y en a de toutes sortes / des faucons au pierre plumage, j'en ai vu de très bons / et d'autres au plumage éclatant, ne rien valoir».

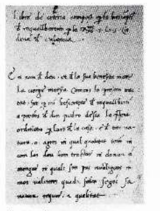

Llibre de Cetreria par le vicomte de Rocaberti, 16e siècle. Fac-similé (Barcelone, 1951). Coll. privée. Cliché F. Catala-Roca.

Libros de Cetreria de el Principe y el Canciller, con un Discurso y Notas de D. José Gutiérrez de la Vega, Madrid, 1879. Coll. privée. Cliché F. Catala-Roca.

---

[15] - Rocaberti (Vicomte de) (1951). Llibre de Cetreria, Barcelone, facsimilé, 200 exemplaires numérotés du ms., propriété de D. Juan Pablo Paz. Llibre de Cetreria, in Trofeo, n° 276, Madrid, 1993, par Melizófilo de Provenza (psd. X. T. de B.).

[16] - Il existe une copie de ce manuscrit catalan du 13e siècle à la Bibliothèque Nationale de Paris et au Musée Episcopal de Vic (Barcelone). Incluse avec le titre «Cura accipitrum» dans la collection intitulée Jeraikosophion Rei Accipitrariae Scriptores, publiée par Nicolas Rigaltius (Rigault), bibliothécaire de Louis XIII, à Paris, 1612. Il existe une édition facsimilé, 150 exemplaires, par Tipographie «L'Avenç», Barcelone, 1910.

[17] - Zapata (L.). Libro de Cetreria : trois manuscrits à la Bibliothèque Nationale de Madrid (deux du 16e siècle et un du 17e siècle). (1979). - Fac-similé du manuscrit n° 4.219 de l'édition de la B.N.M., introduction et notes de Manuel Terrón Albarrán. Badajoz, Institution Pedro de Valencia, 2 volumes.

De l'obscurité à la lumière

A cette époque, en Espagne, la fauconnerie sombre dans un long déclin. Un an avant le manuscrit de Zapata, le *Libro de la Monteria* (14e siècle)[18], oeuvre monumentale qui reprend une brillante tradition cynégétique et littéraire depuis Alphonse X Le Sage, est publié. Cette édition met en évidence la prédominance constante de la vénerie dans la chasse espagnole et atteste de la splendeur qu'elle conserve encore au 17e siècle. Les rois Philippe III (1578-1621) et Philippe IV (1605-1665), chasseurs passionnés, furent surtout des veneurs, de même que les auteurs respectifs -sauf un- des quatre livres cynégétiques magistraux de cette période[19]. L'utilisation du fusil à silex et l'expansion de la vénerie allaient marginaliser la fauconnerie. Bien que n'ayant point oublié la fauconnerie dans l'incroyable budget réservé aux dépenses des chasses royales et lui ayant attribué une compagnie de chasseurs dirigée par un capitaine de première noblesse, Philippe IV n'allait chasser que très occasionnellement avec ses autours et ses faucons, ceux-ci se trouvant ainsi condamnés à n'être qu'objet de luxe et non plus objet de passion. En revanche, le roi de France Louis XIII, beau-frère de Philippe IV, fut, malgré sa passion pour les courres du cerf et du loup, plus attentif à la fauconnerie, qu'il pratiquait déjà enfant.

Ce déclin se traduit malheureusement par un silence surprenant dans le monde de l'édition. On eut recourt aux oeuvres du 16e siècle, aux copies manuscrites d'Ayala, et parfois même (au sein d'une minorité érudite) à un Gommer ou un Jean de Franchières dont les livres magnifiques bénéficièrent de quelques publications au 17e siècle. Le 18e siècle ne compte pas. Au 19e siècle, s'il n'existe aucun auteur de livres de fauconnerie, quelques chercheurs, éditeurs et bibliophiles étaient, eux, tout disposés à financer des études et des rééditions d'anciens traités de chasse. Ainsi, grâce à l'initiative de ces érudits providentiels que furent Pascual Gayangos, Uhagon, Leguina, Lafuente et Alcantara, Gutiérrez de la Vega...[20], entre autres réalisations, deux rééditions virent le jour en 1879 : celle du *Libro de la Caza de las Aves y sus plumages, dolencias y melecinamientos* de Lopez de Ayala et celle du *Libro de la caza* du Prince Don Juan Manuel.

Au 20e siècle, le Duc de Medinaceli, grand chasseur et homme cultivé[21], aborde à l'occasion d'articles et de discours académiques ainsi que dans deux livres, les aspects historiques et bibliographiques de la fauconnerie espagnole. Cependant, l'extraordinaire renaissance de la fauconnerie fut, sans aucun doute, l'oeuvre de Félix Rodriguez de la Fuente (aujourd'hui décédé), Premier Fauconnier de Castille, auteur de *El Arte de la Cetreria*, premier grand livre espagnol de fauconnerie du 20e siècle. Un livre décisif et toujours prisé dans le sens où il représente le début d'une nouvelle étape dans la résurgence de cet art en Espagne. Le docteur Rodriguez de la Fuente reprend les enseignements des fauconniers médiévaux auxquels il ajoute de nouvelles techniques. Son style est toujours vibrant et suggestif. Nous pouvons affirmer sans réserve, que, grâce à son travail de divulgation, surgirent de nouvelles vagues de fauconniers et de livres sur le sujet, des centres expérimentaux et des Clubs de fauconnerie... Grâce à lui, cet art noble et ancestral survécut. En définitive, il fit perdurer une culture, un plaisir unique !...

El Arte de Cetreria, Barcelone, 1965, par Félix Rodriguez de la Fuente. Coll. privée. Cliché F. Catala-Roca.

REMERCIEMENTS

J'adresse mes sincères remerciements à Mlle Marie Blaise qui assura la traduction de ce texte. Je voudrais également exprimer ma reconnaissance à M. F. Catala-Roca qui réalisa la délicate prise de vue du chapiteau situé dans le cloître du monastère de Sainte-Marie de l'Estagne ainsi que toutes celles relatives aux ouvrages reproduits dans ce texte. Que M. Antoni Planas, membre de l'*Asociación Catalana de Cetreria* (Barcelone), soit assuré de toute ma gratitude pour les précieux avis qu'il me prodigua.

---

[18] - Alphonse XI - Livre de la Vénerie imprimé pour la première fois à Séville en 1582, édité et commenté par Gonzalo Argote de Molina. Sont conservées des copies variées de l'époque du 14e siècle, du 15e siècle ainsi que des manuscrits modernes.

[19] - Pedraza Gaitán (P.). Livre de la Vénerie, édition du fac-similé du manuscrit 8.285 de la B.N.M. Introduction, transcription et notes de Manuel Terron. Badajoz (Grafisur), 1984 ; R. Diaz-Casariego Editeur, Madrid, 1986. Mateos (J.). - Origen y Dignidad de la Caza à Madrid par Francisco Martin / année 1634 (autres éditions, Madrid, 1928 ; Madrid 1966 ; Badajoz, 1978 ; Madrid 1982). Martinez de Espinar (A.). - Arte de Ballestería y Montería, à Madrid / année 1644, (autres éditions : Naples, 1739 ; Madrid, 1761, Madrid 1946, Madrid, 1976). Tamariz de la Escalera (F.). - Tratado de la caça del buelo / année MDCXLIV, (autres éditions : Madrid, 1885 ; Séville, 1889 ; Madrid, 1975 ; Madrid 1978).

[20] - Gutiérrez de la Vega (J.). Libros de la Cetreria de el Principe y el Canciller, Editions José Gutierrez de la Vega, Madrid, M. Tello, 1879 (Bibliothèque Venatoria III). Gayangos (P. de). El Libro de las Aves de Caça del Canciller... avec les critiques du Duc de Alburquerque, Editions de Pascual de Gayangos, Madrid, Société des Bibliophiles espagnols, 1869 (Bibliophilie Espagne V).

[21] - Medinaceli (Duc de) (1927). Las aves de rapina en la Cetreria, Madrid. (1928). - Aves de rapina y su caza, Madrid. (1942). - La caza de las aves de rapina, Madrid.

Fauconnier et Maroquinier d'Art - Italie

G. PIRROTTA

Traités de fauconnerie et de vènerie, 1459. Ms 368/1375, F°37 : chasse au faucon. Coll. Musée Condé, Chantilly.
Cliché Giraudon.

Giancarlo PIRROTTA est né le 15.05.50 à Rome. C'est en Sardaigne, en compagnie d'un vieux berger, qu'il commence à se passionner pour la fauconnerie.

De retour dans sa ville natale, il dévore tous les écrits traitant de chasse au vol.

Enfin, arrive le moment tant désiré où il acquiert un, puis bientôt deux oiseaux de chasse.

Il commence par chasser la perdrix avec un épervier, oiseau pourtant bien délicat pour un débutant, même passionné.

Et puis Giancarlo rencontre une française dont la famille travaille dans la maroquinerie, à Bégrolles près de Cholet. De l'Italie à la France, il n'y a qu'un pas vite franchi, à telle enseigne que notre homme s'y retrouve sans rien perdre de sa passion. Au contraire, il va la prolonger en travaillant le cuir pour les fauconniers.

Une technique très particulière

Rares sont à l'heure actuelle les artisans continuant à fabriquer les accessoires, traditionnellement en cuir, de la fauconnerie, les différents chaperons pour faucons ou autours, le gant, les jets, le leurre. Non seulement Giancarlo Pirrotta reprend le flambeau d'une tradition presque éteinte, mais il va plus loin en créant ses propres modèles par une technique de fabrication qui constitue le secret de sa réussite : les chaperons ne sont cousus que sur les bords extérieurs, ils sont plus légers, plus souples, mieux adaptés à la tête des rapaces. Pour arriver à ce résultat, G. Pirrotta découpe le cuir, coud les bordures, mouille le tour et met en forme sur des moules qu'il réalise lui-même (il en a 23), chauffe parfois pour obtenir la forme parfaite.

Vient ensuite la phase qui réveille l'artiste sommeillant en tout bon artisan : la décoration des côtés du chaperon qui nécessite l'emploi du pinceau pour les filets dorés, la réalisation de la cornette surmontant le chaperon au moyen de plumes aux riches coloris, le tout conférant à l'oiseau chaperonné une allure altière, qu'il soit «forme» (femelle) ou «tiercelet» (mâle) de faucon (pèlerin, lanier, gerfaut, sacre, hobereau, cresserelle), d'autour ou d'épervier. Il y faut, non seulement de l'imagination et de l'audace, mais aussi une bonne maîtrise de la technique du cuir.

G. Pirotta, fauconnier.
Cliché de l'auteur.

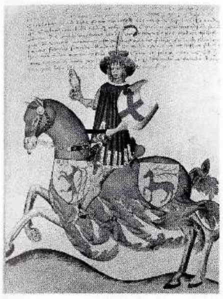

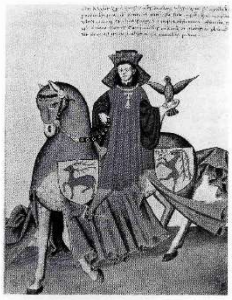

LE CODEX DE CAPODILISTA

Giovan Francesco Capodilista, éminent citoyen de Padoue et cultivé, est l'auteur de ce manuscrit (1434-1440) consacré aux 31 membres de la famille des Transalgardi - Forzaté Capodilista, originaire d'Allemagne. Ce manuscrit est agrémenté de miniatures qui ont été réalisées par un artiste de l'école autrichienne ayant séjourné à Padoue. Cette galerie d'hommes illustres, en pied ou bien à cheval, d'inspiration médiévale, évoque tant les qualités héroïques que politiques, civiques et culturelles de chacun d'entre eux : hommes d'épée, prélats, chevaliers et magristrats. Le texte autographe est accompagné de miniatures qui forment un cortège se déroulant vers la gauche. L'unité nobiliaire, que traduisent les écus, les étendards et les chevaux caparaçonnés, est constante.

Transelgardino (C 16) fut à plusieurs reprises en charge de la mairie de Padoue. Bel homme, les cheveux frangés et coiffés d'un élégant béret gris (très souvent porté au 15e siècle), il apparaît en tenue militaire. A cheval, il porte sur le poing droit, un faucon.
Henri Forzaté (C 18) fut un des douze membres qui dominèrent Padoue. D'une allure peu naturelle, il chevauche une monture pommelée et porte assez maladroitement un faucon sur le poing gauche. Son collier, d'où pendent un «tau» ainsi qu'une clochette, représente la congrégation des Frères de Saint-Antoine de Vienne (France) à laquelle il devait être liée : cette congrégation possédait en effet, à cette époque à Padoue, une église et un couvent.

Codice Pergamenaceo (le Codex de Capodilista) BP 934 - Transelgardino (C 16). Ecole italienne, 15e siècle. Bibliothèque Communale de Padoue.
Cliché Giraudon.

Codice Pergamenaceo (le Codex de Capodilista) BP 934 - Enrico Forzaté (C 18). Ecole italienne, 15e siècle. Bibliothèque Communale de Padoue.
Cliché Giraudon.

Aujourd'hui, Giancarlo Pirrotta vit près de Rome dans une vieille ferme restaurée, partageant son temps entre la chasse au vol et la maroquinerie d'art.

Il n'est pas facile d'être fauconnier en Italie : les territoires de chasse sont rares comme le gibier mais la tradition italienne a laissé quelques grands noms tels le vieux maître Coppaloni qui a transmis son art à ses disciples, ou Federico Pratesi, bien connu tant en Europe qu'en Amérique.

L'équipement du parfait fauconnier

Tout bon fauconnier doit en premier lieu disposer de place. Il doit pouvoir installer une petite volière où il met ses pigeons (base de la nourriture des rapaces employés pour la chasse au vol) et aménager une petite pelouse avec un bassin d'eau claire où ses oiseaux de vol se reposent, se désaltèrent.

Là, les rapaces passeront la plus grande partie du printemps au BLOC, piquet de fer ou billot de bois recouverts de cuir. Il existe plusieurs sortes de BLOCS, en cerceau, en barre etc... et ils sont parfois appelés ARCEAU lorsqu'ils ont une forme courbe.

L'équipement proprement dit du fauconnier (ou de l'autoursier) comprend :

- une FAUCONNIERE : portée sur le côté droit, elle est ce qu'est la gibecière pour le chasseur à tir ;
- un LEURRE : ailes d'oiseau renforcées fixées au bout d'une cordelette de 3 ou 4 mètres. Il s'utilise pour inciter l'oiseau à revenir vers son maître qui l'appelle en le «leurrant», c'est-à-dire en faisant tourner rapidement le leurre au-dessus de sa tête puis en lachant le leurre pour que l'oiseau s'en saisisse.
- un GANT : en cuir épais, sur lequel l'oiseau se pose quand il revient au poing et sur lequel il mange pendant l'AFFAITAGE (le dressage) ;
- un ou plusieurs CHAPERONS : capuchons de cuir que l'on met sur la tête du rapace lors d'un transport, d'un déplacement. On distingue les chaperons de chasse (de travail) des chaperons d'apparat plus richement décorés ;
- des SONNETTES : ce sont les petits grelots que l'oiseau porte à ses «mains» (pattes) ;
- des JETS : petites lanières de cuir (nettement visibles quand l'oiseau est en vol) qui servent à le retenir au poing ;
- une VERVELLE : écusson de cuivre avec la marque du propriétaire. La vervelle équivaut à la médaille fixée au collier du chien.

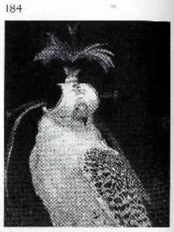

Oiseau et chaperon de G. Pirrotta.
Cliché de l'auteur.

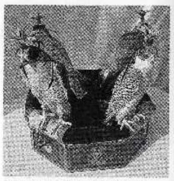

Caisse pour le transport des oiseaux.
Cliché de l'auteur.

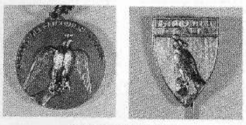

Circolo del Falconieri d'Italia.
Coll. Musée International de la Chasse - Gien.
Cliché du Musée.

LA CHASSE AU VOL HORS DE L'EUROPE

Fauconnier à cheval.
Terre cuite chinoise, dynastie Tang, début du 8e siècle
Cliché Royal Ontario Museum.

Chasse au vol en Extrême-Orient

J.-M. BUGNIOT

Faucons japonais. Dessin reproduit par Siebold. Magasin Illustré, 1886.

Tradition cynégétique commune à des pays aussi différents que la France, l'Arabie Saoudite, la Hongrie, l'Allemagne, les Etats-Unis et bien d'autres qu'il serait fastidieux d'énumérer ici, la chasse au vol a sans doute autrefois vu le jour en Asie Centrale chez des peuples nomades qui avaient observé, capturé puis dressé de façon empirique des aigles, des faucons et d'autres rapaces qui sillonnaient le ciel des immensités désertiques traversées pour soudain fondre des nues et attraper une proie qu'ils dévoraient juste au bord des campements de fortune d'hommes réduits à une diète des plus succintes. Peu d'écrits retracent l'expansion de cet art mais tous ceux qui nous sont parvenus, depuis le grec Ctésias jusqu'aux chroniques chinoises, admettent cette origine dont les Kirghizes, les Kazaks portent encore à l'heure actuelle témoignage. Cette technique de chasse fut répandue vers l'ouest par les invasions des peuples de la steppe puis le reflux des conquérants arabes arrivés jusqu'aux frontières chinoises. Parallèlement, elle suivit une route orientale que nous aimerions retracer brièvement à travers l'histoire de la Corée, de la Chine et du Japon.

Ancienneté de la tradition chinoise.

Dès le premier millénaire avant J.-C., les Scythes avaient assimilé nombre de coutumes nomades et, les imitant, les Chinois apprirent au Fergana la domestication du cheval très tôt associé à la chasse au vol, qui eut ainsi une grande diffusion. Ainsi, d'après les Annales de la période des Six Dynasties, le roi Wen du pays de Chu (actuel Hunan) aurait possédé au 7e siècle av. J.-C. de nombreux chiens de chasse et de célèbres faucons[1].

Au 3e siècle av. J.-C., sous la dynastie Qin, un ministre de l'empereur Shihuangdi tombé en disgrâce fut condamné à mort et sur le chemin de son exécution, Li Si, tel était son nom, regrettait amèrement le temps où il allait chien d'oysel en laisse et autour gris au poing[2].

Sous la dynastie Han (206 av. J.-C. à 220 de notre ère), la chasse au vol connaît dans tout le nord de l'Empire une grande faveur attestée aussi bien par les textes que par des scènes gravées dans la pierre. Cet engouement s'explique par l'ouverture de la Route de la Soie qui augmenta les communications avec l'Asie Centrale et favorisa des contacts plus étroits avec les nomades.

Introduction en Corée et au Japon.

Lors de leur expansion territoriale vers la Mandchourie et la Corée les Han transmirent la passion de la chasse au vol aux souverains de Koguryo (Corée du Nord) qui la diffusèrent chez leurs voisins du Paekche et de Silla dès les premières décennies de notre ère.

---

[1] - Schafer (E. H.) 1959, Falconry in Tang times. T'oung Pao, vol. 46, p. 294
[2] - idem, p. 295

La conquête d'une partie de la Corée par les Japonais au début du 3e siècle permit des échanges culturels intenses et l'introduction de la chasse au vol dans l'archipel nippon, fait relaté dans le NIHON SHOKI, chronique historique officielle achevée en 720 qui raconte comment : «... A l'automne de la 43e année du règne de l'empereur Nintoku (355 ap. J.-C.), Yosami Miyake Abiko captura un étrange oiseau et le présenta à l'Empereur». Un prince coréen, Sake no Kimi, reconnut là un autour et informa le monarque japonais des choses de la chasse au vol. L'oiseau lui ayant été confié, «il lui attacha aux pattes des lanières de cuir souple et lui fixa sur la queue un petit grelot.» L'ayant dressé pour la chasse, «il l'offrit à l'Empereur qui, le jour même, alla sur la lande de Mozu et se mit à chasser.» L'oiseau attrapa nombre de faisans et l'Empereur enthousiasmé décida l'établissement d'un Bureau des Faucons[3].

Organisation de la fauconnerie en Extrême-Orient.

Entre le 4e et le 8e siècle la chasse au vol connaît une vogue sans cesse grandissante aussi bien dans l'aristocratie que chez le menu peuple. Les oiseaux de chasse deviennent des cadeaux de prix que s'échangent les dignitaires des tribus nomades turco-mogoles qui contrôlent le nord de la Chine sous la dynastie QI, des auxiliaires précieux pour les fonctionnaires des empereurs Sui choisis en 608 dans un concours rassemblant dix mille aspirants fauconniers à Luoyang[4]. Un commerce florissant s'établit, voyant les aigles et les autours de Tai dans le Shanxi, les faucons de Ling Chu sur le Fleuve Jaune (actuel Ninxia oriental), les éperviers de Chin-Chu sur le fleuve Fen (Shenxi sud) répertoriés dans leurs aires de nidification favorites[5].

Les japonais apprécient les faucons de la presqu'île de Tango et les autours de la région de Kai (actuel Yamanashi). Mais les oiseaux les plus prisés sont le faucon gerfaut de Manchourie et l'autour de Sibérie, deux espèces dont le plumage immaculé séduit le regard.

La charge de fauconnier devient un rang officiel comme en témoigne le code de lois promulgué au Japon à l'ère Taiho (701) qui, dans un de ses articles, place les fauconniers sous le contrôle du Département Militaire[6].

Interdits bouddhiques et restriction à l'aristocratie

L'engouement pour la chasse au vol suscita pourtant les critiques de ceux qui voyaient des souverains négligeant les affaires de l'Etat pour s'occuper de leur équipage de vol ou de ceux qui, suivant l'influence grandissante du bouddhisme, admettaient la théorie de la métempsychose et refusaient qu'on répande le sang d'êtres vivants. En Chine, l'empereur Gaozong inaugure en 651 son règne en libérant les oiseaux qu'avait rassemblés sont prédécesseur Taizong et suspend le tribut d'oiseaux que devaient livrer chaque année la Manchourie et la Corée[7]. Au Japon, sous la pression du clergé bouddhiste, les impératrices Gensho et Shotoku interdisent la chasse au vol de 722 à 764[8].

Mais, malgré ces éclipses, les Cours chinoises, coréennes et japonaises continuent à se passionner pour cet art, incitant même des poètes à le célébrer comme le fait Du Fu[9] quand il chante l'autour noir ou le faucon gerfaut que les missions coréennes amenaient à l'empereur Xuan Zong (712-756), avec des gants, des sonnettes revêtues d'or et de pierres précieuses. A la même époque, c'est le japonais Otomo no Yakamochi qui raconte dans deux de ses plus longs poèmes les déboires et plaisirs que lui procurent ses oiseaux[10].

Cependant, la pratique de la fauconnerie engendre les plaintes des paysans qui voient leurs champs piétinés par des chasseurs tout à leur déduit. Aussi, en 796 et 805, l'empereur Kammu en limite la pratique aux nobles de la Cour japonaise et son successeur Seiwa (859-876) se voit dans l'obligation d'interdire de chasser avec des oiseaux à moins de 2 lieues des temples car il arrivait même que les prises soient conclues au pied des statues du Bouddha ![11]

Oiseau sur perche. Japon, 17e siècle. Coll. Musée National des Arts Asiatiques - Guimet, Paris.
Cliché R.M.N.

---

[3] - Citation un peu partout reproduite. Voir la traduction en anglais : *Nihongi* par W.G. Aston chez Tuttle.
[4] - Schafer (E.H.) op. cité p. 297
[5] - idem, p. 298
[6] - Hôyô : *bible de la fauconnerie en Extrême Orient* publiée en 1931 en japonais. KUNAISHO
[7] - Schafer (E.H.) p. 303
[8] - Hôyô, op. cité p. 3
[9] - SCHAFER (E.H.), p. 298
[10] - Un poème traduit dans *Anthologie de la poésie japonaise classique*. par G. Renondeau. Gallimard
[11] - Hôyô p. 3-4

Traités et écoles de fauconnerie.

La chasse au vol devenue affaire de gens cultivés, les traités commencent à circuler et c'est ainsi qu'un ouvrage chinois de l'époque Han, le «YING CHING», («Traité de l'autour») inspire les sept nobles japonais qui rédigent à la demande de l'empereur Saga le «SHINSHU YOKYO» («Nouveau Traité de l'autour») qui reçoit en 818 le sceau impérial[12].

Les écoles de fauconnerie sont souvent créées par des chinois qui s'expatrient pour diffuser leur savoir, tel ce Hoyo Kanemitsu qui débarque au japon vraisemblablement vers le 9e siècle, amenant avec lui des oiseaux et des traités. Entré quelque temps au service de l'Empereur, il a le mal du pays mais pour le retenir, on lui donne en mariage une fille choisie parmi mille des plus belles. Cette union donne naissance à une fille, Akemi Hikari qui montre dès son plus jeune âge des dispositions pour la volerie. Elle épousera Minamoto no Kurabito Masayori, amenant dans sa dot 18 traités secrets, 36 enseignements oraux, des costumes et des accessoires ainsi que le relate la tradition de l'école Masayori[13].

L'école Tokiyori aurait été fondée par Minamoto no Tokiyori, un fauconnier célèbre sous le règne de l'empereur Reizei (967-969), qui perdit la vue au cours d'une chasse quand un faisan lui creva les yeux, mais continua à entretenir des oiseaux, développant la faculté de pouvoir reconnaître leur pays d'origine rien qu'en leur touchant les épaules. Tokiyori lui, aurait recueilli son savoir d'un coréen[14].

Ainsi, du 6e au 10e siècle, la pratique de la chasse au vol devient peu à peu un loisir d'aristocrate, se formalisant pour servir l'apparat de la Cour des Tang en Chine et de la Cour de Heian au Japon tandis que la Corée fournit les oiseaux et l'équipement de fauconnerie.

La chasse au vol des Mongols.

Vers la fin du 10e siècle, aussi bien en Chine qu'au Japon, le pouvoir échappe aux mains d'une aristocratie décadente qui se voit supplantée par une classe politique se réclamant de valeurs plus guerrières.

Au Japon le gouvernement militaire s'établit définitivement avec le shogunat des Minamoto dont l'initiateur Yoritomo (1147-1199), fervent bouddhiste, se devait d'interdire la fauconnerie. L'interdit restera sévère avec ses successeurs Yoriie et Sanetomo avec toutefois une exemption pour le temple shinto de SUWA (dans l'actuelle préfecture de Nagano) dédié au culte du faucon. Le temple pourra organiser chaque année des chasses rituelles dont les prises sont consacrées aux dieux de la montagne. Aussi, les aristocrates, les guerriers des clans voisins offrent-t-ils leurs services au temple afin de participer aux chasses et d'assouvir ainsi leur passion[15]. En 1207, un nommé Sakurai Goro, originaire de la région de Suwa, ose contourner le bannissement des faucons et autours à la Cour du Shogun en présentant fièrement à Sanetomo les traditions de volerie de son clan et il illustre son propos en faisant prendre des moineaux par une pie-grièche et ce, à Kamakura même ![16]

Si au Japon la fauconnerie subit une éclipse, en Chine par contre elle est favorisée par l'arrivée au pouvoir des tribus nomades turco-mongoles qui installent l'empire Kitan au 10e siècle, puis par la dynastie mongole des Yuan qui occupe le trône impérial au début du 13e siècle. GENGIS KHAN, l'unificateur des tribus qui allaient envahir la Chine, appartenait à un clan dont l'esprit protecteur était un faucon car, d'après la légende, un de ses ancêtres aurait échappé à ses ennemis grâce à un rapace qui lui amenait de la nourriture dans son refuge[17].

Les successeurs de Gengis Khan respecteront cet héritage et des européens seront témoins de l'importance des oiseaux de chasse à la Cour mongole. Ainsi, le 4 janvier 1254, Guillaume de Rubrouck envoyé par Saint Louis pour solliciter l'alliance contre les Sarrazins, est admis en audience chez Mongka, le Grand Khan : «... il se fit apporter

Koryusai Isoda Jeune noble avec épervier. Japon, début 19e siècle. Coll. Musée National des Arts Asiatiques - Guimet.
Cliché R.M.N.

---

[12] - idem p. 6
[13] - idem p. 20
[14] - idem p. 21
[15] - idem p. 24
[16] - idem p. 26
[17] - *L'empire des steppes*. René Grousset. Payot

plusieurs sortes d'oiseaux de proie qu'il mit sur le poing, les considérant assez longtemps. Après, il nous commanda de parler»[18].

Plus prolixe que Kubrouck, MARCO POLO qui séjourna de 1271 à 1287 à la Cour de Kubilai, frère cadet et successeur des Mongka, nous raconte la passion des Mongols pour la chasse au vol : «Les hommes ne se soucient de rien fors de chasse ... de fauconnerie et d'autours, tout comme nos seigneurs, et y prennent grand plaisir. Ils ont les meilleurs faucons du monde.»

D'après Marco Polo, le «Grand Can» recevait des rapaces, en particulier des faucons gerfauts provenant du sud du lac Baikal, région occupée par des clans alliés. La Cour chassait au vol sur des territoires situés au nord de Pékin, avec pour gibier la grue, le faisan, le cygne, la perdrix, l'outarde.

En été, quand il faisait trop chaud à Pékin, le Khan partait vers son palais de Mongolie Intérieure : «Il y tient toutes sortes de bêtes sauvages non féroces, cerfs, chevreuils et biches, pour donner à manger aux faucons et gerfauts qu'il tient en mue en ce lieu ; et il y a plus de deux cents gerfauts sans les faucons. Il vient en personne voir les cages au moins une fois par semaine.»

En décembre, janvier et février, le Khan et sa Cour chassaient aux alentours de Pékin avec des aigles qui prenaient loups, renards, daims, chevreuils et lièvres. Au mois de mars, suivi de «dix mille fauconniers ... emmenant cinq cents gerfauts, faucons pèlerins et faucons sacres et aussi en grande quantité des autours pour oiseler sur les rivières.» Les fauconniers avaient chacun sifflet et chaperon pour pouvoir récupérer les faucons en n'importe quel lieu de la chasse et les rapaces avaient «attachée à la patte une petite tablette d'argent sur laquelle était gravé le nom de celui à qui il appartient»[19].

Outre les faucons du lac Baikal, les Mongols recevaient aussi en tribut des oiseaux de Corée, pays qu'ils envahissent dès 1232. Cette occupation entraîne la prise en otage de princes coréens forcés d'adopter les coutumes des Mongols à la Cour desquels ils vivent. Le roi CH'UNGYOL participe à des chasses et, de retour dans son pays, crée en 1274 des équipages de vol dirigés par 23 officiers, le plus souvent des Mongols[20].

Les Yuan envoyaient en Corée des troupes chargées de capturer les faucons gerfauts et la population était tenue de les assister dans leurs recherches, générant un tribut annuel dont les principaux articles étaient l'or, l'argent, le ginseng et les faucons[21].

Si les liens entre la Corée et la Chine se distendent à la fin de l'empire des Yuan, avec le Japon commencent des échanges commerciaux qui fournissent en oiseaux les fauconniers japonais.

En effet, le shogunat des Ashikaga reconnaît officiellement les différentes écoles de fauconnerie qui avaient continué sous le manteau à l'époque Kamakura avec le patronage occulte de grandes familles comme les Saionji ou les Jimyo-in. Dès lors, des hommes politiques importants peuvent afficher ouvertement leur passion. Nijo Yoshimoto, régent de la Dynastie du Nord, écrit vers 1387 le «Saga Monogatari» dans lequel il décrit les cortèges de chasse avec quatre autoursiers à gauche et quatre espervetteurs à droite (ces derniers portant les éperviers sur le poing droit) précédant le palanquin impérial. Nijo Yoshimoto compile également plus de mille poèmes chinois et japonais sur le thème de la chasse au vol[22].

Ashikaga Takauji (1305-1358), Ashikaga Yoshimochi (1386-1428) seront aussi des fauconniers avertis mais c'est surtout à partir de Ashikaga Yoshimasa (1435-1490) que le négoce de faucons avec la Corée prend toute son ampleur, voyant les monarques de la dynastie Yi coincés entre les exigences des Ming et les demandes japonaises, toutes réclamant un tribut de gerfauts.

Le 16ᵉ siècle voit les seigneurs féodaux japonais se déchirer entre eux mais au plus fort de cette «époque des pays en guerre», des guerriers tels Takeda Shingen (1521-1573), Uesugi Kenshin (1530-1578) restent dans l'histoire comme fauconniers illustres.

Oda Nobunaga qui mettra fin à cette période agitée entretint jusqu'à sa mort en 1582 une riche volerie et son héritier politique, Toyotomi Hideyoshi, aura lui aussi des autours, des spizaètes, des éperviers et même des pies-grièches.

Aiglier kirghize, Monts Tianchan, avant 1942. Coll. Musée de l'Homme, Paris.
Cliché E. Maillard.

Chasseur kirghize et son aigle chaperonné, Région du col du Bedel, avant 1942. Coll. Musée de l'Homme, Paris.
Cl. E. Maillard.

Aiglier kirghize, Monts Tianchan, avant 1942. Coll. Musée de l'Homme, Paris.
Cliché E. Maillard.

---

[18] - idem p.346
[19] - Marco Polo *Le devisement du Monde*. Editions Maspéro
[20] - Höyö p. 229 [21] - *La Grande histoire de la Corée* André Fabre. Favre éd. p. 188
[22] - Höyö p. 30

Fastes de la fauconnerie du 16ᵉ au 19ᵉ siècle.

Cette période voit l'Extrême-Orient s'installer dans une ère de prospérité, développant dans chaque pays une civilisation urbaine. Pourtant, la chasse au vol reste à cette époque encore le loisir favori des aristocrates et, dans un monde où les classes sociales se hiérarchisent de plus en plus, la fauconnerie elle aussi se formalise.

En Chine, la chasse au vol sous les Qing nous est connue par les récits des missionnaires jésuites qui, en hommes cultivés, se penchèrent sur la civilisation chinoise, apprenant langues et coutumes du pays. Quelques-uns furent dans les grâces de la Cour de Pékin, y occupant des places prépondérantes parmi ses savants. Un jésuite sicilien, Ludovicus Buglio arrivé à Pékin en 1637, écrivit en chinois sous le pseudonyme de Li Lei Zu le «Ying-lu» («Exposé sur les Autours») présenté en 1679 à l'empereur Kangxi pour l'informer des choses de la fauconnerie européenne[23]. Le père Matteo Ripa raconte les chasses fastueuses du même empereur en 1711, quand 12000 personnes sont rassemblées, des aigles lâchés sur des daims, des faucons sur des faisans. Matteo Ripa présenta à l'Empereur un de ses protégés, GIUSEPPE CASTIGLIONE, un peintre talentueux entré dans les ordres. Celui-ci fut appelé en 1723 à l'Académie Impériale de Peinture et, jusqu'à sa mort en 1766, y exécuta sous le nom de Lang Shi Ning les commandes de Kangxi et de ses successeurs Yongzheng et Qianlong, entre autres de magnifiques portraits de rapaces de la fauconnerie impériale[24].

Si en Europe le thème de la fauconnerie évoque systématiquement les noms de Frédéric II de Hohenstaufen ou de Louis XIII, au Japon le règne des Tokugawa est synonyme d'une époque où l'art de la volerie atteint son apogée.

Le premier shogun TOKUGAWA YEYASU a laissé le souvenir d'un fauconnier passionné. Il crée pour la première fois en 1608 la charge de Grand Fauconnier occupée par Mamiya Saemon Nobuhige et dont les descendants hériteront jusqu'en 1723, date à laquelle s'éteint la famille[25].

Mis à part Tokugawa Tsunayoshi (au pouvoir de 1680 à 1709) qui abolit la fauconnerie dès 1683 sous l'influence du clergé bouddhiste, tous les héritiers de Yeyasu entretiendront des équipages d'importance surtout sous le règne de Yoshimune (1716-1745) où deux Grands Fauconniers ont sous leurs ordres 10 maîtres fauconniers entretenant 35 autours, 13 éperviers, 6 faucons pèlerins selon un registre de 1720[26].

Comme partout ailleurs dans le monde, au 19e siècle, la fauconnerie en Extrême Orient soutient mal la concurrence du fusil de chasse. De plus, les bouleversements politiques qu'entraînent l'entrée en scène des puissances occidentales remettent en cause bien des privilèges.

La Chine, ayant cédé la première aux pressions occidentales, voit s'accélérer le processus de transformation de sa culture mais, en 1866, David Armand, missionnaire de la Congrégation des Lazaristes et correspondant du Museum, note dans sa relation de voyage : «Astur Palumbarius (autour des Palombes). Commun dans les montagnes et journellement employé par les Chinois pour chasser le lièvre... A Pékin, vous rencontrez à chaque pas des hommes (surtout des Mandchous qui sont passionnés pour les oiseaux) parcourant les rues en tenant sur le poing ... des faucons et parfois des aigles.»

La Corée de la fin du 19e siècle est sous la férule du Japon fermement implanté dans une place laissée libre par l'expansionisme occidental. Cela entraîne un bouleversement de la structure sociale, la suppression des privilèges aristocratiques et la disparition de bien des traditions.

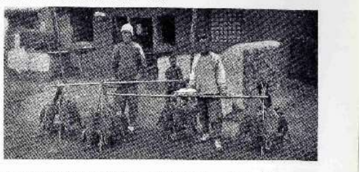

Marché aux oiseaux, Pékin, 1909.

Marché aux oiseaux, Pékin 1980.
Cliché de l'auteur.

---

[23] - Schafer p. 317
[24] - «Collected works of Giuseppe Castiglione». National Palace Museum. Taïwan. 1983
[25] - Höyö p. 109
[26] - idem p. 70

La fauconnerie était déjà en déclin depuis 1716 quand les équipages de vol avaient été supprimés mais des fauconniers sous contrat fournissaient encore le gibier servi lors des banquets, ou celui sacrifié aux mânes des ancêtres.

Mais à partir de 1895, l'approvisionnement se fait sur les marchés locaux[27].

Au Japon, les derniers shoguns voient le pays céder peu à peu à l'ouverture sous la pression des occidentaux et dès lors, les fastes de la Cour n'ont plus le même éclat. Mais un français en mission au Japon écrit en 1868 : «Nous avons trouvé dans leurs livres de gravures tout le traité de la fauconnerie avec planches. Si j'osais, je l'enverrais au Grand Veneur, Prince de la Moskawa. C'est absolument ce qu'on faisait en France au 17ᵉ et il est probable que l'art venait d'ici. Enfin, ce n'est pas à l'état de lettre morte car j'ai rencontré dans Yeddo (Tokyo), il y a huit jours des fauconniers portant le faucon sur la main gantée et c'étaient de fort beaux oiseaux qui avaient l'air des mieux dressés»[28].

En 1868, l'autorité impériale est restaurée et l'empereur Meiji décide de remettre en pratique toutes les formes cynégétiques traditionnelles, ordonnant en 1883 la création de canardières avec des fauconniers appointés.

La chasse au vol de nos jours en Extrême-Orient

Resté à l'écart des invasions étrangères subies par ses voisins, le Japon a gardé plus longtemps intactes ses traditions de chasse au vol. En 1930, huit fauconniers sont appointés par la Maison Impériale ; ils sont sous les ordres d'un Grand Fauconnier qui a rang d'officier. A l'époque, les oiseaux affaités sont limités à deux espèces, autours et faucons pèlerins provenant de Mandchourie.

Entre 1934 et 1940, un reporter du journal Asahi fixe sur la pellicule divers moments de la vie de l'équipage de volerie de l'empereur Hiro Hito[29]. L'occupation américaine amène bien des bouleversements mais dans des zones reculées du pays comme le nord du Japon, dans les régions de Yamagata ou d'Akita bloquées sous la neige six mois par an, des chasseurs professionnels appelés «MATAGI» traquent encore ours, renard, lièvre variable dont ils revendent les peaux. Certains, héritant d'une longue tradition sans doute transmise par des aristocrates exilés en ce lointain septentrion, se sont fait une spécialité de l'utilisation du spizaète. E.W. Jameson[30] rencontre en 1962 un des derniers «matagi-fauconniers», KUTSUZAWA ASAJI, mort en 1975.

Nous avons eu l'infini plaisir de chasser avec le dernier, Monsieur Takeda Uichiro, hélas décédé en 1992[31].

La tradition est maintenue à l'heure actuelle par une cinquantaine de passionnés dont la figure la plus marquante est sans aucun doute Monsieur Hanami Kaoru, dernier fauconnier de la Maison Impériale qui a pris sa retraite en 1976 après plus de 50 ans au service des oiseaux et qui anime maintenant la «Nippon Höyö Kyökai» (Association Japonaise de Fauconnerie) créée en 1982. Divers voyages en Chine nous ont permis de rencontrer sur les marchés aux oiseaux de Pékin des fauconniers avec des rapaces au poing mais ils ne sont pas regroupés en associations.

La Corée comprait en 1931 près de 2000 fauconniers répartis essentiellement dans le nord du pays mais le black-out actuel sur cette région n'a laissé filtrer aucune information sur le sujet.

Quelques réflexions sur la fauconnerie extrême-orientale

Elle ne se distingue nullement sur le fond, l'affaitage de l'oiseau, mais accuse quelques différences sur la forme. Ainsi, les fauconniers japonais, à la différence des occidentaux, n'utilisent jamais de balance pour contrôler le poids de leurs oiseaux. L'usage du radio-tracking est tout à fait inconnu. Enfin, l'équipement est spécifique, employant surtout le cuir de cerf, le bambou.

M. Hanami Kaoru, dernier fauconnier de la Maison Impériale - Président du Nippon Höyö Kyökai.
Cl. de l'auteur.

Takeda Uichirö «Matagi», de la région du Tohuku, avec un spizaète.
Cl. de l'auteur.

---

[27] - idem
[28] - Correspondance du Lieutenant Descharmes (17 janvier 1868) in «le Japon et la France» publié sous la direction de Francine Hérail. p. 76
[29] - Santai Horiuchi «Traditional hunting in Japan» Institute for Studies of Publishing Science. 1985
[30] - E.W. Jameson. «The Hawking of Japan». Seul ouvrage en langue occidentale. DAVIS. 1962
[31] - *Connaissance de la Chasse* n° 63. Juillet 1981

La fauconnerie arabe

P. PAILLAT

L'origine de l'art de la Fauconnerie chez les peuples des steppes et des déserts orientaux se perd dans la nuit des temps (Xenophon Athaniensis, le premier parle de la fauconnerie chez les Arabes, DE VENATORIA M.D.XVI., 1516). Il est très difficile d'affirmer où et quand elle naquit, aussi nous ne tenterons pas ici d'en faire l'historique. Une chose est cependant certaine, c'est que depuis son origine elle n'a jamais connu d'interruption, sa transmission ne s'étant faite que par l'enseignement des maîtres à leurs élèves par la pratique de tous les jours.

Les guerres et le progrès ont été les seuls facteurs de faiblissement ou de recrudescence ici et là. Cette continuité de la pratique de la fauconnerie chez les Arabes est prouvée par une multitude de détails qui n'ont pas changé depuis des siècles. L'attachement des Arabes à la religion et tout ce qui a trait à leurs traditions les caractérise, alors qu'en Occident les changements de régime, la technologie, les modes de vie, les lois tendent à rendre difficile voire impossible la pratique de cet art, les déserts d'Orient sont toujours restés synonymes de liberté.

Depuis cinquante ans environ le monde Arabe a subi de profondes transformations. L'idée du roi Abdul Aziz (Fondateur de l'Arabie actuelle) de sédentariser les tribus nomades pour éviter les rivalités incessantes et les guerres, aurait pu, avec l'arrivée des richesses, entamer quelque peu les traditions mais il n'en fut rien. Il y a peut-être plus de fauconniers aujourd'hui qu'hier. La vie est plus facile.

Le grand problème que rencontre aujourd'hui la fauconnerie Arabe est la raréfaction de l'outarde houbara. Cet oiseau de steppe, dont le poids varie entre un kilo et deux kilos, est traditionnellement le seul gibier digne pour le faucon, ensuite vient l'œdicneme criard et le lièvre.

La diminution alarmante des outardes est la conséquence d'une pression de chasse exagérée de la part des fauconniers et de la modification de son habitat.

La chasse a évolué dans le sens de la facilité et la rapidité. En effet, depuis vingt ans, les véhicules à quatre roues motrices ont permis de se déplacer rapidement et d'atteindre et de pénétrer les territoires les plus inaccessibles de grand désert et de poursuivre les outardes dans les moindres refuges. Ces véhicules facilitant le transport de nombreux faucons et fauconniers ont permis parfois de prendre jusqu'à cent outardes en un jour. Ce facteur a joué un rôle important sur l'avenir de l'outarde houbara et par voie de conséquence sur l'avenir de la fauconnerie.

La destruction de l'habitat des outardes a été accélérée par un surpâturage impossible à contrôler. En effet, aujourd'hui, chaque troupeau est accompagné d'un camion citerne. La sécheresse et la rareté des puits ne sont plus un facteur limitant. La création de vastes cultures de blé et d'orge grâce à l'irrigation, même coûteuse, a également diminué de façon sensible le territoire d'hivernage et de reproduction des outardes.

Pourtant les dirigeants d'Arabie ont vite pris conscience du problème qui risquait de compromettre à tout jamais l'avenir de la fauconnerie dans leur pays. En 1986 un Centre National de Recherche sur la Reproduction des outardes en captivité a été créé à Taif et de vastes territoires ont été mis en réserve.

La Fauconnerie Arabe moderne

Aujourd'hui comme hier, la fauconnerie est ponctuée par un calendrier très précis. Cela commence par le mois d'octobre. Ce mois est consacré à la capture des faucons sauvages. Ces faucons migrateurs viennent des steppes d'Iran, d'Iraq, Syrie, d'Afghanistan jusqu'au Kasakhstan et précèdent l'arrivée des outardes. Suivent quinze jours à trois semaines d'affaitage puis fin novembre jusqu'en février c'est la chasse proprement dite. Début mars les faucons étaient traditionnellement remis en liberté. Actuellement la majorité est hélas conservée ce qui représente aussi un danger pour leurs espèces.

La capture de faucons sauvages

En Arabie Saoudite, plusieurs places sont connues pour la capture des faucons et cette phase passionne presque autant les fauconniers que la chasse qui va suivre. La technique utilisée n'existe peut-être nulle part ailleurs. On commence par capturer des oiseaux locaux mineurs tels que des faucons laniers ou les faucons de barbarie. Ces oiseaux sont rapidement dressés car le fauconnier s'en occupe du lever du soleil jusque tard dans la nuit. Chaque fauconnier trappeur possède un tel oiseau qui l'accompagne durant tout le mois d'octobre. Les fauconniers sont groupés par quatre à cinq, dans des camps de tentes sur les dunes de la côte ou dans la hamad du nord de l'Arabie. Après la prière de l'aube, chacun équipe sa voiture, pigeons, cailles, tourterelles équipés d'un corset avec des noeuds coulants sur le dos, le lanier ou barbarie chaperonné à l'arrière, une grande épuisette souple et l'indispensable paire de jumelles aujourd'hui complète l'attirail. Un thé et un gawa rapidement pris en silence et le signal est donné, chacun part dans une direction. Les faucons migrateurs ne sont prenables que le matin du lever du jour jusqu'à dix heures et de cinq heures au coucher du soleil. Durant les heures chaudes ceux-ci sont trop haut dans le ciel pour daigner descendre sur une victime même facile car ils sont grisés par l'altitude et en oublient leur faim.

Lorsqu'un faucon est aperçu on lui jette un pigeon libre ou caille, suivant les cas. Si celui-ci a faim il va l'attaquer et prendre cette proie facile. Le fauconnier trappeur garde sa distance et observera de loin le faucon tuant sa prise et commençant à plumer, il décidera alors de la tactique, selon s'il pense que le faucon a déjà quelques doigts pris dans les lacets. Il va déchaperonner son lanier et lui montrer la scène. Celui-ci voyant un autre faucon mangeant, fera ce que font les oiseaux dans la nature il partira immédiatement dans sa direction pour le piller. Le faucon sauvage tentera de fuir ou de lacher sa proie mais rapidement rejoints les deux oiseaux tomberont au sol pris sur le même piège. Le fauconnier arrivera rapidement et les coiffera tous les deux avec son filet. Restera à démêler les deux oiseaux, rechaperonner le lanier et emmailloter le faucon sauvage avec beaucoup de précaution pour le ramener au camp.

Il arrive parfois que l'on capture des faucons la nuit à la lumière d'une lampe et d'un filet (épervier) mais cela reste plus rare.

Le faucon sauvage arrive donc au camp emmailloté dans une sorte de petite camisole qui lui empêche d'ouvrir les ailes, les pattes sont immobilisées, et il est chaperonné. Ainsi posé sur le dos et sans courir le risque de plumes froissées, on l'équipe de jets de coton ensuite on le libère de sa camisole et on l'installe sur un bloc toujours chaperonné. L'affaitage commence immédiatement. On lui posera tout d'abord la viande sur les mains (on appelle mains les pattes du faucon) et il essaiera de manger avec le chaperon et on lui crie son nom. Cette façon qu'ont les fauconniers d'appeler leurs oiseaux est spectaculaire. On peut voir ainsi dans un groupe d'une dizaine de faucons, un seul se jeter en avant à bout de longe à l'appel de son nom.

La chasse

A la fin de novembre, presque tous les faucons sont prêts pour la chasse. Dans les familles de fauconniers règne une grande agitation, les tentes et tout le matériel de vie

dans le désert est vérifié puis chargé sur des camions, pick-ups et land cryusers. Les faucons sont disposés sur les «Shabba» dans des véhicules de chasse. Le signal du départ est donné et chaque groupe prend la direction des territoires de chasse traditionnels. Dans le cas de prince important, les fauconniers partent en avance établir le premier camp de base et seront rejoints par leur maître lorsque les oiseaux voleront déjà pour de bon.

La température décroît de jour dans le désert et si par chance les pluies d'automne sont arrivées, les premières outardes ne seront pas loin. Si l'oiseau des steppes semble détester la pluie, il arrive juste après quand la végétation reverdit de nouveau. La nouvelle des premières traces d'outardes sur le sable provoque une véritable fièvre dans tous les camps.

La saison officielle commence le 1^{er} décembre mais il est très difficile de retenir les fauconniers surtout si les outardes sont déjà en nombre.

En principe, les camps de chasseurs comptent entre dix et vingt oiseaux de chasse. Seuls les camps de prince important peuvent avoir de cinquante à cent faucons. Le nombre de personnes est aussi fonction de l'importance du maître. En général, un fauconnier a la charge de un à trois faucons. Le personnel est avant tout masculin, la fauconnerie arabe est un sport convivial et donne l'occasion aux hommes de se retrouver et de vivre ensemble deux mois dans le désert et de renouer le passé de leurs origines avec le présent.

Nos amis ont pris la route du désert rouge, le grand Nafud, s'enfonçant dans la solitude. Traversant tour à tour de noirs plateaux volcaniques, de vastes plaines caillouteuses, des wadis sablonneux, ils établiront le camp à l'abri d'une dune.

Le camp se compose souvent d'une grande tente principale dont le sol est couvert de tapis et bordée de coussins et une partie centrale reste dégagée, c'est la place du feu où des cafetières sont maintenues au chaud en permanence. Les faucons sont disposés sur leurs blocs face à la grande tente. Plusieurs autres tentes servent de cuisine et de rangement pour le matériel.

Durant les premiers jours, les fauconniers partent dans toutes les directions très tôt le matin dans l'espoir de repérer les traces des outardes. Si ces quêtes ont été fructueuses, la chasse va pouvoir commencer, on emmenera au début un ou deux vieux oiseaux d'expérience qui captureront les premières outardes que l'on va s'efforcer de garder vivantes pour les faire connaître aux nouveaux faucons.

Lorsque l'on trouve les traces des outardes, on les remonte doucement jusqu'à les faire envoler, un faucon est immédiatement déchaperonné de la voiture (celle-ci a remplacé le chameau) il part souvent spontanément en direction de sa proie. On peut alors assister à deux types de vol, l'un est le plus beau lorsque l'outarde prend le parti de monter très haut dans le ciel, s'ensuit une poursuite acharnée où le faucon tentera de la dominer en gagnant le dessus, ce qui est souvent difficile, mais si le faucon est très bon, il multipliera les descentes et finira par lier l'outarde en plein ciel et tomber en tourbillonnant avec elle. C'est là la plus belle des prises, mais elle est souvent rare. L'autre est quand l'outarde suivie de trop près refusera de prendre l'essor pensant que le combat au sol peut la sauver. Elle se pose alors et, gonflant son plumage, fera face au faucon l'attaquant à chaque passage. Celui-ci arrachera des paquets de plumes à chaque attaque et finira par la saisir par le cou. A ce moment, le fauconnier accourt et tranche la gorge de l'outarde en récitant la phrase rituelle qui rendra sa chair consommable pour tout musulman.

Lorsque la journée est finie, nos amis regagnent le camp car il faut paître les oiseaux et peut-être continuer l'affaitage de certains. Tous les faucons sont là face à leurs fauconniers, ils assisteront au repas, aux conversations et récits de la journée, aux joutes des poètes, ils sont souvent pris au poing et longuement caressés, le fauconnier lui passe souvent la main sur la tête et ensuite sur le devant du corps. Ce geste répété apprend au faucon à ne pas avoir peur de la main et aussi sera-t-il facile à chaperonner. Il est surprenant de voir à quel degré de familiarité peuvent arriver, après un mois d'affaitage, des

oiseaux capturés sauvages. A chaque fois qu'un faucon est nourri, on lui crie son nom, et lorsqu'il aura manqué sa proie, il reviendra souvent sur le poing de son maître, même de très loin, à l'appel de son nom. Le leurre sera utilisé dans les cas les plus difficiles.

Ainsi vont s'écouler un à deux mois de chasse et de vie dans le désert. S'il n'y a pas beaucoup d'outardes, on prendra des lièvres, mais seulement en dernier recours, car il est toujours décevant de voir un bon faucon prendre le change d'une outarde sur un lièvre.

A la fin de la saison de chasse, la tradition voulait que les oiseaux soient relâchés et puissent ainsi regagner leurs territoires de reproduction, mais depuis que les faucons ont acquis une valeur marchande déraisonnable, une grande partie est conservée d'une année sur l'autre. En Arabie, les faucons courent de nombreux risques durant la mue et la saison chaude.

Des campagnes d'informations devraient permettre un retour aux traditions de relâcher. C'est un point très important pour la survie des faucons et de la fauconnerie.

Récit d'une chasse au faucon en Perse

(Extrait d'une lettre de M. le commandant Emile Duhousset publiée dans le *Journal des Chasseurs* du 15 décembre 1860).

Faucon perché sur un arbuste. Ecole moghole, début 17e siècle. Coll. Musée National des Arts Asiatiques - Guimet, Paris.
Cliché R.M.N.

«... Le vali (sous-gouverneur) du Kurdistan m'ayant invité à une grande chasse au faucon dans la plaine de Véramine, je m'étais empressé d'accepter ... Nous partîmes de Téhéran le 12 avril 1860. Notre caravane mérite une description.

Deux hommes à cheval ouvraient la marche. **L'un d'eux portait, à l'arçon de sa selle, un petit tambour destiné à rassembler, en cas de besoin, les chasseurs et les chiens.** Derrière ces deux cavaliers s'avançait le vali, accompagné de ses hôtes : un médecin russe, un médecin anglais et moi. Venaient ensuite : cinq couchtchis ou fauconniers, tenant chacun un faucon sur le poing armé d'un gantelet de cuir. A leur selle pendaient le perchoir du faucon et le bouquet de plumes qu'ils agitent en l'air pour le faire revenir près d'eux. Les oiseaux avaient été dès la veille, selon l'usage, privés de nourriture et affublés d'un capuchon.»

«Cinq *tufenkdars*, conduisant chacun un couple de lévriers attachés à une longue laisse, et portant, outre un fusil, tout ce qui peut être nécessaire à un chasseur : poudre, balles, plomb, pierres, poudre à amorcer, etc.» ;

«Un *kaliandar*, avec des provisions d'eau et de feu pour les fumeurs, des cylindres en carton renfermant la pipe à eau et ses accessoires, des sacs bourrés de tabac, un réchaud suspendu à ses chaînettes, et dans lequel le mouvement du cheval entretient le feu, etc. ; le cheval du kaliandar doit trotter l'amble, pour permettre à celui qui le monte de nettoyer, charger, allumer et porter à son maître, sans jamais s'arrêter en route, la pipe si ingénieusement gênante dont ne se sépare jamais un Persan» ;

«Un *abdar* juché sur le tapis qui devait servir de siège, de table et de nappe ; d'énormes sacs en tapisserie bordés de cuir, et renfermant les divers ustensiles nécessaires à la préparation et au service d'un repas...» «Enfin une longue file de mulets chargés de provisions pour plusieurs jours, mais qui devaient être conduits directement au lieu où nous passerions la nuit, sans suivre la chasse.» «Le premier jour nous traversâmes Véramine pour entrer dans une plaine inculte et sablonneuse. Rien d'intéressant à signaler. Mais dès le lendemain matin, la chasse commença. Un houbara (espèce d'outarde) fut notre première victime. Après avoir ôté au faucon le capuchon qu'il tenait dont il l'avait affublé la veille du départ, un des fauconniers le remit à son maître, qui le maintint sur sa main gantée, à l'aide d'une corde de cuir attachée à l'une des pattes de l'oiseau. Le faucon affamé, - il n'avait rien mangé depuis deux jours, - aperçoit sa proie avant que le chasseur puisse s'en douter : son regard devient fixe, son cou s'agite. Dès qu'on voit le gibier, on lui rend la liberté : il part comme une flèche d'abord dans une direction horizontale, puis s'élève non moins rapidement pour se laisser retomber sur sa victime qu'il manque rarement. S'il ne la tue pas d'un coup de sa serre, il l'étourdit, la roule à terre, et, quelle que soit la résistance qu'elle lui oppose, ne la lâche jamais. Avant même qu'elle ait expiré, il la plume et la dévore en battant des ailes avec une telle voracité que, si l'on ne se hâte pas d'accourir, on perd non seulement le gibier, mais le chasseur, qui une fois repu, refuse de chasser, et qui, en outre use ses ailes en frappant le sol. Il est quelque fois assez difficile de reprendre le faucon. Le fauconnier a d'abord la précaution de lui offrir un morceau de viande et de protéger ses ailes en plaçant un de ses genoux sous chacune d'elles ; puis il le tire à lui sur son poing à l'aide d'un cordon de cuir. Du reste, chaque faucon reconnaît son fauconnier ; il s'y attache même généralement. Un fauconnier a les plus grands soins de l'oiseau qui lui est confié ; il en est fier. Aussi le pare-t-il avec amour, il lui pend au cou des amulettes d'argent ou de nacre ; il lui attache des grelots aux pattes ; pendant le chemin il lui adresse des compliments flatteurs ; enfin, la chasse finie, il lui humecte le bec, lisse le bout de ses ailes et de sa queue en le félicitant de ses succès.»

«Après les outardes nous chassâmes des lièvres, mais j'ai hâte de vous raconter notre chasse de la gazelle. Les gazelles sont signalées par des indigènes, dont l'ouïe et la vue sont merveilleuses ; on s'en approche avec les plus grandes précautions pour reconnaître leur nombre et la direction qu'elles suivent en paissant. Toutefois elles ne tardent pas à se douter du danger qui les menace ; elles regardent l'espace avec leurs grands yeux limpides puis s'élancent dans le désert. Leur rapidité est telle que souvent il devient inutile de les poursuivre, car elles ont une trop grande avance. Ont-elles été surprises à une distance qui rend la chasse possible, on lâche aussitôt faucons et lévriers. Rien de plus émouvant que le spectacle qu'offre alors cette chasse à courre. En effet, elle dure longtemps car les gazelles se montrent toujours dignes de leur réputation et parfois on est obligé, quand les lévriers qui ne cessent pas de courir, se maintiennent toujours à la même distance, de lâcher d'autres lévriers tenus soigneusement en réserve dans des paniers... Enfin le faucon atteint le troupeau, choisit sa victime sur laquelle il s'abat, et qu'il ne lâchera plus. La gazelle, cruellement blessée par les serres qui ont meurtri son cou délicat, épouvantée par les battements des ailes incessants qui troublent sa vue, cherche en vain à se débarrasser de son impitoyable adversaire. Ses forces diminuent à mesure que son effroi augmente ; sa course se ralentit. Les chiens, qui la voient faiblir, deviennent plus ardents. Déjà ils la mordent par instants ; elle tombe alors, vaincue plutôt par l'émotion et la douleur, - le faucon lui a souvent dévoré les yeux, - que par la fatigue. Les chasseurs accourent et l'achèvent en écartant ses vainqueurs... ».

Ce même auteur, alors en mission sur les limites du Kurdistan, raconte (La chasse illustrée - 1867) une autre partie de chasse au vol à laquelle l'aura convié un khan, vassal du schah de Perse, et apporte quelques renseignements précieux quant à l'armement du faucon.

« ... Sur un signe du khan, un fauconnier vint lui apporter sur le poing l'oiseau chasseur destiné au vol qui allait suivre. A la manière dont le faucon était armé et assuré, je jugeais qu'il devait être de bon travail. Un joli chaperon aux couleurs vives couvrait sa tête, les œillères fortement en saillie étaient cerclées de perles fines ; chaque centre enchâssait une turquoise. Une tresse en soie et or suspendait à son cou la petite amulette en nacre et ivoire, ayant la forme d'une fleur de lis renversée. Une jarretière de cuir vert, sur laquelle s'agitait un grelot d'argent serrait le tarse au-dessus des jets bouclés qui constituaient les entraves... ».

LA CHASSE AU VOL EN FRANCE DEPUIS LE 19^{e} SIECLE

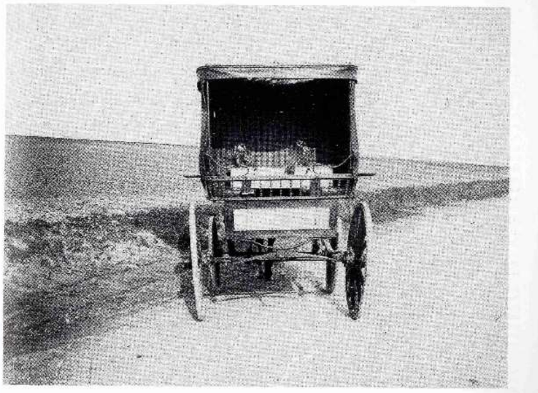

Arrivée des oiseaux de M. Radas
A Corbeaulieu (Compiègne), avril 1908.
Coll. Musée International de la Chasse, Gien.

Pierre-Amédée Pichot ardent défenseur de la chasse au vol en France

C. PARPOIL

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons tout particulièrement à la personnalité de Pierre-Amédée Pichot dont personne n'ignore le rôle déterminant à l'égard de la sauvegarde de la chasse au vol en France, durant la seconde moitié du 19^{e} siècle et le premier tiers du 20^{e} siècle. Mais qui était Pierre-Amédée Pichot?

L'accès providentiel à ses archives personnelles que conservent, d'une part la Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, et d'autre part la Médiathèque d'Arles, nous permit de travailler, pour la première fois, de manière exhaustive et simultanée, sur ces deux fonds qui n'ont fait l'objet, jusqu'à ce jour, d'aucune étude ou publication. Aussi sommes-nous en mesure de rédiger cette biographie que complètent généreusement les prêts qu'accordèrent exceptionnellement la Bibliothèque Centrale du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris ainsi que la Médiathèque d'Arles.

Les origines de Pierre-Amédée Pichot

Nous savons que son grand-père, originaire d'Arles, était «marchand»[1]. A ce titre il vendit en 1777 le mobilier et la bibliothèque du Sieur A. Guillaume Autheman dont il était le tuteur. D'origine modeste, car simple boutiquier du Plan de la Cour[2], J.B. Pichot inscrit néanmoins au Collège de Juilly son fils Amédée (3-11-1795 / 12-02-1877) qui obtiendra ensuite son doctorat en médecine à la Faculté de Montpellier. Il se fixera ensuite à Paris en 1819.

Amédée Pichot renoncera assez vite à l'exercice de la médecine et s'orientera vers la littérature, et plus précisément vers les auteurs anglais, et les langues[3] : il traduira notamment Byron, Moore et Shakespeare. Sa mère lui donnera la possibilité d'effectuer des voyages d'études en Angleterre et en Ecosse, durant les années 1822 et 1824. Il y fut l'invité de W. Scott et revient ensuite en France. Il entre à la *Revue Britannique*[4], créée en 1825, et en sera le directeur à compter de novembre 1839. A. Pichot aura également été à la tête du *Mercure*[5] et de l'ancienne *Revue de Paris*, créée en 1830. Il fut de plus, en 1830, rédacteur des Chambres au *Courrier Français* lancé en 1820. Il aura par ailleurs, sans relâche, publié des ouvrages historiques et littéraires[6] jusqu'en 1864. Le 3 septembre 1827, il épouse Joséphine Le Go qui décèdera en août 1838, et se remarie le 30 Mai 1839 avec Anna Hurault de Sorbée[7] dont il aura deux fils : Pierre-Amédée (1841-1921) et Paul[8]. Après sa mort, la Ville d'Arles lui rendra hommage (1887) et dédiera à cet arlésien «bienfaiteur» une fontaine dite «Fontaine Amédée Pichot»[9].

Sa correspondance avec son parrain

P.-A. Pichot écrivait régulièrement (voir note 3), à l'occasion des fêtes de fin d'année, à son parrain Honoré Clair (né en 1796) : ami (ou cousin ?) de son père, érudit arlésien, écrivain, archéologue et avocat. Cette personnalité publia plusieurs ouvrages littéraires et connaissait tant Lamartine que Chateaubriand. Avec pudeur, P.-A. Pichot évoquera, entre 12 ans et 41 ans, ses activités et ses centres d'intérêts les plus divers. Il ne fera que très rarement allusion à la vie familiale et à sa vie privée. Nous supposons que cet homme élégant, cultivé, mondain et fortuné que la Revue Britannique (il en assure la direction à la suite de son père), ses multiples publications ainsi que le Jardin d'Acclimatation accaparèrent une bonne partie de sa vie, demeura célibataire : il n'y aurait eu probablement, pour une famille, que bien peu de place auprès de cet homme qui, comme son père, travaillait énormément et se déplaçait beaucoup.

---

[1] - Médiathèque d'Arles, Ms 754. Cette notification nous paraît suffisamment importante pour la signaler car, bien que l'on ne dispose pas de renseignements complémentaires concernant le commerce de J.B. Pichot, elle situe d'emblée cette famille dans l'univers livresque dans lequel ne cesseront d'évoluer son fils et son petit-fils, avant que le nom de Pichot ne s'éteigne à la mort de ce dernier, en 1921.

[2] - Extrait du Dictionnaire Biographique des origines à 1800 in *Encyclopédie Départementale des Bouches-du-Rhône*, 1931, p. 393 (Médiathèque d'Arles, cote B 2032).

[3] - Au moment de rédiger la nécrologie de son père, P.-A. Pichot - qui avait alors déjà perdu sa mère - s'adresse fort embarrassé à son parrain, Honoré Clair : exerça-t-il la médecine, mais où et en quelles circonstances ? Comment sa vocation pour les « choses anglaises » se déclara-t-elle ? Pourquoi se fixa-t-il à Paris ? (Médiathèque d'Arles, Ms 1273 : contient les lettres que P.-A. Pichot adressa, entre 1853 et 1882, à son parrain).

[4] - La *Revue Britannique* est alors dirigée par Saulnier Fils et correspondait à la description qu'en fait M.N Bouillet dans son *Dictionnaire Universel des Sciences, des Lettres et des Arts*, Paris, 1877, p. 1505 : «journal périodique qui paraît à des intervalles plus ou moins éloignés, et qui a pour objet de passer en revue les questions à l'ordre du jour dans les lettres, les sciences, les arts et la politique ...».

[5] - *Le Mercure* au 19^{e} siècle, réapparaît en 1814 puis en 1823 avant de cesser définitivement en 1825.

Le 24-12-1853 : «J'apprends un charmant morceau de Beethoven pour surprendre mon père (...). J'ai eu l'idée de l'étudier et je pourrai le lui jouer et lui faire plaisir (...)».

Le 29-12-1854 : «J'ai repris la musique qui depuis un an n'allait pas très bien (...). Nous avons été inquiétés pour vous lorsque vous souffriez tant de l'influence du choléra».

Le 30-12-1856) : «J'avance un peu dans mes études classiques. Je m'occupe du dessin[10] avec beaucoup de plaisir. Je viens de jouer un charmant rondo de Mozart. Le jeudi, je suis les cours de la Sorbonne avec mon professeur. Ceux qui me plaisent le plus sont la poésie chrétienne de M. Saint-Marc Girardin, la chimie de M. Balard et le cours sur la vie politique et littéraire»[11]. A compter de septembre 1857, P.-A. Pichot utilise le papier à en-tête de la *Revue Britannique* : il n'a pourtant que 16 ans, mais doit à cette époque déjà travailler avec son père auquel il succédera. A l'image de son père, il entamera une série de voyages[12] pour parfaire sa culture générale et sa curiosité qui lui seront bien utiles pour diriger ensuite la *Revue Britannique*.

Dans une lettre du 12-05-1860, P.-A. Pichot témoigne de son intérêt pour les arts en général ainsi que pour le patrimoine familial que son père lui légua en 1877 et qu'il lèguera à son tour en 1921[13] : «Je vais pouvoir suivre tranquillement la vente des collections[14] de mon oncle dont je vous ai envoyé un premier catalogue. Je ne pense pas que vous puissiez y trouver grand chose à votre convenance et il faut s'attendre à payer de très gros prix. On offre déjà pour telle série de douze dessins de Moreau plus de 30 000 F ! Mon oncle les avait payés 450 F ! Après cette vente, à la fin du mois, dans les premiers jours de juin, j'aurai à Bellevue[15] bien des arbres à remplacer (...)».

Le 31-12-1865, P.-A. Pichot publie un album à la suite de la seconde exposition canine : il sera le premier en France à organiser ce type d'exposition et aura reconquis le vieux chien de Saint-Hubert que l'Angleterre possédait depuis longtemps[16]. Les chiens de vénerie le passionneront : il leurs consacrera plusieurs articles et rassemblera une documentation importante les concernant.

Le 4-05-1867 : «Je m'empresse de vous faire part d'une bonne nouvelle : nous venons d'acquérir la propriété de la *Revue Britannique* dans des conditions excellentes : aucun compétiteur ne s'étant présenté elle nous a été adjugée sur une seule enchère de 500 F. La mise à prix étant de 60 000 F comme vous savez sans doute et nous ne pouvions pas nous attendre à un si bon résultat. Il y a aujourd'hui si peu de publications périodiques qui fassent même leur frais que nous pensions que la possession de la Revue nous serait chaudement disputée».

Le 30-12-1867 : «Il faut que je vous dise comment je viens de terminer l'année. J'ai fait au commencement du mois de décembre une excursion fort pittoresque en Hollande avec un jeune espagnol de mes amis et nous avons été passer une semaine dans un petit village du Brabant Septentrional fondé au XVe siècle par des fauconniers et où j'ai été rechercher les traces de cet art autrefois tant en honneur et presque oublié aujourd'hui. A notre arrivée à La Haye où je ne comptais rester que 24 h, nous avons été mandés au palais de la Reine qui avait entendu parler de notre excursion et qui s'était autrefois occupée elle-même de fauconnerie lorsque le roi avait un équipage de vol (et) voulait voir les deux étrangers venus dans ses Etats avec un but d'études si peu ordinaires. Nous avons été, Alfonso et moi admirablement accueillis, si bien que, les fêtes partout non seulement chez la Reine et chez le Prince d'Orange mais encore dans plusieurs charmants salons de la capitale hollandaise, au lieu d'un jour, j'ai passé une semaine entière à La Haye.»[17]

---

6 - Nous retiendrons son *Histoire de Charles-Edouard Stuart* et sa *Chronique de Charles-Quint* (citées dans *Le Dictionnaire Bibliographique des origines à 1806*, op. cit.).

7 - Sa famille aurait été au service de l'Impératrice Joséphine. Anna faisait énormément de piano : F. Chopin (1810-1849) lui adressa sa *Grande Valse Brillante* et la lui dédicaça : «Hommage de la part de l'auteur à Mademoiselle Anna Hurault» (Médiathèque Arles, cote Rb 224, suite 5). Amédée et Anna auraient-ils connu F. Liszt (1811-1886) ? le 20-07-1872, la comtesse Marie d'Agoult (Marie Flavigny, 1805-1876) écrivait à Amédée Pichot (Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris, lettre n° 242), à moins que cette lettre, rédigée par celle qui publiait sous le nom de Daniel Stern, ne concernât que la littérature.

8 - Paul décéda prématurément. Dès sa mort, P.-A. Pichot écrira à son parrain Honoré Clair : «Mon bien aimé petit frère n'est plus ici pour joindre sa petite lettre à la mienne mais il est au ciel près de Dieu, et Dieu l'avait créé si gentil, si bon, si affectueux (...). Je pense à lui, je le vois entouré de beaux anges, au milieu des oiseaux et des fleurs qu'il aimait bien». (Médiathèque d'Arles, Ms. 1273, lettre du 29-12-1854).

9 - P.-A. Pichot inclura d'ailleurs dans son legs la somme de 20 000 francs pour assurer l'entretien de cette fontaine, ou bien celui de la bibliothèque municipale.

10 - Cet intérêt pour le dessin se confirmera par la suite : il offrira au Grand Cirque Molieros, dirigé par Ernest Molier auquel il était lié, quelques uns de ses dessins (Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris, lettre n° 224). Il illustrera par ailleurs son article «La girafe et la mode» que *Le Chenil* fera paraître le 24 juillet (Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris, Tiroir 37, pochette 9).

11 - Dès l'âge de 15 ans, P.-A. Pichot prouve un grand intérêt pour ces deux domaines. Plus tard, il luttera contre la presse qui atteindra l'impérialisme.

12 - Il se rendra en Angleterre et en Ecosse en 1857 (Londres, Manchester, Edimbourgh), et suit alors les traces de son père qui dut lui transmettre son goût pour les «choses» anglaises. Ne serait-ce pas à l'occasion de ce voyage qu'il découvrit les travaux du fauconnier Peter Ballantyne ?

13 - Décédé à Paris, sans descendance à notre connaissance, le 11 février 1921, P.-A. Pichot aura rédigé un testament olographe le 5 juin 1916. En ce qui concerne les biens qui nous préoccupent dans le cadre de cette étude, nous savons qu'il fit deux legs qui auront été respectivement enregistrés les 13 et 17 mars 1921 : le premier étant en faveur de la Ville d'Arles, le second en faveur de la Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. La famille Pichot demeura toujours très attachée à Arles, berceau familial, et veilla régulièrement à enrichir sa bibliothèque : aussi n'est-il pas surprenant que Pierre Amédée lui réservât, outre une somme de 20 000 francs (voir note 10), «ses biblio-

Le 4-09-1868 : «Je vais aller visiter l'Amérique pendant un séjour d'un mois ou deux. On m'a offert une mission des plus intéressantes, il ne s'agit de rien moins que de porter (...) la lumière dans le nouveau monde et de faire connaître aux américains un nouveau système d'éclairage électromagnétique (...)»[18]. Il envisagera à son retour de publier des souvenirs. Le 14-09-1869, il fait part de l'invitation à l'inauguration du Canal de Suez[19] le 17 novembre 1869 que lui adressa le vice-roi d'Egypte. Il en profitera alors pour visiter «les antiquités» d'Egypte qui l'auront vivement intéressé et dont il parle dans sa lettre du 26-11-1869.

Le 31-12-1872 : «La revue m'occupe de jour en jour davantage et suis heureux de voir que son succès lent, mais sûr, répond à nos efforts».

Il perdra successivement en 1879 sa grand-mère maternelle[20] et sa mère : «Je ne puis me faire à cette idée que je puis perdre ma bonne (...) excellente mère et cependant je vois le triste état dans lequel elle se trouve (lettre du 13-10-1879)».

Comme son père le fit autrefois à maintes reprises à l'égard de la bibliothèque d'Arles, P.-A. Pichot adressait fréquemment à son parrain les publications récemment parues et susceptibles de l'intéresser. Il ne manquera pas d'ailleurs d'être très critique à l'encontre de ses contemporains : «l'esprit humain s'agite beaucoup pour produire véritablement bien peu de choses et l'on déplore de voir gaspiller tant de bon papier inutilement (lettre du 13-10-1879)»[21]. Le directeur de la Revue Britannique sera énormément sollicité par les écrivains les plus divers, et n'hésitera pas à refuser de nombreux manuscrits dont il n'appréciera pas le contenu ou la forme.

Plaidoyer pour la chasse au vol en France

Toutes les correspondances précitées ne nous précisent pas de quelles manières P.-A. Pichot découvrit, non pas en théorie mais en pratique, la chasse au vol, ni l'époque à laquelle il commença à plaider précisément sa survie[22]. Par contre nous avons la certitude qu'il s'y intéressa d'assez bonne heure puisqu'un recueil[23], réalisé par ses soins, rassemble minutieusement toutes les coupures de presse relatant la situation de la fauconnerie en France, ainsi que ses activités en faveur de la fauconnerie, avant son voyage à Valkenswaard en 1867 et ensuite.

«P. Pichot, ce jeune et savant sportsman dont le savoir et l'énergique initiative ont déjà de nombreux droits à la reconnaissance des chasseurs et des veneurs en particulier [24]».

«Evocant la loi de 1844 qui interdit la pratique de la chasse au vol, le journal Sport (4-10-1865) précise : « (...) D'où il résulte, en vertue de cette restriction de la loi actuelle, ou de cette inadvertance, que toutes les tentatives qui ont été faites depuis les nombreuses années par plusieurs riches propriétaires pour rétablir des équipages de fauconnerie ont du malheureusement rester infructueuses». En effet le baron d'Offémont avait fait venir en 1838, sur ses terres près de Compiègne, un fauconnier du Brabant avec lequel il dressa des pèlerins de passage : il disposait alors d'un vol pour champs de 7 faucons et d'un vol pour corbeaux de 2 faucons. Le baron d'Offémont partira ensuite en Hollande (voir dans ce catalogue le texte de M. Tuijn, «La fauconnerie à Het Loo») et ses efforts seront rapportés à la Chambre. Il lui sera alors demandé que la faculté de chasser au faucon soit comprise dans la loi qui accorde la pratique de la vénerie et celle de la chasse à tir. L'amendement de M. Delespaul restera sans résultat et la loi de 1844 fut votée avec la fâcheuse restriction du § 9 qui n'autorise que la chasse à tir et à courre. A ce sujet, P.-A. Pichot protestera[25] contre un article de presse qui malmenait la pratique de la chasse au vol et s'accordera un droit de réponse sans équivoque : « (...) Ce n'est pas, d'ailleurs, parce qu'elle était destructive que la chasse au vol a été passée sous silence dans la loi de 1844. C'est parce qu'elle n'existait pas ou n'existait plus en France depuis fort longtemps supplantée par la vulgarisation des armes modernes. Il est vrai (...) qu'un député proposa, en 1844, de la comprendre nominativement parmi les modes de chasse énumérés par la loi, mais nul ne pouvait alors défendre ni l'attaquer en

---

thèques et celles de son père tant à Paris qu'à Sèvres plus toute sa collection de tableaux à l'huile, d'aquarelles, de dessins encadrés et de miniatures tant à Paris qu'à Sèvres». Aujourd'hui la collection d'art pictural et d'art graphique se trouve au Musée Réattu. Elle ne concerne pas moins de 69 oeuvres, mineures certes, mais non sans intérêt dans le cadre de notre exposé. En ce qui concerne le M.N.H.N. de Paris, il est compréhensible que P.-A. Pichot ait souhaité lui donner l'autre partie de ses biens, en raison des responsabilités qu'il assuma à la Société Nationale d'Acclimatation ainsi qu'au Jardin d'Acclimatation, de ses rapports avec les autorités du monde de la zoologie, et enfin de son amitié avec E. Menie. Ce fonds comporte également des livres, des peintures, des dessins, et de nombreuses archives sans oublier la collection inestimable de photographies qui concernent pratiquement tous les équipages contemporains de fauconnerie, française et anglaise. Nous avons le privilège d'exposer deux albums de photographies.

14 - P.-A. Pichot se porta-t-il acquéreur et chercha-t-il à compléter sa collection ? Dès l'âge de 21 ans, P.-A. Pichot s'intéresse à l'acquisition d'oeuvres d'art : il se constituera sa propre collection et montera sa propre bibliothèque dont quelques éléments sont aujourd'hui recherchés voire extrêmement rares.

15 - Il s'agit de la propriété qu'Amédée Pichot fit construire à Sèvres et qu'à cette époque son fils semble entretenir.

La Cigale, Société Littéraire et Artistique, évoque en 1887 dans ses colonnes : «la maison si pittoresque que votre illustre père s'était faite construire à Sèvres-Bellevue» (Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris, lettre n° 267).

P.-A. Pichot habitait en 1876 une autre propriété à Sèvres : la villa Boson, entourée d'un parc et emplie de souvenirs familiaux. S'agissait-il d'un bien maternel ?

16 - Geruzez (P.). - La Fauconnerie, in la *Vie à la Campagne*, 96e livraison, 30 avril 1865. 17 - il s'agit de la première lettre dans laquelle P.-A. Pichot fait état de son intérêt pour la fauconnerie. Malheureusement il ne donnera aucune précision quant au nom de ce village (Valkenswaard ?), quant à l'identité des personnes qu'il aura rencontrées. Il ne tirera pas non plus de conclusion sur cette excursion menée dans «un but d'études». Nous remarquerons néanmoins que cette date est importante pour la renaissance de la fauconnerie en France puisque les tentatives menées par le baron d'Offémont, avec J. Bots en 1838, auront été éphémères. En 1865, les journalistes (voir notes 22 et suivantes) saluaient déjà les démarches de P.-A. Pichot qui n'a, alors que 24 ans ; c'est assurément au contact du comte Werle (maître d'Equipage de la Fauconnerie de Champagne, 1865-1868) que P.-A. Pichot s'initie à la fauconnerie, avec plusieurs amis, puisqu'en 1866 il accompagnait John Barr en forêt de Lyons. Rappelons que ce même J. Barr, auquel la France doit décidément beaucoup, introduira la pêche au cormoran que commencera à pratiquer également P.-A. Pichot dans les années 1860.

connaissance de cause, et la proposition de l'honorable législateur provoqua un mouvement d'hilarité. Aussi, quoique l'amendement de M. Delespaul eût été rejeté, lorsqu'il y a une cinquantaine d'années nous entreprîmes avec quelques amateurs, de faire revivre un sport aussi intéressant qu'utile, nous nous crûmes parfaitement autorisés, par le silence de la loi, à considérer la chasse au vol, comme un mode de chasse à courre, ce qu'elle est en réalité. Cette appréciation fut sans aucun doute partagée par les autorités judiciaires et administratives qui, pendant un demi-siècle n'ont jamais songer à nous inquiéter ni à considérer nos oiseaux comme des engins prohibés !»

«M. Pierre Pichot, fils de l'aimable et savant fondateur[26] de la *Revue Britannique*, est chez nous l'apôtre de la fauconnerie. Sportsman, écrivain très distingué, gentleman, en relation avec les hommes qui par leur goût et leur fortune, peuvent être d'un utile concours à l'accomplissement de ses vues»[27]. Dès 1865, P.-A. Pichot publiera *La Fauconnerie en Angleterre et en France* après s'être intéressé aux travaux de Peter Ballantyne ; c'est alors qu'il pourra écrire : « Comme naturaliste et chasseur, nous regrettions souvent de voir la fauconnerie oubliée en France, lorqu'un soir feuilletant un poudreux d'Arcussia (...), devisant avec notre excellent ami Le Couteulx de Canteleu des vicissitudes de ce bel art et lui racontant ce que nous savions de la fauconnerie anglaise, l'idée nous vint que l'on pourrait au moins tenter de le faire revivre chez nous». L'idée étant lancée, il ne restait plus qu'à la concrétiser : c'est ainsi qu'arrivera en France, John Barr, l'ex-fauconnier de Dhuleep Singh, grâce à une annonce parue dans la presse que P.-A. Pichot releva : «Un fauconnier, très expert dans son art et possédant une dizaine d'oiseaux dressés, demandait une place de sa spécialité chez un particulier ou dans un établissement public».[28]

John Barr chez M. de Grandmaison, au château des Souches, en Sologne

C'est le 15-04-1865 que Ch. Godde, auteur de l'article «La nouvelle fauconnerie», paru dans le Journal des Chasseurs, publie la nouvelle : « Voici une nouvelle toute fraîche qui ne peut manquer d'être accueillie avec le plus vif intérêt : la fauconnerie va voir renaître ses beaux jours en France (...). Depuis longtemps (...) nos sportsman les plus distingués et les mieux posés parmi lesquels S.A. le Prince Murat, S.E. le Prince de la Moskova, Messieurs Le Couteulx de Canteleu, Jadin[29] et Pierre Pichot cherchèrent les moyens de constituer une société de vénerie (...). Une circonstance imprévue est venue (apporter) le plus heureux dénouement : M. de Grandmaison, avec ses faucons acquis en Ecosse, arrive avec ses fauconniers et est mis en contact avec P. Pichot». Il faut bien sûr rectifier ce «scoop» et comprendre que c'est J. Barr qui arrive en France avec ses oiseaux, grâce à l'intervention de MM. Pichot et Le Couteulx de Canteleu qui sauront persuader M. De Grandmaison de l'intérêt d'accueillir dans sa propriété cet équipage. La «Chronique» de Chapus précisera le 19-04-1865, dans *Le Sport* : «Les 10 faucons, acquis en Angleterre, furent installés au Jardin d'Acclimatation[30] à Paris avant d'aller, avec J. Barr, aux Souches (près de Romorantin) en Sologne[31]. Le *Journal des chasseurs* ajoutera, le 15-05-1865 : « M. de Grandmaison vole aux les environs de Vernon, avec ses oiseaux prénommés «Barbe-Bleu», «Lina», «Princesse», «Impératrice», «Général», «Prince» et «Big Falcon», en compagnie de MM. Le Couteulx de Canteleu, Nadaillac, A. de Montebello, Pierre Pichot et le vicomte d'Orglandes». Cette expérience au château des Souches aura été éphémère, mais MM. Pichot et ses amis pourront de nouveau voler avec J. Barr qu'ils ne voulaient certainement pas voir repartir.

L'Equipage de Fauconnerie de Champagne (1866-1870)

«En dépit de la loi du 3-05-1844, il a été question de tenter de rétablir la fauconnerie et ses nobles déduis. Par ordre de l'Empereur, nous apprenons que Son Excellence, le maréchal Randon (...), vient de transmettre à Monsieur Werlé, gendre de M. de

---

18 - P.-A. Pichot avait des centres d'intérêts très divers que favorisèrent sans aucun doute la Revue Britannique dont chaque édition lui donnait la possibilité d'aborder les sujets les plus variés.

19 - P.-A. Pichot connaissait très bien Mme Charles de Lesseps : pour venir en aide aux familles malheureuses, Mme de Lesseps organise en 1882 une loterie. Le lot à gagner est une croix de diamants et le prix du billet est de 5 francs. P.-A. Pichot répondra, le 30 février, à son invitation (Bibliothèque Centrale M.N.H.N. de Paris, lettre n° 192) : «Si Dieu vous fit, Madame, une main si petite, c'est qu'il n'a point voulu, sans doute, humilier celui qui répondant à votre aimable invite, ne peut vous envoyer qu'un modeste denier ! Et ne pouvant songer en cet étroit espace, à mettre, comme on dit, mon coeur sur votre main, c'est Madame à vos pieds qu'il faut que je le place brûlant d'un charitable amour pour son prochain». En juillet de cette même année, P.-A. Pichot recevait Mme de Lesseps, et ses enfants, à Bellevue (Sèvres) : « La visite a été déplorable, ils se sont dirigés vers les grues et pendant que je leur disais de les laisser tranquilles l'un d'eux leur a jeté une pierre» (Bibliothèque Centrale M.N.H.N. de Paris, lettre n° 193).

20 - Le musée Réattu (Arles) conserve un portrait de Madame Hurault de Sorbée (esquisse 21 x 27 cm) : legs P.-A. Pichot.

21 - Dans une lettre du 11-03-1883, il déplorera «la décadence de la politesse française» (Bibliothèque Centrale M.N.H.N. de Paris, lettre n° 154).

22 - Néanmoins nous avons la certitude que P.-A. Pichot utilisa sa plume pour défendre l'exercie de la fauconnerie, et qu'il sollicita ses nombreuses relations dont les personnalités politiques. Il connaissait bien le Prince Napoléon.

23 - Médiathèque d'Arles, Ms. 1186. Il réalisa également un recueil identique consacré à la fauconnerie anglaise (1890-1917).

24 - Geruzez (P.). - La fauconnerie, in Vie à la campagne, 30-04-1865. P.-A. Pichot rédigea *Le livre d'or de la vénerie française, Historique et statistiques des équipages français à notre époque*. La préface fut confiée au comte Lecouteulx de Canteleu. Ce livre ne paraîtra jamais. La Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris conserve l'annonce de cette publication (Tiroir 37, pochette 3). Nous trouvons également dans ce fonds une documentation abondante concernant la vénerie anglaise (illustrations et publications diverses).

25 - Article paru dans *Le Chasseur Français* (n° 293, octobre 1909) signé P.-A. Pichot, Membre honoraire du Old Hawking Club.

26 - Cette erreur qui consiste à affirmer qu'Amédée Pichot fut le créateur de ce mensuel aura été très souvent reprise. Il n'en fut qu'un des fondateurs.

27 - *Chronique de Chapus*, in Sport, 29-11-1865.

28 - *La fauconnerie d'autrefois et la fauconnerie d'aujourd'hui*, Conférence de P.-A. Pichot à la Société Nationale d'Acclimatation le 21-03-1890.

29 - Louis Godefroy Jadin (1805-1882), peintre et graveur, auteur de *Maison de l'Empereur. La Vénerie,*

Montebello, l'autorisation d'organiser un vol au grand complet dans les plaines du camp de Châlons (...)»[32]. La Fauconnerie de Champagne dont Alfred Werlé était le maître d'équipage, et dont P.-A. Pichot était un des quatre membres fondateurs, comptait, le 31-03-1866, 21 oiseaux . Voici les noms de quelques-uns d'entre eux : *Faucon Princier* (niais de 2 ans venu d'Ecosse et ayant appartenu au prince Dhuleep Singh) ; *Prince* et *Blue-Beard* (Tiercelets de 2 ans, pour les pies) ; *Old Général* (hagard de 3 ans venu de Hollande, pour les perdrix, les grouses et les pluviers) ; *Gladiator* et *Diamant* (niais venus d'Ecosse) et Vengeance (hagard de Hollande, pour les corbeaux et les hérons). La tenue de l'Equipage de Champagne était la suivante : 1 redingote avec collet à la Saxe en drap vert ; galon de vénerie style Louis XIII au collet et aux parements ; gilet rouge, culotte verte, bas de laine rouge couvrant le genou ; jambières et bottes en cuir fauve ; chapeau Louis XIII relevé sur le côté droit par le bouton de l'équipage et 1 touffe de plumes de héron ; fauconnière de drap vert, gants de cuir fauve ; bouton représentant un faucon chaperonné sur le poing, argent sur champ d'or uni.

Le *Journal des Chasseurs* (30-06-1866) précise que P.-A. Pichot part avec J. Barr, le fauconnier en chef d'Alfred Werlé, pour dénicher des autours qui se reproduisent en forêt de Lyons. La *Vie à la Campagne* (25-01-1868) ajoute que «le fauconnier d'Alfred Werlé est actuellement en Hollande où MM. Pichot et Julio Alfonso de Adama, membres de l'Equipage de Champagne ont été chercher à Valkenswaard la remonte annuelle des pèlerins hagards». Nous apprendrons que «cette année le passage a été moins bon que de coutume, et Mollen, l'ancien fauconnier du roi de Hollande n'a pu capturer qu'une vingtaine d'oiseaux qui vont être répartis entre les équipages de MM. Werlé, Newcome et celui du Prince Dhuleep Singh»[33]. John Barr restera alors sur place jusqu'à la fin du mois pour achever l'affaitage. La guerre de 1870, à laquelle participera d'ailleurs P.-A. Pichot, entraînera la disparition de cet équipage. La chasse au vol sera ensuite de nouveau pratiquée, mais la loi ne l'acceptera toujours pas. Se développeront néanmoins jusqu'à la première guerre mondiale de beaux équipages tels que ceux de MM. Gervais, Barrachin, Belvalette, Noël, Martin et Arbel.

S'il est acquis que P.-A. Pichot défendit la pratique de la fauconnerie en France et qu'il contribua à sa renaissance, nous ignorons s'il volait véritablement, et de quelle manière. D'ailleurs aura-t-il eu le temps d'entretenir une fauconnerie, même réduite à un oiseau ? En effet, il n'a jamais publié quoique ce soit à ce sujet, et il précise dans sa conférence du 21-03-1890 (voir note 28) à propos de l'arrivée de J. Barr qu'il ne peut envisager l'accueillir dans sa propriété : «Malgré mes velléités de reconstitution cynégétique, je ne pouvais nourrir, même un instant, l'idée de faire de la fauconnerie dans la petite propriété aux environs de Paris, où, pendant la belle saison, je vais manger au frais le melon que j'apporte des Halles centrales, et où le plus gros gibier que j'aie sous mes tonnelles, c'est des hannetons». Sans nulle doute cette organisation peu ordinaire aurait quelque peu perturbé sa vie solitaire durant laquelle il n'eut pour seul contrainte que le souci de se préoccuper de sa propre personne. Il est curieux de constater que cette homme passa son existence parmi les animaux et qu'il ne posséda, par contre, aucun animal domestique, à moins que ses archives, qui auraient pu en faire état, n'aient pas été conservées.

En Aout 1877 (?), Raoul de Najac[34] écrit : «Mon oiseau est une crécerelle et non un épervier. J'ai reconnu ça à l'iris qui est noir. Je voudrais la mettre sur les rats et les souris. Mais j'ai peur de ne pas réussir. A toi de tout coeur» (Bibliothèque Centrale M.N.H.N. de Paris, lettre n° 25). Evidemment, P.-A. Pichot aura pu sourire de cette tentative d'application utilitaire de la fauconnerie que son ami, visiblement amateur, souhaite néanmoins réussir ! Le fonds Pichot, conservé à la Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, contient d'autres lettres d'un intérêt supérieur car elles ont été écrites, entre 1881 et 1882, par Paul Gervais, fauconnier confirmé, que connaissait bien P.A. Pichot.

1852-1870 (Paris, 1905), aura connu par ailleurs Auguste René Cornuau, baron d'Offémont, qui défendit quelques décennies auparavant l'exercice de la fauconnerie. Il réalisa dans la salle à manger du château d'Offémont une grande fresque, inspirée des tapisseries de Chantilly et dans laquelle la chasse au faucon tient une place significative (Comte Pillet-Will, in litt., déc. 1993). Cette fresque aura donc pu être réalisée avant 1868, date de décès du baron d'Offémont. P.-A. Pichot possédait un exemplaire de l'ouvrage précité : il fait aujourd'hui partie du Fonds Pichot - Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris (Tol. Rs. 188).

30 - Au Jardin d'Acclimatation, P.-A. Pichot s'intéressera notamment aux oiseaux : il rassemblera une documentation importante ayant trait à leur protection ainsi qu'à la plumasserie. Il est important de rappeler que le Jardin d'Acclimatation disposait de tout le matériel de fauconnerie nécessaire dont pouvait avoir besoin les amateurs désireux de pratiquer ce type de chasse ; cet établissement contribua très largement à faire connaître la chasse au vol et participa d'ailleurs à l'Exposition Universelle Internationale de 1889 (Paris). Malheureusement, il ne nous a pas été possible de savoir ce qu'est devenu ce matériel (cage, gibecière, chaperons, boîte de pât).

31 - L'équipage était organisé de la manière suivante : 2 faucons volaient les corbeaux, 1 le héron, 1 la bécasse, 1 le pluvier, 4 la pie et le pigeon ramier ; deux de ces faucons auront été tirés de leurs aires en Hollande, les autres ayant été élevés et affaités en Angleterre. M. de Grandmaison y ajouta 4 autres oiseaux : 1 gerfaut, 2 cormorans, et 1 autour pour les canards, les oies, les lièvres et les lapins (Chronique de Chapus in *Le Sport*, 19-04-1865).

32 - Informations publiées dans *Les Échos de la Champagne* rapportées, par le vicomte de Baugeville, le 6-02-1866.

33 - Le prince n'avait-il pas démonté son équipage avant de partir en Egypte, ce qui provoqua le départ de J. Barr ?

34 - Le comte Raoul de Najac était, sous la direction de P.-A. Pichot, le secrétaire de la *Revue Britannique* : il le fut assurément entre 1864 et 1887 d'après les correspondances que nous avons pu consulter.

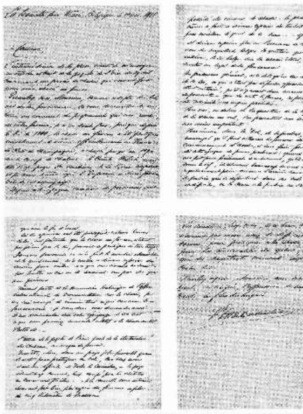

Lettre du vicomte Le Hardÿ de Beaulieu à M. Radas. 1er Novembre 1908. Coll. Musée International de la Chasse, Gien.

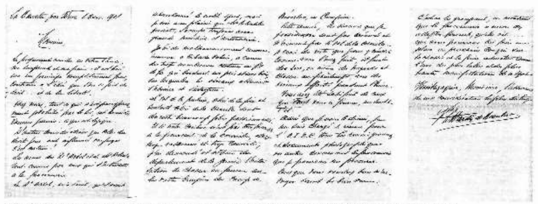

Lettre du vicomte Le Hardÿ de Beaulieu à M. Radas. 13 Novembre 1908. Coll. Musée International de la Chasse, Gien.

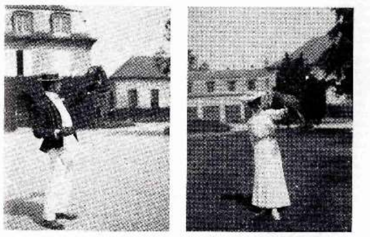

M. et Mme Radas, Compiègne, Avril 1906. Coll. Musée International de la Chasse, Gien.

Paul Gervais

P.-A. Pichot parlera de P. Gervais en ces termes[35] : «M. P. Gervais est assurément le plus expert des fauconniers que nous ayons aujourd'hui en France. Il a étudié son art dans les divers pays où on la pratique encore. M. Gervais a introduit chez lui le mode de piégeage des faucons de passage usité en Hollande, et sur les plateaux de la Brie aux environs de Meaux, il a fait chaque année à la hutte (...) des prises d'oiseaux superbes (...). M. Gervais a eu presque toutes les espèces d'oiseaux de vol (...)». P. Gervais possédait en effet un aigle doré, «Auguste», qui lui aura été rapporté du Turkestan : il lui faisait prendre les chats sauvages et les renards.

Paul Gervais en 1879 essaie la fauconnerie alors que John Barr, le maître fauconnier du comte Werlé, était retourné en Angleterre après avoir servi l'Equipage de Fauconnerie de Champagne. Alors, dominant les exigences des fauconniers étrangers et la difficulté de se les procurer, P. Gervais engage un homme et lui apprend le métier. Son fauconnier irlandais restera assez longtemps en France pour former Alfred Gilles (dont nous parlons plus bas) qui ira deux ans en Hollande auprès du vieux Mollen. L'expérience ayant été concluante, A. Gilles y retournera tous les ans[36]. La *Chronique de la Société d'Acclimatation* rapporte le 20-12-1880 : « A la fin octobre, Mollen, l'ancien fauconnier du Roi de Hollande, achève les huttes pour prendre les faucons de passage. Au 8 novembre il avait déjà capturé 9 sors, 4 tiercelets, 3 hagards, 1 autour et 3 émerillons. Cette année ces oiseaux serviront à la remonte des équipages anglais dont le Old Hawking Club de Leeds. Mais plusieurs oiseaux ont été retenus par un jeune amateur, Paul Gervais, qui organise, dit-on, un équipage de Fauconnerie dans les environs de Senlis. Depuis la disparition de l'Equipage de Champagne, dispersé au moment de la guerre, plusieurs sportsman conservent la tradition de la volerie MM. de La Rue[37] et Pichot».

De Constantinople, le 31-01-81 (lettre n° 88), Paul Gervais s'adresse à P.-A. Pichot : «Cher Monsieur, (...) Je serais allé vous voir et vous dire adieu (avant son départ en voyage pour l'Algérie[38]) et causer en même temps un peu Fauconnerie. Me voici dans un pays où il existe encore chez les quelques cheites et kaïds, j'espère une fois mon voyage de chasse commencé pouvoir juger un peu de la valeur de leurs oiseaux, même j'espère en rapporter, je trouve que je n'en ai pas assez. J'ai plusieurs lettres de recommandations pour des cheites(...)».

«Cher Monsieur, je serais très heureux si vous pouviez me faire avoir par M. Geoffroy-Saint-Hilaire[39] un traïak esquimau. Comme je vais chasser deux mois en Algérie et que je ne serai pas en France à ce moment, je serais très heureux si vous pouviez vous charger de cette communication du reste je vous avais dit mon désir, je crois un jour à votre bureau. J'ai eu la visite de M. Barrachin[40] qui est venu voir voler mes oiseaux. Malheureusement ils étaient en trop haute condition et il y avait sur la terre de la neige à laquelle ils n'étaient pas accoutumés. C'est ce qui fait qu'ils n'osaient pas s'approcher de terre même quand un pigeon y était. Du reste ils n'avaient meilleure faim et chassaient plutôt pour leur plaisir que par nécessité. J'ai offert 2 émerillons à M. Barrachin, comment les fait-il voler ? Si c'est au bout d'une filière je les plains, ils sont vraiment bien gentils, ces pauvres petits faucons. Je plains aussi son tiercelet, son autour et son épervier. Voici mon avis. J'aimerais même leur voir une corde au cou qu'une à la patte, au moins ils la garderaient moins longtemps. Il a un oiseau qui ne demande qu'à voler et il ne le laisse pas faire. Amen ! J'espère pourtant qu'il finira par vouloir suivre la méthode des fauconniers soit anglais, soit hollandais (...)».

Le 27 septembre 1881 (lettre n° 289) : « (...) par conséquent je vais vous envoyer la *Perle*, l'autour dont je vous ai parlé. (...) je ne pourrai pas avoir un petit poney bien sage bien donc pour A... ma petite femme qui est un peu fatiguée et qui serait heureuse à aller sur les terriers sans fatigue, et sans marcher ; au jardin (d'acclimatation) vous devez en avoir. (...) j'attends toujours mes pigeons. Pas un mot de jardin, je suis désolé car je me suis forcé d'en tirer pour mes oiseaux».

---

35 - Catalogue de l'Exposition Universelle Internationale de 1889, Paris, p. 85-86. Paul Gervais demeurait au château du Rosoy (Acy-en-Multien / Oise) et y entretenait une fauconnerie importante. N'appartenant plus à la famille depuis plusieurs années, il ne nous aura pas été possible de retrouver ses archives qui, d'une part auront été anéanties par l'inondation de 1988, et d'autre part auront déménagées par quelques personnes anonymes. La Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris conserve, heureusement de nos jours, 17 vues sur verre et plusieurs clichés de cette fauconnerie : ces derniers sont présentés dans cette exposition.

36 - La fauconnerie du XIXème siècle, in *Gazette des Chasseurs*, 15-12-1882.

37 - Son équipage avait pour devise : «Tout vient au poing de qui sait s'y prendre». S'il est acquis que P.-A. Pichot vola, il n'est pas certain qu'il ait alors créé son propre équipage impliquant, en principe, un bouton et sa devise, ainsi qu'une tenue. Nous n'avons retrouvé à ce sujet aucune information. Nous écartons dans ce contexte la notion de l'équipage qui est, néanmoins, bien réel dès lors que l'homme dispose d'un oiseau et d'un chien pour chasser. P.A. Pichot possédait un ex-libris «A.P. Resurgam» inspiré d'un dessin de Wolf qu'il fera graver chez Agry le 20-02-1886. Mais ces initiales «A.P.» sont troublantes : ce sont celles de son père. Nous aurons par contre remarqué que Pierre-Amédée aura signé plusieurs articles sous les initiales paternelles. La date de la gravure (1886) exclut toute commande de la part d'Amédée (décédé en 1877), et confirme bien la propriété de Pierre Amédée qui ne pouvait choisir meilleure devise pour témoigner, en son temps, du rétablissement de la fauconnerie française. Remarquons également que du verbe latin resurgere est tiré le terme de fauconnerie : «Ressource» qui signifie le mouvement de bas en haut qu'un oiseau exécute après une descente. La devise de P.-A. Pichot peut donc être envisagée au sens propre et au figuré. Notons que le Dr Arbel commanda également la gravure de son ex-libris chez Agry.

38 - P. Gervais aura séjourné en 1880 en Algérie ; il en aura rapporté un lanier prénommé El Outaïa. 39 - Il s'agit d'Albert Geoffroy-Saint-Hilaire, Directeur du Jardin d'Acclimatation, dont le père Isidore (1805-1861) fonda en France (1854) la Société Nationale Zoologique d'Acclimatation. Il s'agissait alors, comme pour la création du Jardin des Plantes (1626) qui accueille en 1793 des animaux (La Ménagerie du Roi), de rassembler les espèces animales étrangères dont l'acquisition pouvait être utile à la médecine ou à l'économie domestique. P.-A. Pichot faisait partie de cette Société et pouvait alors veiller à ce que les demandes d'animaux soient honorées (voir note 30) : par exemple, Camille Tollu, notaire à Paris, demandera le 11-03-1889 « à son ami P.-A. Pichot un loulou de Poméranie pour sa cousine» (Bibliothèque Centrale M.N.H.N. de Paris, lettre n° 294). Il en sera de même, par exemple, pour P. Gervais.

S.D. (lettre n° 290) : « (...) je ne l'ai prise (*Perle*) qu'après avoir reçu votre lettre dans laquelle vous me disiez de vous l'envoyer et je l'ai reprise assez drôlement. J'avais mes filets de tendues et en allant y voir j'apercevais de même le pigeon tout déplumé dans un coin du filet. La *Perle* était tranquillement en train de manger son pigeon (...). J'ai vendu 2 faucons. D'ici un mois, Gilles sera en Hollande».

Le 26 août 1882 (lettre n° 286) : «Je reçois régulièrement mon *Field*[41] et je vous remercie infiniment de la peine que vous vous êtes donné pour moi. L'annonce m'a fait recevoir quatre lettres d'anglais (...). J'ai le fameux *Robespierre*[42] cette année. Il prit 18 lapins sur 19 en plaine par exemple. C'est un oiseau de moult courage et voilà une performance que les anglais pourraient envier. Hier cinq sur sept. Il a comme grande qualité que sans viande et avec un simple coup de sifflet il revient de suite. J'ai une belle femelle *Vengeance* très courageuse. Voilà les blés coupés et la plaine découverte, je vais remettre mes faucons sur leurs ailes. Quand viendrez-vous assister à quelques vols ? Je serai très heureux d'avoir une bonne réponse (...)».

Octobre 1882 (lettre n° 286) : « Ce fameux *Robespierre* n'est pas revenu comme vous le savez le soir de la chasse. Gilles est resté jusqu'à la nuit au pied de l'arbre le lendemain il y était à l'aube. Cet animal là n'a pas voulu revenir au pigeon. A 10 h, je vais voir Gilles et je lui dis "appelez le donc au poing", au premier coup de sifflet il est revenu en traversant le bois ; il part sur un lapin et il le prend.»

Le 9 octobre 1882 (lettre n° 286) : «Nous sommes tous très heureux de vous recevoir ainsi que M. Geoffroy-Saint-Hilaire et votre ami le marquis della Bocca Giovine, mais j'espère que vous resterez plus longtemps que vous l'annoncez dans votre lettre. Je compte bien que vous mettiez une (...) chemise dans votre valise afin que le lendemain nous puissions prendre un lièvre avec *Vengeance* (...) Je viens de prendre une jeune femelle d'épervier. Depuis le mois d'août 21 buses, 6 autours, 1 épervier. J'ai écrit au Zoological Garden[43] pour le faucon du Groenland. Je ne crois pas qu'ils veuillent me le vendre (...)».

Octobre 1882 (lettre n° 290) : «Avez-vous reçu l'autour que je vous ai envoyé ? Je vous l'avais expédié chez M. d'Eichsthal en vous demandant de me renvoyer le panier car je n'en ai plus. Lui est-il arrivé quelque chose en chemin de fer ? Ce serait le cas de se plaindre pour faire voir que la fauconnerie n'est pas morte encore en France. Si vous connaissez des personnes voulant des autours, j'en prends tellement dans mes filets que je ne sais plus qu'en faire. Y aurait-il des jardins zoologiques qui en voudraient ? J'en ai des niais, hagards et un d'au moins 4 à 5 mues. J'ai reçu 62 pigeons[44] du jardin mais il y en avait deux de morts». En 1882, l'équipage de Paul Gervais se composait de 6 faucons qui volaient les corbeaux et les pies (*La Mascotte, Double-Blanc, Smeerlap, Comète, Le Comte Alfred, El Outaïa*) et de deux autours (*Robespierre* et *Vengeance*). Notons que *Smeerlap* (lit. : chiffon à graisser) est devenu un terme injurieux (goujat) ; *Le Comte Alfred* (Alfred de Noailles) était un des rares membres français du «L.H.C.», durant l'été de 1849 (P. Tuijn, in lit., 5-04-94).

P.-A. Pichot aura été un précieux intermédaire, non seulement à titre privé mais aussi grâce à ses fonctions de directeur de la *Revue Britannique* ; c'est ainsi qu'il reçoit, par exemple, cette lettre datée du 4-01-1881 de M. de Saint-Marc[45] : «J'ai appris que vous vous occupiez de Fauconnerie et à ce sujet, j'ai l'honneur de vous écrire aujourd'hui (...) je me suis livré à l'étude de la chasse au vol. Le seul ennui pour moi a été de me procurer très difficilement et à de bien rares intervalles, les oiseaux de proie que j'aimais à dresser. Je n'ai jamais eu que des émerillons et des crécerelles ; et, le malheur a voulu qu'ils mourussent au moment où ils commençaient à me procurer quelques plaisirs. Ces derniers jours, j'ai perdu un hobereau (...). Ayant le désir de m'exercer à la chasse au vol, et à faire en sorte que le goût de ce sport se répande autour de moi, je viens vous prier de me faire savoir : 1° - s'il vous serait possible de me procurer un ou deux oiseaux (autours ou autres), dressés ou non, et quel en serait le prix dans chacun des cas. Je sais bien que vous en faites point le commerce ; 2° - quels sont les pays où l'on tire actuellement les divers oiseaux de vol et quel en est le prix moyen ? ; 3° - quels sont les ouvrages modernes sur la fauconnerie ? ; 4° - quelle est l'adresse de Paul Gervais ?».

---

40 - Visiblement Paul Gervais n'appréciait guère Edmond Barrachin qui entretenait sa fauconnerie de Beauchamp à l'aide de son fauconnier M. Pilon. Lui aussi s'est intéressé au vol des aigles : il possédait deux aigles de Bonelli. Il exposera également à l'Exposition Universelle Internationale de Paris en 1889. La Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris conserve, 13 vues sur verre de cette fauconnerie, et quelques clichés qui font partie de cette exposition. Il semble que la famille d'E. Barrachin ne soit plus en possession de ses archives qui auraient été toutes aussi passionnantes à consulter que celles de P. Gervais.

41 - Mensuel britannique consacré au sport (fauconnerie et équitation).

42 - Tiercelet niais déniché dans la forêt de Lyons.

43 - Il est fort probable que P.-A. Pichot ait suggéré à P. Gervais de s'adresser à son ami J.E. Harting, écrivain cynégétique, naturaliste réputé, ancien secrétaire de la Société Linéenne et membre du Old Hawking Club.

44 - Paul Gervais aura donc attendu plus d'un an pour recevoir lesdits pigeons.

45 - Il s'agit de Camille de Saint-Marc qui passa à la postérité en raison de ses compétences de fauconnier et de cormorannier (voir texte de Th. Vincent, Ch. II). Il publia, en 1888, La chasse au vol avec les petites espèces. Il aurait été évidemment très instructif de connaître la réponse de P.A. Pichot. Cette lettre est conservée à la Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris (n° 287).

En dehors de ce fonds, nous avons eu la lecture de quatre lettres (Coll. Mme Cadaux-Martin) adressées, entre 1907 et 1916, par P.-A. Pichot à F. Martin (voir texte de Th. Vincent «En marge de la fauconnerie française : la cormoranerie»). Toutes confirment les efforts que P.-A. Pichot produira jusqu'à la fin de sa vie pour défendre, et développer, la chasse au vol en France, ainsi que son intérêt personnel pour la basse-volerie.

« Vous êtes bien aimable d'avoir pensé à me réserver une femelle d'autour de votre affaitage de cette année, mais je vous prierai de ne pas me l'envoyer dans ce moment car dans huit ou dix jours je dois aller en Angleterre où je resterai peut-être jusqu'à la fin du mois (...). Il me semble que vous ayez eu vos jeunes de bien bonne heure cette année car de mon côté je n'ai pas encore reçu les offres habituelles. Je ne sais si vous avez eu la photographie cy jointe de votre entrevue avec le Président de la République[46] (...). J'ai fait un très bon déplacement de fauconnerie en Angleterre pendant les premiers jours de mai avec les oiseaux du Old Hawking Club qui étaient excellents. Belvallette avait fait venir un fauconnier anglais (...) ».

Le 1er novembre 1909, P.-A. Pichot écrivait, de retour de Suisse : « ... J'avais laissé au Jardin d'Acclimatation un très bel autour femelle et un tiercelet d'autour et je ne demande pas mieux que de vous le prêter pour garnir votre perche de Toulouse si ces oiseaux sont encore vivants ce que j'espère (...). La mort de M. Barrachin est une grande perte pour la fauconnerie et m'a causé un vif chagrin car j'avais une très grande amitié pour lui. Je ne sais si son fils continuera d'entretenir ses oiseaux (...). La mauvaise saison a beaucoup entravé les vols de notre club de fauconnerie en Angleterre (...), notre collègue Jones n'a guère pu voler qu'une quinzaine de jours (...). Belvallette a eu deux autours à Berck cet automne. Le meilleur a été tué par un garde (...) ».

Le 25 juin 1913, au sujet d'un projet que des fauconniers amateurs souhaiteraient concrétiser, P.-A. Pichot écrira : « ... Ces projets me sont excessivement sympathiques car cela va sans dire mais la difficulté pour un club serait de trouver un terrain de vol clos où l'on pourrait faire voler et exercer les oiseaux en toute saison et cela près de Paris, sans éveiller les susceptibilités des autorités qui appliquent parfois la loi de la chasse dans toute sa rigueur considérant que la chasse au faucon n'étant pas spécifiée dans la loi de 44 se trouve défendue ! Belvallette a déjà attrapé quelques procès pour chasse avec engins prohibés (...) ». P.-A. Pichot se montrera, en conclusion, éminemment prudent à l'égard de la presse écrite à laquelle il fera transmettre des articles judicieusement rédigés : « ... afin que les reporters ne disent pas trop de bêtises comme ils le font habituellement lorsqu'ils parlent de fauconnerie. »

Enfin, le 17 mai 1916, P.-A. Pichot se prononcera quant à la difficulté de voler durant la première guerre mondiale : « ... Je serais bien incapable de vous aider à trouver une situation pour votre fils en Angleterre dans ce moment. Tous les amis, tous les membres du Club de Fauconnerie sont sur le front et tous les équipages sont réduits au minimum par mesure d'économie. Le Club de Fauconnerie a du lâcher presque tous ses oiseaux et son personnel ne compte plus que le fauconnier chef Oxer : j'(en) écrirai cependant à Lascelles, le seul des collègues présent dans ce moment en Angleterre mais sa réponse sera certainement qu'il ne veut prendre personne. Belvallette, qui avait conservé deux autours, a du les confier à l'homme de Barrachin, son petit fauconnier ayant été appelé sous les drapeaux. Je crois qu'il n'y a rien à faire dans ce moment qu'à attendre des temps meilleurs (...) ».

Chasse au vol à Berck, chez A. Belvallette, avril 1908. Coll. Musée International de la Chasse, Gien.

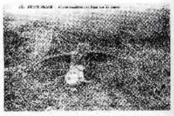
Autour d'A. Belvalette empiétant un lapin. Coll. Musée International de la Chasse, Gien.

L'écrivain et le collectionneur

P.-A. Pichot aura passé pratiquement toute sa vie à écrire, tant dans le cadre de ses relations professionnelles, inhérentes à ses fonctions de Directeur de la *Revue Britannique*, que dans celui de ses recherches au sujet de l'histoire de la chasse au vol à travers le monde. L'existence de ses seules notes (Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris) témoigne d'un esprit curieux, méthodique et cultivé : il aura notamment entrepris de dresser un inventaire de toute l'iconographie et de toute la bibliographie concernant ce type de chasse. Ces archives n'ont pu être dépouillées à ce jour : espérons qu'elles pourront l'être prochainement car il n'est pas impossible que l'intéressé ait pu découvrir, ou apprendre, l'existence de documents inconnus à l'heure actuelle. En effet, il est indiscutable que son réseau de correspondants français et étrangers, allié à celui de ses diverses relations personnelles et politiques, lui auront permis de mener ses investigations qu'il n'hésitait pas, d'ailleurs, à compléter en se rendant à la Bibliothèque Nationale : P.-A. Pichot aura donc bénéficié de contacts privilégiés. De plus, en liaison permanente avec tous ses confrères de la presse spécialisée, française et anglaise, il aura pu plaider aisément la cause de la chasse au vol en France et aura pu être ainsi le porte-parole idéal.

Louis Noël, 1902.
Coll. M. et Mme Isambert-Noël.
Armand Noël, 1904.
Coll. M. et Mme Isambert-Noël.
Jean-Louis Isambert, 1954.
Coll. M. et Mme Isambert-Noël.

De tous ces correspondants à l'étranger, nous retiendrons les trois suivants. Un certain Narschanosky lui écrit, de St Pétersbourg, le 31-10 1902 la lettre suivante (Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris (tiroir 36) : « ... Je vous envoie par le même courrier un paquet de photographies sur tout ce que j'ai pu localiser ici. J'ai recherché moi-même et j'ai donné commission à un ami de m'aider dans mes recherches et je ne crois pas qu'on puisse trouver grand chose à St Pétersbourg. Cela vous prouvera quelle petite ville est au fond notre capitale. (...) Ayant trouvé si peu concernant la chasse elle-même, j'ai ajouté 2 ou 3 séries de la vie des Kirghizes et de la nature qui les entoure. (...) Toutefois il y a du Kepkymz (Berkoute), du Cokour (Sokol), il y a même une belle fauconnerie qui a beaucoup d'allure». H. Fauré Lepage (arquebusier breveté, fournisseur de la cour impériale de Russie, de Sa Majesté Impériale le Schach de Perse) lui adressera un cliché provenant de la fauconnerie de Moscou. Le général de la Girennerie qui aura suivi les vols de Bach-Agha, Sidi Mohammed Ben Belkassem, offrira à P.A. Pichot, le 30-08-1903, 8 clichés. Enfin P.-A. Pichot obtiendra le rapport sur la mission en Tunisie, confiée à M. Ed. Lefevre, par M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes en 1914 : il y est question (pp. 11-14) du domaine de la Fauconnerie que dirige alors M. Chatrain. Au gré de ces divers envois, de qualité variable, P.A. Pichot se sera donc constitué une documentation non négligeable.

Il aura par ailleurs publié 2 ouvrages : *La Fauconnerie en Angleterre et en France à notre époque* (Paris, 1865) ; *Les Oiseaux de Sport* (Paris, 1875), réédité en 1903[47]. Sa conférence du 21-03-1890 sera intégrée au *Catalogue de l'Exposition Universelle Internationale de 1889 à Paris* (Paris, 1890). Notons enfin qu'il rédigera plusieurs articles dont *Un Club de Fauconnier en Angleterre* (Sports Modernes, décembre 1905), *La Fauconnerie orientale* (Le Chenil et l'Elevage, 1917), et *Vols de faucons sur pies et Corbeaux* (Vie à la Campagne, janvier 1921).

Louis (à gauche) et Armand Noël en tenue d'équipage, Imbermais vers 1906.
Coll. M. et Mme Isambert-Noël.

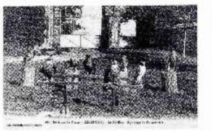
Les oiseaux de M. Noël à Imbermais, vers 1912. Coll. M. et Mme Isambert-Noël.

Nous nous attarderons, avant de conclure, sur le contenu de sa collection de peintures, de dessins, de gravures (Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris) et celui de sa bibliothèque (partagée entre la Médiathèque d'Arles et la Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris).

Sa collection, constituée par acquisitions successives, se compose de 80 oeuvres dont un tiers concerne des artistes, pour la plupart anonymes, du Japon et de la Chine du 19e siècle, et les deux tiers des artistes européens du 17e au 19e siècle, identifiés ou non. Cette collection est d'une qualité, certes, inégale, et ne présente finalement, dans sa globalité qu'un intérêt artistique mineur. Par contre, signalons, et ce sera probablement le plus important regard que nous porterons sur ce fonds, que P.-A. Pichot acquît 13 œuvres de l'ancienne collection Schlegel, et que ces oeuvres ont été réalisées par J. Sonderland (1805-1873), P.L. Dubourcq (1815-1873) et J. Wolf (1820-1899), soit par trois des artistes qui illustrèrent précisément le Traité de Fauconnerie de Schlegel et Verster van Wulverhorst, entre 1845 et 1853. L'exposition a le privilège de les présenter pour la première fois au public, auprès notamment d'un recueil de 28 dessins aquarellés concernant l'affaitage des oiseaux en Chine (ancienne collection constituée, en 1881, par Albert Bourrée, ancien ministre de France en Chine et ami de P.-A. Pichot) et auprès d'une des huiles qu'E. Mérite, professeur de dessin animalier au M.N.H.N. de Paris, aura réalisée et dédicacée à P.-A. Pichot.

La bibliothèque de P.-A. Pichot rassemble une cinquantaine de volumes de fauconnerie, ce qui est plus qu'honorable pour une bibliothèque d'amateur[48]. Si P.-A. Pichot acquît, en majorité les ouvrages de ses contemporains, dont Belvallette, Cerfon, Chenu, Foye, Fisher, Freeman, Harting, Magaud d'Aubusson, Salvin, Sourbets, etc, qui contribuèrent tous à relancer la fauconnerie en France, et posséda un exemplaire du *Traité de Fauconnerie* de Schlegel ainsi que les dix dessins originaux en portefeuille, il rechercha les grands classiques des siècles précédents tels que : *Tre Libre degli Uccelli da Rapina de M. Francesco Sforzino da Carcano* (1568)[49], le *De arte venandi de Frederic II* (1788-89), *Falconry ; or the Faulcon's Lure and Cure* de S. Latham (1615), *La Fauconnerie* de Jean de Franchières (1628), *La Fauconnerie de Charles d'Arcussia de Capre* (1627 et 1643), *Le Miroir de Fauconnerie* de Pierre Harmont (1634), *La Struccerio di Bernardino Gallegaris* (1646), *La Vénerie* de J. du Fouilloux (1650), *Il Falconiere di Jacopo Augusto Tuano* (1735), et *El libro de la aves de caça del Canciller Pero Lopez de Ayala* (1869). *La bibliographie générale des ouvrages sur la chasse, la vénerie et la fauconnerie* ... de Souhart (1886) fut, sans aucun doute pour lui, comme il le fut pour tous les autres bibliophiles contemporains, l'indispensable ouvrage de base.

Nous constaterons que cette bibliothèque ne comporte aucune édition rare, mais qu'elle représente, néanmoins de nos jours, un fonds de qualité car, s'il est encore possible de trouver la majeure partie des ouvrages du 19e siècle, il n'en est pas de même pour les éditions antérieures.

P. A. Pichot possédait, enfin, une collection d'objets que nous n'aurons malheureusement pas retrouvée. Le marquis de Cherville l'évoquait (*Le Temps*, 16-08-1889) dans le cadre de l'Exposition Universelle Internationale de Paris (1889), à laquelle P.-A. Pichot contribua très largement : « ...(grâce à) sa précieuse collection de portraits de fauconniers célèbres, d'ustensiles de fauconnerie arabe, japonaise, anglaise (...), nous souhaitons que les soins donnés à son oeuvre auront pour résultat de grossir le nombre des adeptes de ce sport». Hormis ces portraits précités (albums photographiques), nous présentons trois clichés pris lors de l'Exposition Universelle de 1900 dont la section Fauconnerie aura été également confiée à P.-A. Pichot : ces documents présentent le double intérêt de révéler la nature des oeuvres et des objets exposés, et d'être annotés par P.-A. Pichot lui-même (Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris, tiroir 27, pochette G).

L'étude de la fauconnerie en France, dans la seconde moitié du 19e siècle et dans le premiers tiers du 20e siècle, ne peut désormais s'envisager sans l'évocation de ces deux fonds Pichot que cet exposé aura révélés. Espérons que les recherches complémentaires à venir permettront, de résoudre les interrogations que nous avons posées, et servir ainsi encore plus précisément l'histoire de la chasse au vol en France.

MM. Noël et Bourguignon à Imbermais, en 1920. Coll. M. et Mme Isambert-Noël.

M. Bourguignon avec *Jacintho*, à Imbermais, 1955. Coll. M. et Mme Isambert-Noël.

Forme de faucon niais de M. Noël.
Coll. M. et Mme Isambert-Noël.

Faucon chaperonné sur le poing de M. Noël, avant 1914.
Coll. M. et Mme Isambert-Noël.

---

[46] - Un vol aura été offert, en 1903, au Président Loubet (1899-1906) avec « un lièvre de botte » qui vint se jeter dans les jambes du Président et refusa de les quitter. (Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris, tiroir 5).

[47] - Cet ouvrage sera publié en anglais par H. Sotheran & Co. Plusieurs documents relatifs à sa réédition (Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris, tiroir 36, carton 11) ont été conservés dont l'annonce de sa parution. Nous noterons ainsi que tous les fauconniers anglais en auront été informés (MM. Duncombe, Harting, Jones, Lascelles, Lord Lilford, Sefton et la Royal Zoological Society) ainsi que quelques fauconniers français (MM. Arbel, Barrachin et Belvalette). Pour la presse, P.-A. Pichot choisit : *Le Gaulois* et *Le Temps* (deux des principaux journaux politiques français) et *La Petite Gironde*, *l'Illustré Parisien*, *le Sport Universel Illustré*, les Maisons *Hachette* et *Larousse*. Enfin P.-A. Pichot aura écrit à toutes ses relations dont : La Princesse Mathilde et le Prince Louis Napoléon, Raoul de Najac et la comtesse de Najac, le comte Le Couteulx de Canteleu, A. Geoffroy Saint Hilaire, A. Bourrée, MM. Engelmayer et Narschanosky (en Russie), les artistes Bonnat et Mérite, et les arquebusiers Fauré Le Page et Gastine Renette.

[48] - Dont 17 en français, 15 en anglais, 6 en italien, 2 en espagnol, 4 en allemand, 1 en danois, 1 en polonais

[49] - Entre 1886 et 1888, P. A. Pichot aura correspondu avec Georges de Frezals (un de ses amis ? un de ses correspondants pour la Revue *Britannique* ?). Cet homme, visiblement bien introduit, lui précise, le 10-10-1886, que la traduction de l'oeuvre complète (anglais-espagnol), et unique en son genre, écrite par Robert Campwel révèle les plus notables travaux de chasse publiés en Espagne par le Dr Luis de Bustamente y Rios (Bibliothèque Centrale du M.N.H.N. de Paris, lettre n° 300). Une autre lettre du 29-10-1887 (idem, lettre n° 316) nous apprend : « ... Nous examinerons ensemble la question des falconidés. Je consulterai la Bibliothèque Los Praileros des Oro. Hier j'ai vu Souhart qui a ici pignon sur rue. Il prépare le 2e édition de la *Bibliographie*. (...) J'ai fait écrire par le président de la Société Archéologique de France à un de ses confrères de T... pour l'envoi de nouvelles d'une chasse au vol de Felippe II dont fait mention un certain Gonzalo Perez dans une lettre inédite à l'évêque d'Arras Granvelle. M. Zaron del Valle m'envoie ce matin deux documentations nouvelles. Elles proviennent de la collection Uhagon. Il me dit que ce Uhagon est aujourd'hui à Madrid celui qui possède la collection la plus complète, de livres et de documentation, relative à la chasse et à l'équitation. Voici la première fois que je vous vois à la guerre. Quant à moi, je suis prêt... » Une dernière lettre du 13-07-1888, précisera « (...) Dans une collection de livres appartenant à un ami de M. Felipe Navarro (Madrid), se trouve un traité de fauconnerie en italien, de 1568, très complet. Il s'agit de *Tre Libri degli Uccelli*, de F. Sforzino, in 16°, 249 pages, relié veau : à vendre 15 francs. » C'est ainsi que P. A. Pichot en devint le propriétaire.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE COMPIEGNE
Audience du 3 novembre 1908.
CHASSE AU FAUCON - MOYEN COMPLET DE CHASSE PROHIBE - ACCESSOIRE DE CHASSE - CHASSE A COURRE (*Gazette des tribunaux du 17 janvier 1909*).

La chasse au faucon est un moyen de chasse complet suffisant pour assurer la capture du gibier.

L'article 9 de la loi du 3 mai 1844 n'autorise que deux modes de chasse, la chasse à tir et la chasse à courre et une chasse spéciale pour le lapin.

La chasse au vol ne rentre pas dans la chasse à courre, le faucon n'étant pas un simple accessoire de chasse.

Les circonstances de la cause sont exposées dans le jugement ainsi conçu :

«Le Tribunal ;

«Attendu qu'il résulte, tant d'un procès-verbal régulièrement dressé le 15 avril 1908 par B... et Th..., gardes champêtres de la commune de M... que des dépositions de ces deux gardes à l'audience et des autres documents de la cause, que ledit jour, vers deux heures de l'après-midi au lieu dit le Plateau de Margny, territoire de cette commune, deux voitures accompagnées de cavaliers et de cyclistes, se sont arrêtées sur un chemin de plaine ; que l'une de ces voitures, une tapissière, dans laquelle se trouvaient F... et plusieurs autres jeunes gens, contenait quatre faucons ayant la tête couverte d'un chaperon ; que F... saisit l'un de ces oiseaux, l'emporta à travers champs et, après avoir parcouru une centaine de mètres, le lâcha sur des corbeaux dans une terre ensemencée appartenant à B... et affermée à L... ; qu'aussitôt R..., qui était à cheval, lança sa monture dans la direction du faucon en traversant, suivi d'un autre cavalier, plusieurs terres ensemencées appartenant à divers cultivateurs de Margny ; qu'ayant rejoint F..., le garde Th... constata qu'il tenait en mains un corbeau mort et un pigeon vivant attaché par la patte à l'aide d'une corde et servant de leurre ; que, R..., interpellé par les deux gardes, déclara que c'était lui qui dirigeait la chasse, et que F... n'était que son auxiliaire ; que, les gardes lui ayant demandé de justifier du consentement des propriétaires des terres sur lesquelles il se livrait avec F... à la chasse au faucon, il leur présenta une autorisation de détruire les oiseaux nuisibles qui remontait à plus d'une année et lui avait été donnée par T..., cultivateur à la ferme de Sept-Voies, lequel ne possède aucune terre sur le territoire de Margny-les-Compiègne ;

«Attendu qu'en raison des faits ainsi constatés à leur charge, le ministère public requiert contre les deux prévenus l'application de l'article 12, paragraphe 2, de la loi du 3 mai 1844, sur la police de la chasse, pour chasse par d'autres moyens que ceux qui sont autorisés par l'article 9, et celle de l'article 11, paragraphe 2, de la même loi pour chasse sur le terrain d'autrui sans le consentement du propriétaire avec cette circonstance que le délit a été commis sur des terres non dépouillées de leurs fruits ;

«Attendu que R... demande son renvoi des fins de la poursuite en prétendant, d'une part, que la chasse au faucon est autorisée par la loi du 3 mai 1844 et, d'autre part, qu'il n'est pas établi qu'il ait fait acte de chasse sur le terrain d'autrui sans le consentement du propriétaire ;

«Sur le premier chef de la prévention

«Attendu que la loi du 3 mai 1844, dans son article 9 complété par la loi du 22 janvier 1874, détermine les modes de chasse qui sont seuls autorisés ; que cet article ne permet que la chasse à tir, à courre, à cor et à cris ; qu'aux termes du paragraphe 2 du même article, tous les autres moyens de chasse, à l'exception des furets et des bourses destinées à prendre les lapins, sont formellement prohibés ; qu'ainsi se trouve interdite la chasse au vol ou à l'oiseau, conséquemment la chasse au faucon ;

«Attendu, il est vrai, que R... soutient que la chasse au vol n'est autre chose qu'une chasse à courre où l'oiseau de proie joue le rôle du chien, puisqu'il poursuit et force l'animal qui fuit ; qu'elle rentre dès lors dans le cadre des modes de chasse autorisés par la loi ;

«Mais attendu que le mot «courre» ancien infinitif du verbe courir, a, dans la langue française, un sens bien déterminé ; qu'en matière de chasse, il n'a trait qu'à la vénerie et ne sert qu'à désigner la chasse dans laquelle le gibier est poursuivi par des chiens courants ; qu'on ne saurait donc, sans le détourner de son sens, l'appliquer à une chasse dans laquelle l'animal employé à la poursuite du gibier est un oiseau ;

«Qu'il importe peu que certains procédés auxiliaires de la chasse à courre soient utilisés d'une façon plus ou moins efficace dans la chasse au vol ; et, notamment, que, pour rappeler l'oiseau de vol, on se serve de la voix, d'une corne ou d'un sifflet ; qu'on ait recours à un chien pour indiquer et faire lever la bête de chasse ; que le vol de l'oiseau soit suivi par des cavaliers et par des chiens ; qu'il s'agit là de moyens accessoires, dont l'emploi n'est pas indispensable pour procurer la prise de l'animal poursuivi par l'oiseau ; qu'en leur absence, la chasse au vol conserve son caractère essentiel ; qu'en effet, le seul usage d'un oiseau de proie constitue un moyen de chasse complet, car il suffit par lui-même à assurer la capture de la bête, puisque celle-ci, une fois liée par l'oiseau, se trouve dans l'impossibilité d'échapper à la mainmise de l'homme ;

«Attendu que, si les auteurs de la loi sur la police de la chasse avaient entendu assimiler, sous la dénomination de chasse à courre, deux modes de chasse aussi dissemblables dans leurs moyens propres d'action que la chasse au chien et la chasse à l'oiseau, ils n'auraient pas manqué de le dire expressément ; qu'il résulte, au contraire, des travaux préparatoires, notamment du rapport présenté à la Chambre des Pairs par M. Franck-Carré, le 16 mai 1843, que, sauf l'exception relative au lapin, ils n'ont voulu autoriser comme modes de chasse réguliers que la chasse au fusil et la chasse au chien (Dalloz, Jur. Gén., t. VIII, p. 94 nos 49 et 50) ; qu'en outre, lors de la discussion à la Chambre des députés, M. Lenoble, rapporteur, a répondu affirmativement à une question de M. Delespaul, demandant «s'il était dans la pensée des auteurs de la loi d'interdire la faculté de chasser soit au faucon, soit à l'autour, soit à l'épervier, soit enfin à l'un des oiseaux de proie dont on se servait dans les temps anciens «pour la chasse au vol» (Op. cit., v° Chasse, n° 183) ;

Abel Boyer, 1952. Coll. Coll. Musée International de la Chasse, Gien.

«Attendu, dans ces conditions, qu'il n'est pas vrai de dire, comme l'a fait plaider R..., que le texte de l'article 9 présente quelque ambiguïté, et que des doutes peuvent s'élever sur sa portée ; qu'au surplus, il est impossible d'arguer du silence de la loi dans une matière où, par exception à la règle générale, ce n'est pas tout ce qui n'est pas défendu qui est permis, mais, au contraire, tout ce qui n'est pas expressément autorisé qui se trouve «formellement prohibé» ;

«Attendu, enfin, que le Tribunal, régulièrement saisi par l'action du ministère public, ne saurait s'arrêter à cette circonstance, invoquée par R..., et d'ailleurs non vérifiée, que, depuis la mise en application de la loi de 1844, aucune poursuite n'aurait été exercée pour chasse au vol, l'absence de poursuites ne pouvant avoir pour effet de rendre licite ce qui ne l'est pas ;

«Attendu qu'il n'y a pas lieu non plus, pour le Tribunal, en présence des faits de la cause et des termes de la citation, de rechercher, ainsi qu'y conclut subsidiairement R..., si l'arrêté du préfet de l'Oise, du 19 août 1907, autorise l'emploi du faucon pour la destruction des animaux malfaisants ou nuisibles ; que cette question n'aurait pu être utilement soulevée par le prévenu que si, dans le fait qui motive la poursuite dont il est l'objet, il avait agi en l'une des qualités requises pour être admis à procéder, dans les conditions déterminées par l'arrêté préfectoral, à la destruction des animaux malfaisants ou nuisibles ; que les seules personnes pouvant invoquer cet arrêté et par suite être exposées à y contrevenir, sont, d'une part, les propriétaires, possesseurs ou fermiers et leurs ayants droit ; d'autre part, les détenteurs du droit de chasse ;

«Attendu, il est vrai, qu'à l'appui de sa prétention, R... a versé aux débats deux pouvoirs des cultivateurs W... et T..., l'autorisant à détruire, sur leurs terres, les corbeaux et autres oiseaux nuisibles, lesdits pouvoirs datés respectivement des 3 et 5 avril 1908, mais non encore revêtus du visa du sous-préfet au 15 avril ;

«Mais, attendu que le Tribunal n'a pas, en l'espèce, à faire état de ces pouvoirs ni à en apprécier la validité, puisqu'il est constant que ce n'est, ni sur les terres de T..., qui n'en possède d'ailleurs aucune sur Margny-les-Compiègne, ni sur l'une des parcelles cultivées par W..., sur le territoire de cette commune, que le fait de chasse incriminé a été commis ; que le procès-verbal des gardes champêtres B... et T..., et les explications qu'ils ont fournies à l'audience ne permettent aucun doute à cet égard ; que, vainement, R... affirme avoir lancé le faucon sur une terre appartenant à W... ; que cette affirmation, qui n'est étayée d'aucun témoignage, ne peut avoir pour effet d'ébranler la foi due à un procès-verbal régulier ;

«Que les deux gardes ont nettement déclaré avoir vu lancer le faucon sur une terre affermée à L... ; qu'il est indifférent que, n'ayant pu s'approcher plus tôt de R..., ils ne l'aient interpellé qu'au moment où, prétend-il, il cherchait à reprendre l'oiseau de proie ; qu'en effet, cette circonstance ne saurait en rien infirmer la valeur des constatations par eux faites ;

«Sur le second chef de la prévention :

«Attendu que les prévenus ne justifient ni du consentement de L... ni de celui des autres cultivateurs de Margny, sur les terres desquels s'est déroulé l'acte de chasse illicite auquel ils ont procédé de concert, le 15 avril, dans les circonstances susindiquées ; qu'ils sont donc, en outre, convaincus d'avoir commis conjointement le délit de chasse sur le terrain d'autrui ;

«Qu'il résulte, d'autre part, tant du procès-verbal et des déclarations des gardes champêtres que d'une enquête faite par la gendarmerie, le 17 juin, auprès des cultivateurs intéressés, que les terres dont s'agit étaient alors ensemencées ; que c'est donc à bon droit que la prévention a relevé contre R... et F... la circonstance aggravante prévue par le paragraphe 2 de l'article 11 de la loi du 3 mai 1844, des terres ensemencées, c'est-à-dire chargées de fruits en croissance, étant sans conteste des terres non dépouillées de leurs fruits ; que tous les cultivateurs entendus par la gendarmerie ont d'ailleurs déclaré que le passage des délinquants sur leurs terres leur avait causé un certain dommage ;

«Attendu que cette circonstance justifie en même temps la poursuite d'office exercée par le ministère public, conformément au paragraphe 2 de l'article 26 de la même loi ; qu'il y a donc lieu de faire aux prévenus, pour les deux délits de chasse établis à leur charge, l'application des articles visés dans la citation ;

«Attendu qu'en cas de conviction de plusieurs délits prévus par la loi sur la police de la chasse, la peine la plus forte doit, aux termes de l'article 17, être seule prononcée ;

«Par ces motifs ;

«Faisant application aux deux prévenus des articles 12 (§ 2), 9, 11 (§ 2), 17 (§ 1) et 27 de la loi du 3 mai 1844, condamne R... et F... chacun et solidairement en 50 francs d'amende ; les condamne, en outre, tous deux solidairement aux dépens.»

QUESTION DE DROIT : LA CHASSE AU FAUCON
(Gazette des tribunaux du 17 janvier 1909)

L'affaire soumise au Tribunal correctionnel de Compiègne, dans laquelle est intervenu le jugement, en date du 3 novembre 1908, dont le texte est publié ci-dessus, soulève deux questions intéressantes, à savoir :

La chasse au faucon constitue-t-elle un moyen de chasse complet, moyen direct et principal non édicté par l'article 9 de la loi du 3 mai 1844 ?

La chasse au faucon rentre-t-elle, au contraire, dans la chasse à courre, autorisée par cet article, en admettant que la chasse à courre constitue un mode de chasse général, de même que la chasse à tir ?

Il est admis que tout moyen de chasse complet, suffisant par lui-même pour assurer la capture de la bête et non édicté par l'article 9, est prohibé (voir : Dalloz, Code forestier, appendice, loi du 3 mai 1844, art. 9 nos 70 et suiv.).

La chasse au faucon rentre d'évidence dans cette donnée. (En ce sens : Chenu, Chasse et procès, p. 126 ; Rép. gén. de droit français, v° Chasse, n° 916 ; Dalloz, Jur. gén. suppl., v° Chasse, n° 636. Pandectes françaises, v° Chasse, n° 1297.)

Le faucon n'est point un simple accessoire de chasse qui est permis parce qu'il ne constitue pas un moyen complet de chasse ; le cheval, par exemple, n'est qu'un simple accessoire de chasse. On s'est cependant demandé si la chasse au vol ne constitue pas une véritable chasse à courre ; de là, la question plus ample de savoir si la chasse à courre est un mode général de chasse. Etant donnés les termes de l'article 9 de la loi du 3 mai 1844, il y a deux modes de chasse autorisés : la chasse à tir et la chasse à courre ; et un mode spécial relatif à la chasse aux lapins avec bourses et furets ; de ce texte, peut-on conclure que la chasse à courre s'applique à toute espèce de gibier et ne constitue point une chasse spéciale ?

Mais, comme on ne chasse pas à courre le gibier à plumes, la question est surtout intéressante au point de vue du colportage du gibier à plumes ; le droit de colporter le gibier étant subordonné à l'ouverture de la chasse, on se demande si la fermeture de la chasse à tir, qui est antérieure à la fermeture de la chasse à courre, constitue ou non la fermeture générale de la chasse.

Cette question a été traitée en deux sens opposés dans la Gazette des Tribunaux du 22 avril 1888 et dans le Droit du 21 avril 1888.

D'après le journal Le Droit, la chasse à courre est, aux termes de l'article 9 de la loi de 1844, un mode de chasse général, s'appliquant conséquemment à toute espèce de gibier. C'est l'opinion que nous avons soutenue avec le texte de la loi (1).

La Gazette des Tribunaux enseignait, au contraire, que la chasse à courre n'est point un mode général de chasse, mais bien une chasse spéciale, exceptionnelle, qui ne s'applique qu'au gibier à poil et qui ne se pratique point pour le gibier à plumes. C'est la solution qu'a consacrée le Tribunal correctionnel de Compiègne dans le jugement précité. D'après cela, la fermeture de la chasse à tir constituerait la fermeture générale de la chasse, qui resterait exceptionnellement ouverte pour la chasse à courre spéciale à certains gibiers.

La question ainsi débattue en 1888 entre le Droit et la Gazette des Tribunaux, avait eu pour point de départ un jugement du Tribunal correctionnel de Neufchâtel-en-Bray, du 13 avril 1888 (Gaz. des Tribunaux, 22 avril 1888, acquittant un prévenu qui avait colporté une perdrix blessée antérieurement et prise depuis la fermeture de la chasse à tir. M. Chenu (Chasse et procès, p. 70) a déclaré, à propos de cette décision de justice, que la jurisprudence n'exclut pas toujours la fantaisie.

Le même Tribunal de Neufchâtel-en-Bray rendait également, à la date du 24 mai 1889 (Le Droit, 11 juin 1889), une seconde décision relative au transport d'un gigot de chevreuil après la clôture de la chasse à tir. D'après ce Tribunal, c'était au ministère public à faire la preuve que le gibier colporté avait été tué irrégulièrement.

C'est à tort, suivant nous, en droit, qu'à l'heure actuelle, les octrois de nombre de villes arrêtent les envois de gibier pris dans les chasses à courre, sous prétexte que, toutes les fois qu'un animal n'est pas entier, il est impossible de savoir s'il a été tué à tir ou à courre.

On s'est demandé si la chasse à la perdrix, à cheval, constituerait un fait de chasse à courre. Le Tribunal correctionnel de Sainte-Menehould, par un jugement du 16 novembre 1891, avait condamné deux officiers de cavalerie qui, dans des empouilles, avaient poursuivi une compagnie de perdreaux, qu'ils avaient fait lever plusieurs fois. C'était une vraie chasse à courre sans chiens. La Cour de Paris, par arrêt du 30 décembre 1891, a infirmé cette décision en déclarant qu'il n'y avait pas fait de chasse en l'absence d'intention de forcer et de capturer le gibier. Eût-on voulu forcer et capturer le gibier, l'emploi du cheval n'étant qu'un accessoire de chasse et non point un mode complet de chasse, on n'eût pu y voir un mode de chasse prohibé.

La Cour de Bordeaux, dans un arrêt du 19 juin 1901, a considéré comme acte de chasse à courre le fait de suivre des chiens qui poursuivaient un gibier par une personne munie d'un bâton, qui n'était bien qu'un simple accessoire de chasse.

Au contraire, on a vu un mode de chasse complet et défendu comme la chasse au faucon, dans la chasse à la perdrix à la battue ou au rabat de perdreaux telle qu'elle se pratique dans le Midi. Cette chasse consiste à faire entourer un très grand espace de terrain par un grand nombre de personnes, et on fait lever les compagnies de perdrix jusqu'à ce qu'elles tombent épuisées (Gaz. des Tribunaux, 31 décembre 1904, Rép. gén. du droit français, v° Chasse, nos 305, 905, et 909.)

REMERCIEMENTS

Pour les exceptionnelles facilités d'accès et les possibilités de consultation qui m'ont été accordées à la Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, j'adresse à Madame Ducreux, Directeur et Conservateur Général, ainsi qu'à Madame Caby, Ingénieur du C.N.R.S., mes très sincères remerciements. Que Monsieur Lerebours, Directeur de la Médiathèque d'Arles et Conservateur en Chef, soit assuré de toute ma gratitude, pour m'avoir communiqué généreusement - avec le précieux concours de sa collaboratrice, Mademoiselle Martin - toutes les informations utiles, et pour m'avoir facilité ma mission.

Jack Frost, fauconnier du Docteur Arbel

Th. VINCENT et C. PARPOIL

Durant le dernier tiers du 19e siècle les échanges entre fauconniers français et anglais étaient fréquents. Ceux-ci se poursuivirent jusqu'au début du 20e siècle. C'est ainsi que John Frost junior, appelé «Jack» pour le distinguer de son père, entra comme fauconnier, en France, au service du Docteur Arbel, après y avoir séjourné pour le compte d'A. Belvallette.

Jack Frost, second fils de John, est né en avril 1878 à Oakhurst près de Leeds (Grande-Bretagne). Son père, John, était fauconnier du Old Hawking Club. Il était lui-même fils de Michael Frost, également fauconnier du prestigieux club. Jack Frost fut donc élevé parmi les faucons de chasse et devint un excellent fauconnier grâce à son apprentissage au côté de G. Oxer. On le retrouve donc par la suite, fauconnier du Dr Arbel, chez qui il réside, au château de Vadencourt, près de Saint-Quentin. Alors qu'il est employé en France, il apprend de Tom Allen, premier fauconnier du Major Radclyffe, qu'il est en train d'organiser un concours de «chasse au faucon» dans le cadre d'une manifestation qui doit se tenir le 19 août 1899, sur le terrain de Malchamps, près de Spa, en Belgique, sous l'égide du Cercle des Etrangers avec l'aide du St-Hubert Club de Belgique. Un prix de 1 500 F doit récompenser le vainqueur.

Aussitôt, il informe le Dr Arbel de la nouvelle. Ce dernier décide d'engager son fauconnier dans la compétition. Frost qui gouverne «Sybille», «Satan» et «Cyrano de Bergerac», trois pèlerins, se trouve opposé au seul concurrent inscrit : le Major Radclyffe, qui pour sa part, possède cinq faucons. La date de la compétition ne permet pas de chasser du gibier sauvage : la démonstration se déroulera donc sur pigeon d'escap.

Le premier vol, récompensé par un prix de 300 F est remporté par un faucon du Major Radclyffe, mais le second vol et les 400 F s'y rapportant furent empochés par le Dr Arbel avec «Cyrano de Bergerac». Pour le troisième vol, récompensé par 600 F, «Satan» perdit son pigeon ce que fit également le faucon du Major, en conséquence de quoi le prix fut partagé équitablement. Au cours du dernier vol enfin, le faucon du Major déroba ses sonnettes.

Si l'on ignore la date à laquelle Jack Frost quitta ses fonctions chez le Dr Arbel, on sait par contre, grâce au livre de Roger Upton consacré aux grands fauconniers anglais du passé, qu'il retourna en Angleterre et participa, en 1908, à une chasse organisée par le Capitaine Gilbert Blaine.

Contrairement à J. Frost, on ne connaît que peu de détails de la vie du Dr Arbel. On le sait toutefois passionné de chasse au vol au point de faire venir un fauconnier d'Angleterre afin d'entretenir sa propre volerie dans sa propriété.

Ses rapports avec les fauconniers anglais devaient être cordiaux et le Dr Arbel était, semble-t-il, assez apprécié Outre-Manche pour ses connaissances cynégétiques. Il se déplaçait également chez ses collègues fauconniers français et s'était lié d'amitié avec P.-A. Pichot et A. Belvallette, par exemple. Les exploits du Dr Arbel sont toutefois rarement cités dans les oeuvres traitant de fauconnerie et son nom n'apparaît qu'exceptionnellement, peut-être par modestie, aux côtés des grands praticiens du moment.

Le Dr Arbel fit un voyage en Inde, en 1900. Il profita de son périple pour se documenter sur la fauconnerie orientale. Il rapporta, probablement pour la première fois en

Matrice du bouton de l'Equipage du Dr Arbel. Coll. Musée International de la Chasse, Gien.

REMERCIEMENTS

J'adresse mes très sincères remerciements à Mme de Gressot, la seconde fille du Dr Arbel aujourd'hui âgée de 98 ans, ainsi qu'à Mmes de Bellescize et Rouger, les petites filles du Dr Arbel et filles du duc et de la duchesse de Tascher de La Pagerie, qui ont accepté d'évoquer leurs souvenirs. Sans leur précieux et aimable concours, la rédaction de cette courte biographie n'aurait pas été possible.

Portrait de Jack Frost, faucon au poing. A Vadancourt, chez le Dr Arbel, vers 1900. Coll. Musée International de la Chasse, Gien.

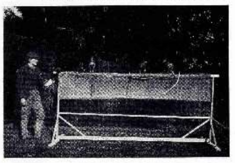

Jack Frost, à Vadancourt, chez le Dr Arbel, près de la perche. Vers 1900. Coll. Musée International de la Chasse, Gien.

France, un Shahin, une espèce particulière de faucon dont A. Belvallette publia la photographie en 1903 dans son ouvrage de fauconnerie. On apprend par l'ouvrage sur l'histoire des ménageries que Gustave Loisel publia en 1912 que le Dr Arbel ne fit aucun compte rendu de son expédition dans le continent indien. Il rapporta cependant des clichés d'animaux de chasse, en particulier des guépards, qu'il photographia lors de son passage à la ménagerie du Rajah de Baroda. G. Loisel publia deux de ces photos ; l'une d'entre elles est reproduite comme illustration de l'article de Th. Vincent sur l'art de la chasse avec des guépards, publié dans ce même catalogue.

Originaire du Jura et fils d'agriculteur, Luc Arbel (1867?-1930) n'aura pas été initié à la chasse au vol durant son enfance. Luc Arbel (Lucien pour l'état civil). Docteur en médecine, n'exercera que pour le bien être de son entourage, et notamment pour soulager les habitants de son village. En effet après avoir demeuré à Paris, il s'installe avec sa femme et ses deux filles à Vadancourt[1], près de Maismy dont il fut le maire. Il était apprécié pour ses qualités humaines et soignera pendant la guerre des prisonniers blessés qu'il fera évader : il sera alors condamné à mort.

Cet homme cultivé se passionna pour la reliure, la chasse à tir et les chiens dont E. Mérite (1867-1941), que le Dr Arbel comptait parmi ses intimes, réalisa les portraits. Il est une autre passion qu'il assouvit en solitaire : les voyages. C'est ainsi qu'il fera le tour du monde à plusieurs reprises et qu'il se rendra plus d'une fois en Inde[2]. Nous supposons que c'est dans ce pays, alors britannique, qu'il s'initia à la fauconnerie et se lia avec le Major Biddulph, fauconnier au Punjab[3]. Cependant il n'est pas impossible qu'il l'ait connu lors de l'exposition universelle[4] de Paris en 1890, et qu'il ait ensuite envisagé précisément de se rendre en Inde pour approfondir ses connaissances en matière de fauconnerie. Toujours est-il que le Dr Arbel monte son équipage en 1906 et installe sa fauconnerie dans une tour de sa propriété. L'équipage aura pour devise « Mon amour est en pennes » et c'est E. Mérite qui aura dessiné son bouton dont le Musée International de la Chasse possède plusieurs exemplaires ainsi que les matrices (voir note 5). Ses oiseaux, au nombre de 8, venaient tous de la cour d'Angleterre dont la fauconnerie était gérée par John Frost, le frère aîné de Jack que le Dr Arbel engagea. Le Dr Arbel volait fréquemment avec ses amis français, dont le comte Le Couteulx de Canteleu, et anglais, en compagnie de sa fille aînée[5], à la manière des britanniques : en Angleterre, le faucon servait souvent d'auxiliaire dans les chasses à tir et, tandis que le faucon faisait prise, il n'était pas rare que le fauconnier, s'il était bon tireur, fasse coup double sur la compagnie[6]. C'est au cours d'une de ces chasses que le Dr Arbel eut, un jour, la tristesse de perdre un pèlerin (s'agissait-il de Dracula ?) que tira malencontreusement un de ses illustres hôtes d'outre-manche.

L'équipage du Dr Arbel sera démonté en 1914 en raison de la guerre.

---

[1] - Cette propriété qu'il acquit en 1896 fut détruite en mars 1917 puis reconstruite en 1926.

[2] - Il effectua un voyage en 1900. Etait-ce son premier voyage ou bien connaissait-il déjà l'Inde depuis 1890, date à laquelle il aurait pu connaître le Major Biddulph qui l'aurait, à la suite de l'exposition universelle de Paris, invité au Punjab ?

[3] - Un dessin d'E. Mérite, appartenant au Musée des Arts et Traditions Populaires - Paris (N° inv. 53-85-465 B), présenté dans cette exposition, représente un chaperon indien avec la mention manuscrite suivante : « chaperon indien - Equipage du Colonel Biddulph, Amritsar, Indes ». En 1890, M. Biddulph ayant le grade de capitaine, nous supposons qu'il était alors colonel en 1900, période à laquelle le Dr Arbel se rend précisément en Inde : le Dr Arbel aurait pu alors rapporter à son ami E. Mérite ce chaperon du Punjab ainsi que toutes les autres pièces d'armement (d'origine différente) qu'il dessina également.
Pour étayer cette hypothèse, nous rappelerons qu'E. Mérite connaissait bien tous les fauconniers de cette époque, dont P.-A. Pichot, et qu'il consacra une partie de son oeuvre à la fauconnerie.

[4] - Le capitaine Biddulph faisait partie des exposants. Voir le *Catalogue Illustré de l'Exposition Universelle Internationale*, par S. Arcos, Rd. Balze, Mahler, Vallet, etc., Paris, 1890, p. 32.

[5] - Sa fille aînée épousa le Duc de Tascher de La Pagerie et remit en don, en 1953, au Musée International de la Chasse, plusieurs souvenirs de son père que nous présentons dans cette exposition.

[6] - Pichot (P.-A.) (1873).- Les oiseaux de sport, Librairie du Jardin d'Acclimatation, Paris, p. 37.

Chasse au vol d'aujourd'hui chasse au vol de toujours

Que le monde est beau, bien aimée,
Que le monde est beau... (MILOSZ)

E. FOUGERON

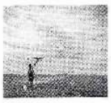

Aquarelle de Ten, Coll. privée.

L'homme regarde l'oiseau ; l'oiseau regarde l'homme et se livre silencieusement à de sauvages confidences. Tous deux savent, à leur façon, qu'ils vont basculer de compagnie, et chacun se fiant à l'autre, dans une véritable et totale aventure : totale, car l'oiseau y joue sa survie, comme si l'homme était absent du drame qui va se dérouler ; véritable, car chaque attaque est nouvelle avec ses péripéties, ses échecs et ses dénouements imprévisibles.

Et quand l'oiseau, confiant en l'homme, vole «d'amont» là haut, tout là haut, attendant que le maître et son chien lui «servent» un gibier, l'homme, tout en bas, se perd en sa béate extase, les yeux dans les nuages, émerveillé devant ce spectacle étonnant et sublime d'un point dans le ciel qui attend, qui attend ... et qui, si tout va bien, va fondre comme le destin quand lui, l'homme, l'aura décidé.

Quel est cet homme ? Est-il contemporain du Cid, à cheval avec un chapeau à plumes et de larges bottes ? Vient-il au contraire de descendre de sa vieille 2 CV ou de sa tout-terrain, ayant quitté son atelier ou son bureau une demi-heure avant et venant d'enfiler à la hâte pataugas et veste de chasse ? Qu'importe, c'est le même. Rien n'a changé depuis Pascal : «D'où vient que cet homme, qui accablé de procès et de querelles ... était ce matin si troublé, n'y pense plus maintenant ? Ne vous en étonnez pas : il est tout occupé à voir par où passera ce sanglier que les chiens poursuivent avec tant d'ardeur depuis six heures».

Mais notre homme, à nous, ne trouve pas simplement objet à divertissement en se livrant à son déduit favori ; il se transcende et découvre en la compagnie des oiseaux de chasse de quoi alimenter son rêve ; le fauconnier vole avec ses oiseaux ; et leur vol n'a d'intérêt que lorsqu'il est beau. Depuis le fond des âges, le fauconnier est un artiste qui, consciemment ou inconsciemment, continue l'oeuvre de la création ; c'est un contemplatif et un poète ; le vol est affaire de Bénédictin.

Et l'extraordinaire fascination suscitée par le rapace continue, à travers les ans, de susciter les mêmes ravages ; la noblesse altière de l'oiseau, son indépendante désinvolture, son mystère, son courage et l'élégante précision du vol, tout concourt à une séduction à laquelle peu résistent et dont quelques uns deviennent esclaves.

Il nous arrive de recevoir des lettres d'enfants évoquant cette fascination. Nous mêmes aurions pu les signer au même âge, comme aurait pu les signer le petit Abel Boyer, ou le tout jeune dauphin Louis, avec son «compaing» Charles d'Albert, ou le gamin d'Arcussia. Et malgré les apparences, totale est la parenté entre les Seigneurs de grandes tentes qui ne quittent leurs sacres dans leur palais, l'homme des bois qui dîne dans sa cuisine face à sa «forme» d'autour aux yeux d'or, et ce chanoine de la cathédrale d'Auxerre qui avait obtenu une grâce spéciale pour que son cher oiseau pût l'accompagner aux «Heures» et chanter à sa façon, hiératique et superbe, la gloire de Dieu.

O chasseurs au vol d'aujourd'hui, vous êtes bien les mêmes que ceux de jadis ; et s'il est vrai que vous ne pouvez exercer votre art de façon tout-à-fait identique et avec autant de facilité, votre démarche et vos gestes trois fois millénaires n'ont point changé.

Mais être fauconnier ou autoursier en 1994 nécessite un formidable courage et une immense abnégation ; tant il est vrai que toutes les misères possibles ont été concoctées à l'intention de ces chasseurs si marginaux ... de sorte que les fauconniers, (l'A.N.F.A. en particulier) qui, à l'origine ont activement participé à la réhabilitation légale des rapaces, sont maintenant considérés par moult détracteurs ignorants et sans mémoire, comme de redoutables agresseurs de la nature, sorte de vandales dont il convient de grandement se méfier ; étrangeté des choses humaines ...

Il ne semble pas que ce soit ici l'endroit de décrire en détail l'invraisemblable parcours d'obstacles imposé par l'Administration au malheureux candidat à la chasse au vol ; mais que l'on sache qu'il faut remplir mille papiers, se livrer à mille contorsions et en fin de compte subir les décisions d'un arbitraire dont la compétence ne semble pas évidente. C'est ainsi : et le chasseur au vol qui a traversé toutes ces péripéties prouve vraiment qu'il s'est passionnément donné à son art ; sorte de moderne chevalier du Graal, il mérite bien, après tant de suspicieuses tracasseries, cet instant ineffable de porter enfin, et en toute légalité, son oiseau sur le poing.

C'est en 1945 que le Périgourdin Abel Boyer a fondé l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers Français (A.N.F.A.), de loin la première et la principale Association des chasseurs au vol, grâce à laquelle on a pu parler d'une véritable renaissance de la fauconnerie française après le coup d'arrêt porté par la Révolution et le grand oubli du 19e siècle. (La chasse au vol avait été passée sous silence par la loi sur la chasse en 1844 !) Et les pionniers de cette renaissance, Monsieur Christian Antoine de Chamerlat en particulier, ont fait reconnaître officiellement la chasse au vol par la loi de 1954.

L'A.N.F.A. a oeuvré et continue d'agir pour la protection des rapaces ; elle a aidé de nombreux adeptes à s'améliorer techniquement dans leur art en respectant scrupuleusement une éthique sans compromission ; enfin, elle représente les fauconniers face aux pouvoirs publics et s'emploie à défendre la chasse au vol. L'association publie une revue annuelle et organise chaque année une réunion de chasse permettant à ses membres de se retrouver amicalement et de «voler» ensemble, avec les échanges enrichissants qu'on peut imaginer. L'ANFA n'est pas et ne veut pas être une sorte de «sécurité sociale» du chasseur au vol, devant assister ses membres et leur éviter toute difficulté tout en leur organisant leurs loisirs ; c'est une association de chasseurs amateurs (du latin amare ; celui qui aime), heureux de s'y trouver, de s'y retrouver, et de partager entre eux une expérience ancestrale mais revitalisée depuis bientôt cinquante ans. L'ANFA groupe à peu près 250 adeptes dont une petite moitié pratique effectivement : près de 100 autoursiers (bas vol), à peine une vingtaine de fauconniers (haut vol). L'ANFA a eu la chance de bénéficier de présidents remarquables qui l'ont admirablement servie, notamment Monsieur Antoine de Chamerlat, puis le Comte Charles de Ganay, et depuis 1993, Monsieur Philippe Justeau. Elle représente très dignement la fauconnerie française sur un plan international et face aux grandes associations étrangères. (Charles de Ganay a été, par exemple, le premier français à être nommé président de l'International Association of falconry). Et comment ne pas évoquer le dévouement plus ou moins obscur de moult membres de l'A.N.F.A., en particulier les secrétaires généraux.

On ne peut parler de chasse au vol en France aujourd'hui sans signaler aussi l'existence d'une association régionale, le G.F.A.S.O. (Groupement des Fauconniers et Autoursiers du Sud-Ouest).

Il est évidemment possible de chasser au vol sans faire partie d'une association ; mais il n'en reste pas moins que rien ne serait de nos jours envisageable pour qui que ce soit si l'A.N.F.A. depuis 50 ans ne s'était battue avec succès afin que la fauconnerie ait sa place - respectée - au soleil.

Bien sûr, on ne peut oublier, et un article de ce catalogue y est spécialement consacré, la «dissuasion aviaire» mise au point sur les aéroports, activité qui fait très largement appel aux techniques de la chasse au vol et à la compétence de fauconniers professionnels.

Il est enfin nécessaire de préciser que l'A.N.F.A., association de chasseurs, n'a évidemment rien à voir avec les diverses voleries de rapaces qui présentent ici et là des spectacles souvent fort réussis et qui généralement rencontrent un réel succès auprès du public, mais dont la finalité est, comme celle de tout spectacle professionnel, lucrative et donc fondamentalement divergente.

Dehors, il vente et il pleut.

L'homme a quitté ses bottes et se chauffe à la cheminée en regardant l'oiseau ; l'oiseau, l'oeil mi-clos, la patte en plume, regarde l'homme. Tous deux sont contents l'un de l'autre. Ils ont fait prise en beauté et dans de difficiles conditions.

«*Rien sans pennes*» comme le dit la devise de l'ANFA ...

Ils feront de beaux rêves.

Versailles, en la fête de Saint-Hubert
3 novembre 1993

Objets de l'A.N.F.A.

Le premier objet de notre Association est la conservation de l'art de la volerie en France. Cet art appartient à notre patrimoine cynégétique et il est plus que jamais, dans notre société technologique, le symbole du contact étroit entre l'Homme et l'animal.

Le second objet est, bien sûr, la protection des rapaces. Les fauconniers sont par définition des amoureux de ces oiseaux dans la Nature. Par ailleurs, en tant que chasseurs, nous avons une admiration sans borne pour les qualités et les performances de tous les prédateurs sauvages, et des rapaces en particulier.

Nous nous attachons par conséquent à faire partager cette admiration aux chasseurs à tir, en souhaitant que tous les rapaces soient respectés par les chasseurs, au même titre que l'utilité du brochet dans nos rivières a toujours été reconnue par des millions de pêcheurs.

Dans le même esprit, le troisième objet de notre Association est la reproduction très délicate de ces espèces en captivité, afin de ne pas prélever d'oiseaux dans la Nature, ou de limiter ces prélèvements à quelques spécimens, pour autant que les populations sauvages le permettent. De toutes façons, ces prélèvements sont soumis à l'autorisation du Ministère de l'Environnement.

Blason de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers.

Comment devenir fauconnier

Un certain nombre de conditions sont **impérativement** requises pour pouvoir pratiquer la Fauconnerie : Il faut d'abord vivre à la campagne et disposer d'ESPACE : une cinquantaine d'hectares pour faire voler les oiseaux de bas-vol (Autour Epervier) et plusieurs centaines d'hectares pour les oiseaux de haut-vol (Faucons). Il faut être titulaire du droit de chasse sur le terrain où l'oiseau sera volé libre et, bien sûr, d'un permis de chasse valide (le même que pour la chasse à tir).

Il faut disposer du gibier et des chiens indispensables au vol que l'on veut pratiquer. L'oiseau de vol capture très peu de gibier mais son entraînement en nécessite beaucoup.

Il faut une installation impeccable pour garder l'oiseau chez soi : (un oiseau de fauconnerie ne se met jamais en cage ou en volière) ; une pelouse lui est réservée où il sera «jardiné». La Fauconnerie doit être une pièce claire et sèche où il soit possible de faire l'obscurité. Enfin, les volières pour élever pigeons et gibiers d'entraînement.

Il faut, surtout, disposer de TEMPS. Le maintien d'un oiseau de vol en condition justifie bien 2 heures par jour quand il est dressé. Tout oiseau devrait voler au moins tous les deux jours sinon tous les jours.

Le dressage proprement dit accapare plusieurs heures par jour pendant des semaines. Les loisirs de week-end sont tout à fait insuffisants pour pratiquer la Fauconnerie.

Enfin il faut prévoir qu'un oiseau de vol ne pouvant être soigné que par un fauconnier, il n'est pas possible de s'absenter en le confiant à des personnes ne sachant pas s'en occuper.

En résumé :

La pratique de la Fauconnerie exige du TEMPS, de l'ESPACE, et un certain budget financier. Par-dessus tout des soins constants, une attention de tous les instants sinon c'est l'accident qui peut coûter la vie à l'oiseau, ou le handicaper.

Les oiseaux de vol appartiennent à des espèces parfois encore rares dont les populations doivent être protégées.

La Fauconnerie ne connaît que la perfection ou l'échec, avec ses conséquences fatales ou, en tout cas, désastreuses pour l'oiseau.

Comment obtenir un oiseau de chasse

Autours et Eperviers ne se reproduisent qu'exceptionnellement en captivité. Ces oiseaux sont donc prélevés dans la Nature. Les prélèvements sont soumis en premier temps à l'avis du Conseil d'Administration de l'A.N.F.A. et du Délégué Régional et ensuite à une autorisation du Ministère de l'Environnement.

Les Faucons (laniers, pèlerins, sacres) sont reproduits en captivité dans différents centres agréés. Leur distribution est soumise à l'avis du Conseil d'Administration et du Délégué Régional.

Avant d'obtenir un oiseau, le nouveau postulant doit accomplir une période d'apprentissage **d'un an minimum** auprès du Délégué Régional ou d'un Fauconnier actif de sa région.

Passé ce délai, il lui sera confié un oiseau facile - buse ou crécerelle - qu'il devra présenter, après un an, à notre réunion annuelle sur le terrain. L'oiseau devra présenter une parfaite condition physique prouvant la qualité de l'installation et des soins reçus. Le Fauconnier débutant devra, à cette occasion, faire voler son oiseau et montrer la qualité de «l'affaitage» de son élève.

Cette épreuve passée avec succès, le nouveau membre pourra recevoir un oiseau de chasse, si toutes les conditions d'obtention sont requises.

On ne s'improvise pas fauconnier, ni veneur.

Il est possible d'apprendre dans quelques rares livres les rudiments de l'art de dresser les faucons. Mais seule l'expérience donnée par un Fauconnier chevronné permettra de devenir Fauconnier soi-même.

En aucun cas un oiseau de chasse de valeur ne peut être confié à un débutant.

Enfin, la Fauconnerie et la détention des rapaces sont réglementées par l'Arrêté Ministériel du 30 juillet 1981, qui prévoit notamment l'identification des oiseaux par bague inamovible et la tenue d'un registre d'élevage.

L'avenir de la fauconnerie

Ce court aperçu sur l'art de dresser les oiseaux de chasse en montre les difficultés. C'est la raison pour laquelle près des deux tiers de nos sociétaires ne pratiquent pas eux-mêmes la fauconnerie, préférant profiter du spectacle de nos réunions et de nos publications que de supporter les fastidieuses contraintes de l'entretien d'un oiseau (faucon ou autour).

Si nous œuvrons pour assurer le maintien de ces traditions cynégétiques et les transmettre à nos cadets ; si nous voulons que ce maintien soit connu de nos cousins chasseurs à tir ou à courre, nous ne souhaitons par pour autant développer la pratique de la fauconnerie.

En effet, les difficultés rencontrées pour obtenir un oiseau de chasse sont parfois

telles (certains de nos membres ont attendu un oiseau plusieurs années !) que nous ne pouvons envisager d'augmenter inconsidérément nos effectifs.

Mais il ne s'agit cependant pas de fermer nos portes à tous ceux que ce mode de chasse intéresse réellement et qui souhaitent vraiment, par leur soutien, contribuer à sa conservation.

Voici la liste (non-exhaustive) des Equipages de Fauconnerie publiée en 1992 :

Haut vol

EQUIPAGE DE BELLIGAN
Maître d'équipage : M. Philippe Justeau
Tenue : Gilet vert
Devise : «Tout pour elle, rien sans ailes»
Animaux chassés : Vole la grouse, la perdrix grise en Beauce, la perdrix rousse en Espagne.

EQUIPAGE DE LA FOLIE-BATON
Maître d'équipage : M. Etienne Fougeron
Tenue : Gilet à la française noisette, parements noirs
Devise : «Omne Desuper»
Animaux chassés : Vole la perdrix grise en Beauce

EQUIPAGE DU JURA FRANCHE-COMTE
Maître d'équipage : M. Jean-Louis Blanchard
Devise : «Gaudium per pennas»

EQUIPAGE NORTIER
Maître d'équipage : M. Gilles Nortier
Tenue : Gilet vert bronze, veste havane
Devise : «Ma joie est en pennes»
Animaux chassés : Vole perdrix et faisans, la grouse en Ecosse, et la perdrix rouge en Espagne

EQUIPAGE DU PETIT MONASTERE
Maître d'équipage : M. Henri Desmonts
Devise : «Se plaire et voler avec nous»
Animaux chassés : vole la grouse en Ecosse, perdrix et corneille en Berri

Bas vol

EQUIPAGE DE HAUTE AUVERGNE
Maître d'équipage : M. Philippe Rambaud
Tenue : Tunique bleue, gilets et parements ventre de biche
Animaux chassés : vole faisan et poil en Auvergne

EQUIPAGE VOL A RANDOL
Maître d'équipage : M. Claude Agutres
Tenue : Gilet à l'anglaise jaune paille, culotte marron
Animaux chassés : Vole le lapin en Auvergne et Bourbonnais

Equipage Jean de Beaune
Maître d'Equipage : Hubert Beaufrère
Tenue : Gilet rouge de Beaune à parements noirs
Devise : «Unglbus et Rostro»

Utilisation de la fauconnerie sur les aérodromes

B. PRÉVOST

L'idée d'utiliser la fauconnerie comme moyen d'effarouchement des oiseaux sur les aérodromes n'est pas nouvelle. Abel BOYER lui consacre un article dans le Saint-Hubert de novembre 1950 dans lequel il relate les expériences réalisées sur des aérodromes de la R.A.F. avec des faucons pèlerins pour éloigner mouettes, goélands et pluviers. La généralisation de la propulsion des avions par réacteurs ou turbo propulseurs a accentué les risques causés par le «péril aviaire» et la plupart des aérodromes ont mis en place des moyens de lutte et de prévention. La fauconnerie figure dans cette panoplie de moyens. Son utilisation ne pouvant être occasionnelle comme celle des moyens technologiques (cris de détresse, cris synthétiques, pyrotechnie), elle doit être réservée aux terrains exposés fréquemment aux risques aviaires.

En France, seule l'aéronautique militaire s'est dotée de ce moyen. Des essais ont été menés sur des aéroports civils. Ils sont restés sans suite pour des raisons qu'il ne m'appartient pas de développer ici et qui ne mettent pas en cause l'efficacité intrinsèque de ce moyen, mais plutôt les difficultés de sa mise en œuvre.

L'Armée de l'Air a créé trois fauconneries situées respectivement sur les bases aériennes de Istres, Strasbourg et Villacoublay. C'est le L.C.L. VERGES qui, en 1979 proposa à l'Etat-Major l'expérimentation de ce moyen sur la base d'Istres. Le dossier qu'il présenta aux responsables de la Sécurité des Vols était étayé par les résultats de «l'Opération Bahari» menée par le célèbre fauconnier et naturaliste espagnol Felix Rodriguez de la Fuente sur la base américaine de Toréjon, près de Madrid. En mai 1981, la fauconnerie d'Istres était créée. Un an plus tard, les premiers résultats faisaient apparaître une diminution de 70 % des incidents avec les oiseaux et une économie de réparations portant sur quatre moteurs par an. Ces résultats encourageaient l'Armée de l'Air à créer une seconde fauconnerie sur la base de Strasbourg où un chasseur Mirage III s'était «crashé» au décollage en 1979 à cause d'une panne moteur provoquée par l'ingestion de plusieurs mouettes dans le réacteur. En 1988 la base de Villacoublay se dotait également de ce moyen pour lutter contre la prolifération des pigeons et mouettes responsables de dégâts importants sur les avions de liaison du G.L.A.M.

L'utilisation de la fauconnerie comme moyen d'effarouchement des oiseaux sur un aérodrome repose sur la frayeur naturelle provoquée par l'irruption du prédateur sur les lieux fréquentés par les oiseaux. Cette présence du prédateur n'est pas statique, il faut un comportement agressif du faucon pour obtenir un effarouchement efficace. Les techniques de fauconnerie permettent de «créancer» faucons et autours sur les oiseaux qui gênent le trafic aérien et de les faire évoluer sous la conduite du fauconnier sur la plateforme aéronautique. Les interventions sont «curatives» ou préventives. Dans le premier cas, il s'agit de vols d'attaque sur des groupes d'oiseaux posés sur la piste ou à proximité, avec éventuellement capture d'un individu, ce qui renforce l'effarouchement. Dans le second cas, il s'agit de vols de dissuasion aux abords des pistes quand la présence d'oiseaux en nombre important est constatée aux environs du terrain.

Les techniques de bas-vol et de haut-vol sont utilisées. En bas-vol, les autours sont lancés sur les oiseaux à partir d'un véhicule qui sillonne la plateforme en liaison radio

avec la tour de contrôle. En haut-vol, le vol d'amont est utilisé pour faire fuir les concentrations de pigeons, vanneaux, étourneaux et pluviers.

La «fauconnerie d'aérodrome» diffère quelque peu de la fauconnerie traditionnelle : les espèces chassées sont rarement des espèces gibier, la finalité n'est pas la capture mais l'effarouchement, les rapaces sont mis en œuvre à partir d'un véhicule, les chiens ne sont pas utilisés, la spécialisation des oiseaux sur un seul type de proie n'est pas souhaitable donc «prendre le change» n'est pas un défaut.

La généralisation de ce moyen de lutte sur les aérodromes n'est pas envisageable. Ce moyen exceptionnel doit être réservé pour traiter des situations de «péril aviaire» exceptionnelles et fréquentes.

Dans ce monde où la technique et la technologie semblent être les réponses à tous les problèmes, il est rassurant de constater qu'une activité cynégétique aussi ancienne que la fauconnerie puisse contribuer à la sécurité aérienne.

Un projet de lutte contre les nuisances aviaires, par l'utilisation ou l'implantation de rapaces ornithophages, en milieu urbain.

Th. VINCENT

Cette note aborde un sujet pour lequel l'entière collaboration du Ministère de l'Environnement, des ornithologues, des fauconniers et des associations de protection de la nature locales, régionales et nationales est indispensable. Cette courte étude se fonde sur des données ornithologiques et éthologiques, qui ont montré que les rapaces employés en fauconnerie ont joué un rôle prépondérant dans la lutte contre certaines nuisances aviaires. Celles-ci sont le plus souvent occasionnées par la prolifération des Pigeons semi-domestiques, des Etourneaux et des Laridés, espèces auxquelles sont confrontés les scientifiques chargés de l'étude des milieux urbains.

Après avoir, dans un premier paragraphe resitué le sujet, la présente étude se décompose en deux parties distinctes permettant d'aborder, dans un premier temps, l'aspect fauconnerie pure puis, en second développement, le volet plus spécifiquement centré sur la réintroduction de faucons ornithophages en milieu urbain. Le dernier chapitre permet, quant à lui, de présenter le sujet de recherches et de définir le cadre du projet que nous désirons relancer prochainement.

Présentation générale

Depuis plusieurs années maintenant, les centres urbains et les zones portuaires des villes littorales sont soumis à un certain nombre de nuisances de la part des oiseaux qui fréquentent ces différents sites. En fonction des lieux et des saisons, on a donc :

- Durant l'automne et l'hiver, une utilisation nocturne des arbres, des parcs et des avenues, comme dortoirs, par des rassemblements d'Etourneaux sansonnets pouvant compter plusieurs milliers voire plusieurs dizaines de milliers d'individus. Les nuisances ressenties par les résidants sont essentiellement relatives à l'hygiène (odeurs) et aux salissures (fientes sur les trottoirs, les vêtements et les voitures),
- Durant la période printemps-été, une utilisation des centre-villes des agglomérations littorales par plusieurs espèces de Goélands (Goélands argentés, bruns et marins) reproducteurs (colonies pouvant compter plusieurs centaines de nicheurs). Les nuisances, durement ressenties par les résidants, sont essentiellement sonores (Goélands présents sur le site criant à n'importe quelle heure du jour et de la nuit), mais les dégradations de toitures (couvertures d'étanchéité arrachées, gouttières bouchées) et les salissures sont les éléments qui motivent les plaintes et les pétitions en faveur d'une limitation du nombre d'oiseaux,
- Durant toute l'année et tout particulièrement si la ville jouxte un port spécialisé dans le trafic des céréales, une prolifération de Pigeons semi-domestiques qui établissent un transit régulier entre la zone portuaire (site privilégié d'alimentation) et le centre-ville (site de reproduction). Les causes de nuisances sont d'ordre sanitaire. Elles sont émises aussi bien par les responsables portuaires et les Directeurs de silos que par les résidants des zones urbaines.

Des moyens de lutte, en particulier par l'effarouchement acoustique, existent contre les Etourneaux et peuvent donc être mis en application au niveau d'une ville,

d'un site portuaire ou d'une raffinerie de produits pétroliers pour dissuader les oiseaux de fréquenter les superstructures métalliques, les arbres des boulevards, les hangards et les grues de manutention.

En ce qui concerne les Pigeons, plusieurs techniques, développées avec plus ou moins de bonheur, sont actuellement axées sur la contraception des femelles, sur la capture ou l'empoisonnement d'individus fidélisés par un appâtage régulier préparatoire ou sur l'effarouchement des oiseaux (pyramides réfléchissant le soleil, mise en place de piquots anti-pose, emploi de filets protecteurs d'édifices).

Le problème posé par les Goélands nicheurs urbains est plus complexe, puisqu'il s'agit d'espèces qui ne peuvent être détruites qu'après avoir obtenu une autorisation du Ministère de l'Environnement, suite à l'envoi d'un dossier scientifique détaillé. Les actions entreprises par la Ville du Havre ont porté sur la limitation numérique par empoisonnement des adultes, sur le ramassage et la destruction des oeufs et sur l'emploi de cris d'effarouchement en période prénuptiale.

Jusqu'à présent, les différentes nuisances aviaires, lorsqu'elles ont été prises en considération en vue de leur résolution par les Directeurs des ports autonomes ou les Maires, n'ont, sauf exception comme dans le cas du Havre pour les Pigeons et les Etourneaux, fait l'objet que d'opérations locales, à petit budget et le plus souvent non concertées. Il est certain que les difficultés rencontrées par les services techniques pour inverser la croissance populationnelle de Pigeons en milieux urbain et portuaire, ou pour s'opposer à la stabilisation de dortoirs d'Etourneaux en centre-ville durant la période hivernale, dépassent bien souvent les possibilités financières et humaines d'un seul intervenant.

La fauconnerie au secours des pilotes et des mytiliculteurs

La fréquentation incontrôlable, par des oiseaux, de zones où leur présence est nuisible ou dangereuse, et les problèmes qu'ils génèrent ne sont pas propres aux villes ni aux ports mais se posent de façon encore plus cruciale, sur les aéroports civils ou militaires (Vanneaux huppés, pigeons Ramiers, Mouettes rieuses), ainsi que sur les fermes aquacoles (Mouettes, Goélands).

Les risques de collisions entre avions et oiseaux ou le manque à gagner des aquaculteurs dû à la prédation aviaire, ont poussé les responsables à réfléchir à ces questions.

L'emploi de techniques d'effarouchement acoustique (cris naturels ou synthétiques) et de tirs de fusées, couplés ou non avec l'utilisation de rapaces dressés volant sous le contrôle d'un fauconnier, a rendu de précieux services en France, sur les aéroports militaires, mais aussi aux Pays-Bas, dans la lutte contre les Laridés en zone maritime aquacole.

Diverses espèces de rapaces sont affaitées pour l'occasion : faucons Pèlerins, Autours des palombes etc. Les faucons Sacres utilisés contre les Goélands, aux Pays-Bas, semblent être, pour le moment les plus performants.

En fait, la fauconnerie agit à deux niveaux bien distincts mais complémentaires :

- L'emploi des rapaces, utilisés en alternance avec les systèmes d'effarouchement acoustique, évite l'effet d'accoutumance auquel tout procédé s'appuyant sur le stress est confronté, après une durée plus ou moins longue d'utilisation,
- La fauconnerie est un moyen de dissuasion. La seule présence du rapace sur le site provoque, au bout de quelques vols efficaces, une mobilisation des oiseaux gêneurs et leur dispersion.

L'emploi dissuasif de rapaces dressés n'a, à notre connaissance, jamais été tenté, ni sur un site de rassemblement nocturne (dortoirs hivernaux d'Etourneaux, par exemple) ni sur des sites de nidification (zones de nidification de Goélands). Par contre, le comportement de panique qui règne dans les groupes d'Etourneaux, lorsqu'avant leur plongée au dortoir, ils sont pris en chasse par des Eperviers, des Autours ou des Pèlerins, et la fragmentation de ce dortoir, dans les jours qui suivent, laissent augurer une réaction

de fuite identique, en cas d'attaque provoquée par l'homme sur un dortoir urbain à l'aide d'un rapace dressé, surtout s'il est judicieusement associé un effarouchement acoustique.

L'élevage des rapaces et leur réintroduction en milieux naturels ou urbains

Pour suppléer le déficit de reproduction des couples de rapaces vivant dans la nature mais aussi pour répondre à la demande des fauconniers désireux de posséder des oiseaux de chasse sans prélèvement dans la nature, plusieurs centres de recherches se sont spécialisés dans l'insémination artificielle et l'élevage des rapaces en captivité.

Les Américains et les Canadiens ont, depuis longtemps déjà, compris que la survie des grands Falconidés passait par la sauvegarde du milieu naturel, par la protection des espèces menacées mais aussi, le cas échéant, par la réintroduction dans leur milieu, d'individus reproducteurs, obtenus par l'élevage en captivité (première tentative : 1975).

La France n'est d'ailleurs pas restée inactive dans ce domaine, et les actions couronnées de succès, menées depuis les années 1980 par le Fonds d'Intervention pour les Rapaces, grâce au remarquable travail de J.F. et M. Terrasse, aux efforts d'élevage par les parcs ornithologiques d'espèces menacées, à la présence sur le terrain des protecteurs de la nature et à la sensibilisation du public pour de telles opérations, ont finalement porté leurs fruits. Les réintroductions de Vautours fauves et de Vautours moines dans les Cévennes puis de Gypaètes barbus dans les Alpes sont des exemples particulièrement édifiants de ce que peut faire la volonté commune d'agir et de réussir, sur un projet tenu, au départ à bout de bras par un groupe très restreint de passionnés.

En ce qui concerne les faucons Pèlerins, mise à part la tentative de réimplantation d'oiseaux, il y a quelques années, en limite de zone urbaine (près de Besançon, Jura) par M. Monneret, aucun projet de réintroduction en centre-ville n'a, pour le moment, vu le jour en France. Il faut toutefois souligner les «avant-projets», émis de façon presque synchrone par les responsables du zoo de Vincennes et par l'ornithologue de la Ville du Havre, chacun sur des sites particuliers de réimplantation. Pour Paris, il s'agissait du «Grand Rocher» du zoo ; la programmation de la nécessaire restauration de cette structure en béton a poussé à abandonner (momentanément ?) l'idée. Pour Le Havre, le site possible de réintroduction est la flèche de l'église Saint-Joseph, en plein centre-ville ; le principe est actuellement en sommeil.

Les Américains et les Canadiens sont, par contre en matière de réimplantation en milieu urbain, devenus routiniers. Pour 1988, par exemple, les 32 couples de faucons Pèlerins qui ont niché au coeur d'au moins 24 villes nord-américaines, ont donné, sans difficulté majeure, l'envol à 42 ou 45 jeunes (taux de survie = 83%). La surveillance instaurée par les ornithologues permet d'en retrouver certains, reproducteurs urbains, les années suivantes (taux de retour = 56 %). Ceci est un sérieux argument en faveur des thèses montrant que la survie du faucon Pèlerin en milieu urbain est possible et pourrait donc, au delà d'un faux problème relatif à la sous-espèce, être envisagée sur d'autres continents et dans d'autres pays, dont le nôtre.

Cadre du projet

La ville et le port du Havre bénéficient d'un certain nombre d'éléments plutôt favorables à la concrétisation d'un projet d'utilisation de rapaces, dans le cadre de la lutte aviaire.

- D'une part, le centre-ville est soumis aux pressions de nidification et aux nuisances induites par les Goélands que l'éradication puis l'effarouchement acoustique n'ont pas été en mesure de résoudre totalement. Un consensus favorable à la mise en place d'un tel moyen de lutte ne peut manquer de se dégager.

- D'autre part, le centre-ville et les infrastructures portuaires abritent, en période hivernale, selon les années, plusieurs centaines à plusieurs milliers d'Etourneaux dont les dommages causés par les fientes, l'odeur et le bruit ne sont pas sans conséquence sur l'hygiène publique.
- Enfin, ces mêmes sites offrent des ressources alimentaires et des possibilités de nidification importantes aux 10 à 15 000 Pigeons semi-domestiques, dont les nuisances diverses ne sont, hélas, plus à démontrer.

Au-delà du fait que le Havre bénéficie d'une certaine antériorité de réflexion sur l'emploi possible de rapaces, par le biais du travail préparatoire du zoologiste de son Muséum d'Histoire Naturelle, le projet peut être défini selon deux axes principaux exposés ci-dessous :

FAUCONNERIE

L'utilisation de faucons dressés, sous contrôle d'un fauconnier, semble particulièrement intéressant dans le cadre expérimental de la déstabilisation des dortoirs d'Etourneaux en période automnale, en centre-ville. Dans ce cas, l'affaitage d'espèces rapides et agiles, comme peuvent l'être les formes d'Eperviers ou les tiercelets d'Autours, apparaît, dans un premier temps, comme pouvant répondre aux besoins.

L'emploi de gros Falconidés, Sacres ou Gerfauts, à l'image de ceux employés avec succès aux Pays-Bas sur les sites de mytilicultures, pourrait, là également à titre expérimental, être tenté en période prénuptiale, sur les zones urbaines de nidification des Goélands.

RÉINTRODUCTION DE FAUCONS PÈLERINS

La réimplantation d'un couple de Pèlerins, s'intégrant dans une technique de lutte biologique expérimentale contre les Pigeons semi-domestiques (toute l'année) et les rassemblements d'Etourneaux (en période automnale) pourrait être envisagée dans la mesure où plusieurs exigences peuvent être réunies : participation des Ministère, Ville, Fédération et Association de protection de la nature, sensibilisation de la population résidente et information à des fins de motivation, etc.

Il est à noter que la réintroduction d'un couple de Pèlerins restera sans effet notable sur les Goélands et ne pourra réduire les nuisances que ces derniers occasionnent. Contrairement à ce qui a donc pu être avancé par certains intervenants incompétents en matière d'ornithologie, cette réintroduction de rapaces n'a, jusqu'à présent, été envisagée par le zoologiste, que comme un moyen de lutte contre les Pigeons semi-domestiques et les Etourneaux.

Conclusion

Plusieurs associations sont attentives à toute poursuite du programme. Certaines nous ont déjà assuré de leur soutien (Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-Maritime, Centre d'Hébergement et d'Etude de la Nature et de l'Environnement, Association S.O.S. Estuaire, Société Géologique de Normandie, etc), plusieurs autres (Fonds d'Intervention pour les Rapaces, World Wildlife France, Centre de Documentation sur le Milieu, par exemple) nous ont demandé la transmission d'un dossier scientifique, administratif, juridique et financier, afin de se prononcer, sachant que l'accord final ne peut être obtenu qu'après l'assentiment du Ministère de l'Environnement.

L'acquisition de couples de faucons Pèlerins, en vue de leurs lâchers expérimentaux (donc, sans assurance de stabilisation sur le site), aurait pu poser quelques problèmes financiers. Un centre d'élevage de rapaces s'est, d'ores et déjà, engagé à fournir les oiseaux à la Ville, sous la responsabilité de son ornithologue, les Pèlerins appartenant à la sous-espèce anciennement présente et reproductrice en Seine-Maritime. Cette forme de mécénat et de garantie contre une éventuelle pollution génétique (empreinte génétique par individu), sont des éléments à porter au bénéfice du respect du code déontologique qu'un tel type d'opération impose, a priori.

Comme nous venons de le voir, en dépit d'une certaine prudence de la part des Administrations et de grandes associations nationales, réserve bien compréhensible en l'absence de la diffusion d'un dossier scientifique, les arguments présentés ci-dessus ne sont ni une provocation, ni le compte rendu d'un éventuel constat d'échec, bien au contraire. Une autorisation provisoire d'utilisation de rapaces sous contrôle d'un fauconnier vient d'ailleurs d'être accordée (courrier du Ministère de l'Environnement en date du 17 mai 1993), à la Ville du Havre, pour procéder, dès cette année si elle le souhaite, aux premiers essais.

On retiendra par ailleurs que, si la Ville du Havre, pour des raisons qui lui seraient propres, se désengageait du projet de réintroduction de faucons Pèlerins, d'autres villes proches, aux caractéristiques urbaines comparables, sont prêtes à tenter l'expérience.

Le projet, qui pour le moment reste havrais, après avoir connu une période de mise en léthargie volontaire, ne peut manquer de reprendre un dynamisme qui, nous le souhaitons, l'amènera à sa concrétisation. Il faut pour cela qu'il y ait une volonté réelle d'implication de la part des autorités locales, une possibilité d'expression réservée aux seuls spécialistes et ornithologues, sans interférence de la part d'agents administratifs municipaux sans connaissances scientifiques, qui ne font que nuire aux dialogues, enfin une réelle motivation de la part d'associations nationalement reconnues, pour soutenir les propositions et collaborer au projet, dont par ailleurs, des principes comparables sont déjà opérationnels à l'échelle de l'hexagone, et même de l'Europe.

LA CHASSE AU VOL
GRAND SUJET D'INSPIRATION ARTISTIQUE

L'air.
Claude Deruet.
Ecole française, 19e siècle.
Coll. et cliché du Musée des Beaux-Arts - Orléans.

Chasseur au faucon.
Cliché Inventaire Général Bourgogne. M. Thierry

Ouvrages de fauconnerie

35
Manual del dereche de caza.
Fermin Abella. Madrid, 1833.
Coll. Médiathèque d'Arles. A 17 500

36
Les Agréments des Campagnards dans la Chasse des Oiseaux.
Paris, 1784.
Coll. Musée International de la Chasse, Gien. 300

37
La Fauconnerie de Messire Arthelouche de Alagona.
Arthelouche de Alagona. Poitiers, 1567.
Coll. Bibliothèque Municipale, Rouen. Petit 115.

38
Histoire Naturelle de l'Islande...
Johann Anderson. Paris, 1754.
Coll. Bibliothèque Municipale, Rouen. Leber 973.

39
La Fauconnerie de Charles d'Arcussia.
Charles d'Arcussia. Paris, 1615.
Coll. Musée International de la Chasse, Gien. 629.

40
The Baz - Nama -Yi Nasiri, A Persian Treatise on Falconry.
Londres, 1908.
Coll. Musée International de la Chasse, Gien. 591

41
A Treatise upon Falconry.
James Cockburn Belany. 1841.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 478

42
Traité de fauconnerie et d'autourserie suivi d'une étude sur la pêche au cormoran.
Alfred Belvallette. Evreux, 1903.
Coll. Musée International de la Chasse, Gien.

43
Le Fauconnier Parfait.
Jacques - Elie Manceau de Boissoudan. Paris 1866.
Coll. Bibliothèque Municipale, Rouen. Petit 40.

44
Méthode pour faire dresser et faire voler...
Jacques - Elie Manceau de Boissoudan. Niort, 1864.
Coll. Bibliothèque Municipale, Rouen. Petit 113.

45
Traité de fauconnerie et d'autourserie.
Abel Boyer et Maurice Planiol. Paris, 1948.
Coll. Musée International de la Chasse, Gien. 588.

46
Falconers favorites.
W. Brodrick. Londres, 1865.
Coll. Ch. Kruyfhooft, Belgique

47
Falconry in the valley of the Indus.
Richard F. Burton. Londres, 1852.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 390

48
De la basse volerie et du dressage.
Camille Cerfon. Vincennes, 1887.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 477

49
La fauconnerie ancienne et moderne.
Jean Charles Chenu et O. Des Murs. Paris, 1862.
Coll. privée

50
Comptes de la Vénerie et de la Fauconnerie du Roi Charles VIII.
Lyon, 1860.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 495

51
Le Livre du Roi Dancus.
Dancus. Paris, 1883.
Coll. Bibliothèque Municipale, Rouen. Petit 192

52
Dictionnaire universel d'agriculture et de jardinage, de fauconnerie, chasse...
Tome II. Paris, 1751.
Coll. Musée International de la Chasse, Gien.

53
Falconeria...
A. U. Filastori. Turin, 1908.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 389

54
Le Véritable Fauconnier.
Charles de Morais de Fortille. Paris 1683.
Coll. Bibliothèque Municipale, Rouen. Petit 221.

55
Manuel pratique du Fauconnier du XIXe siècle.
G. Foy. Paris, 1886.
Coll. Médiathèque d'Arles . A 20 757

56
**La Fauconnerie de
Jean de Franchières.**
Jean de Franchières. Paris, 1628.
Coll. Bibliothèque Municipale, Rouen.
Leber 1468.

57
**Reliqua librorum Friderici II.
Imperatoris, De arte venandi cum
avibus ...**
Frederic II (1194-1250, empereur) 1596.
Coll. Bibliothèque Municipale, Rouen.
Petit 261.

58
**Lo Strucciero di Bernardino
Gallegaris, nobile Opitergino...**
Bernardino Gallegaris. Venise, 1646.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 476

59
**La Chasse au Lion et les autres
Chasses de l'Algérie.**
Jules Gérard. Paris, 1854.
Coll. Musée International de la chasse,
Gien. 177

60
La Fauconnerie en Afrique.
Jules Gérard. Paris, 1874.
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien. 176

61
**Libro de M. Federico Giorgi,
del modo di conoscere...**
Federico Giorgi. Vinegia, 1547.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 475

62
Die Beizvögel
Al Gitrif. (Traité de fauconnerie arabe du
8e siècle : traduction de M. von D. Müller
et F François Viré (1988).
Coll. B.E. Ergert

63
Traité de Chasse.
Ch. J. Goury de Champgrand. Paris, 1769.
Coll. Bibliothèque Municipale, Rouen.
Petit 134

64
**Ecurie, Vénerie, Fauconnerie
et Louveterie du Roi Louis XIII.**
Eugène Griselle. Paris, 1912.
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien. 930

65
Le Miroir de Fauconnerie.
Pierre Harmont dit Mercure. Paris, 1634.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 484.

66
Bibliotheca Accipitraria...
James Edmund Harting. Londres, 1891.
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien. 590

67
**Bert's Treatise of Hawks and
Hawking.**
James Edmund Harting. Londres, 1891.
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien. 409

68
La Chasse et son Histoire.
Ernest Jullien. Paris 1866.
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien. 891

69
**Les Chasses de François Ier
racontées par Louis de Brézé...**
De La Ferrière. Paris,1869.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 373

70
Mémoire sur la chasse, T. III.
La Curne de Saint - Palaye.
Coll. Bibliothèque Municipale, Rouen.
Petit 165

71
Falconry.
Simon Latham. Londres, 1615.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 396

72
**Beiträge zur Geschichte der Jagd
und die Falknerei in Deutschland.**
G. Landau Kassel, 1849.
Coll. Médiathèque d'Arles. A 16672

73
La Nouvelle Maison Rustique.
T. II, 1775.
Coll. privée

74
El libro de las aves de caça.
Pero Lopez de Ayala. Madrid, 1869.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 483

75
The Art and Practice of Hawking.
E. B. Michell. Londres 1900.
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien. 589

76
**Chiens de Faucon, Chiens d'Oysel,
Chiens d'Arrêt.**
Gaston de Marolles. Paris, 1922.
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien. 932

77
Fauconnerie et Vénerie.
Gaston de Marolles. Paris, 1922.
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien. 933

78
Le Ménagier de Paris.
Paris, 1846. T. II.
Coll. Bibliothèque Municipale, Rouen.
Petit 311

79
**Perfect Booke for kepinge of
sparhawkes...**
Londres, 1886.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 468

80
**La Vénerie et la fauconnerie
des Ducs de Bourgogne.**
Etienne Picard. Paris, 1881.
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien. 447

81
**La Fauconnerie en Angleterre
et en France à notre époque.**
Pierre-Amédée Pichot. Paris, 1865.
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien. 447

82
Les oiseaux de sport.
Pierre-Amédée Pichot. Paris,1875.
Coll. Bibliothèque Municipale, Rouen.
Petit 252

83
Les oiseaux de sport.
Pierre-Amédée Pichot. Paris,1903.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 484

84
Le Caccie delle Fiere...
E. Raimondi, Libro quattro, 1621.
Coll. Bibliothèque Municipale, Rouen.
Montbret M.1586

85
The Badminton Library
Charles Richardson et Gérald Lascelles.
Londres 1899.
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien. 586.

86
Falconry in The British Isles.
Francis Henry Salvin. Londres, 1855.
Coll. Médiathèque d'Arle. RA 135

87
De gli ucelli da rapina.
Francesco Sforzino da Carcano.
Vinegia, 1568.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 401

88
Précis de Fauconnerie.
G. Sourbets. Niort, 1887.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 464

89
Waidwerck und Federspiel.
Eberhard Tapp. c. 1870.
Coll. Médiathèque d'Arles. A 17 392

90
Le Livre de l'Art de la Fauconnerie.
Guillaume Tardif. T. I. 1882.
Coll. Bibliothèque Municipale, Rouen.
Petit 285

91
**Il Falconiere di Jacopo Augusto
Tuano.**
Jacques Auguste de Thou. Venise 1735.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 140

92
Le Livre du Roi Modus.
Gunnar Tilander. Limoges, 1973.
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien. 615

93
L'Uccellagione...
Antonio Tirabosco. Vérone, 1888.
Coll. Médiathèque d'Arles. RA 602

94
Le Monde du Sport.
Baron de Vaux. Paris, s.d.
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien. 327

95
Die Falkenjagd.
Carl A. Willemsen. Leipzig, 1943.
Coll. F. Buysse, Belgique

96
Die Falkenjagd.
Carl A. Willemsen. Leipzig, 1943.
Coll. Hermès

97
Ehon Taka Kagami
(Le Miroir Illustré de la Fauconnerie)
Kawanabé Kyosai, Japon, seconde moitié
19e siècle.
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien. Inv. 65.21. 1 et 2

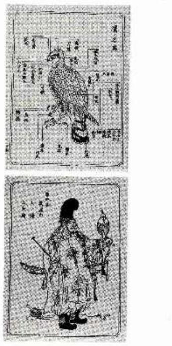
Cat. 97
Cliché Musée International de la Chasse, Gien.

BREVE ESQUISSE BIOGRAPHIQUE DE KYOSAI

Au Japon, KAWANABE KYOSAI est surtout connu comme auteur de «kyôga», («dessins fous»), ou de «manga», ancêtres des bandes dessinées actuelles. Il avait d'ailleurs été précédé dans ces domaines par l'illustre HOKUSAI dont la renommée lui a porté ombrage, expliquant peut-être son penchant pour la boisson. Kyôsai est né le 7 avril 1831 à Koga, dans l'ancienne province de Shimofusa (actuelle préfecture de Ibaragi). L'année suivant sa naissance, le petit Shusaburô car tel est son vrai prénom, part avec sa famille pour Edo, (Tokyo), quand son père y est nommé dans un corps de brigade contre les incendies...

En 1837, il commence à étudier le dessin sous la direction de Kuniyoshi (1797-1861), grand artiste de l'ukiyo-e qui reconnait la vocation précoce de l'enfant. Deux ans plus tard, il entre en contact avec un peintre de l'école Kano et y est admis comme apprenti sous la férule de KANO TOHAKU qui dirige la branche Surugadai de cette école. Kyôsai y reçoit une formation «classique» car l'école Kano fondée par Kano Masanobu au 15e siecle décorait les demeures officielles de shoguns et daimyos dans un style qui s'inspirait de la tradition chinoise.

En 1849, le jeune Kawanabe Shûsaburô est adopté comme peintre à l'école Kano et reçoit le nom de Dôiku.

A partir de 1855, se détachant de l'école Kano, il commence à produire des dessins d'inspiration plus populaire, dans la veine des estampes et dessins humoristiques bien connus en Occident. Il signe ses œuvres «Kyôsai» («le Fou») ce qui n'est pas sans rappeler HOKUSAI qui se disait «le fou de dessin».

En 1858, il ouvre un atelier à son nom et se voit confier la réfection d'une des salles du Zôjôji, temple de Tokyo qui abrite les cendres de plusieurs shoguns Tokugawa tels Ieshige (mort en 1761) et Ieyoshi (mort en 1853). C'est sa consécration en tant que peintre de l'école Kano.

En 1860, il publie en 3 volumes, la première série du EHON TAKA KAGAMI, «LE MIROIR DE LA FAUCONNERIE», et jusqu'en 1870 sa carrière est prospère. Cependant, cette année-là, il est emprisonné à cause d'un dessin satirique exécuté lors d'une réunion d'artistes. Libéré après 4 mois de détention, il se retire dans un temple du printemps à l'automne de 1871 et regagne GYOSAI, «le sage». Il reprend ses activités de peintre.

En 1876, EMILE GUIMET et FELIX REGAMEY lui rendent visite.

En 1879, il publie en 2 volumes la deuxième série du «MIROIR DE LA FAUCONNERIE», et deux ans plus tard, il rencontre Josiah Conder, un architecte anglais qui deviendra son disciple et ami.

Certaines de ses œuvres seront présentées à des expositions parisiennes en 1883 et 1884, couronnant ainsi son succès auprès des Européens.

Au Japon même, après avoir publié toute une série de recueils de dessins, il est nommé professeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Tokyo, mais n'exercera sa charge que pendant un an, décédant en 1889 d'un cancer.

LE EHON TAKAKAGAMI OU MIROIR DE LA FAUCONNERIE

Kawanabe Kyosai publie la première série de cet ouvrage en 1863, à une époque florissante pour la fauconnerie japonaise, quand presque tous les clans du pays entretiennent des équipages de vol, imitant ainsi le cérémonial officiel de la Cour de Shogun. Les cortèges de chasseurs se rendant faucon au poing sur les réserves de la proche banlieue d'Edo sont alors spectacle familier et des quartiers de fauconniers, des «takajô-machi», abritent ceux qui s'occupent des oiseaux de chasse, laissant même cette appellation à certains quartiers du Tokyo actuel. La littérature s'est emparée du thème du faucon et l'exploite aussi bien en poésie que dans le théâtre.

Les traités de chasse au vol sont largement répandus et le «Buyû Benryaku» («Bréviaire à l'usage du guerrier») publié en 1856, traite aussi

bien de stratégie militaire que d'astronomie et des différents noms de la morphologie des rapaces. Cependant, l'ouvrage de Kyôsai reste le plus vivant dans sa facture.

Essayons de l'apprécier au fil des pages :

Le premier volume s'ouvre sur un poème de YAMABE NO AKIHITO, poète du 8e siècle :

Au fond des montagnes
Le flot des nuages limite le regard
Et empêche de voir le faucon
Qui les franchit à l'automne

La page suivante est un poème de l'empereur Juntoku qui régna de 1211 à 1221.

P. 3 : autour sur une perche tendue d'une natte de paille. Le titre en haut à gauche («autour endormi») nous donne l'atmosphère. L'oiseau est installé dans la maison dans une pièce dont nous voyons les portes coulissantes. C'est la nuit nécessitant une chandelle et le rapace vient sans doute d'être muni de jets, car, à terre se trouvent les instruments permettant de les fabriquer.

P. 4 : le titre est «Nukume taka», terme que le «Hôyô» (traité publié en 1931 par la Maison impériale) explicite ainsi en page 675 : «On dit que, dans les nuits froides, le faucon attrape un petit oiseau ou un pigeon qu'il tient pour se réchauffer les pattes et qu'il laisse partir à l'aube».

P. 5 : «la chasse au vol dans les réserves impériales». La scène décrit des chasseurs ayant enfilé par dessus leur pantalon le «mukabaki» en peau de daim, d'ours ou de tigre, ce qui permettait de pénétrer sans dommage dans les ronces.

P. 6-7 : «L'histoire du garde-chasse.» : L'empereur YURYAKU (457-519), ayant perdu un autour blanc, s'en enquit auprès d'un garde-chasse qui se mit à la recherche de l'oiseau mais, bien qu'entendant le bruit des sonnettes, ne put l'apercevoir. Arrivé au bord d'un étang, il contemplait les fleurs du cerisier qui tombaient sur l'eau quand il y distingua le reflet du rapace, scène illustrée à la page suivante avec le chien.

P. 8-9 : le titre «la chasse au faucon dans les réserves de ARIWARA no NARIHIRA» (825-880) nous explicite la scène qui représente cet homme politique, poète et peintre, lâchant son oiseau, (il a encore le bras tendu) qui fait prise sur un faisan.

P. 10-11 : le daimyô Ota Mochisuke à la chasse au vol dans la plaine de Mussashino, lieu de chasse présent dans de nombreux poèmes.

P. 12-13 : «Vol de la poule d'eau en été», scène très animée au milieu des rizières.

P. 14-15 : «Vol de la caille en automne.» A remarquer l'excitation des deux rabatteurs. L'un crie en se précipitant vers le rapace qui vient de faire prise, l'autre a du mal à retenir son chien qui perturbe l'oiseau du fauconnier le plus proche.

P. 16-17 : «Vol de l'oie sauvage en hiver.» Nous voyons ici un fauconnier qui s'apprête à déchaperonner un oiseau qui jusqu'alors se tenait tranquille au poing, ne voyant pas les oies pourtant toutes proches. La chasse de bas-vol, la plus pratiquée au Japon, utilise ici une technique commune dans le haut-vol..

P. 18 : Haut : autour empiétant une oie..

Bas : transport des oies liées sur un bambou. Suivant la saison, le gibier était ainsi attaché au printemps sur une branche fleurie de cerisier ou de prunier, en été sur une ramée à feuilles persistantes, en automne sur une branche d'érable, en hiver sur un rameau de pin.

P. 19 : «Chasse au canard.» Le fauconnier monté à l'avant de la barque se dissimule derrière une natte de paille. Bas : prise sur canard.

P. 20 : dernière page du premier volume où Kyôsai se livre à un éblouissant exercice de style, peignant en quelques traits rapides du pinceau un cortège de fauconniers dont les derniers sont perdus dans l'ombre alors que le premier a le visage éclairé par la lampe que rallume le personnage au premier plan.

Vol. 1/2.

P. 1 : portrait de SAKE no KIMI, le coréen qui aurait enseigné la chasse au vol à l'empereur NINTOKU au 4e siecle, inaugurant ainsi l'histoire de la fauconnerie japonaise.

P. 2-3 : portraits légendés par 2 poèmes évoquant des autours dont le plumage répand le parfum des fleurs du prunier sauvage que semble humer le fauconnier de la page 3.

P. 4 : poème de Fujiwara Sadaie (1162-1241), évoquant l'autour capturé en hiver dont le plumage se reflétait sur un étang. L'oiseau semble en effet protester bruyamment devant le vieux fauconnier qui l'observe, impassible.

P. 5 : dans les quelques lignes à droite, Fujiwara Sadae recommande d'utiliser pour les tiercelets d'autours une plume d'aile de geai qui sera fixée sur les rectrices centrales de la queue de l'oiseau. D'où ce fauconnier vu de dos et le léger coup de pinceau de Kyôsai pour signaler la plume de geai à la naissance de la queue de l'autour, plume qui permettra de le repérer.

P. 6-7-8 : portraits de fauconniers chinois accompagnés de poèmes de Sadaie évoquant les autours passagers venus du continent ou les oiseaux importés de Chine par bateau.

P. 9 : ici encore, les prises sont artistement fixées sur une branche.

P. 10 à 20 : KYOSAI copie ici un paravent de KANO SANRAKU (1559-1635) dont les panneaux nous dépeignent des autours dans divers états de plumage, (remarquer à la page 11 un autour blanc), reposant sur des perches d'apparat, retenus par de savants nœuds de longe qui étaient minutieusement codifiés, aussi bien pour la couleur que pour le nombre de boucles.

Vol. 1/3.

P. 1 : l'autour perché sur le portique d'un temple semble un oiseau très bien affaité puisque son maître n'a même pas daigné nouer la longe ; sans doute est-il tout proche récitant les prières rituelles pour le succès de la chasse. A l'arrière plan se détache le Mont Fuji au pied duquel eurent lieu de fameuses parties de chasse au vol jusqu'en 1940.

P. 2-3 : la chasse au printemps : paisible scène où deux des fauconniers ont même apporté des sièges pour se reposer.

P. 4-5 : «Chasse au canard dans la neige.» : les chasseurs portent des manteaux en paille de riz et les fauconniers abritent leurs oiseaux pour éviter d'en mouiller le plumage, ce qui alourdirait leur vol.

P. 6-7 : le vol de la grue. Anciennement, le gibier étant d'abord un élément de l'alimentation quotidienne, le faisan, la caille, le canard étaient surtout chassés mais, la fauconnerie devenue occupation sportive, le gibier de taille plus imposante, (oie sauvage, grue...) fut plus particulièrement recherché. Ainsi, le vol de la grue était la plus codifiée des chasses, devenant même partie intégrante du cérémonial de la Cour shogunale à partir de TOKUGAWA IEHARU (1737-1786). Cette chasse avait lieu au début de l'hiver et les fauconniers dont les oiseaux avaient fait prise étaient récompensés. Ce qui amena à limiter à 4 le nombre de prises afin de faire cesser la concurrence acharnée qui nuisait au gibier. De plus, le fauconnier devait ouvrir le flanc gauche de la grue et prélever le foie dont il faisait courtoisie au rapace. Après avoir recousu l'entaille, la prise était présentée aux personnes que le shogun voulait honorer.

Cette scène nous montre deux techniques d'approche des oies : un des fauconniers se cache derrière le cheval ; l'autre est dissimulé derrière un personnage qui porte deux seaux recouverts de paille, c'est la technique du «NIYOSE» («charge d'approche»).

P. 8-9 : il s'est mis à tomber des cordes et de plus, l'autour a empiété sa grue au beau milieu d'un champ de navets, obligeant à renverser la clôture !

P. 10-11 : suite de petits sketchs très animés. Les rabatteurs se précipitent, sachant très bien combien peut être dangereux pour l'autour le bec acéré de la grue. Dans l'affolement, un des rabatteurs se prend les pieds dans un instrument aratoire qui traînait là ! L'écuyer en lâche même la bride du cheval ! Enfin tout rentre dans l'ordre et les sourires sont satisfaits.

P. 12-13 : portrait d'un épervier. Il vient d'être capturé car on le voit sur son panier de transport, puis à la perche.

P. 14 : études de la tête de l'épervier et de sa prise.

P. 15 : le port d'un oiseau de chasse. Il était l'objet de toute une étiquette codifiant la façon de présenter un oiseau suivant le rang de l'interlocuteur, le port lors des banquets de la Cour. Remarquer comment les jets passent entre les doigts et la longe entre les lanières du gant.

Les oiseaux étaient en général portés sur le poing gauche, gardant ainsi la main droite libre pour utiliser éventuellement le sabre. Cependant, lors de certaines cérémonies, le cortège comprenait 8 fauconniers précédant de chaque côté le palanquin impérial. Une moitié d'entre eux portait l'autour sur le poing gauche, l'autre moitié l'épervier sur le poing droit.

P. 16 : dessairage d'un autour : l'oiseau ainsi prélevé sera appelé «SUDAKA» («niais»).

P. 17 : rappel d'un autour rétif avec un oiseau mis en filière et transporté dans le «IKEBUKURO» («le sac au vif»). Un des personnages fait claquer l'«EGOSHI» une petite boîte en bois laqué qui contenait le pât, viande hachée menue que l'on donnait au rapace tout en entrechoquant le couvercle contre le récipient.

P. 18 à 23 : plusieurs portraits de fauconniers chinois. La perche très haute laisse deviner ici un luxueux décor de ferrures qui pouvaient être en

cuivre ou en argent suivant le rang du propriétaire mais aussi selon la qualité de l'oiseau.

P. 24 : ici encore KYOSAI conclut le volume par un dessin où son sens du détail prend toute sa valeur. Le vieux fauconnier ici représenté a fini par prendre l'aspect farouche de ses oiseaux. Il n'a plus toute sa vigueur d'antan et il lui faut une béquille pour supporter le poids de la forme d'autour posée sur son poing.

P. 25 : nous avons ici à gauche, le nom de la maison d'édition, «KINKADO» et le nom de l'éditeur, NAKAMURA SATARO.

La seconde série du EHON TAKA KAGAMI en 2 volumes ne sera publiée que 16 ans plus tard, en 1879. En effet, la période qui suit la première publication voit la société japonaise bouleversée par l'arrivée des Occidentaux qui imposent l'ouverture du pays. La «Restoration de Meiji» inaugure une ère d'adaptation aux idées occidentales, voyant du même mouvement décliner nombre de valeurs traditionnelles à partir de 1868. Cependant, l'Empereur Meiji contribuera à la renaissance de bien des acquits culturels, en autres, la chasse au vol qui reprend officiellement dans les canardières impériales en 1882. Nous avons aussi vu Kyosai en prison en 1870.

Le deuxième volume de la 2e série commence avec un poème de l'empereur TSUCHIMIKADO qui abdiqua en 1210 :

Venu chasser sur la lande de sasa
avec le tintement des sonnettes de mon autour,
Un faisan crie sur la colline
A la tombée du jour.

En regard, un poème d'un ministre de la période Kamakura.

Dans les pages 3 à 11 KYOSAI nous détaille le costume, l'équipement du fauconnier, les soins aux oiseaux.

P. 3 : esquisse rapide d'un fauconnier à cheval en compagnie de son valet.

P. 4 : cet aristocrate porte la toque laquée relevée sur l'arrière qui était réservée aux officiers à partir du 5e rang. Il est vêtu du «kariginu», «vêtement de chasse» au col rond qui avait des lacets aux manches et des motifs floraux imprimés. Il a au côté le «tachi», grand sabre d'apparat dont le fourreau est protégé par une peau d'ours et il porte des bottines fermées alors que son valet n'a que des sandales et des guêtres de paille.

P. 5 : Ici, le personnage porte le bonnet de brocart. Il a passé à sa ceinture le «EBUKURO», fauconnière en coton laqué puis en rotin tressé dans laquelle on mettait le gibier. Il porte des jambières en peau d'ours et est chaussé de bottes en paille tressée. Derrière lui, une perche de campagne au rideau de paille.

P. 6 : le fauconnier a sorti le rapace de sa volière et l'a emmailloté dans le «FUSEGINU», «chemise» qui permet de le transporter sans dommage pour son plumage. Ce procédé était surtout employé pour les oiseaux passagers en début d'affaitage et même les serres étaient enveloppées dans des petits sacs, les «ASHI BUKURO».

P. 7 : c'est ici le seul faucon de tout le recueil qui ne présente par ailleurs que des autours et un épervier. Le faucon est chaperonné avec le «ZUKIN», chaperon de toile ample. L'oiseau est tenu au bout de la longe «OO». Par terre, le «YAM OO», la filière.

P. 8 : l'autour est installé dans une caisse de transport et le fauconnier lui donne à manger au moyen du tiroir aménagé à cet effet.

P. 9 : l'autour vient prendre un bain et déploie ses ailes pour les sécher.

P. 10 : jeunes autours encore en duvet. Deux sont installés sur des perches basses ou «JIBOKO», le troisième encore fragile dans un panier, le «fusekago».

Derrière les oiseaux, une moustiquaire.

P. 11 : le fauconnier au premier plan sèche le plumage de son oiseau au dessus d'un brasero. Derrière lui, son compagnon lisse les plumes d'un epervier en utilisant le «MUCHI», baguette au bout émoussé que porte chaque faucon nier du EHON TAKA KAGAMI.

P. 12-13 : scène de chasse printanière accompagnée d'un poème anonyme.

P. 14-15 : l'autour vient d'attraper un faisan, un lapin s'enfuit sans demander son reste.

P. 16-17 : le texte au-dessous évoque un oiseau de l'empereur Ichijô (987-1011) qui attrapait aussi bien les carpes dans les étangs que les lapins dans la plaine. C'était paraît-il un hybride d'autour et de balbuzard, d'où son nom : «MISAGO BARA» ("VENTRE DE BALBUZARD").

Le personnage avec la longue perche est un «ESASHI», valet chargé de la nourriture des oiseaux.

P. 18-19 : devant le palanquin impérial un chien quête et les fauconniers ont hâte de montrer les qualités de leurs oiseaux car, s'ils font prise, ils auront peut-être la chance d'être nommés à un grade supérieur.

P. 20 : KYOSAI trace ici une scène composée de lignes très épurées, une aigrette poursuivie par un autour au pied d'une cascade.

Dernier volume : KYOSAI nous y présente divers autours avec un dessin nettement inspiré de Hokusai et Hiroshige ses illustres prédécesseurs et il termine le volume en donnant les différents noms des plumes des autours et de leur morphologie.

J.M.B.

BIBLIOGRAPHIE :

EHON TAKA KAGAMI : VOL. IX-2 publié par le KYOSAI MEMORIAL MUSEUM, 1985.
ANIMA : numéro spécial «Aigles et autours» HEIBONSHA automne 75.
EHOH TAKA KAGAMI : Article de Alain Briot in Bulletin Association Franco-Japonaise numéro 36, Avril 1992.

98
«Das Abrichten von Falken»
extrait de l'ouvrage intitulé «Unterricht von
der Falckenerey welchergestalt Falcken
und Habichte abzruichten und
allerhand...» Angleterre, 1756.
Coll. Deutsches Jagd-
und Fischereimuseum, Munich. V 244.

99
**«Regeln Habichte zuberichten und
bereiten ...»**
extrait de l'ouvrage intitulé «Unterricht von
der Falckenerey welchergestalt Falcken
und Habichte abzruichten und
allerhand...» Angleterre, 1756.
Coll. Deutsches Jagd-und
Fischereimuseum, Munich. V 244.

Peintures, Dessins et Gravures Écoles étrangères (16e - 18e siècle)

100
**Portrait de Charles d'Arcussia,
Seigneur d'Esparron**
Isaac Briot (Paris 1585 - Paris 1670)
Gravure. H. 16 ; L. 12,5. Coll. Musée
International de la Chasse, Gien. Inv. 62.4.1

101
La chasse des oiseaux
Jacques Callot (Nancy 1592-1635)
Gravure. H. 24 ; L. 37,3
Musée International de la Chasse, Gien.
Inv. 65.12.9

102
Faucon crecerelle
Christophe Froshover. 1585
Gravure sur bois, extraite du *De Avibus* de
Conrad Gesner (1516-1565). H. 23 ; L. 21
Musée International de la Chasse, Gien.
Inv. 59.19.3

103
Faucon
Christophe Froshover. 1585
Gravure sur bois, extraite du *De Avibus* de
Conrad Gesner (1516-1565). H. 40 ; L. 28
Musée International de la Chasse, Gien.
Inv. 59.19.4

104
Hérons chassés aux faucons
Jan Van der Straet, dit Stradanus
(Bruges 1523 - Florence 1605)
Plume, encre brune et lavis bleu, avec
rehauts de blanc, sur papier lavé bleu
pâle. H. 47 ; L. 59,5
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien. Inv. 87.1.2

105
Hérons chassés aux faucons
Philipp Galle (Harlem 1537 - Harlem 1612)
Gravure, d'après Jan Van der Straet,
fin 16e siècle. H. 34,5 ; L. 41
Musée International de la Chasse, Gien
Dépôt Etat, 2905-65. Inv. 52.29.21

106
Capture des oiseaux de proie pour la fauconnerie
Philipp Galle (Harlem 1537 - Harlem 1612)
Gravure, d'après Jan Van der Straet,
fin 16e siècle. H. 35 ; L. 42
Musée International de la Chasse, Gien
Dépôt Etat, 2905-64. Inv. 52.29.11

107
Canards chassés aux faucons
Philipp Galle (Harlem 1537 - Harlem 1612)
Gravure, d'après Jan Van der Straet,
fin 16e siècle. H. 33,5 ; L. 40
Musée International de la Chasse, Gien
Dépôt Etat, 2905-70. Inv. 52.29.41

108
Chasse au faucon
Philipp Galle (Harlem 1537 - Harlem 1612)
Gravure d'après Jan Van der Straet,
fin 16e siècle. H. 33,5 ; L. 40
Musée International de la Chasse, Gien
Dépôt Etat, 2905-71. Inv. 52.29.42

109
Chasse au guépard
Philipp Galle (Harlem 1537 - Harlem 1612)
Gravure d'après Jan Van der Straet,
fin 16e siècle. H. 22 ; L. 28
Coll. Ch. Kruyfhooft, Belgique

Cat. 109
Cliché Bibliothèque Royale Albert 1er, Bruxelles.

110
Venatio
Raphael I Sadeler (Anvers c.1560 - Munich c.1632)
Gravure d'après Jan Van der Straet,
fin 16e siècle. H. 26,5 ; L. 33
Coll. Ch. Kruyfhooft, Belgique

111
Emblema Hodierni Rerum Status in Belgica Foederato
Pieter Jansz Saenredam (Assendelft 1597 - Haarlem 1665)
Amsterdam, 1602
Gravure à l'eau - forte, couleur
H. 42,5 ; L. 55
Coll. Deutsches Jadg-und Fischereimuseum, Münich
Inv. 5525 A
Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale de Bruxelles conserve une gravure identique (S. II 6802) : les conquêtes de Maurice de Nassau sur les Espagnols y sont figurées par une chasse dont ce prince, accompagné de Pallas, offre le butin à une femme richement parée, allégorie des Provinces - Unies.

Cat. 111
Cliché Jagd-und Fischereimuseum, Munich.

112
Saint-Bavon
Cornelis de Visscher (1619-1662)
Ecole Hollandaise, 17e siècle
Gravure H. 50 ; L. 36
Coll. Isambert - Noël

113
Le faucon chaperonné
Jan Fyt (Anvers 1609-1661)
Ecole flamande, 17e siècle
Huile sur toile H. 87 ; L. 111
Coll. Musée du Périgord, Périgueux
Inv. B11

114
Trois autours au sol
Jan Fyt (Anvers 1609-1661)
Ecole flamande, 17e siècle
Huile sur toile H. 57 ; L. 83
Coll. privée

115
Paysage avec personnages et préparatifs d'une chasse au faucon
Ecole hollandaise, 17e siècle
Huile sur bois H. 32,5 ; L. 46,7
Coll. Musée des Beaux-Arts, Caen
Inv. 262

Cat. 113
Cliché B. Dupuy, Périgueux.

Cat. 115
Cliché Musée des Beaux-Arts, Caen.

116
Halte de chasseurs
D'après Jan-Frans Van Bredael
(Anvers, 1686-1750)
Ecole flamande, 17e siècle
Dessin, lavis d'encre de Chine
H. 23,8 ; L. 36,7
Coll. Musée des Beaux-Arts, Orléans
Inv. 1181 B

117
Fauconnerie
Robert Knight
Ecole hollandaise, 17e siècle. Signé et daté en haut à gauche : Knight 1668
Huile sur bois H. 53,7 ; L. 44
Coll. Musée International de la Chasse, Gien Inv. 65.37.2

118
La chasse au héron
Jan Van der Vinne (1663-1721)

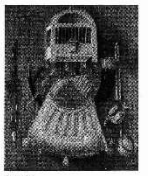

Cat. 117
Cliché Musée International de la Chasse, Gien.

Dessin H. 18 ; L. 24
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 74

119
Départ pour la chasse
Carel von Falens (Anvers - 1683 - Paris 1733)
Ecole hollandaise, 17e - 18e siècle
Dessin à la sanguine H. 33,7 ; L. 22,3
Coll. Musée des Beaux-Arts, Orléans
Inv. 1821 A

120
Brook Hawking - Chasse aux faucons
Gravure anglaise, 18e siècle
H. 48 ; L. 35
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 65.53.2

121
Portrait d'Antonin Théodore d'Usson
Francesco Rusca (Torricella 1701 - Milan 1769)
1732. Huile sur toile H. 80 ; L. 63
Coll. Musée des Arts Décoratifs, Bourges
Inv. 11 163

122
Allégorie
J.C. Schmidhammer
Ecole allemande, 18e siècle
Gravure couleur, d'une série de 6
H. 17 ; L. 17,5
Coll. Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich
Inv. 5842 a
Avec le texte suivant : « Dem Falcken Blendtet man, dass Er nicht Hitzig steigt, dieweil sich seinem Aug, so Keine Beute zeigt, wär manchem schönen Kindt das Falcken Aug verbundten, hätt mancher Haase nicht den Liebes Stoss empfundten ».

Cat. 121
Cliché Musée des Arts Décoratifs, Bourges.

123
Deux Gerfauts Chaperonnés
Johann - Elias Ridinger
(Ulm 1698 - Augsbourg 1767)
Gravure, 18e siècle H. 49 ; L. 41
Coll. privée

JOHANN ELIAS RIDINGER, conteur des coutumes cynégétiques allemandes du 18e siècle.

Avec l'apparition du monde baroque exhubérant dans les cours allemandes, les traditions de la chasse française jouissent d'une grande influence surtout dans le domaine de la vénerie. Devenue rapidement très populaire, la chasse dite « chasse française » connaîtra un très grand succès en Allemagne. Johann Elias Ridinger, qui était incontestablement le plus grand témoin des coutumes cynégétiques de son temps, a laissé dans son œuvre graphique une description précise de cette époque. L'artiste né en 1698 à Ulm, travaille après sa libération, tout d'abord chez Johannes Flach puis chez une autre peintre et doreur. Cette activité dépendante ne l'aura jamais satisfait. Ses premières expériences en matière de peinture, menées par impulsions, à partir des chevaux et autres animaux, trouvèrent le soutien du Comte Metternich qui l'invita à Regensbourg. Comme l'écrit, en 1856, le biographe Thienemann, Ridinger revient définitivement à Augsbourg après 3 ans d'absence et devindra le plus célèbre interprète des « animaux de chaque espèce dans leurs différents états : la force et l'épuisement, en action et au repos, dans la crainte et dans la ruse, en chaleur et en rut, en colère, en rage et en fureur, en douleur et dans l'angoisse de la mort ».

Lors de son séjour d'étude à Regensbourg, Ridinger se rend maître de la technique de l'équitation et de la chasse, de telle sorte qu'il sera considéré plus tard comme un « chasseur savant ».

« Combien d'idées utiles, un amoureux de l'équitation et de la chasse peut-il trouver dans ses œuvres ? » : telle est la question de rhétorique que pose le biographe et collectionneur d'art Thienemann. « L'utilisable » est sans doute un point de vue sous lequel les œuvres de Ridinger peuvent être analysées puisqu'il a laissé une description précise, tant livresque que picturale, très souvent rédigée en allemand et en français de l'époque. En 1759, Johann Ridinger devient directeur de l'Académie de Peinture d'Augebourg où il décèdera en 1767. Il lègue une œuvre importante que ses fils Johann Jakob (1736-1784) et Martin Elias Ridinger (c. 1730-1780) poursuivront. Au sein de son œuvre, la fauconnerie occupe la place qu'elle mérite.

B.E.E.

Fauconnier jetant le faucon, M. E. Ridinger
Cliché Musée International de la Chasse, Gien.

124
Fauconnier
Martin - Elias Ridinger (Augsbourg 1730-1781)
Planche D
Gravure d'après Johann - Elias Ridinger
H. 36 ; L. 26
Coll. Ch. Kruyfhooft, Belgique

125
Porte cage
Martin - Elias Ridinger (Augsbourg 1730-1781)
Gravure d'après Johann - Elias Ridinger
Planche F H. 47 ; L. 38
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 65.29.2

Porte-cage, M. E. Ridinger
Cliché Musée International de la Chasse, Gien.

126
Porte duc
Martin - Elias Ridinger (Augsbourg 1730-1781)
Gravure d'après Johann - Elias Ridinger
Planche G H.38 ; L. 31
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 65.29.3

Cat. 126
Cliché Musée International de la Chasse, Gien.

127
Valet de faucon levant le hibou de terre
Martin - Elias Ridinger (Augsbourg 1730-1781)
Gravure d'après Johann Elias Ridinger
(Ulm 1698 - Augsbourg 1767)
Planche H H.36 ; L. 26
Coll. Ch. Kruyfhooft, Belgique

Cat. 127
Cliché Musée International de la Chasse, Gien.

Peintures, Dessins et Gravures Ecole française (18e siècle)

128
L'enfant au faucon
Philippe de Champaigne (Bruxelles 1602 - Paris 1674) - attribué à
Ecole française, 17e siècle
Huile sur toile H. 123 ; L. 89
Coll. J.J. Lambert
Cette peinture est à rapprocher de celle que conserve le Musée du Louvre auquel nous consacrons l'étude suivante :

QUESTIONS AUTOUR D'UN TABLEAU DU LOUVRE : L'ENFANT AU FAUCON.

Nous nous intéressons ici au tableau intitulé « L'enfant au faucon », attribué à Philippe de Champaigne et conservé au Musée du Louvre. Le prêt de cette œuvre a été refusé au Musée International de la Chasse, sur proposition du service de restauration des Musées de France par lettre du 28 février 1994 (P. Rosenberg, *in litt.*). Les raisons invoquées sont l'adhérence moyenne de la couche picturale et la faiblesse du châssis.

Le tableau est une toile de 1,23 m x 0,89 m. L'œuvre n'est ni signée, ni datée. En bas à droite figure une inscription, en français, « Age 5 ans 3 mois ». Il est à noter que la lecture de ces mots est assez difficile (trace de masticage et d'un repeint). Bien que les indications sur l'origine du tableau mentionnent le plus souvent « provenance inconnue » ou, au mieux, « provient d'une collection d'émigré » (Savanne et coll., 1964), les Archives du Musée du Louvre (cote P10 d'après Dorival, 1976) et un document de 1801 (Compin et Roquebert, 1986) précisent que le tableau provient de la collection Lauzun. Il aurait donc été intégré aux collections du Louvre à la suite d'une saisie révolutionnaire. L'œuvre a été restaurée en 1941 par M. Longa (Dorival, 1976).

Ce tableau a figuré dans plusieurs expositions : Orangerie, 1934 (n°21) et 1952 (n°3) ; Petit Palais, 1946 (n°54) ; Musée de la Chasse et de la Nature, 1969 (n°3).

Malgré les connaissances que les spécialistes ont pu acquérir concernant le tableau, beaucoup d'incertitudes planent sur cette œuvre. Les renseignements les plus classiquement obtenus à propos de cette peinture sont les suivants :

- Ce tableau est considéré comme un travail de jeunesse de Philippe de Champaigne, mais certains critiques refusent cette attribution, pensant plutôt à un peintre flamand inconnu.
- La petite fille est supposée être Anne-Marie, fille aînée de Claude de Lorraine, Grand Fauconnier de France.
- De la donnée précédente et de l'inscription (Age 5 ans, 3 mois) portée en bas de la toile, il advient que le tableau est dit avoir été peint en 1628 ou 1629.
- L'oiseau que la petite fille porte sur son poing gauche est désigné, par les critiques d'art, sous le nom de « faucon ».

Parmi les experts en œuvres picturales du 17e siècle, B. Dorival s'est imposé, par ces travaux de recherche, comme le spécialiste de Ph. de Champaigne.

En 1976, il publie une remarquable et imposante monographie sur ce peintre et son œuvre. Pour l'auteur, l'enfant figurant sur le tableau « petite fille au faucon » ne peut être qu'Anne-Marie.

S'appuyant sur le fait que la fillette est représentée avec un « faucon », il annonce, sans réserve, dans une phrase à la curieuse syntaxe « Or, c'est ce que permet de faire l'identification du modèle que le faucon placé sur son poing désigne clairement comme la fille (Anne-Marie de Chevreuse) du Grand Fauconnier de France ».

B. Dorival confirme d'ailleurs ses dires, dans sa conférence à la Sorbonne, lors du Colloque International de novembre 1985 sur le thème de Richelieu et la culture (Dorival, 1987) en insistant, à juste titre, sur le caractère prestigieux des clients de Champaigne dont le Chancelier de Marcillac mais également « le duc de Chevreuse dont il « tire » la fille, un faucon sur la main ».

L'analyse des éléments biographiques des personnages supposés être à l'origine de ce tableau, la confrontation des données historiques et enfin les recherches que nous avons engagées sur l'enfant aussi bien que sur le « faucon », nous amènent à reconsidérer les informations données jusqu'alors sur ce tableau. Nous présentons ci-dessous les faits en étayant nos remarques et hypothèses.

Le peintre

Philippe de Champaigne est né le 26 mai 1602 à Bruxelles (Belgique). Très tôt, il manifeste un goût particulier pour la peinture et entre dans l'atelier de Bouillon puis de Bourdeaux et de Fouquières. Désirant parfaire ses connaissances, il part, en 1621, pour l'Italie, passe par Paris et finalement s'arrête dans cette ville près de laquelle il restera (Anonyme, 1968). Il y rencontre Nicolas Poussin (avec qui il résidera en 1623), Lallemand et Duchesne, peintre de Marie de Médicis. Reparti au Brabant pour éviter, semble-t-il, les tensions croissantes avec Duchesne (Hannedouche, s.d. ; Stanislas Meunier, 1924, d'après Félibien), il est toutefois, en janvier 1628, rappelé à Paris à la mort de Duchesne et devient peintre de la Reine-mère (Hannedouche, s.d.). Il épouse cette même année, Charlotte, la fille aînée de Duchesne (Anonyme, 1968) et en aura 3 enfants. Ainsi, en 1634, naît un fils, Claude, qui mourra à l'âge de 8 ans ; Catherine naît en septembre 1636 et prendra le voile en 1657 ; un an après Catherine, c'est Françoise qui arrive au monde mais qui mourra en 1655 à l'âge de 18 ans (Rosenberg, 1968).

Champaigne, dont le talent, vers 1630, est déjà largement reconnu, participe à la décoration du Luxembourg, obtient un appui d'Anne d'Autriche et est nommé portraitiste du Roi de France et de ses ministres. L'année 1635 serait marquée par le début de ses relations avec Richelieu (Anonyme, 1968). C'est en 1638 que meurt Charlotte, l'épouse du peintre. En 1648, Champaigne s'implique dans la création de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture ; il en devient professeur puis recteur. Il mourra à Paris le 12 août 1674 après avoir produit des œuvres religieuses, des portraits et de grandes compositions.

On voit donc que son parcours artistique est riche tandis que son talent lui a fait rencontrer les plus grands hommes du royaume. Si rien n'indique explicitement qu'il pourrait avoir eu comme client le Duc de Chevreuse, Grand Fauconnier du Roi, rien ne vient non plus infirmer cette donnée. Connu comme peintre religieux, Champaigne est également admiré en tant que portraitiste. Parmi ses productions dans ce dernier registre, « l'enfant au faucon » constitue la pièce la plus souvent citée comme le meilleur exemple de son talent dans les portraits d'enfants.

La petite fille du tableau

Si, d'après Rosenberg (1968), « le style de Champaigne est aisé à reconnaître et ne se confond avec celui d'aucun de ses contemporains », un doute plane, nous l'avons déjà dit, sur l'appartenance à Champaigne du tableau intitulé, selon les moments « portrait d'une petite fille », « l'enfant au faucon » ou la « petite fille au faucon ». S'il s'agit, comme le pensent les spécialistes, d'une œuvre du maître, nous sommes là, semble-t-il, en présence d'un travail de jeunesse. B. Dorival voit dans cette œuvre une touche de sobriété et de douceur d'inspiration flamande, expression au travers de laquelle se retrouverait l'influence de Cornélis de Vos, le portraitiste des enfants (Warenghien, 1989).

L'enfant

Actuellement, il est généralement admis dans le monde de la peinture, en accord avec les écrits et les déductions personnelles de B. Dorival, que l'œuvre date de 1629 et que le sujet représenté sur le tableau est Anne-Marie, la fille aînée de Claude de Lorraine, Grand Fauconnier de France (Dorival, 1976).

Nous rappelons que Claude de Lorraine (1578-1657), devenu Duc de Chevreuse en 1612, épousa en 1622 Marie de Rohan-Montbazon. Elle avait épousé en premières noces, en 1617, le Connétable de Luynes qui mourut en 1621. Claude de Lorraine, d'après le Père Anselme (tome 8 : 1732), occupe la charge de Grand Fauconnier de France de 1621 à 1643, succédant à Charles d'Albret, Duc de Luynes. D'après la date de décès de Anne-Marie de Lorraine (et non de Chevreuse) que donne le Père Anselme (tome 3 : 1728) et son âge, il est possible d'en déduire, méconnaissant la date exacte, qu'elle serait née en 1624.

A l'occasion de nos recherches documentaires, nous avons trouvé une autre hypothèse de travail, émise par Mme Stanislas Meunier (1924). Pour l'auteur, « la petite fille au faucon » pourrait être « la petite Françoise (de Champaigne) qu'il s'est plu à travestir joliment ».

Il advient que le tableau ne serait plus datable, comme le dit Dorival, de 1628-29 mais de 1642 ou 1643 (en fonction du mois de naissance de Françoise que nous ne connaissons pas), années durant lesquelles l'enfant représenté était alors âgé, conformément à l'inscription du tableau, de 5 ans environ.

Devant ces différentes possibilités qui nous étaient offertes et afin de compléter nos données sur le tableau, nous avons consulté au Centre de Documentation du Département des Peintures du Musée du Louvre, le dossier correspondant à l'œuvre. Nous pouvons donc redresser une genèse des connaissances et des hypothèses émises sur le tableau.

B. Dorival, dans le 10e cours qu'il donne à l'Ecole du Louvre (année 1945-1946) disait à propos de ce tableau : « ... probablement l'effigie de Catherine de Champaigne dont on retrouve les traits dans son dessin qui la représente à l'âge de 10 ans ». Dorival annonce, à cette même époque, que le tableau a été peint en 1641.

Reprenant ses premières hypothèses, Dorival, chargé de la rédaction du catalogue d'une exposition qui se tint en février-mars 1952 à l'Orangerie, à Paris, indique prudemment :

« De même que l'attribution traditionnelle à Philippe de Champaigne n'est pas assurée, le modèle de cette peinture ne nous est pas connu avec certitude. On a supposé que c'était peut-être la fille aînée de Claude de Lorraine, grand fauconnier de France, Anne-Marie, qui naquit vers 1623. Le portrait serait donc de 1628, ce qui s'accorderait assez bien avec sa facture assez flamande, et ses rapports avec Cornélius de Vos (en 1628, Champaigne vient de passer un an à Bruxelles). Mais, d'autre part, son sentiment qui rappelle celui des œuvres des Le Nain, dont Champaigne se rapprocherait peut-être vers 1621 invite à lui donner une date antérieure. De toute façon, l'ouvrage appartient à une des manières les plus anciennes du maître ».

Dorival précise quant à la date d'exécution de l'œuvre : peut-être vers 1628-1629.

Même si B. Dorival ne donne pas son cheminement de réflexion, on peut raisonnablement penser que cette date supposée d'exécution du tableau (1628-1629) résulte d'un calcul qui, se fondant sur l'inscription portée en bas à droite de la toile (5 ans 3 mois), sur la possibilité que le sujet soit Anne-Marie de Lorraine et enfin sur le fait que cette enfant soit née vers 1623, aboutit logiquement à la fameuse fourchette de 1628-1629. Il avait d'ailleurs employé la même stratégie de calcul lorsque, dans les années 45, il avait cru reconnaître Catherine dans le portrait de « l'enfant au faucon ».

En 1964, un petit ouvrage d'accompagnement d'une exposition itinérante du Service Educatif des Musées sur la « Société française des XVIIe et XVIIIe siècle vue par les peintres et les graveurs », est rédigé par Mme Savanne, Mme Zuber et M. Lemagny. Ce document, conçu pour une large diffusion, est important. Il mentionne, pages 30 et 31 que la petite fille pourrait être « Anne-Marie, fille aînée du grand fauconnier de France, Claude de Lorraine ». A notre connaissance, à partir de ce moment, aucune recherche complémentaire n'a plus été faite sur le sujet. En s'appuyant sur les écrits des spécialistes, mais en omettant l'emploi du conditionnel, l'hypothèse devient progressivement une affirmation.

Finalement, après avoir conquis le grand public, l'idée s'impose comme une évidence dans l'esprit de tous : l'enfant est Anne-Marie de Lorraine.

Les dentelles du vêtement

Les guipures de « l'enfant au faucon » si joliment représentées sur le tableau nous ont permis de poursuivre notre recherche. Mme A. Kraatz (Paris), contactée en novembre 1993, par l'intermédiaire du Palais Galliera, organisme pour qui elle étudie les dentelles, a répondu avec courtoisie à notre demande.

Pour cette spécialiste de la dentelle, le col a été réalisé à l'aiguille au point Reticeela ou Punto in aria. Il s'agit d'une dentelle dont les dessins géométriques remontent au 16e siècle. Au début, originaire de Venise, cette dentelle s'est très vite répandue dans toute l'Europe. Le modèle ornant le personnage est classique mais la forme du col, le bord dentelé et surtout le port aplati de la dentelle sur les épaules permettent de dire que la tenue s'inscrit dans une fourchette de dates comprises entre 1625 et 1630. En effet, si le modèle avait été plus récent, vers 1640 par exemple, le col aurait eu la même forme mais il aurait été plus grand ; de plus, les motifs décoratifs de la dentelle n'auraient pas été aussi géométriques.

Cette remarque est importante car, si elle autorise la datation du tableau dans une période comprise entre 1625 et 1630 (et valide ainsi, par le plus grand des hasard, les dires de B. Dorival qui pense à une exécution de l'œuvre en 1628 ou 1629), elle infirme la première hypothèse de Dorival (voir chap. 2-A) qui, en 1945-46, a cru recon-

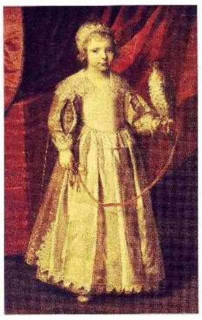

naître Catherine de Champaigne dans cette peinture. Elle infirme également celle de Mme Stanislas Meunier (1924) qui voyait dans l'enfant, la petite Françoise, la propre fille du peintre qui l'aurait lui-même portraiturée en 1642 ou 1643.

A propos du tissu constituant le vêtement, en brocart d'or, à propos également des manchettes mais aussi du col dont la grandeur en fait à lui seul un élément précieux et cher, Mme Kraatz (comm. pers., nov. 1993) nous fait remarquer qu'il s'agit, de toute évidence, d'une parure constituant un objet de prix comme il s'en rencontrait chez les riches marchands ou dans l'aristocratie.

Dorival, se fondant sur une simple impression qui se dégage de l'œuvre, y retrouve une influence flamande. Or, concernant le port du vêtement et les dentelles, Mme Kraatz, s'appuyant sur le concret, pense à une origine flamande de l'enfant. Cette origine non française du sujet, piste qui, en soit, n'est pas nouvelle - et ne remet pas en cause le fait qu'il pourrait s'agir d'une œuvre de Champaigne - ébranle, par contre, l'identification de l'enfant comme étant la fille du Grand Fauconnier de France.

Cette remarque est d'autant plus importante que si, pour Mme Kraatz, la parure et les vêtements ne permettent pas de distinguer s'il s'agit d'un petit garçon ou d'une petite fille (comm. pers., nov. 1993), d'autres chercheurs ont osé émettre une hypothèse qui remet en cause le fait que l'enfant soit une fille.

B. de Montclos (1970), se référant à la présentation de l'œuvre dessinée de Daniel Dumoustier conservée au Cabinet des Estampes (Adhenar, 1970), indique à propos des coiffures en étoffe que le jeune Armand de Bourbon-Condé, représenté le 20 juin 1636, porte un petit bonnet bordé de dentelle tout à fait comparable, d'après l'auteur, à celui que possède la «petite fille au faucon» de Philippe de Champaigne.

B. de Monclos, se contentant de comparer les coiffes, ne dit rien à propos du sexe de «l'enfant au faucon», ce n'était d'ailleurs pas le sujet de sa recherche; mais l'auteur avance, peut-être inconsciemment et en quelque sorte en demi-teinte, une remarque qui pourrait aboutir sur une hypothèse de travail différente de l'idée admise jusqu'alors qui veut que «l'enfant au faucon» soit une petite fille.

Mme D. Spiess, auteur du livre «Le peintre et l'enfant» (1990), réanalysant les données vestimentaires, en particulier celles concernant le bonnet, dit clairement que, contrairement à ce que l'on pensait, l'enfant est plus probablement un garçon.

Cat. 128
Cliché Giraudon.

Portrait d'un jeune garçon, Erasmus Quellin et Jan Fyt
Cliché Musée Royal des Beaux Arts, Anvers.

Portrait de Michel van Slingelandt, 1649
Cliché Musée de Dordrechts, Hollande.

Un autre détail retient l'attention: le rapace. Or, les enfants portraiturés aux 17ᵉ et 18ᵉ siècles, portant un faucon sur leur poing, sont, à notre connaissance, toujours des garçons, souvent de grande ascendance. C'est là un élément de plus qu'il convient, ici, de prendre en considération. Cette remarque a d'ailleurs été également formulée par Mme D. Speiss (1990) lorsqu'elle avait avancé l'hypothèse que la «petite fille au faucon» pourrait être un garçon.

Quant au rapace lui-même, il mérite toute notre considération. C'est lui qui, à l'origine, nous a amené à entreprendre quelques recherches car, il ne s'agit pas d'un «faucon», du moins pas d'un faucon dressé pour la chasse, comme il est fréquent d'en affaiter en fauconnerie.

Le «faucon» représenté sur le tableau

B. Dorival, en 1976, utilise l'argument du port du «faucon» par l'enfant pour conforter l'identification de ce portrait comme étant Anne-Marie de Chevreuse, fille de Claude de Lorraine, Grand Fauconnier de France entre 1621 et 1643.

Nous venons de voir au chapitre précédent que cet indice est à considérer avec la plus grande prudence. De plus, aucune analyse du «faucon» et de ce qui s'y rattache n'a eu lieu. Cela permet pourtant de formuler plusieurs remarques.

Le port de l'oiseau et l'attirail de fauconnerie

Si le port du «faucon» sur le poing gauche est conforme à la pratique du déduit de fauconnerie, il apparaît pourtant que le rapace est porté par l'enfant sur son poing non ganté, même si une sorte de rabat évoque une manchette à la crispin, côté gauche.

Nous rappelons que des petits gants de fauconnier pour enfant existent cependant à cette époque; par exemple, le futur Roi Louis XIII en possède un alors qu'il n'a que 6 ans. Il le prend, nous dit Pierre Chevallier (1979) dans son ouvrage biographique sur ce roi, lorsqu'il porte ses éperviers ou ses émerillons à la chasse.

On remarque que les entraves fixées aux tarses du rapace, bien que difficilement visibles (voir

remarque ci-dessous), ne sont pas conventionnelles en fauconnerie. Une sorte de petite lumière est visible sur le tarse gauche de l'oiseau qui évoque une marque ou une bague métallique. En dehors des jets que l'on devine, il ne semble y avoir ni vervelles, ni touret entre-eux et la longe. La tenue du tiens-le-bien lui-même n'est pas conforme à la tradition. Il aurait fallu que l'enfant retienne deux ou trois boucles de la longe entre le majeur et l'annulaire ou à la rigueur, le petit doigt de sa main gauche, avant de laisser filer la longe vers sa main droite. Ce simple élément, signe d'un non respect, ou d'une méconnaissance du protocole, est difficilement concevable de la part de la supposée fille du Grand Fauconnier de France. En d'autres termes, cela a de quoi surprendre, s'il s'agit, comme le prétend B. Dorival, d'Anne-Marie de Lorraine.

Le rapace est un peu rigide et redressé; le corps rappelle trop la forme d'une bouteille. L'artiste a, d'autre part, fait descendre très bas les plumes du ventre du rapace ce qui donne l'impression que l'oiseau ne possède que de très courts tarses.

Le rapace

L'oiseau a visiblement des yeux à iris clairs, de couleur jaune, ce qui permet de réfuter son assimilation au genre falco. De plus, il présente un plumage de contour assez particulier dont l'originalité est encore rehaussée par la présence d'une huppe qui orne son arrière-crâne. Ces détails amènent à penser qu'il ne s'agit donc pas d'un oiseau de vol ordinairement affaité en fauconnerie. C'est la raison qui nous a poussé à présenter entre guillemets, le mot «faucon», lorsque nous l'utilisions dans ce texte en tant que citation reprise de chez certains auteurs.

Nous faisions remarquer, ci-dessus, que l'enfant portait son oiseau sur son poing nu. Ceci laisse à penser que le rapace doit être assez léger et pourrait n'avoir que peu de force dans les serres de sorte que l'oiseau ne présenterait aucun danger pour l'enfant. L'aspect massif des doigts du rapace et la grossièreté des serres évoquent le groupe que les fauconniers appellent «ignobles».

En 1986, pour son ouvrage sur la fauconnerie et l'art, M. A. de Chamerlat, reproduit «la petite fille au faucon» dans les œuvres traitant du noble déduit. La morphologie et la coloration particulière du rapace n'avaient pas échappé à M. de Chamerlat qui indique de ce fait, dans son ouvrage (page 153), que l'oiseau de proie est un épervier.

La présence d'une huppe, détail que semble ne pas avoir vu l'auteur, élimine pourtant l'hypothèse de l'épervier (Accipiter nisus).

L'identification du rapace, à partir de détails apparaissant sur le tableau n'est toutefois pas chose aisée.

Plusieurs hypothèses, se fondant sur la coloration du plumage et la présence d'une huppe visible sur l'arrière-crâne, s'offrent toutefois à l'ornithologue:

- Le Spizaète, soit le Spizaète variable *(Spizaëtus cirrhatus)*, espèce originaire d'Orient (Inde, Sri Lanka etc) dont seuls les sujets vivants aux Indes sont huppés, soit plutôt le Spizaète orné *(Spizaëtus ornatus)*, originaire d'Amérique du Sud. Dans l'un comme dans l'autre des cas, cet aigle mesure entre 60 et 70 cm de haut, parfois plus pour le cirrhatus.
- La Bondrée apivore huppée *(Pernis apivorus ruficollis)*. Seul le mâle adulte porte une petite huppe caractéristique (Brehm, 1896). L'oiseau représenté sur le tableau pourrait donc être un mâle adulte de Bondrée huppée.
- Le Baza de Blyth *(Aviceda jerdoni ceylonensis)*, originaire du Sri Lanka et de l'Inde du sud-ouest. Chez cette sous-espèce, mâles et femelles, adultes et immatures sont huppés, ce qui ne permet pas un sexage facile.
- L'autour huppé *(Accipiter trivirgatus)*: cette espèce (et ses nombreuses sous-espèces) plus ou moins visiblement huppée selon les individus, est originaire du Yunnan et du nord de l'Inde. L'oiseau est souvent affaité par les autoursiers indiens.

Critique des hypothèses et remarques finales

La couleur et l'ornementation des plumes du poitrail du rapace représenté sur le tableau, sous forme de larges lignes puis de taches brun sombre, la présence de la huppe enfin, évoquent, en effet, une espèce exotique, oiseau de compagnie plus que de fauconnerie.

Le point de vue de l'ornithologue

Entre le 6 janvier et le 15 mars 1969, se tint une très belle exposition sur la fauconnerie organisée au Musée de la Chasse et de la Nature à l'Hôtel de Guénégaud, à Paris, sur délibération de l'assemblée générale de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers (A.N.F.A.).

Le tableau «l'enfant au faucon» a figuré à cette manifestation, avec des œuvres provenant du Palais de Fontainebleau (2 panneaux de Desportes), du Musée d'Orléans (œuvre de Déruet), de la Manufacture de Sèvres, du Musée International de la Chasse de Gien et de collectionneurs privés.

Bien qu'il n'y ait pas eu de catalogue pour marquer cet évènement (Mme de Quiquerant, comm. pers., sept. 1993), à cause d'un coût trop élevé, une présentation des objets anciens fut cependant publiée dans l'annuaire 1969 de l'A.N.F.A.

Ainsi, page 28 (n°3) on note, concernant le tableau: «Philippe de Champaigne-1602-1674. Petite fille à l'oiseau de proie; ce tableau a suscité de nombreuses controverses. On a supposé que le modèle pouvait être Anne-Marie de Lorraine, née vers 1623, fille de Claude de Lorraine, Grand Fauconnier de France. Nous avons gardé l'attribution traditionnelle, bien que les spécialistes pensent maintenant qu'il pourrait s'agir de l'œuvre d'un peintre flamand».

Durant cette manifestation, M. Ch. de Gañay, président de l'A.N.F.A., déclare à propos du rapace tenu par la petite fille que «l'oiseau de proie n'est pas un faucon mais un spizaète orné».

Cette annotation anonyme figure sur une fiche que nous avons retrouvée dans le dossier concernant l'œuvre, conservée au Service Documentation du Département des Peintures du Musée du Louvre.

Grâce à l'obligeance de Mlle I. Compin, documentaliste (Département des Peintures, Musée du Louvre), l'enfant représenté sur l'œuvre a été mesuré *(in litt.* déc. 1993); sa taille, relevée de la pointe de la chaussure au sommet du bonnet, est de 1,07 m; semelles et épaisseur de cheveux en moins, l'enfant doit donc mesurer entre 1 m et 1,05 m. On peut estimer, d'après les documents dont on dispose, qu'un enfant de 5 ans mesure environ un mètre de haut, ce qui est conforme à la mesure relevée sur la peinture. Il revient donc à dire que le portrait de l'enfant a été fait grandeur nature. Nous avions déduit des éléments précédents que la taille du rapace pouvait être de 30 à 35 cm. Sur le tableau, le rapace mesure effectivement 32 cm de haut, du sommet du vertex à la pointe des rectrices.

Cette relative petite taille exclut, par conséquent, le spizaète variable *(Spizaetus c. cirrhatus)* ou le spizaète orne *(Spizaetus ornatus*; hauteur de 60 à 65 cm; poids variant entre 1 kg et 1,6 kg), d'autant que ces rapaces, apparentés aux aigles, possèdent une forte musculature et des serres puissantes difficilement compatibles avec le port de l'oiseau par un enfant qui, de plus, est sans gant de protection.

C'est de nouveau la taille trop importante de la Bondrée apivore huppée *(Pernis apivorus ruficollis)* (50 à 60 cm) qui exclut cette possibilité, par ailleurs séduisante. Il en est de même pour le Baza de Blyth *(Aviceda jerdoni ceylonensis)*. La hauteur totale de l'animal (environ 45 cm) est, en effet, un peu forte pour permettre de retenir à priori cette identification.

L'autour huppé *(Accipiter trivirgatus)* pourrait correspondre par ses dimensions (taille: 30 à 45 cm, selon la sous-espèce; poids entre 400-450 g pour le mâle et 500-550 g pour la femelle) à l'oiseau représenté sur la peinture; il pourrait s'agir, dans ce cas, d'un immature. L'espèce désignée ici correspond assez bien au point de vue de la teinte et des motifs ornementaux du plumage. De plus, la petite marque noire, visible sur la gorge de l'oiseau vivant est esquissée sur le tableau. Les joues sont également soulignées d'une ligne de plumes noires. En revanche, les doigts terminés par des serres puissantes, ne sont pas pleinement conformes à la représentation qu'en a fait l'artiste. La huppe semble devoir être plus ou moins visible selon les individus, leur sexe et leur âge (voir ci-dessous, chap. 4-B). Celle figurant sur l'oiseau du tableau, pourrait avoir été exagérée, par le peintre, pour des raisons conjoncturelles ou privées, ou, plus simplement, pour des nécessités artistiques. Ceci s'accorde toutefois assez mal avec les principes du peintre (voir ci-dessous, chap. 4-C).

En dépit des remarques précédentes concernant les serres et la huppe, qui empêchent d'adhérer entièrement à la thèse et laissent ainsi planer un doute sur la fidélité de représentation de l'oiseau, c'est vers cette identification que nous nous orientons.

Le point de vue du fauconnier

Cette nouvelle hypothèse d'identification s'appuie également sur des arguments assez forts concernant la fauconnerie. En effet, à la jonction des 15ᵉ et 16ᵉ siècles, Ch. d'Arcussia signale déjà la présence, dans ses équipages de chasse au vol, d'oiseaux en provenance de différentes contrées dont l'Inde (Schlegel et Wulverhorst, 1853).

Au 17ᵉ siècle, les importations et achats de rapaces de différentes provenances, se développent encore. Le commerce avec les Indes orientales s'accélèrent en particulier sur l'impulsion des Hollandais qui établissent plusieurs comptoirs jusqu'en Extrême-Orient. Or, l'une des conclusions ressortant de l'analyse vestimentaire est que notre petit «fauconnier» pourrait être l'enfant d'un riche marchand flamand.

A partir des rapaces exotiques importés, pour une éventuelle revente, en Europe, à des fins de fauconnerie, il est raisonnable de penser que des oiseaux au caractère particulièrement doux, présentant un plumage ou une morphologie originale, ont pu être partiellement détournés de leur vocation première, pour devenir, avant tout, des oiseaux de compagnie.

Il est à noter qu'en revanche, l'Autour huppé reste un oiseau de chasse remarquable, affaité et apprécié par certains autoursiers indiens.

Boyer et Planiol (1948) attirent l'attention sur les confusions qui ont pu être faites entre le Spizaète variable et l'Autour huppé. La méprise est d'autant plus facile à faire que les ouvrages du 18ᵉ siècle que nous avons consultés, tels que les œuvres de Buffon (1770) ou le Dictionnaire de Valmont de Bomare (1776), indiquent comme traduction française de *Falco indicus cirratus* (Synonyme ancien de *Spizaetus cirrhatus*) le nom de Faucon huppé des Indes.

En 1962, un article de V. Rosner sur la fauconnerie en Inde et un autre de A. Brosset sur les oiseaux employés en Inde pour la chasse au vol paraissaient dans l'annuaire de l'ANFA. Il y est fait allusion à l'emploi de l'autour et de l'épervier par certaines tribus indiennes. Il semble toutefois qu'il y ait une méprise, chez Rosner, dans l'identification des oiseaux. Ces erreurs se retrouvent également chez Brosset qui dénomme «autour» *(Astur badius)* l'épervier Shikra ou Sikra *(Accipiter badius)* et «épervier» *(Accipiter virgatus)* l'épervier Besra, dont il existe d'après Ali et Dillon Ripley (1987) plusieurs sous-espèces.

Ces derniers auteurs donnent les noms locaux sous lesquels les Autours huppés sont appelés en Inde, au Népal, au Cachar et dans des régions comme le Telugu, le Sinhala ou le Tamil. En dehors du nom népalais (Juryc) comparable à Jūra, ces appellations ne semblent pas correspondre aux termes répertoriés dans le Syainika Sastra (Rudradeva, 1910), un livre rédigé, à l'origine, en sanscrit mais traduit en anglais par Mahamahopadhyaya Haraprasada Shastri et consacré à la chasse au vol en Inde.

D'après le traducteur du Syainika Sastra, le Lieutenant-Colonel Phillott aurait étudié les noms des oiseaux employés en basse volerie, lors de la traduction qu'il a faite du Baz-nama-yi nasiri (traité de fauconnerie persane) (1908). Nous n'avons pu consulter cet ouvrage; de plus, cela dépasse un peu le cadre de cette étude. Les références bibliographiques de ce livre rare sont malgré tout indiquées à la fin de cette recherche.

J.C. Vachot et Ph. Gowthorpe sont les rares fauconniers de l'ANFA à avoir possédé et affaité des Autours huppés. Le premier pratiquant a d'ailleurs fait état de ses observations dans un article paru au bulletin de l'association (Vachot, 1978). Il rapporte que son oiseau, au demeurant très craintif, est un excellent chasseur en milieu très fermé même s'il semble moins rapide que l'Autour des palombes *(Accipiter columbarius)*.

Mme Ch. Vachot, épouse de feu M. J.-C. Vachot, contactée en novembre 1993, nous a donné son impression sur l'identité possible de l'oiseau du tableau et sur la possible appartenance de ce rapace à l'espèce *Accipiter trivirgatus*.

L'oiseau représenté sur la peinture lui semble plus grand que celui que possédait son époux, mais il ne pourrait s'agir là que d'une différence de sous-espèce; par contre, la huppe de l'Autour huppé, contrairement à ce que laisse supposer la peinture, n'est pas visible en permanence mais uniquement lorsque l'oiseau, excité, redresse ses plumes du vertex (Comm. pers., déc. 1993).

Quelque temps après le décès de M. Vachot, l'Autour huppé a été confié à M. P.M. Lucas, qui le possède toujours. Grâce à son obligeance, nous avons pu voir ce rapace, mi-décembre 1993. Ceci a été l'occasion de confronter les photographies de l'oiseau peint avec un spécimen vivant d'Accipiter trivirgatus.

Les tarses sont assez courts et massifs; ils s'apparentent donc plus à ceux de l'Autour des palombes qu'à ceux de l'Epervier d'Europe. M. Lucas nous faisait remarquer que son oiseau tenait parfois ses pattes dans ses plumes ce qui pourrait expliquer la pose reproduite sur la peinture. M. Lucas a noté, pour sa part, que les marques blanches du poignet, visibles sur la peinture, étaient bien marquées sur ceux de son autour.

En revanche, la huppe est un détail beaucoup plus troublant car, ainsi que nous l'avons constaté nous-même, elle n'est pas visible en permanence et reste assez discrète, même durant un moment d'excitation. Enfin, les doigts armés de serres puissantes ne correspondent pas franchement à la peinture.

Pour l'autoursier, il est d'ailleurs difficilement envisageable de porter cet oiseau sans gant car, si la plupart du temps, le rapace reste calme, lors d'une tension, il pourrait serrer assez fort et blesser son porteur.

Le point de vue du spécialiste de la peinture

M. S. Laveissière, Conservateur en chef au Département des Peintures du Musée du Louvre, devant les hésitations que nous marquions sur une identification possible de l'oiseau, nous faisait remarquer que cette œuvre pouvait n'être qu'une représentation symbolique dans laquelle l'espèce à laquelle appartient l'oiseau n'a qu'un intérêt très secondaire.

En d'autres termes, si l'enfant, portraituré avec délicatesse, a probablement été peint sur commande, rien ne dit qu'il en est de même pour l'oiseau qui n'est peut-être là que pour une figuration allégorique.

Si l'on ne tient plus compte du rapport entre la taille de l'enfant et celle de l'oiseau, de l'absence de gant sur la main du sujet ni des libertés prises dans la tenue de la longe ou de la difficulté pour un enfant de maîtriser un gros rapace, l'identification de l'oiseau devient dès lors plus aisée. Le nom de Circaète variable *(Circaëtus cirrhatus indicus)* revient donc à l'esprit (M. J. Thiollay, Comm. pers., nov. 1993) mais toute autre interprétation reste possible (Baza de Blyth, par exemple).

Toutefois, d'après Leroy (1943), Philippe de Champaigne (dans la mesure où l'on considère qu'il est l'auteur de ce tableau) est connu pour avoir «laissé des œuvres scrupuleusement copiées sur la nature, d'une sincérité exempte d'artifice, d'une probité rigoureuse».

Ces qualificatifs s'accordent assez mal avec une possible représentation imaginée de l'oiseau, donc non conforme à la réalité. Il en est de même avec la signification symbolique du port d'un rapace, qui de plus, serait inexacte au plan des rapports de taille.

Leroy ajoute d'ailleurs que l'artiste, rigoureux, demande de nombreuses séances de poses pour l'étude de son modèle et que, contrairement au peintre officiel ou de cour, il ne cherche ni à embellir, ni à flatter son sujet.

L'enfant a donc été identifiée comme étant, selon les moments, soit Catherine ou encore Françoise de Champaigne, soit Anne-Marie de Lorraine.

Deux hypothèses sont tombées à la suite de l'analyse des dentelles faites, à notre demande, grâce aux compétences de Mme A. Kraatz: le sujet ne peut, à cause des dates, être ni Françoise ni Catherine, les filles de l'artiste.

L'enfant représenté sur le tableau a été considéré comme une petite fille. Or, par certains détails développés dans les chapitres 2 et 3, il pourrait plutôt s'agir d'un petit garçon.

Enfin, le port vestimentaire incite Mme Kraatz à voir une origine flamande au sujet du tableau.

Si ce n'est par une subtile impression dans le traitement du sujet qui évoquerait l'influence de Cornélius de Vos mais aussi de Le Nain, discussion de spécialistes dans laquelle nous aurons garde de nous immiscer, le tableau ainsi que nous le disait M. S. Laveissière (Comm. pers. sept. 1993), bien qu'attribué à Champaigne, est non nominatif et non daté. Toute latitude, sinon pour une datation qui s'est affinée au cours de cette recherche, du moins pour une attribution et une nouvelle identification du sujet, reste donc possible.

A notre connaissance, pour la première fois, il est démontré, grâce à ce travail, que cette œuvre a été exécutée en grandeur nature. Du fait de ses caractéristiques et des dimensions de la représentation par rapport à l'enfant, l'oiseau, nous venons de le voir, ne peut plus être considéré comme un faucon. De même, son identification en tant que Spizaète (variable ou orné) ne semble plus pouvoir être raisonnablement maintenue.

Le but que nous avons essayé d'atteindre en reprenant, ici, l'analyse de ce tableau, n'était évidemment pas de trancher en faveur d'une thèse ou d'une autre, mais plutôt d'émettre des hypothèses de travail complémentaires qui pourraient, à partir des éléments que nous avons fournis, servir de base de réflexion pour une recherche plus poussée de la part des spécialistes. Il ressort d'ailleurs que plusieurs voies d'investigations étaient, jusqu'à présent et bien curieusement, restées inexplorées : par exemple, la dentelle ou le rapace. Nous avons donc tenté de faire progresser les connaissances sur ces deux points.

Une voie de recherche, semble-t-il encore vierge, revient, de droit, à l'historien; en effet, B. Dorival (1976) indique que pour lui, d'après les documents des archives du Louvre, le portrait avait eu pour dernier propriétaire Armand-Louis, Marquis de Gontaut, Duc de Lauzun, chez qui il a probablement été saisi pendant la Révolution. Il pourrait donc être intéressant de tenter de recouper la trace de ce fameux tableau dans les archives de la famille, les contrats de mariage et les inventaires après décès.

Enfin, une autre piste de recherche, assez prometteuse, mériterait que le spécialiste des peintures du 17e siècle s'y intéressât. D'après B. Dorival (1952 ; 1976), une réplique d'époque *(sic)* existe dans le commerce, à Londres, en 1952.

De plus, le dossier concernant «l'enfant au faucon», consultable au Service Documentation du Département des Peintures du Musée du Louvre, contient un courrier datant de 1950 indiquant l'existence en France, en collection privée et de famille, d'un autre tableau similaire. Une diapositive de ce tableau, de mauvaise qualité mais conservée dans les archives, ne permet pas, hélas, de procéder ainsi à un travail sérieux.

Pour de multiples raisons évoquées dans le cours de cette étude, il apparaît donc clairement qu'il serait fort intéressant de pouvoir comparer ces différentes œuvres sur divers plans : vêtements, oiseau, attitude de l'enfant, etc.

Th. V.

REMERCIEMENTS

Nous voudrions exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui ont rendu possible cette étude. Nos remerciements s'adressent en particulier à M. S. Laveissière, Conservateur en chef au Département des Peintures du Musée du Louvre dont les remarques et les conseils nous ont été très précieux, à Mlle I. Compin, Documentaliste, qui nous a aidé lors de nos recherches au musée ainsi qu'au personnel du Service de documentation du Département des Peintures du Musée du Louvre. Nous remercions également M. J. F. Voisin (Laboratoire des Mammifères et Oiseaux, Muséum National d'Histoire Naturelle) pour les contacts qu'ils nous a permis d'établir avec des ornithologues, M. J. M. Thiollay, spécialiste des rapaces (Ecole Normale Supérieure, Paris), Mme Ch. Vachot et M. P. M. Lucas, pour leurs remarques personnelles concernant l'Autour huppé, espèce rarement entretenue par les autoursiers français. Nous exprimons notre reconnaissance à Mme C. Join-Diéterle, Conservateur en chef du Musée de la mode et du costume (Palais Galliera, Paris), à Mme A. Haudiquet, Conservateur au Musée des Beaux-Arts et de la dentelle de Calais. Enfin, nous désirons spécialement remercier Mme A. Kraatz, spécialiste de la dentelle auprès du Palais Galliera - Musée de la mode et du costume (Paris), qui a toujours répondu avec une extrême courtoisie à nos demandes.

BIBLIOGRAPHIE

ADHEMAR (J.) 1970. Les dessins de Daniel Dumoustier du Cabinet des Estampes. *Gazette des Beaux-Arts*, mars 1970, tome LXXV : 129-150.

ALI (S.) et DILLON RIPLEY (S.) 1987. Compact handbook of the birds of India and Pakistan. Second edition. Oxford University Press ed., Oxford New York : 737 pp.

Anonyme (1934) - Notice pour le catalogue «les peintres de la réalité en France au XVIIe». Orangerie, Paris n° 21.

Anonyme (1968) - Philippe de Champaigne. Le peintre des églises du XVIIe siècle. Coll. *les Chefs d'œuvre de l'art* - grands peintres n° 114. Hachette ed., Paris : non paginé.

Anonyme (1969) - L'exposition «La fauconnerie - Les oiseaux de proie». *Annuaire National des Fauconniers et Autoursiers* (Année 1969) : 27-37.

ANSELME (R. Père) - Histoire généalogique et chronologique de la Maison Royale de France. Compagnie de Libraires ed., Paris : tome 3 (1728), 456 et 487 ; tome 8 (1732), 773.

Baz-nama-yi nasiri (The) 1908. A persian treatise on falconry translated by Lieut. Colonel D. C. Phillott. B. Quaritch ed., London : 195 pp.

BREHM (A. E.) 1896. Merveilles de la nature. L'homme et les animaux. Edition française revue par Z. Gerbe. Les Oiseaux. Librairie J. B. Baillière et fils, Paris : tome 1 des oiseaux, page 428.

BOYER (A.) et PLANIOL (M.) 1948. Traité de fauconnerie et autourserie. Payot ed, Paris : 249-252.

BROSSET (A.) 1962. Note sur les oiseaux cités. Chasse au vol, *Bulletin de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers Français et Belges*. Annuaire 1962, numéro spécial : 47-48.

BUFFON (G.-L. L. Comte de) 1770. Histoire Naturelle générale et particulière avec la description du Cabinet du Roi. Histoire Naturelle des Oiseaux. Imprimerie royale, Paris. Tome second : 35 - 36.

CHAMERLAT (Ch. A. de) 1986. La Fauconnerie et l'art. ACR Edition - Vilo, Courbevoie (Paris) : 256 pp.

CHEVALLIER (P.) 1979. Louis XIII, roi cornélien Fayard ed., Paris : 680 pp.

COMPIN (I.) et ROQUEBERT (A.) 1986. Catalogue sommaire illustré des peintures du Musée du Louvre et du Musée d'Orsay. III, IV, V : école française : tome III page 121.

DORIVAL (B.) 1952. Philippe de Champaigne (Exposition). Orangerie, Paris (février-mars 1952) : 3. - La petite fille au faucon.

DORIVAL (B.) 1976. Philippe de Champaigne 1602-1674. La vie, l'œuvre et le catalogue raisonné de l'œuvre (2 volumes). Léon Laget ed., Paris : vol II, page 90.

DORIVAL (B.) 1987. Richelieu inspirateur de Philippe de Champaigne. Colloque international, Sorbonne (novembre 1985). Editions du C.N.R.S., Paris : page 153.

HANNEDOUCHE (s.d.) - Les grands peintres du XVIIe siècle. La peinture en France avant le XVIIe siècle. Lecène, Oudin et Cie ed., Paris : 65 - 75.

LEROY (A.) 1943. Evolution de la peinture française des origines à nos jours. Horizon de France ed., Paris : 269 pp.

MONTCLOS (B. de) 1970. Dumoustier et la mode. *Gazette des Beaux-Arts*, mars 1970, tome LXXV : 151-160, en particulier note n° 5, p. 160.

PHILLOTT (Lieut. Colonel D.C.) 1908. voir à Baz-nama-yi nasiri.

ROSENBERG (P.) 1968. Classique et réaliste in Philippe de Champaigne. Coll. *les Chefs-d'œuvre de l'art* - grands peintres n° 114. Hachette ed., Paris : non paginé.

ROSNER (V.) 1962. La pratique de la Fauconnerie par les tribus de Birn. Chasse au vol, *Bulletin de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers Français et Belges*. Annuaire 1962, numéro spécial : 37-47.

RUDRADEVA (Rajâ de Kumaon) 1910. Syainika Sastra or a book on hawking. Asiatic Soc. ed., Calcutta (réédition 1991 par St Anns Books, Worcestershire, G.B.) : 35 pp.

SAVANNE (S.), ZUBER (M.-Th) et LEMAGNY (J.-C.) 1964. La société française du XVIIe et du XVIIIe siècle vue par les peintres et les graveurs. Editions des musées nationaux, Paris : 92 pp.

SCHLEGEL (H.) et WULVERHORST (A.H. Verster de) 1844-53. Traité de fauconnerie. Leiden et Düsseldorf. Chez Arnz & Comp. : 90 pp.

SPIESS (D.) 1990. Le peintre et l'enfant. Conti - Edita S. A., Lauzanne : 70-71.

STANISLAS MEUNIER (Mme) 1924. Philippe de Champaigne. Nilsson ed., Paris : 136 pp.

VALMONT DE BOMARE 1776. Dictionnaire raisonné universel d'Histoire Naturelle. 3e édition. Jean-Marie Bruyset, Lyon : tome troisième, 424-426.

WARENGHIEM (A. de) 1989. La fille aînée du grand fauconnier de France. Coll. *Chef-d'œuvre de la France*. Voici, 64.

129

Nature morte à la huppe et au chaperon

École française, 17e siècle
Huile sur toile, H. 46,5 ; L. 41
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 65.43.1

Cat. 129
Cliché Musée International de la Chasse, Gien.

130

Emerillon et gerfaut

Abbé Antoine Soudry 1690
Aquarelle sur papier H. 50 ; L. 38,5
Coll. Ch. Kruyfhooft, Belgique

131

Le château de Versailles vu du côté de l'Orangerie

Ecole française, 17e siècle
(attribué à Pierre-Denis Martin)
Huile sur toile H. 122 ; L. 78
Coll. Château de Versailles
Inv. MV 5696
Départ à la chasse de la duchesse de Bourgogne.

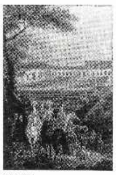

Cat. 131
Cliché R.M.N.

132

Faucon pèlerin

François Desportes (Champigneulle 1661 - Paris 1743)
Etude, huile sur papier carton
H. 48 ; L. 24,5
Musée International de la Chasse, Gien
Dépôt de la Manufacture Nationale de Sèvres n° 189 (1814)
Inv. 53.23.32

133

Deux aigles

François Desportes (Champigneulle 1661 - Paris 1743)
Etude, huile sur toile H. 81 ; L. 130
Dépôt au Musée International de la Chasse, Gien
Propriété de la Manufacture Nationale de Sèvres n° 33 (1814)
Inv. 53.23.24

134

Aigle

François Desportes (Champigneulle 1661 - Paris 1743)
Etude, huile sur papier carton H. 46 ; L. 60
Dépôt au Musée International de la Chasse, Gien
Propriété de la Manufacture Nationale de Sèvres n° 61 (1814)
Inv. 53.23.18

135

Etude d'autours

François Desportes (Champigneulle 1661 - Paris 1743)
Etude, huile sur papier carton
H. 49 ; L. 51
Dépôt au Musée International de la Chasse, Gien
Propriété du Musée National de Sèvres, n° 57 (1814)
Inv. 52.31.44

136

Un départ pour la chasse au faucon

Ecole française, 18e siècle
Huile sur toile H. 96 ; L. 68
Coll. privée

137

Marie Leczinska devant Fontainebleau

Ecole française, 18e siècle
Vers 1730
Huile sur toile H. 70 L. 57,3
Coll. Musée de l'Ile de France, Sceaux
Inv. 54 111
Cette œuvre aura été pu être restaurée grâce au soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations d'Orléans.
La jeune reine est représentée à cheval devant le parc de Fontainebleau. A l'arrière-plan on distingue, de gauche à droite : l'aile de la salle de bal, la cour des cuisines, jusqu'à la patte antérieures droite, puis, la surintendance des Finances, l'église du village et l'hôtel d'Albret un peu grossi dans ses proportions. Les deux bassins sont le pot bouillant et le rond d'eau orné de la statue en bronze du Tibre d'après l'antique. Ces précisions, données par M. Jean-Pierre Samoyault, conservateur général de Fontainebleau, permettent d'éliminer définitivement l'hypoyhèse selon laquelle Marie Leczinska serait représentée devant la ville de Deux-Ponts.
Au premier plan, le personnage vêtu à l'orientale pourrait-être un heyduque de la cour de Lorraine. Mercenaires hongrois à la solde de l'Autriche ou de l'Empire Ottoman, les heyduques n'avaient conservé qu'un rôle de parade à la cour de Léopold Ier, duc de Lorraine au début du 18e siècle.
Ce personnage portant le brancard (cage) avec les faucons ne peut être le Grand Fauconnier de France, mais un subalterne, ce qui confirmerait l'hypothèse de l'heyduque. Les deux personnages à cheval à l'arrière plan font sans doute partie du «vol», c'est-à-dire de l'équipage.

J.G.L.

Cat. 136
Cliché privé.

Cat. 137
Cliché Giraudon.

BIBLIOGRAPHIE

Chantal Humbert, «Les heyduques à la cour de Léopold, duc de Lorraine», in le Pays Lorrain, 1978, n°2, p. 53.

138

Autour et épervier

Jean-Baptiste Oudry
(Paris 1686 - Beauvais 1755)
École française, 18e siècle
Aquarelle sur papier H. 53 ; L. 59
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 79

139

Epervier dévorant un lièvre

Jean-Baptiste Oudry (Paris 1686 - Beauvais 1755)
Ecole française, 18e siècle
Dessin à la pierre noire, sanguine et rehauts de blanc
H. 48 ; L. 61
Coll. Musée des Beaux-Arts, Rennes
Inv. 794.1.2855
La présence du bourdon au niveau de la narine, l'œil noir, la morphologie des «mains» permettent d'affirmer que cet oiseau appartient au genre *Falco*. De plus les aiglures (marques) visibles sur le plumage permettent d'avancer l'hypopthèse d'un faucon gerfaut. L'artiste l'aura néanmoins représenté liant un lièvre (taches au bout des oreilles) alors qu'il est ornithophage.

140

Grande chasse à l'oiseau

Jean Moyreau (Orléans 1690 - Paris 1762)
Gravure d'après P. Wouwerman (Haarlem 1619-1668). 1733
H. 63 ; L. 85
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 65.29.5

141

Départ pour la chasse à l'oiseau

Jean Moyreau (Orléans 1690 - Paris 1762)
Gravure d'après P. Wouwerman (Haarlem 1619-1668)
H. 64 ; L. 85
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 65.29.6

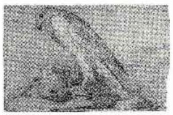

Cat. 139
Cliché Musée des Beaux-Arts, Rennes.

142

La chasse au vol

Simon-François Ravenet le Vieux
(Paris 1706 - Londres 1774)
France, 18e siècle
Eau-forte d'après Carle Van Loo
(Nice 1705 - Paris 1765)
H. 36 ; L. 50
Coll. Ch. Kruyfhooft, Belgique

143

Prise du héron

Jacques - Philippe Le Bas
(Paris 1707-1783)
Gravure d'après Karl Van Falens
(Anvers c. 1683 - Paris 1733)
H. 67 ; L. 83
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 65.29.4

Cat. 144
Cliché Musée International de la Chasse, Gien.

144

Chasse Fauconnerie, Planche VIII

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert
Gravure, 1751 H. 47 ; L. 34,5
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 71.29.8

Cat. 145
Cliché Musée International de la Chasse, Gien.

145

Chasse Fauconnerie - Armure des oiseaux, Planche IX

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert
Gravure, 1751 H. 47 ; L. 34,5
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 71.29.9

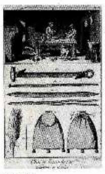

Cat. 146
Cliché Musée International de la Chasse, Gien.

146

Chasse fauconnerie - Nourriture des oiseaux, Planche X
Encyclopédie de Diderot et d'Alembert
Gravure, 1751 H. 47 ; L. 34,5
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 71.29.1

147

Faucon sur du gibier - Trophée

Gilles Demarteau (Liège 1729 - Paris 1776)
Gravure en sanguine, d'après Jean-Baptiste Huet (Paris 1745-1811)
H. 32,5 ; L. 26,5
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 65.31.1

Cat. 147
Cliché Musée International de la Chasse, Gien.

148

Retour de la chasse à l'oiseau

Euphrasie Picquenot et son père Michel Picquenot (Monville 1747)
Gravure, d'après Wouwerman (1619-1668)
Fin 18e siècle
H. 30 ; L. 36,5
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 65.5.1

149

Fauconnier

François-André Vincent (Paris 1746-1816)
Dessin - encre H. 70 ; L. 54
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 81

Peintures, Dessins, Gravures - Ecoles française et étrangères (19e siècle)

150

Chasse au héron

Claude-François Fortier
(Paris 1775 -1835)
Gravure
Fin 18e siècle, Début 19e siècle
H. 10 ; L. 14,5
Coll. M et Mme Leroux,

151

La chasse au héron, fauconnier

Charles Pinot (Epinal 1817-1879)
Dessin à la mine de plomb
H. 62 ; L. 45
Coll. Musée National des Arts et Traditions Populaires, Paris
Inv. 57.131.105C

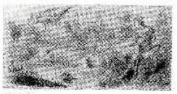

Cat. 151
Cliché R.M.N.

152

Le fauconnier

Célestin-Joseph Blanc
(Clelles 1818 - Paris 1888)
Dessin - Daté 1867 H. 69 ; L. 52
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 85

153

Page portant un faucon

19e siècle. Signé en rouge en bas à droite : Canina
Huile sur bois H. 45 ; L. 35
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 574
Cette œuvre aura été pu être restaurée grâce au soutien de A.I.D. - Assurance Immobilier Carole Dumais, Gien.

154

Le jeune fauconnier

Ecole française, début 19e siècle
Huile sur carton H. 21 ; L. 15
Au revers : cachet ovale du fournisseur avec inscription : «Muller Fils, Panneaux et cartons vernis et tableaux, Faubourg Saint-Martin, Paris»
Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 56.8.1

155

Le fauconnier

Alphonse Carrière (né à Cambrai en 1808)
Ecole française, 19e siècle
Huile sur toile H. 128 ; L. 99
Coll. Musée de la Chartreuse, Douai
Inv. 2373
Né a Cambrai en 1808, A. Carrière étudie dans les ateliers de Ange Tissier et de Couture. Il expose au Salon, ce qui lui permet d'être remarqué comme disciple de l'Ecole Française. Il réalise un tableau intitulé «le fauconnier». Bien que l'on ne connaisse pas l'année d'exécution du tableau, les recherches menées par Mme F. Baligand (Conservateur du Musée de la Chartreuse, Douai) ont permis de savoir que ce tableau avait figuré à une exposition à Douai en 1852, ce qui laisse supposer que c'est vers cette période qu'il a dû être peint (*in litt.*, déc. 1993). Cette œuvre très fraîche, est publiée ici pour la première fois (elle a été diffusée dans les milieux artistiques de la mouvance néo-gothique du 19e siècle sous la forme d'une gravure).
Cette œuvre aura été pu être restaurée grâce au soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations d'Orléans.

156

Faucon cresserellette

Langlumé
Ecole Française, 19e siècle
Gravure d'après Wener H. 33 ; L. 26,3
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 59.9.1

157

Chasse à l'épervier - L'amazone au faucon

Ecole française, seconde moitié du 19e siècle
Huile sur bois
H. 33,2 ; L. 31,5
Coll. Musée des Beaux-Arts , Orléans

158

Arabes chassant au faucon

Eugène Fromentin
(La Rochelle 1820-1876)
19e siècle
Huile sur toile, signée en bas à gauche : «Eug. Fromentin»
H. 36,8 ; L. 60,8
Coll. Musée des Beaux-Arts, Reims
Inv. 887.3.24

Cette œuvre aura été pu être restaurée grâce au soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations d'Orléans.

CHASSE AU FAUCON,
EN PAYS ARABES

(Vicomte de Dax, auteur cynégétique 2^e moitié XIX^e (Manuscrit signé - Coll. Musée Intenational de la Chasse, Gien. Inv. 55-9-744)

«Les derniers vestiges des antiques et splendides chasses au faucon qui occupaient les loisirs des grands seigneurs de la féodalité, existent encore dans les tribus arabes de l'Afrique du nord, et s'y déploient avec luxe et passion. Quoique nous ayons nous-mêmes assisté à plusieurs d'entre elles, nous ne saurions mieux faire que de donner un résumé des précieux renseignements que nous extrayons des observations de l'Emir Abdel-Kader, consignées par le général Daumas dans son beau volume sur les chevaux du Sahara, et qui auront un intérêt tant d'actualité, à cause du récent voyage en Afrique de l'Empereur et de l'Impératrice, en présence desquels, les chefs arabes ont donné, dans les environs d'Alger, à la maison Carrée, une magnifique chasse au faucon.

L'équipage de chasse d'un noble, dans le Sahara, est complet, quand il a l'oiseau de race, Thair-el-horr. De couleur jaune foncé, il a le bec court et fort, des cuisses grosses, bien musclées, les ongles très acérés. Il est très rare : voici le mode qu'on emploie pour le prendre.

Cat. 158
Cliché Musée des Beaux-Arts, Reims.

Officier Général français chassant en Algérie en 1865 - Coll. Musée-Château, Versailles.
Cliché R.M.N.

Quand un Thair-el-horr est signalé, on met un pigeon dans une espèce de chemise faite de poils de cheval et de laine exubérante. Un cavalier, porteur de ce pigeon va se promener dans les lieux déserts, et le lance en l'air quand il a vu l'oiseau de race, puis il va se cacher.

Le faucon fond sur l'oiseau et le saisit, mais les serres et les jambes s'empêtrent dans les crins et la laine : il se débat et s'embarasse de plus en plus ; à bout d'efforts, épuisé, alourdi, il finit par descendre, ou plutot par tomber à terre. Le cavalier sort de sa cachette et s'en empare.

Une fois qu'il est pris, on dresse un perchoir dans la tente même du chef, et on y attache l'oiseau avec une élégante lanière de cuir, brodée ordinairement. Le maître de la tente lui donne lui-même à manger une fois par jour, vers deux heures de l'après-midi, de petits morceaux de mouton cru, puis quand il commence à ne plus être effrayé, arrive l'élevage, qui se fait exactement d'après les saines traditions et les usages indiqués dans les traités de fauconnerie. Dès qu'il est obéissant, sait se précipiter sur l'appat, et revenir à la voix, qu'il est bien habitué au chaperon et au poing, on le mène dans la campagne, et on lui fait répeter les principes de son éducation, mais dès lors sur des lièvres en vie, dès qu'il n'a plus d'hésitation, et revient à la voix, il est prêt à rendre d'utiles services.

Les chasses commencent en automne, car le faucon chasse mieux par les temps un peu sombres ou froids, c'est l'époque ou les nobles du désert se rassemblent sous le prétexte d'essayer les oiseaux de race, mais les premiers jours sont réellement consacrés à des fêtes, des exhibitions de chevaux de prix, de selles, de brides, de harnachements dont le maroquin ou le velours disparaissent sous les broderies d'or et d'argent (...) Le chef (...) marche en tête, un faucon sur l'épaule, un second sur le poing gauche, revêtu d'un guétass, un gant à la Crispin.

Le chaperon et les entraves des faucons ont été très longtemps l'objet de tous les soins des femmes qui les ont ornés de tout ce que l'habileté, le bon goût, le luxe ont pu réunir : la soie de mille couleurs, l'or, les fines plumes d'autruche, se mêlent, s'enchevêtrent en formant de capricieux mais charmants dessins, qui chatoyent, brillent au moindre mouvement de l'oiseau, dont les grelots d'argent, Ledjerass, tintent joyeusement.

Les cavaliers sont nombreux arrivés sur le terrain de chasse, ils se disséminent, battent les broussailles, les touffes d'alfa, pour faire lever un lièvre qu'on s'efforce de rabattre vers celui qui tient le faucon. Aussitôt qu'on aperçoit le gibier, on enlève le capuchon de l'oiseau, et on le lâche en lui indiquant le lièvre du doigt et en lui disant : «Ha hou !» le voici ! Pendant que son maître prononce le sacramentel «Bessam Allah I Allah ou kebeur», au nom de Dieu, Dieu est le plus grand, mots destinés à sanctifier la proie qui n'a pas été saignée. L'oiseau part, fait une pointe à portée de vue, tout en suivant le lièvre de son œil perçant, puis s'abat sur lui et le frappe soit à la tête, soit à l'épaule, d'un coup de ses serres fermées, assez violent pour l'étourdir ou même le tuer. Les cavaliers qui l'ont vu descendre accourent de tous côtés, l'entourent, et le trouvent ordinairement occupé à manger les yeux du lièvre. Il n'est pas rare avec deux ou trois faucons de prendre dix ou douze lièvres.

Arabes chassant au faucon, E. Fromentin
Coll. Musée Condé, Chantilly.
Cliché Giraudon.

Avec le Thaïr-el-horr, on chasse aussi un gros oiseau appelé Habara, Pintade, que l'on rencontre par couples et compagnies de huit ou dix. On a le faucon sur le poing, on lui ote le chaperon en lui montrant les habaras, qui souvent courent de pied, devant les chasseurs, puis on le lâche en prononçant : Bessem Allah ! Il pointe, se précipite sur sa proie, dont il enferme la tête dans ses serres, où il la maintient jusqu'à l'arrivée des cavaliers, malgré la vive résistance de la victime.

Si le Habara vole, alors le faucon monte, et tous deux montent ensemble, le faucon cherchant toujours à le dominer, quand il y est parvenu, il descend, lui casse une aile, puis le sternum : ils tombent en tournoyant, mais toujours le faucon s'arrange de manière à avoir le dessus, et surtout à mettre sa victime sous lui afin que seule, elle ressente le choc de cette effroyable chute.

Ce n'est qu'après la chasse (...) que l'on donne la curée au faucon.

Il faut qu'un oiseau soit bien dressé, bien renommé même, pour qu'on le garde plus d'une année, d'ordinaire, à moins de prouesses signalées, on le lâche après la saison des chasses, quitte à s'en procurer d'autres à l'époque favorable, et l'on cite comme des exemples exceptionnels, les oiseaux que l'on a depuis trois ans.

On paie un faucon de race, d'un chameau, de cent boudjous, quelquefois d'un cheval. Il est des chefs qui ne se séparent jamais de leur faucon et c'est une marque de distinction, de gentilhommerie, si l'on peut se servir de cette expression, que d'avoir sur son burnous, les traces des excréments du faucon (...).»

159
Faucons sur un contrefort
Edouard-Paul Mérite
(Neubourg 1867 - Neubourg 1941)
1889 - Signé en bas à gauche
Huile sur toile H. 240 ; L. 133
Coll. M et Mme Leroux

160
Faucon dépeçant un canard sauvage
Edouard-Paul Mérite
(Neubourg 1867 - Neubourg 1941)
Signé à doite ; dédicacé à P.-A. Pichot : souvenirs affectueux
Huile sur toile H. 38 ; L. 55
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 68

161
Matrices et boutons de fauconnerie
Edouard-Paul Mérite
(Neubourg 1867 - Neubourg 1941)
Equipage du Docteur Arbel
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 53.16.1

162
Chaperon de faucon
Edouard-Paul Mérite
(Neubourg 1867 - Neubourg 1941)
Dessin à la mine de plomb H. 45 ; L. 32,5
Coll. Musée National des Arts et Traditions Populaires, Paris
Inv. 53.85.464 B

Cat. 162
Cliché R.M.N.

163
Chaperons et sonnettes de faucon
Edouard-Paul Mérite
(Neubourg 1867 - Neubourg 1941)
Dessin à la mine de plomb H. 45 ; L. 32,5
Coll. Musée National des Arts et Traditions Populaires, Paris
Inv. 53.85.465 B

164
Aire de faucons pèlerins
Roger Reboussin (Sargé 1881-1965)

Cat. 163
Cliché R.M.N.

Cat. 164
Cliché Musée des Beaux-Arts, Rouen.

Ecole française, 20^e siècle
Huile sur toile H. 92 ; L. 73
Coll. Musée des Beaux-Arts, Rouen
Inv. 938.5.1

165
Oiseaux à la perche
Début 20^e siècle
Lithographie H. 32 ; L. 23,15
Coll. M et Mme Leroux

166
The hawk
Sir Edwin Henry Landseer (1802-1873)
Aquarelle H. 67 ; L. 49
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Ancienne coll. Schlegel. Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 89

167
Le «Royal Loo Hawking Club», près de La Haye
Charles Rochussen
(Rotterdam 1824 - Rotterdam 1894)
Huile sur bois H. 28 ; L. 34,5
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 56.8.2

Cat. 167
Cliché Charles Photo, Gien.

Cat. 168
Cliché privé.

Cat. 169
Cliché Stichting Fonds Valkerijhistorie, Hollande.

168
Partie de chasse au vol du «Royal Loo Hawking Club»
Charles Rochussen
(Rotterdam 1824 - Rotterdam 1894)
Signé : C. R.
Huile sur toile H. 24,5 ; L. 46
Coll. Ch. Kruythooft, Belgique

169
Une chasse au vol du «Royal Loo Hawking Club»
Charles Rochussen
(Rotterdam 1824 - Rotterdam 1894)
Dessin aquarellé H. 30,5 ; L. 55
Coll. Stichting Fonds Valkerijhistorie, Hollande

170
Rocket
Pierre-Louis Dubourcq
(Amsterdam 1815-1873)
Signé en bas à droite : *Dubourcq 42* ; en haut : *Tiercelet âgé d'un an*
Huile sur carton H. 80 ; L. 67
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 61

171
Marmion
Pierre-Louis Dubourcq
(Amsterdam 1815-1873)
Signé en bas à droite ; en haut : *Marmion. Faucon âgé d'un an*
Huile sur carton H. 80 ; L. 67
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 60

172
Zoé, gerfaut de trois ans
Pierre-Louis Dubourcq
(Amsterdam 1815-1873)
En haut à droite : *Zoé. Gerfaut âgé de trois ans peint au Loo le 4 juillet 1842. Dubourcq*
Huile sur carton H. 80 ; L. 67
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 63

173
Une chasse au vol près du palais de Het Loo
Pierre-Louis Dubourcq
(Amsterdam 1815-1873)
1841
Peinture à l'huile H. 30 ; L. 40,5
Coll. Stichting Fonds Valkerijhistorie, Hollande

Cat. 174
Cliché Stichting Fonds Valkerijhistorie, Hollande.

174
Prins Van Oranje
J.B. Sonderland
(Düsseldorf 1805 - Düsseldorf 1878)
Signé en bas à droite : *J.B. Sonderland* ; en haut à droite : *Prins Van Oranje Loo 1843*
Huile sur carton H. 80 ; L. 65
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 70

175
Sultan, three years old. The property. E.P. Newcome, Loo 1843
J.B. Sonderland
(Düsseldorf 1805 - Düsseldorf 1878)
Signé en bas à droite : *Sonderland pinx*
Huile sur carton H. 60 ; L. 47
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 71

176
Vol du héron - Planche I du *Traité* de Schlegel
J.B. Sonderland (Düsseldorf 1805 - Düsseldorf 1878)
Dessin et lavis - 1844 H. 48 ; l. 35
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 95

177
Vol du héron - Planche II du *Traité* de Schlegel
J.B. Sonderland
(Düsseldorf 1805 - Düsseldorf 1878)
Lithographie extraite du *Traité* de Schlegel
H. 40 ; L. 57,6
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 814

Cat. 176
Cliché Musée International de la Chasse, Gien.

Cat. 177
Cliché Musée International de la Chasse, Gien.

178
Tiercelet sors de l'autour
Joseph Wolf (Allemagne 1820 - 1899) - attribué à
Dessin au crayon - aquarelle
H. 69 ; L. 50
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Ancienne coll. Schlegel. Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 101

179
Tiercelet sors de faucon au plumage de cresserelle
Joseph Wolf (Allemagne 1820 - 1899) - attribué à
Aquarelle H. 67 ; L. 49
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Ancienne coll. Schlegel. Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 99

180
Faucon hagard
Joseph Wolf (Allemagne 1820 - 1899) - attribué à
Dessin au crayon - aquarelle H. 67 ; L. 49
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum

National d'Histoire Naturelle, Paris
Ancienne coll. Schlegel. Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 98

181
Le groenlandais
Joseph Wolf (Allemagne 1820 - 1899) - attribué à
Dessin au crayon H. 67 ; L. 49
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Ancienne coll. Schlegel. Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 96

182
Le groenlandais
Joseph Wolf (Allemagne 1820 - 1899) - attribué à
Dessin au crayon - aquarelle H. 67 ; L. 49
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Ancienne coll. Schlegel n° 1367.
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 97

183
Groënlandais sors
Joseph Wolf (Allemagne 1820 - 1899)
Lithographie d'après Dubourcq
(Dubourcq pinx.)
H. 66 ; L. 48
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Ancienne coll. Schlegel n° 1367.
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 613

184
Autour hagard
Joseph Wolf (Allemagne 1820 - 1899) - attribué à
Accessoires réalisés par G. Saal (1810-1870)
Aquarelle et gouache sur papier. Oiseau découpé et collé
H. 69 ; L. 50
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Ancienne coll. Schlegel n° 1367.
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 100

185
12 Planches extraites du Traité de Schlegel
19^e siècle
Lithographies H. 75 ; L. 60
Coll. Ch. Kruythooft, Belgique

186
Portrait d'Auguste, aigle royal
Crayon H. 31 ; L. 25
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 113

Peintures Inde, Chine, Japon (18^e - 19^e siècle)

187
Un fauconnier à cheval
Miniature, gouache sur papier
Ecole Timouride, début 16^e siècle
H. 29 ; L. 25
Coll. privée

188
Portrait d'un prince moghol
Miniature sur papier
Inde, école moghole, début 17^e siècle
H. 35 ; L. 23
Coll. privée

189
Portrait équestre de Jahangir (Empereur moghol 1606-1627)
«Album de Shah Jahan». Miniature sur papier
Inde, école moghole, vers 1640
H. 43,5 ; L. 32
Coll. privée

190
Tana Shan, Sultan de Golconde
Gouache et aquarelle sur papier
Inde - Hyderabad, c. 1760
H. 38 ; L. 28,5
Coll. privée

191
Portrait d'un rajah
Miniature sur papier
Inde - Ecole de Murshidabad, fin 18^e siècle
H. 31,5 ; L. 21
Coll. privée

192
Affaitage des oiseaux en Chine
Recueil de 28 dessins H. 25 ; L. 26
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Ancienne Coll. Bourrée, 1884.
Legs P.-A. Pichot, 1921

193
Oiseau à la perche
Japon, 17^e - 18^e siècle
Elément de paravent, papier : plume et aquarelle
H. 100 ; L. 46,7
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 94-10
Cachet (en bas à gauche) et signature (au dos) à déchiffer.
Cette œuvre est à rapprocher de celles que conserve le Musée National des Arts Asiatiques - Guimet (inv. EO 3245 et EO 803).
Cette œuvre aura été pu être restaurée grâce au soutien du Groupe Fidu Conseil de Gien.

194
Oiseau à la perche
Japon, 19^e siècle
Elément de paravent, aquarelle sur papier
H. 94,2 ; L. 26,5
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 94-11
Cachet et signature (en bas à gauche) à déchiffrer.
Cette œuvre aura été pu être restaurée grâce au soutien du Groupe Fidu Conseil de Gien.

195
Planche - Traité de Fauconnerie
Machida Hisanari
Japon, 1868
Imprimé couleur H. 37 ; L. 52
Coll. Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
Legs P.-A. Pichot, 1921
Inv. 37

196
Jeune fauconnier de l'époque Edo
Japon, milieu 19^e siècle
Estampe montée en Kakémono accompagné d'une paire de «Fuchin» (pendentifs pour tendre le rouleau)
H. 135 ; L. 30
Coll. privée

197
Autour «patte en plume»
Fukukoku Heishu
Japon, fin 19^e siècle
Estampe montée en Kakémono accompagné d'une paire de «Fuchin» (pendentifs pour tendre le rouleau)
H. 140 ; L. 30
Coll. privée

198
Autour à la perche et chrysanthèmes
Fukukoku Heishu
Japon, fin 19^e siècle
Estampe montée en Kakemono accompagné d'une paire de «Fuchin» (pendentifs pour tendre le rouleau)
H. 140 ; L. 30
Coll. privée

Objets d'Art

199
Momie de faucon
Egypte, 450 av. J. C.
L 12
Coll. privée

200
Momie de faucon
Egypte, c. 615 av. J. C.
H. 12 ; L. 45
Coll. Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich
Inv. 3249 / 9

201
Boucle ceinture et plaque
13e siècle. Fanum de la Fajole, Recoules - Prévinquières, 1962
Bronze estampé et coulé
H. 3,4 ; L. 4,8
Coll. Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron - Musée Fenaille, Rodez

Cat. 201
Cliché G. Tordjeman.

202
Tambour
Khobassan, début 13e siècle
Laiton gravé, inscrustations filets or et argent
H. 12 ; Diam. : 14,5
Coll. privée

203
Broderie
Seconde moitié du 14e siècle
Soie, fil or et argent
H. 20 ; L. 20
Coll. Musée Historique des Tissus, Lyon

204
Fauconnier
Sculpture bois polychrome
Italie, 15e siècle
H. 159 ; L. 59
Coll. privée

Cat. 203
Cliché Musée Historique des Tissus, Lyon.

205
Saint - Bavon
Sculpture pierre
France, 15e siècle
H. 50 ; L. 64
Coll. privée

206
Fauconnier
France, 16e siècle
Sculpture pierre, traces de polychromie
H. 45,5
Coll. Musée Mandet, Riom
Inv. CR 79.2.36

207
Fauconnier
Flandres, 16e siècle

Cat. 206
Cliché Musée Mandet, Riom.

Sculpture bois polychrome
H. 45 ; L. 15 ; l. 12
Coll. privée

208
Manche de couteau
Italie (?), 15e - 16e siècle
Ivoire sculpté
L. 11
Coll. Musée des Beaux-Arts, Niort
Inv. 914.1.164
Le Musée des Beaux-Arts de Lille conserve un manche de couteau, daté de la première moitié du 13e siècle. En os sculpté, il représente un fauconnier en pied tenant un faucon sur le poing droit (cf. Bulletin de la Commission Départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais, Tome v, 1922, pp. 184, 185).

Cat. 207
Cliché privé.

Cat. 208
Cliché B. Renaud.

209
Le mois d'avril
Pierre Courteys (Limoges v. 1520-1581)
3e quart 16e siècle.
Assiette, émail peint sur cuivre : grisaille, rehauts saumonnés, rehauts d'or
Diam. : 18 cm
Acquisition 1885
Dépôt (1950) du Musée National de la Céramique Adrien Dubouché, Limoges
Coll. Musée Municipal de l'Evêché, Limoges
Inv. 24
Exp. Limoges, 1886, Exposition des sciences et arts appliqués à l'industrie, n° 45

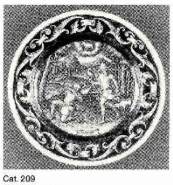
Cat. 209
Cliché F. Magnoux.

Le centre de l'assiette est décoré d'une scène de chasse sur fond de paysage, composée de deux personnages se dirigeant vers la gauche. L'un est agenouillé, visant une proie de son arbalète, l'autre se tient debout, la tête tournée vers l'arrière tenant un faucon au poing et portant à la ceinture la dépouille d'un oiseau. Ils sont accompagnés de deux chiens. Sur le ciel se découpe un petit anneau de nuages, encadrant le signe zodiacal du taureau, tandis qu'un petit cartouche, situé symétriquement au bas de la composition, porte l'inscription *AVRIL*.

Sur toute la largeur de l'aile court un rinceau, aux extrémités tantôt feuillues, tantôt ornées d'un masque, et réunies par un petit cartouche alternativement concave et convexe. Le revers est décoré d'un entrelacs enfermant, tracées à l'or, de légères silhouettes d'animaux divers, des rinceaux fleuris et des trophées d'armes (en partie effacés). Le rinceau fleuri du revers de l'aile a complètement disparu. L'assiette est monogrammée P.C. dans deux petits cartels enserrés dans les trophées.

Pierre Courteys, émailleur actif à Limoges entre 1544 et 1580 est, avec Léonard Limosin et Pierre Reymond dont il fut peut-être l'élève, l'un des grands noms de l'émail limousin à la Renaissance. Il est notamment l'auteur de la célèbre série de plaques monumentales, travaillées en relief, représentant dieux, héros et allégories, datées de 1559, que la tradition associe au décor du château de Madrid dans le Bois de Boulogne (Ecouen, Musée National de la Renaissance). De très nombreuses pièces de forme lui sont également attribuées ou portent sa signature.

Cette assiette fit partie d'une série consacrée aux travaux des mois, thème fréquemment développé par les émailleurs quelquefois sur des plaques, plus souvent sur des assiettes. A côté de l'analyse stylistique, la comparaison des motifs de bordure et des revers, des éventuelles armoiries, permet de reconstituer des ensembles, le plus souvent dispersés aujourd'hui. Malgré sa facture très caractéristique, cette assiette de Pierre Courteys reste isolée. Or la scène principale semble pouvoir être rapprochée de l'œuvre de Van der Straet et il aurait été intéressant de vérifier si les autres assiettes qui composaient initialement la série s'inspiraient également d'un modèle nouveau pour les émailleurs. En effet, les assiettes illustrant les travaux des mois ont généralement pour modèle les gravures d'Etienne Delaune, dont le mois d'avril, agrémenté du taureau est également consacré à la chasse dans la série rectangulaire à encadrement (la scène est dirigée vers la droite, et montre un cavalier tirant à l'arc, deux piqueurs armés d'une lance et soufflant dans l'olifant, plusieurs chiens à la poursuite d'un cerf). Cette deuxième représentation a été utilisée, simplifiée, par Pierre Courteys pour une assiette ayant appartenu à la collection Spitzer (n° 551), elle était ornée du bélier ; le même modèle est repris par Pierre Reymond en 1559, pour le mois de mars également (coll. Lionel de Rothschild, 1862) ; une assiette de Jean de Court enfin présente encore la même composition (Victoria and Albert Museum C. 2430-1910). De nombreux autres descriptifs anciens semblent correspondre à ce second modèle.

L'assiette du Musée de Limoges se présente donc comme un cas isolé dans une série nombreuse et témoigne de ce souci d'originalité dont a si souvent fait preuve Pierre Courteys.

V.N.

210
Fauconnier et son oiseau
Talavera de la Reine, fin 16e siècle
Grand bol cannelé, faïence, décor polychrome
H. 14,5 ; Diam. 33
Coll. Museu de Ceramica, Barcelone
In. 3980

211
Chasse au faucon
Nevers, début 17e siècle
Assiette, faïence de grand feu, décor en plein polychrome
Diam. : 24
Coll. Musée National de Céramique, Sèvres
Inv. 22b34

Cat. 211
Cliché R.M.N.

ill. La chasse au faucon
Coll. Musée du Petit Palais, Paris. cl. Musée International de la Chasse, Gien.

212
Le vol du héron
H. 317 cm ; L. 485 cm
Laine et soie
Provenance : acquisition en vente publique (1979)
Tissage : ateliers parisiens, vers 1620/1630
Bibliographie inédite
Exposition : jamais exposée
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 79-3

213
Le départ pour la chasse
H. 320 cm ; L. 494 cm
Laine et soie

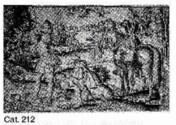
Cat. 212
Cliché Musée International de la Chasse, Gien.

Provenance : coll. Santlard. Don au Conseil Général de Dordogne (1968)
Bibliographie : inédite
Exposition : jamais exposée
Classée Monument Historique le 21 janvier 1974
Coll. Musées Départementaux de Dordogne

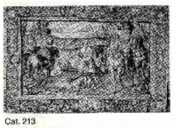
Cat. 213
Cliché R. Gauthier.

Les tapisseries du musée de Gien et du château de Bourdeilles appartenaient certainement autrefois à une même tenture, dont six pièces ont pu être identifiées jusqu'à présent[1]. Outre la bordure qu'elles ont en commun, ces tapisseries sont nettement moins hautes que celles des autres tentures connues, en raison probablement de contraintes imposées par le commanditaire. Le lissier, qui utilisait les cartons existants, a donc diminué la bande de ciel au-dessus des personnages, dont la tête vient jusqu'à pénétrer dans le bandeau supérieur de l'encadrement.

Le lundi 16 janvier 1612, Louis XIII, âgé de dix ans, se rendant à la chasse au vol, prit son premier héron[2]. Est-ce à cette occasion que lui vint l'envie d'une tenture lui permettant d'évoquer ce qui devait toujours rester son passe-temps favori? Les chambres étaient alors toujours tendues de tapisseries, et une anecdote nous montre que le jeune roi les regardait avec attention. Le soir du 13 juin 1613, écrit son médecin Héroard, «il prend la bougie et s'amuse à lire les billets qui étaient sur une bergerie que l'on voit, sur le jour, tendue en sa chambre : il étoit si gai qu'il ne se pouvoit coucher»[3]. S'agissait-il de la nouvelle tenture de Gombaut et Macé? Le caractère, plutôt leste des scènes représentées et des écriteaux qui les commentent, justifierait la gaîté de l'adolescent. L'auteur des modèles, Laurent Guyot, avait été nommé en janvier 1610, peintre des tapisseries du roi. C'est également lui qui, aux alentours des années 1612/1614 réalisa les cartons des *Chasses de François 1er*. La première tenture mise sur les métiers fut certainement celle de Louis XIII ainsi décrite dans l'inventaire des tapisseries de la Couronne[5] :

«N°4 - Le vol du héron - Une tenture de tapisserie de laine et soye, fabrique de Paris, dessein de Guyot, représentant le *Vol du héron*, ou autrement *Les Chasses de François premier*, dans une bordure fonds brun avec rinceaux, les armes de France et de Navarre soustenues par deux anges de grisaille, la devise Erit haec quoque cognita monstris dans le bas, et deux L dans les ovalles fonds bleu au milieu des costez ; contenant 26 a1/2 de cours, sur 3 a 1/4 de hault, en huit pièces doublées à plein de toille blanche».

Pour Fenaille, un des rares auteurs qui se soit penché sur cette suite de tapisseries, dont il ne connaissait qu'une partie, Guyot «ne fit sans doute que recopier les modèles anciens, ou peindre des cartons pour la tapisserie d'après des tableaux ou gravures du XVIe siècle, les personnages portant des costumes du règne de François 1er»[6]. Mais un examen attentif des tissages révèle que Guyot s'est en fait beaucoup inspiré de l'œuvre gravée d'Antonio Tempesta, et principalement de plusieurs suites datées des années 1590-1600. On peut donc se demander pourquoi il a délibérément choisi de travestir ainsi ses personnages. Faut-il penser que François 1er avait envisagé de faire tisser une tenture de chasses, dont quelques dessins auraient servi de point de départ à la suite tissée à Paris au siècle suivant? Surnommé le «père des veneurs», il appréciait également la chasse au vol, ainsi qu'en témoignent les plaintes de l'ambassadeur de Toscane en France, obligé de suivre un roi sans cesse sur les routes : «Lorsque la cour s'abat sur quelque contrée, écrit-il en 15... à Cosme de Médicis, elle y reste tant que durent les hérons, et ils durent peu, car entre le roi et sa suite ils ont plus de cinq cent faucons»[7].

A l'encontre de cette hypothèse, on remarquera toutefois que François 1er n'apparaît que sur trois des tapisseries de la tenture : il y est présenté de face, regardant le spectateur, dans une attitude statique qui semble davantage inspirée par les effigies officielles que par les dessins de l'époque le montrant à la chasse. Le titre donné à la tenture dans les inventaires anciens ne rend pas compte de la diversité des scènes représentées ; au nombre de treize, elles évoquent tous les aspects de la chasse aux oiseaux : chasse au vol, mais aussi pièges divers, filets, chasse à tir. Il n'y a pas de séquence logique dans le choix des sujets, ni de véritable cohérence dans les personnages d'une pièce à l'autre, mais seulement un sujet commun, la chasse, un des thèmes de prédilection de la tapisserie, et en particulier des ateliers flamands. La référence à François Ier, les costumes du 16e siècle choisis par Guyot, ne peuvent-ils s'expliquer par le désir de se situer dans la lignée des grandes tentures bruxelloises *Les Mois Lucas* ou Les *Chasses de Maximilien* ?

Créés par Henri IV en 1601, les ateliers parisiens, pendant les dix premières années de leur existence, restent tributaires des modèles maniéristes de l'Ecole de Fontainebleau, se conformant en cela à la demande du marché européen[8]. L'arrivée de Guyot marque l'émergence d'un courant réaliste : pastorales et bergeries succèdent aux thèmes historiques et mythologiques. C'est d'abord l'histoire du *Pastor Fido*, puis la tenture de *Gombaut et Macé*. Cette dernière, directement inspirée des gravures de Jean Leclerc que l'on peut dater de 1596, se réfère en fait à un modèle plus ancien. Ces scènes naïves, représentées d'une manière délibérément archaïque connurent un succès extraordinaire durant la première moitié de 16e siècle et furent également tissées à Bruges et à Bruxelles[9].

Avec les *Chasses de François 1er*, on assiste à un renouvellement très sensible dans le style des tentures parisiennes. L'aspect le plus remarquable est l'importance donnée au paysage. Quasiment absent de l'*Histoire d'Artémise* aux compositions fermées par une ligne d'horizon haut placée devant laquelle les personnages s'étirent en frise, le paysage apparaît comme un élément de pittoresque dans l'*Histoire de Diane*, d'après Toussaint Dubreuil, où rochers et arbustes déchiquetés se découpent sur le ciel et au bord des ruisseaux. On observe, dans les *Chasses de François 1er*, un souci de perspective tout à fait nouveau, et l'artiste s'est servi de la succession des plans pour unifier, dans sa composition, des groupes provenant des sources iconographiques diverses. Champs labourés, rivière à l'orée d'un village, étangs, chaumière et ponts de pierre situent les personnages dans un cadre quotidien observé avec attention, rendu avec sensibilité. Cette volonté de réalisme est visible également dans la représentation des personnages ; les proportions s'éloignent des canons maniéristes, l'accent est mis sur la monumentalité des figures, le naturel des attitudes et des expressions. On note le même souci de vérité dans le traitement des animaux, des chiens notamment. L'influence de Tempesta est plus sensible en ce qui concerne les chevaux : Guyot en a adopté le canon assez massif, et s'est servi des estampes pour en varier les allures et les positions, échappant ainsi à la vue de profil, plus familières aux lissiers. La comparaison des *Chasses de François 1er* avec des tentures de chasses flamandes également inspirées de Tempesta montre, à partir des procédés communs, un esprit très différents : on trouve dans les Flandres soit des paysages beaucoup plus touffus, soit, sous l'influence de Rubens, un goût pour les combats d'animaux exotiques dans lesquels l'accent est mis sur la violence de l'affrontement entre le fauve et les chasseurs[10].

De Laurent Guyot, l'auteur des cartons de cette tenture, on ne sait pas grand chose, si ce n'est qu'il conserva, jusqu'en 1644 semble-t-il, ses fonctions de peintre des tapisseries du roi, office qu'il partageait avec son beau-frère Guillaume Dumée[11]. On doit à leur collaboration la tenture du *Pastor Fido*, puis à Guyot seul les suites de *Gombaut et Macé* ainsi qu'une tenture des Rois de France et une autre de *L'Astrée*, toutes deux disparues. Les tapisseries des *Chasses de François 1er* permettent de préciser la personnalité de cet artiste et illustrent ce courant réaliste, caractéristique d'un certain renouvellement de la peinture française au début du 17e siècle.

Plusieurs inventaires anciens mentionnent des tentures du *Vol du héron*, le plus souvent en huit pièces. Outre celle de Louis XIII et de Maximilien de Bavière, on peut citer celle de Cinq Mars, rachetée par l'abbé d'Effiat[12]. On trouve également sept pièces du «*Vol du héron*, haute lisse» en 1667 dans la salle à manger du château de Sucy-en-Brie, propriété de Nicolas Lambert de Thorigny[13]. L'inventaire de l'atelier des Gobelins en 1627 décrit plusieurs pièces en magasins, dont une aux armes du comte de Verne[14]. La tenture la plus complète semble avoir été celle de Charles de Lorraine, duc de Guise. Dans son inventaire après-décès, en 1641, on note, à côté des *Chasses de Maximilien*, une tenture en douze pièces des «Chasses du vol d'oiseau, haute lisse d'Amiens»[15].

On connaît aujourd'hui l'existence d'une trentaine de tapisseries, provenant de huit tentures différentes. Trois modèles de bordures, avec quelques variantes, ont été utilisées. Ils s'apparentent aux bordures de l'*Histoire d'Artémise* et de *La tenture de Diane*. La plus «moderne» est celle du musée de Gien, avec ses rinceaux colorés et ses petits paysages sur fond sombre, harmonies très appréciées sous Louis XIII et que l'on trouve dans les tapis de la Savonnerie[16].

SUJETS DE LA TENTURE DES CHASSES DE FRANÇOIS 1er

Deux tentures conservées au château de Chambord illustrent treize scènes différentes de la tenture des Chasses de François 1er[17].

1 - LES INSTRUCTIONS POUR LE VOL

François 1er, debout sur le perron d'un château, donne des instructions à deux fauconniers qui l'écoutent, le chapeau à la main, leur faucon chaperonné au poing. Devant, un jeune garçon retient ses chiens ; à gauche, deux cavaliers, dont l'un porte une armure et un casque orné d'un grand panache. La figure de François 1er semble inspirée des portraits de Clouet. Le cheval de gauche reprend une gravure d'Antonio Tempesta (*Modo de pigliar la quaglie* ; Bartsch, N° 1006).

2 - LE DEPART POUR LA CHASSE

François 1er est ici à cheval, ainsi qu'un de ses fauconniers ; un valet tenant trois chiens en laisse dans sa main gauche, et un épieu dans la droite, les accompagne. A gauche, leur tournant le dos, deux fauconniers à cheval, leur oiseau sur le poing. Ils regardent le héron tombé à terre, et deux chasseurs accourus qui rappellent leur faucon. Ce dernier groupe est tiré d'une gravure de Tempesta (*Primo libro di caccie varie*, Rome, 1598 ; Bartsch, N° 1072) ; les deux fauconniers de gauche également (*Les douze mois - mai* ; Bartsch, N° 1338).

3 - LE VOL DE LA PIE

On peut encore reconnaître François 1er, accompagné d'une cavalière richement vêtue.

Les chasses de François 1er -
Coll. Château de Chambord.
Cliché Mobilier National

Les chasses de François 1er -
Coll. Château de Chambord.
Cliché Mobilier National

Les chasses de François 1er -
Coll. Château de Chambord.
Cliché Mobilier National

Notes

[1] - Vente Drouot, 2 juin 1971, N° 152 (trois pièces provenant de la succession de la princesse de Ligne) et vente Auxerre, 7 avril 1991.

[2] - Soulié (E.) (1868). Journal de Jean Héroard sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII (1601-1628), Paris, t. I.

[3] - cf. note 2

[4] - En mars 1618 est effectué le paiement, à Marc de Comans et François de la Planche, chefs de l'atelier des Gobelins, d'une tenture en huit pièces des *Chasses de François Ier*, pour le compte du duc Maximilien de Bavière. Cette tenture, dont une pièce subsiste aujourd'hui à la Résidence de Münich, n'est pas l'*editio princeps* : commandée spécialement par le duc de Bavière, elle serait à ses armes. Il faut donc supposer l'existence d'au moins une tenture - vraisemblablement celle de Louis XIII - avant celle de Münich, ce qui reporte la création des cartons aux années 1612/1614. (Pour la tenture de Münich, cf. H. Göbel, Wandteppiche. Die Romanischen Länder, Leipzig, 1928, p. 72-73 et B. Volk-Knüttel, Maximilien I von Bayern als Sammler und Auftraggeber, in *Kellen und Studien zur Kunstpolitik des Wittelsbacher*, Münich, 1980).

[5] - Guiffrey (J.) 1885. Inventaire général du Mobilier de la Couronne sous Louis XIV, Paris, t. I, p. 332-333.

[6] - Fenaille (M.) 1923. Etat Général des Tapisseries de la Manufacture des Gobelins... Les ateliers parisiens au dix-septième siècle, Paris, p. 241-244.

[7] - Lettre de l'évêque de Saluces, Alfonso Tornabuoni, à Cosme 1er, datée de Romilly, le 24 avril 1539 : «E quando si abbati a uno di questi allogiamenti, si sta tanto quanto durano gli aironi che sono in paese e i nibbi ; che, per gran quantita che siano, durano poco, perchè, fra il Re e li altri grandi della Corte, ci sono piu di cinque cento falconi». Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Négociations diplomatiques avec la Toscane, Paris, 1865, t. III, p. 17.

[8] - cf. note 1 et 2. Denis (I.) 1991-1992. L'histoire d'Artémise, commanditaires et ateliers, in *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français*, Paris, p. 32-33.

[9] - Dalmercel (G.) 1987. «Gombaut et Macé», catalogue de l'exposition *Bruges et la tapisserie*, Bruges, p. 249-284.

[10] - Wolbye (V.). Some flemish tapestries in Denmark and their prototypes, in *Het herfti] van de vlaamse tapijkunst*. International colloquium, Bruxelles, 8-10 octobre 1959, p. 258-268 ; Koeppe (W.) (1992). Die Lemmers-Danforth Sammlung Wetzlar, Leipzig, p. 289-290 (les deux tapisseries nous semblent flamandes et non parisiennes).

[11] - Göbel (H.), op. cit., p. 68-73 et Coural (J.) (1967). «Notes et documents». Catalogue de l'exposition *Chefs d'œuvres de la tapisserie parisienne*, Versailles, p. 22.

[12] - Fenaille (M.), op. cit., p. 241, et ci-dessus note 4.

[13] - Babelon (J.-P.) 1974-1975. Le château des Lambert de Thorigny à Sucy-en-Brie», in *Bulletin de la Société d'Histoire de Paris et d'Ile de France*, p. 84

[14] - Fenaille (M.), op. cit., p. 41,43 et 141.

[15] - Guiffrey (J.) 1896. Inventaire des meubles précieux de l'hôtel de Guise, en 1644 et 1689..., in *Nouvelles Archives de l'Art Français*, p. 156-246. La manufacture d'Amiens était une succursale de celle des Gobelins, et tissait les mêmes modèles. Le titre de *Chasses du vol d'oiseau* correspond mieux que celui de *Vol du héron*, vue la diversité des scènes représentées dans la tenture.

[16] - Cette bordure a également été utilisée pour une tenture de l'*Histoire de Diane* ; cf. M. Swain, Tapestries and textiles in the Palace of Holyrood, Londres, HMSO, 1988, p. 50-55.

[17] - L'une, en huit pièces, proviendrait du château d'Uriage, dans l'Ariège. Achetée en 1938 et classée Monument Historique le 21 octobre 1947, elle est encore inédite. La seconde tenture, achetée par la Caisse Nationale des Monuments Historiques en décembre 1990, provient de la collection Menier. Elle a été publiée par Fenaille (cf. note 6). Elles ont un sujet en commun, *La chasse à la perdrix*. Une pièce représentant *Le bal l'eau* (Fenaille, p. 244) a été tissée, au moins une fois, avec une tenture des *Chasses de François Ier*. Le dessin, comme le sujet, semblent cependant assez différents de ceux des autres pièces, auxquelles celle-ci n'a peut-être été jointe que de manière fortuite.

[18] - Yates (F.). The Valois tapestries, p. 13-16.

Devant lui, un faucon fond sur une pie, tombée à terre, les ailes en croix. Deux fauconniers, au premier plan, se dirigent vers les oiseaux. La scène se déroule devant une rivière bordée de maisons, qu'enjambe un pont à trois arches surmonté d'une croix. Le fauconnier à cheval est pris d'une gravure de Tempesta datée de 1595 (Bartsch, N° 1017).

4 - LA CHASSE AUX PETITS OISEAUX
Au premier plan, un couple relève des pièges en forme d'arceaux où sont prises des bécasses. Un peu plus loin sont disposées des cages destinées à attraper de petits oiseaux. Au fond sur un champ valloné creusé de sillons, se profile un attelage de bœufs avec un paysan poussant sa charrue. Bien que traitée de manière très différente, dans un format vertical, et non horizontal, on peut rapprocher cette scène d'une gravure de Tempesta (*Primo libro di caccie varie*; Bartsch, N° 1064), qui associe également ces différents éléments.

5 - LA CHASSE AUX CANARDS- LA BARQUE
Dans une barque qu'un jeune homme manœuvre au moyen d'une longue perche sont assis une femme et deux hommes, dont l'un armé d'un fusil. La barque se dirige vers un grand filet précédé de palissades, derrière lesquelles se dissimulent d'autres chasseurs. Cette scène est directement inspirée d'une gravure de Tempesta (*Primo libro de caccie varie*; Bartsch N° 1060).

6 - LA CHASSE A LA PERDRIX
Venant de gauche, un cavalier, qu'accompagne un valet portant son fusil et les oiseaux capturés, désigne un champs en contrebas, dans lequel deux hommes à pied et un cavalier tirent un filet sur des perdrix, immobiles devant un chien. A l'arrière plan, trois autres chasseurs observent la scène. Cette composition reprend, en l'inversant, une gravure de Tempesta (*Primo libre de caccie varie*; Bartsch N° 1059).

7- LA CHASSE AUX ETOURNEAUX
Dissimulé derrière un arbre, deux chasseurs surveillent les filets tendus pour attraper les étourneaux. A l'arrière plan, un valet garde leurs deux chevaux. Cette chasse a également été illustrée par Tempesta (*Primo libro de caccie varie*; Bartsch N° 1073), dont la gravure, inversée lors du tissage, a probablement servi de point de départ à la composition de Laurent Guyot.

8 - VALET RAPPORTANT CANARD ET HERON
Passant sur un petit pont, un valet rapporte, sur une longue perche un canard et un héron. Une curieuse maisonnette, tout à fait hors d'échelle par rapport au personnage, se dresse à l'extrémité du pont. Cette scène en hauteur d'une composition plus simple que les autres, semble issue d'un modèle assez archaïque.

9 - LE VOL DU HERON
A droite, de profil, un couple de cavaliers assite à l'affrontement, en vol, de faucons et de hérons. A gauche, un fauconnier agenouillé s'apprête à se saisir de son oiseau qui vient de terrasser une perdrix. Un deuxième fauconnier empêche un chien d'approcher, tandis qu'un autre encore, à l'arrière plan, agite un leurre. Cette dernière figure est tirée du *Primo libro di caccie varie*, de Tempesta (Bartsch, N° 1072) ainsi que le cheval du cavalier (Bartsch, N° 1055). La cavalière, assise en amazone, un bras pendant le long du corps, l'autre, ramené devant elle, tenant un éventail, est issue d'une troisième gravure de même artiste (Bartsch, N° 1170).

10 - LE HERON MORT
Un valet, le chapeau à la main, présente le héron mort au seigneur qu'accompagne une jeune femme en robe de cour. Ces deux personnages, placés de face, regardant le spectateur, semblent issus de ces recueils de costumes qui connaissent une grande vogue dans la deuxième moitié du 16e siècle[16].

11- LA CHASSE AU CANARD (L'AFFUT)
Cachés dans des arbres au bord d'un étang, deux chasseurs, armés de fusils, attendent le passage des canards. A gauche, un valet tient un cheval par la bride. Le chasseur de droite, tenant son fusil par la crosse, est repris d'une gravure de Tempesta illustrant le mois de novembre (Suite des Mois, datées de 1599; Bartsch, N° 1344).

12 - LA CHASSE AU CANARD (L'ETANG)
Au bord de l'étang, deux cavaliers, un homme et une femme, regardent un chien qui rapporte un canard, tandis qu'un fauconnier se dirige vers eux, son oiseau chaperonné sur le poing. Derrière, un chasseur tire des canards qui s'envolent sur l'eau. On retrouve le cheval à plusieurs reprises dans les gravures de Tempesta.

13 - LE FAUCONNIER A CHEVAL
Son oiseau sur le poing, le fauconnier est représenté sur un cheval cabré. A ses côtés court un valet précédé d'un couple de chiens et en tenant deux autres en laisse. Toutes ces figures sont tirées d'une gravure de Tempesta datée de 1590 (Bartsch, N° 1170).

I.D.

214
Fauconnier et son oiseau
Catalogne, 17e siècle
Plat (série de la «Corbata»), faïence, décor bleu
H. 6,3 ; Diam. 37
Coll. Museu de Ceramica, Barcelone
Inv. 5409

215
Fauconnier et son oiseau
Catalogne, 17e - 18e siècle
Plat (série de la «Corbata»), faïence, décor bleu
H. 7 ; Diam. 41
Coll. Museu de Ceramica, Barcelone
Inv. 4873

216
Fauconnier et son oiseau
Catalogne, 17e - 18e siècle
Plat (série de la «Corbata»), faïence, décor bleu
H. 8 ; Diam. 37
Coll. Museu de Ceramica, Barcelone
Inv. 5437

217
Charnier de pât
Allemagne, fin 17e siècle
Cuir repoussé et bois
H. 32 ; diam. 13,5
Coll. Hermès, Paris

218
Fauconniers mongols à cheval
Vase
Porcelaine chinoise, 17e siècle
H. 27 ; Diam. 18
Coll. Stichting Fonds Valkerijhistorie - Hollande

219
Vol du héron
Panneau du 45 azulejos, 18e siècle
Terre cuite émaillée, décor camaïeu bleu et jaune
H. 75 ; L. 180
Coll. Ch. Kruyfhooft, Belgique

220
6 Carreaux
Hollande, fin 17e, début 18e siècle
Terre cuite émaillée, décor camaieu bleu
H. 13 ; L. 13
Coll. Ch. Kruyfhooft, Belgique

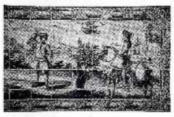

Cat. 220
Cliché de l'auteur

221
Fauconnier et son oiseau
Catalogne, 17e - 18e siècle
Plat, faïence, décor bleu (série d'Escornalbou)
H. 6 ; Diam. 37
Coll. Museu de Ceramica, Barcelone
Inv. 5136

222
Fauconnier
Plaque de terre cuite vernissée
Allemagne, 19e siècle
H. 28,5 ; L. 17,5
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 55.8.5

223
Fauconnier à cheval
Carreau terre cuite émaillé. Décor camaïeu bleu
18e siècle
H. 13 ; L. 13
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 55.8.6

224
Chasseur au faucon
Perse, 19e siècle
Plaque de faïence
H. 14,5 ; L. 19,5
Coll. Musée National Adrien Dubouché, Limoges
Inv. ADL 1594

225
Odalisque au faucon
19e siècle
Céramique polychrome de Staffordshire
H. 8 ; L. 18 ; l. 9
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 67.19.2

226
Fauconnier à cheval
Allemagne, 19e siècle
Carreau en terre cuite vernissée
H. 8 ; L. 17,5
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 55.8.5

227
Fauconnier arabe à cheval
Pierre-Jules Mène (Paris 1810 - Paris 1879)
Bronze, 19e siècle, signé : P.J. Mène
H. 79 ; L. 66 ; l. 26
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 65.2.1

228
Fauconnier arabe
Pierre-Jules Mène (Paris 1810 - Paris 1879)
Bronze, signé et daté : P.J. Mène, 1873
H. 66 ; L. 22 ; l. 21
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 74.1.1

Cat. 227
Cliché Musée International de la Chasse, Gien.

229
Fauconnier à cheval
Paul-Edouard Delabrière
(Paris 1829 - Paris 1912)
Bronze, signé : E. Delabrière, vers 1870
H. 57 ; L. 43 ; l. 16
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 62.1.1

Cat. 229
Cliché Musée International de la Chasse, Gien.

230
Fauconniers arabes à cheval
Gaston d'Illiers (1876-1932)
France, 19e siècle
Bronze sur socle de marbre
H. 40 ; L. 47 ; l. 24
Coll. Mutuelles Régionales d'Assurances, Orléans

231
Fauconnier
E. Bouret
France, fin 19e siècle, sur socle marbre
Bronze autrefois argenté
H. 24
Coll. M. et Mme Leroux

232
Porte cage
Emile Louis Picault
France, fin 19e siècle
Bronze
H. 64
Coll. M. et Mme Leroux

233
Fauconniers arabes
E. M. Sandoz (1881-1971)
France, 20e siècle
Porcelaine blanche ; marque en creux : E.M. Sandoz
H. 47
Coll. M. et Mme Leroux

234
Faucon posé sur un branchage avec rejet d'aubépine
Origine chinoise, fin 19e siècle
Bronze, rehauts de dorure
H. 55
Coll. privée

235
Pêcheur au cormoran
Fin 19e, début 20e siècle
Porcelaine, Bordeaux - Johnston
Diam. : 23
Coll. M. et Mme Leroux

236
Pendule coiffée d'un fauconnier arabe
Bronze
France, fin 19e siècle
H. 41
Coll. M et Mme Leroux

237
Chasseur au faucon à cheval
20 ème siècle, d'après un moule persan du 16e siècle
Carreau en terre cuite émaillée
H. 23 ; L. 18
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 53.16.1

238
Faucon
Flacon en argent ciselé. Socle en serpentine serti d'argent
Allemagne vers 1840/50
H. 29
Coll. privée

Cat. 238
Cliché privé.

239
Assiette
Faïence de Gien, seconde moitié du 20e siècle
Emblème de l'A.N.F.A. et armes de Charles de Ganay
Diam. : 25,5
Coll. Faïencerie de Gien

240
Fusil - calibre 16
Manufacture de Liège, 20e siècle
Gravure de A. Lovenberg
L. 112
Coll. privée
Alain Lovenberg, artiste belge né en 1950, diplômé de gravure et ciselure de la prestigieuse école d'armurerie de Liège, s'est spécialisé dans la décoration des armes de luxe. Son talent dépasse les frontières belges dès les années 1980 ; malgré ce succès, il vit modestement avec sa famille au fond des Ardennes où ses œuvres, figurant en diverses expositions d'art artisanal, prennent forme dans son grenier qui lui sert d'atelier. Ses créations sont essentiellement des sujets de chasse auxquels il insuffle vie et réalisme. A divers styles, il ajoute la marque de son génie. Son talent tient du prodige.

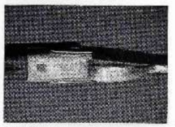

Cat. 240
Cliché privé.

241
Carabine express
Manufacture de Liège, 20e siècle
Gravure de A. Lovenberg
L. 104
Coll. privée

Cat. 241
Cliché privé.

242
«Saker Gazelle Schlagend»
Travail persan
Statuette bronze
H. 5 ; L. 4,5
Acquisition Renz Waller
Coll. Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich
Inv. 64 59 z

243
«Habicht Schlagt Hase»
Statuette bronze
H. 5,5 ; L. 4
Acquisition Renz Waller
Coll. Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich
Inv. 64 59 z/1

244
Faucon
Joaillerie, 20e siècle
Vermeil, tourmaline brute, améthyste, onyx, agate, argent
H. 37
Coll. Joaillerie Mellerio dits Meller, Paris

Cat. 244
Cliché Mellerio dits Meller

245
Chevalière du Dr Arbel
Début 20e siècle
Or et intaille (topaze) : faucon chaperonné et devise «Mon amour est en pennes».
Coll. privée

246
Fauconnerie Royal - Déduit
Henri de Linarès (1904 - Gien 1987)
Maquette originale du Carré Hermès
H. 90 ; L. 90
Coll. Hermès, Paris

247
Fauconnerie Royal - Déduit
Carré Hermès, 1954
Soie
H. 90 ; L. 90
Coll. Hermès, Paris

248
Chasse au vol
Carré Hermès, après 1954
Soie
H. 90 ; L. 90
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 92.5

Ustensiles de fauconnerie

249
Sonnette de faucon
15e siècle
Argent ou métal argenté gravé, non sphérique
H. 2,35 ; L. 1,5
Coll. Musée National du Moyen Age Thermes de Cluny, Paris
Inv. Cl. 17869

Cat. 249
Cliché R.M.N.

250
Gant de fauconnier
France - 17e siècle
Velours
H. 45 ; L. 20
Coll. Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 57.13.19

251
Chaperon
Allemagne, 18e siècle
Cuir et tissus ; broderie argent
Coll. Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich
Inv. 3249/4

252
Chaperon pour aigle
Allemagne, 18e siècle
Cuir et tissus, or
Coll. Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich
Inv. 3249 / 3

253
Chaperon et clochettes
Allemagne, début 18e siècle
Cuir
Coll. Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich
INV. 3249 / 2

254
Chaperon
Allemagne, 18e siècle
Cuir et tissus, application d' ornements
Coll. Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich
Inv. 3201

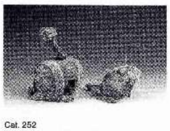

Cat. 252
Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich.

Cat. 251
Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich.

Cat. 254
Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich.

255
Chaperon pour aigle
Inde, début 18e siècle
Cuir rouge
Coll. Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich
Inv. 3249 / 1

256
Fauconnière pour femme
Allemagne, 18e siècle
Décor de putti sur un vase
H. 21 ; L. 20
Coll. Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich
Inv. 3249 / 10

257
Fauconnière pour femme
Allemagne
Cuir et métal, rosettes
H. 20 ; L. 20
Coll. Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich
Inv. 3249 /6

258
Fauconnière pour femme
Allemagne
Cuir, application de rosettes de cuir
H. 22 ; L. 22
Coll. Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich
Inv. 3249 / 7

259
Fauconnière pour femme
Allemagne
Cuir, application de rosettes, laiton
H. 30 ; L. 30
Coll. Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich
Inv. 3249/8

Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich.

260
Fauconnière
Allemagne
Cuir et fer
H. 53 ; L. 28
Coll. Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich
Inv. 3249 / 5

261
Fauconnière
Cuir, laiton et fer
H. 38 ; L. 30
Coll. Deutsches Jagd-und
Fischereimuseum, Munich
Inv. 3246

262
Bordures de gants de fauconnier (paire de)
Allemagne, début 18ᵉ siècle
Tissu brodé de fil d'argent
H. 10 ; L. 27
Coll. Deutsches Jagd-und
Fischereimuseum, Munich
Inv. 3206 a ; b

Cat. 262
Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich

Cat. 263
Deutsches Jagd-und Fischereimuseum, Munich.

263
Gant de fauconnier (pour femme)
Allemagne, 18ᵉ siècle ?
cuir, broderie de fil d'argent
H. 34 ; L. 11
Coll. Deutsches Jagd-und
Fischereimuseum, Munich
Inv. 3204

264
Leurre (sans plumes)
Allemagne, 18ᵉ siècle
cuir et laiton
H. 12 ; L. 11
Coll. Deutsches Jagd-und
Fischereimuseum, Munich

265
Leurre (avec plumes)
Allemagne, 18ᵉ siècle
cuir
H. 12 ; L. 11
Coll. Deutsches Jagd-und
Fischereimuseum, Munich
Inv. 3247

266
Boîte de pât
Allemagne, 20ᵉ siècle
Fer
H. 5,5 ; L. 8
Coll. Deutsches Jagd-und
Fischereimuseum, Munich
Inv. 3249

267
Pincettes (paire)
Allemagne
Fer
H. 10 ; L. 3
Coll. Deutsches Jagd-und
Fischereimuseum, Munich
Inv. 3200 a ; b

268
Fauconnière
Egypte, 18ᵉ siècle
Cuir
H. 68 ; L. 27
Offert au Dr Arbel par le prince Kemal II Din
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien
Inv. 54.26.1

269
Perchoir à autour, servant à la maison ou à la chasse
Fer forgé, travail persan, 19ᵉ siècle
H. 58 ; L. 27,5
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien
Inv. 53.14.1

270
Perchoir à autour, servant à la maison ou à la chasse
Fer forgé, travail persan, 19ᵉ siècle
H. 54 ; L. 20,5
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien
Inv. 53.14.2

271
Perchoir à autour, servant à la maison ou à la chasse
Fer forgé, travail persan, 19ᵉ siècle
H. 65 ; L. 22
Coll. Musée International de la Chasse,
Gien
Inv. 53.14.3

272
Gant de fauconnier
Kazakhsthan, province d'Orenbourg,
fin 19ᵉ siècle
Daim, tissu et fourrure
L. 37
Coll. Musée d'Ethonographie de Russie,
Saint-Pétersbourg
Inv. 23553

273
Deux gants pour la chasse au voll. (Bihilahi)
Ouzbékistan, région de Fergana,
fin 19ᵉ siècle
Cuir et fourrure
L. 29 / 31,2
Coll. Musée d'Ethonographie de Russie,
Saint Pétersbourg
Inv. 241.141/1,2

274
Sonnette pour aigle royal (Tounoga)
Tadjikistan (Samarkand), fin du 19ᵉ siècle
Cuir, fil de soie et fer
H. 7
Coll. Musée d'Ethonographie de Russie,
Saint Pétersbourg
Inv. 31.55

275
Sonnette pour aigle royal (Tounoga)
Tadjikistan (Samarkand), fin du 19ᵉ siècle
Cuir, fil de soie et fer
H. 5,5
Coll. Musée d'Ethonographie de Russie,
Saint Pétersbourg
Inv. 31.56

Ill. Fauconnier persan - Département des Arts Graphiques, Musée du Louvre, Paris
Cliché R.M.N.

276
Sonnette pour aigle royal (Tounaga)
Tadjikistan (Samarkand), fin du 19ᵉ siècle
Cuir, fil de soie et fer
H. 4
Coll. Musée d'Ethonographie de Russie,
Saint Pétersbourg
Inv. 31.57

277
Entrave pour autour
Tadjikistan (Samarkand), fin du 19ᵉ siècle
Cuir
L. 16,5
Coll. Musée d'Ethonographie de Russie,
Saint Pétersbourg
Inv. 31.139

278
Nœud et lattes (Cago)
Kirguistan, début 20ᵉ siècle
Région Semeretchie, vallée de la rivière
Bolchoi Kebine
Cuir et bois
L. 6,5 à 7,5
Coll. Musée d'Ethonographie de Russie,
Saint Pétersbourg
Inv. 4314.70
Cet équipement que l'aigle portait au cou l'empêchait de rompre les entraves

279
Fauconnière (Tsene bachtik)
Kirghizie, début 20ᵉ siècle
Région Semiretchie de montagne, vallée
de la rivière Bolchoi Kebine
Tissus de laine, cuir
H. 19 ; L. 15
Coll. Musée d'Ethonographie de Russie,
Saint Pétersbourg
Inv. 4314.71

280
Filets pour capturer les oiseaux (Tor)
Kirghizie, début 20ᵉ siècle
Région Semiretchie de montagne, vallée
de la rivière Bolchoi Kebine
Crin, fil tors, bois, corne, cuir
L. 21,5 (mailles) ; H. 266 (pieu) ; L. 90
(lanières cuir)
Coll. Musée d'Ethonographie de Russie,
Saint Pétersbourg
Inv. 4314.65
Ces filets étaient tendus à l'aide de pieux et contenaient des appâts.

281
Sonnette
Kazakstan
Cuir, en forme de tête de faucon
H. 56 ; L. 10
Coll. Musée d'Ethonographie de Russie,
Saint Pétersbourg
Inv. 23776

282
Terrine (Sapgoiak)
Kazakstan, moitié du 20ᵉ siècle
L. 49 ; l. 12
Coll. Musée d'Ethonographie de Russie,
Saint Pétersbourg
Inv. 8613.35
Cette terrine contient 1 kg de viande

283
Entraves pour autour (Dese boo)
Kirghizie, région d'Oche, village de Kitchi
Ak Djol, 1963
Cuir, corde et anneau de métal
L. 21
Coll. Musée d'Ethonographie de Russie,
Saint Pétersbourg
Inv. 7802.10 / 1,2

284
Chaperon, gants, fauconnières, botte de protection, Cuillère
Kazakstan, 20ᵉ siècle
Coll. J.P. Vidal

285
Gant de fauconnier (pour femme)
France, 20ᵉ siècle
Cuir
H. 40 ; L. 18
Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 52.26.17

286
Leurre
20ᵉ siècle
H. 20 ; L. 23
Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 52.26.12

287
Fauconnière
Daim, 20ᵉ siècle
H. 45 ; L. 30
Musée International de la Chasse, Gien
Inv. 52.27.1

288
Faucon lanier sur perche, armé
De l'Equipage de Louis Noël
Fin 19ᵉ siècle, début 20ᵉ siècle
Coll. Isambert - Noël

289
Autour sur perche, armé De l'Equipage de Louis Noël
Vers 1930
Coll. Isambert - Noël

290
Fauconnière de Louis Noël
Avant 1914
Drap bleu sur ceinture de cuir ; bouton créé par Louis Noël (1867-1845)
Coll. Isambert - Noël

291
Leurre ayant appartenu à Louis Noël
Avant 1914
Cuir
H. 17 ; L. 12
Coll. Isambert - Noël

292
Gant de fauconnier ayant appartenu à Louis Noël
Avant 1928
Cuir
H. 33 ; L. 14
Coll. Isambert - Noël

293
Livre de chasse de Louis Noël
De 1920 à 1938 (rédigé jusqu'en 1935
par Louis Noël)
Page de couverture réalisée
par Louis Noël ; étain repoussé
Coll. Isambert - Noël

294
Boîte réalisée par Louis Noël
Vers 1910
Etain repoussé
H. 10 ; L. 11 ; l. 6
Coll. Isambert - Noël

295
3 Chaperons
Vers 1902
Cuir et drap bleu, passementerie et plumes
Coll. Isambert - Noël

296
Broches et boutons
Peints sur ivoire à la plume bécasse par le
fauconnier Louis Noël
Avant 1914
Montés sur argent
Diam. : 2,5 et 2
Coll. Isambert - Noël

297
Bloc à faucon- Longe et jets (Wakr)
Qatar, début 20ᵉ siècle
Métal argenté
Coll. P. Paillat

298
Bloc à faucon- Longe et jets (Wakr)
20ᵉ siècle
Bois
Appartenait à Mohammed bin Oun, chef
fauconnier du Roi Faisal bin Abdel Aziz
Coll. P. Paillat

299
Un corset à lacets (Shabakah)
Utilisé sur le dos des pigeons pour
la capture des faucons sauvages
Coll. P. Paillat

300
Une paire de jets (Sbuq)
Jets traditionnels, en coton, fixés
à la longe avec un nœud spécial
Coll. P. Paillat

301
Longe et jets
Pakistan
Coton coloré et fil doré
Co. P. Paillat

302
Chaperon pour faucon sacre - forme (Burga)
Baluchistan
Cuir brodé soie ; motif tribal Balutch
Coll. P. Paillat

303
Chaperon simple
Habituellement utilisé pour les faucons
sacre, et réalisé par les fauconniers
Coll. P. Paillat

304
Ensemble de 22 chaperons réalisés par G. Pirrotta
Rome, 20ᵉ siècle
Coll. de l'auteur

305
3 gants de fauconnier réalisés par G. Pirrotta
Rome, 20ᵉ siècle
Coll. de l'auteur

306
Leurre réalisé par G. Pirrotta
Rome, 20ᵉ siècle
Coll. de l'auteur

307
Bloc réalisé par G. Pirrotta
Rome, 20ᵉ siècle
Coll. de l'auteur

308
Ensemble de 10 boutons d'équipage
- (2) «**Fauconnerie de Champagne**»
(1ʳᵉ édition)
- (1) «**Vol à Randol**»
- (1) «**Royal Loo Hawking Club**»
(exclusivement porté par cet équipage en Angleterre)
- (1) «**La Folie Bâton**»
Coll. F. Buysse, Belgique

309
2 Boutons - Equipage «Fauconnerie Champenoise» (1832-1870)
2ᵉ édition,
Coll. F. Buysse, Belgique

310
2 Boutons - Equipage «The Royal Hawking Club»
Coll. F. Buysse, Belgique

311
2 Boutons - «Equipage de Vadancourt»
20ᵉ siècle
Auteur : E. Mérite
Coll. F. Buysse, Belgique

312
Bouton - «Equipage Sarah Bernhardt»
Coll. F. Buysse Art - Casting, Belgique

313
Bouton - «Association National des Fauconniers er Autoursiers»
Coll. F. Buysse, Belgique

314
Bouton - «Club Marie de Bourgogne»
1967
Auteur : F. Buysse Art - Casting
Coll. F. Buysse Art - Casting, Belgique

315
2 boutons - «Equipage des Sept Tilleuls»
1990/91
Auteur : F. Buysse Art - Casting
Coll. F. Buysse Art - Casting, Belgique

316
2 Boutons - «Equipage du Roussart»
1987
Auteur : F. Buysse Art - Casting
Coll. F. Buysse Art - Casting, Belgique

317
Bouton «Equipage Jura Franche-Comté»
Auteur : F. Buysse Art - Casting
Coll. F. Buysse Art - Casting, Belgique

318
Bouton - «Equipage de Courzieu»
Coll. F. Buysse, Belgique

319
2 Boutons - «Equipage de Bièvre»
Coll. F. Buysse, Belgique

PEINTRES ANIMALIERS (SECONDE MOITIÉ DU 20ᵉ SIÈCLE)

320
Portait d'aigles
A. Baudelocque (né en 1948)
1993
Laque
H. 60 ; L. 50
Coll. de l'auteur

321
Faucon pèlerin
Francis Bérille (né en 1945)
1981
Bronze
H. 17 ; L. 19
Coll. de l'auteur

322
Epervier
Francis Bérille
1993
Bronze
H. 30 ; L. 30
Coll. de l'auteur

323
Faucon pèlerin
Francis Bérille
1991
Lithographie
H. 76 ; L. 61
Coll. de l'auteur

324
Autour
Francis Bérille
1991
Lithographie
H. 76 ; L. 61
Coll. de l'auteur

325
Epervier
Francis Bérille
1991
Lithographie
H. 79 ; L. 63
Coll. de l'auteur

326
Autour et sa proie dans un paysage de neige
Johan de Crem (né en 1962)
1994
Gouache, vinyl, acrylique
H. 50 ; L. 70
Coll. de l'auteur

327
Faucon gerfaut du Groënland
Johan de Crem
1994
Acrylique
H. 50 ; L. 70
Coll. de l'auteur

328
Tiercelet hagard
David Digby (Membre du Falconer's Club depuis 1967)

1973
Aquarelle
H. 41 ; L. 44
Coll. Ch. Kruyfhooft - Belgique

329
Complicité
Martine Dupont - Postic (née en 1948)
1993
Huile sur toile
H. 51 ; L. 43
Coll. de l'auteur

330
Regard
Martine Dupont - Postic
1993
Huile sur toile
H. 34 ; L. 43
Coll. de l'auteur

331
Faucon balbuzard
Thierry Gilhodez (né en 1952)
1991
Vitrail
H. 60 ; L. 60
Coll. de l'auteur

332
Les faucons
Richard Heitz (né en 1957)
1994
Pastel
H. 95 ; L. 77
Coll. de l'auteur

333
L'équipage
Richard Heitz
1994
Pastel
H. 77 ; L. 95
Coll. de l'auteur

334
Cavalier et faucon
François Lebert (né en 1948)
1985
Eau-forte
H. 18 ; L. 12
Coll. de l'auteur

335
Forme de faucon pèlerin
Marie-Odile Marchand (née en 1954)
1993
Aquarelle
H. 82 ; L. 44,5
Coll. de l'auteur n° 408

336
Etude
Pierre Roussia (né en 1951)
1994
Acrylique sur toile
H. 55 ; L. 38
Coll. de l'auteur

337
Action
Pierre Roussia
Acrylique sur toile
H. 55 ; L. 38
Coll. de l'auteur

338
Faucons sors et hagard
Hendrik J. Slijper (né en 1922
à Amsterdam)
1980
Huile sur toile
H. 73 ; L. 86
Coll. J. Bris, Belgique

339
Bonnie Scotland
Hendrik J. Slijper
1987
Huile sur bois
H. 40 ; L. 30,5
Coll. F. Kleyn, Belgique

340
L'autour
Hendrik J. Slijper
1992
Lithographie, aquarelle
H. 83 ; L. 63
Coll. F. Buysse, Belgique

341
Le faucon pèlerin
Hendrik J. Slijper
1993
Lithographie, aquarelle
H. 83 ; L. 63
Coll. F. Buysse, Belgique

342
Pèlerin chaperonné
Ten (né en 1933)
1985
Aquarelle
H. 78 ; L. 95
Coll. de l'auteur

343
Pèlerin au bloc
Ten
1990
Aquarelle
H. 60 ; L. 46
Coll. de l'auteur

344
Têtes d'aigles royaux
Philippe Vanardois (né en 1955)
1993
Acrylique sur papier, aquarelle
H. 50 ; L. 60
Coll. de l'auteur

345
Faucon lanier au bloc
Philippe Vanardois
1993
Aquarelle
H. 70 ; L. 50
Coll. de l'auteur

346
Très haut - vol
Etienne Van den Driessche (né en 1959)
1994
Gouache sur papier
H. 50 ; L. 34,5
Coll. de l'auteur

347
Vol royal
Etienne Van den Driessche
1994
Gouache sur papier
H. 36,5 ; L. 34,5
Coll. de l'auteur

348
Faucon lanier, Faucon pèlerin et Lévrier saluki
Annick Vigny (née en 1958)
1993
Aquarelle et gouache
H. 82 ; L. 72
Coll. de l'auteur

349
Faucons pèlerins
Annick Vigny
1993
Aquarelle et gouache
H. 56 ; L. 76
Coll. de l'auteur

350
Falke
Renz Waller (1895-1979)
c. 1950
Gravure couleur
H. 28 ; L. 20
Coll. Deutsches Jadg-und
Fischereimuseum, Munich
Inv. 3249 / 11 / a

351
Falke mit Kappe auf Reck
Renz Waller
c. 1950
Gravure couleur
H. 28 ; L. 20
Coll. Deutsches Jadg-und
Fischereimuseum, Munich
Inv. 3249 / 11 / b

Glossaire

Ext. A. Belvallette, Traité de Fauconnerie et d'Autourserie, Evreux, 1903.

Abaisser. - Abaisser un oiseau ou l'essimer : réduire sa nourriture et, par conséquent, l'amaigrir (pour l'entraîner).
Abattre. - Saisir un oiseau à pleines mains par le dos et le tenir renversé, soit pour le poivrer, soit pour lui pratiquer une opération quelconque.
Abécher. - Abécher un oiseau : lui laisser prendre un peu de nourriture pour exciter son appétit.
Acharner le leurre. - Le garnir de viande.
Affaiter. - Affaiter un oiseau : le dresser.
Affamée. - Penne affamée : plume qui par suite d'un manque de nutrition de l'oiseau dans son jeune âge a subi un arrêt dans sa croissance et laisse apercevoir des vides entre ses barbes.
Aiglures. - Taches roussâtres ou claires que présentent les plumes des oiseaux.
Aire. - Nid des oiseaux de proie.
Amont. - Mettre amont ; Tenir amont. Voir le terme : Voler d'amont.
Armer. - Armer un oiseau : lui mettre les entraves. Armer une cure : la garnir d'un peu de viande pour engager l'oiseau à l'avaler.
Assurer. - Un oiseau est assuré lorsqu'il vole sans filière ; on appelle ainsi un cordeau léger et solide de longueur très variable, dont on se sert au cours des exercices en plein air et qu'on attache au touret, après en avoir ôté la longe (Voir ces mots).
Autourserie. - Art de dresser l'autour et l'épervier.
Autoursier. - Celui qui s'occupe du dressage de l'autour et de l'épervier.
Balai. - On nomme ainsi la queue des oiseaux de bas vol. On dira : la queue d'un faucon ; le balai d'un épervier ou d'un autour.
Beccade. - Petit morceau de viande qu'on présente à l'oiseau ou qu'on lui laisse prendre sur le tiroir ou sur le gibier dont il s'est emparé.
Bloc. - Pied massif en bois, muni d'un anneau, ou motte de gazon garnie d'un piquet central, auxquels on attache les oiseaux dans la chambre ou en plein air.
Buffetade. - Choc donné dans une descente.
Buffeter. - Heurter violemment le gibier dans une descente.
Branchier. - Oiseau qui a quitté le nid et qui commence à voleter de branche en branche.
Cage. - Sorte de civière rectangulaire ou circulaire garnie de pieds et sur laquelle on place les faucons chaperonnés ; le fauconnier se place au centre de la civière qu'il supporte au moyen de bretelles et qu'il maintient en même temps avec les mains.
Change. - Un oiseau prend le change quand il abandonne son gibier pour un autre.
Chaperon. - Sorte de coiffe, ornée de plumes en aigrette, dont on couvre la tête des oiseaux. En autourserie, il ne sert généralement que pour les autours adultes qu'on vient de prendre au filet et qu'on se propose d'affaiter ; l'autour et l'épervier dressés n'ayant pas, comme le faucon, besoin d'être chaperonnés. On nomme Chaperon de Rust un chaperon dépourvu de tout espèce d'ornement et possédant une ouverture assez large pour que l'oiseau puisse manger sans être déchaperonné.
Chaperonnier. - Bon chaperonnier ; se dit d'un oiseau qui se laisse mettre et enlever le chaperon sans se débattre.
Charrier. - Un oiseau charrie quand, s'étant emparé de sa proie, il cherche à l'emporter.
Cire. - Membrane jaunâtre qui garnit la base du bec.
Clefs. - Ongles des doigts.
Cornette. - Panache de plumes qui surmonte le chaperon.
Couronne. - Cire du bec.
Courtoisie. - Faire plaisir ou courtoisie à l'oiseau ; lui permettre de goûter au gibier qu'il vient de prendre.
Courtrier. - Lanière supplémentaire aux entraves ordinaires et réunissant les vervelles au touret.
Créance. - Se dit aussi Tiens le bien et surtout Filière : corde légère de longueur variable qui sert, soit à tenir l'oiseau par le touret au cours des premiers exercices, soit à attacher un leurre : elle peut avoir une vingtaine de mètres et même davantage lorsqu'on se sert d'un leurre vivant pour reprendre un oiseau difficile qui est dit alors de « Mauvaise créance ».
Dagner. - Fondre sur la proie avec violence.
Dérober. - Décher ses sonnettes ; se sauver et se perdre.
Donner. - Fondre sur la proie en la touchant ; voir pour le sens de ce mot le terme « ravaler ».
Ecumer. - Passer sur sa proie sans la saisir.
Emeurs. - Fiente des oiseaux.
Empeloter. - Un oiseau est empeloté quand il a absorbé trop de poils ou de plumes ou une nourriture indigeste, le tout formant une pelote qui reste dans la mulette, et qui ne peut être rejetée à cause de sa grosseur.
Empiéter. - Lorsqu'un autour ou un épervier saisit sa proie on dit qu'il l'empiète ; s'il s'agit d'un faucon, on dit qu'il la lie.
Entraver. - Poser les entraves ou armer.
Entraves. - Les entraves se composent des jets, du touret et de la longe. On nomme jets deux petites lanières de cuir absolument semblables fixées aux tarses de l'oiseau par un nœud bouclé. Le touret se compose de deux anneaux de cuivre, réunis par un rivet et tournant l'un sur l'autre ; à l'anneau supérieur sont fixés les jets, à l'anneau inférieur la longe ; on appelle ainsi une lanière, d'environ 1m20 de longueur, qui sert à attacher les oiseaux soit à la perche, soit au bloc ou à tout autre objet.
Escap. - Un gibier d'escap est celui qu'on lâche en liberté, ou qu'on tient à la filière devant un oiseau de chasse.
Esquivade. - Brusque crochet que fait le gibier pour éviter le choc.
Essimer. - Voir Abaisser.
Essor. - Monter à l'essor ; s'élever très haut dans les airs ; un oiseau qui monte à l'essor est généralement un oiseau perdu, car de ces hauteurs énormes il prendra souvent une **Etui.** - Fourreau dont on garnit le bec d'un héron ou d'un oiseau à long bec lorsqu'on le met à l'escap pour le dressage des faucons.
Eventillonner (s'). - Se dit d'un oiseau qui sur la perche ou au bloc bat des ailes sans chercher pour cela à s'envoler.
Filière. - Voir Créance.
Forme. - Femelle d'un oiseau de chasse ; le mâle se dit tiercelet.
Frelon. - Petit bouton qui se trouve au centre des narines des faucons, les autours n'en ont pas.
Gentil. - On appelait autrefois « gentil » le faucon sors qu'on prenait de juillet à septembre et pèlerin celui qu'on capturait de septembre à janvier.
Gorge. - On dit : donner bonne gorge, demi-gorge, quart de gorge, pour indiquer la quantité de nourriture absorbée ; Gorge chaude, nourriture vivante.
Hagard. - Oiseau mué, capturé à l'état sauvage.
Hausse-pied. - Pour le vol du héron on se servait généralement de trois faucons, le premier se nommait hausse-pied et avait pour mission de faire monter le héron. On jetait ensuite deux autres faucons qu'on nommait Teneur et Tombisseur.
Introduire. - Un oiseau est introduit lorsqu'il se montre soumis et comprend les leçons qu'il a reçues.
Jardiner. - Jardiner un oiseau, le promener en plein air.
Jets. - Voir Entraves.
Jeter. - On jette un faucon quand on le lance hors du poing ; on lâche un autour ou un épervier.
Lâcher. - Voir Jeter.
Leurre. - Simulacre d'oiseau : Leurre vivant : oiseau attaché à la filière et avec lequel on reprend les faucons.
Lier. - Voir Empiéter.
Longe. - Voir Entraves.
Longue. - Voir Pennes.
Main. - On dit la main d'un faucon ; le pied d'un autour ou d'un épervier.
Manteau. - Epaules et dos des oiseaux.
Monter en fauconnier. - Monter à cheval du côté hors montoir, c'est-à-dire à droite, par suite du port du faucon sur le poing gauche.
Mue. - On appelle ainsi la chute annuelle des plumes chez tous les oiseaux, ainsi que la période pendant laquelle s'opère ce changement de livrée ; sous nos latitudes, la mue des faucons commence généralement en juin ou juillet, pour se terminer vers la fin de l'année ; nous parlons ici, bien entendu, de nos oiseaux captifs, car en liberté la mue ne dure pas aussi longtemps. On active la mue en tenant les oiseaux dans une chambre chaude. On appelle encore mue la chambre dans laquelle on laisse muer les oiseaux. Cette chambre doit être spacieuse, chaude et suffisamment claire pour que les oiseaux ne s'y morfondent pas ; la nourriture leur y est distribuée abondamment et un bassin d'eau fraîche, souvent renouvelée, leur permet de s'y baigner à leur aise ; plusieurs perches et blocs engagent les oiseaux à voler librement dans la « mue » et à s'y reposer.

Niais. - Oiseaux encore au nid ou qui y ont été pris.
Nouer la longe. - Attacher l'oiseau au bloc pendant la durée de sa mue.
Paître. - On dit : paître les oiseaux pour les nourrir, et pât pour désigner leur nourriture. On dira mon oiseau est pû.
Passagers. - Oiseaux qu'on capture au moment de leur migration.
Pèlerin. - Nom du Faucon commun. Voir « gentil ».
Pat. - Voir Paître.
Pelote. - On appelle cure une certaine quantité de plumes, de poils ou d'étoupe, roulée en boule que l'on garnit de viande et que l'on présente aux oiseaux au moment du repas ; avalée avec les aliments, elle est rendue le lendemain sous le nom de pelote ; celle-ci a la forme d'une amande et contient des détritus de plumes, de poils et d'os que les oiseaux n'ont pu digérer et qu'ils rejettent. La cure a pour but de nettoyer l'estomac des oiseaux et de suppléer aux poils ou plumes qu'ils ont l'habitude d'avaler à l'état libre.
Pennes. - Les longues plumes des ailes. La plus longue de l'aile est dite longue ; c'est la deuxième chez les faucons (rameurs) et la quatrième chez l'autour et l'épervier (voiliers).
Perche. - Support destiné à recevoir les oiseaux de chasse. La perche fixée aux murs du perchoir supporte une toile tendue, de 60 centimètres de hauteur environ, qui a pour but de forcer l'oiseau à remonter sur sa perche du même côté qu'il en est tombé.
Perchoir. - Endroit où l'on tient les oiseaux.
Prendre motte. - Se poser à terre.
Queue. - La queue ou balai ne sert pas de gouvernail aux oiseaux comme on le croit généralement, mais seulement de moyen d'action pour la montée ou la descente.
Rameurs. - Par la conformation de leurs ailes, les faucons sont des rameurs, les autours et les éperviers des voiliers ; les premiers ont les ailes presque aussi longues que la queue ; les autres les ont beaucoup plus courtes ; elles n'y arrivent qu'au tiers.
Rappel. - On rappelle les oiseaux de leurre, on réclame les oiseaux de poing.
Ravaler. - Ramener violemment le gibier plus près de terre à la suite d'un choc. « Le premier qui donna le fit de telle rudesse, qu'il ravala le héron de dix toises ». (vol du Héron), d'Arcussia.
Réclam. - Rappel de l'oiseau de bas vol sur le poing au sifflet ou au cri.
Remonter. - Remonter un oiseau : augmenter sa ration journalière pour le mettre en meilleur état d'embonpoint et de vigueur.
Ressource. - Mouvement de bas en haut qu'un oiseau exécute après une descente ; du latin « resurgere ».
Rust. - Voir Chaperon.
St-Esprit. - Faire le St-Esprit se dit d'un oiseau qui vole sur place comme le fait la crécerelle.
Sonnettes. - Grelots qu'on attache aux pieds de l'oiseau, au moyen d'une petite courroie. Les sonnettes sont très utiles pour retrouver l'oiseau, lorsqu'après avoir poursuivi et manqué son gibier, il va se brancher ou se poser à terre, hors de la vue du fauconnier.
Sors. - Un oiseau est dit sors tant qu'il a encore sa première livrée c'est-à-dire pendant tout le cours de sa première année. - Sors : (Roux, en vieux français). Les Anglais disent « red bird » pour désigner un oiseau d'un an.
Taquet. - Mettre des oiseaux au taquet : les placer dès qu'on les a dénichés, dans des aires artificielles, caisses ou tonneaux défoncés, fixées à des arbres, et les élever dans un état de liberté complète, en venant leur apporter régulièrement à manger. Quand les oiseaux qui ont acquis ainsi du développement et de la force, manifestent des velléités de fuite, on s'en empare alors au moyen d'un filet placé à l'endroit où ils ont l'habitude de venir prendre leur nourriture.
Tenir. - Tenir ou tenir ferme : diminuer ou supprimer complètement le pât de l'oiseau la veille du jour de chasse.
Tenir amont. - Voler d'Amont : Voir ce mot.
Teneur tombisseur. - Voir Hausse-pied.
Tête. - Faire la tête : habituer l'oiseau au chaperon.
Tiercelet. - Les mâles des oiseaux de proie, toujours plus petits que les femelles, d'un tiers, dit on généralement (d'où leur viendrait leur nom) mais en réalité d'un cinquième environ, sont dits tiercelets. On dit tiercelet de gerfaut, de faucon, d'émerillon, de hobereau et d'autour. Par exception à cette règle, le mâle du sacre se nomme sacret, celui de lanier, laneret et celui de l'épervier, mouchet ou émouchet.
Tiroir. - Aile de volaille ou cuisse de lapin, préparée pour réclamer un oiseau.
Tiroir sec. - Tiroir dépouillé de sa grosse viande.
Touret. - Voir Entraves.
Toise. - Voler à la couverte, à la source, à la toise ; se dit lorsqu'on approche le gibier le plus près possible en se cachant.
Traineau. - Peau de lapin ou de lièvre empaillée, servant au dressage des oiseaux.
Train. - Faire le train à un faucon : lui donner pour l'exciter un compagnon de vol bien dressé.
Trousser. - Un oiseau trousse son gibier lorsque, se trouvant plus bas que lui, il se renverse et le saisit en dessous.
Van le vent. - Dans la direction du vent.
Vervelles. - On nomme ainsi deux petits anneaux fixés aux extrémités des jets des faucons. Autrefois, les vervelles étaient généralement plates ; sur la face de l'une était gravé le nom de l'oiseau, et, sur l'autre, celui de son propriétaire ; elles recevaient directement la longe. Elles suffisent pour les faucons qui, chaperonnés, ne se débattent pas à la perche ; mais pour les autours et les éperviers, qui s'agitent et tournent beaucoup plus sur eux-mêmes, on était et l'on serait encore si l'on voulait se servir de vervelles, dans l'obligation d'employer une pièce supplémentaire, nommée courtrier, qui réunit les vervelles au touret, cette dernière pièce étant toujours indispensable à ces deux oiseaux de bas vol.
Vif. - On nomme vif une proie vivante.
Voiliers. - Voir Rameurs.
Vol. - Un vol veut dire un équipage d'oiseaux de chasse avec tout ce qui s'y rattache ; ainsi l'on dira : un vol pour champs, pour désigner un équipage destiné à la prise du lièvre, de la caille, de la perdrix, etc..., un vol pour rivière, s'il s'agit de canards et d'oiseaux d'eau ; il veut dire encore la chasse elle-même ; le vol de la pie, du héron, du milan. De même qu'en fauconnerie il y a deux catégories d'oiseaux, de même on y distingue deux sortes de vol. Le haut vol, qui a pour objet la prise d'oiseaux pouvant s'élever très haut dans les airs, tels que le héron, le milan, la buse et la corneille et le bas vol qui ne vise que les oiseaux s'élevant peu, tels que le faisan, la pie, la perdrix ou bien encore des quadrupèdes, tels que le lièvre et le lapin. On n'emploie que des faucons pour le haut vol et on ne se sert ordinairement pour le bas vol que de l'autour et de l'épervier ; mais dans certains cas les faucons y sont aussi utilisés. (Vol de la perdrix, pie, canard, etc., etc.)
Voler. - Chasser un gibier quelconque avec un oiseau dressé ; on vole le lapin, le lièvre, la perdrix.
Voler d'amont. - Un oiseau vole d'amont quand il se tient au-dessus des chiens ou des chasseurs, attendant le départ du gibier qu'on fait lever. Cette expression ne s'applique qu'aux faucons. On dit mettre les oiseaux amont.
Volerie. - Chasse au vol : aller à la volerie.
Voler de poing en fort. - Lâcher un oiseau de bas vol.
Voler pour bon. - Se dit d'un oiseau dont l'éducation est complète et qui est de force à capturer un gibier sauvage.

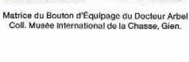

Matrice du Bouton d'Équipage du Docteur Arbel
Coll. Musée International de la Chasse, Gien.

Achevé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie 4 M Impressions
à Savigny-sur-Orge le 2 juin 1994